





LES FOUILLES DE MINET-EL-BEIDA ET DE RAS-SHAMRA

TROISIÈME CAMPAGNE (PRINTEMPS 1931)

RAPPORT SOMMAIRE[1]

PAR

F.-A. CLAUDE SCHAEFFER

La troisième campagne de fouilles à Minet-el-Beida et à Ras-Shamra a duré du 26 mars au 16 juillet 1931. Mon ami, M. Georges Chenet, du Claon, m'a prêté cette année encore son très dévoué concours. Je tiens à l'en remercier ici. Je fais de même pour les autorités qui, sur place, ont facilité l'accomplissement de ma mission : à Beyrouth notamment le directeur du Service des antiquités, M. Seyrig, ainsi que le général de Bigault du Granrut, commandant supérieur des troupes du Levant, puis à Lattaquié le gouverneur, M. Schœffler, M. Cahour, directeur des affaires intérieures de l'État, M. Badih el Khazen, directeur des travaux publics, le commandant de Cadoudal, commandant d'armes, les officiers du Service des renseignements, commandant Delattre et capitaine May.

Grâce aux subventions accordées par l'Académie des Inscriptions, le Conseil des Musées Nationaux, le Ministère de l'Instruction publique et le gouvernement de Lattaquié, la main-d'œuvre a pu être portée cette année à 250 hommes. Le mouvement de terre a été considérable, les observations archéologiques et les trouvailles nombreuses.

A Minet-el-Beida, au bord de la baie qui constitue l'ancien port, les fouilles proprement dites débutèrent dans les premiers jours d'avril. Gênées au commencement par des tempêtes et les pluies d'un hiver se prolongeant outre

[1] Ce rapport a été lu, le 9 octobre 1931, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fait suite aux rapports sur les deux premières campagnes de fouilles ; cf. *Syria*, X, 1929, p. 285-297 et XII, 1931, p. 1-14. Sa publication ne veut être qu'une prise de date. La description détaillée des fouilles et l'étude des trouvailles sont réservées pour un travail ultérieur que je prépare en collaboration avec M. G. Chenet.

mesure, elles progressèrent rapidement malgré cela. Nous avons exploré le terrain situé immédiatement à l'ouest des grandes tombes et des constructions adjacentes trouvées en 1929 et l'an dernier. Le terrain fut ouvert par des tranchées parallèles larges de 6 à 8 m. et descendant jusqu'au sol vierge de craie sénonienne [1] que nous atteignions suivant les endroits entre 2 m. 50 et 4 m. (fig. 1).

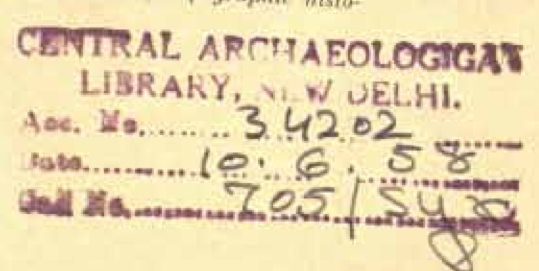
Toutes les couches du sol archéologique superposées à la craie à partir de 0 m. 60 et jusqu'à 4 m. de profondeur étaient littéralement farcies de dépôts intentionnels comme ceux rencontrés les années précédentes autour des grandes tombes. Mais ils étaient cette fois bien plus variés. Les plus simples consistaient en quelques culots de jarres renversés et enterrés accompagnés d'un mortier de basalte, de poids en pierre, de grains de collier, de lourdes scories cupriques ou de larges lingots lenticulaires de plomb. D'autres se composaient de vases intacts de fabrication indigène ou de fort beaux spécimens de céramique peinte importée : nombreux rhytons zoomorphes (poisson, tête de cheval, identiques aux rhytons d'Enkomi [2]) ou en forme de cornet avec décor au poulpe, élégantes coupes rhodiennes, curieux entonnoir à surprise et hydries mycéniennes (pl. II, 1-3 et fig. 3-5). Nombreux aussi étaient les dépôts qui contenaient des armes ou des outils en bronze, notamment des

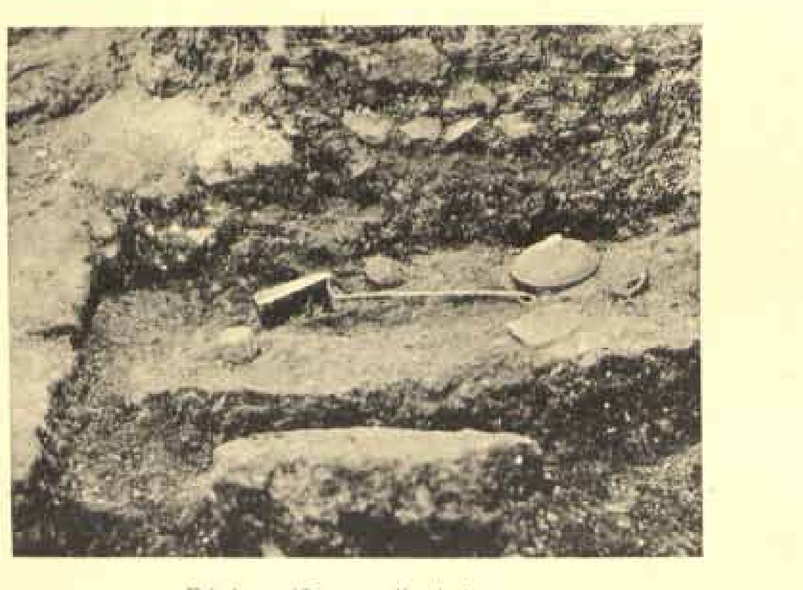


Fig. 1. — Dégagement des constructions à Minet-el-Beida par tranchées parallèles.

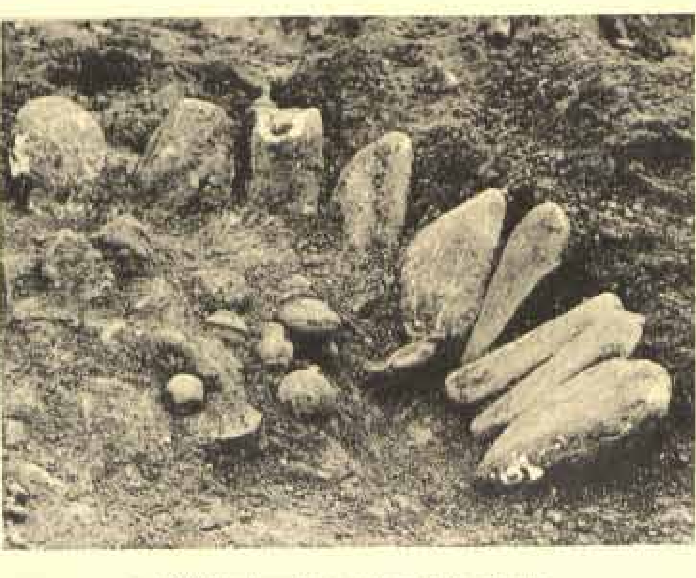
[1] Elle est de la même formation que les falaises qui bordent l'ancien port d'où son nom Minet-el-Beida (*Leucos Limen*), le port blanc. Cf. René Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique*, p. 417.

[2] René Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques*, 2e édit., p. 248, fig. 178 (ici en faïence).





1. Dépôt votif avec pelle de bronze
et vases incomplets.



2. Dépôt céramique entouré de pierres
et recouvrant un puits.

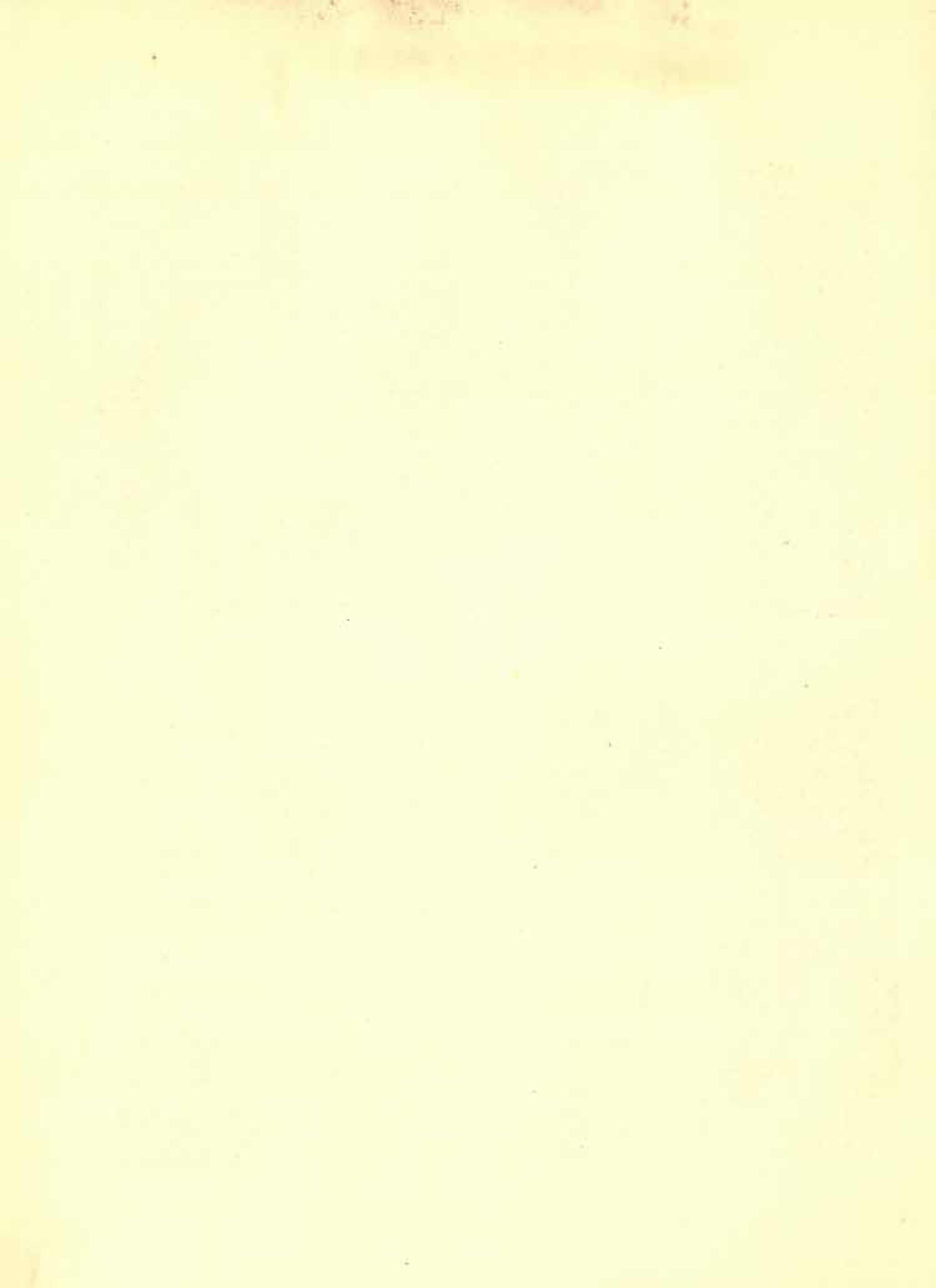


3. Dépôts entourés de murs et recouverts
d'une couche de béton.



4. Partie supérieure d'une grande jarre et,
à côté d'elle un poignard de bronze.

MINET-EL-BEIDA.



poignards dérivés du poignard chypriote à soie, des houes du type sumérien, des haches égyptiennes, des faucilles en paquet, une grande pelle à feu et des pincettes rappelant l'outillage de l'atelier de fondeur d'Enkomi en Chypre [1] (pl. I, 1). Parmi les plus belles trouvailles étaient des bagues en argent à grand cartouche gravé de sphinx ou de génies ailés (pl. IX, 3 et XI, 3) et des cylindres en hématite, pierre dure ou pâte bleue, avec des scènes figurées très variées (pl. XI, 1, sauf le cylindre à 2 registres du milieu, et 3). A part quelques exemplaires originaux et importés, la plupart sont exécutés dans le curieux style composite qui distingue les œuvres indigènes.



Fig. 2. — *Cellæ* accolées dégagées à Minet-el-Beida.

Ces dépôts étaient en rapport direct avec des dispositifs rituels assez compliqués, notamment des *cellae* isolées ou accolées les unes aux autres d'une façon peu régulière (fig. 2). La plupart de ces chambrettes, généralement démunies d'entrée, étaient recouvertes d'une couche de béton encore intacte dans plusieurs cas (pl. I, 3). Après l'avoir défoncée nous trouvions au-dessous de grandes jarres dont on n'avait enfoui parfois que la moitié supérieure ou des vases de taille courante accompagnés de quelques flèches, d'un poignard ou de quelques outils en bronze (pl. I, 3-4). L'un de ces dépôts a fourni plusieurs cruches ordinaires ainsi qu'un superbe vase en albâtre (pl. IV, 3); un autre contenait 80 jarres posées en lignes serrées dans un rectangle de murs avec petite entrée en pierre de taille (pl. III, 3).

A côté des *cellae* étaient aménagés de nombreux puits ou faux puits en par-

[1] *Ibid.*, p. 250, fig. 180.

tie murés à joints vifs, en partie taillés dans la craie. Sur l'orifice était parfois posée la moitié supérieure d'une grande jarre ou tout simplement une dalle plate en pierre percée d'un ou de trois trous (pl. III, 1). Souvent une conduite en pierre ou en tuyaux de terre cuite aboutissait à ces puits [1]. Nous devons signaler également ici plusieurs curieux murs à banquette vide ou couverte d'offrandes céramiques et une vaste citerne creusée dans la craie et revêtue d'argile imperméable. Elle contenait de nombreux fragments de poterie commune et les fragiles squelettes de plusieurs enfants nouveau-nés, uniques restes humains trouvés dans cette partie de la nécropole. On est évidemment tenté de les interpréter comme provenant de sacrifices, d'autant plus qu'à côté de cette citerne se dressait une pierre tronconique, sorte de bétyle ou d'autel avec, à son pied, de nombreuses lampes à bec encore noirci. Non loin de là se trouvait un petit sanctuaire entouré de tout un ensemble de constructions en belle pierre de taille. Partout, à l'intérieur et à l'extérieur des murs et dans les angles avaient été enfouis des dépôts céramiques. L'autel, du type dit à cornes, était resté debout dans la *cella* (pl. III, 2). A sa base reposaient des galets et un poids et, un peu plus loin, plusieurs beaux rhytons dont l'un peint montre un poulpe très naturaliste du meilleur style crétois, encore d'autres ornés de godrons et d'une tête de taureau en ronde bosse parfois surmontée d'un oiseau (colombe) (pl. IV, 1-2). Un autel analogue a été trouvé à côté d'un puits et d'une vasque en pierre (pl. III, 1).



Fig. 3. — Partie inférieure d'un rhyton peint au poulpe, en place. Minet-el-Beida.

Une vaste construction également très soignée et qui faisait partie de tout un ensemble de chambres, d'autels à escalier et de puits avec couvercle monolithe chargé d'offrandes céramiques ou formant autel à libation avec rigoles (pl. I, 2 et fig. 6) a été trouvée au nord du dépôt aux 80 jarres. Elle avait subi

[1] Voir à ce sujet nos observations de l'an dernier, *Syria*, XII, 1931, pl. XIV.



1. Rhyton en terre cuite peint en forme de poisson (env. 1/2 grand. nat.).

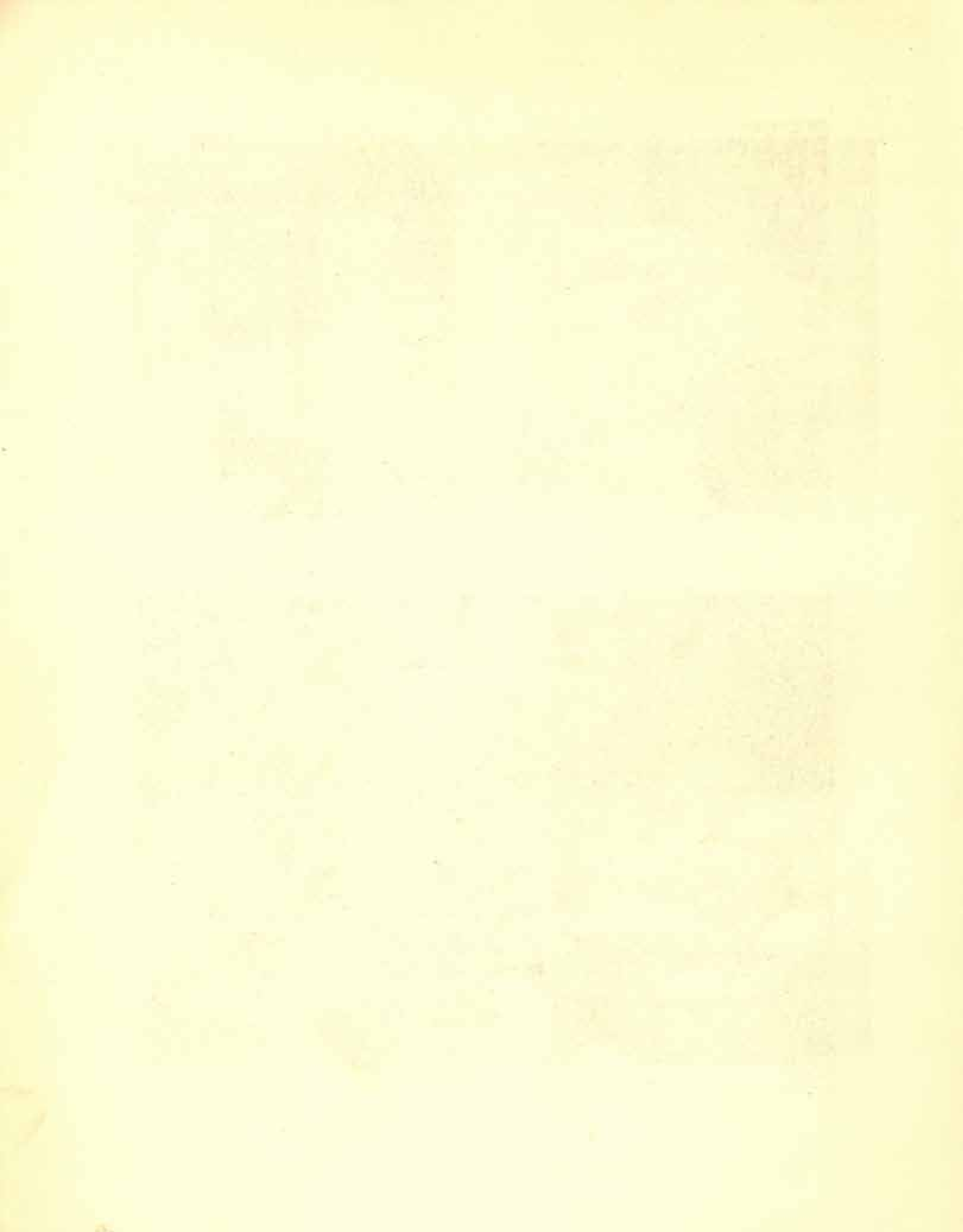


2. Vase mycénien peint en rouge sur fond chamois (env. 1/2 grand. nat).



3. Gourde en t. c. rose à pied gravé (env. 1/3 grand. nat.)

MINET-EL-BEIDA.





1. Orifice de puits formé par une jarre, cuve en pierre et, à l'arrière-plan, autel debout.

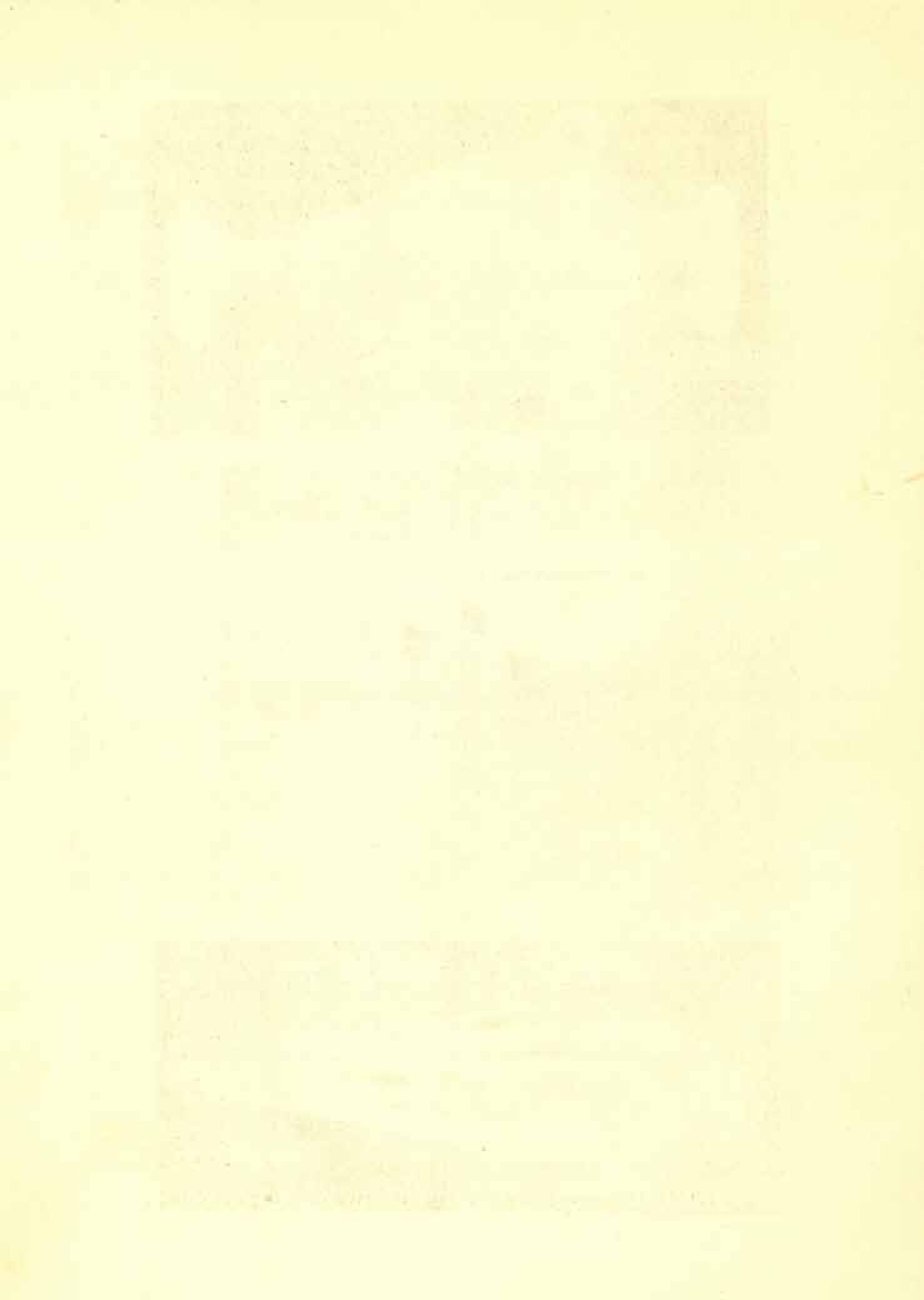


2. Autre autel debout dans une cella avec, à son pied, un dépôt de galets et de poids.



3. Dépôt de 80 jarres en place dans une cella avec petite entrée en pierres de taille.

MINET-EL-BEIDA.

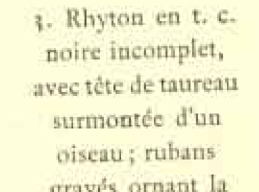




1. Rhyton avec tête de taureau en haut relief (env. 1/3 gr. nat.).



2. Rhyton avec poulpe peint en brun sur fond chamois (restauré) (Env. 1/3 gr. nat.)

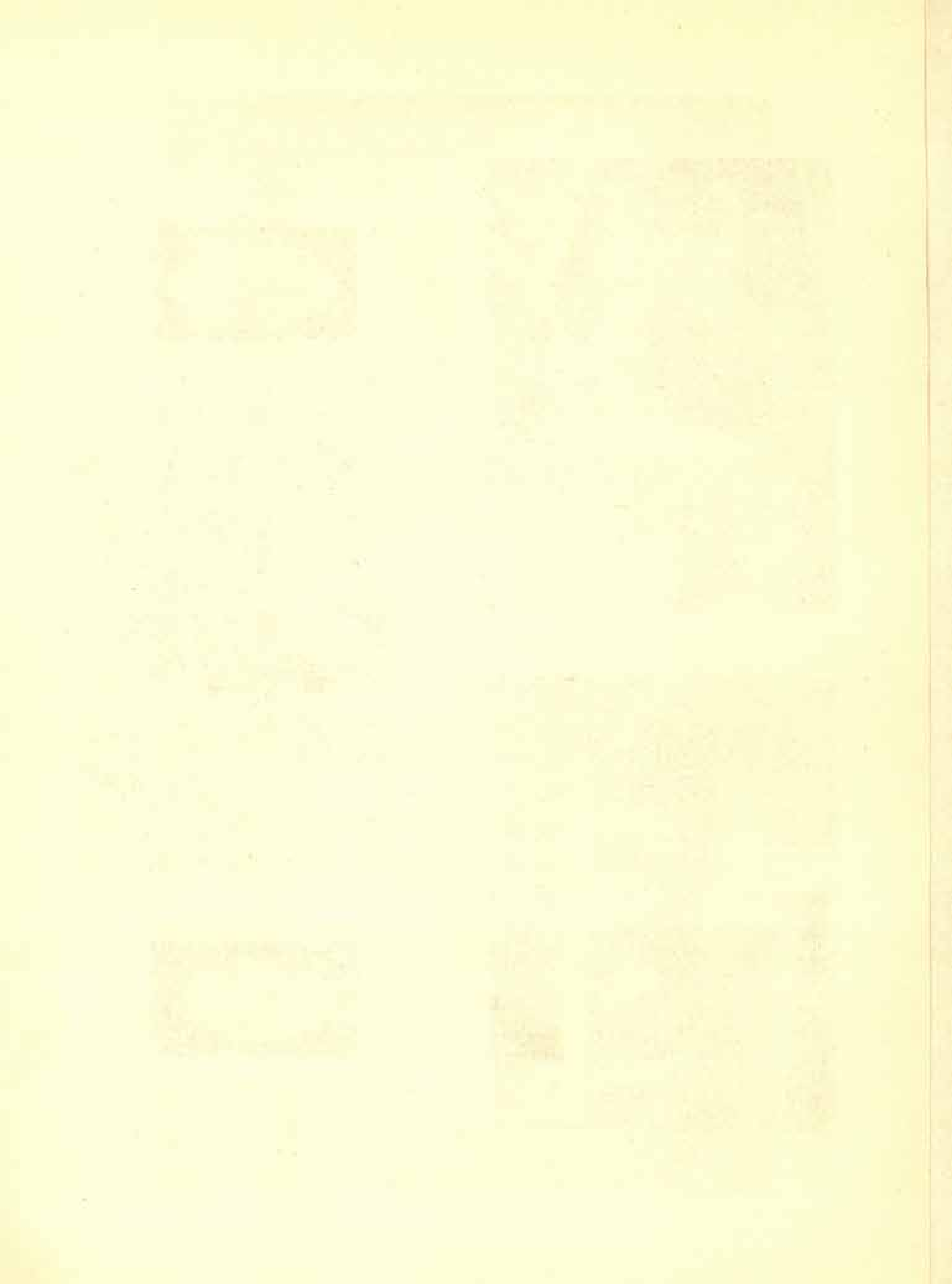


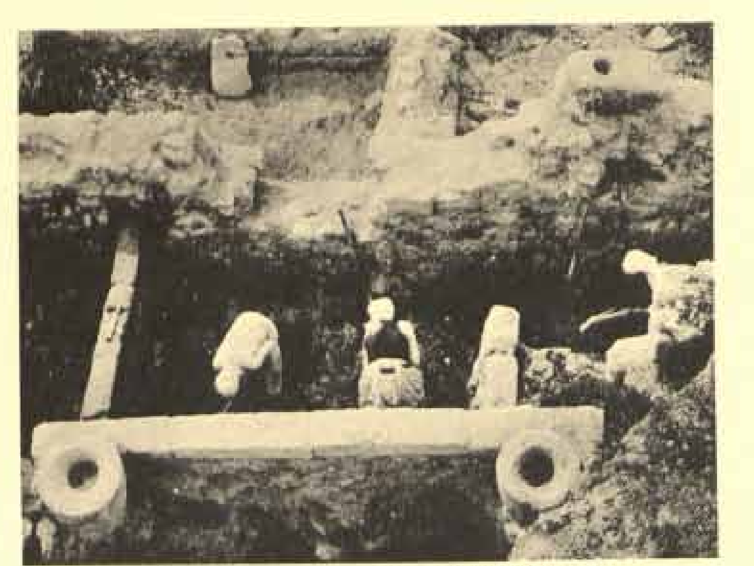
3. Rhyton en t. c. noire incomplet, avec tête de taureau surmontée d'un oiseau ; rubans gravés ornant la panse.

4. Vase en albâtre avec col et anses rapportés (env. 1/3 grand. nat.)



MINET-EL-BEIDA.





1. L'enceinte aux cuves de pierres et la cella voisine à la fin des fouilles, vue d'en haut.



2. L'enceinte supérieure en partie enlevée ; les restes de l'enceinte supérieure et les *cellae* voisines vues du sud après la fouille.



3. Pendentif en pâte bleue avec déesse (Astarté ?) (env. grand. nat.).

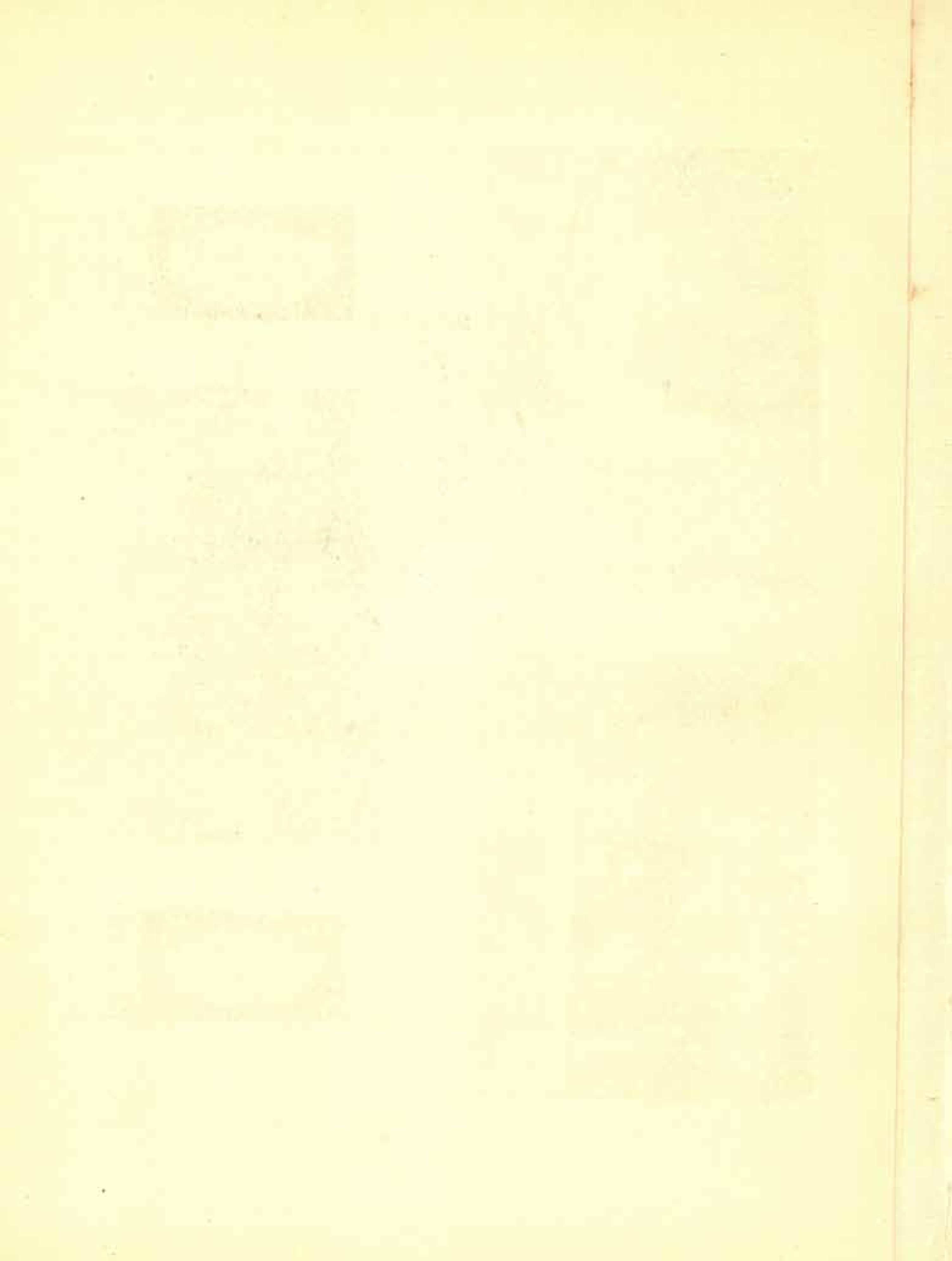


5. L'enceinte en cours de fouille ; en avant, pilier avec, à son pied, idole en pierre percée de 3 trous.



4. Pendentif en pâte bleue avec dieu guerrier (Reshef ?) (env. grand. nat.)

MINET-EL-BEIDA.



une première destruction par le feu à l'occasion de laquelle une partie du dépôt dut être volée ou saccagée comme le prouvaient les nombreuses perles en pâte de verre multicolore (pl. IX, 2 et 3) et les autres objets précieux disséminés dans la terre. Puis elle a été restituée, semble-t-il, et, à cette occasion, fut rétablie à une profondeur moindre sa curieuse enceinte rectangulaire en pierre de taille à laquelle on adjoignit alors deux grandes cuves en forme d'entonnoir non percé. Elles flanquent comme d'énormes bénitiers les angles de cette singulière construction (pl. V, 1, 2 et 4).

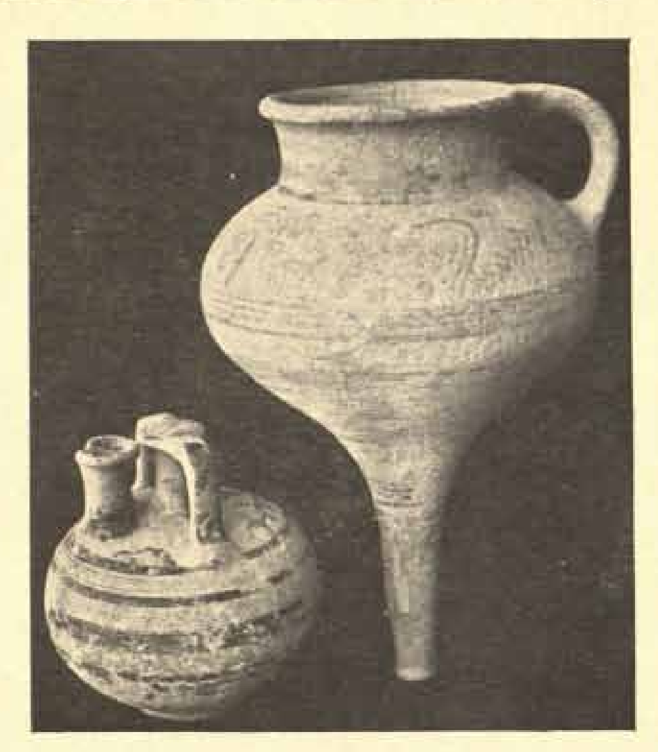


Fig. 4. — Vase à étrier et entonnoir mycéniens peints de Minet-el-Beida.

A l'intérieur de cette enceinte, sous la couche d'incendie et dans la chambrette immédiatement à l'ouest avec laquelle elle communique par une porte, nous retrouvions une partie du dépôt encore en place. Il donne un aperçu des richesses autrefois enfouies ici. Il y avait là plusieurs centaines de vases de formes diverses, en grande partie du type connu par les trouvailles d'Enkomi en face de l'île de Chypre (pl. VI, 2), notamment un grand nombre de bilbils peints ou gravés (pl. VI, 1), ainsi que des vases de fabrication locale ou du moins régionale (pl. X, 2). Je signale en particulier dans cet ensemble une grande jarre piriforme en terre cuite rougeâtre avec anse à étrier [1] et panse ornée de spirales peintes en blanc de

[1] Sur l'une des anses est gravé après cuisson un signe en forme de I. Écrasée sur place, la jarre était réduite en une centaine de morceaux. Sa reconstitution a été faite dans l'atelier du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg avec celle d'une cinquantaine d'autres vases de la 3e campagne. Je remercie M. Robert Forrer, directeur de ce

style tout à fait crétois [1] (pl. VII, 1). Placés dans une masse d'ossements de mouton où nous avons pu décompter les restes de plus de 100 animaux, les vases avaient fortement souffert de la pression des terres ; cependant nous en retirions encore plus de 150 absolument intacts et autant de légèrement endommagés (pl. VII, 2 et 3). Le nombre total des vases enfouis ici peut être évalué à près d'un millier.

Parmi eux reposait, entre deux parties de jarres différentes spécialement assemblées, une quinzaine d'élégants flacons et vases en albâtre [2] de forme égyptienne et de grandeur diverse. Ils étaient heureusement restés intacts (pl. VIII, 1). Aux albâtres étaient mélangées sept boites à fard en ivoire, également de type égyptien, dont quatre en forme de canard à tête tournée en arrière. Les couvercles, à la place des ailes, sont ornés de cercles concentriques incrustés de bleu et munis de deux boutons. L'un sert pour la préhension et l'autre de pivot autour duquel tourne le couvercle. Les trois autres boites sont de forme lenticulaire à couvercle plat muni également de deux boutons et orné de la rosace tracée au compas (pl. VIII, 2). Comme ces ivoires étaient en partie fendillés et d'une extrême fragilité nous étions obligés de les sortir encore enrobés dans leur gangue de terre. Leur décapage a été confié à Paris, aux soins de M. André, qui les a remis en excellent état. Il a réussi également à consolider une belle coupe à pied en faïence de teinte vert-clair, ornée de feuilles de lotus stylisées couleur brun chocolat, du même dépôt (fig. 8). Sa matière et les détails de sa technique rappellent beaucoup la coupe également à pied, mais plus petite, ainsi que le vase à étrier que nous avons trouvés à Minet-el-Beida, en 1929 [3]. Des pièces analogues ou fort semblables ont été découvertes aussi à Enkomi en Chypre, comme j'ai pu m'en convaincre sur place [4]. C'est de là sans doute qu'elles sont parvenues à Ras-Shamra, sans que nous voulions exclure la possibilité d'une fabrication syrienne [5]. Cette dernière

musée et M. François Brockow, l'habile restaurateur, de leur aimable concours.

[1] Pour le décor voir A. Evans, *The Palace of Minos*, vol. I, fig. 192; pour la forme R. Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., fig. 318.

[2] Six vases du même type gisaient parmi la céramique en dehors de la jarre (pl. VII, 2, et 3).

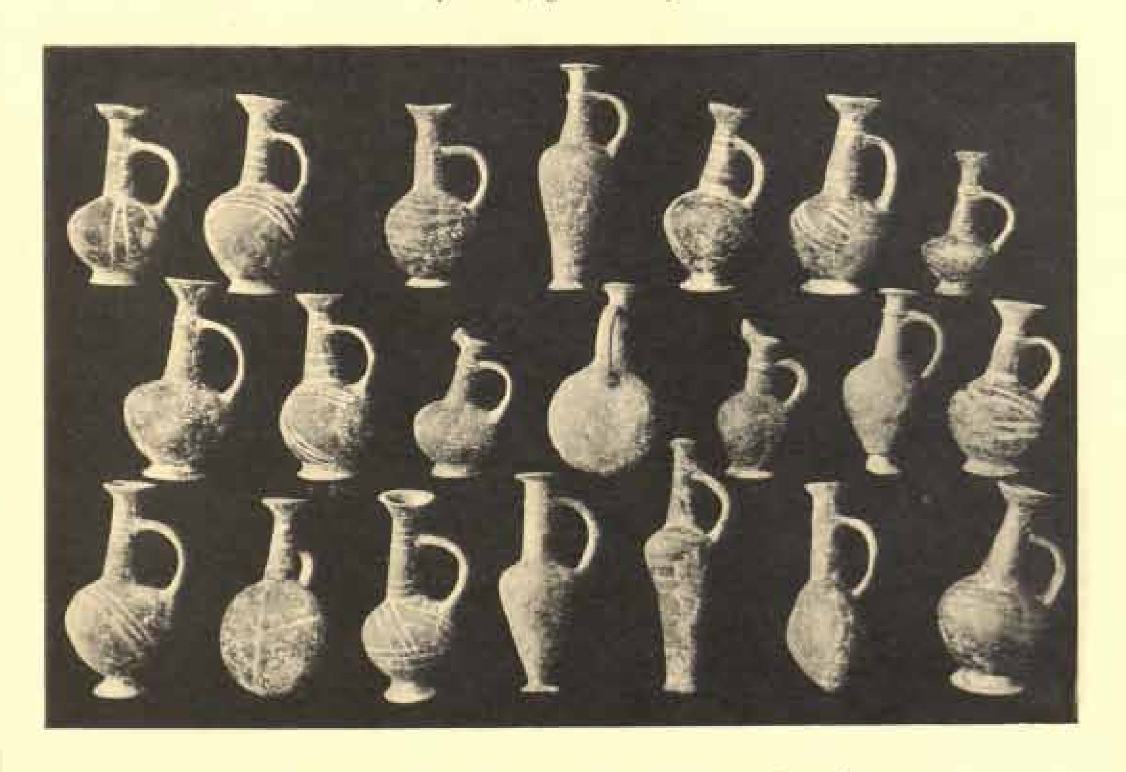
[3] Voir notre premier rapport, *Syria*, X, 1929, pl. LII, fig. 4, 6.

[4] Voir ma note dans *Syria*, XII, 1931, p. 65.

[5] En tout cas cela me paraît plus vraisemblable que d'admettre qu'elles viennent d'Égypte où l'on a trouvé également des faïences imitant des vases à étrier mycéniens,

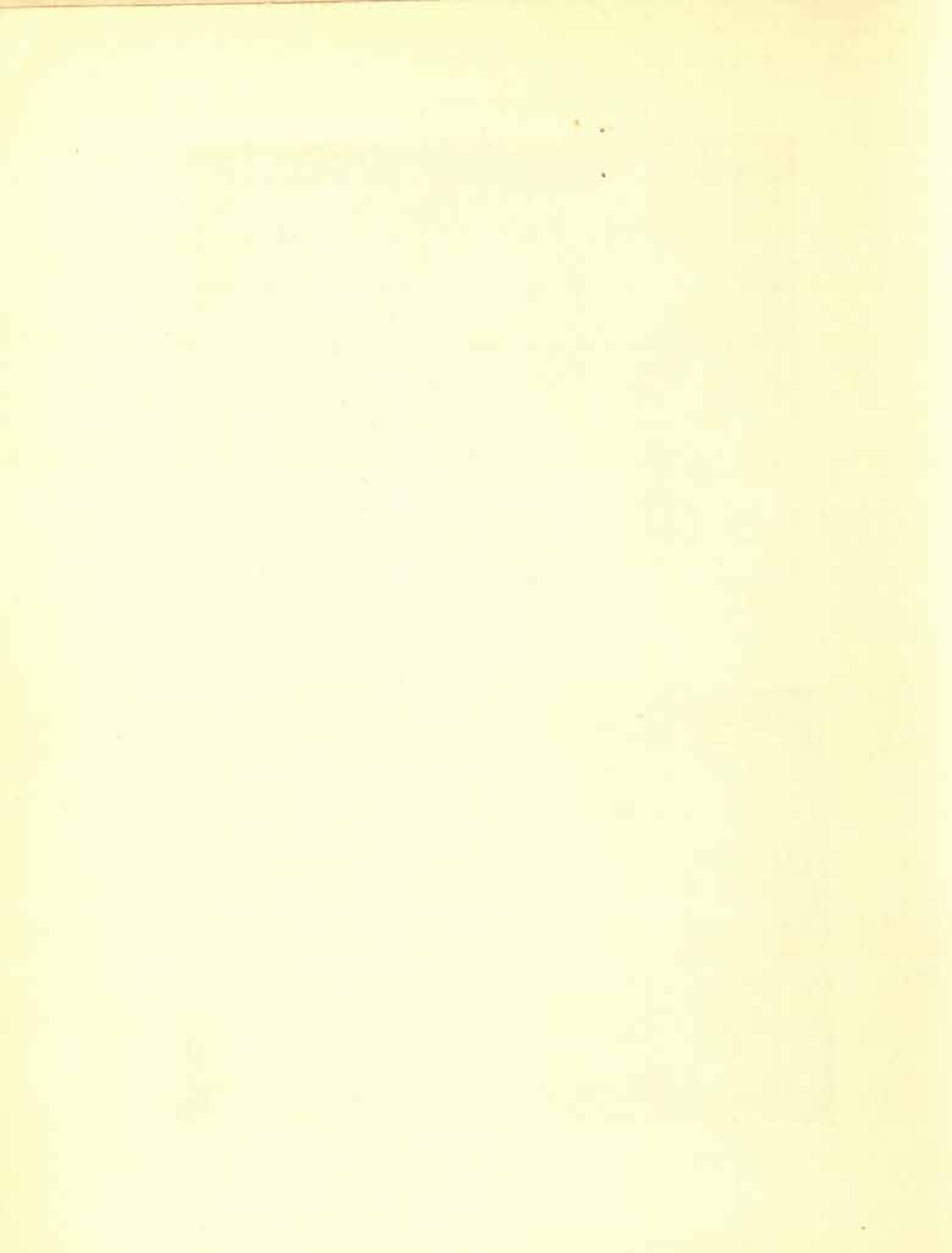


1. Vases trouvés dans la *cella* attenante à l'enceinte aux cuves de pierre (Env. 1/5 grand. nat.).



2. Bilbils du dépôt à l'enceinte (env. 1/4 grand. nat.).

MINET-EL-BEIDA.



me semble vraisemblable pour les deux belles olives plan-convexe en pâte bleue perforées dans le sens de la longueur qui gisaient parmi les vases du même dépôt (pl. V, 3 et 5). L'une figure en creux une divinité masculine debout coiffée d'une haute tiare ornée par devant de l'uraeus qui rappelle la couronne blanche de la Haute Égypte. De cette tiare semble pendre presque jusqu'à terre un ruban ou fanon. De sa main gauche la divinité avance un bouclier, son bras droit est levé dans un geste menaçant. Dans le champ, à gauche de la divinité, le signe égyptien de la vie, en avant l'uraeus et en dessous le signe hiéroglyphique du collier symbolisant le dieu Seth[1]. Il s'agit donc ici sans doute de la même divinité dont nous avons trouvé en 1929, à Minet-el-Beida, la statuette de bronze rehaussée d'or et d'argent, aujourd'hui au Louvre, et que je suis tenté d'appeler Reshef[2]. La divinité féminine, figurée debout entre deux grands uraeus[3] sur la deuxième olive, est sans doute la parèdre du dieu. Son front est orné de l'uraeus, elle porte une



Fig. 5. — Col de vase en forme de tête grotesque (type d'Enkomi, Chypre) et idoles féminines peintes de type mycénien. Minet-el-Beida.

cf. D. Fimmen, *Die Kretisch-Mykenische Kultur*, p. 207, et H. R. Hall, *The civilisation of Greece in the bronze age*, p. 221, fig. 288.

[1] La présence de ce signe sur cette représentation du dieu Reshef (qu'on peut assimiler au Southek ou Seth des Égyptiens, cf. L. H. Vincent, *Le Baal cananéen et sa parèdre*, *Revue Biblique*, 1928, p. 512) fournit un argument nouveau en faveur de sa signification comme symbole de Seth, soutenue par Brugsch, Sethe, MM. Moret et Montet et mise en doute par Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 73.

[2] *Syria*, X, 1929, p. 289 et pl. LIII, et *Syria*, XII, 1931, p. 13.

[3] L'uraeus à gauche porte la couronne de la Basse Égypte.

longue robe qui laisse la poitrine à nu et tient de sa gauche le signe de la vie. En dessous le même hiéroglyphe.

Dans la partie supérieure du dépôt 213 qui présente les traces d'une destruction violente, gisait un petit masque humain en faïence (pl. VIII, 2). Par suite de la mutilation du nez et à cause de ses lèvres charnues on pourrait croire qu'il représente un nègre. A l'examiner de près on constate que ces caractères se retrouvent identiques sur les têtes féminines des rhytons en faïence d'Enkomi [1]. Ce sont les mêmes grosses lèvres, les mêmes yeux exorbités et la même manière de traiter les sourcils et les cheveux en bourrelet strié encadrant le visage. Je crois même pouvoir reconnaître dans le masque de Minet-el-Beida une réplique de la tête féminine qui orne le fameux vase en faïence trouvé par le docteur Andrae dans la capitale assyrienne à Assour (dans une couche qu'il date des XIV-XIII^e s.) et dont l'origine chypriote a été reconnue par R. Hall [2]. « Il est vraisemblable que ce produit de Salamis (Enkomi) a été transporté à Ras-Shamra et de là emporté à Alep et en Assyrie », disait M. René Dussaud dans sa note additionnelle à notre rapport de 1929 [3]. Pour ces relations commerciales entre Chypre et l'Assyrie *via* Ras-Shamra reconnues par le savant conservateur, peut-on demander confirmation plus heureuse que celle apportée par le masque de faïence trouvé cette année à Minet-el-Beida ?

Tout au fond de l'enceinte, où ils avaient échappé à la destruction et à la spoliation du dépôt, nous retrouvions plusieurs pendentifs en or de diverses formes munis d'annelets de suspension. Ils montrent la déesse nue depuis sa stylisation la plus simpliste jusqu'à sa représentation naturaliste (pl. IX, 1). Sur l'un d'eux elle est figurée debout posée sur un lion à l'épaule duquel les poils forment une sorte de rosace en étoile. Ce même signe se trouve aussi et au même endroit sur le lion du bas-relief de Beisan attribué au niveau de Thoutmès III et à l'art mitannien [4]. Il se rencontre bien plus tard encore dans l'art assyrien (VIII^e s.) sur les lions d'Arslan-Tash [5]. Ornée de la coiffure

[1] René Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, 2^e éd., fig. 177, et H. R. Hall, *Civilisation of Greece in Bronze Age*, p. 224, fig. 2?7.

[2] H. R. Hall, *l. c.*, p. 226, fig. 300. Les mesures de la pièce d'Assour m'ont été aimablement communiquées par M. Gadd, conservateur au British Museum. Elles concordent avec celles du masque de Minet-el-Beida.

[3] *Syria*, X, 1929, p. 298.

[4] Dr. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie orientale*, II, p. 1047.

[5] Contenau, *Manuel*, III, p. 1219. — Il faut rapprocher ici sans doute aussi les lions de



1. Jarre de type vase à étrier du dépôt à l'enceinte (env. 1/5 grand. nat.).

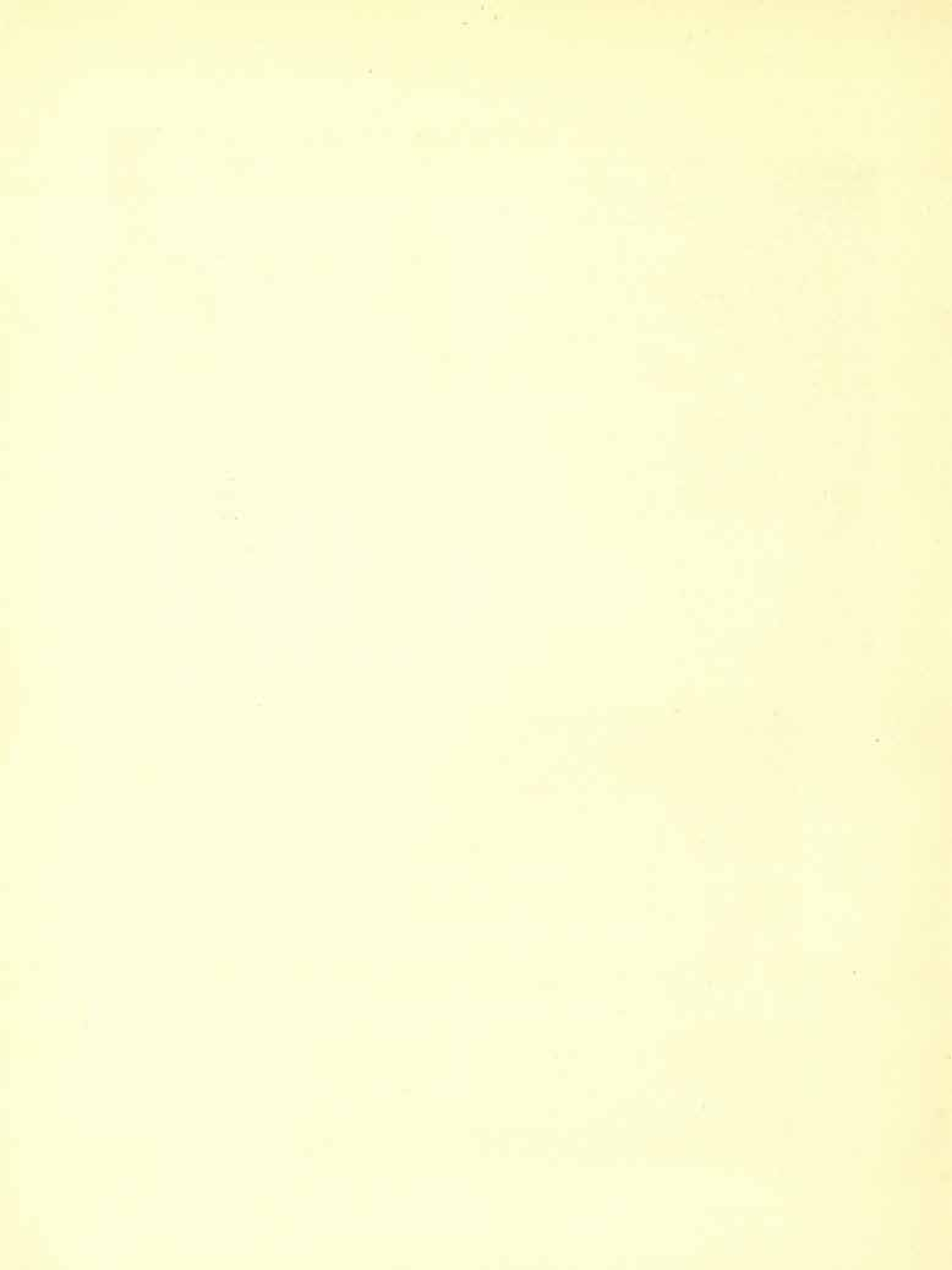


2. Bilbils, vases en terre cuite et en albâtre du dépôt à l'enceinte, en place.



3. Bilbils, vases en terre cuite et albâtre *in situ* du dépôt à l'enceinte.

MINET-EL-BEIDA.



hathorienne, la déesse soulève dans chaque main un bouquetin qu'elle saisit par les quatre pattes réunies[1]. Deux grands serpents, dont les corps devaient se croiser derrière son dos, se dressent des deux côtés de la déesse ; ils semblent marquer son caractère chthonien et l'apparenter à la déesse dite Qadesh[2]. On pense évidemment aussi aux fameuses déesses enlacées de serpents de Cnosse. Mais par opposition à celles-ci qui sont décemment vêtues d'une longue robe ne laissant échapper du corsage que leur poitrine, les déesses de Minet-el-Beida sont toutes nues. L'artiste a voulu visiblement insister sur leur caractère de déesses fécondes en indiquant le triangle sexuel, détail qui n'est omis sur aucun des pendentifs même les plus simplifiés. Dans le champ, des points parfois entourés d'un cercle de points plus petits désignent sans doute des astres et remplacent l'indication du ciel figuré différemment, selon la formule crétoise et mycénienne, sur l'ivoire de la tombe III au-dessus de la déesse-mère aux bouquetins[3].



Fig. 6. — Autel à libation (?), avec rigoles, en pierre de taille de Minet-el-Beida.

Zendjirli (*Art hittite*, XIVe-XIIe s.) qui portent également sur l'épaule deux traits croisés en X (cf. E. Pottier, *Art hittite*, pl. V, fig. 65, p. 54 et 55, fig 63, 64). A ce propos, M. G. Chenet me rappelle la rosace qui figure aussi sur le front de chacun des quatre taureaux d'un très curieux chapiteau conservé au Sérail de Lattaquié et qui est antique.

[1] Sur un autre pendentif, mutilé celui-ci, la déesse saisit les bouquetins par les pattes de derrière et les laisse pendre la tête en bas.

[2] A. Lods, *Israël*, p. 54. — M. Muller, *Asien u. Europa*, p. 314. — A Chypre aussi le serpent jouait un rôle dans le culte de l'âge du bronze, voir les découvertes de M. Dikaios dans la nécropole de Vounous. *Illus. London News*, du 5 décembre 1931.

[3] René Dussaud et F. A. Schaeffer, *Ivoires d'époque mycénienne trouvés dans la nécropole de Ras-Shamra*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1930, II, p. 1 et *Syria*, 1929, pl. LVI.

Trois techniques : le repoussé, le poinçonné et la ciselure ont concouru à l'exécution de ces délicats travaux d'orfèvrerie antique dont l'origine syrienne me semble indiquée par leur style composite avec prépondérance de l'influence égyptienne toutefois.

Nous ne devrions pas hésiter à reconnaître dans ces représentations divines Astarté, dont nous avons trouvé en 1929 à Minet-el-Beida une image en or fort semblable à côté du beau Reshef rehaussé d'or et d'argent (cf. *Syria*, X, 1929, pl. IV, 2). Cependant les tablettes de Ras-Shamra nous révèlent un panthéon très riche avec plusieurs déesses dont les noms et les attributs se ressemblent, comme Asharat, Anat, Astarté, de sorte qu'il me semble prudent d'ajourner encore l'identification iconographique des pendentifs trouvés cette année.

Pour l'interprétation de l'ensemble de cette trouvaille il convient de rappeler qu'aucun ossement humain n'y est apparu. Nous n'avons donc pas affaire à une tombe, à moins qu'il ne s'agisse d'un dépôt confié à la terre en faveur d'un mort et dont nous retrouverons peut-être le caveau plus tard. Dans ce cas, il s'agirait sans doute de la tombe d'un personnage féminin de distinction, princesse ou prêtresse, à en juger par la qualité et le nombre des offrandes où la parure, et parure au symbolisme religieux très net, prédomine à l'exclusion de toute arme. Cependant, sauf au nord et à l'ouest, où j'ai dû arrêter les fouilles à 10 mètres environ de l'enceinte, il y a peu d'espoir de trouver assez proche un caveau funéraire.

N'oublions pas de remarquer que depuis la découverte des 4 grandes tombes en 1928-1929 [1], et malgré l'étendue de nos fouilles qui couvrent à l'heure actuelle une superficie de 8.000 mètres carrés environ, dont la moitié au moins fouillée exhaustivement [2], nous n'avons trouvé aucune nouvelle sépulture à Minet-el-Beida. A la place où nous espérions en rencontrer, nous avions dégagé, en 1930, les singulières maisons garnies de nombreux dépôts et puits dont le caractère votif ne semble guère faire de doute [3], et cette année l'abondante série de nouveaux dépôts, les *cellae*, les sanctuaires à l'autel

[1] Cf. *Syria*, X, 1929, p. 16 et 285.

[2] En 1929 et 1930 nos moyens financiers ne nous avaient pas permis d'approfondir nos excavations au-dessous du niveau des tombes, excepté en quelques sondages, qui du reste n'avaient rien donné d'intéressant.

[3] Voir notre rapport dans *Syria*, 1931, p. 3.

Le présent Lexique est né d'abord du désir de rendre accessibles aux non-spécialistes les travaux des linguistes et des grammairiens.

La linguistique, science nouvellement constituée, s'est construit sa terminologie au hasard des découvertes et des inspirations, d'où une grande diversité et une grande incertitude, de nature à empêcher les profanes de comprendre les spécialistes et parfois les spécialistes eux-mêmes de s'entendre exactement entre eux.

Cet inconvénient s'aggrave du fait que souvent les mêmes termes sont employés, sauf de légères différences de forme, dans plusieurs langues avec des sens divers ou même opposés.

Il en résulte que deux tâches s'imposent : d'une part, définir avec précision le sens des termes employés, d'autre part, le fixer dans la mesure du possible en vue d'une unification.

Des efforts notables ont été faits en ce sens depuis un quart de siècle, soit avec la préoccupation de constituer une terminologie scientifique universelle, soit avec l'idée de faciliter dans les écoles l'apprentissage de la grammaire.

Ces efforts ne peuvent aboutir qu'une fois collationné et mis à jour le matériel de la terminologie actuellement usitée, et c'est précisément l'objet du présent Lexique.

Ce Lexique comprend, rangés alphabétiquement, les termes français les plus communément employés, avec les indications essentielles relatives à leur origine et leur histoire et les diverses acceptions qui leur sont données. Chaque terme est accompagné de sa traduction allemande (anglaise le cas échéant) ; les mots allemands sont repris dans un index alphabétique à la fin du volume.

Abréviation [*Kürzung*].

On emploie d'ordinaire ce terme pour désigner une réduction graphique (ainsi *etc.* pour *et caetera*), en réservant le terme d'abrègement* à ce qui est une réduction réelle.

Absolu [*Absolut*].

Qualifie, par opposition à relatif*, ce qui est considéré en soi ou se suffit à soi-même (gr. *autotelès*, lat. *absolutus*).

Une **construction absolue** est celle dont aucun terme ne se rattache grammaticalement au reste de la phrase : fr. *eux repus*, tout s'endort ; le grec a ainsi une construction au **génitif absolu**, le latin un **ablatif absolu**, d'autres langues un instrumental, un accusatif... absolus. Le **nominatif absolu** est un énoncé auquel le sujet parlant n'attribue aucune fonction syntaxique.

En phonétique, on appelle **finale absolue** la fin de mot coïncidant avec la fin de membre.

Les celtistes appellent **flexion absolue** celle que présentent en irlandais les verbes simples, par opposition à la flexion conjointe* des verbes composés.

Pour comparatif et superlatif absolus, verbe absolu, temps absolu, cf. chacun de ces mots.

Absolutif [*Absolutiv*].

Se dit quelquefois d'un terme de la phrase exclu du complexe syntaxique auquel le rattachent le sens et la grammaire : *votre ami*, je l'ai vu hier.

On appelle en sanscrit **adverbe absolutif** celui qui, formé de l'accusatif d'un nom verbal (type du latin *statim*), peut être considéré comme la fixation d'une construction absolue.

Dans le système de la conjugaison indo-iranienne, **le mode absolutif** est une sorte de gérondif invariable.

Absorption [*Absorption*].

Suppression d'un élément vocalique soit par disparition totale (syncope*), soit par passage à la fonction consonantique (samprasarana*).

Abstrait [*Abstrakt*].

Par opposition aux concrets*, on appelle **noms abstraits** ceux qui désignent des notions et non des êtres ou des objets ; ainsi *blancheur*, *pitié*.

Verbe abstrait ; cf. Verbe.

Acatalecte ou **Acatalectique** [*Akatalektisch*].

Vers ou membre métrique complet, par opposition à ceux qui dans certaines conditions peuvent être écourtés par le phénomène de la catalexe*.

DU MÊME AUTEUR :

MAROUZEAU (J.). **La linguistique ou science du langage**, 189 pp., 2 fig. et un tableau, *in*-12, 1921. . . . . **fr. 12 50**

Les sons (phonétique). — Les mots (vocabulaire ; leur forme : morphologie ; leur sens : sémantique). — La construction de la phrase (syntaxe). — L'expression de la pensée (stylistique). — Grammaire descriptive. — Grammaire historique. — Grammaire comparée. — Grammaire générale. — Les grandes lois du développement du langage. — Sciences auxiliaires. — Philologie ou étude des textes. — Histoire de la linguistique.

MAROUZEAU (J.). **La phrase à verbe « être » en latin**, VIII, 334 pp., *gr. in*-8, 1910. . . . . **fr. 60**

Constitution de la phrase attributive. — Valeur des différents ordres. — « Etre » verbe d'existence. — Ordres fixes. — Formes nominales de la conjugaison. — La phrase nominale pure. — Doublets du verbe être. — Place du verbe « être » dans les vers. — Place du verbe « être » dans la phrase. — Appendice historique. — Index.

Couronné par l'Institut. Prix Volney.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, ____________________

adresse ____________________ *à* ____________________

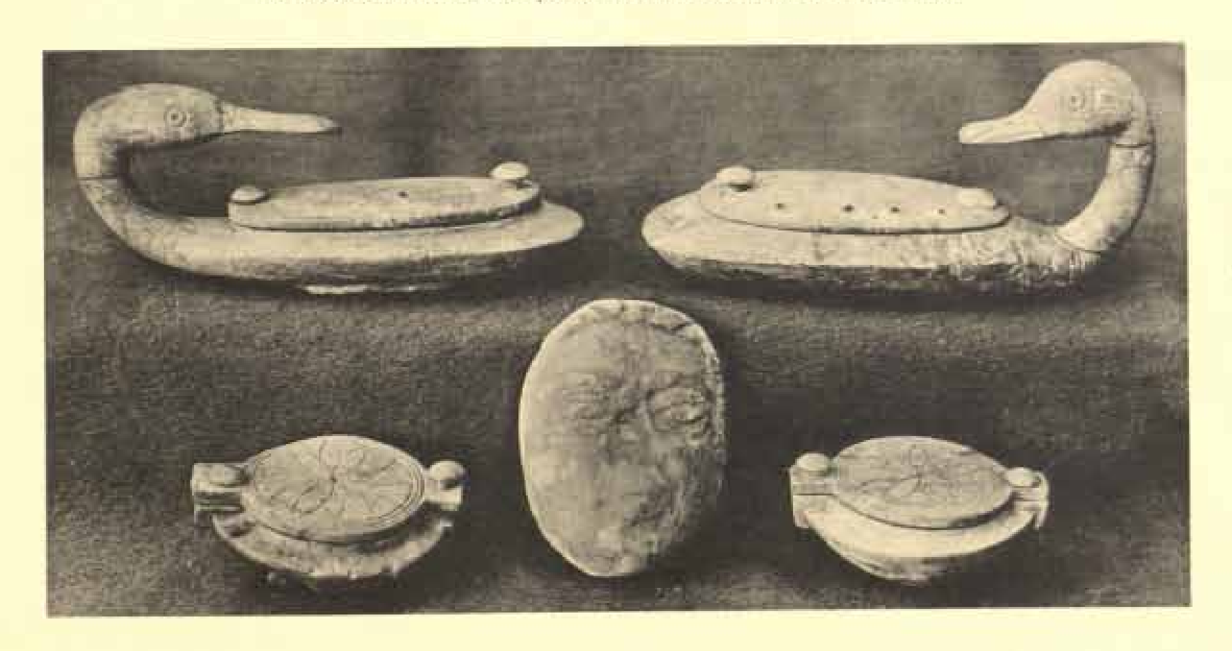
déclare souscrire à __________ *exemplaire*_ *du* **LEXIQUE DE LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE ET LINGUISTIQUE** *de* J. MAROUZEAU, *au prix spécial de souscription de* **40 fr.** *l'exemplaire.*

Date : ____________________

SIGNATURE :

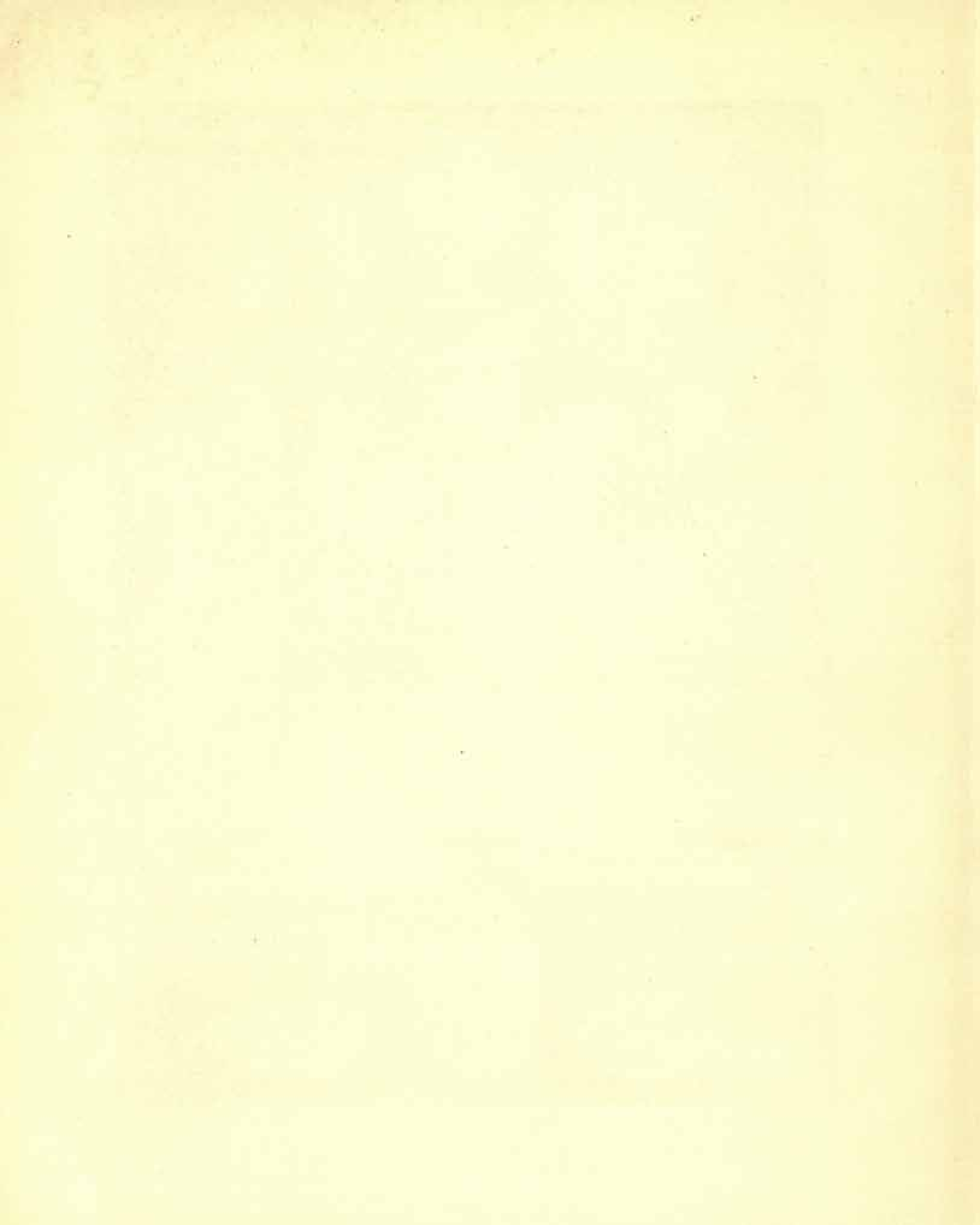
Établissements André BRULLIARD, Saint-Dizier (Hte-Marne). — 1932.

1. Vases en albâtre du dépôt à l'enceinte (env. 1/5 grand. nat.).



2. Boîtes à fard en ivoire et masque féminin d'un vase en faïence du dépôt à l'enceinte (env. 1/2 grand. nat.).

MINET-EL-BEIDA.



encore debout et la curieuse enceinte avec son riche contenu dont nous venons de parler. Il me semble de plus en plus que la nécropole de Minet-el-Beida était en même temps un lieu de culte. Ce n'est en tout cas pas une nécropole ordinaire. La construction très soignée et la richesse des tombeaux qu'elle contient, desquels nous avons déjà rapproché les tombes royales de Zafer Papoura en Crète, permettent de croire que des personnages très importants, des princes ou des rois de Ras-Shamra y avaient été enterrés. Or, l'on sait qu'à



Fig. 7. — Partie supérieure d'un grand vase peint de Minet-el-Beida (trouvaille isolée).

cette époque les rois orientaux, qui exerçaient en même temps le pouvoir temporel et spirituel, étaient à la fois rois et grand-prêtres. Après leur mort ils furent divinisés, si même ils n'étaient pas considérés comme dieux de leur vivant déjà. Rien d'étonnant à ce que leur tombe fût devenue le centre d'un lieu de culte et que leur caveau funéraire eût été surmonté d'un sanctuaire [1] et entouré de toute une série de constructions votives. C'était ici que devaient avoir lieu les cérémonies aux âmes des morts, « aux rephaïm », dont parlent justement les tablettes de Ras-Shamra, cérémonies durant souvent plusieurs

[1] A ce sujet je rappelle le récent dégagement près du palais de Cnosse d'une tombe royale avec sanctuaire (temple-tombe) qui, d'après Sir Arthur Evans, servait au culte posthume du prince; voir *Illustrated London News*, 26 septembre 1931.

jours et se renouvelant à intervalles réguliers [1]. Nous comprendrons mieux dorénavant les nombreux et parfois très riches dépôts qui ont été confiés à la terre tout autour des tombes et des constructions adjacentes. Dans la dernière campagne, nous en avons trouvé plus de 400. Qu'une partie de ces dépôts, notamment ceux qui avaient été enfouis assez loin des tombes, dans ou près des petits sanctuaires dégagés cette année, se rattachaient peut-être moins aux cultes des princes défunts qu'à d'autres idées religieuses, cela est parfaitement possible. J'ai l'espoir que nos fouilles futures nous fourniront des éclaircissements à ce sujet. Dès maintenant, cependant, il convient d'envisager la possibilité d'un rapport à Minet-el-Beida entre le culte des morts et celui de la fertilité. En effet, un grand nombre des dépôts dégagés, notamment ceux avec conduits en pierre ou en terre cuite aboutissant parfois à un puits ou à un faux puits, lequel très souvent contenait quelques vases intentionnellement enfouis, répondent exactement au procédé magique pour faire pousser les plantes dont une des tablettes de Ras-Shamra nous donne la formule. M. Virolleaud la traduit comme suit : « Mets dans la terre des pots (*ddim*). Verse jusqu'au cœur (littéralement jusqu'au foie) de la terre le *slm* (en hébreu *shelem*, sorte d'offrande mal déterminée

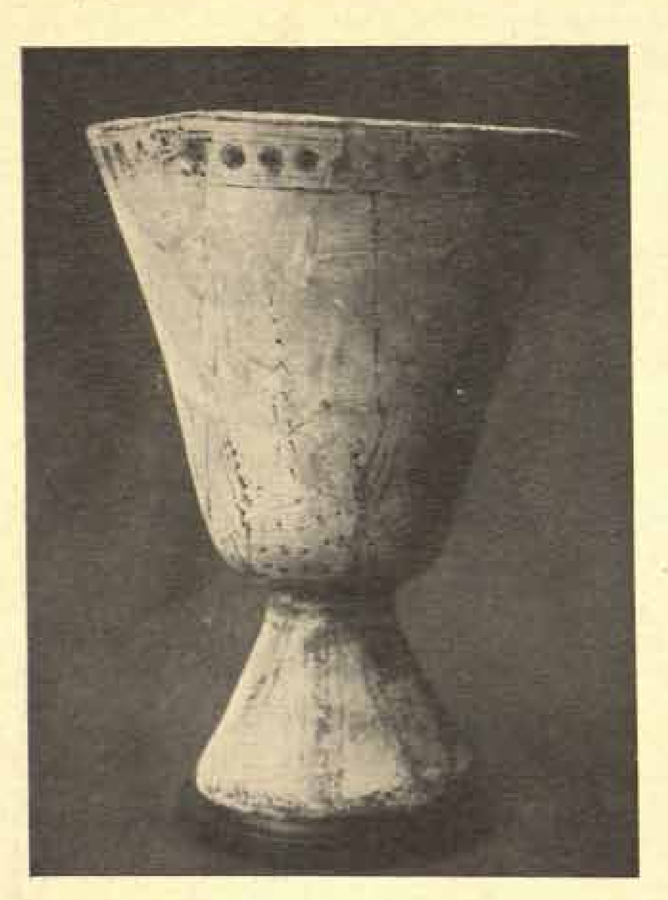


Fig. 8. — Grande coupe de faïence du dépôt à l'enceinte.

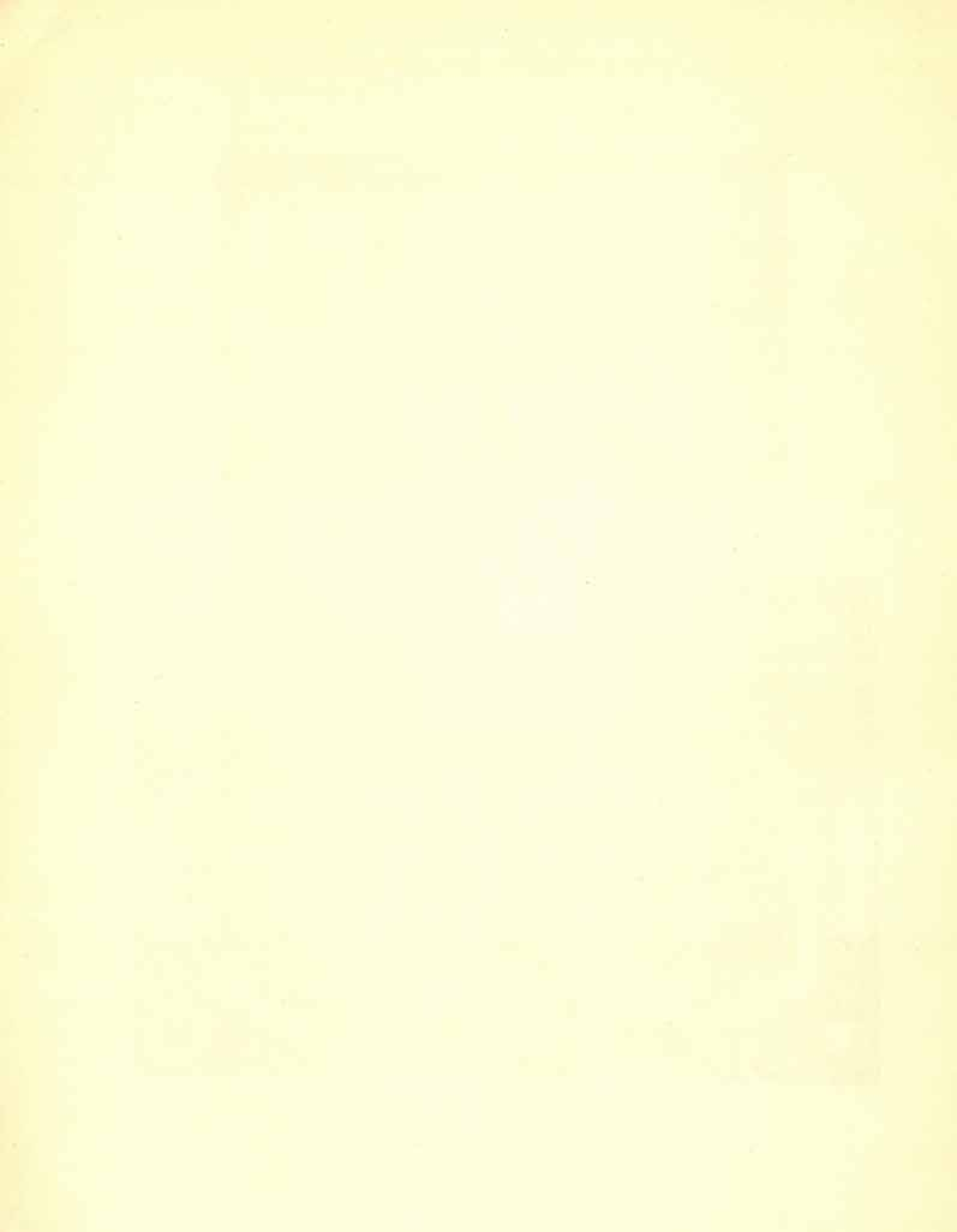
[1] Charles Virolleaud, *Le déchiffrement des tablettes alphabétiques de Ras-Shamra*, *Syria*, 1931, p. 23.



1. Pendentifs en or du dépôt à l'enceinte (3/4 grand. nat).

2. Colliers du dépôt à l'enceinte et divers objets de parure de Minet-el-Beida et de Ras Shamra (env. 1/3 grand. nat.).

MINET-EL-BEIDA ET RAS SHAMRA.



jusqu'ici et qui doit être une offrande liquide, étant donné le verbe employé : verser, *libare*). Verse jusqu'au cœur (foie) des champs l'*arbdd* » (mot nouveau, d'origine non-sémitique sans doute, et désignant, vu son parallélisme avec *slm*, une autre offrande liquide).

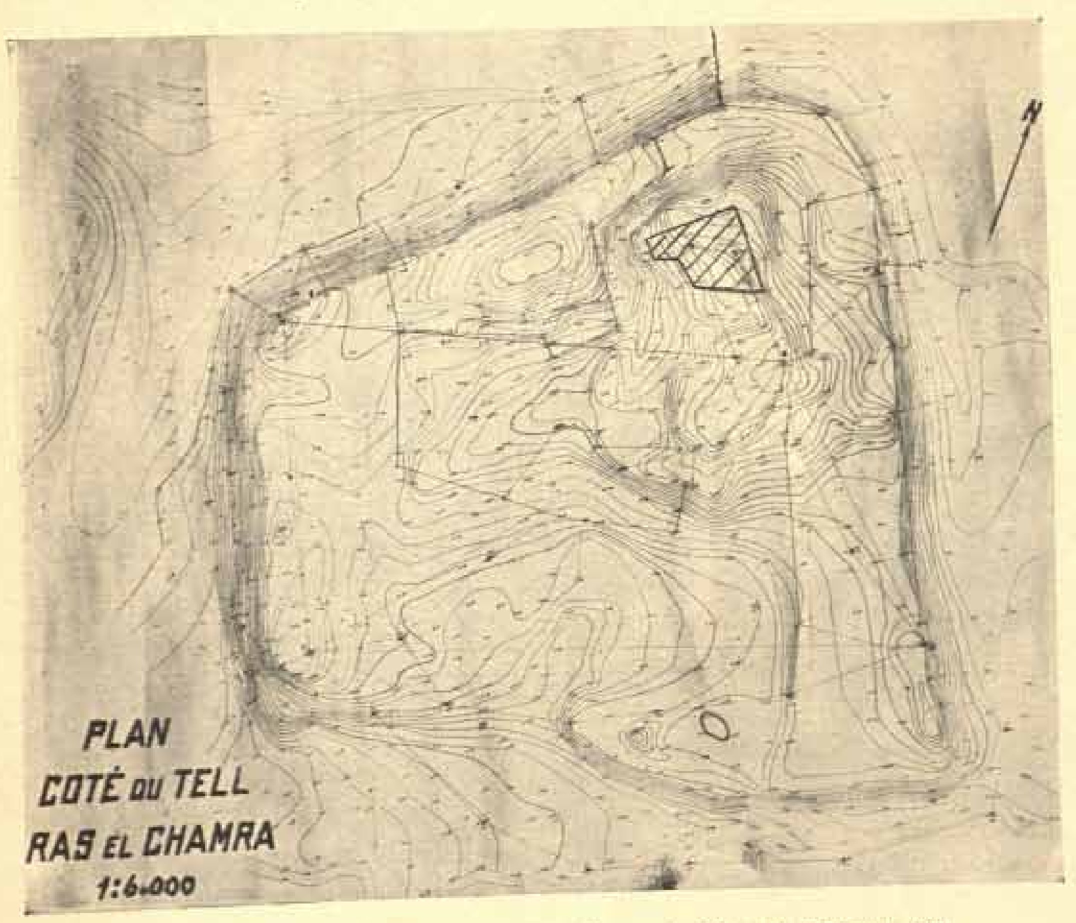


Fig. 9. — Photographie du plan du tell de Ras-Shamra, levé Spassof, printemps 1931.

Ces deux opérations — ou cette double opération — observe M. Virolleaud, devaient avoir pour effet de hâter la pousse des plantes, car il y a ensuite : « Si tu fais cela, ton arbre (collectif pour tes arbres) sera avec moi, c'est-à-dire sans doute : je prends tes arbres sous ma protection. »

Quant à la date à appliquer aux nouvelles trouvailles de Minet-el-Beida, un examen même superficiel de la poterie de type chypriote et mycénien, des albâtres et des bronzes, permet de reconnaître qu'elles appartiennent, à part

quelques pièces peut-être plus anciennes encore, aux XV^e-XIII^e siècles avant notre ère. Mais n'est-il pas possible d'arriver à une plus grande précision chronologique ? Si nous ne répondons pas par l'affirmative dès maintenant, du moins pouvons-nous indiquer déjà les éléments pour la discussion du problème. Nous avons, en effet, pu établir cette année avec certitude, que la nécropole de Minet-el-Beida avait subi une première dévastation et qu'elle avait continué par la suite à être utilisée un certain temps, peut-être moins comme nécropole que comme lieu de culte. Nos constatations à ce sujet paraissent formelles : toutes les constructions qui jadis devaient dépasser le sol présentent les traces d'un fort incendie et d'une destruction systématique ; les caveaux avaient été violés et dévalisés, les ossements brisés et abandonnés dans le plus grand désordre. L'enceinte dégagée cette année avait été détruite aussi ; les pierres sont rougies et en partie même calcinées par le feu ; une épaisse couche de cendres dans lesquelles gisaient des restes de bijoux en or et argent déformés par la violence du feu, couvre l'intérieur de l'enceinte ayant heureusement préservé la partie de son riche contenu gisant en-dessous. Puis l'enceinte a été refaite exactement sur le plan de l'ancienne, mais à un mètre plus haut et munie à ses angles des curieuses cuves en forme d'entonnoir fermé qui dépassaient peut-être jadis le sol pour recevoir les libations. Le jour où nous pourrons décider à quel événement de l'histoire de Ras-Shamra se rattache la première destruction de sa nécropole royale, il sera possible de préciser la date des trouvailles de Minet-el-Beida en distinguant lesquelles sont antérieures et lesquelles postérieures à cet événement. Ce qui est certain, dès maintenant, c'est que la nécropole a été abandonnée dès le XII^e siècle ; aucun vestige de l'âge du fer n'y a été recueilli [1].

*
* *

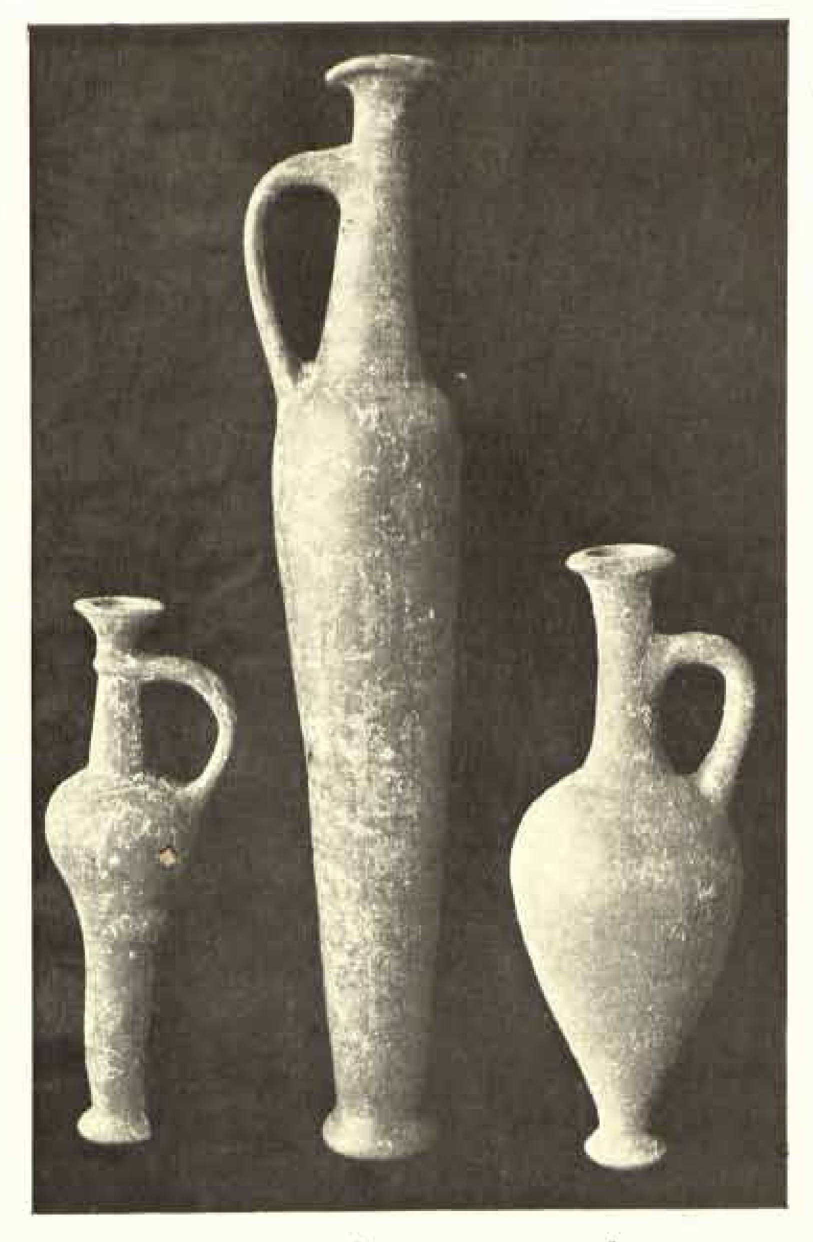
Le principal effort de la mission, cette année encore, a porté sur le tell de Ras-Shamra. J'ai tenu, avant que les fouilles n'en modifient l'aspect, à faire

[1] Quelques-uns des vases les plus récents de Minet-el-Beida semblent annoncer le style géométrique, (voir par exemple, fig. 7, à rapprocher du vase de Taanack, publié dans R. Dussaud, *Civilis. préhelléniques*, 2^e éd., fig. 219 et celui de Gézer, cf. Macalister, t. II, p. 163. Le décor au poisson dans une métope encadrée par des traits droits et ondulés est connu déjà à Suse II, comme M. E. Pottier a bien voulu me le faire remarquer (cf. *Corp. Vas. Ant.* Louvre, I cb, pl. 1, 2 et 6, ainsi que Contenau, *Manuel*, I, fig. 233).



1 2 3

1. Trois types de poignard de Minet-el-Beida (1 et 3) et de Ras-Shamra (2). Env. 1/3 gr. nat.



1 2 3

2. Vases allongés du dépôt à l'enceinte de Minet-el-Beida (1, terre des bilbils ; 2, terre rouge lustrée ; 3, terre chamois lissée). Env. 1/2 gr. nat.

MINET-EL-BEIDA ET RAS-SHAMRA



établir par un géomètre expérimenté un levé précis de l'éminence et de ses environs immédiats, travail qui a été achevé avec succès par M. Spassof, attaché temporaire à la mission [1]. Nous donnons (fig. 9) une photographie très réduite de ce plan, la partie du tell actuellement fouillée jusqu'au 2e niveau est indiquée en hachure. Le diamètre S.-N. du tell est de 600 m., son diamètre



Fig. 10. — Enlèvement d'une grande table de pierre gisant à la base du 1er niveau et au-dessus de la nécropole du 2e niveau de Ras-Shamra.

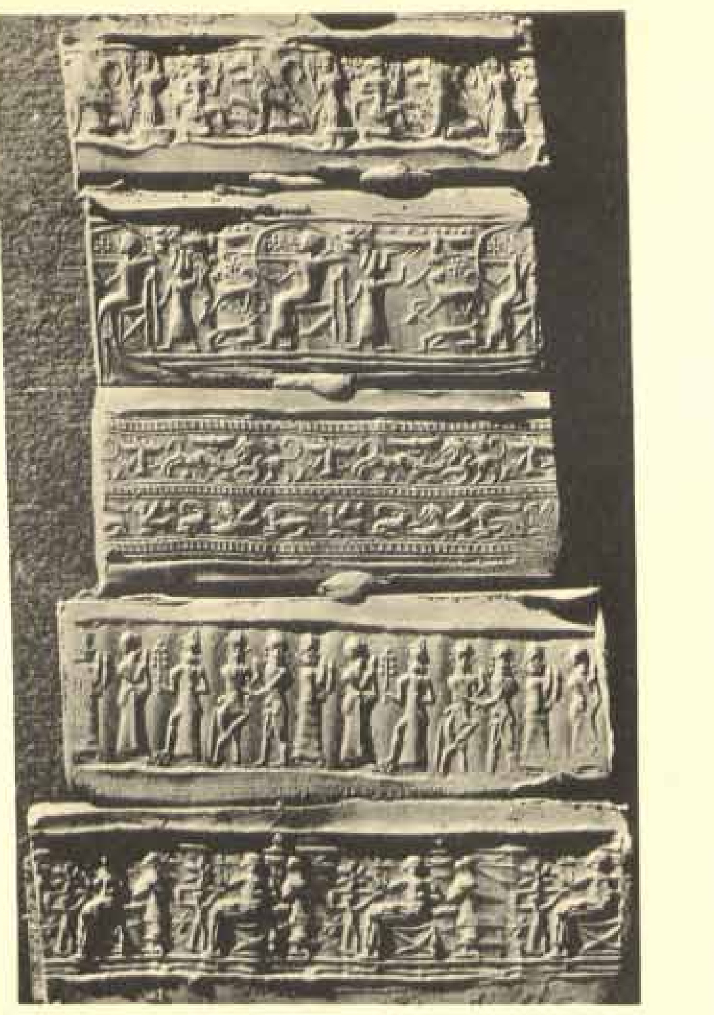
E.-O. de 580 m., sa superficie de 360.000 mq. ou de 36 ha. environ. Sa forme générale se rapproche d'un trapèze. Les remparts renforcés aux angles d'ouvrages importants se distinguent encore nettement sur le terrain à la périphérie Nord. Nos fouilles ont attaqué l'extrémité N.-E. du tell, vers l'endroit où il atteint une altitude de 30 m. au-dessus de la mer et de 22 m. au-dessus du niveau du terrain environnant.

[1] Je remercie ici tout particulièrement M. Badih el Khazen, directeur des Travaux publics, pour son aimable concours.

M. Dussaud ayant insisté sur l'opportunité d'explorer tout spécialement cette année le 2e niveau dont l'étude est décisive, en effet, pour établir la chronologie des couches supérieures du tell, j'ai suspendu provisoirement la suite du dégagement du temple [1] pour installer un vaste chantier dans le terrain où l'an dernier nous avions recueilli les premiers documents antérieurs au XIVe siècle (pl. XV, 3). Sur toute l'étendue de notre excavation, longue de 100 m., large de 60, la stratigraphie reconnue en 1930 a pu être vérifiée et confirmée. Dans la couche supérieure, jusqu'à 1 m. 50 de profondeur maxima, nous trouvions des dépôts analogues à ceux de Minet-el-Beida composés de vases, ici cependant moins riches et moins variés, de mortiers et de poids en pierre ou de quelques bronzes (pl. X, 1, la pièce du milieu). Dans la même couche se rencontrent des installations rituelles (vasques, cuves, tables de pierre) qui sont peut-être en relation avec le temple voisin du XIVe siècle (fig. 10). Plus bas la terre devient jaunâtre, très tassée et presque stérile. Cette strate sépare la couche supérieure du tell, ou 1er niveau, du 2e niveau. Le 2e niveau à l'endroit de nos fouilles actuelles est occupé par une antique nécropole où des sépultures s'étagent à différentes hauteurs depuis 2 m. jusqu'à 10 m. de profondeur et davantage, indice d'une longue utilisation (pl. XVII). Dans les couches supérieures gisent les sépultures individuelles ou les inhumations de 2 à 3 corps avec un mobilier réduit (fig. 11). Plus bas apparaissent de véritables charniers, fosses profondes à orifice bordé de grosses dalles et remplies d'une terre à l'aspect de cendre grise ou noirâtre (pl. XV, 1). Les corps, accompagnés de leur mobilier funéraire, y étaient entassés, tantôt sans ordre apparent, tantôt par lits superposés séparés par des couches stériles. L'une de ces fosses contenait plus de 40 individus; nous l'avons fouillée jusqu'à 10 m. de profondeur sans atteindre encore le fond.

L'élément dominant du mobilier funéraire est la céramique, cependant le bol chypriote classique qui caractérise le premier niveau de Ras-Shamra fait ici complètement défaut. Les types appartiennent à la céramique dite cananéenne de la première moitié du IIe millénaire dont l'aire de dispersion passait jusqu'ici pour embrasser la Palestine et la région libanaise, mais que nous voyons s'étendre maintenant jusqu'à la Syrie du N. A eux se joignent quelques vases

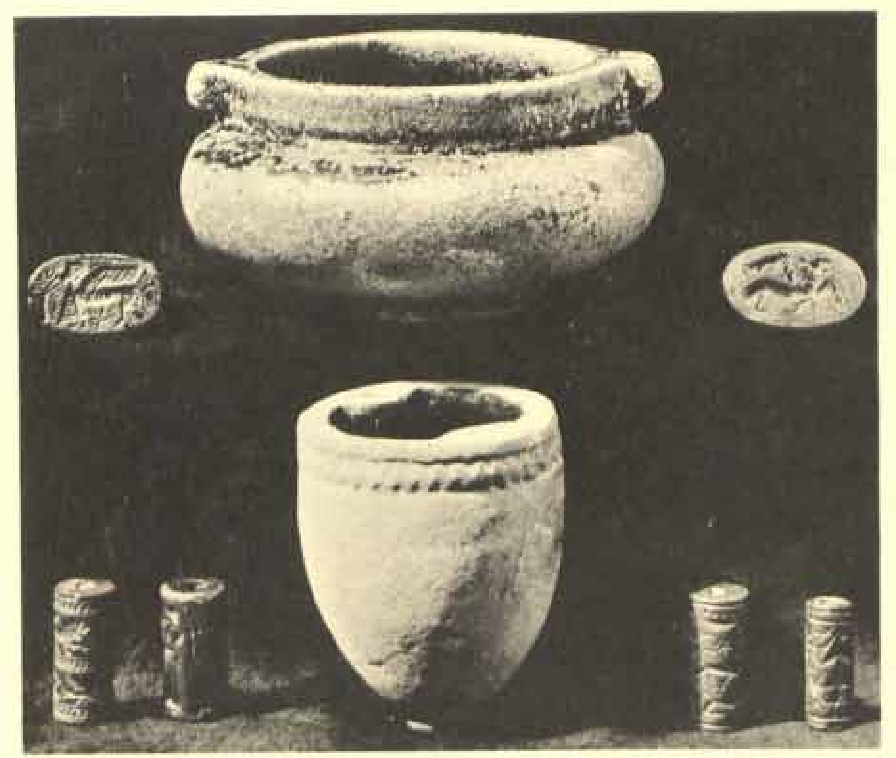
[1] Cf. notre rapport de 1930, *Syria*, XII, 1931, p. 8 et suiv.



1. Empreintes de cylindres de Minet-el-Beida et de Ras Shamra (env. grand. nat.).

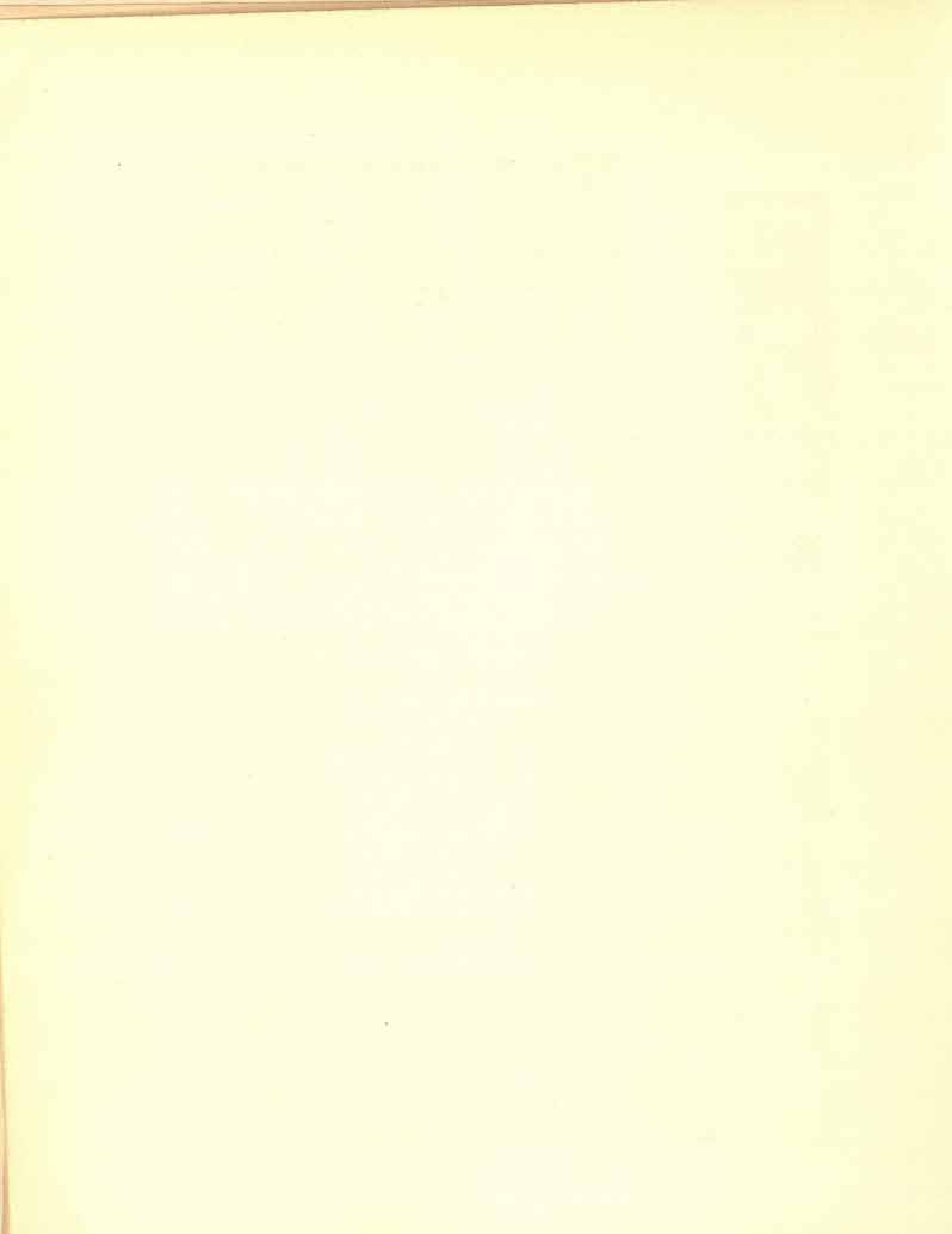


2. Scarabées de la nécropole du 2e niveau de Ras Shamra (env. grand. nat.).



3. Vases en faïence de la nécropole du 2e niv. de Ras Shamra, cartouches de bagues en argent et cylindres de Minet-el-Beida (4/5 grand. nat.).

MINET-EL-BEIDA ET RAS SHAMRA.



importés de Chypre au Moyen Bronze (pl. XII, 2). Je réunis sur la figure 12 quelques types de ces poteries d'après des dessins de M. Georges Chenet, d'autres sont donnés sur la planche XII. On les attribuera aux XIXe-XVIe siècles avant J.-C. par rapprochement avec les poteries analogues ou fort semblables trouvées au Liban à Kafer Djarra près de Sidon [1], à Byblos dans les tombeaux royaux et les tombes privées contemporains de la XIIe dynastie [2]; en



Fig. 11. — Sépulture-type des couches supérieures du cimetière du 2e niveau de Ras-Shamra.

Palestine à Beth Shemesh dans le cimetière du Moyen Bronze [3], ainsi qu'à Gézer [4].

Pour justifier la limite inférieure de la date indiquée, je signale la tombe 83 du cimetière qui n'était qu'à 2 m. 40 de profondeur. Nous en retirions un scarabée du type hyksos (pl. XI, 2), qui porte un cartouche donnant le nom de 'Anra', répété aussi deux fois en dehors du cartouche. Celui-ci est surmonté du disque ailé et du fétiche d'Osiris à côté duquel on lit deux fois le nom de N(e)ra', qui n'est sans doute qu'une abréviation du précédent. Le nom du personnage ainsi désigné comme roi est mentionné sur de nombreux

(1) Au musée de Beyrouth, non encore publiées (fouilles Guigues).

(2) Montet, *Byblos et l'Égypte*, pl. CXVIII, 800; CXXIV; CXLVII, 932.

(3) Elihu Grant, *Beth Shemesh*, 1929, p. 125-131.

(4) Macalister, *Gezer*, III, pl. LX-LXIII.

scarabées de l'époque hyksos trouvés en Basse-Égypte [1]. En Palestine aussi on en a signalé : à Gézer, à Jérusalem, à Megiddo, à Jéricho et ailleurs [2] ; c'est

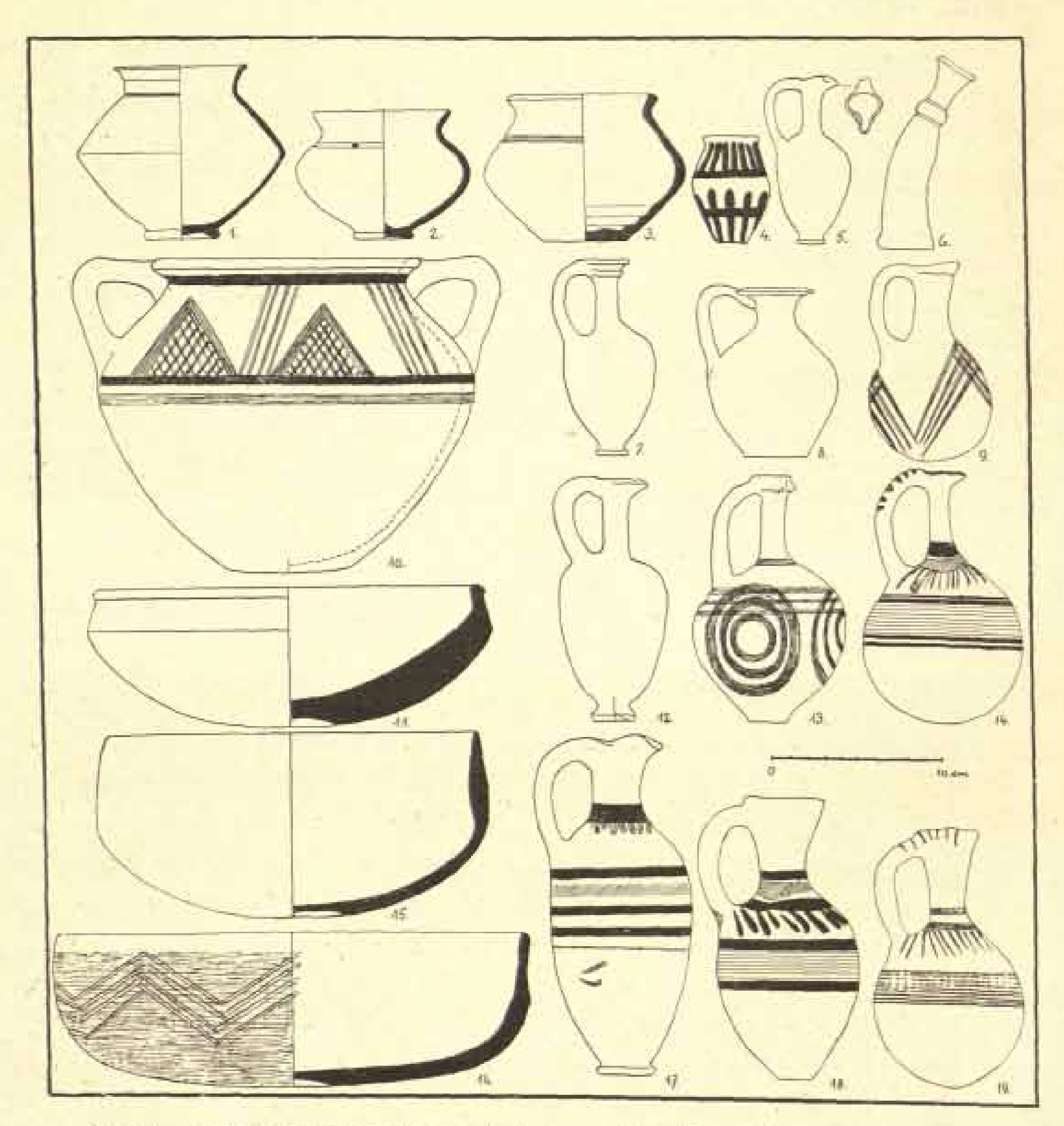
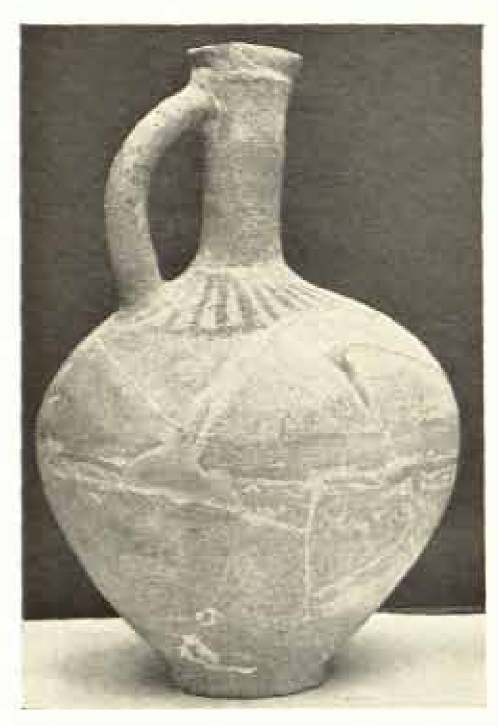


Fig. 12. — Types de vases des sépultures du 2e niveau de Ras-Shamra (dessins de G. Chenet).

[1] Newberry, *Seals* dans *Catalogue général du Musée du Caire*, p. 99, pl. XI; p. 248, pl XI. — Flinders Petrie, *Naqada and Ballas*, pl. LXXX, 45.

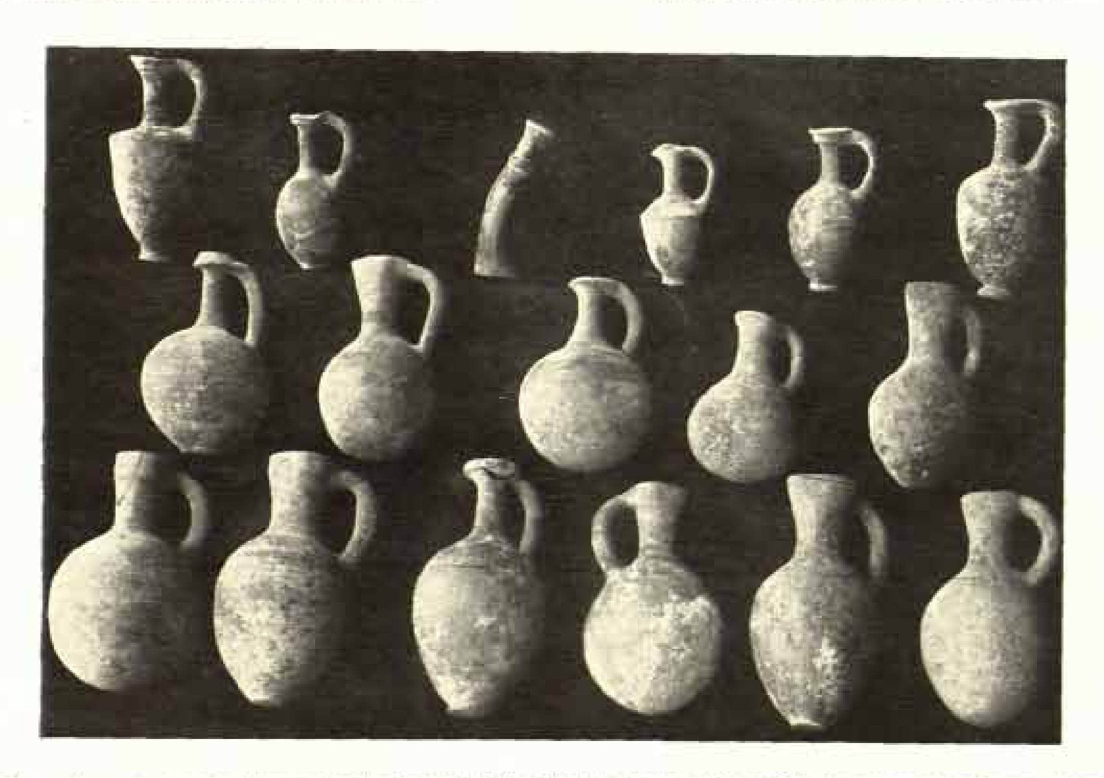
[2] R. Weil, *La fin du Moyen Empire égyptien*, p. 731. — Olmstead, *History of Palestine and Syria*, fig. 55.



1. Cruche en terre cuite verdâtre avec collerette peinte en violet de la tombe 99 du 2e niv. de Ras-Shamra. Env. 1/3 gr. nat.



2. Cruche en terre cuite chamois peinte en brun du type du moyen bronze chypriote provenant d'une tombe du 2e niv. de Ras-Shamra.



3. Types de vase des sépultures du 2e niveau de Ras-Shamra (terre cuite noire ou rouge lustrée, ou chamois avec peinture en rouge et noir). 1/5 gr. nat.



dans ce groupe palestinien des scarabées au nom d'Aura', faits en dehors de l'Égypte (les signes a, n et r sont très déformés), que je classerai volontiers le scarabée de Ras-Shamra. Chronologiquement il doit appartenir à l'extrême fin de l'époque hyksos, au xvi^e siècle sans doute. Peut-être devons-nous attribuer une date plus récente encore à la poterie de la tombe 99 qui ne gisait qu'à 2 m. 20 de profondeur et qui, parmi d'autres vases, contenait la cruche peinte pl. XII, 1, si semblable aux cruches de la tombe I de Qatna[1] que M. Dussaud attribue au xv^e siècle[2].

Quant aux objets en bronze qui se trouvaient dans les tombes du 2^e niveau de Ras-Shamra, ils se distinguent aussi nettement des objets analogues du 1^{er} niveau. Ce sont des haches d'armes du type syrien à « fenêtres », pl. XIII, 4, des poignards à rivets, pl. XIII, 5 et 6, des lances à douille, pl. XIII, 1 et 2, des épingles à tête côtelée ou renflée et à col percé ou muni d'une collerette, pl. IX, 2 et XIII, 3, des bracelets et anneaux de jambes. Dans la plupart des tombes nous recueillions, en outre, de grandes lames de silex et plusieurs éléments de faucilles en silex denté qui s'engageaient jadis dans une monture de bois[3], outil primitif à côté des faucilles de bronze si nombreuses dans le 1^{er} niveau de Ras-Shamra. On voit qu'au 2^e niveau le bronze ne servait qu'à la confection des armes et des parures, l'outillage agricole était encore fait des matériaux primitifs qu'on utilisait depuis l'époque néolithique[4].

Les couches inférieures du 2^e niveau de Ras-Shamra seraient donc contemporaines des XII^e et XIII^e dynasties égyptiennes, soit en chiffres des xx^e, xix^e, xviii^e et xvii^e siècles avant J.-C., les couches supérieures de l'époque des Hyksos et des débuts de la XVIII^e dynastie. N'oublions pas que nous possédons un utile *terminus post quem* pour la durée du cimetière installé dans le 2^e niveau dans le fait qu'il était désaffecté lorsqu'on a construit sur son emplacement le

[1] Du Mesnil du Buisson, *Les ruines d'el-Mishrifé*, *Syria*, 1927, fig. 47 et pl. VIII, XI.

[2] René Dussaud, *Observations sur la céramique du II^e millénaire*, *Syria*, 1928, p. 135.

[3] Pour la forme de ces montures voir les trouvailles égyptiennes, cf. Fl. Petrie, *Kahun, Gurob et Hawara*. Voir à ce sujet aussi les articles de M. G. Chenet, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1931, n^{os} 1 et 11.

[4] Là, où il pouvait avantageusement remplacer le métal, l'outillage primitif s'est conservé dans ces pays d'Orient jusqu'à nos jours par exemple les traineaux de bois munis de lames de silex pour battre le blé ou hacher la paille, utilisés encore couramment en Syrie et dans tout l'Orient.

sanctuaire, ses dépendances et la bibliothèque des xv^e^ et xiv^e^ siècles. A cette occasion plusieurs tombes ont été détruites ou coupées par les tranchées creusées pour asseoir les fondations des nouvelles constructions. Or, les fouilleurs s'étaient pourtant donné la peine de rassembler les ossements mis au jour et de les réenfouir à côté avec les restes du mobilier funéraire, ce qui démontre une certaine attention pieuse et le respect d'une tradition non encore complètement interrompue [1].

Quant à la limite supérieure des dates acquises pour le 2^e^ niveau de Ras-Shamra, le xx^e^ siècle, une découverte, également de cette année, nous en apporte ici la plus heureuse confirmation. C'est celle de la statuette égyptienne en basalte poli d'une femme assise (haut. act. 0 m. 35). Les épaules et la tête manquent (pl. XIV, 1), un violent coup les ayant anciennement fait voler en éclats, mutilation intentionelle sans doute. Nous avons retrouvé plusieurs fragments à quelque distance de la statuette. Heureusement l'inscription sur le socle, deux fois répétée le long des pieds, est restée intacte (fig. 13). Elle nous apprend, d'après une lecture que je dois au professeur P. Montet, que la statuette est l'effigie de la princesse royale d'Égypte du nom de Chnoumit Nofr Hedj, « à la belle couronne », dont le tombeau a été trouvé avec celui de la princesse Ita par de Morgan dans l'enceinte de la pyramide d'Amenemhat II, à Dahchour [2]. Chnoumit devint la femme du pharaon Senousrit II [3] de la XII^e^ dynastie, lequel régnait de 1903 à 1887 suivant la chronologie courte. Découverte dans une couche du 2^e^ niveau, la statuette de Chnoumit confirme la date supérieure à laquelle nous avons abouti pour ce niveau d'après les indications archéologiques. Tout comme la princesse Ita qui avait dédié au sanctuaire de l'ancienne Qatna le sphinx retrouvé par M. du Mesnil à Mishrifé [4], Chnoumit dut offrir son image au temple de Ras-Shamra, peut-être en reconnaissance de l'aide qu'une divinité de ce temple lui avait apportée dans une maladie ou en une autre circonstance [5]. En tout cas cette offrande

Fig. 13.

[1] Voir à ce sujet nos observations de l'an dernier, *Syria*, 1931, p. 5.

[2] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, p. 55.

[3] Henri Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte*, I, p. 301.

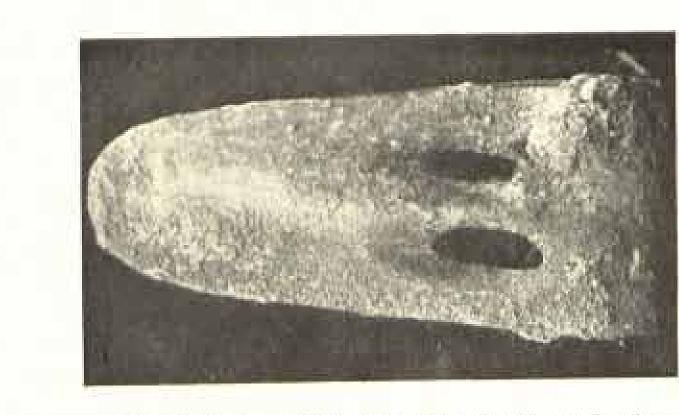
[4] R. du Mesnil du Buisson, *Syria*, 1926, p. 1.

[5] A. Moret, *Des Clans aux Empires*, p. 338.

1

2

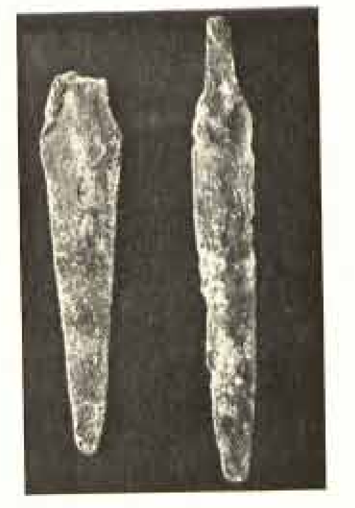
1 et 2. Lances à douilles en bronze des sépultures du 2e niv de R.-S. 1/3 gr. nat.



4. Hache d'arme en bronze des sépultures du 2e niv. de R.-S. 2/3 gr. nat.



3. Epingles en bronze et argent des sépultures du 2e niv. et figurine grossière de R.-S. (trouv. isolée). Env. 2/3 gr. nat.

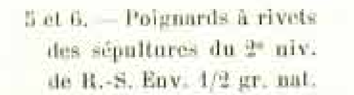




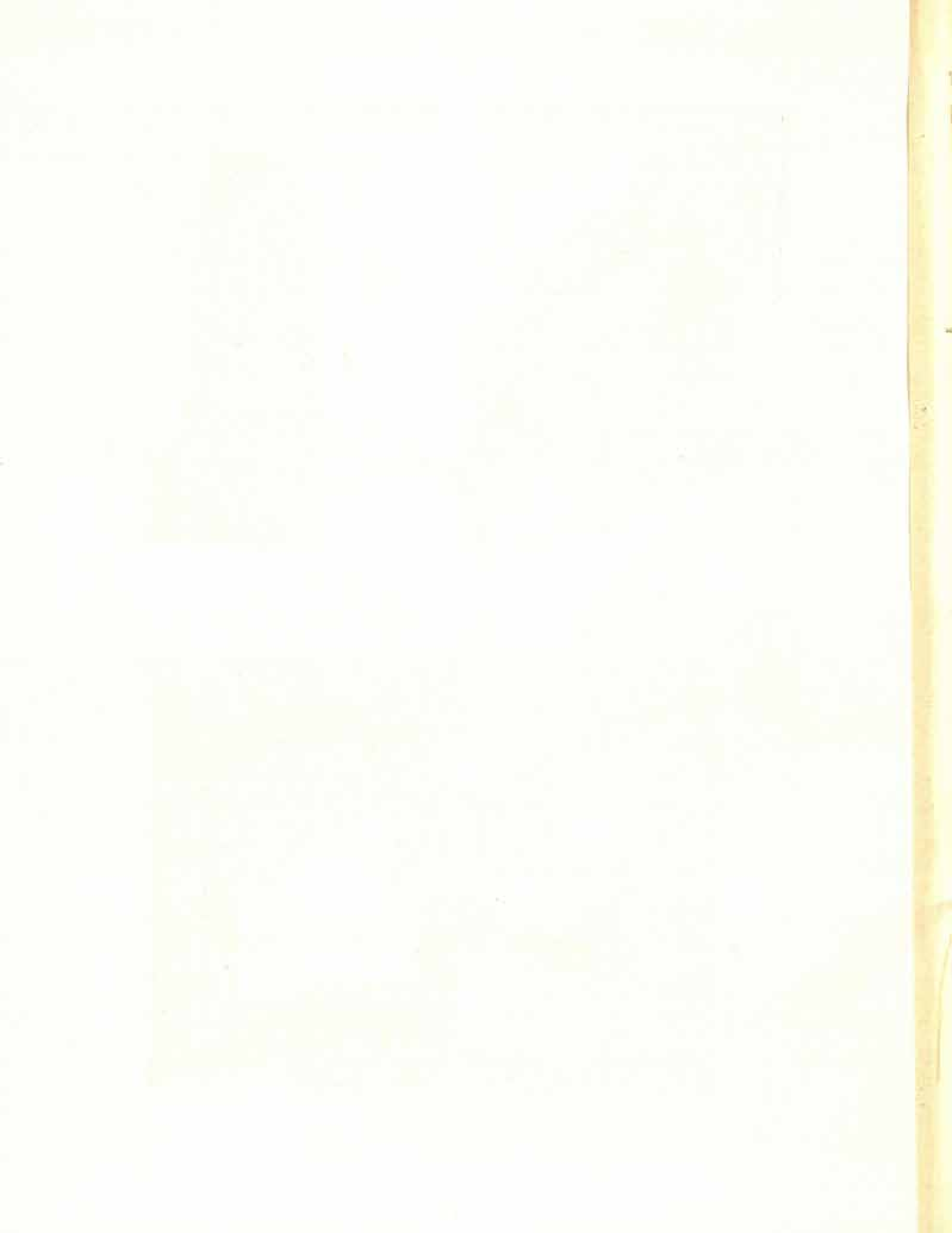
5



6



5 et 6. — Poignards à rivets des sépultures du 2e niv. de R.-S. Env. 1/2 gr. nat.

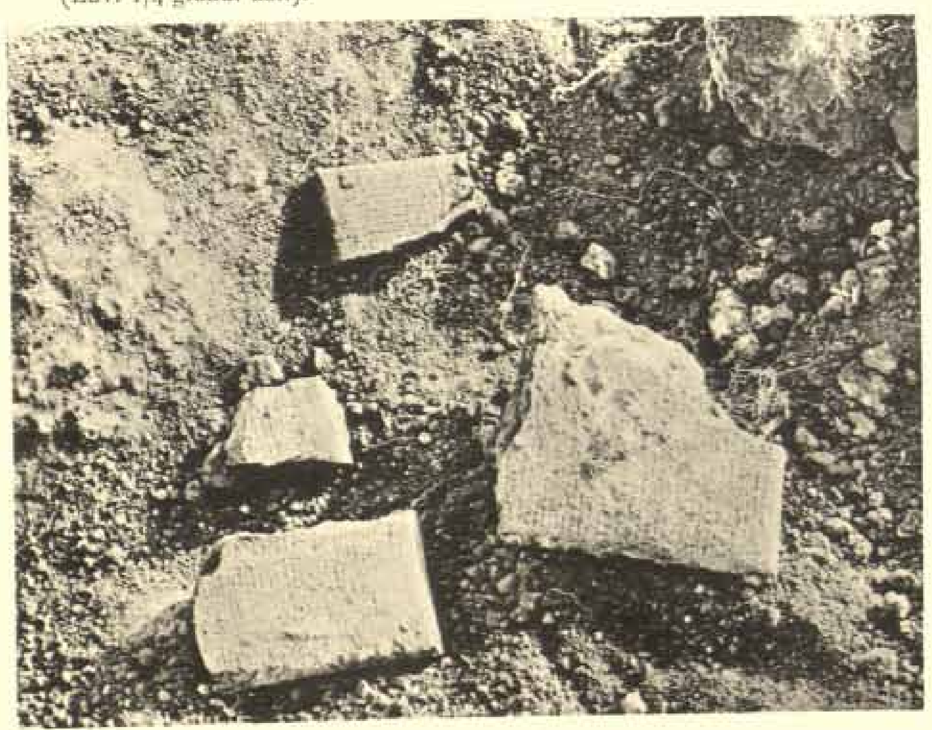




1. Statuette mutilée de la princesse Chnoumit Nofr Hedj (XII^e dyn.) (Env. 1/4 grand. nat.).

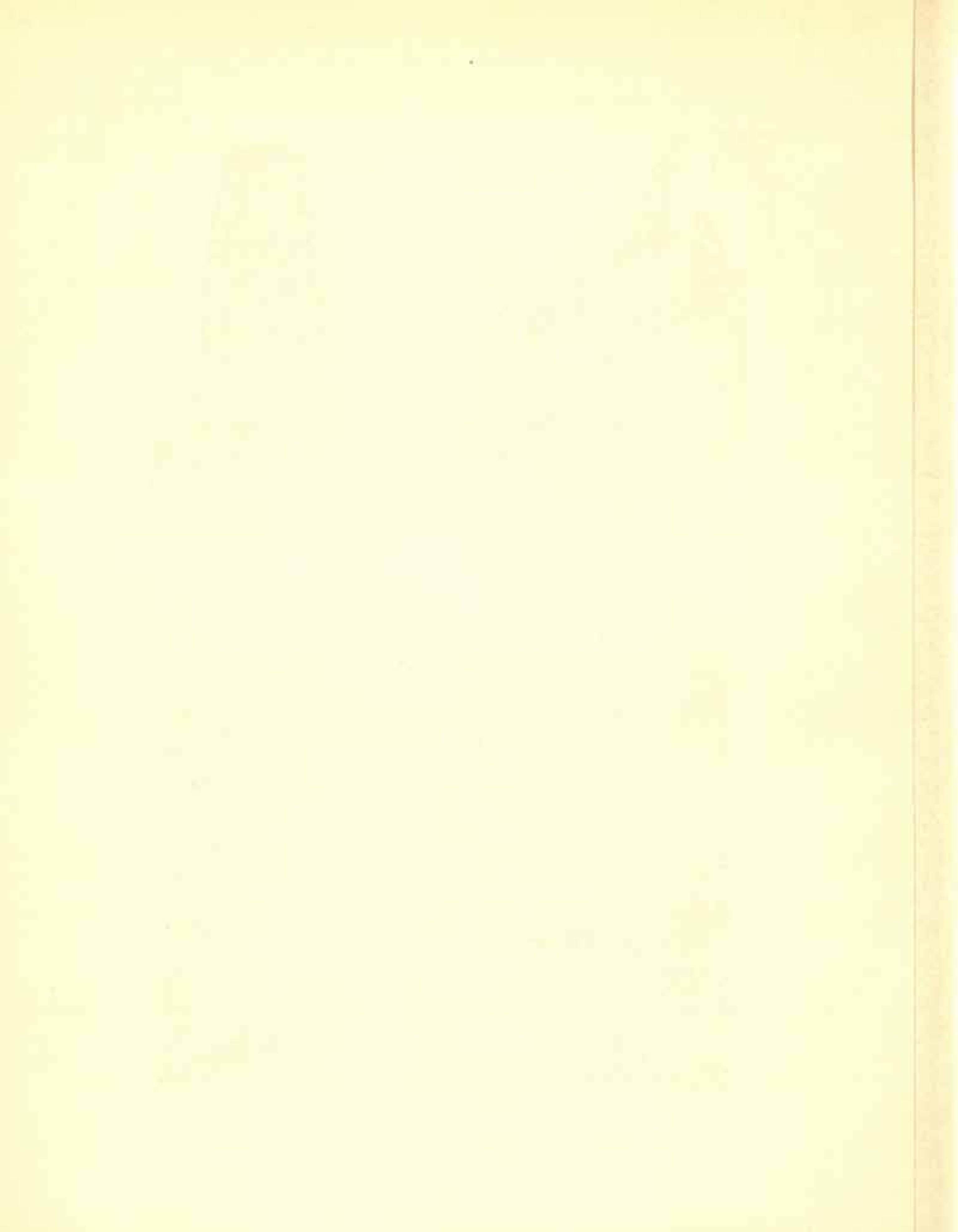


2. Stèle votive avec représentation du signe solaire sur un autel. (Env. 1/4 grand. nat.).



3. Plusieurs fragments d'une tablette à cunéiformes alphabétiques faisant partie des poésies épiques, en place (env. 1/4 grand. nat.).

RAS SHAMRA.



prouve en quelle estime ce lieu saint était tenu par la cour pharaonique de la XII^{e} dynastie et permet, d'autre part, d'admettre que Ras-Shamra était une ville importante en relations étroites avec l'Égypte dès le début du II^{e} millénaire.

L'importance du temple de Ras-Shamra aux époques un peu plus récentes apparaît d'une façon non moins évidente du fait qu'il était doublé au XIV^{e} siècle (et peut-être encore au XIII^{e}) d'une importante bibliothèque et d'une école de scribes à la manière des grands sanctuaires orientaux. Les tablettes retrouvées par nous en 1929 et l'an dernier avaient révélé une nouvelle écriture cunéiforme, alphabétique déjà, ainsi que plusieurs langues jusqu'alors inconnues [1]. Les textes découverts cette année dans le chantier spécialement organisé dans la région de la bibliothèque et pourvu des meilleures équipes de chercheurs étroitement surveillés, appartiennent, à part quelques fragments de syllabaires et de bilingues, à la série des poèmes épiques à texte serré disposé en plusieurs colonnes, jusqu'à huit, sur de grandes tablettes (pl. XIV, 3). Ils compléteront d'une façon très heureuse les épisodes de ces étonnantes poésies dont quelques extraits publiés déjà par M. Charles Virolleaud, leur traducteur, ont permis d'entrevoir toute l'importance pour la philologie sémitique et l'histoire des religions. On pourra s'en convaincre de nouveau en lisant l'étude que M. Virolleaud donnera à la suite de ce rapport.

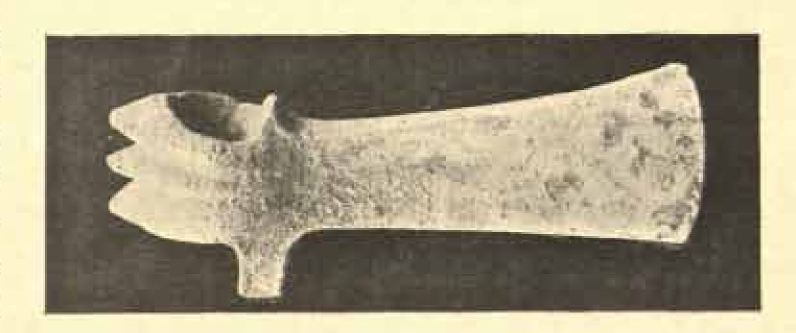


Fig. 14. — Hache en bronze à talon digité de Ras-Shamra (trouvaille isolée). Environ 1/2 gr. nat.

[1] Charles Virolleaud, *Les inscriptions cunéiformes de Ras-Shamra*, *Syria*, X, 1929, p. 304. — Du même, *Le déchiffrement des tablettes alphabétiques de Ras-Shamra*, *Syria*, XII, 1931, p. 15 et *Un poème de Ras-Shamra*, *Syria*, XII, 1931, p. 193. — H. Bauer, *Entzifferung der Keilschrifttafeln von Ras-Shamra*, Halle, 1930. — Dhorme, *Première traduction des textes phéniciens de Ras-Shamra*, *Revue biblique*, 1931, p. 32. — René Dussaud, *Brèves remarques sur les tablettes de Ras-Shamra*, *Syria*, XII, 1931, p. 67. — F. Thureau-Dangin, *Vocabulaires de Ras-Shamra*, *Syria*, XII, 1931, p. 225.

Plusieurs des tablettes trouvées cette année étaient prises dans de petits blocs de béton provenant d'une construction démolie ; il paraît que ces tablettes ont été utilisées avec d'autres matériaux de réemploi dans des constructions élevées postérieurement à l'existence même de la bibliothèque.

Aux alentours de la bibliothèque et de ses dépendances nous avons mis au jour un nombre considérable de chambres, couloirs et souterrains (pl. XV, 2) dont la construction peu soignée constraste avec le bel appareil de la partie centrale dégagée l'an dernier [1]. Il apparaît nettement que ces agrandissements de la construction primitive ont été faits sans plan bien arrêté ; leur disposition est fort compliquée et peu régulière. Le long des murs de fondation d'une de ces chambres reposaient plusieurs pioches à douille en bronze comme celles du grand dépôt trouvé en 1929 [2], mais usées et mal conservées. D'une autre chambre nous retirions une petite stèle votive anépigraphique où figure le signe solaire à quatre rayons posé sur une sorte d'autel (pl. XIV, 2). De travail assez grossier et taillée dans le même calcaire gris foncé que celui de la stèle du dieu local à couronne égyptienne et à sandales hittites trouvée en 1930 [3], je suppose qu'elle est contemporaine de cette dernière. Dans une autre chambre encore nous trouvions un vase de terre commune posé contre le mur de fondation et rempli jusqu'au col d'objets en argent et en or pour la plupart tordus, pliés ou coupés en vue de la refonte ou par suite d'un bris rituel (pl. IX, 3 en bas à droite, XVI, 1). Le contenu pesant près de 2 kilos était enveloppé dans un morceau de toile partiellement conservé grâce à l'oxydation. Ce trésor se composait d'objets en argent : d'un lingot en forme de barre repliée sur elle-même, de plusieurs bracelets, boucles d'oreilles et annelets, de quelques morceaux informes qui avaient été détachés au ciseau et de deux coupes. En dépliant l'une de ces coupes (celle visible en haut à droite sur la planche XVI, 1), est apparue, gravée à l'extérieur contre le bord, une inscription reproduite ici figure 15. Pour les curieux signes de cette inscription encore énigmatique on trouvera, d'après M. René Dussaud, quelques termes de comparaison dans les courts textes chypriotes du IIe millénaire groupés par lui dans ses *Civilisations préhelléniques*, 2e édit., p. 429. L'or figurait dans ce dépôt sous forme de petites plaquettes rectangulaires et

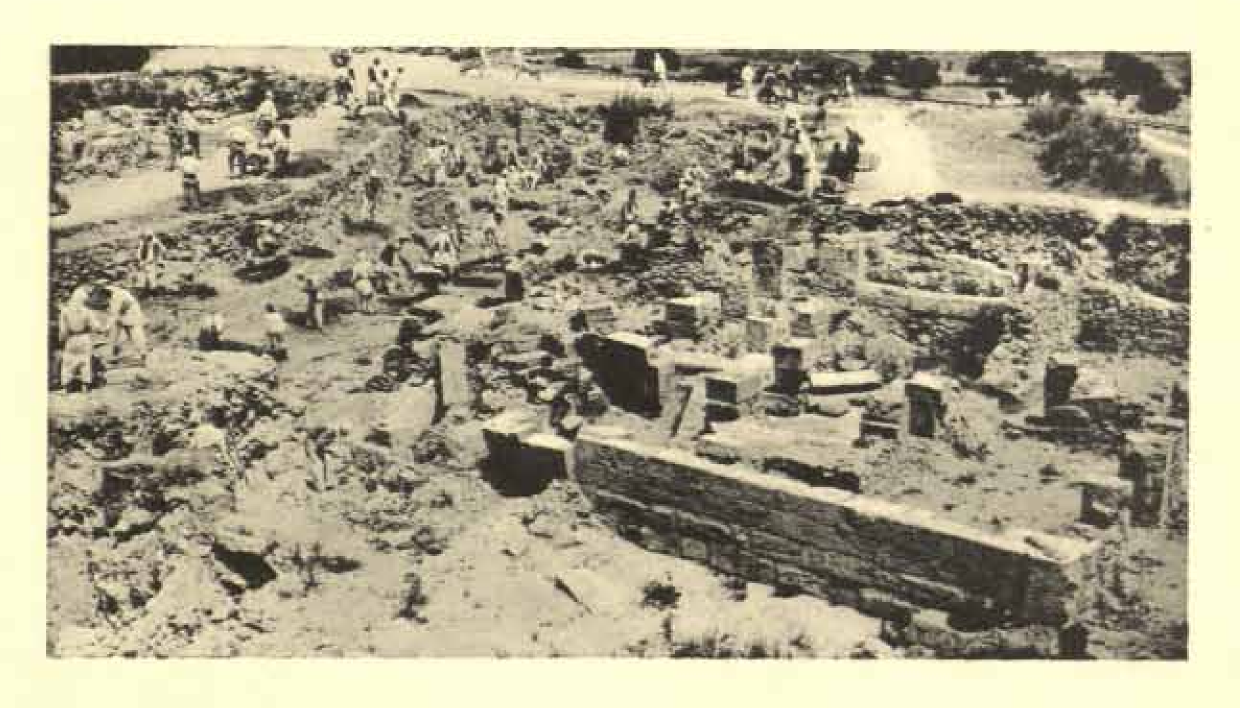
[1] Cf. *Syria*, XII, 1931, pl. XII.
[2] Cf. *Syria*, X, 1929, pl. LX.
[3] Cf. *Syria*, XII, 1931, pl. VIII.



1. L'entrée bordée de grandes dalles d'une des fosses collectives du cimetière du 2e niveau.

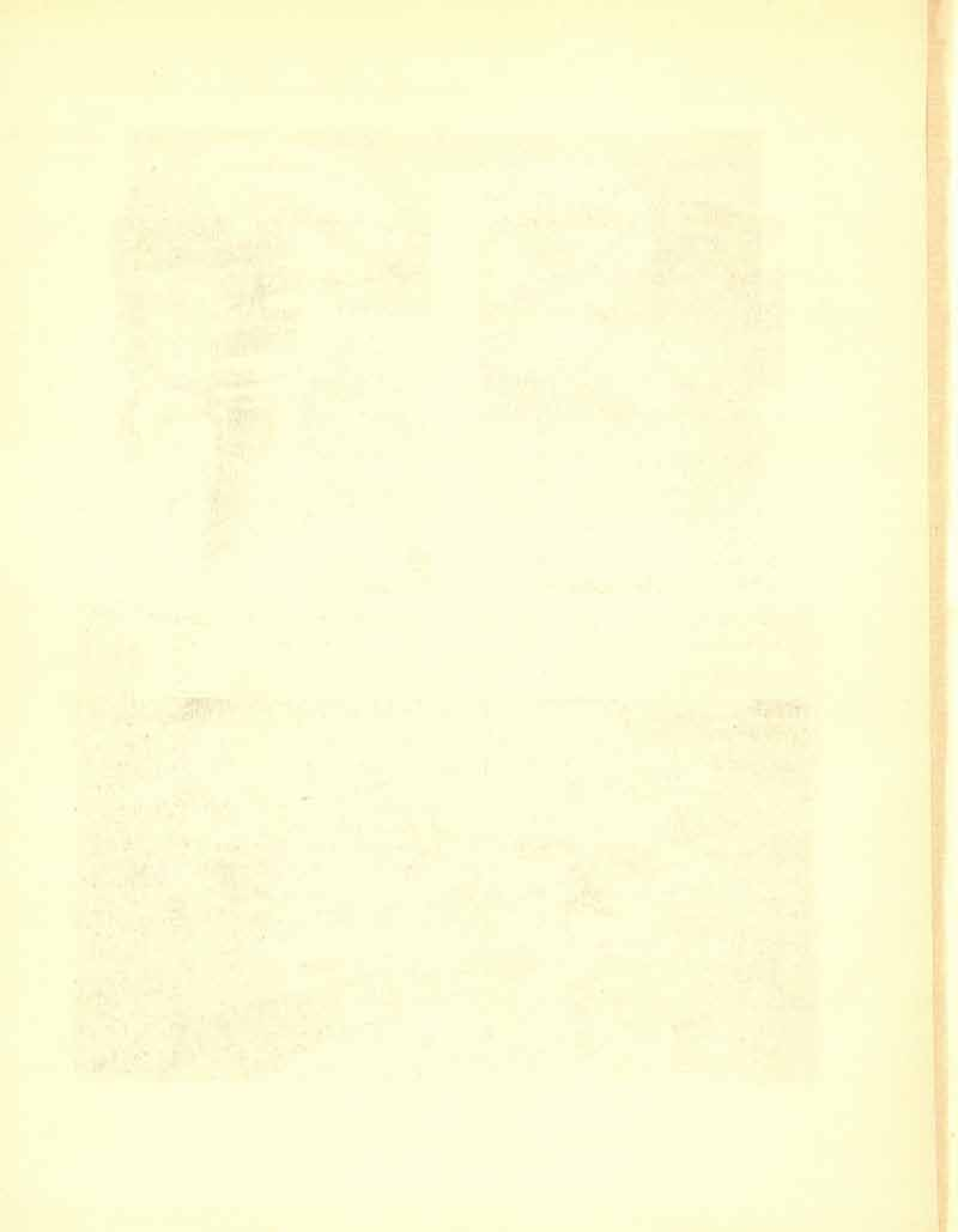


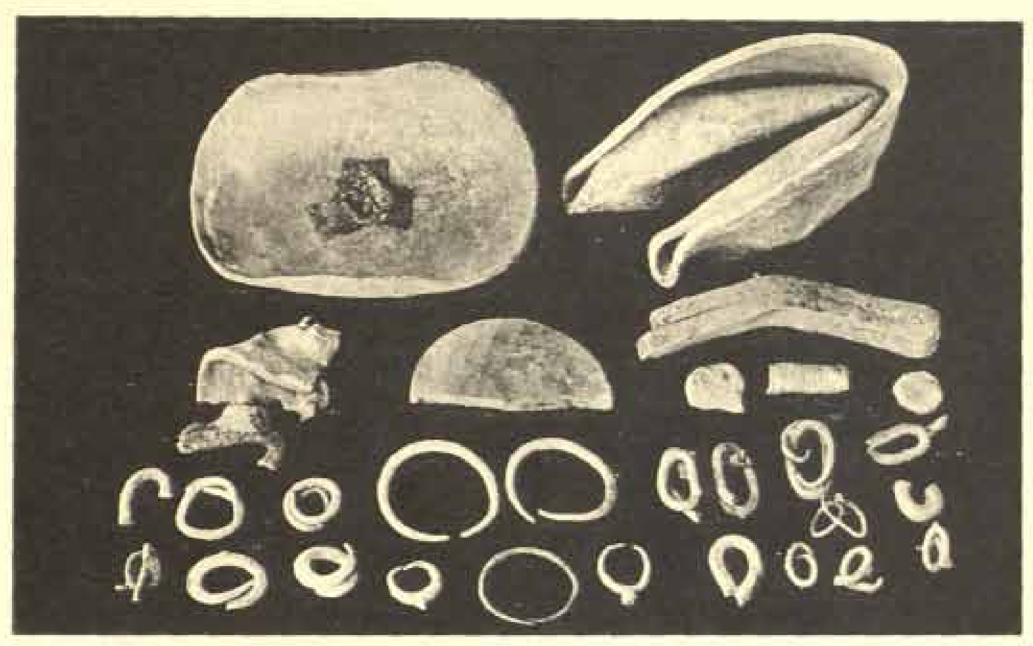
2. Souterrains à la périphérie nord de la bibliothèque.



3. Vue d'une partie des fouilles de Ras Shamra, à droite, le front sud de la bibliothèque, au fond à gauche, la partie nord de la bibliothèque.

RAS SHAMRA.

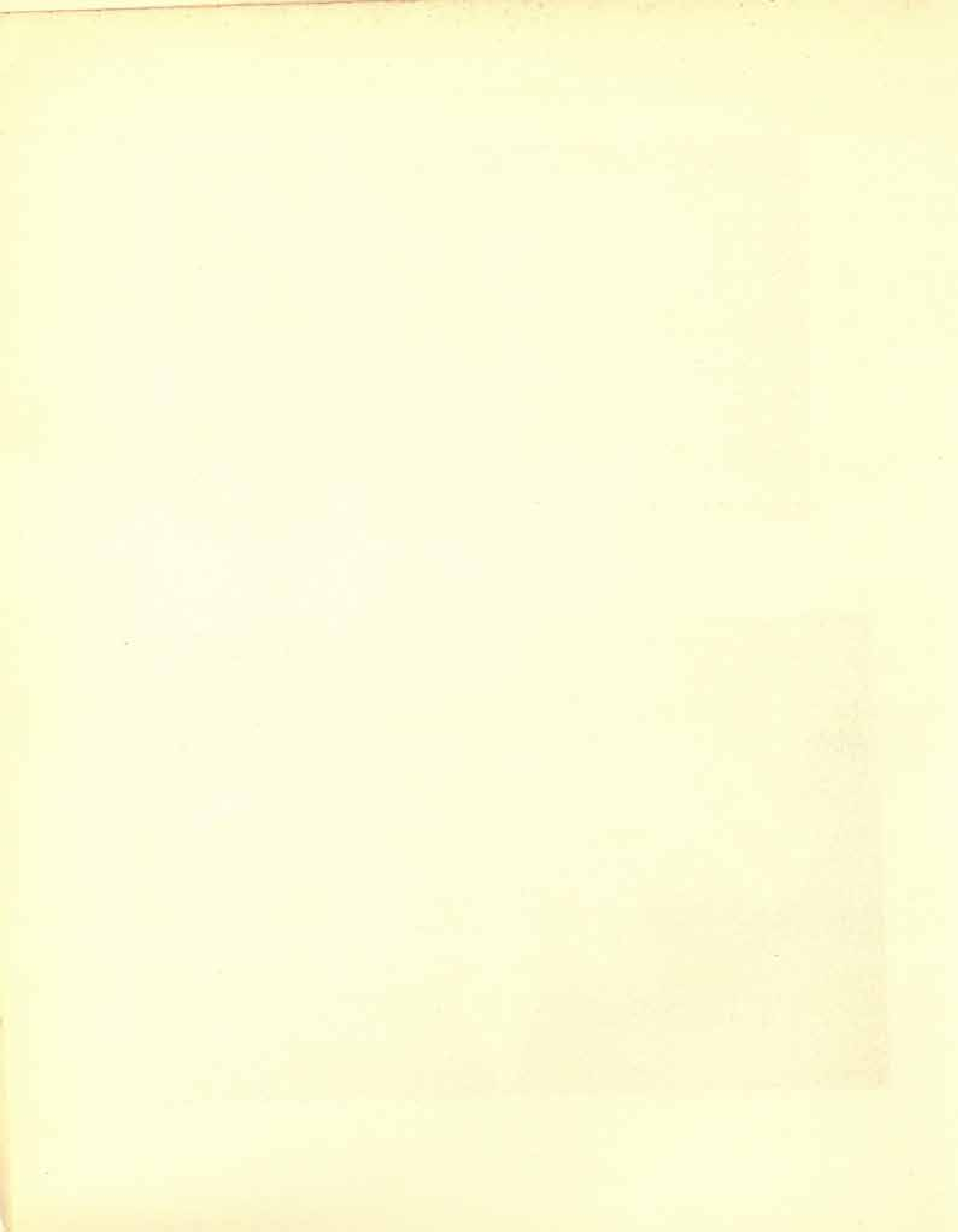




1. Partie des objets en argent déposés dans un vase enfoui dans une chambre à la périphérie de la Bibliothèque.
(En haut, à droite l'écuelle pliée portant une inscription).

2. Pendentifs en or retirés du même vase qui contenait les objets en argent de la figure précédente (env. 2/3 grand. nat.)

RAS SHAMRA.



ondulées dont plusieurs, amincies à une extrémité et recourbées en avant, présentent de ce fait un œillet pour la suspension (pl. XVI, 2). Les objets les plus intéressants du vase, enfin, sont trois plaquettes de forme vaguement humaine, deux en argent figurant une déesse dont une minuscule, l'autre à la longue robe plissée ; la troisième en or offre la silhouette d'une déesse nue avec indication du triangle sexuel (pl. XVI, 2 au milieu). Ces représentations, comparées aux pendentifs de Minet-el-Beida, sont d'un art tout à fait barbare, mais figurent sans doute la même divinité. L'ensemble de cette trouvaille rappelle la grande coupe en argent et le vase rempli d'objets du même métal également pliés et coupés, découverts l'an dernier déjà dans d'autres chambres à la périphérie de la bibliothèque [1]. Ces trésors enfouis constituaient des offrandes au temple ou bien des cachettes établies aux temps troublés qui marquèrent la fin de Ras-Shamra. Ils permettent de supposer que les bâtiments peu soignés élevés à la périphérie de la bibliothèque sont légèrement postérieurs à cette dernière. Nous reconnaissons donc ici deux époques de construction peut-être peu distantes l'une de l'autre et dont la seconde est caractérisée par une architecture et une sculpture décadentes. Nous avons pu faire exactement la même observation, l'an dernier, en ce qui concerne le grand temple [2]. Ce parallélisme sera d'un secours utile pour la chronologie des édifices de la dernière époque de Ras-Shamra. Si nous renonçons à la traduire déjà par des chiffres précis, du moins pouvons-nous résumer ci-dessous quelques-uns des faits essentiels de l'histoire de Ras-Shamra qui paraissent acquis dès maintenant.

Fig. 15. — Inscription gravée sur la coupe en argent du dépôt d'objets en argent et or de Ras-Shamra, 1931.

Ras-Shamra dès le début du IIe millénaire était une ville importante qui possédait un sanctuaire célèbre, en relations avec l'Égypte de la XIIe dynastie. Son cimetière du 2e niveau contient des sépultures qui s'échelonnent chronologiquement du XIXe au XVIe (peut-être jusqu'au XVe) siècles avant notre ère. Aux

[1] Cf. rapport dans *Syria*, XII, 1931, p. 7. On le rapprochera également du dépôt d'objets en or et argent, sans doute d'origine syrienne, trouvé par J. D. S. Pendlebury dans les ruines de la maison d'un « marchand égéen » (fin XVIIIe dyn.) à Tell el Amarna en 1930. Cf. *Illustrated London News*, 1930, 27 déc., p. 1171, et *The Journal of Egyptian Archaeology*, vol. XVII, 1931, p. 236 et pl. LXXIII.

[2] *Idem*, p. 11.

xv^e et xiv^e siècles la ville et son temple ont connu une prospérité remarquable qui se manifeste aussi dans la nécropole de ses princes à Minet-el-Beida, mais qui au courant du xiii^e siècle semble avoir subi une éclipse passagère, sans doute après la prise de possession du pays par les Hittites. Toutes les constructions (temple, bibliothèque et dépendances) jusqu'ici étudiées sur l'acropole du tell montrent des traces évidentes d'une destruction violente. Le déclin final de la ville ne semble être survenu qu'à l'aurore d'une ère nouvelle, l'âge du fer, au xii^e siècle avant J.-C.

F.-A. Claude Schaeffer.

Strasbourg, 5 décembre 1931.

NOTE ADDITIONNELLE

A PROPOS DU NOM ANCIEN DE LA VILLE DE RAS-SHAMRA

A la suite de la découverte, au cours de notre 2^e campagne de fouilles à Ras-Shamra (1930), de la stèle offerte au Seth ou Baal Djapouna en faveur de l'égyptien Mami, j'avais supposé dans mon 2^e rapport (*Syria*, XII, 1931 p. 10) que Djapouna était le nom ancien de la ville désignée jusqu'ici par le toponyme arabe moderne de Ras-Shamra (butte du fenouil).

J'avais bien remarqué dans l'inscription en question, dont je donne, figure 16, une première transcription, que le nom de Djapouna était suivi des déterminatifs de région ou district étranger et non pas de celui de ville. Cependant mes scrupules s'étaient tus devant une communication verbale de M. Allan Rowe lors de sa visite à Minet-el-Beida. En effet, à Beisan, le savant égyptologue avait trouvé une stèle semblable à la nôtre, où le nom de la localité se trouve une fois avec le déterminatif de ville et l'autre avec celui de région [1]. Cependant depuis, j'ai eu des doutes au sujet de cette identification.

M. Henri Gauthier a bien voulu me dire que dans les textes égyptiens actuellement connus il n'y a aucune mention d'une ville syrienne du nom de Djapouna.

[1] Voir *Syria*, XII, 1931, p. 10 et note 2.

a

b

c

Un coin des fouilles dans le cimetière du 2e niv. de Ras-Shamra montrant 3 niveaux superposés de tombes (*a-c*).



Par contre, il y a de nombreux textes d'origines diverses qui mentionnent le Baal ou la Ba'alat Djapouna. Je ne cite ici que le papyrus Sallier IV [1], l'*Exode*, XIV, 2 [2], le traité d'Asarhaddon avec le roi de Tyr où le Baal Ṣaphon est compté parmi les dieux tyriens [3], le texte de Téglatphalasar III qui fait mention de la montagne Balisapouna [4].

Il me paraît qu'aucun de ces textes ne permet de conclure avec certitude que Djapouna est le nom d'une ville. Au contraire il ressort au moins de l'un d'eux, celui de Téglatphalasar III, que Djapouna entre dans un nom de montagne [5].

D'autre part, la parenté entre Djapouna et le *ṣaphon*, de l'hébreu signifiant



Fig. 16. — Transcription de la dédicace au Baal Djapouna sur la stèle de Ras-Shamra.

« Nord », pourrait suggérer l'idée que notre Baal Djapouna désigne tout simplement le Baal du Nord [6].

Quant aux passages qui font mention de Baal Ṣaphon dans les textes cunéiformes alphabétiques découverts par M. Chenet et moi sur le tell de Ras-Shamra même, il semble qu'il n'y en ait aucun qui permettrait de trancher nettement la question. On y trouve *B'lṣpn* et aussi *ṣrrt ṣpn*. Le sens de *ṣrrt* est encore incertain. D'après M. Virolleaud [7] ce mot paraît signifier « enceinte »

[1] Verso I, ligne 6. Voir aussi Burchardt, *Die altkananaischen Fremdworte*, n° 337.

[2] Déjà relevé par Budge, *The Gods of the Egyptians*, vol. II, p. 281.

[3] Communication de MM. René Dussaud et Édouard Dhorme et relevé aussi par Budge, *l. c.*, p. 281 (d'après Kuyunjik, fragment n° 3500, col. IV, ligne 10). Dans cette même inscription sont cités plusieurs autres Baal (Baal Sameme et Baal Malagi).

[4] R. Dussaud, *La Mythologie phénicienne d'après les tablettes de Ras-Shamra*, dans *Rev. de l'Histoire des Religions*, 1931, II, p. 361 et Gressmann, *Texte zum Alten Testament*, 2e édit., p. 345. Voir aussi la mention de Ṣaphon dans Josué, XIII, 27.

[5] On pourrait songer ici au fameux mont Casius (Djebel Akra) qui domine la région de Ras-Shamra.

[6] M. Dussaud, dans son article sur la mythologie phénicienne déjà cité, mentionne cette interprétation sans s'y rallier. Cf. aussi Zimmern, *Die Keilinschriften u. das Alte Testament* 3 éd., p. 479.

[7] *Note complémentaire sur le poème de Môt et Aleïn*, *Syria*, XII, 1931, 4e fasc.

ou « territoire », mais en aucun cas « ville ». Il y a aussi : *B'l tb' mrim ṣpn*, ce que M. Virolleaud traduit par « Baal qui poursuit les (gens qui se sont) révoltés (contre) Ṣpn ». Ici l'on pourrait croire que Ṣpn est bien un terme géographique. Cependant M. Virolleaud fait remarquer que la scène en question se passe dans le monde des dieux et que les expressions géographiques sont extrêmement rares dans nos tablettes. Dans un fragment trouvé en 1931 on lit : *elm b ṣpn*, c'est-à-dire « les dieux dans ṣpn ». Ṣpn pourrait donc être une expression purement mythologique. A ce propos M. Virolleaud rappelle que dans la Bible (Isaïe, XIV, 13) Ṣaphon désigne le pays où habitent les dieux.

Il ressort de tout cela que l'identification Djapouna = Ras-Shamra est sinon incertaine, du moins prématurée.

Du reste à cette identification s'en oppose une autre qui voit dans notre Ras-Shamra la ville d'Ugarit connue par les lettres d'El-Amarna [1] et le poème du Pentaour [2], ville qui prit part à la coalition hittite contre Ramsès II [3]. M. Émile Forrer, le premier, m'avait suggéré ce rapprochement il y a tantôt deux ans. Je dois avouer que je n'y avais pas attaché l'importance que méritait son indication. Ce n'est que tout récemment, lorsque M. François Thureau-Dangin eut lu, sur le fragment d'une tablette bilingue trouvé pendant la 3e campagne [4], un colophon malheureusement incomplet se terminant par la mention d'Ugarit, que la proposition de M. Forrer me revint à l'esprit.

M. François Thureau-Dangin ainsi que M. René Dussaud, avec lesquels j'ai longuement parlé et correspondu à ce sujet, sont actuellement de l'avis que Djapouna et Ugarit peuvent être deux villes distinctes, mais très voisines [5], situées sur la côte dans la Syrie du Nord et dont l'une serait notre Ras-Shamra [6]. Suivant une communication toute récente, M. Fr. Thureau-Dangin pense en outre que Ras-Shamra faisait partie du royaume d'Ugarit, puisqu'on y datait du règne d'un roi d'Ugarit.

M. Virolleaud de son côté a relevé sur l'une des tablettes alphabétiques

[1] Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, p. 1016.

[2] W. Max Muller, *Asien und Europa*, p. 262.

[3] Henri Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, t. I, p. 110.

[4] Il complète la grande bilingue trouvée pendant la 2e campagne et publiée par M. Fr. Thureau-Dangin dans *Syria*, XII, 1931, p. 225.

[5] Comme Ras-Shamra et Lattaquié.

[6] Lettres de M. Fr. Thureau-Dangin du 10 février et 6 mars 1932 et de M. R. Dussaud du 24 février.

découvertes pendant notre 3e campagne (1931) une souscription, incomplète elle aussi, qui porte la mention suivante :... *i. nqmd. mlk. égrt*, ce qu'il traduit par... Nqmd roi d'Egrt [1]. Il ajoute que l'on peut tirer de ce passage un argument en faveur de l'identification de Ras-Shamra avec la ville d'Ugarit [2]. Le nom d'Egrt se rencontre aussi, d'après M. Virolleaud, sur plusieurs tablettes du lot découvert en 1929. On y notera, en particulier, les locutions *bn égrt* « citoyen d'égrt » et *bt égrt* « la maison (ou la forteresse) d'égrt ». Cette dernière mention par rapprochement avec le *bît alu Ugarita* d'El-Amarna dans la lettre 89 semble constituer une preuve formelle que l'Egrt de nos tablettes est bien la ville d'Ugarit.

Cependant, avant d'aller plus loin dans la discussion, ayons la patience d'attendre que la suite de nos fouilles nous permette de tirer du sol de Ras-Shamra de nouveaux et décisifs documents pour fixer définitivement le nom ancien de notre ville.

F.-A. Claude Schaeffer.

Strasbourg, le 25 février 1932.

[1] Voir sa *Note complémentaire sur le Poème de Môt et d'Aleïn*, dans *Syria*, XII, 1931, p. 351.

[2] Dans sa lettre du 10 février 1932 M. François Thureau-Dangin a bien voulu me signaler que M. Albright dans un article paru dans le dernier numéro de l'*Archiv für Orientforschung*, VII, p. 165, suggère de son côté l'identification de Ras-Shamra avec Ugarit et se propose de reprendre la question.

LES PEUPLES ISSUS DE JAPHET D'APRÈS LE CHAPITRE X DE LA GENÈSE

PAR

E. DHORME

Exégètes et historiens ont souvent insisté sur l'importance du chapitre x de la Genèse pour la géographie et l'ethnographie de l'ancien Orient. Le cadre de la narration religieuse est dépassé. Il ne s'agit plus seulement des agissements de Noé et de ses fils, mais du repeuplement de la terre habitable « après le Déluge ». Cette formule « après le Déluge », qui correspond à *arki abûbi* des Babyloniens et des Assyriens, est le point de départ de l'énumération des peuples et des pays qui sont rattachés à la descendance de Noé :

« Voici les générations des fils de Noé, Sem, Cham et Japhet ; il leur naquit des fils après le Déluge » (*Genèse*, x, 1).

« Telles sont les familles des fils de Noé suivant leurs générations, d'après leurs nations, et c'est d'elles que se sont disséminées les nations sur la terre après le Déluge » (*Genèse*, x, 32).

L'humanité est ainsi partagée en deux grandes périodes : celle qui précède et celle qui suit le Déluge. Chez les Accadiens on distingue aussi les temps « avant le Déluge », *lam abûbi*, et « après le Déluge », *arki abûbi*. C'est « avant le Déluge » que vaticinent les sept sages de Shurupak [1] ; mais c'est « après le Déluge » que la royauté redescend du ciel [2].

Donc la terre doit être repeuplée par trois individus, Sem, Cham, Japhet, dont les noms servent encore à établir une classification vaille que vaille : Sémites, Chamites, Japhétites. Tantôt la géographie, tantôt l'ethnologie, parfois simplement la politique ou l'histoire, fournissent les éléments de la répartition. On commence par les descendants de Japhet et c'est à eux que nous consacrerons cette étude.

[1] *Revue biblique*, 1930, p. 485 (nous emploierons désormais l'abréviation *R. B.*).

[2] *Ibid.*, 1926, p. 66.

Ce ne fut pas une des moindres surprises du déchiffrement des cunéiformes que la rencontre dans les sources profanes d'un certain nombre de noms que le chapitre X de la Genèse avait conservés plus ou moins défigurés. Ceux qui ont utilisé l'admirable volume, *Wo lag das Paradies ?* que Fried. Delitzsch faisait paraître il y a cinquante ans (1881), savent combien de renseignements précieux les assyriologues de la première heure avaient déjà puisés aux sources accadiennes. Depuis lors le butin n'a fait que s'accroître. Nous nous contenterons de synthétiser les résultats certains, sans prévention, sans parti pris, dans l'espoir que le lecteur trouvera ici la documentation la plus objective sur les populations qu'on appelle généralement Japhétites. Le mieux était de suivre de près le texte biblique et d'accompagner chaque nom des éclaircissements que nous donnent la littérature cunéiforme ou, à son défaut, les autres textes profanes.

« Fils de Japhet (*Yépthéth*) : Gomér et Magog et Maday et Yawan et Tubal et Méshéc et Tiras.

« Et les fils de Gomér : Ashkenaz et Riphath et Togarmah.

« Et les fils de Yawan : Elishah et Tarshish, Kittim et Rodanim.

« D'eux se disséminèrent les îles des nations en leurs terres, chacun selon sa langue, d'après leurs familles [réparties] en leurs nations » (*Genèse*, x, 2-5).

1. **Gomér**. — La prophétie d'Ézéchiel contre Gog met en scène les auxiliaires qui doivent soutenir ce « prince qui est à la tête de Méshéc et de Tubal » et qui habite « la terre de Magog » (*Ezech.*, xxxviii, 1 2). Parmi ces auxiliaires se trouvent « Gomér et tous ses régiments [1], la maison de Togarmah, les extrémités du Nord et tous ses régiments », qui sont « des peuples nombreux avec toi » (*Ezech.*, xxxviii, 6). L'horizon du prophète est le même que celui de la Genèse.

Nous retrouvons ici Gomér, Magog, Tubal, Méshec, Togarmah. Il s'agit de peuples qui viennent du Nord.

Alors que les Septante lisent Γαμερ [2] et le Syriaque *Gomor*, la Vulgate *Gomer* reproduit fidèlement la vocalisation massorétique. On voit que la façon

[1] Littéralement « ailes, ailerons », l'hébreu *'agaph* correspondant à l'accadien *agappu* « aile, flanc ».

[2] Des minuscules ont les leçons γομερ et γομαρ (voir les Septante de Cambridge, *in loc.*).

de prononcer les voyelles n'était pas fixée par une tradition unanime. En fait le nom aurait dû être transcrit *Gimir*, car il est incontestable que *Gomér* correspond à *Gimirri* des textes cunéiformes que les Grecs ont rendu par Κιμμέριοι, les Cimmériens.

Les Gimirri représentent un peuple dont les incursions sont surtout signalées au temps des Sargonides. Avant l'an 714 ils ont vaincu le roi d'*Urarṭu* (Araraṭ) en Arménie [1]. Dans les prières au dieu Shamash on voit souvent figurer les *Gi-mir-ra-a-a* avec les *Man-na-a-a* et les *Ma-da-a-a* parmi les ennemis qui menacent l'Assyrie durant les règnes d'Asaraddon et d'Assurbanipal [2]. Les *Manna* sont les peuplades qui habitent autour des lacs de Van et d'Urmia [3] ; les *Madâ* sont les Mèdes. Un texte très important d'Asaraddon nous éclaire sur les Gimirri. Le roi se vante d'avoir réduit par les armes « *Te-uš-pa-a*, du pays de *Gi-mir-ra*, *Man-da*, dont l'habitat est lointain [4] ». Le nom de *Te-uš-pa-a* n'est autre que Τείσπης. On le retrouve comme nom du second des Achéménides sous les formes *Cišpiš* (perse), *Sišpiš* (babylonien), *Ṣišpiš* (élamite) dans les inscriptions trilingues de Darius Hystaspe [5].

Les Gimirri appartiennent donc, comme les Perses, au groupe Aryen. Ce qui confirme cette relation ethnique, c'est le qualificatif de Manda qui est accolé à Téïspès. Il n'est pas douteux que les Manda désignent parfois les Mèdes [6]. Les Gimirri, apparentés aux Perses et aux Mèdes, ont aussi des affinités avec les Scythes, comme on le voit par la confrontation des textes assyriens avec les données de la littérature classique [7]. D'ailleurs, dans les inscriptions des Achéménides [8] le pays de *Gimirri* ou *Gimiri* (en babylonien) correspond au perse *Saka*, à l'élamite *Sakka* [9], et Hérodote dit formellement que les Perses appellent tous les Scythes Σάκας [10].

(1) Thureau-Dangin, *Une relation de la 8e campagne de Sargon*, p. xiv ss.

(2) Knudtzon, *Assyr. Gebete an den Sonnengott*, n° 1, fasc. 4-5, rev. 9-10 et *passim*.

(3) Voir notre conférence sur *Les Aryens avant Cyrus*, p. 85 ss. et p. 79 ss. (dans *Conf. de Saint-Étienne*, 1910-1911) ; *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 92 s. et p. 112 ; Thureau-Dangin, *op. cit.*, p. iii ss.

(4) Prisme A, ii, l. 6 ss.

(5) Weissbach, *Die Keilinschriften der Achämeniden*, p. 155, s. v. *Teïspes*.

(6) *R.B.*, 1927, p. 152 ; cf. Schnabel, *Zeitschr. für Assyriologie*, xxxvi, p. 316 ss. Et ci-dessous.

(7) *Confér. de Saint-Étienne*, 1910-1911, p. 89 s.

(8) Weissbach, *op. cit.*, p. 153.

(9) Le signe *qa* de *sa-ak-qa* prend la valeur *ka* (cf. Thureau-Dangin, *Le syllabaire accadien*, p. 5, n. 1).

(10) *Hist.*, i, 15.

La poussée des Gimirri, détournée de l'Assyrie par les efforts d'Asaraddon, s'exercera sur la Lydie, au temps d'Assurbanipal. Le roi des Lydiens, Gygès, que les textes cunéiformes appellent *Guggu*, *Gugu*, demandera du secours aux Assyriens. D'abord vainqueur des Gimirri, il finira par succomber dans la lutte [1]. D'après Hérodote (I, 15), c'est sous le règne du fils de Gygès que les Cimmériens, c'est-à-dire nos Gimirri, s'emparèrent de la ville de Sardes, à l'exception de l'acropole. La tradition classique distingue les Cimmériens des Scythes, qui sont pourtant leurs congénères. Le pays d'origine des Cimmériens est situé au nord de la Mer Noire, de chaque côté du Bosphore Cimmérien, qui joint le Pont Euxin et le Palus Mœotis (mer d'Azov). Chassés de là par les Scythes, ils dévalent en Asie Mineure et en Arménie, cependant que les Scythes s'installent en leur pays qui deviendra la Scythie (Hérodote, i, 15; iv, 12 ; vii, 20).

Les constatations qui précèdent suffisent à justifier la présence des Mèdes (*Maday*) et des Scythes (*Ashkenaz*) dans la branche de l'arbre généalogique où nous trouvons d'abord les Cimmériens (*Gimirri*) sous le nom de Gomér.

2. **Magog**. — Ce nom a été bien rendu par les versions. Nous avons signalé la prophétie d'Ezéchiel dans laquelle est mentionné Gog, le prince qui habite la terre de Magog (*Ezech.*, xxxviii, 1-2). Nous avons insisté sur la relation qui existe entre Gog et les peuplades d'Asie Mineure, Gomer et Togarmah, Tubal et Méshéc. Si le nom de Magog n'a pas été retrouvé dans la littérature cunéiforme, le prototype de Gog a été recherché en plusieurs directions. Les uns ont voulu voir dans Gog une transcription de *Gugu* (Gygès), roi des Lydiens [2]. Mais ce personnage est l'antagoniste des Gimirri (*Gomér*), comme nous l'avons vu ci-dessus, bien loin d'être leur allié. Il ne pourrait représenter que les Lydiens qui apparaîtront sous leur vrai nom, *Lûd*, dans *Gen.*, x, 22. Une autre opinion cherche à identifier Gog avec le pays de *Ga-ga* qui figure dans les lettres d'El-Amarna. Le passage vaut d'être littéralement traduit. Il se trouve dans une lettre d'Aménophis III à Kadashman-Enlil I, roi de Babylone (vers 1389-1370). Le Pharaon cite une missive de son correspondant dans laquelle celui-ci prétend qu'on a pu montrer à ses émissaires une autre personne que sa

[1] *Les pays bibliques et l'Assyrie*, pp. 112, 118.

[2] Opinion déjà signalée par Fried. Delitzsch, *Wo lag das Paradies ?* (1881), p. 247.

sœur, l'épouse d'Aménophis [1] : « Et quand tu as écrit : certainement c'est la fille d'un plébéien [2] ou bien d'un du pays de *Ga-ga*, ou la fille d'un du pays de Ḫanikalbat ou bien du pays d'Ugarit, que mes envoyés ont vue ! » Il est clair qu'il s'agit bien ici d'un pays déterminé. La ressemblance entre *Ga-ga-ia* de ce texte et *Ga-aš-ga-ia* des documents de Boghaz-keui nous porterait à identifier *Gaga* avec *Gašga*, nom très connu de ces documents [3]. Il faudrait alors renoncer à l'identification avec Gog. Plus séduisante nous paraît l'hypothèse formulée jadis par Fried. Delitzsch [4] et qui consiste à reconnaître dans Gog le même nom que *Ga-gi* ou *Ga-a-gi*, gouverneur du pays de *Sa-ḫi*, et père de deux personnages qui, au temps d'Assurbanipal, ont voulu secouer le joug de l'Assyrie. Ceux-ci font cause commune avec *Biriz̧ḫadri* qui est gouverneur des *Mad-a-a*, c'est-à-dire des Mèdes [5]. Or nous constatons que le pays de Magog, dont nous avons vu la relation avec Gog, est suivi immédiatement de Maday, c'est-à-dire de la Médie. Nous pourrions donc voir dans *Mâgôg* un succédané de *mât Gâg* « pays de Gâg », le mot *Gâg* devenant naturellement *Gôg* en hébreu. Plusieurs princes de *Saḫi* ont pu porter ce nom de *Gâg-Gôg* qui aurait fini par caractériser le pays. La pénurie de la documentation ne nous permet malheureusement pas de situer exactement le territoire de Saḫi. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il devait être contigu à la Médie [6].

3. **Maday**. — Les Septante Μαδαι, la Vulgate *Madai* sont d'accord avec le texte massorétique, le samaritain et le targum d'Onqelos, sur la lecture *Mâday*. Le mot est celui par lequel on désigne, dans la Bible, tantôt le peuple ou la race des Mèdes (*Is.*, xiii, 17 ; *Dan.*, ix, 1), tantôt la Médie (II *Reg.*, xvii, 6 ; xviii, 11 ; *Is.*, xxi, 2 ; *Jér.*, xxv, 25 ; li, 11, 28). On associe la Médie et la Perse (*Esth.*, x, 2 ; *Dan.*, viii, 20) ou la Perse et la Médie (*Esth.* i, 3, 14, 18, 19). Le livre de Daniel connaît un gentilice, *Mâdi* « le Mède » (*Dan.*, x, 1). Dans les inscriptions trilingues des Achéménides [7], la Médie est exprimée par *Mâda*.

[1] Knudtzon, *el-Amarna Tafeln*, n° 1, 36 ss.

[2] Le *muškênu* tient le milieu entre l'esclave et le fonctionnaire ou le noble. Le terme « plébéien » nous semble l'équivalent le plus exact de l'idée exprimée par *muškênu*.

[3] *R. B.*, 1927, p. 296. Pour le pays de *Gašga*, cf. Meyer-Garstang, *Index of hittite names*, I, p. 45.

[4] *Op. cit.*, p. 247.

[5] Streck, *Assurbanipal*, I, p. cccLviii, et II, p. 102, l. 102 ss.

[6] *Ibid.*, p. 103, n. 11.

[7] Weissbach, *Die Keilinschriften der Achämeniden*, p. 150.

Le nom courant des Mèdes dans les textes assyriens est *Madâ*, tantôt écrit *Ma-da-a-a*, tantôt *Mad-a-a* [1]. Ils sont mentionnés d'abord par Salmanasar III (858-824 av. J.-C.) sous la forme *A-ma-da-a-a* [2] en relation avec le pays de *Par-su-a* qui pourrait déjà représenter la Perse [3]. Les témoignages d'Hérodote (VII, 62) et de Strabon (XV, 2, 8) sont d'accord sur le caractère aryen des Mèdes. Ils sont confirmés par les vestiges de la langue mède et par l'étroite relation ethnique entre Mèdes et Perses [4]. Ces Aryens sont une menace permanente pour l'Assyrie durant toute la période des Sargonides. Ils sont vaincus par Sargon qui déporte en Médie les Israélites de Samarie [5]. Ils paient le tribut à Sennachérib qui les appelle les « *Madâ* lointains dont aucun des rois, mes pères, n'avait ouï le nom de leur pays [6] » ou encore « les *Madâ* lointains dont aucun des rois, mes pères, n'avait reçu le tribut [7] ». Nous avons vu, à propos de *Gomèr*, comment les *Madâ* étaient coalisés avec les *Gimirrâ* et les *Mannâ* contre l'Assyrie durant les règnes d'Asaraddon et d'Assurbanipal.

C'est l'union des Mèdes et des Babyloniens qui détermina la chute de l'empire assyrien [8]. Le roi des Mèdes, Cyaxare, s'empare de la ville d'Assur, l'an 614 avant J.-C. Avec Nabopolassar, roi de Babylone, il prend Ninive de haute lutte, l'an 612. Les Mèdes s'installeront ensuite à Harran, après en avoir expulsé *Assur-uballiṭ*, dernier roi d'Assyrie.

A côté du nom de *Madâ*, les Mèdes en portent un autre, qui leur est surtout appliqué lorsqu'ils sont loin de leur patrie, c'est celui de troupe de *Manda*. Nous avons mentionné ci-dessus cette appellation. Déjà Streck, dans son ouvrage sur Assurbanipal, avait reconnu que l'expression *ummân Manda* devait parfois désigner les Mèdes [9]. Les documents relatifs à la prise de Ninive

[1] Le signe *mad* est en même temps l'idéogramme de *mâtu* « pays », ce qui a parfois provoqué la lecture erronée « pays d'A-a » (DELITZSCH, *op. cit.*, p. 247).

[2] Obélisque noir, l. 121.

[3] Dans les textes des Achéménides, la Perse est appelée *Pârsa* (aujourd'hui *Fârs*) en perse, *Parsu* en babylonien, *Parsin*, *Parsir* en élamite (WEISSBACH, *op. cit.*, p. 152). Le pays des Parthes dans ces mêmes textes, se dit *Partawa* en perse, *Partû* en babylonien, *Partuma* en élamite.

[4] Voir notre conférence, *les Aryens avant Cyrus*, p. 77 ss. (*Confér. de Saint-Étienne*, 1910-1911).

[5] *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 48.

[6] LUCKENBILL, *The annals of Sennacherib*, p. 29, 33-35 ; p. 60, 33 ; p. 68, 17.

[7] *Ibid.*, p. 133, 87-88.

[8] Voir *La Fin de l'Empire assyrien*, dans *R. B.*, 1924, p. 229 ss.

[9] *Assurbanipal*, I (1916), p. CDXVI s.

rendent ce fait incontestable [1]. Les *Manda* apparaissent dans l'histoire avant les *Madâ*. Nous voyons déjà figurer des guerriers *Manda* dans un texte hittite du temps de Narâm-Sin [2]. Dans le code de lois hittite les guerriers *Manda* sont mentionnés en tête d'une énumération de castes qui jouissent de certaines exemptions [3]. On a voulu parfois faire dériver de *Manda* le nom de *Mada* et même celui de *Mita, Mitanni* [4]. Mais ce sont là des étymologies risquées. Non moins sujette à caution l'explication de *manda* par *man îdê* « qui sait ? », pour marquer le caractère imprécis de ces peuples barbares [5]. D'après une observation très juste de Bezold sur des textes astronomiques [6], les anciens opposaient *ummân manda* à *ummân ṭaṭmê* (*sic* au lieu de *dadmê*) comme on oppose nomade à sédentaire, la formule *ummân ṭaṭmê* signifiant « gent de demeures ». Ainsi les Manda sont des guerriers nomades, des Mèdes le plus souvent, ce qui a permis de limiter le nom de Manda aux Madâ (c'est-à-dire aux Mèdes) qu'on ne connaissait le plus souvent que par leurs incursions chez leurs voisins de Mésopotamie.

Les Mèdes sédentaires avaient pour capitale la ville que les inscriptions de Darius Hystaspe [7] appellent *Hagmatâna* (en langue perse), *Agmatanu* (en babylonien), *Agmadana* (en élamite). Le nom araméen était *Ahmetâ* (*Esdras*, VI, 2) que la version grecque d'Esdras rend par Ἐκβάτανα (Ecbatane). La ville occupait le site de Hamadân. D'après Hérodote (I, 98), cette forteresse, dont il transcrit le vieux nom sous la forme Ἀγβάτανα, aurait été fondée par Déjocès (Δηιόκης), le fils de Phraorte (Φραόρτης). Or les inscriptions de Sargon d'Assyrie mentionnent un gouverneur du pays de Manna [8] qui porte le nom de *Da-a-a-uk-ki*. Depuis longtemps on a reconnu dans ce nom la transcription assyrienne du nom que les Grecs transcrivaient Δηιόκης [9]. Quant au nom de Phraorte, c'est sous la forme *Pravartiš* (en langue perse), *Parumartiš* et *Parmatiš* (en babylonien), *Pirrumartiš*

[1] *R. B.*, 1927, p. 152.

[2] FORRER, *Die Boghazköi-Texte in Umschrift*, n° 4 A, III, 16, 20 (p. 3-4).

[3] HROZNY, *Code hittite* (1922), I, p. 48-49, § 54.

[4] HROZNY, *Arch. orientální*, I, p. 108 s.

[5] *Ibid.*, p. 253.

[6] *Reflexe astrolog. Keilinschriften bei griechischen Schriftstellern*, p. 16 ; LANDSBERGER et BAUER, *Zeitchr. für Assyriologie*, XXXVII, p. 82.

[7] WEISSBACH, *op. cit.*, p. 143.

[8] Nous avons fait allusion à ce pays à propos de *Gomér* (ci-dessus).

[9] *Annales de Sargon*, éd. LIE, ll. 102-103. Le nom de *Bît-Daukki* que Winckler lisait dans les *Annales de Sargon* est dû à une méprise. Il faut transcrire dans le passage en question : [*mât ma*]*-da-a-a* « pays des Mèdes » (LIE, *op. cit.*, p. 29, n° 18).

(en élamite) qu'on le rencontre dans les incriptions de Darius Hystaspe[1]. Ce Phraorte est un Mède qui se révolte en Médie et cherche à se faire passer pour un descendant de Cyaxare[2].

4. Yawan. — Le nom de *Yâwân* est rendu ici par Ἰωυαν dans les Septante, *Javan* dans la Vulgate. Mais dans les autres passages où figure *Yâwân* les Septante interprètent par l'Hellade, les Hellènes ; la Vulgate par la Grèce, les Grecs (*Is.*, LXVI, 19 ; *Ezech.*, XXVII, 13, 19 ; *Dan.*, VIII, 21 ; X, 20 ; XI, 2 ; *Joel*, IV, 6 ; *Zach.*, XI, 13). Ainsi la tradition reconnaissait que les consonnes *ywn* du texte hébreu correspondaient au grec Ἰων « Ionien ». La relation de l'Ionie avec les pays de Tubal et de Méshéc se retrouve dans *Is.*, LXVI, 19, où les *moš-kêy qéšéth* « tireurs d'arc », qui précèdent Tubal et Yawan, sont une interprétation de Méshéc par la racine *mšk*[3]. On trouve Javan, Tubal et Méshéc dans *Ezech.*, XXVII, 13.

Les inscriptions de Darius Hystaspe connaissent le pays d'Ionie[4] sous les formes *Iauna* (perse et élamite), *Iâmanu* (babylonien). On distingue entre les Ioniens de terre et les Ioniens de mer[5]. On connait même ceux qui portent le pétase[6]. L'Ionie se trouve intercalée entre Sardes et la Médie[7], entre Sardes et les pays de l'Est[8], entre Sardes et les Saces[9].

Le nom de *Iâmanu* par lequel les Babyloniens désignent l'Ionie ou les Ioniens apparait déjà dans les textes de Sargon d'Assyrie. Le grand conquérant se vante d'avoir capturé les « *Ja-am-na-a-a* qui sont au milieu de la mer du coucher du soleil[10] ». Le pays lui-même s'appelle *Iadnana* et l'on précise qu'il est « au milieu de la mer[11] », « au milieu de la mer du coucher du soleil[12] ». Sargon a vaincu sept rois du pays de *Ia'*, territoire de *Iadnana* « qui est situé à une distance de sept jours au milieu de la mer

[1] WEISSBACH, *op. cit.*, p. 153.

[2] *Ibid.*, p. 29, § 24, p. 58 s.

[3] Les Septante ont bien compris et ont rendu simplement par Μοσοχ.

[4] WEISSBACH, *op. cit.*, p. 146.

[5] *Ibid.*, p. 83, e, § 2.

[6] ANDREAS, cité *ibid.*, p. 88-89, n. p. et BÜCHNER, *Orient. Literatur-Zeitung*, 1920, col. 57 ss.

[7] WEISSBACH, *op. cit.*, p. 11, § 6.

[8] *Ibid.*, p. 82-83, e, § 2.

[9] *Ibid.*, p. 89, § 3.

[10] Inscription de la salle XIV, l. 15 et inscription du pavé des portes, IV, 34 s.

[11] Salle XIV, 22 ; Pavé des portes, I, 7.

[12] Pavé des portes, II, 4 s. ; III, 5 s. ; IV, 63 s. ; V, 14 s.

du coucher du soleil [1] ». On voit qu'il s'agit ici des Ioniens de la mer. Le pays de *Iadnana* ou *Iamna* n'est autre que l'île de Chypre, où l'on a retrouvé une stèle de Sargon aujourd'hui au Musée de Berlin. L'identité entre *Iamna* (pour *Iamana*) et *Iadnana* est confirmée par le fait que le personnage qui, du temps de Sargon, usurpe le trône d'Asdoud s'appelle tantôt *Iamani*, tantôt *Iadna* [2]. Lorsque le roi de Sidon, Luli, voudra fuir devant Sennachérib, il passera au pays de « *Iadnana* qui est au milieu de la mer [3] ». Quand il prépare son expédition en Chaldée, Sennachérib confie sa flotte du Tigre à des marins de Tyr, de Sidon, de Iadnana, c'est-à-dire de Chypre [4]. Un des textes les plus intéressants relatif à l'Ionie et à Chypre est celui d'Asaraddon qui a été exhumé par les fouilles allemandes à Assur [5] : « Les rois du milieu de la mer, eux tous, depuis le pays de *Ia-da-na-na*, pays de *Ia-man*, jusqu'au pays de *Tar-si-si* [6], se sont soumis à mes pieds. » Le pays de *Iadanana* (*Iadnana*) est donc identique à *Iaman* (*Yawan*). L'autre extrémité de la Méditerranée est marquée par Tarsis que nous retrouverons ci-dessous. Les inscriptions d'Asaraddon nous font connaître les noms de « dix rois du pays de *Iadnana* au milieu de la mer ». Les villes sur lesquelles ils règnent se reconnaissent parfaitement comme des localités de Chypre et les rois ont des noms grecs [7]. Cette nomenclature reparaît à l'époque d'Assurbanipal [8].

Parmi les noms géographiques d'une des tablettes de Ras-Shamra nous avons cru retrouver le nom de *Yawan*, *Yaman*, sous la forme *Ym'n* [9]. La proximité de l'île de Chypre et de la baie où se trouvait *Ṣapun* (région de *Ras-Shamra*, au N. de Lattaquieh) suggérerait de reconnaître dans ce *Ym'n* les Ioniens de l'île de Chypre au XIIIe siècle avant J.-C.

Notons que le nom de *Iadnana* a été rapproché parfois de *D'ynywn'*, peuple de la mer mentionné dans les textes hiéroglyphiques et probablement identique aux Danaens des classiques [10]. Mais le rapprochement nous paraît plus spécieux que solide.

[1] Fastes, 145 s. (Cf. salle XIV, 17 ; Pavé des portes, IV, 42 ss.).

[2] *Annales*, édit. LIE, p. 40, l. 254. Voir *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 56 s.

[3] Inscriptions des taureaux, l. 17 s.

[4] *Ibid.*, l. 59 s.

[5] MESSERSCHMIDT, *Keilschrifttexte aus Assur histor. Inhalts*, I, n° 75, l. 10 s. Cf. *R. B.*, 1927, p. 105.

[6] *Sic*, au lieu de *Nu-si-si*.

[7] *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 93.

[8] *Ibid.*, p. 106.

[9] *R.B.*, 1934, p. 38.

[10] Voir LUCKENBILL, *Zeitschr. für Assyrio-*

5. Tubal. — Les Septante lisent Θοβελ (Θωβελ) qui devient parfois Θοβερ. La Vulgate *Thubal* est fidèle à l'hébreu. Nous avons signalé déjà le trio Java-Tubal-Méshéc d'*Ezech.*, XXVII, 13 et d'*Is.*, LXVI, 19, où les « tireurs d'arc » correspondent à Méshéc. Dans le Sheol gisent côte à côte Tubal et Méshéc (*Ezech.*, XXXII, 26). La relation de Méshéc et Tubal avec Magog était accusée par le fait que Gog était chef de Méshéc et de Tubal (*Ezech.*, XXXVIII, 2 ; XXXIX, 1).

Dès l'époque de Narâm-Sin, nous trouvons une montagne de *Ti-ba-ar* en relation avec *A-ra-am* [1]. Nous avons déjà proposé de reconnaître dans *Tibar* un équivalent de *Tipâl* des textes hittites et *Tabâl* des textes assyriens [2]. La prononciation *Tibar* au lieu de *Tibal* a pour parallèles *Basar* au lieu de *Basal* [3], l'alternance Θοβελ et Θοβερ dans les Septante, Τιβαρηνοί comme nom des habitants de Tabal d'après les classiques [4]. Nous croyons donc qu'il faut identifier avec Tubal de la Bible les pays appelés *Tibar*, *Tipâl*, *Tabâl*. Pour Tabâl l'assimilation a été proposée depuis longtemps. Les passages où ce pays figure dans les inscriptions assyriennes prouvent jusqu'à l'évidence l'équation *Tabâl-Tubal*.

Salmanasar III (858-824 av. J.-C.), en la 22e année de son règne, passe l'Euphrate et se rend au pays de Tabal. Il reçoit le tribut de 24 rois de *Ta-ba-li* [5]. La région qu'il parcourt est limitrophe de *Mi-li-da*, c'est-à-dire de la Mélitène [6]. Dans l'inscription des statues du même monarque nous trouvons la juxtaposition des pays de *Qu-ú-e* et de *Ta-ba-li* [7]. On sait que *Que* ou *Gue* représente une des parties de la Cilicie [8]. Or, dans les textes de Sargon [9], nous aurons à côté l'un de l'autre les pays de *Ta-ba-a-li* et de *Ḫilakku* (Cilicie). Assujettis par Salmanasar III, nous retrouvons les rois de Tabal tributaires de Teglath-phalasar III (745-727) [10]. Un essai de révolte, au temps de Sargon (721-705), sera maté. Le récit qu'en donne l'inscription des Fastes (l. 30 s.) est à retenir : « Ambaris du pays de *Ta-bal* que j'avais fait asseoir sur le trône

logie, XXVIII, p. 92 ss. Sur les Danaens des textes hiéroglyphiques, cf. BREASTED, *Ancient records of Egypt*, IV, nos 64 et 403 ; H. GAUTHIER, *Dict. géographique*, VI, p. 85.

(1) THUREAU-DANGIN, *Rev. d'Assyriologie*, VIII, p. 199 s.

(2) *R.B.*, 1923, p. 488.

(3) *Ibid.*, p. 173.

(4) Ci-dessous, p. 38, 39.

(5) Obélisque noir, l. 104 ss.

(6) *Ibid.*, ll. 108-110.

(7) MESSERSCHMIDT, *Keilschrifttexte aus Assur histor. Inhalts*, I, no 30, rev. 5.

(8) *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 12.

(9) Pavé des portes, IV, 28.

(10) *Les pays bibliques*..., p. 37.

de *Ḫul-li-i*, son père, à qui j'avais donné ma fille, avec le pays de *Ḫi-lak-ki* (Cilicie) qui n'était pas du territoire de ses pères, et dont j'avais ainsi agrandi le pays, lui, ne gardant point la justice, envoya un messager à *Ur-sa-a* du pays d'*Urarṭu* et à *Mi-ta-a* du pays de *Mu-us-ki*. » Suit le récit du combat et de la défaite des ennemis de Sargon. Nous avons dans ce passage un nouvel indice de la proximité de Tabâl et de la Cilicie. On voit, en outre, que les pays de *Tabâl* et de *Musku* marchent de pair, exactement comme *Tubal* et *Méshée* dans la Bible. Sargon se vantera, d'ailleurs, d'avoir conquis le pays de *Ta-bal* jusqu'au pays de *Mu-us-ki* [1]. Dans la relation de sa huitième campagne, il compte dans le butin qu'il ramène de la ville de Muṣasir « des coupes du pays de *Ta-ba-li* aux oreilles d'or [2] ».

Un autre pays frontière de Tabâl est *Til-Garimmu*, comme on le voit par les expressions de Sennachérib (705-681) : « *Til-garimmu*, qui est à la lisière de *Ta-ba-li* [3] ». Nous aurons l'occasion de parler de *Til-Garimmu* à propos de Togarmah. Les inscriptions d'Asaraddon (680-669) mentionnent après le pays de *Ḫi-lak-ki* (Cilicie) les *Du-'-a* qui habitent les montagnes à proximité du pays de *Ta-bal* [4].

Assurbanipal intervient au pays de Tabâl, dont le roi, *Mugallu*, a secoué le joug de l'Assyrie. Frappé de crainte, *Mugallu* ne tarde pas à se soumettre [5]. Le monarque d'Assur met en parallèle la soumission de *Mugallu* et celle de *Iakìnlû*, roi d'Arwad [6] : « *Mu-gal-lu*, roi du pays de *Tab-al*, qui, contre les rois, mes pères, avait proféré des menaces, amena à Ninive la fille issue de son cœur, avec une dot considérable, pour devenir concubine et il baisa mes pieds. Sur *Mu-gal-li* j'imposai un tribut annuel de grands chevaux. » La Cilicie est mentionnée aussitôt après. On sait que ce pays était célèbre pour ses chevaux [7]. Tabâl jouit de la même réputation.

Il est clair que les Tibaréniens (Τιβαρηνοί) et les Moschiens (Μόσχοι), qui sont mentionnés côte à côte par Hérodote (III, 94 ; VII, 78), représentent les habitants de *Tabâl* et de *Muški*, Tubal et Méshée. C'est sur la rive méridio-

[1] *Annales*, l. 9.

[2] Thureau-Dangin, *Une relation de la 8e campagne de Sargon*, p. 54-55, l. 358.

[3] Luckenbill, *The annals of Sennacherib*, p. 62, V, 3 ; 77, 25 ; 86, 19.

[4] Prismes A et C, II, 10 ss. ; Prisme B, III, l. 3 ss.

[5] Streck, *Assurbanipal*, p. 168-169, l. 22 s.

[6] Cylindre de Rassam, II, ll. 63-67 et 68-73.

[7] Hérodote, III, 90.

nale du Pont-Euxin, dans une partie de la future province du Pont, que les auteurs classiques ont rencontré ces Tibaréniens qui ne sont pas signalés dans les inscriptions des Perses Achéménides[1]. Il semble donc qu'ils aient été refoulés peu à peu des frontières ciliciennes vers la Mer Noire.

6. **Méshéc.** — Nous avons signalé, en parlant de Tubal, la liaison qui existe entre Tubal et Méshéc dans l'Ancien Testament, *Tabâl* et *Musku* ou *Mušku* dans les textes assyriens, Τιβαρηνοί et Μόσχοι dans Hérodote. L'équivalence Tubal-Tabâl-Tibaréniens entraîne celle de Méshéc-*Mušku*-Moschiens.

Dès l'époque de Téglath-phalasar I (vers 1116-1090), les Mouskou inquiètent déjà l'Assyrie. Les annales de ce roi les signalent dans le passage suivant[2] : « Au commencement de mon règne, 20.000 hommes du pays de Mouskou (*Muš-ka-a-ia*) et leurs cinq rois qui, pendant 50 ans, avaient pris le pays d'*Al-zi* et le pays de *Bu-ru-kus-zi* qui apportaient le tribut et le présent du dieu Asur, mon seigneur, sans qu'aucun roi, dans le combat, ait pu immobiliser leur poitrine, ils se fièrent à leur force et dévalèrent, ils prirent le pays de *Kat-mu-hi*. » Pour les rejoindre au pays de *Katmuh*, le roi d'Assyrie doit traverser le mont *Ka-ši-ia-ra*. C'est dans le pays de *Katmuh* qu'il leur inflige une sanglante défaite[3].

On a cru parfois que le pays de *Katmuḫ* était le même que celui de *Kummuḫ* qui désigne la Commagène[4]. Mais cette équation est contredite par les textes[5]. Le mont *Kašiara* représente le massif du *Ṭûr-'Abdîn*[6]. On voit que *Katmuh* désigne la région au delà de ce massif par rapport à l'Assyrie, ce qui nous amène dans les territoires que borde, à l'est et au nord-est, le cours supérieur du Tigre. D'autre part, le pays d'*Alzi* ou *Alše* correspondait à la province d'Arzanène au sud de l'Arménie (Arznik, où se trouve le canton d'Arzn) et avait comme frontière occidentale et méridionale le cours supérieur du Tigre[7].

[1] Bessier, *Lex. de géogr. ancienne*, s. v. *Tibareni*.

[2] Cylindre, I, 62 ss.

[3] *Ibid.*, I, 70 ss.

[4] Weidner, *Die Inschriften der altassyr. Könige*, p. 61, n. 14.

[5] Forrer, *Die Provinzeinteilung des assyr. Reiches*, p. 17; Meyer, *Geschichte des Altertums*, II, 1 (2e éd., 1928), p. 475, n. 1.

[6] Meyer, *op. cit.*, II, 1, p. 476 s.; Weidner, *op. cit.*, p. 60, n. 5.

[7] Voir l'article Alzi de Forrer et Unger, *Reallexicon der Assyriologie*, I, 2 (1929), p. 88 ss.

Le roi Tukulti-Ninurta II (890-884 av. J.-C.) marche contre les *Mušku* après avoir dépassé *Neṣibin* (*Na-ṣi-pi-na*) et une série d'étapes l'amènent, par des chemins montagneux et escarpés, en plein pays de *Mušku*[1].

C'est au pays de *Katmuḫ* que Assur-nâṣir-apli II (883-859) reçoit les présents des pays de *Kat-mu-ḫi* et de *Muš-ki*, à savoir des vases de cuivre, des bœufs, des brebis, des vins[2].

Les inscriptions de Sargon (721-705) sont remplies des actes de rébellion que se permet *Mi-ta-a*, roi de *Mu-us-ki*, personnage que Winckler a assimilé à Midas, fils de Gordius le Phrygien[3]. Il est de connivence avec *Pi-si-i-ri* de *Gar-ga-miš* et envahit le pays de *Qu-e* en Cilicie[4]. Battu dans son propre pays[5], il fera cause commune avec les rois d'*Urarṭu* (Araraṭ) et de *Tabâl* (Tubal), comme nous l'avons vu en étudiant l'histoire de Tubal[6]. Sargon sera forcé d'édifier des villes de garde sur la lisière du pays de *Musku*[7].

Pas plus que Tabâl, *Musku* n'apparaît dans les textes des Achéménides. Mais Tibaréniens et Moschiens sont bien connus des classiques. L'habitat des Moschiens est le nord-ouest de l'Arménie jusqu'à la limite orientale du Pont en remontant vers la Colchide au Nord[8]. Ils sont les voisins orientaux des Tibaréniens. Dans l'histoire profane comme dans l'histoire biblique les destinées de Tubal et de Méshéc restent étroitement associées.

7. **Tiras.** — Les Septante sont d'accord avec la Massore pour la lecture Θειρας (Θιρας, Θηρας) : cf. *Vulg. Thiras*.

Ni la Bible ni les textes cunéiformes ne nous renseignent sur ce peuple. Mais les inscriptions hiéroglyphiques, au temps de Ménephtah (vers 1225-1215), mentionnent les *Tw-rw-š'*[9], qui deviendront les Tyrséniens (Τυρσηνοί, Τυρρηνοί), les Étrusques[10]. Ce sont des pirates de la mer Égée qui se sont unis

(1) Scheil, *Annales de Tukulti-Ninip II*, p. 24-25 et 51 s.

(2) *Annales*, l. 74.

(3) *Altor. Forschungen*, II, p. 136 s. Cf. *Les pays bibliques et l'Assyrie*, p. 53.

(4) *Annales* (éd. Lie), l. 72 s., 120, 126.

(5) *Ibid.*, l. 125.

(6) Ci-dessus. Le récit se trouve dans les *Annales* (éd. Lie), l. 199 s. et l'inscription des Fastes (éd. Winckler, l. 29 ss.).

(7) *Annales* (éd. Lie), l. 218 s.

(8) Besnier, *Lexique de géographie ancienne*, p. 500.

(9) Breasted, *Anc. rec. of Egypt*, III, nº 574, 579, 588, 601.

(10) H. Gauthier, *Dict. géographique*, VI, p. 50 s. ; Meyer, *Geschichte...*, II, 1 (2ᵉ éd.), p. 556, n. 2.

aux peuples de la mer, lors de la grande poussée contre l'Égypte en faveur de la Libye. Parmi les sept captifs très caractéristiques, dont Ramsès III (vers 1198-1167) a fait représenter les physionomies sur les tours antérieures du pavillon de Medinet-Habou, on remarque le « *Ty-w-r'-š'* de la mer [1] ». Malheureusement la tête du personnage est en assez mauvais état. On reconnaît pourtant la coiffure des peuples d'Asie Mineure [2].

8. **Ashkenaz**. — Le nom d'*Aškenaz* (Septante Ἀσχανάζ, Vulgate *Ascenez*) reparaît dans l'oracle de Jérémie contre Babylone : « Convoquez contre elle les royaumes d'Araraṭ, de Minni et d'Ashkenaz » (*Jer.*, LI, 27). Nous avons vu ci-dessus, en étudiant Gomér, que les *Gimirri* avaient été vainqueurs d'*Urarṭu*, qui est Araraṭ en Arménie, et qu'ils étaient souvent mentionnés en même temps que les *Mannâ* et les *Madâ*. Les *Manna* (autour des lacs de Van et d'Urmia) sont les *Minni* de ce passage de Jérémie. Les *Madâ* sont les Mèdes, comme nous l'avons reconnu, et nous trouvons précisément les Mèdes (*Mâday*) convoqués dans le verset suivant (*Jer.*, LI, 28). Dans les textes historiques d'Asaraddon nous rencontrons en parallélisme, parmi les ennemis vaincus par le roi, les habitants de *Man-na* et d'*Aš-gu-za* [3]. Le pays d'*Aš-gu-za* est appelé *Iš-ku-za* dans les prières du même roi au dieu-soleil [4]. Il est clair qu'il s'agit du même nom qu'*Aškenaz* et, comme l'a prouvé Winckler, que Σκύθαι, les Scythes [5]. D'après une consultation d'Asaraddon, on voit que les *Iškuzâ* ont occupé le territoire des *Mannâ* [6], ce qui correspond bien à la juxtaposition de *Minni* et d'*Aškenaz* dans le passage de Jérémie que nous avons cité. Un autre texte d'Asaraddon nous fait connaître que *Bar-ta-tu-a*, roi du pays d'*Iš-ku-za*, avait envoyé un messager pour demander comme épouse une des filles royales [7]. Avec beaucoup de sagacité, Winckler avait reconnu dans ce *Bartatua* le même personnage que Προτοθύης qui, d'après Hérodote (I, 103), était le père du roi des Scythes, Μαδύης. Ce fut Madyès qui, en poursuivant les Cimmériens (*Gimirri*, *Gomér*), envahit la Médie et retarda l'action de Cyaxare contre Ninive [8]. Mais

(1) Maspero, *Histoire ancienne...*, II, figure de la page 471 ; Breasted, *op. cit.*, IV, n° 129.

(2) W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 380 s.

(3) Prismes A et C, II, 27-31.

(4) Voir la table de Knudtzon, *Assyr. Gebete an den Sonnengott*, p. 327.

(5) Voir « Les Aryens avant Cyrus », dans *Confér. de Saint-Etienne*, 1910-1911, p. 89 s.

(6) Knudtzon, *op. cit.*, n° 35.

(7) *Ibid.*, n° 29.

(8) Hérodote, I, 103-104.

Cyaxare et les Mèdes, grâce à un guet-apens, triomphèrent des Scythes [1] et purent enfin s'allier aux Babyloniens de Nabopolassar pour la ruine de l'empire assyrien [2]. Nous avons signalé, à propos de Gomér, comment les inscriptions des Achéménides ont rendu par *Gimirri* « Cimmériens » le perse *Saka* et l'élamite *Sakka*, dont la signification propre était « Scythe », d'après Hérodote (I, 15). C'est que l'histoire des Scythes et des Cimmériens finissait par se confondre. L'ancien pays des Cimmériens, entre l'Ister et le Tanaïs, était devenu la Scythie [3]. On comprend que la Bible ait marqué la relation étroite entre Cimmériens et Scythes, en faisant d'Ashkenaz le fils de Gomér. Le nom d'*Aškenazîm*, descendant d'Ashkenaz, a été attribué aux Juifs allemands et polonais, par opposition à *Sephardîm* qui désigne les Juifs espagnols et portugais. C'est surtout depuis le xvi^e siècle de notre ère qu'a prévalu cette curieuse dénomination [4].

9. **Riphath**. — Dans I *Chron*. I, 6, le nom a été lu *Diphath*, mais les Septante ont gardé Ῥιφάθ, la Vulgate *Riphath*. On a comparé ce nom à Ῥῆβας, fleuve de Bithynie, à Ῥίπαια ὄρη, montagnes de l'Europe du Nord [5], à *Aripšas* des textes de Boghaz-keui [6]. Aucun de ces rapprochements ne nous paraît satisfaisant. Josèphe considère les descendants de Riphath, Ῥιφαθαίους, comme des Paphlagoniens [7] et il faut avouer que la Paphlagonie, entre la Mer Noire, la Bithynie et le Pont, conviendrait bien à l'habitat d'une race apparentée aux Cimmériens et aux Scythes.

Les invasions de ces peuples ont souvent longé le littoral du Pont-Euxin. Ainsi Riphath aurait été dans le voisinage de Tubal et de Méshéc.

10. **Togarmah**. — Le troisième fils de Gomér est *Tôgarmâh* (*Vulg. Thogorma*, Septante Θεργαμα, Θοργαμα). Nous avons cité, en traitant de Gomér, le passage où Ézéchiel met en un même groupe la maison de Togarmah et Gomér, ainsi que Magog, Tubal, Méshéc (*Ezech*., xxxviii, 3-6). Togarmah fait

[1] *Ibid*., I, 106.

[2] *R. B*., 1924, p. 229 s. Rectifier ce qui est dit des Scythes, en notant que les *Manda* sont des Mèdes (*R. B*., 1927, p. 152).

[3] Hérodote, I, 11-12.

[4] Th. Reinach, *Hist. des Israélites* (3^e éd.), p. 202 ss.

[5] Citations dans *Phaleg, Canaan* de Bochart (éd. 1712), col. 174 s.

[6] Voir Fr. Schmidtke, *Die Japhetiten der bibl. Völkertafel*, p. 47 s.

[7] *Antiquités*, I, 126 (= 6,1).

partie de ces peuples du nord qui font leur cour à Gog, chef de Magog. Dans un autre endroit où la maison de Togarmah figure à la suite de Javan, Tubal et Méshéc (*Ezech.*, XXVII, 13-14), on voit que le trafic de Togarmah consiste surtout en chevaux, en coursiers, en mulets.

Fried. Delitzsch avait déjà identifié Togarmah avec *Tilgarimmu* des inscriptions assyriennes [1]. Au temps de Sargon, la ville de *Til-garimme* sert de refuge à *Tarhunazi*, roi de *Melid* (Mélitène). Le roi d'Assyrie s'empare de cette cité. Dans tout le pays de *Kammanu*, dont *Til-garimmu* était la capitale, il installe des *Sutû*, nomades « archers », qu'il a capturés dans ses expéditions précédentes [2].

A propos des limites de Tabal nous avons mentionné les passages où Sennachérib parle de « *Til-garimmu* qui est à la lisière de *Ta-ba-li* [3] ». Ainsi Togarmah rentre dans le cercle de Tabal.

Les textes de Boghaz-keui nous ont fait connaître l'ancien nom de *Til-garimmu* qui se rapproche davantage de la forme Togarmah. On y trouve, en effet, comme nom de pays et de ville *Te-ga-ra-ma*, *Ta-ga-ra-ma*, *Ta-ka-ra-ma* [4]. Dans les annales du roi hittite *Muršiliš II* (vers le milieu du XIVe siècle avant notre ère) on voit que ce monarque se rend au pays de *Te-ga-ra-am-ma*, sitôt après avoir quitté le pays de *Kar-ga-miš* [5]. Après un certain temps passé à *Te-ga-ra-am-ma* il revient, avec son armée, à *Ḫar-ra-na* [6]. Le site de Carkemish (*Djerabis*) et de Ḫarran (*Eski-Ḫarran*) est bien connu [7]. Un troisième point de repère est donné par le pays d'*Išuwa* qui est limitrophe du pays de *Tegarama* [8]. Ce pays se localise dans la boucle de l'Euphrate autour de la ville de Ḫarpout [9]. C'est donc au nord de la grande route Carkemish-Ḫarran et en remontant vers Ḫarpout qu'on rencontrerait le pays de Tegarama-

(1) *Wo lag das Paradies?* p. 246.

(2) Annales de Sargon (éd. Lie), ll. 204-216; Fastes, ll. 78-82. Sur les *Sutû*, cf. *R.B.*, 1928, pp. 493-499-504. Sargon spécifie qu'ils sont *ṣâb* (*iṣu*) *qašti* « soldats d'arc » (Fastes, l. 82).

(3) LUCKENBILL, *The annals of Sennacherib*, p. 62, V, 3 ; 77, 25 ; 86, 19.

(4) On rencontre ces variantes d'orthographe dans le traité entre *Šubbiluliuma*, roi des Hittites, et *Mattiwaza*, roi du Mitanni ; cf. WEIDNER, *Politische Dokumente*..., p. 4, l. 13 ; p. 6, ll. 20 et 22.

(5) FORRER, *Keilschrifttexte aus Boghazkoï*, IV, n° 4, col. III, 47 ss. Cf. JOHANNES FRIEDRICH, *Der alte Orient*, XXIV, 3 (1925), p. 9 SCHMIDTKE, *op. cit.*, p. 49 s.

(6) Cf. *R.B.*, 1924, p. 380 s.

(7) *Ibid.*, p. 380 s.

(8) HROZNY, *Keilschrifttexte aus Boghazkoï*, VI, n° 28, recto. l. 12 : cf. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 50.

(9) WEIDNER, *op. cit.*, p. 4, n. 5.

Tilgarimmu-Togarmah, qui débordait l'Euphrate vers l'ouest et se rapprochait ainsi des pays de Tabal et de Melid [1].

11. **Élishah.** — Le premier des fils de Yawan est *'Élišâh* que les Septante transcrivent Ἐλισα, la Vulgate *Elisa*. Dans l'oracle contre Tyr, Ézéchiel mentionne « la pourpre violette (*tekêlêth*, accadien *takiltu*) et la pourpre rouge (*'argâmân*, accadien *argâmânu*) des îles d'Élishah » (*Ezech.*, XXVII, 7). On sent qu'on se trouve dans les parages de la Phénicie, car aussitôt après viennent « les habitants de Sidon et d'Arwad », les « sages de Gebal (Byblos) » (*Ezech.*, XXVII, 8-9). Aussi ne peut-on hésiter à reconnaître dans Élishah le pays d'*Alašia* des lettres d'el-Amarna, qui n'est autre que l'île de Chypre [2]. L'identification d'Alashia avec Chypre s'impose d'autant plus que ce pays est par excellence la terre du cuivre, κύπριος χαλκός des anciens [3], comme on le constate par les présents du roi d'Alashia au roi d'Égypte [4]. D'ailleurs, à l'époque grecque, on trouve sur une bilingue de Frangissa la mention de l'Apollon Ἀλασιώτας, c'est-à-dire d'Alashia (Chypre) [5]. Le nom d'Alashia apparaît dans les textes de Boghaz-keui comme désignant l'endroit où ont été bannis, après le meurtre de Tudhaliash III, les frères de ce roi hittite [6]. C'est là aussi que Ḫattušiliš III (vers 1283-1260 av. J.-C.) déporte l'un de ses adversaires en justice [7]. Au temps de Tudḫaliaš IV (vers 1260-1230 av. J.-C.) il existe une compétition entre le roi des Hittites et son vassal, Madduwattaš, au sujet d'Alashia qui a été saccagée par les Achéens que commandait Attarišiaš [8]. Les textes égyptiens connaissent le nom de *'-r'-s'* comme équivalent d'Alashia-Elishah [9]. Ce pays est l'une des étapes du célèbre voyageur *Wen-Amon*, à l'époque de Ramsès XII (1118-1090). Il s'y rend de

(1) E. Meyer place Togarmah dans l'Asie Mineure Orientale ou plus précisément dans la Cappadoce Orientale (*Geschichte des Altertums*, 2e éd., II, 1, p. 28 ; II, 2, p. 129).

(2) *R.B.*, 1909, p. 54, n. 7 ; Knudtzon-Weber, *el-Amarna Tafeln*, II, p. 1076 ss.

(3) Besnier, *Lexique de géogr. ancienne*, s. v. *Cyprus*.

(4) Knudtzon, *el-Amarna Tafeln*, I, nos 33, 16 ss. ; 34, 18 ; 35, 10, etc.

(5) Voir l'article *Alašija* de Hönigmann et Forrer, *Reallexicon der Assyriologie*, I, p. 67 s.

(6) *Ibid.*, p. 68.

(7) Götze, *Mitteil. der vorderas. ægypt. Gesellschaft*, 1924, 3, pp. 24-27 ; XXXIV, 2 (1930), pp. 16-19 ; Forrer, art. *Alašija*, p. 68.

(8) Götze, *loc. cit.*, XXXII, 1927, 1, p. 36-39 ; Forrer, *loc. cit.* et art. *Aḫḫijava*, *ibid.*, p. 56.

(9) Burchardt, *Die altkanaan. Fremdworte...*, II, no 111.

Byblos et y salue la reine de la cité [1]. A noter que sur l'une des lettres d'el-Amarna on trouve en hiératique la note *š't n wr šr n ỉ3-r3-š3* « lettre du grand, prince d'Alashia [2] ».

Il faut vraiment du parti pris pour prétendre que le pays d'Alashia ne peut équivaloir à Élishah parce qu' « au temps où apparaissent les autres peuples groupés sous Japhet le nom d'Alashia pour Chypre était déjà oublié [3] ». Comme si l'on devait juger d'un pays ou d'une race uniquement d'après la documentation qui nous est parvenue et qui le plus souvent dépend du hasard des découvertes ! Notons que dans un des textes récemment exhumés de *Ras-Shamra* [4] figurent simultanément *ym'n* et *'lšy*, c'est-à-dire *Yaman* (Yawan) et *Alashia* (Élishah). Nous avons vu que précisément *Iaman* désignait les Ioniens de l'île de Chypre. Rien d'étonnant à ce que l'on fasse de Yawan le père d'Élishah pour marquer l'étroite union entre *Iaman* et *Alishia*.

12. **Tarshish**. — L'hébreu *Taršiš* a été rendu par Θαρσις (Septante), *Tharsis* (Vulgate). Nous garderons la prononciation Tarsis qui, comme nous le verrons, est la plus ancienne. L'Ancien Testament fait souvent allusion à Tarsis. C'est une ville maritime, comme on le voit par l'expression « les vaisseaux de Tarsis » qui signifient une flotte au long cours (I *Reg.*, x, 22 ; xxii, 49 ; II *Chron.*, ix, 21 ; xx, 36 s., *Is.*, ii, 16 ; xxiii, 1, 14 ; lx, 9 ; *Ps.*, xlviii, 8). C'est un entrepôt de commerce et toute la Méditerranée connait « les trafiquants de Tarsis » (*Ezech.*, xxxviii, 13). Son principal négoce est le métal, surtout l'argent (*Jer.*, x, 9 ; *Ezech.*, xxvii, 12) auquel s'ajoutent l'étain, le plomb (*Ezech.*, xxvii, 12). C'est un pays lointain où Jonas songe à s'enfuir (*Jon.*, i, 3 ; iv, 2). Il va de pair avec les îles les plus éloignées (*Is.*, lxvi, 19 ; *Ps.*, lxxii, 10). Dans *Is.*, xxiii, 1 c'est par le pays de Kittim qu'arrive à Tarsis la nouvelle du désastre de Tyr. Le passage d'Isaïe qui parle des îles lointaines (*Is.*, lxvi, 19) place côte à côte Tarsis, Pul, Lud, « les tireurs d'arc », Tubal et Yawan. Nous avons vu, en parlant de Yawan, que « les tireurs d'arc », *moškēy qèšèth*, représentaient les *Mušku*, ce qui nous donne, pour la fin de l'énumération, Méshée, Tubal, Yawan, trois peuples

(1) Breasted, *Anc. records of Egypt.*, IV, nos 590-591 ; Erman, *Die Literatur der AEgypter*, p. 236 s.

(2) Knudtzon, *op. cit.*, I, no 39, à la fin.

(3) Schmidtke, *Die Japhetiten...*, p. 69.

(4) *R.B.*, 1931, p. 37, no 2, 12, 19, 21.

japhétites auxquels est rattaché Tarsis « fils » de Yawan. L'un des traits caractéristiques de Tarsis est l'étroite relation qui l'unit à Tyr dont elle semble une filiale. Aussi les vaisseaux de Tarsis sont-ils invités à pleurer sur le désastre de la grande métropole de Phénicie (*Is.*, XXIII, 1, 6, 10, 14). Nous savons, par *Ezech.*, XXVII, 12, que Tyr et Tarsis échangeaient constamment leurs produits.

Que l'Espagne, mais plus spécialement la région de Ταρτησσός sur la côte sud-occidentale, soit désignée par le nom de Tarsis, c'est ce qui ressort de façon évidente des textes des classiques colligés par Bochart [1]. La colonisation de la Bétique par les Phéniciens est un fait avéré [2]. Mais il ne faut pas oublier que, suivant Hérodote (I, 163), les Phocéens d'Ionie avaient bâti la forteresse de Tartessos, ce qui peut expliquer la relation entre Tarsis et Yawan. Le commerce de l'étain a de tout temps fait la fortune de Tarsis ou Tartessos et de sa voisine Gadès ou Cadix [3]. Le nom même de Tartessos, qui s'est appliqué primitivement au fleuve *Bætis* (le Guadalquivir), puis à la région qu'il arrose et enfin à la ville fondée par les Ioniens, n'est qu'une dissimilation de Tarsis (Tartis, Tartissos). Les anciens se sont fourvoyés, à la suite des Septante et de Josèphe, en plaçant Tarsis à Carthage ou aux Indes [4].

Nous avons cité, à propos de Yawan, le texte d'Asarradon où le nom de Tarsis, jusqu'ici lu *Nu-si-si*, doit être rétabli : « Les rois d'au milieu de la mer, eux tous, depuis *Ia-da-na-na*, pays de *Ia-man*, jusqu'au pays de *Tar-si-si*, se sont soumis à mes pieds [5]. » On voit que Tarsis, qui s'oppose à l'île de Chypre (*Iadnana* et *Iaman*, Yawan), est à chercher au fin fond de la Méditerranée occidentale, ce qui convient merveilleusement à Tartessos au delà des colonnes d'Hercule.

13. **Kittim**. — La forme plurielle semble indiquer un gentilice *Kitti* ou *Kittiyi* (*Is.*, XXIII, 12 ; *Ezech.*, XXVII, 6). Les Septante ont traduit par Κήτιοι ou Κίτιοι, mais la Vulgate transcrit *Cethim*, tandis que Symmaque lisait Χέτταν.

[1] *Op. cit.*, col. 165 ss. Sur l'ancienne histoire de Tartessos, voir Schulten, art. *Hispania*, dans Pauly-Wissowa, VIII, 2010.

[2] Bochart, *loc. cit.* ; Besnier, *Lexique de géographie ancienne*, s. v. *Bætica*.

[3] V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 382, 391, 394 ss.

[4] Voir *R. B.*, 1922, p. 426.

[5] Messerschmidt, *Keilschrifttexte aus Assur histor. Inhalts*, I (1911), n° 75, 10 s. C'est Weidner qui a rectifié la leçon *nu-si-si* (qu'on interprétait par Cnosse) en *tar-si-si*. La ressemblance entre les signes *nu* et *tar* en assyrien a entraîné l'erreur de la première copie.

D'après *Is.*, XXIII, 1 : « Vaisseaux de Tarsis, gémissez, car (Tyr) a été saccagée : plus de maison, plus d'accès ! C'est par le pays de Kittim qu'on leur a annoncé ! », on voit que Kittim est comme un relais entre Tyr et sa filiale Tartessos. Dans *Is.*, XXIII, 12, la vierge, fille de Sidon, est invitée à passer à Kittim. Les îles des *Kittiyîm* sont mentionnées dans *Jer.*, II, 10 et *Ezech.*, XXVII, 6. Il s'agit d'un pays au voisinage de la Phénicie et en pleine mer. L'île de Chypre est représentée par *Kittim*, les Chypriotes par *Kittiyîm*, car on a depuis longtemps reconnu sous la forme hébraïque le nom de Κίτιον ou Κίττιον [1], ville qui occupait l'emplacement de Larnaca. Comme Tarsis, cette ville avait été colonisée par les Phéniciens, mais l'élément autochtone n'avait pas disparu. Le phénicien et le grec voisineront longtemps dans les inscriptions retrouvées en Chypre [2]. Ce fait est à noter, ainsi que l'existence d'une écriture syllabique spéciale, la chypriote, pour comprendre comment les noms d'Alashia, de Iawan, de Kittim ont pu s'appliquer à l'île de Chypre suivant qu'on envisageait tel établissement des Phéniciens, des Grecs, des Chypriotes. Les Ioniens (Iaman, Yawan) et les Tyriens (fondateurs de Kittim-Kition) s'étaient juxtaposés aux indigènes de l'île d'Alashia. Ainsi les noms d'Elishah et de Kittim sont-ils tout naturellement affiliés à Yawan. Dans les textes phéniciens provenant de Kition (Larnaca) le nom de la ville est écrit *kt* ou *kty* [3]. Cette dernière forme, la plus employée, correspond bien à l'hébreu *kitti*, d'où les pluriels *kittym* et *kittiyim* (gentilice). Sur les monnaies sidoniennes du milieu du second siècle avant notre ère, le pays de *Kt* (Kittim, Κίτιον) est considéré comme une succursale de Sidon [4].

Par suite d'une extension dont les progrès nous échappent, le nom de Kittim fut étendu à diverses îles et côtes de la Méditerranée. Dans 1 *Macc.*, I, 1, on nous dit qu'Alexandre est de la terre de Χεττιέιμ (voir ci-dessus Χετταιν de Symmaque pour *Kittim*), et dans 1 *Macc.*, VIII, 5 on mentionne côte à côte Philippe et Persée, roi des Κιτιέων (Κιτιαίων). Les Macédoniens sont donc considérés comme représentant les anciens Kitiens ou Kittim. Dans l'oracle de Balaam les navires

(1) Voir GESENIUS-BUHL, *Handwörterbuch*, 16e éd., p. 368, s. v.

(2) *Langues et écritures sémitiques*, p. 17 ss.

(3) COOKE, *North-semitic inscriptions*, p. 55 s., 57 s., 58 s., 66, 78. Voir aussi LIDZBARSKI, *Handbuch*..., p. 299 s.

(4) Texte phénicien sur les monnaies autonomes de Sidon (BABELON, *Les Perses achéménides*, p. 236, n° 1619 et p. 237, n° 1620, p. CLXXXVI).

de la côte de *Kittîm* sont rendus dans la Vulgate par *Trieribus de Italia* (*Num.*, xxiv, 24), tandis que la version arabe interprète par *qibris* « Chypre ». Nous retrouvons *trieres et romani* dans la Vulgate pour traduire « les vaisseaux de Kittim » de *Dan.*, xi, 30. Et ici Théodotion avait déjà Ῥωμαῖοι. C'est bien, d'ailleurs, la flotte romaine qui est visée par le texte de *Dan.*, xi, 30. Bochart insiste sur un rapprochement entre une étymologie de *latinus* par *latere* « être caché » et le sens de la racine sémitique *ktm* « cacher », d'où proviendrait une explication populaire de *kittîm* [1].

14. **Rodanim.** — La leçon *Rôdânîm*, au lieu de *Dôdânîm*, est confirmée par le Samaritain et par les Septante Ῥόδιοι. Dans I *Chron.* I, 7, le texte massorétique a aussi *Rôdânîm* et les Septante Ῥόδιοι [2]. C'est un pluriel qui est suggéré par *Rôdânîm* comme par *Kittîm*. Aussi les Septante ont-ils vu dans Ῥόδιοι comme dans Κίτιοι un nom de peuple. Et de même que *Kittîm* représentait des insulaires, ce sont des insulaires, à savoir les Rhodiens, qui sont désignés par les *Rôdânîm*. Dans *Ezech.*, xxvii, 15, à la suite de Yawan, Tubal et Méshec, la maison de Togarmah, sont mentionnés « les fils de Dedan » que les Septante traduisent υἱοὶ Ῥοδίων. Le contexte prouve clairement qu'il y a eu, ici encore, confusion du *rêš* et du *daleth* [3]. Ce sont les Rhodiens, fils de Yawan, qui sont visés. Ils représentent, dans le monde grec, l'expansion de la civilisation dorienne combinée avec celle des Cariens venus d'Asie Mineure [4]. D'après les historiens originaires de Rhodes [5], les Phéniciens auraient occupé la très importante ville de Ἰαλυσός ou Ἰηλυσός, dont le nom d'origine non grecque d'après Fick [6], pourrait évoquer Alashia-Elishah.

La lecture *Rodanim* et l'identification du nom avec les Rhodiens ne nous paraissent pas douteuses. Nous ne pouvons que signaler d'autres hypothèses qui se détruisent les unes les autres. Bochart lisait Rodanim, mais proposait

[1] *Op. cit.*, col. 159 s.

[2] La Bible du rabbinat français transcrit *Dodanim* dans *Gen.*, x, 4 et *Rodanim* dans I *Chron.*, i, 7. La confusion du *reš* et du *daleth* est fréquente (voir ci-dessus *Riphath*).

[3] Stade et Cornill lisaient déjà *Rôdân* au lieu de *Dedân*. C'est au v. 20 d'*Ezech.*, xxvii, qu'apparaît le vrai *Dedan* d'Arabie et ici les Septante ont bien Δαιδαν.

[4] Voir l'article très nourri de Hiller v. Gaertringen, *Rhodos*, dans Pauly-Wissowa, Supplementband V (1931), col. 739 ss.

[5] E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 2e éd., II, 2 (1931), p. 116, n° 6.

[6] Article Ἰαλυσός de Bürchner, dans Pauly-Wissowa, IX, col. 629 et col. 631.

d'y reconnaître des Rhodaniens dont le nom aurait été donné au *Rhodanum*, Rhône [1]. Hummelauer et Hoberg, dans leurs commentaires de la Genèse, cherchent dans Rodanim l'égyptien *Rtnw* qui est un des noms de la Syrie. E. König garde la lecture Rodanim, mais propose d'y voir Dodone, tandis que Knobel y cherche les Dardaniens [2]. Quant aux changements en *Doranim* « Doriens » (Winckler) ou en *Donanim* (*Danuna* d'el-Amarna, W. M. Müller), ils ne sont guère soutenus par la tradition textuelle qui ne peut laisser d'hésitation qu'entre *Dôdânîm* et *Rôdânîm* [3].

Ainsi les descendants de Yawan, les Ioniens, sont considérés comme ayant essaimé en Chypre, à Rhodes, à Tartessos.

Les fils des Gimirri, les Cimmériens, s'étaient répandus au nord de l'Asie Mineure et avaient colonisé la Scythie. C'est là qu'ils se rencontrent, au cours de l'histoire, avec les Tibaréniens et les Moschiens, qui représentent Tubal et Méshec.

Les Mèdes, rattachés aussi à Japhet, forment la liaison avec la Perse et les pays de l'Est.

Sur mer, les Tyrséniens ou Étrusques, qui représentent Tiras, restent à l'état de pirates jusqu'à leur établissement sur les côtes tyrrhéniennes et en Toscane.

La Bible groupe, sous le nom de Japhet, tous ces peuples qui, avoisinant la côte phénicienne ou occupant les régions septentrionales de Syrie et l'orient de la Mésopotamie, ne se laissaient point ramener au type sémitique ni par leur physionomie, ni par leurs langues, ni par leurs us et coutumes.

E. Dhorme.

25 décembre 1931.

[1] *Phaleg et Canaan*, éd. 1707, col. 161 ss.
[2] Voir Schmidtke, *Die Japhetiten...*, p. 84.
[3] *Ibid.*, p. 85.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

4. — Monuments syriens du culte de Némésis.

Le culte de Némésis paraît avoir joui en Syrie d'une faveur considérable. Il y a laissé des traces dans quinze villes différentes, que voici :

1. *Anthédon*. — Monnaies figurant la déesse (Alexandre Sévère) [1].
2. *Antioche*. — Sanctuaire de la déesse, élevé par Dioclétien dans le stade de Daphné [2].
3. *Aradus*. — Dédicace faite par une femme à la déesse (époque indéterminée, presque certainement romaine) [3].
4. *Balanée*. — Bas-relief représentant la déesse (époque romaine) [4].
5. *Césarée Panéade*. — Dédicace d'une statue et d'un édicule à la déesse par un prêtre de Pan (époque romaine) [5].
6. *Doura-Europos*. — Bas-relief figurant la déesse, avec dédicace datée de 228 [6].
7. *Gérasa*. — Dédicace d'une statue, d'un autel et de divers autres objets à la déesse (époque romaine) [7].
8. *Héliopolis-Baalbek*. — Esquisse au pointillé, figurant Némésis et Tyché (époque romaine) [8].
9. *Hiérapolis-Bambycé*. — Texte de Lucien d'après lequel certaines personnes trouvaient à Atargatis quelque chose de Némésis [9].

(1) *British Museum Catal.*, *Palestine*, p. 103, n° 4 : Némésis ailée, tenant sa tunique de la main droite, et la roue de la main gauche.

(2) Ioh. Malal., p. 307. (Διοκλητιανός) καὶ ἐν τῇ σφενδόνῃ τοῦ αὐτοῦ σταδίου ἔκτισεν ἱερὸν τῇ Νεμέσει. Cf. K. O. Müller, *De antiquitatibus Antiochenis* (*Kunstarchaeologische Werke*, t. 5), p. 63, note 4.

(3) Renan, *Mission de Phénicie*, p. 36 : Εἰσίδωρα ἐποίη[σεν]· εὐχαριστῶ τῇ Νεμέσει.

(4) Ce monument, encore inédit, a été vu par le R. P. Mouterde, à la bonté de qui j'en dois une photographie.

(5) *Inscr. graecae ad res Romanas pertin.*, 3, 1109 : ὁ δ. ἱερεὺς Πανὸς τὴν κυρίαν Νέμεσιν καὶ τὸν...... ναὸν αὐτῆς.

(6) *Excavations at Dura-Europos, First Season*, p. 47 s. (Rostovtzeff) ; 62 (Torrey) ; 65 s. (Cumont).

(7) Germer-Durand, *Revue biblique*, 4, 1895, p. 384, n° 24 ; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orientale*, 2, p. 16.

(8) *Baalbek*, 2, p. 127, fig. 180.

(9) Lucian., *De dea Syr.*, 32 : ἔχει δέ τι καὶ... Νεμέσιος.

10. *Jérusalem.* — Monnaies figurant la déesse (Julie Domne) [1].
11. *Néapolis de Palestine.* — Monnaies figurant la déesse (Trébonien-Galle) [2].
12. *Nicopolis de Séleucide.* — Monnaies figurant la déesse (Alexandre Sévère) [3].
13. *Palmyre.* — Divers monuments publiés ci-après (IIIe siècle).
14. *Ptolémaïs.* — Monnaie figurant la déesse (Valérien) [4].
15. *Sébaste.* — Monnaies figurant la déesse (Aquilia Severa) [5].

Nous n'examinerons pas en détail tous ces monuments, dont la plupart sont banals. Leur tableau permettra seulement de constater que tous remontent à l'époque romaine, et qu'à l'exception du témoignage de Lucien, tous ceux qui peuvent être datés avec quelque précision (c'est-à-dire dix d'entre eux) remontent au IIIe siècle. C'est à cette époque notamment que les monnaies attestent un culte officiel de Némésis.

On remarquera aussi que l'aspect agonistique du culte de la déesse est attesté à Antioche. Il faut peut-être ajouter à cet exemple celui de Gérasa, où le monument que nous citons a été découvert à proximité d'un théâtre. Ces observations faites, il semble que seuls les monuments trouvés à Palmyre et à Doura permettent de préciser quelque peu les raisons qui attiraient à Némésis les fidèles dont elle a reçu les hommages en Syrie.

a. — Némésis sur un bas-relief de Palmyre.

Le musée de Bruxelles possède un bas-relief palmyrénien (pl. XVIII, n° 4) souvent discuté, mais dont l'explication correcte n'a pas encore été donnée [6].

[1] *British Museum Catal., Palestine*, p. 93, n° 65 : Némésis tenant de la main droite sa tunique ; à ses pieds la roue.

[2] *Ibid.*, p. 72, n° 156 : Némésis tenant de la main gauche sa tunique et posant sa main droite sur un griffon, qui est placé sur une colonnette.

[3] *Ibid., Galatia*, etc., p. 265, n° 2 : Némésis tenant de la main droite sa tunique ; à ses pieds, le griffon à la roue.

[4] Rouvier, *Numismatique des villes de la Phénicie*, n° 1067 : Némésis ailée, posant la main gauche sur une roue que porte un autel ; à ses pieds le griffon. — Babelon a aussi reconnu Némésis sur d'autres monnaies de la même ville, mais cette identification reste bien problématique : *Perses Achéménides*, n° 1559.

[5] Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 281 : « Figure debout sur un sphinx ailé à gauche et posant la patte droite sur une roue ».

[6] Lammens, *Musée belge*, 1901, p. 273 ; Ronzevalle, *Revue archéologique*, 40, 1902, p. 387 s. ; Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 105 ; *Les Arabes en Syrie*, p. 130 ; Cumont, *Catal. des sculptures des musées royaux du Cinquantenaire*, n° 55 ; *Fouilles de Doura*, p. 132 ; Février, *Religion des Palmy-*

Ce monument représente une assemblée de dieux, qui sans doute était nombreuse autrefois, mais dont il ne reste aujourd'hui que trois personnages. Ayant l'intention d'étudier ailleurs toute la série des monuments de ce type, je me bornerai à examiner ici, en l'isolant, la figure médiane du fragment. Cette figure est celle d'une déesse, qui a fait l'objet de plusieurs conjectures, fondées tantôt sur le nom d'Athéna, gravé au datif près de sa tête, tantôt sur la fin de la dédicace grecque inscrite sur la plinthe, où l'on proposait de lire : *(à Bè)l, à Iarhibôl, à Aglibôl, et à Se(imia)*. En réalité, l'étude de l'effigie elle-même conduit sur une tout autre piste.

La déesse est entièrement vêtue, sa tête est enveloppée d'un large voile ; elle tient, dit-on, dans sa main gauche une espèce de sceptre court, et près de sa tête est sculpté un disque orné de rayons, qui serait le bouclier convenable pour Athéna. Nous aurions là une image d'Allâth, la grande divinité guerrière des Arabes, que les inscriptions grecques assimilent généralement, en effet, à Athéna. Mais on oublie, dans cette analyse, le geste le plus caractéristique de la déesse, celui qu'elle fait de la main droite : celle-ci tient le bord supérieur de la tunique, et bien que le sculpteur se soit montré peu habile dans le raccourci d'un mouvement plus commode à traiter de profil que de face, il est impossible de mettre en doute qu'il n'ait voulu figurer le geste bien connu de Némésis, qui écarte de son corps le haut de son vêtement pour se cracher sur le sein. Dès que l'on a reconnu ce rite d'aversion, les deux autres attributs s'expliquent : à la main, Némésis tient la coudée qui rappelle aux hommes *de ne dépasser en rien la mesure*, et au-dessus de son épaule, ce bouclier est plutôt la roue, symbole *de l'instabilité et de l'insécurité du destin* [1].

Il est malaisé de dire en quel rapport se trouve cette image de Némésis avec le nom d'Athéna ou celui de Seimia. La restitution de ce dernier est fort incertaine [2], et si l'on tient à la maintenir, on pourra chercher parmi les divinités qui ont disparu dans la mutilation du relief celle à qui reviendrait ce nom. Quant à la mention d'Athéna, gravée au datif près de la tête de la déesse

réniens, p. 105 : la meilleure reproduction dans CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 19.

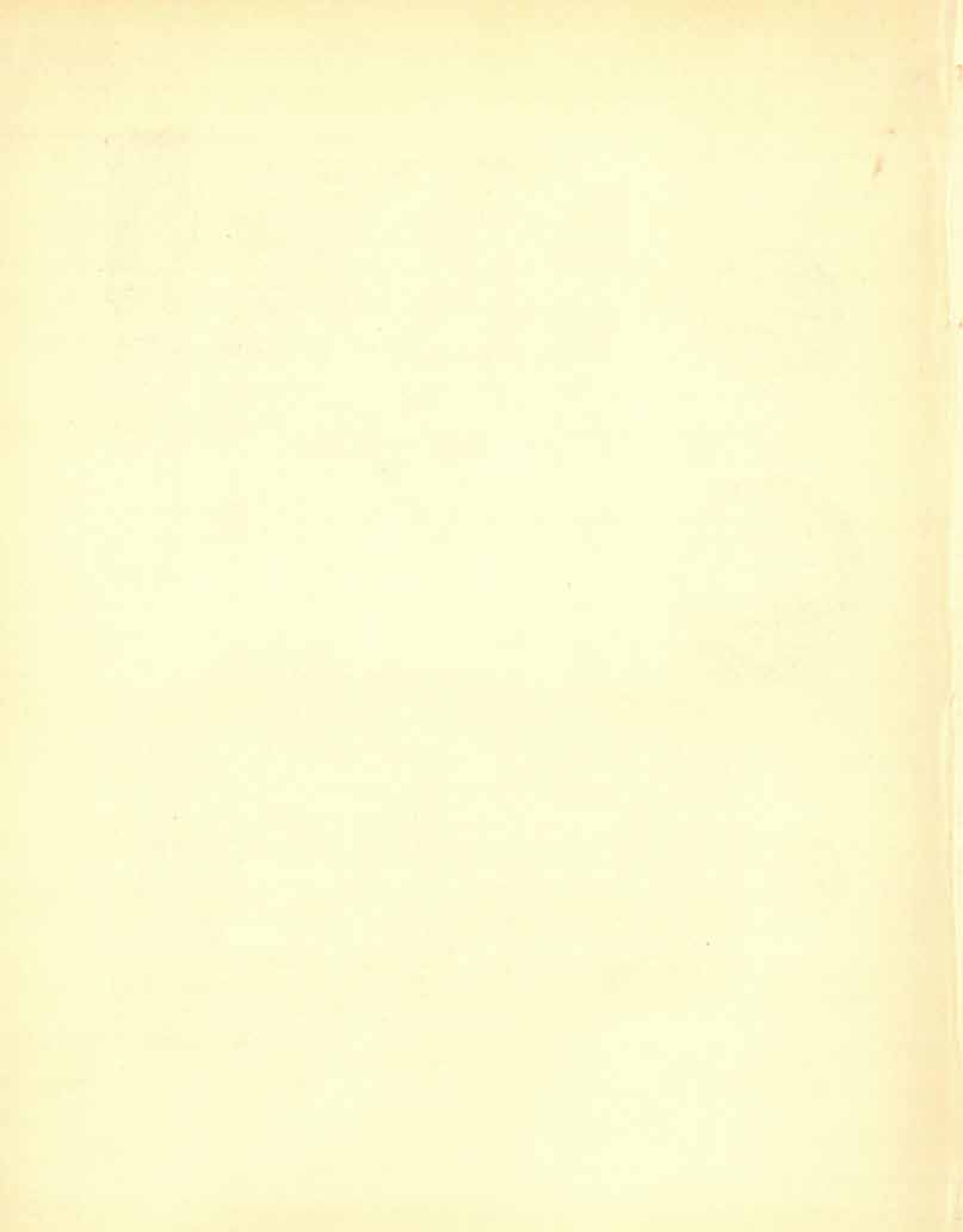
[1] VETTIUS VALENS, 6, 9 (p. 261, 29 Kroll) : Νέμεσις...... πῆχυν κατέχουσα, μηδὲν πράσσειν ὑπὲρ τὸ μέτρον ἐμφαίνουσα, καὶ τροχόν..... κέκτηται σημαίνουσα τὰ λεγόμενα ἄστατα καὶ ἀβέβαια τυγχάνειν.

[2] Il n'est pas certain du tout que l'on doive chercher là le nom d'une divinité, et il peut s'agir simplement du nom du dédicant, un Caesennius, ou un Caesellius, ou un Caesernius.



1 2 3 4 5

MONUMENTS RELATIFS A NÉMÉSIS.



comme l'est auprès de son voisin celle de Kéraunos, il n'est pas certain qu'elle soit contemporaine de la dédicace inscrite sur la plinthe. Celle-ci pouvait fort bien ne pas mentionner tous les dieux figurés sur le bas-relief, et s'adresser seulement à la grande triade que composaient Bêl, Iarhibôl et Aglibôl. Or l'examen des photographies me paraît bien montrer que le nom de Kéraunos a été gravé après la mutilation de l'angle supérieur droit du bas-relief, de sorte qu'Athéna et Kéraunos n'ont peut-être été reconnus ici que par un exégète tardif, dont l'autorité serait discutable. A quoi l'on ajoutera qu'une dédicace au datif n'est pas nécessairement destinée à identifier les images des dieux auxquels elle est faite.

Si graves que paraissent ces doutes, on ne saurait exclure absolument la possibilité que le nom d'Athéna ait été donné à une image de Némésis à Palmyre. Athéna, dans un milieu fortement teinté d'influences arabes, comme l'était Palmyre, représente Allâth, la grande déesse guerrière de ce peuple [1]. Or, un passage de Lucien montre que certaines personnes trouvaient à une autre grande déesse syrienne, Atargatis de Bambycé, quelque chose de némésiaque [2]. Il ne faut reconnaître là, sans doute, qu'une spéculation théologique, dont nous essayerons plus loin de préciser la nature, mais il n'est pas impossible qu'à Palmyre aussi, certains théologiens aient fait un rapprochement de ce genre entre Némésis et la grande déesse locale. Je ne mentionne cette hypothèse qu'en passant, et sans me dissimuler tout ce qu'elle comporte de douteux.

b. — *La Némésis de Doura.*

Les fouilles de l'université de Yale ont rendu au jour, à Doura sur l'Euphrate, un bas-relief dédié à Némésis en l'année 228 par un Palmyrénien nommé Malochas [3]. On y voit (pl. XVIII, n° 5) le donateur occupé à faire brûler l'encens devant la déesse, dont l'aspect rappelle de très près celui de la

[1] Sur Allâth-Athéna, voir Dussaud, *Les Arabes en Syrie*, p. 142 ; cf. l'inscription de Cordoue (Cumont, *Syria*, 5, 1924, p. 345) : [Α]θηνᾶ Ἀλλάθ ; et le nom de Wahballath-Athénodore ; également Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 131 ; Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 10 s. (où l'on devra n'utiliser qu'avec précaution ce qui concerne l'iconographie de la déesse).

[2] Plus haut, p. 50, note 9.

[3] Plus haut, p. 50, note 6.

Némésis de Palmyre, ce qui ne s'explique pas uniquement par la nationalité de Malochas, mais aussi par les rapports étroits qui unissaient les deux cités. Le texte de la dédicace ne comportant l'énoncé d'aucun motif, on se trouve porté dès l'abord à induire ce motif d'un détail très particulier que présente la scène. Entre la déesse et le donateur, au niveau de leurs têtes, est sculpté avec grand soin dans le champ du bas-relief un buste du Soleil, vêtu de la cuirasse et du paludamentum, et nimbé du nimbe radié : c'est exactement l'aspect qu'offre sur de nombreux ex-votos palmyréniens le dieu Iarhibôl. M. Cumont a pensé que le relief de Doura devait être voué à Némésis vengeresse, dont le rôle aurait été précisé par l'adjonction d'un buste du Soleil, dieu fréquemment invoqué comme vengeur du crime. Appuyée notamment sur la comparaison avec une célèbre épitaphe alexandrine, où la défunte déclare lever les mains vers le Soleil et vers les Némésis pour obtenir vengeance du meurtre qui a terminé ses jours, cette explication est parfaitement plausible en soi. On en peut cependant concevoir une autre, que je me hasarde à exposer ici.

L'exégèse d'un monument figuré est d'autant plus vraisemblable qu'elle fait appel à des conceptions plus banales, et celle de notre relief aura d'autant plus de chances d'être juste, qu'elle présentera Némésis et le Soleil sous un jour plus ordinaire. Or, au IIIe siècle, et déjà bien auparavant, la dévotion à Némésis vengeresse est sporadique. Il n'y a donc lieu d'expliquer par elle le relief de Doura que si elle parvient seule à justifier l'association de la déesse avec le Soleil. Nous ne pensons pas que tel soit le cas.

Au début de l'empire, Némésis ne personnifie plus essentiellement la vengeance, mais la juste mesure. Elle prend alors les attributs de la Justice, avec qui elle est même souvent confondue. Ce syncrétisme devait en entraîner deux autres : l'un avec la Victoire, que les vainqueurs regardent volontiers comme l'expression de la Justice ; l'autre avec la Fortune, dont les vicissitudes donnent à ceux qui sont déçus l'espoir d'une juste revanche[1]. L'identification de Némésis avec la Fortune marque certainement l'étape la plus importante de son histoire et valut à son culte une diffusion qu'il n'avait jamais connue.

[1] Sur les transformations de Némésis, voir les articles récents de CHAPOUTHIER (*Bulletin de correspondance hellénique*, 48, 1924, p. 287 à 302) et de VOLKMANN (*Archiv für Religionswissenschaft*, 26, 1928, p. 296 à 321) où l'on trouvera la bibliographie des recherches antérieures.

Elle se produisit, en effet, à un moment où la Fortune elle-même recevait une place éminente dans un système théologique généralement admis, qui ne laissait au hasard aucun mouvement de l'univers, et qui reconnaissait dans le Destin, dans la Fortune, la volonté du dieu suprême telle qu'elle apparaissait dans le cours des planètes [1]. Dans cette doctrine, Némésis et la Fortune sont sœurs jumelles, on semble parler indifféremment de l'une ou de l'autre [2], et elles reçoivent les mêmes attributs cosmiques. Des textes qui proviennent des parties les plus diverses de l'empire donnent à Némésis les épithètes de *reine du monde* [3], *d'Uranie* [4], *d'arbitre universel* [5], de *maîtresse de l'orbe céleste* [6]. Les monuments figurés la montrent flanquée du Soleil et de la Lune [7], compagnie

[1] Maass, *Tagesgoetter*, p. 275 s.; Cumont, *Religions orientales*⁴, p. 166. Cette doctrine a trouvé son expression dans les textes et les monuments qui font de la Fortune un attribut des divinités suprêmes. La grande déesse de Carthage a sa Fortune (*Fortunae Caelestis*, *CIL*, 8, 6943), et l'on place volontiers sur l'image de Jupiter Héliopolitain une petite figure de Tyché (statuette de la collection Sursock : Dussaud, *Syria*, 1, 1920, p. 8 s.; Cumont, *Ibid.*, 2, 1921, p. 44 s.; — statuette du Louvre : Dussaud, *Monuments Piot*, 30, 1930, planche 7); de même sur une base que je crois être celle d'une statue de Mercure Héliopolitain : *Syria*, 1, 1920, p. 10, fig. 2; 10, 1929, p. 347. — Cf. enfin l'inscription de Gérasa : Διὶ Ὀλυμπίῳ σωτῆρι καὶ Τύχῃ (Abel, *Revue biblique*, 36, 1927, p. 254).

[2] Poznansky, *Nemesis und Adrasteia*, p. 52-56.

[3] *CIL*, 6, 532 : μεγάλη Νέμεσις ἡ βασιλεύουσα τοῦ κόσμου ; *ibid.*, 3, 827, *dea regina*, etc.

[4] *IG*, 3, 289 : ἱερεὺς Οὐρανίας Νεμέσεως (Athènes, après Hadrien).

[5] Plus bas, p. 56, note 1.

[6] Delamarre, *Revue de Philologie*, 18, 1894, p. 266 s. : κύκλον ἔχουσα πόλου.

[7] Bas-relief pannonien dédié à Némésis Regina, cité par Rossbach, *Nemesis* (Roscher), p. 169 : Némésis dans un édicule, sur les piliers duquel sont figurés les bustes de Sol et de Luna. — Intaille du musée de Berlin (Furtwaengler, *Geschnittene Steine im Antiquarium*, n° 7334) : Némésis accompagnée d'un croissant et d'une étoile. — La signification de ces deux symboles, que l'on rencontre sur une multitude de gemmes et de monnaies, ne me paraît pas douteuse ; les dieux qu'accompagnent le croissant et l'étoile sont toujours de grands dieux cosmiques, comme Aphrodite de Paphos (*Brit. Mus. Catal. Cyprus*, p. 85), l'Astarté de Gabala (*ibid.*, *Galatia*, etc., p. 245), le grand Zeus de Tarse (*ibid.*, *Lycaonia*, etc., p. 184), le mont Garizim (*ibid.*, *Palestine*, p. 71), Zeus Casios (*ibid.*, *Galatia*, etc., p. 277), Artémis de Pergé (*ibid.*, *Lycia*, etc., p. 127), Artémis d'Éphèse (Fossing, *Thorwaldsen Museum, Catal. of Antique Gems*, n° 1708), Jupiter Dolichénien (Cumont, *Études syriennes*, p. 188 s.), Tyché (Walters, *Engraved Gems in the Brit. Museum*, n° 1753), etc. Certains savants proposent de reconnaître dans l'étoile la planète Vénus (Cumont, *loc. cit.* ; Cook, *Zeus*, 1, p. 235, note 2), mais cette hypothèse ne conviendrait, en tout état de cause, qu'à un très petit nombre de cas. — Sur les monnaies de Ptolémaïs et sur d'autres, la figure de Néron est accompagnée du croissant et de l'étoile, sans doute parce que l'empereur y est regardé comme κοσμοκράτωρ (*Brit. Mus. Catal.*, *Phoenicia*, p. 131).

que les imagiers réservent aux divinités suprêmes ou à celles qui passent pour leurs hypostases directes. *Souveraine maîtresse des causes, arbitre et modératrice des événements, Némésis combine les destinées dans l'urne*[1]. Ce pouvoir universel explique seul que l'on ait pu assimiler la déesse à diverses déesses suprêmes, comme Héra, Junon, Isis[2]. Et c'est encore lui qui rend compte des cultes où Némésis est adorée comme poliade : dès le Ier siècle, Dion Chrysostome, qui par ailleurs regarde Némésis comme un aspect de la Fortune[3], recommande son culte avec celui de quelques autres divinités à la ville de Nicée[4], et la numismatique des provinces montre que la même conception était fort répandue en Orient.

Pour en revenir aux monuments syriens, on s'explique donc que Némésis ait pu être comparée parfois à une déesse universelle comme la grande Atargatis et peut-être à la grande Allâth[5] ; qu'elle ait pu devenir une déesse urbaine comme l'était la Fortune, ce Gad en qui chaque ville syrienne reconnaissait la personnification de sa destinée, de son horoscope[6] ; qu'à Baalbek Némésis et la Fortune soient associées dans une représentation figurée[7] ; qu'à Doura enfin, le bas-relief que nous étudions se soit trouvé déposé à deux pas du petit sanctuaire que la garnison avait dédié à la Fortune de Doura dans la porte principale de l'enceinte fortifiée[8]. L'aspect cosmique de Némésis était donc très généralement connu en Syrie, et il y a même quelque apparence que ce soit celui sous lequel Malochas le Palmyrénien s'est représenté la déesse quand il lui dédie la stèle de Doura. Or, cette explication rend compte de la

(1) Ammian. Marcell., 14, 25, *regina causarum, et arbitra rerum ac disceptatrix, urnam sortium temperat.*

(2) Joh. Malal (*Fragm. hist. graec.*, p. 541 s. Muller) ; *Chron. pasch.*, p. 65. Bonn : Bêlus, roi d'Assyrie, serait le fils de Zeus-Pikos et de Héra-Némésis. — Sur Isis-Némésis : Perdrizet, *Bull. de correspondance hellénique* 36, 1912, p. 256 s. ; Roussel, *Cultes égyptiens à Délos*, p. 158 s.

(3) Dio Chrysost., *Orat.*, 64, p. 330 R : ὠνόμασται δὲ ἡ Τύχη καὶ πολλοῖς τισιν ἐν ἀνθρώποις ὀνόμασι· τὸ μὲν ἴσον αὐτῆς Νέμεσις, κτλ.

(4) Id., *Orat.*, 39, p. 158 R.

(5) Plus haut, p. 53, note 1.

(6) Sur les Fortunes poliades en Syrie : Cumont, *Études syriennes*, p. 263. — Voir dans Eckhel, *Doctrina Numorum*, 3, p. 284, la liste des signes zodiacaux qui sont adjoints à ces divinités pour rappeler, dans chaque cas particulier, l'horoscope de la ville. Ajouter le Scorpion pour Apamée (Imhoof-Blumer, *Antike griech. Münzen*, 1913, p. 103, n° 292 a), et le Cancer pour Carrhes (Sestini, *Classes générales*, p. 156, cité dans *Brit. Mus. Catal.*, *Arabia*, p. LXXXIX, et une pièce inédite de la collection Bachellier, à Alep).

(7) Plus haut, p. 50, note 8.

(8) *Excavations at Dura-Europos, Second Season*, p. 181 (Rostovtzeff and Baur).

présence du Soleil sur la stèle en question. La cosmogonie dans laquelle Némésis Uranie avait trouvé place comme *arbitre universel* faisait du Soleil le coryphée visible des astres, celui dont l'action physique déterminait leurs mouvements[1]. Némésis étant l'expression du sort tel que ces mouvements le fixaient, son association au Soleil est naturelle. Les monuments qui y font allusion sont assurément rares, mais ils ne font pas défaut, et l'on peut citer un ou deux parallèles à la stèle de Doura.

Nous citerons d'abord deux textes. Macrobe, qui s'efforçait au IVe siècle de réduire tous les dieux du paganisme à des hypostases solaires, se pose la question suivante[2] : *Némésis, que l'on vénère comme ennemie de l'orgueil, est-elle autre chose que la puissance du Soleil, dont la nature est de confondre les objets brillants et de les soustraire aux regards, d'inonder de lumière les objets qui sont dans l'obscurité et de les offrir aux regards ?* Si puérile que soit cette comparaison, elle montre que Macrobe regardait Némésis comme une hypostase du Soleil, un aspect de son activité. D'autre part, le papyrus magique de Leyde, qui est contemporain de Macrobe, contient une prière adressée, en même temps qu'un holocauste, à trois soleils mystiques, invoqués en ces termes[3] : *trois soleils... qui surgissez chaque jour d'un même centre et d'une même cavité, maîtres fatals de tous les vivants et de tous les morts, vous à qui les dieux et les hommes font confidence de leurs nombreuses misères, ô vous qui rendez invisibles les choses visibles, ô gouverneurs des Némésis qui se tiennent à votre côté en toute heure, ô vous qui faites apparaître la Moire dont la chevauchée encercle toute chose, ô vous qui abaissez ceux qui dominent, ô vous qui élevez ceux qui sont dans l'abaissement, ô vous qui rendez visibles les choses invisibles, ô vous encore une fois, gouverneurs des Némésis qui se tiennent à votre côté en toute heure...., accourez favorables.*

[1] CUMONT, *Théologie solaire du paganisme romain.*

[2] MACROB., *Saturnal.*, I. 22. 1. *Nemesis, quae contra superbiam colitur, quid aliud est quam Solis potestas, cujus ista natura est, ut fulgentia obscuret et conspectui auferat, quaeque sunt in obscuro inluminet offeratque conspectui ?*

[3] *Papyr. magic. Lugdun. Batav.* (EITREM, *Ægyptus*, 6, 1925, p. 117 s.), col. VII, l. 7 s. : γ' ἥλιοι..... κατὰ α' μέρος ἐκ α' κοιλίας ἐκπορευόμενοι καθ' ἡμέραν, οἱ τῶν πάντων ζώντων καὶ τεθνηκότων κραταιοί, τῶν ἐπὶ πολλαῖς ἀνάγκαις θεῶν τε καὶ ἀνθρώπων διακουσταί, ὦ τῶν φανερῶν καλύπται, ὦ τῶν Νεμέσεων τῶν σὺν ὑμῖν διατριβουσῶν τὴν πᾶσαν ὥραν κυβερνῆται, ὦ τῆς μοίρας τῆς ἅπαντα περιπεπαζομένης ἐπιπομποί, ὦ τῶν ὑπερεχόντων ὑποτάκται, ὦ τῶν ὑποτεταγμένων ὑψωταί, ὦ τῶν ἀποκεκρυμμένων φανερωταί, ὦ τῶν Νεμέσεων (τῶν) σὺν ὑμῖν διατριβου(σ)ῶν τὴν πᾶσαν ὥραν πάλιν κυβερνῆται....., ἔλθατε εὐμενεῖς.

Si Némésis est ici nommée au pluriel, ce peut être que l'auteur en suppose trois comme il suppose trois soleils ; ce peut être aussi qu'il se représente un culte de Némésis du type smyrnien, comme paraît bien l'avoir été celui d'Alexandrie [1]. Mais le rapport de subordination qui unit la déesse au Soleil est manifeste : elle se tient à son côté comme une messagère, et lorsqu'elle agit, c'est évidemment sur mandat du Soleil, dont elle exprime la puissance. Bien que le papyrus ne tente aucune explication philosophique du genre de celle à laquelle s'est laissé aller Macrobe, le rapport des deux textes est clair, et s'aperçoit jusque dans le choix des lieux communs.

Si ces documents sont sensiblement postérieurs à la stèle de Doura, il n'en est pas de même d'une série de monuments figurés, qui reflètent une conception analogue.

Le nome héracléopolite a frappé sous les premiers Antonins des monnaies où son dieu, figuré sous les traits d'Héraclès, porte sur sa main le griffon à la roue [2]. On a conclu parfois de ces pièces que le griffon à la roue ne représentait pas nécessairement Némésis [3], sans doute parce que les rapports de cette déesse avec Héraclès ne s'expliquaient guère. Mais il ne faut pas oublier que les attributs du héros grec sont ici des parasites. Héraclès n'est entré dans la mythologie du nome héracléopolite que par un mauvais jeu de mots, et recouvre en réalité un aspect d'Harpocrate [4]. Ce n'est pas entre le griffon à la roue et Héraclès qu'il faut chercher un rapport, c'est entre le griffon à la roue et Harpocrate. Or Harpocrate, Horus-enfant, est un dieu solaire caractérisé.

(1) VOLKMANN, *Archiv für Religionswissenschaft*, 26, 1928, p. 303 s.

(2) *British Museum Catal.*, *Alexandria*, p. 359, n° 81 ; cf. 80.

(3) VOLKMANN, *Archiv für Religionswissenschaft*, 26, 1928, p. 299, note 2. — POZNANSKY (*Nemesis und Adrasteia*, p. 110 s.), à l'opinion de qui se rallie M. VOLKMANN (p. 297, note 2), estime que le griffon à la roue n'est pas nécessairement un emblème de Némésis. Ce scepticisme me paraît excessif, et je ne vois pas sur quels arguments il se fonde. Il ne semble pas que l'on connaisse aucun monument où le griffon à la roue ne puisse *pas* être regardé comme le symbole de Némésis. M. VOLKMANN cite, il est vrai, la monnaie du nome héracléopolite, que nous tentons d'expliquer, mais il n'en cite aucune autre. L'opinion de M. PERDRIZET (*Bull. de correspondance hellénique*, 36, 1912, p. 260), selon qui le griffon à la roue n'appartient qu'à Némésis, semble encore parfaitement justifiée.

(4) WILCKEN, *Archiv für Papyrusforschung*, 2, 1901, p. 312 ; 317 ; POOLE, *Brit. Museum Catal.*, *Alexandria*, p. LXV ; GRUPPE, *Herakles* (Pauly-Wissowa, *Suppl.* 3), p. 986 ; cf. WEBER, *Ægyptisch-griechische Terrakotten*, p. 60.

Plusieurs monnaies alexandrines de Trajan, d'Hadrien et d'Antonin le Pieux [1], ainsi qu'une nombreuse série de reliefs en pierre et en terre cuite [2] que l'on peut attribuer raisonnablement au même siècle, figurent le griffon némésiaque monté sur le dos d'un sphinx très particulier, ou même émergeant de sa croupe, comme s'il faisait corps avec lui. Aux attributs ordinaires de son espèce, face humaine et corps de lion, ce sphinx ajoute une tête de crocodile qui sort de sa poitrine, une queue terminée par un uréus, et un nimbe radié; en outre, dans la grande majorité des cas, il foule un serpent allongé sous ses pas, et qui dresse la tête en avant de lui comme pour le précéder. L'uréus et le nimbe radié sont des attributs solaires, et l'on peut en dire autant de la tête de crocodile, qui est celle du dieu Sobek, assimilé à Rê depuis le moyen-empire. Quant au serpent, je proposerai d'y reconnaître celui dont M. Delatte a expliqué naguère, sur d'autres monuments, la symbolique astrale [3]; ce reptile figure le mouvement annuel apparent du soleil, la voie sur laquelle l'astre se déplace [4]. C'est pourquoi il se trouve ici sous les pas du sphinx, qui s'en sert comme d'une route, et qui n'est autre, avec tous ses attributs solaires, que le Soleil lui-même.

Sur le dos du sphinx héliaque comme sur la main d'Harpocrate, le griffon

[1] *Brit. Museum Catal.*, *Alexandria*, p. 99, n° 852; Vogt, *Alexandrinische Kaisermünzen*, p. 83 s.

[2] Mallon, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 169-179 (reliefs du musée du Caire); Cumont, *Catal. des sculptures des musées du Cinquantenaire*, n° 57; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte* (coll. Fouquet), p. 79-80. — Le monstre que figurent ces monuments ressemble singulièrement à certains monstres hittites (Pottier, *Syria*, 1, 1920, p. 280; 2, 1921, p. 33; Dhorme et Vincent, *Revue biblique*, 35, 1926, p. 356 s.; Herzfeld, *Archaeologische Mitteil. aus Iran*, 2, 1930, p. 133 s.), et il serait curieux de connaître le rapport de deux classes de représentations que l'on peut à peine regarder comme indépendantes l'une de l'autre, malgré tous les siècles qui les séparent.

[3] Delatte, *Bull. de corresp. hellénique*, 37, 1913, p. 260; *Musée belge*, 18, 1914, p. 69; cf. Cumont, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 79; 161, note 9.

[4] L'inclinaison de l'axe terrestre sur l'écliptique a ce résultat de modifier chaque jour (pour une heure donnée et un point donné de l'écorce terrestre) la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon. Il en résulte que le mouvement annuel apparent de cet astre décrit une courbe sinueuse, dont les hauts se produiraient au solstice d'été, les bas au solstice d'hiver. Cette observation avait amené les anciens, dès une époque reculée, à comparer la course du soleil à un serpent (Euripid., *fragm.* 937 Nauck; Macrob., *Saturnal.*, 1. 17. 58; 69; 1. 19. 18; Porphyr., *De abstin.*, 4. 16; *Papyr. Paris.*, 939) Peut-être la Lune avait-elle son serpent aussi, pour la même raison. C'est ainsi qu'un serpent s'enroule autour de la torche de Mên (Imhoof-Blumer, *Kleinasiat. Münzen*, 1, p. 81. Mais l'explication de ce monument reste douteuse.

à la roue est un attribut du Soleil. Comme il ne figure jamais parmi les attributs d'Hélios, et que d'autre part on ne peut citer aucun monument qui en fasse l'attribut d'une autre divinité que Némésis, il est plausible de croire qu'il est un symbole némésiaque ici également, et que les monnaies et bas-reliefs que nous venons de citer montrent simplement Némésis sous le même jour que le papyrus de Leyde et le texte de Macrobe : comme une manifestation, un aspect de Soleil, au même titre que le crocodile Sobek ou le serpent.

Ce petit faisceau de témoignages, que l'on peut attribuer sans crainte, malgré l'origine égyptienne de nos exemples, au fonds de spéculation qui s'élaborait en commun sous l'Empire dans les pays de la Méditerranée orientale, montre que Némésis était souvent associée au Soleil par les liens d'une dépendance étroite, qui paraît même l'avoir réduite parfois au rang d'une hypostase. Cette conclusion, si elle est justifiée, s'accorde bien avec ce que l'on sait de Némésis Uranie et du Soleil regardés comme grands dieux cosmiques, et explique admirablement l'association des deux divinités sur la stèle de Doura. Pour achever de rendre plausible cette exégèse, je voudrais mentionner encore un ou deux parallèles iconographiques à ce monument.

Certaines monnaies d'Aurélien, frappées à Rome avec la légende *Concordia Aug.* ou *Concordia militum*, représentent l'alliance d'Aurélien avec la Concorde (pl. XVIII, 3) [1]. Il s'agit là de la Concorde militaire, indispensable entre les divers éléments de l'armée pour conserver l'unité du pouvoir impérial. L'alliance en question est figurée par une poignée de mains qu'échangent l'empereur et la déesse au-dessous d'un buste du Soleil, qui plane entre eux exactement comme il fait entre Némésis et son donateur sur la stèle de Doura. Or que peut signifier ici ce buste ? Le Soleil invincible, auquel s'adressait le culte imposé par Aurélien à l'empire et à l'armée, apparaît fréquemment sur les monnaies de ce prince avec certaines qualités personnifiées, comme Virtus [2], ou Fides [3], ou encore Mars invictus [4], qui figure la force victorieuse de l'armée. Dans tous ces cas, le type monétaire fait clairement saisir que ces qualités sont regardées comme les dons de l'astre tout-puissant. C'est ainsi que la légende *Virtus Aug.* accompagne l'image

[1] MATTINGLY and SYDENHAM, *Roman Imperial Coinage*, 5, 1, p. 274 s.

[2] *Ibid.*, p. 300.

[3] *Ibid.*, p. 294 ; 297 ; 316.

[4] *Ibid.*, p. 305.

d'Hercule recevant de Sol le globe; *Mars invictus* est représenté de même ; sur des monnaies portant la légende *Providentia Deorum*, l'image de Sol accompagne celle de Fides, c'est-à-dire de la Loyauté de l'armée, tenant deux enseignes militaires. Ce groupe de monuments, où le rôle de Sol est manifeste, invite à expliquer de même les monnaies qui figurent la Concorde, et où le Soleil est simplement représenté par son buste planant dans les airs. Si l'alliance de l'empereur avec la Concorde se conclut sous cette image rayonnante, c'est que Concordia, comme Virtus, comme Fides, personnifie un don que le monarque attend du culte qu'il vient d'inaugurer ; c'est au Soleil invincible, en dernier ressort, que s'adresse l'acte de foi exprimé par l'image [1].

Nous serions porté à croire que le relief de Doura s'explique de la même façon que la monnaie d'Aurélien, et, que Némésis, personnifiant le destin astral que détermine l'action du Soleil, y est regardée comme une émanation de cet astre. Malochas, en faisant ajouter un buste d'Hélios à son image de Némésis, a probablement tenu à marquer qu'il n'isolait pas la déesse de la puissance sublime que représentait le Soleil, et son ex-voto, loin de s'adresser à une protectrice occasionnelle, porte le reflet de toute sa cosmogonie [2].

[1] On pourrait citer d'autres monuments d'une composition analogue, notamment le bas-relief de Soueida (Dionysiade en Batanée), où se livre un combat entre un cavalier dont l'identité reste mystérieuse et un monstre anguipède ; au-dessus des combattants plane un buste du Soleil tenant entre ses mains une grande rosace : Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, I, p. 178 s. ; Maass, *Analecta sacra et profana*, p. 10 s. ; Furtwaengler, *Sitzungsberichte der bayr. Akad.*, 1904, p. 411. Quelle que soit l'identité du cavalier vainqueur, il est manifeste que le Soleil est le maître de la situation, et que c'est à lui que va l'hommage du bas-relief.

[2] Au moment où je corrige mes épreuves, je prends connaissance du compte rendu donné par mon ami Chapouthier à la *Revue des études anciennes* (XXXIV, 1932, p. 75-76), et où il est question de notre bas-relief. Chapouthier écarte lui aussi l'idée de Némésis vengeresse, mais insiste sur le caractère commun à cette déesse et au Soleil qui consiste à *tout voir* : l'une et l'autre sont *l'œil de la Justice*. Sans vouloir contester que de telles associations d'idées aient pu se produire dans l'esprit de Malochas — je le croirais même volontiers — il ne me semble pas qu'elles expriment l'intention profonde du dédicant. L'ex-voto de Malochas est un ex-voto au destin, à la Justice fatale, et je crois que Malochas, étant donné les idées de son temps, ne peut concevoir ce destin que comme l'expression du mouvement astral, commandé par le Soleil. Et c'est cette conception générale que je crois essentielle pour la compréhension du bas-relief. — L'article de M. Schweitzer dans le *Jahrbuch des archäologischen Instituts*, 1931, ne m'est pas encore connu.

c. — Tessères palmyréniennes à types némésiaques.

1. Le musée de Damas possède la tessère suivante (pl. XVIII, 2) :

Face a : empreinte ovale. A gauche, buste radié à droite, dans un croissant ; ce buste est certainement féminin. A droite, Victoire ailée, coiffée du *calathos*, accourant vers la gauche et posant la main droite sur une roue.

Face b : buste de face, coiffé de la tiare cylindrique, et flanqué de deux astres. Au-dessous, une inscription palmyrénienne, qui a été publiée par M. Cantineau [1] : c'est le nom d'un particulier : *Moqimo*.

La première face de cette tessère est déjà connue par la publication qu'en a faite jadis M. Spoer et qu'ont reproduite Lidzbarski et Clermont-Ganneau [2]. Il est vrai que la description du sujet y est fort inexacte, mais une bonne reproduction établit sans le moindre doute l'identité des deux empreintes. Seulement le revers est différent : on y voit, comme sur nombre de tessères, un personnage étendu, coiffé de la tiare cylindrique, et banquetant sous une vigne. Une inscription donne aussi le nom d'un particulier, qui paraît bien être *Baida*.

Cette Victoire courant avec une roue est évidemment Némésis-Niké. Quant au buste qui l'accompagne, ce doit être celui de Séléné.

2. M. Cantineau a publié une autre tessère du musée de Damas [3].

Face a : griffon posant la patte sur une roue ; devant lui un croissant. *Face b* ; symbole de Bêl (?) et motif décoratif. Inscription : *Malkô Hagagô*.

Voilà le griffon némésiaque, associé au nom d'un particulier. Nous serions très porté à reconnaître en lui le gardien du tombeau, sculpté sur tant de sarcophages [4], et à penser que la tessère a servi au banquet funèbre de Malkô Hagagô.

[1] Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes* (1930), p. 46, n° 96.

[2] Spoer, *Journal of the American Oriental Society*, 26, 1905, p. 115, n° VI (avec planche) ; Lidzbarski, *Ephemeris für semit. Epigraphik*, 2, p. 321 F. ; Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orientale*, 7, p. 366.

[3] Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes* (1930), p. 45, n° 93.

[4] Je citerai seulement quelques exemples syriens. Sarcophages de Sidon : Macridy, *Revue biblique*, 1, 1904, pl. 11 ; Contenau, *Syria*, 4, 1923, p. 278 s. ; 5, 1924, p. 126. Sarcophage de Hara : *ibid.*, p. 126. Caveau funéraire de Btirza : Virolleaud, *ibid.*, pl. 27, n° 1.

3. Une troisième tessère se trouve dans la collection de Mme d'Andurain, qui veut bien me permettre de la publier ici (pl. XVIII, 1). C'est un petit pain de terre, qui n'a jamais reçu qu'une seule empreinte. On y voit un griffon femelle à droite, posant la patte sur une roue. Au-dessus, un astre.

De ce que deux de ces tessères associent Némésis à la lune, on pourrait être tenté de conclure à un rapport entre les deux divinités. Justement Ammien Marcellin nous a conservé la trace d'une doctrine selon laquelle Némésis *est préposée au cercle de la Lune*[1], c'est-à-dire qu'elle aurait gouverné le plus bas des sept cercles planétaires. Mais il faut être prudent lorsque l'on interprète les symboles astraux que les anciens plaçaient dans le champ de leurs monnaies, de leurs intailles, de leurs tessères. Le caractère cosmique d'une divinité était souvent exprimé, comme nous l'avons dit plus haut, par l'adjonction du croissant lunaire et de l'étoile qui figure le Soleil. Mais souvent aussi l'on se bornait à graver un seul de ces deux symboles. Il est assurément plus fréquent, dans ce cas, de rencontrer l'étoile que le croissant. Je citerai cependant l'exemple d'une monnaie d'Aradus [2], dont certains exemplaires associent à leur type l'étoile, d'autres le croissant. Sur les monnaies de Zeugma, qui figurent presque certainement l'image de Zeus dans son temple [3], cet édifice est parfois surmonté d'un croissant. Sur les monnaies de Hiérapolis-Bambycé, où le taureau ne peut désigner que Hadad [4], cet animal est accompagné d'un croissant. Sur les monnaies d'Émèse, un croissant orne le fronton du temple de la pierre noire [5], qui n'avait rien de lunaire. Enfin le relief de Triptolème, trouvé par Renan à Byblos, porte lui aussi un croissant dans son champ [6]. Selon toute probabilité, il ne faut donc rien conclure de trop précis du croissant qui accompagne Némésis sur notre deuxième tessère. Il ne signifie sans doute rien de plus que l'étoile qui le remplace sur la troisième. Ce que l'on peut dire, c'est que nos tessères 1 et 2 donnent à Némésis ce caractère cosmique que nous lui avons trouvé sur d'autres monuments.

[1] AMMIAN. MARCELLIN., 14, 11, 25, *jus quoddam sublime numinis efficacis, humanarum mentium opinione lunari circulo superpositum.* L'interprétation de ce texte par M. VOLKMANN me paraît reposer sur un contresens.

[2] *British Museum Catal., Phoenicia*, p. 49, nos 384 s.

[3] *Ibid., Galatia, etc.*, p. 125, n° 7 s.

[4] *Ibid.*, p. 138, n° 2.

[5] *Ibid.*, p. 239 s., nos 16, 24.

[6] RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 229 s.

Quant à la tessère n° 1, il n'est pas nécessaire de supposer une raison spéciale à la juxtaposition des deux divinités qu'elle représente. Les dévotions particulières d'un individu l'expliquent peut-être, et tous les recueils d'intailles contiennent des pierres sur lesquelles figurent côte à côte deux divinités sans lien apparent.

Henri Seyrig.

Beyrouth, février 1932.

L'EXPOSITION D'ART PERSAN A LONDRES

PAR

GASTON WIET

« Ces Persans sont pour moi un objet d'étonnement : ils ont régné un millier d'années sans avoir besoin de nous, alors que, durant la centaine d'années pendant laquelle nous avons exercé le pouvoir, nous n'avons pas été capables de nous passer d'eux un seul instant [1]. »

L'art persan est, sans contredit, celui qui, de tous les pays musulmans, offre la plus grande impression d'unité : la raison en est bien simple, bien naturelle, mais il ne faut pas se lasser de l'exposer. La Perse eut, sous l'Islam, une existence nationale, qui lui fut facilitée parce qu'elle prit et garda jusqu'à l'époque moderne la direction intellectuelle et artistique du monde musulman. La défaite que les Turcs leur infligèrent dans les premières années du XVIe siècle n'eut, au point de vue de la civilisation des vaincus, aucune importance, car les sultans ottomans n'insistèrent pas et tournèrent leurs regards du côté de l'Europe. La Perse allait conserver, sous les Séfévides, ses traditions nationales ; et, ses artistes, plus libres et plus considérés que jamais, devaient rendre célèbre le nom de cette dynastie.

L'art de la Perse musulmane évoque ainsi dans notre esprit quelque chose de parfaitement délimité, d'un caractère beaucoup plus tranché que celui de la Syrie ou de l'Égypte : il bénéficie donc d'une certaine clarté. L'art persan, sous la domination islamique, s'applique, en effet, à des manifestations qui se sont produites sur le territoire national, dans lesquelles, les artistes, les peintres surtout, surent s'inspirer de l'histoire de leur propre patrie, voire même des événements de la période antéislamique. Ce détail peut paraître tout naturel à des Occidentaux, à qui l'histoire nationale, après celle du monde

[1] Jugement d'un calife omeyyade, cité par Sir Denison Ross in *Persian Art*, p. 18 ; cf. Sarre, *Denkmäler*, p. 3 ; Diez, *Kunst*, p. 58.

antique, offre des rivalités ethniques bien caractérisées. Mais l'univers islamique procure l'impression d'un bloc chaotique, où la complexité frise la confusion, où surtout le sentiment religieux a étouffé toute aspiration patriotique.

Voilà donc une première raison pour nous rendre les artistes persans sympathiques : notre mentalité occidentale est à même de les comprendre mieux. Elle est, en outre, attirée par leur originalité, d'autant plus frappante que l'influence de la Perse est attestée dans presque tous les autres milieux musulmans. Pour ne retenir que des faits géographiquement très éloignés, les ivoires omeyyades d'Espagne ne s'expliquent que par des réminiscences mésopotamiennes, la mosquée de Cairouan est revêtue de carreaux de faïence importés de Bagdad, l'émir Ibn Ṭûlûn viendra faire connaître à Fusṭâṭ l'art de la même région, enfin les Fatimides, dans cette Égypte où les artistes sassanides avaient marqué une si durable impression, s'inspireront de l'art persan, dans l'architecture comme dans la décoration. En résumé, il est impossible de se faire une idée rationnelle du développement artistique des autres pays musulmans, si l'on n'étudie au préalable celui de la Perse. Les islamisants n'en sont pas autrement étonnés, sachant le rôle de premier plan que les Persans jouèrent dans la littérature en langue arabe, comme grammairiens, exégètes, historiens, conteurs. Cette maîtrise générale de la Perse, comme aussi sa situation géographique, prohibèrent le choc en retour de l'Occident musulman, sauf en des cas bien déterminés : par exemple, la dispersion des artisans de Mossoul, après la prise de la ville par les Mongols, amena certainement quelques-uns d'entre eux en Perse, et on perçoit leurs traditions dans les cuivres persans du XIV[e] siècle. Par contre, la Perse, qui a de tout temps admiré la Chine, subira, du fait des invasions mongoles, une sérieuse empreinte de l'Extrême-Orient, qu'on retrouvera notamment dans les tapis et les miniatures.

De toute évidence, l'art persan, branche très originale, très passionnante, de l'art des pays musulmans, n'échappe pas aux caractéristiques communes à toutes les écoles. L'idéal de beauté sera, dans ses grandes lignes, le même qu'en Égypte ou en Afrique du Nord, en ce sens que l'esthétique dominante subordonnera souvent l'architecture à la décoration. En un mot, les monuments sont des bibelots de grandes dimensions, objets d'art et édifices sont remplis de motifs tapissants : l'art musulman est, par essence, un art décoratif. Comme, d'autre part, la représentation des êtres vivants a été, la plu-

part du temps, prohibée, que, par voie de conséquence, pour ne pas imiter le geste du Créateur, les ornementations florales sont fortement stylisées et que les combinaisons géométriques sont très fréquentes, l'art musulman dégage une certaine impression d'austérité et de mélancolie. Tel n'est pourtant pas le cas de l'art persan, qui nous incite à la joie par le chatoiement de ses couleurs. Il est, en outre, plus particulièrement humain, parce que les Persans n'ont jamais tenu compte de la proscription des images : dans leurs miniatures, leurs tissus et leurs faïences, des êtres gracieux, vêtus de costumes éclatants et somptueux, s'ébattent ou se reposent dans un décor fleuri.

De même, en littérature, les écrivains persans nous sont plus accessibles : les récits épiques de Firdausi, les accents pessimistes ou bachiques de 'Umar Khaiyâm, les moralités de Sa'di, nous émeuvent plus que les versifications arabes, aux pensées concises et tortueuses, au lyrisme purement verbal. La supériorité des poètes persans sur leurs confrères de langue arabe est établie par ce fait qu'ils supportent la traduction : ils font d'ailleurs partie du domaine général de la culture, et n'ont pas été sans influer sur la pensée européenne, à ne citer que le *Divan* de Gœthe.

Si nous comparons les grands écrivains persans à ceux des autres pays musulmans, nous nous rendons compte qu'ils ne manquèrent ni de personnalité ni de courage. Ce qui nous frappe, dans l'histoire de la culture islamique en général, c'est que les littérateurs ne dominent jamais leurs contemporains : ce sont presque toujours, en fait, des versificateurs ou des compilateurs. On pourrait, à la rigueur, écrire l'histoire de l'Orient musulman sans s'occuper de l'histoire littéraire. Les écrivains sont surtout des satellites du pouvoir politique, comme chargés d'en coordonner et d'en commenter après coup les tendances. Il nous paraît surprenant, à juste titre, que l'Afrique du Nord ait pu produire un penseur de l'envergure d'Ibn Khaldûn, mais il est déconcertant de constater que son œuvre passa inaperçue en Orient ; ce sont bien les orientalistes qui l'ont découvert et estimé à sa valeur.

Il n'en fut pas de même en Perse, où des hommes de génie surent s'imposer. On connaît le trio célèbre formé par Nizâm el-Mulk, le grand homme d'Etat des Seldjoukides, théoricien rigoureux du pouvoir politique, créateur de la madrasa, ce séminaire qui instruira l'Islam jusqu'aux temps modernes ; Ḥasan Ṣabbâḥ, ce farouche individualiste qui donnera naissance à la secte des Assa-

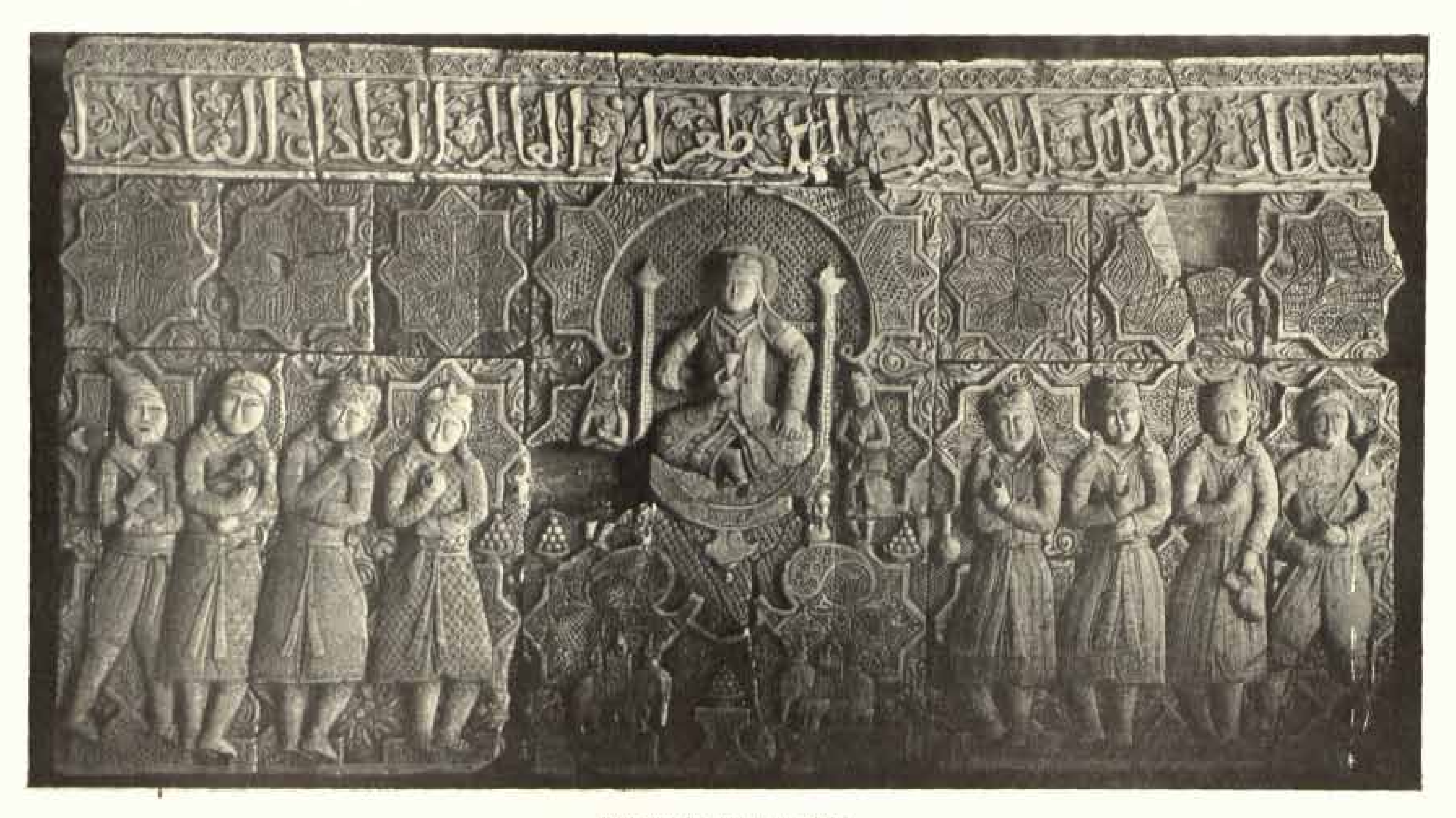
sins ; 'Umar Khaiyâm, délicieux poète et mathématicien notoire [1]. Mais pour nous en tenir au domaine littéraire, aucune région de l'Islam n'a produit un génie aussi capital que Firdausi. Son œuvre, le poème le plus considérable qu'un Musulman ait jamais écrit, le *Shâhnâmeh*, le « Livre des Rois », rendit aux Persans leur cohésion, que la conversion à l'Islam avait ébranlée. Firdausi devait sauver l'esprit national, en recueillant sous une forme légendaire les prouesses des paladins de la Perse antique : aucun autre peuple soumis à l'Islam ne fut ainsi amené à se retourner vers ses ancêtres.

Si, de nos jours, en Syrie et en Égypte, l'élite intellectuelle a tendance à se proclamer l'héritière des contemporains des Pharaons ou des Phéniciens, le mouvement est bien artificiel et prend sa source dans les travaux des archéologues européens. Mais, aux premiers siècles de l'hégire, alors que partout les Musulmans ignoraient ou méprisaient leurs prédécesseurs, qui avaient eu la malchance de vivre durant la période de « gentilité », de la *djâhiliya*, les Persans eurent l'audace inouïe de se proclamer descendants de héros. Ainsi, la religion musulmane n'avait pas réussi à extirper les glorieux vestiges d'un passé légendaire, étroitement rattaché à un culte naïf des princes de l'antiquité perse. L'épopée littéraire eut un succès retentissant, dont témoignent les illustrations de la céramique, des miniatures et des tissus. Pendant qu'en Égypte, à la suite des textes bibliques et musulmans, le Pharaon devenait le symbole de l'être maudit, en Perse, par contre, Bahrâm-Gûr et Rustam devenaient aussi populaires que Mahomet et 'Alî, grâce au talent des poètes et des artistes qui illustrèrent leurs œuvres.

Firdausi n'a pas inventé l'histoire ancienne de sa patrie ; il a popularisé, par l'éclat de son génie, des récits qu'il a recueillis, et il en fut probablement de même pour les principaux thèmes iconographiques. Il en est ainsi, par exemple, pour la scène représentant le roi Bahrâm-Gûr, chassant à l'arc, monté sur un chameau, ayant en croupe sa favorite Azâda, qui joue de la harpe. On la trouve sur un plat de l'époque sassanide [2], et c'est cette représentation stéréotypée qui sera reproduite ultérieurement, avec des détails plus ou moins heureux selon le génie de l'artiste, sur des faïences ou dans des

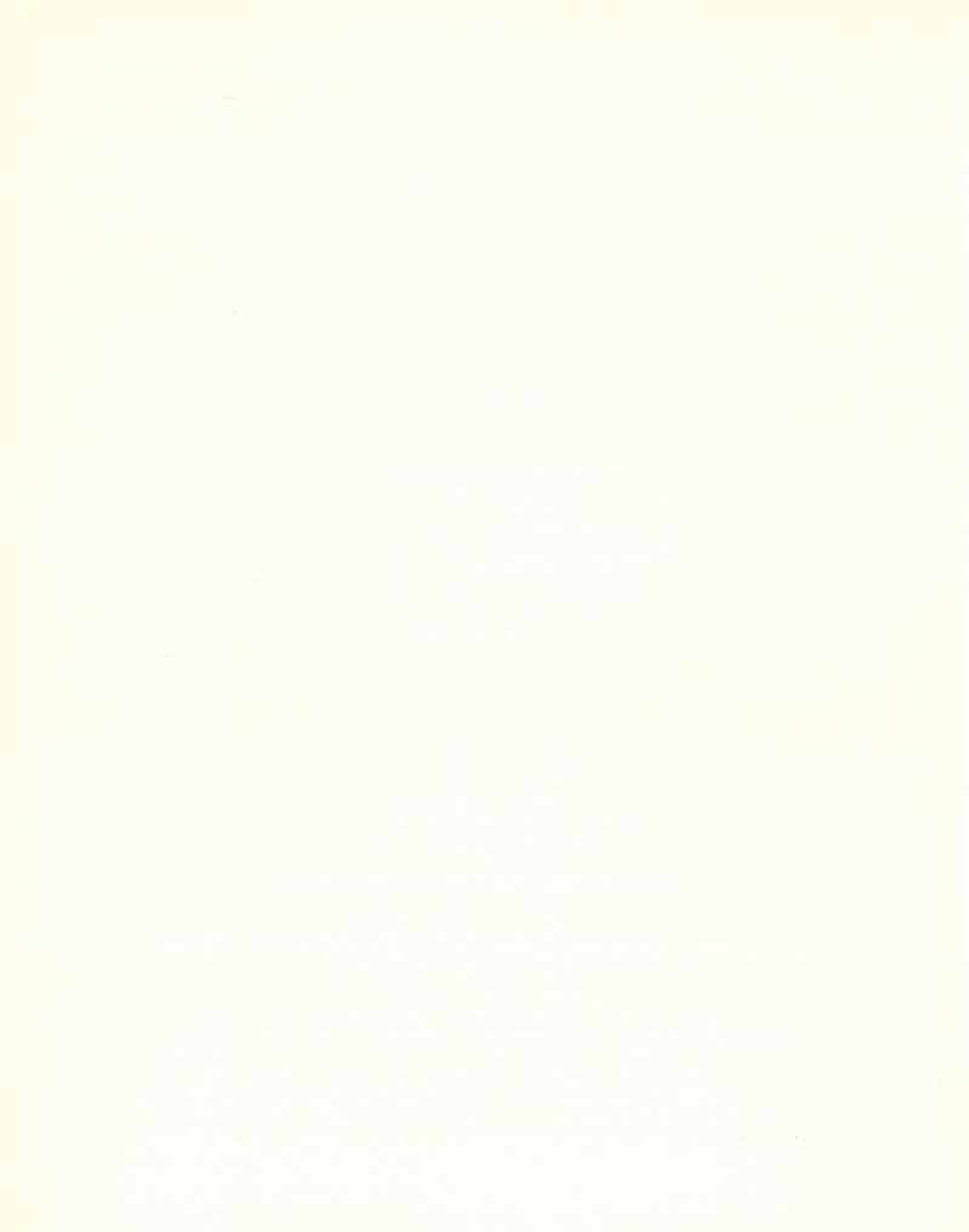
[1] Mon ami Henri Massé me fait observer que les rapports de ces trois hommes sont peut-être légendaires (cf. Browne, II, p. 191).

[2] Sarre, *Art de la Perse ancienne*, p. 106; cf. D. Ross, *The Persians*, p. 117.



Panneau de stuc (XIIe siècle).

Pensylvania Museum.



miniatures [1]. Une autre scène, dont nous ne connaissons pas un précédent antique, conserve dans l'ensemble le même caractère d'uniformité : il s'agit du roi Khusrau surprenant Shirin au bain ou à sa toilette [2].

*
* *

L'Exposition d'art persan, qui vient de se tenir à Londres, était donc attendue avec le plus vif intérêt, d'autant plus que chaque nation exposante,

[1] Carreau de faïence de la coll. Engel-Gros, puis Paravicini (Londres, n° 186 Q; *Illustr. Souvenir*, pl. à p. 52; GANZ, *L'œuvre d'un amateur d'art*, p. 63 et pl. 28; *Connoisseur*, janv. 1931, p. 40);

Carreau de faïence du Metropolitan Museum (DIMAND, *Handbook*, fig. 67);

Carreau de faïence de la coll. Godman, puis du Victoria and Albert Museum (WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. XXVI; EVANS, *Lustre pottery*, pl. IV; MARTIN, *Pers. lustre Vase*, fig. 1);

Bol de la coll. Kelekian (RIVIÈRE, *Céramique*, pl. 62; D. ROSS, *The Persians*, pl. à p. 82; KÜHNEL, *Islam. Kunst*, pl. IX);

Bol de la coll. Mortimer Schiff (Londres, n° 104 C);

Bol de la coll. Engel-Gros (MIGEON, *Manuel*, II, fig. 341; MIGEON, *Les Arts musulmans*, pl. LVI);

Bol de la coll. Demotte, puis Tabbagh (Londres, *Catalogue*, 1re éd., n° 104 H; *Meisterwerke*, II, pl. 98);

Bol de la coll. Garabed (*Burl. Magazine*, janv. 1931, p. XIX); Bol du Gemeentemuseum de la Haye (*Tentoonstelling islam. Kunst*, n° 181);

Miroir en bronze de la coll. Demotte (Londres, 229 Z; *Cat. of a Loan Exhibit. of moh. decorat. Arts*, n° 116 et p. 62; POPE, *Introduction*, p. 177 et fig. 81);

Miniature du British Museum (D. ROSS, *The Persians*, pl. à p. 130; BLOCHET, *Painting*, pl. XCVIII);

Miniature de la Royal Asiatic Society (WILKINSON, *Persian Kings*, pl. XX; GRAY, *Painting*, p. 44);

Voir encore : POPE, *Introduction*, p. 82.

Au dernier moment, M. Monneret de Villard me signale que cette question a été traitée par Arnold, dans deux articles que je n'ai pu consulter (*Survival of Sasanian motif* et *Survivals of Sasanian and Manichaean art* : cf. A. WILSON, *Bibl. of Persia*, p. 9).

[2] Plat en faïence de la coll. Larkin, puis Eumorfopoulos (Londres, n° 159 Q; RIVIÈRE, *Céramique*, pl. 35; *Illustr. Souvenir*, p. 60; *Apollo*, janv. 1927, p. 16; KOECHLIN et MIGEON, *Cent planches*, pl. XX; EVANS, *Lustre pottery*, pl. VII; *Studio*, janv. 1931, p. 7);

Tissu du Victoria and Albert Museum (Londres n° 388; *Illustr. Souvenir*, p. 75; KENDRICK, *Pers. stuffs*, *Burl. Magazine*, 1920, II, pl. 1; MARTIN, *Pers. Prachtstoffe*, fig. 2);

Velours de la coll. Lœwi (Londres, n° 184; *Illustr. Souvenir*, p. 75);

Miniature de la Bibliothèque de Munich (KÜHNEL, *Islam. Kleinkunst*, fig. 20);

Miniature du Metropolitan Museum (DIMAND, *Dat. Specimens*, *Metrop. Mus. Studies*, I, p. 213; DIMAND, *Handbook*, fig. 8);

Miniature du British Museum (DIEZ, *Kunst*, fig. 228; SAKISIAN, *Miniature*, fig. 147; MARTIN, *Min. painting*, I, fig. 25; II, pl. 133; TAESCHNER, *Ikonographie*, *Beitr. z. Kunst d. Islam*, pl. 88);

Miniature de la Bibliothèque Nationale (GROUSSET, *Civilisations*, I, fig. 276);

Miniature de la coll. Ducoté (KÜHNEL, *Miniature*, pl. 68; *Meisterwerke*, IV, n° 811).

on le savait, s'était préoccupée d'envoyer à Burlington House les pièces les plus représentatives de chaque série. Nous devons, avant tout, souligner les envois du Gouvernement persan, parce qu'il s'est agi pour nous de pièces inédites : il nous fut particulièrement précieux d'étudier les objets provenant des célèbres sanctuaires d'Ardabil, de Méched et de Koum.

Les objets avaient été classés dans l'ordre chronologique, mais toutefois sans une rigueur absolue, car ils étaient harmonieusement répartis au mieux de la décoration générale, les somptueux tapis des XVI^e^ et XVII^e^ siècles formant des fonds très dignes des belles céramiques du XIII^e^ siècle, qu'ils mettaient ainsi en valeur. Car cette exposition ne s'était pas donné uniquement pour but de considérer le seul point de vue documentaire : ce fut, en premier lieu, une manifestation artistique, d'une parfaite réussite. Nous voudrions ici en souligner certains résultats, pour autant qu'ils contribuent à classer des séries d'objets d'art et à dater d'une façon plus précise les produits divers de la civilisation persane, sans songer le moins du monde à en donner un aperçu méthodique.

*
* *

Le public fut préparé à visiter avec fruit cette exposition grâce à une profusion d'ouvrages et d'articles que nous signalerons en traitant de chaque série d'objets. Nous nous arrêterons seulement ici aux travaux plus généraux, qui envisagent l'ensemble de l'histoire et de l'art persans. L'exposition elle-même était décrite dans un catalogue sommaire [1], qu'accompagnait un album de 193 reproductions, dont 6 en couleurs [2]. Une petite brochure, intitulée *Persian art* [3], résume les principaux aspects de ces questions et contient, notamment, une introduction historique de Sir Denison Ross, un aperçu général sur l'art persan de M. Roger Fry, une notice sur l'architecture de M. Creswell. D'autre part, le savant qui fut l'âme de l'exposition, qui s'y est consacré depuis deux ans,

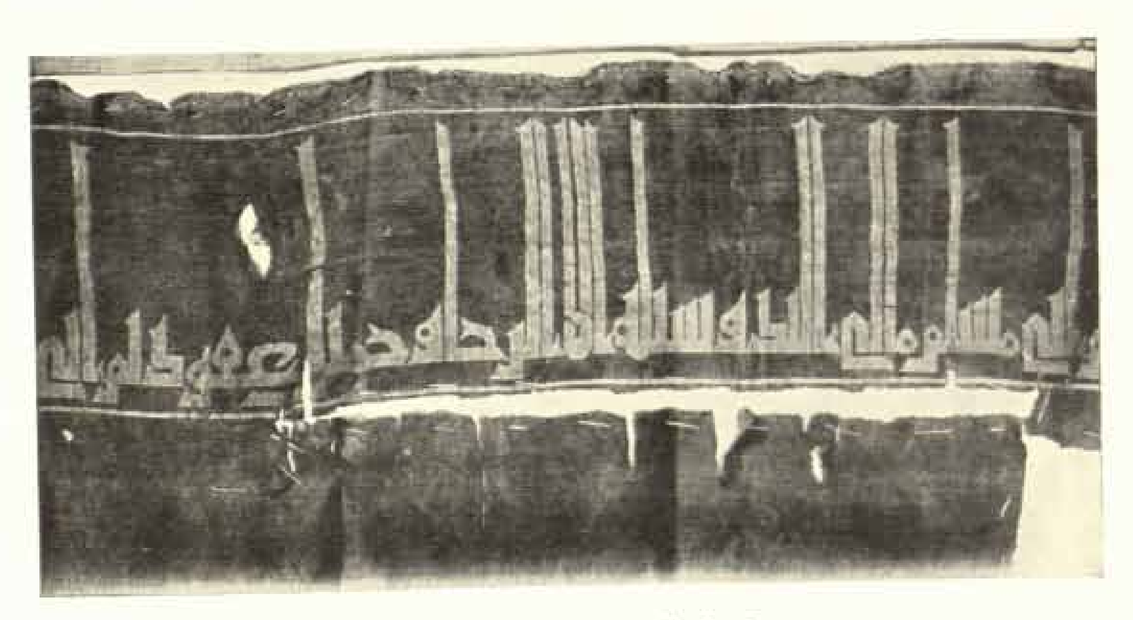
[1] *Catalogue of the International Exhibition of Persian Art*. Nous nous référons, sauf avis contraire, à la numérotation de la 2^e^ édition. Ce *Catalogue* donne parfois une bibliographie, ce qui peut causer une singulière méprise : un grand nombre de pièces ne sont pourtant point inédites. Les renvois cités au cours de cet article ne feront pas double emploi avec ceux du *Catalogue*.

[2] *An illustrated Souvenir of the Exhibition of Persian Art*.

[3] *Persian Art*, 108 p., avec 20 planches, dont 3 en couleurs.



1. Velours (XVIe siècle). *Collection Loewi.*



2. Tissu de soie (XIe siècle). *Collection Pope.*



qui a passé toutes les journées de l'hiver de 1930 à en assurer l'organisation. M. Upham Pope, a exposé tous les problèmes chronologiques, historiques et artistiques, dans son *Introduction to Persian Art* [1] et dans une suite d'articles [2], qui débordent d'un chaleureux enthousiasme. De son côté, Sir Denison Ross a publié un petit volume sur les Persans [3], où l'on retrouve, jointes aux faits historiques les plus utiles, les observations faites par l'auteur dans le pays même, le tout traité avec l'entrain cordial et la bonhomie souriante avec lesquels l'éminent Directeur de l'Ecole des Langues Orientales de Londres présida aux destinées du Congrès d'art persan. Enfin, Sir Arnold Wilson, qui assuma avec énergie et cordialité la direction du Comité de l'exposition, sut nous montrer que son activité était susceptible de s'exercer dans les domaines les plus ingrats, et nous lui devons un ouvrage précieux, une bibliographie de la Perse [4].

*
* *

Stucs et marbres. — MM. Stora avaient envoyé un panneau de stuc à personnages, traité à la manière des céramiques de Rhagès, avec un fort relief (nº 37). Cette décoration murale a fait son apparition en Europe au cours de ces derniers mois, et M. Sarre lui a consacré, dans le *Panthéon*, un article que je n'ai pas pu me procurer au Caire. Il résulte d'une conversation avec M. Sarre que le panneau reproduit ici, et qui se trouve maintenant au Pensylvania Museum, lui était complètement inconnu. Il est, comme on va le voir, d'une importance capitale, car il permet de donner une date à tout l'ensemble. Il représente, sur le fond d'une salle, garnie d'un décor en étoiles et en croix biseautées, à la manière des revêtements céramiques de Véramin, un souverain sur son trône, flanqué de deux petits pages et de huit

[1] *Introduction to Persian Art*, xvi-256 pp. avec 104 planches.

[2] *Persian Art and Culture*, tir. à part d'*Asiatic Review*, 1928 ; *A Prelude to the Persian art exhibition : Architecture*, *Illustr. Lond. News*, août 1930, p. 369-371 ; *Persian architecture*, *Country life*, janvier 1931, p. 12-19 ; *The spirit of persian art*, *Studio*, janvier 1931, p. 1-24 ; *Colour in persian architecture*, *Apollo*, février 1931, p. 76-81.

[3] *The Persians*, 142 p. avec 16 planches.

[4] *A bibliography of Persia*, 253 p. Cf. encore : Briggs, *The architectural Background*, *Burl. Magazine*, janvier 1931, p. 3-4 ; Ashton, *Persian Art in Picadilly*, *Connoisseur*, janvier 1931, p. 3-10 ; Loftus Hare, *The royal Mosque at Isfahan*, *Apollo*, janvier 1931, p. 27-30.

officiers de la cour. On lit, au bas du trône, exactement sous les pieds du prince :

الملك المظفر العادل

Le roi victorieux et juste.

En haut du mur, on remarque une belle frise en caractères naskhi élégants, qui se détache sur un fond de rinceaux, d'un relief plus atténué :

..... [ا]لسلطان الملك الاعظم الملك طغرل العالم العادل القادرا .....

..... le sultan, le roi très magnifique, — le roi Ṭughril, — le savant, le juste, le puissant...

Cette inscription ne cadre pas avec le protocole des autres inscriptions souveraines connues, où le nom propre du prince ne vient qu'après épuisement de tous les titres. Mais il faut faire observer que les mots « le roi Ṭughril » sont mis à cette place exprès pour qu'ils se trouvent juste au-dessus du souverain. Les caractères naskhi nous amènent à penser qu'il s'agit du sultan Ṭughril II, dont le règne s'achève en 590/1194 [1].

Parmi les marbres, on remarquait trois splendides stèles funéraires, à décor central en forme de miḥrâb, datées de 507/1114, 533/1138 et 545/1150 : les deux dernières sont signées [2].

*
* *

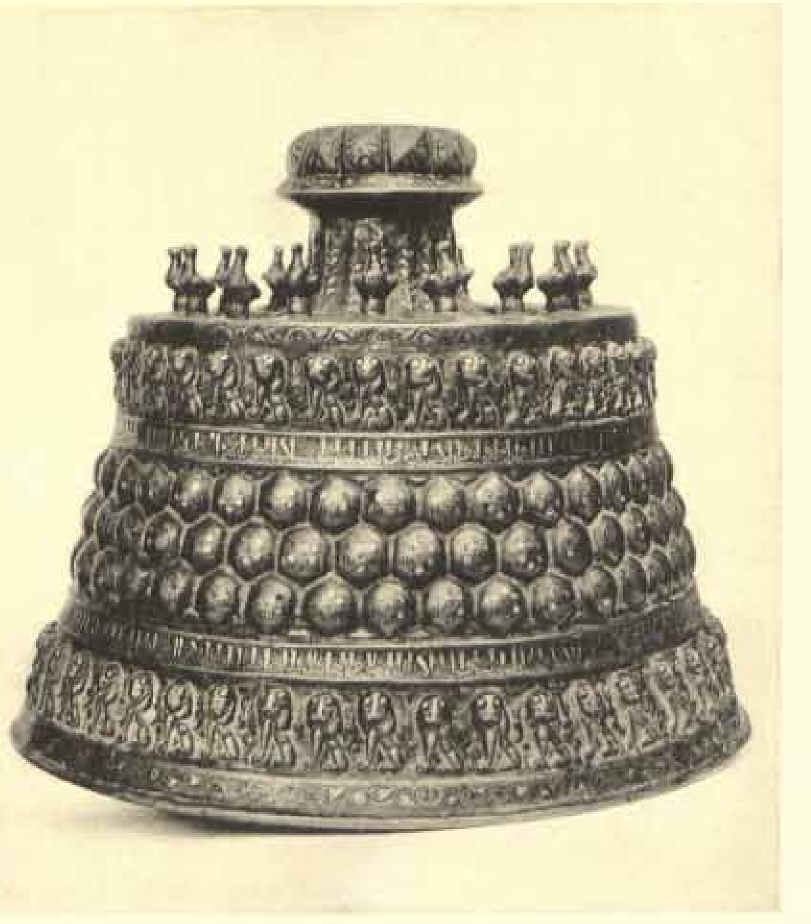
Tissus. — On voyait à Londres un bon choix de tissus archaïques [3] parmi lesquels les célèbres pièces à inscriptions du Musée du Louvre, au nom de l'émir Bukhtakin [4], du Trésor de Saint-Isidore de Léon, tissée à Bag-

[1] POPE, *Introduction*, p. 40.

[2] Nos 46, 54 et 53 (KUHNEL, *Islam. Kunst*, fig. 444).

[3] Cf. H. SCHMIDT, *Persian Silks of the early Middle Ages*, *Burl. Magazine*, déc. 1930, p. 284-294 ; ASHTON, *Textile Art*, in *Persian Art*, p. 86-93 ; KENDRICK, *Textiles*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, p. 15-21 ; ASHTON, *Textiles*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, p. 22-27.

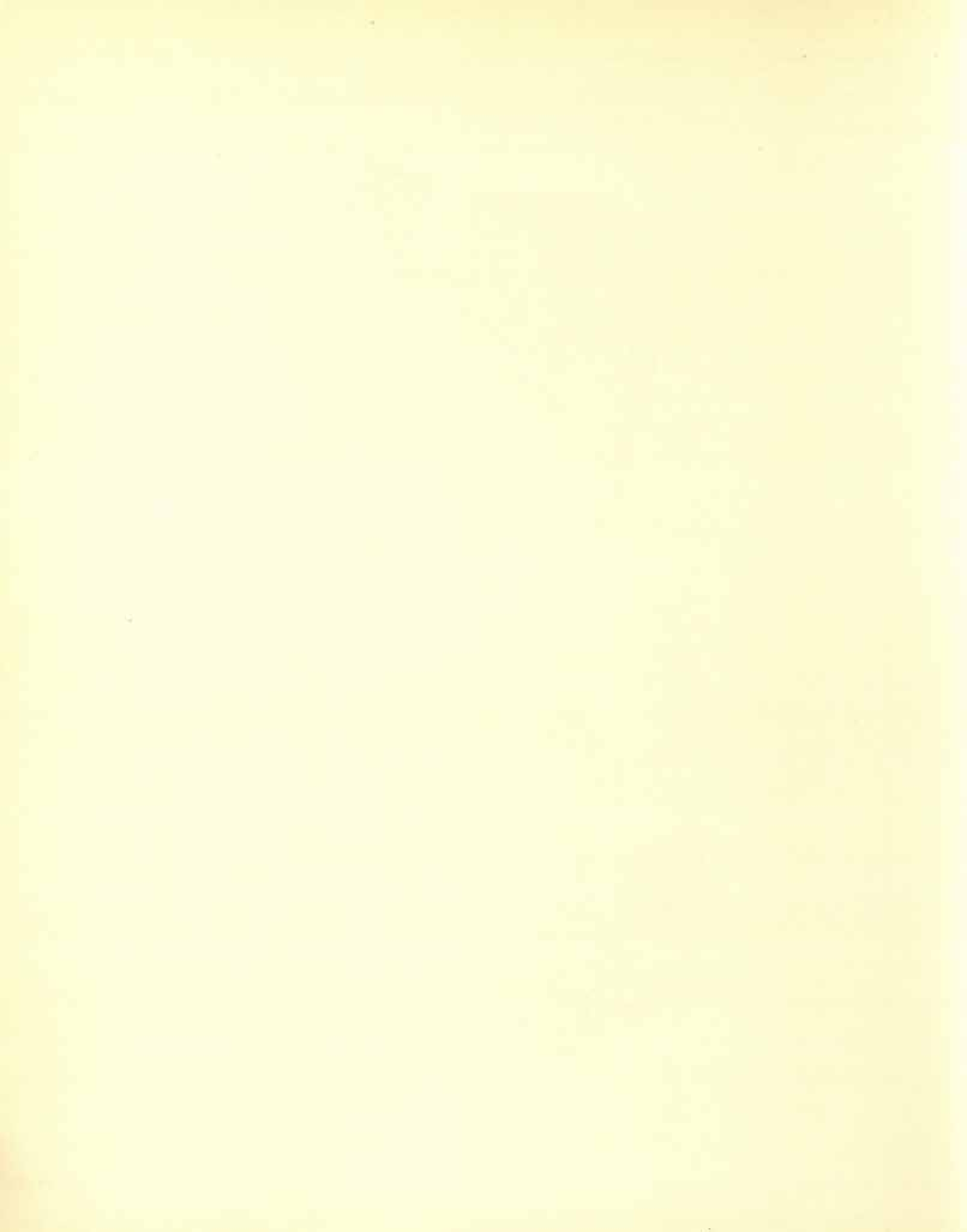
[4] N° 52 (MIGEON, *Un tissu de soie*, *Syria*, III, pl. IV ; *L'Illustration*, 1921, I, p. 91 ; GLUCK et DIEZ, p. 356 ; MIGEON, *Les Arts musulmans*, pl. LXII ; KOECHLIN et MIGEON, *Cent planches*, pl. LIII ; KÜHNEL, *Islam. Kunst*, fig. 392 ; *Persian Art*, p. 88 ; POPE, *Introduction*, p. 146 ; *Burl. Magazine*, déc. 1930, p. 290 ; D'HENNEZEL, *Tissus d'Art*, p. 40-41 et fig. 49 ; *Apollo*, févr. 1931, p. 88 ; *Connoisseur*,



1. Chandelier en cuivre (XIVe siècle)
(Collection Harari)



2. Chandelier en cuivre incrusté
d'or et d'argent (708/1308).
(Collection Stora).



dad[1] : nous vîmes aussi des pièces nouvelles, un fragment tissé à Merv et daté de 293/905 [2], un autre au nom d'un souverain seldjoukide (n° 38 H), reconnaissable à son titre de *qasîm amîr el-mu'minîn*, « l'associé de l'émir des croyants [3] », enfin un voile de soie au nom d'un émir bouyide, du Textile Museum de Columbia (n° 73). Les caractères épigraphiques de cette dernière pièce se rapprochent du fragment que nous reproduisons ci-contre (n° 38 F).

Les tissus décorés offraient cette ornementation, si classique depuis les Sassanides, de roues bordées d'une frise circulaire d'animaux ou d'inscriptions, comprenant, en leur centre, des quadrupèdes ou des oiseaux affrontés et séparés par l'inévitable arbre de vie [4].

Les tissus séfévides [5], soieries, brocarts ou velours, dont les motifs décoratifs vont de pair avec certains sujets chers aux peintres, donnent une haute idée du luxe des monarques des XVI^e et XVII^e siècles. Ce sont toujours, au XVI^e siècle tout au moins, des thèmes de l'épopée iranienne, des scènes du roman de Laila et Madjnûn, dont les personnages évoluent au milieu des arbres et des fleurs. Le succès de certains épisodes devait être tel qu'ils apparaissent sur plusieurs des pièces parvenues jusqu'à nous, à moins qu'il ne s'agisse de fragments du même tissu. C'est ainsi qu'on peut comparer une soierie du Victoria and Albert Museum, exposée à Londres (n° 111), avec d'autres de la collection Kelekian et du Metropolitan Museum, où l'on voit, devant deux cyprès et un arbre en fleurs, un homme au turban surmonté du bâton des premiers Séfévides, tenant une aiguière et une coupe [6] ; des velours de la

janv. 1931, p. 4 ; KENDRICK, *A Persian Velvet*, in *The Year Book of Oriental Art 1924-1925*, p. 59).

[1] N° 49 (KENDRICK et GUEST, *A Silk fabric*, *Burl. Magazine*, 1925, II, p. 266 ; *Persian Art*, p. 88).

[2] N° 38 E. — J'ai lu, au Congrès d'Art Persan, sur cette pièce et une autre de même origine, appartenant au Musée Bénaki, une communication, rédigée en collaboration avec Etienne Combe.

[3] Cf. WIET, *Une inscr. de Malik Zahir*, *Bull. Inst. fr.*, XXX, p. 287.

[4] N^os 31 (*Illustr. Souvenir*, p. 69) ; 38 B (*Illustr. Souvenir*, p. 68) ; 38 G (*Illustr. Souvenir*, p. 69) ; 38 KL (ASHTON, *Textiles*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. IV). — Comparer la décoration de cette dernière pièce avec celle d'un plat de la coll. Kelekian (PÉZARD, *Céramique*, p. 51 et pl. XXIV, 2).

[5] Cf. PHYLLIS ACKERMAN, *The gold brocades of Isfahan*, *Apollo*, janv. 1931, p. 13-14 ; WACE, *Some Safavid silks at Burlington House*, *Burl. Magazine*, fév. 1931, p. 67-73 ; TATTERSALL, *Carpets and textiles at the Persian Exhibition*, *Apollo*, févr. 1931, p. 82-89.

[6] Cf. *Illustr. Souvenir*, p. 81 ; KENDRICK, *Persian stuffs*, *Burl. Magazine*, 1920, II, pl. III F ; *Meisterwerke*, III, pl. 199 ; DIMAND, *Handbook*, pl. IV ; *Metrop. Museum Colorprints*, sér. IV, pl. I ; GLÜCK et DIEZ, p. 367.

collection Bacri (n° 400), de la collection Figdor et du Musée des Tissus, représentant encore un porteur d'une aiguière et d'une coupe, au vêtement merveilleusement drapé [1]; des soieries de la collection Lawrence (n° 301 A), du Musée des Arts décoratifs et du Musée des Tissus, où l'on voit voguer de si curieux bateaux [2]; des velours de la collection Lœwi (n° 182) et du Metropolitan Museum (n° 195) et la veste en brocart du Musée de Moscou, où Alexandre le Grand s'apprête à écraser un dragon avec un rocher [3]; des velours de la collection Bernheimer (n° 391) et du Musée de Prague, où des anges trônent dans un décor floral peuplé d'oiseaux [4]. On pouvait enfin voir à Londres, presque côte à côte, deux fragments appartenant respectivement à l'Institute of Arts de Chicago et au Victoria and Albert Museum, représentant, à droite et à gauche d'un cyprès, deux jeunes gens au maintien doux et efféminé [5].

Nous voudrions nous arrêter à des soieries ou à des velours montrant un épisode du roman de Laila et Madjnûn, illustré par de nombreux peintres [6].

[1] Cf. *Illustr. Souvenir*, p. 72; *Meisterwerke*, III, pl. 192; d'Hennezel, *Tissus d'art*, fig. 55; Cox, *Soieries d'art*, pl. 28; d'Allemagne, *Khorassan*, II, pl. à p. 150; Kendrick, *Textiles*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. II.

[2] Cf. *Illustr. Souvenir*, p. 77; Ashton, *Textiles*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. III; d'Hennezel, *Tissus d'art*, fig. 57; *Collections du Musée de l'Union Centrale*, sér. n° 19, p. 48-49.

[3] Cf. *Illustr. Souvenir*, p. 75; Dimand, *Handbook*, fig. 130; *Meisterwerke*, III, pl. 196-197; Kühnel, *Islam. Kunst*, pl. XI; Diez, *Kunst*, fig. 236; Grote-Hasenbalg, *Orientteppich*, I, pl. VI; Glück et Diez, p. 362 et pl. XXII; d'Allemagne, *Khorassan*, II, planche à p. 10.

[4] *Illustr. Souvenir*, p. 71; *Meisterwerke*, III, pl. 190.

[5] N[os] 852 et 854 (*Illustr. Souvenir*, p. 80; D. Ross, *The Persians*, pl. à p. 112; *Persian Art*, pl. à p. 90; *The year Book of Oriental Art 1924-1925*, pl. 44).

Comparer aussi le n° 401 B avec d'autres fragments (*Illustr. Souvenir*, p. 83; Glück et Diez, p. 378; d'Allemagne, *Khorassan*, II, p. 140).

[6] Voici les principales scènes qui ont fait l'objet des compositions des miniaturistes :

Naissance de Madjnûn (n° 478 h; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 78; Martin, *Min. de Behzad*, pl. 16);

Madjnûn et Laila à l'école (Dimand, *Dat. Specimens*, *Metrop. Mus. Studies*, I, p. 221; Dimand, *Handbook*, pl. I; *Metrop. Mus. Colorprints*, sér. VIII, pl. IV);

Le combat de partisans (n° 478 j; Sakisian, *Miniature*, fig. 47, 76, 82; Gray, *Painting*, fig. 8; Migeon, *Manuel*, I, fig. 33; Martin, *Min. de Behzad*, pl. 17);

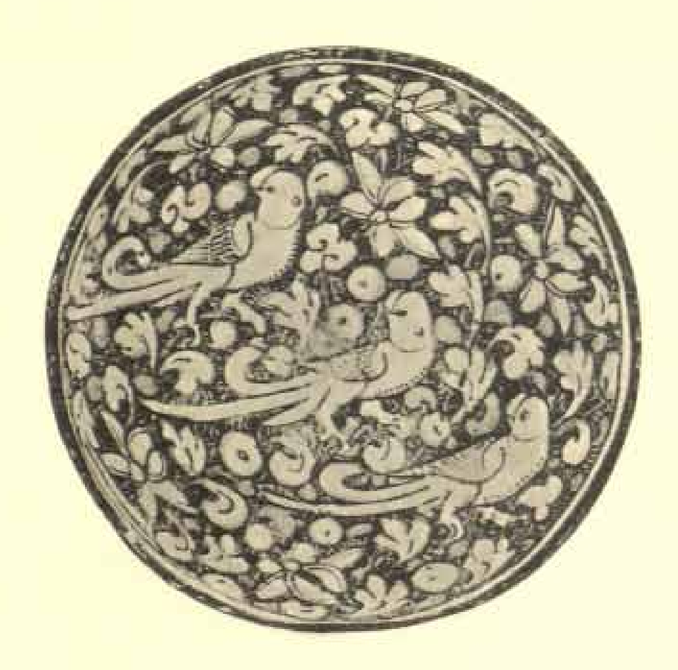
Madjnûn au désert parmi les bêtes (n[os] 459 a, 683; Sakisian, *Miniature*, fig. 79, 83, 91, 92, 143; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 79; Blochet, *Painting*, pl. CLXV); — cf. un tissu, *Meisterwerke*, III, pl. 195;

Madjnûn enchaîné amené à Laila (n° 466; Sakisian, *Miniature*, fig. 151; Glück et Diez, p. 512; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 139; Blochet, *Painting*, pl. CLXIV);

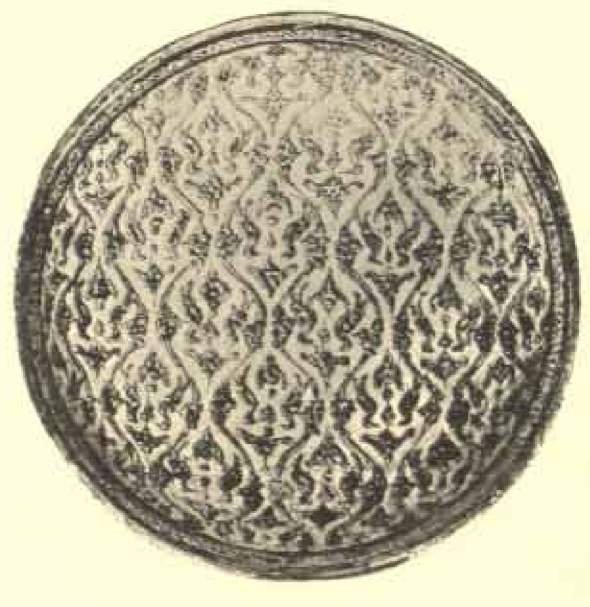
Laila visitant Madjnûn au désert (n° 478 k Dimand, *Dat. Specimens*, *Metrop. Mus. Studies*, I, p. 215; Kühnel, *Miniature*, p. 53; Martin,



1. Plateau de cuivre incrusté d'or et d'argent (XIVe siècle)
(Musée de Téhéran).



2. Bol en faïence de Sultanabad (XIVe siècle).
(Collection Oscar Raphael.)



3. Bol en faïence de Rhagès (XIIIe siècle).
(Collection Gutmann).



parce que ces pièces sont signées du nom d'un même artiste, Ghiyâth : la jeune femme dans un palanquin porté par un chameau rend visite à Madjûn, assis au milieu de quelques bêtes. La scène est reproduite plusieurs fois d'une façon continue dans les deux sens, mais elle change de direction une fois sur deux dans le plan vertical : la signature se trouve, tantôt en naskhi, tantôt en coufique carré, dans un cartouche sur le palanquin [1]. D'autres pièces, toutes d'un dessin très fin et d'une très belle harmonie de couleurs, sont également signées par Ghiyâth [2]. On sait, par ailleurs, que le Victoria and Albert Museum possède un fragment de brocart, d'une décoration uniquement florale, signé de Mu'izz el-dîn ibn Ghiyâth : les deux derniers mots sont plus en évidence que le nom personnel de l'intéressé, ce qui tend à prouver que le nom de son père, Ghiyâth, était très célèbre [3]. On a voulu identifier cet artiste avec le Ghiyâth el-dîn Djâmî, qui signa en 929/1523 le tapis du Musée Poldi-Pezzoli, mais c'est bien hypothétique.

Les autres noms que nous a révélés l'exposition ne nous apprennent pas grand'chose : 'Abd-Allah [4] peut-être le même dont on lit le nom sur un brocart de la collection Kelekian, lequel fut exposé à Munich [5] ; un certain Muḥammad (nº 404 A) ; et Muḥammad Djân, signataire du magnifique pluvial du Musée d'Art de Vienne déjà exposé à Munich [6].

Min. Painting, II, pl. 79 ; Martin, *Min. de Behzad*, pl. 18 ; *Burl. Magazine*, déc. 1930, p. XX) ; — ce dernier épisode reproduit aussi sur des tissus (nº 387 ; *Illustr. Souvenir*, p. 79 ; d'Hennezel, *Tissus d'art*, fig. 51 b ; Gray, *Painting*, planche à p. 80 ; Migeon, *Les arts du tissu*, p. 47 ; Migeon, *Manuel*, II, fig. 430).

Autres épisodes (nº 480 e ; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 62 ; Blochet, *Painting*, pl. CLXIII ; Arnold, *Painting*, pl. XIII ; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. LII ; Arnold et Grohman, *Islam. Book*, pl. 52 ; *Meisterwerke*, IV, nº 699).

[1] Nºs 364, 371 (*Meisterwerke*, III, pl. 193 ; Glück et Diez, p. 364), et 383. — Pour d'autres fragments, cf. *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 92 ; *Collections du Musée de l'Union Centrale*, sér. nº 19, pl. 48-49 ; Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. LXX ; Cox, *Soieries d'art*, pl. 26 ; Pope, *Introduction*, p. 154-155 ; *Burl. Magazine*, févr. 1931, p. 73.

[2] Nºs 157, 175, 396 D.

[3] Cf. Kendrick, *Persian stuffs*, *Burl. Magazine*, 1920, II, p. 242 et pl. III.

[4] Nº 391 E : la scène représente un cavalier traînant un prisonnier. Elle est fréquente (cf. *Meisterwerke*, IV, nº 2355 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 89) ; mais habituellement les personnages sont tous deux à pied : nº 414 (Wace, *Safavid silks*, *Burl. Magazine*, fév. 1931, pl. I ; cf. Kendrick, *Persian stuffs*, *Burl. Magazine*, 1920, II, pl. IV ; d'Hennezel, *Tissus d'art*, fig. 59 ; Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. LXIX ; *Meisterwerke*, IV, nº 2352).

[5] Cf. *Meisterwerke*, III, pl. 200.

[6] Nº 265 (*Meisterwerke*, III, pl. 201). —

Un fragment important de la série des tissus à personnages manquait à Londres, celui du Metropolitain Museum montrant un serviteur qui présente à une femme une coupe de fruits : une aiguière, posée sur le sol, porte une signature douteuse et la date 1008/1599-1600, laquelle paraît être à peu près le terme extrême de ce genre de décoration [1].

En effet, les tissus précieux des XVIIe et XVIIIe siècles, abondamment représentés à l'Exposition, sont plutôt ornés de larges bouquets de fleurs, symétriquement répartis, parfois accompagnés d'oiseaux [2]. Certains velours du XVIIe siècle ont aussi la décoration des tapis de prière, soit à motifs épigraphiques et rinceaux floraux [3], soit à larges fleurs se détachant d'un frêle arbuste, ce qui sera imité dans l'Inde [4].

*
* *

Bois. — Le bois n'était pour ainsi dire pas représenté à l'Exposition. J'apprends, au dernier moment, par S. Flury, qu'on y a vu un fragment bouyide daté de 363/974 ; mais il ne s'y trouvait pas pendant le mois de janvier [5]. Nous énumérerons : une porte d'époque seldjoukide (no 68) ; un cénotaphe, dédié, en 877/1473, à un fils de l'imam Mûsâ el-Kâzim, par le prince Badouspanide Gustaham [6] ; une porte, datée de 999/1590, provenant des Musées de Berlin, qui fut exposée à Munich [7] ; enfin, un petit sarcophage envoyé par M. Kalebdjian, non mentionné au *Catalogue* [8].

Sans vouloir le moins du monde tenter une identification, je crois devoir signaler qu'on connaît, au début du XVIIe siècle, un calligraphe nommé Muḥammad Djân Kirmânî (BLOCHET, *Enluminures*, p. 122).

[1] Cf. DIMAND, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 111 ; DIMAND, *Handbook*, p. 216.

[2] Cf. *Illustr. Souvenir*, p. 81-84 ; D'HENNEZEL, *Tissus d'art*, fig. 66, 69-71 ; DIMAND, *Handbook*, fig. 133 ; *Metrop. Museum Color-prints*, sér. IV, pl. 2 ; *Apollo*, 1931, I, p. 5, 13-14 ; 89 ; KENDRICK, *Textiles*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. II ; POPE, *Introduction*, fig. 72, 76 ; *Meisterwerke*, III, pl. 202 ; *Studio*, janv. 1931, pl. I et p. 21 ; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, I, pl. à p. 56, p. 86 ; II, pl. à p. 6, p. 140, 146, 151, 153, 157, 160.

[3] Cf. *Apollo*, janv. 1931, p. 8.

[4] Cf. *Illustr. Souvenir*, p. 86, 92 ; D'HENNEZEL, *Tissus d'art*, fig. 73 ; GANZ, *L'œuvre d'un amateur d'art*, pl. 33 ; *Meisterwerke*, III, pl. 203 ; POPE, *Introduction*, fig. 75 ; MIGEON, *Manuel*, II, fig. 434 ; COX, *Soieries d'art*, pl. 35.

[5] Probablement *Catalogue*, 1re éd., no 64, supprimé dans la 2e éd. (cf. POPE, *Introduction*, p. 57, note).

[6] No 141 ou 289 f. — M. Minorsky a fait sur ce cénotaphe une communication au Congrès.

[7] No 250 (GLÜCK et DIEZ, p. 475).

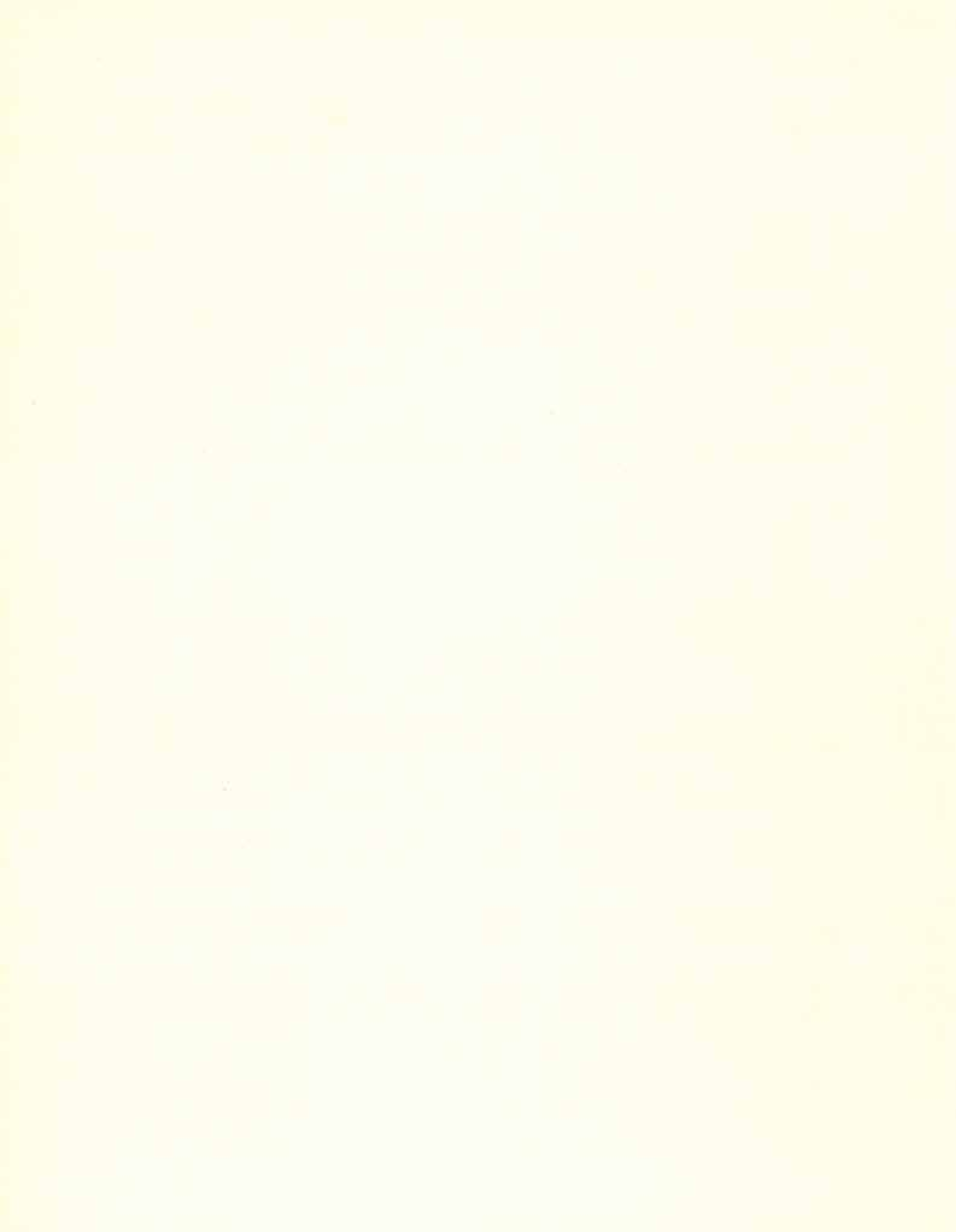
[8] Il ressemble singulièrement à un sarco-



1. Carreau de faïence (XIV[e] siècle). *Collection Gayer-Anderson.*



2. Carreau de faïence polychrome (XIII[e] siècle). *Collection Alexander.*



* * *

Métaux. — La série des métaux [1] mit en évidence quelques renseignements archéologiques, qui, pour n'être pas inédits, n'en sont pourtant pas moins importants à souligner.

Le Musée de Téhéran avait envoyé onze pièces en argent, bols et buires, accompagnés d'un plateau, aux lignes très simples, portant comme unique décoration une ou deux lignes circulaires en coufique sobrement fleuri [2]. Sept de ces objets portaient une inscription historique au nom d'un certain Abul-'Abbâs Walkîn, fils de Harûn, qui arbore le titre de *maulâ amir el-mu'minin* « client de l'émir des croyants ». Ce qualificatif va nous fournir une date *ante quem*, car il paraît établi qu'il disparut avant le milieu du v^e/xi^e siècle [3]. Ce Walkîn semble inconnu des chroniques, qui nous procurent au moins un homonyme, lequel vivait dans l'Azerbaïdjan en 346/957 [4], et c'est en somme à la deuxième moitié du iv^e/x^e siècle que nous ramène la forme des caractères.

Autrement luxueux sont les précieux objets en argent de la collection Harari : nous avions des coffrets, des flacons, des brûle-parfums, une exquise petite cuiller, dont l'inscription nous souhaite « bon appétit ». Une aiguière, particulièrement remarquable par son ornementation de fins rinceaux, sur lesquels sont perchés des oiseaux affrontés ou adossés, dans des champs triangulaires, donne, par une heureuse oxydation, l'impression d'une pièce délicatement émaillée. La décoration de ces objets, à motifs empruntés à la faune et à la flore, est obtenue par le repoussé ou le niellage [5].

Van Berchem a déjà fait observer que les plus anciens objets en bronze,

phage du mausolée de Sayid Mahmûd Khairânî, à Akshéhir (Sarre, *Seldschuk. Kleinkunst*, pl. XIV : le petit sarcophage à dos d'âne, au premier plan).

[1] Cf. Ashton, *Metal-Work*, in *Persian Art*, p. 101-108 ; Ashton, *Early Metal-work*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, p. 34-35.

[2] N^{os} 139 A.-L. — Cf. n° 139 F (*Illustr. Souvenir*, p. 16 ; *Connoisseur*, janv. 1931, p. 5).

[3] Cf. Wiet, *CIA*, *Égypte*, II, p. 49-50 ; Wiet, *Inscr. de Malik Zahir*, *Bull. Inst. Fr.*, XXX, p. 286.

[4] Amedroz et Margoliouth, *Éclipse*, II, pp. 166-167. — M. Minorsky en a trouvé un autre.

[5] N^{os} 131 A-T (Cf. Pope, *Treasures found in an earthenware jar : fine Seljuk silver*, *Illustr. Lond. News*, sept. 1930, p. 480-482 ; Pope, *Introduction*, fig. 83 : *Apollo*, déc. 1930, p. 391).

qui fussent signés, révélaient des artistes originaires de la Perse [1]. Nous pouvons en faire un rapide examen, en signalant au passage les objets qui figuraient à l'Exposition : le seau du Musée de l'Ermitage, fabriqué à Hérat, en 559/1164 [2] ; l'écritoire de la collection Siouffi, qui n'a jamais paru sur le marché, datée de 569/1174 et signée par 'Umar d'Ispahan [3] ; l'aiguière Piet-Lataudrie, maintenant au Louvre, datée de 586/1190 et signée par 'Uthmân de Nakhitshevân [4] ; la buire de la collection Peytel, signée par 'Alî d'Isfarâyin (nº 229 B) ; la base de flacon, des Musées de Berlin, signée par 'Abd el-Razzâq de Nichapour (nº 229 A). Il faut maintenant ajouter à cette liste une pièce essentielle, le grand bol de la collection Martin, dont les caractères coufiques, tressés et légèrement fleuris, nous reportent au IVᵉ/Xᵉ siècle, et qui est signé par Abu Naṣr Muḥammad ibn Aḥmad, originaire du Séistan (nº 79 A). D'autre part, MM. Stora avaient envoyé un curieux coffret en bronze incrusté d'argent, daté, en naskhi, de 593/1197 [5].

L'Exposition devait, en outre, nous révéler un nouvel artiste de Mossoul, 'Alî ibn Ḥamûd, qui a signé un vase du Musée du Bargello et deux pièces splendides envoyées par le Gouvernement persan [6], lequel y avait joint un chandelier et une base d'aiguière côtelée, offrant la même perfection d'incrustation [7].

Il nous paraît intéressant de dénombrer, à cette occasion, les objets en cuivre portant des noms d'artisans de Mossoul [8] :

617/1220. Boîte signée Ismâ'îl ibn Ward [9].
620/1223. Aiguière signée Aḥmad (?) el-Dhakî le graveur [10].

[1] Voir *Notes d'archéologie*, JA, 1904, I, p. 1 seq.

[2] Cf. MIGEON, *Manuel*, II, fig. 231 ; *Meisterwerke*, II, pl. 143 ; GLÜCK et DIEZ, p. 442 et pl. XXXIV ; DIEZ, *Kunst*, fig. 279 ; COHN-WIENER, *Kunstgewerbe*, p. 116 ; KÜHNEL, *Islam. Kunst*, fig. 446 ; POPE, *Introduction*, p. 151, 179 ; *Persian Art*, p. 106 ; *Apollo*, déc. 1930, p. 391.

[3] Cf. MIGEON, *Manuel*, 1ʳᵉ éd., p. 174 ; 2ᵉ éd., II, p. 39 ; *Amida*, p. 125 ; VAN BERCHEM, *Notes*, JA, 1904, I, p. 27.

[4] Cf. MIGEON, *Or. musulman, Armes*, pl. 23 ; MIGEON, *Manuel*, 1ʳᵉ éd., fig. 142, 2ᵉ éd. II, fig. 232 ; D'ALLEMAGNE, *Khorasson*, II, p. 51 ; *Persian Art*, p. 106.

[5] Nº 77 E (*Illustr. Souvenir*, p. 20 ; POPE, *Introduction*, p. 180 et fig. 87 ; *Illustr. Lond. News*, déc. 1930, p. 1025 ; *The Listener*, déc. 1930, suppl., III).

[6] WIET, *Un nouvel artiste de Mossoul*, *Syria*, XII, p. 160 (cf. *Apollo*, janv. 1931, pl. V).

[7] Nºˢ 222 A (ASHTON, *Metal Work*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. III) ; 222 C (ASHTON, *ibid.* ; *Illustr. Souvenir*, p. 17 ; POPE, *Introduction*, fig. 85).

[8] Nous complétons ainsi le tableau dressé dans *Sammlung F. Sarre, Metall*, p. 81-82.

[9] Musée Bénaki (*Expos. d'Alexandrie 1925*, pl. 10).

[10] Coll. Stora.



1. Panneau de faïence (XVI^e siècle).

Musées de Berlin

2. Plateau en verre émaillé (XIV^e siècle).

Musée de Téhéran.



623/1226. Aiguière signée d'un artisan de Mossoul, lequel n'est pas nommé [1].
624/1227. Aiguière signée Qâsim ibn 'Alî, élève d'Ibrâhîm ibn Mawâliyî (?), de Mossoul [2].
629/1233. Aiguière signée Shudjâ' ibn Man'a, faite à Mossoul [3].
637/1239-40. Bassin signé Aḥmad ibn 'Umar, communément appelé el-Dhakî, le graveur [4].
639/1241-2. Table astronomique signée Muḥammad ibn Khutlukh [5].
646/1248. Chandelier signé Dâwûd ibn Salama [6].
650/1252. Bassin signé Dâwûd ibn Salama [7].
Chandelier, non daté, portant l'inscription suivante : « Œuvre du pèlerin Ismâ'îl. Gravure de Muḥammad ibn Fatûḥ, de Mossoul, l'incrusteur, salarié d'el-Shudjâ', de Mossoul, le graveur [8] ».
657/1259. Aiguière signée Ḥusain ibn Muḥammad, faite à Damas [9].
657/1259. Vase signé 'Alî ibn Ḥamûd [10].
668/1270. Chandelier signé Muḥammad ibn Ḥasan, fait en Égypte [11].
673/1274. Aiguière signée 'Alî ibn Ḥamûd [12].
Bassin, non daté, signé 'Alî ibn Ḥamûd [13].
674/1275. Aiguière signée 'Alî ibn Ḥusain ibn Muḥammad, faite au Caire [14].
681/1282. Chandelier signé 'Alî ibn Ḥusain, fait au Caire [15].
684/1285. Bassin signé 'Alî ibn Ḥusain, fait au Caire [16].
717/1317. Chandelier signé 'Alî ibn 'Umar ibn Ibrâhîm [17].
Plateau, non daté, signé Ḥusain ibn Aḥmad ibn Ḥusain, fait au Caire [18].

[1] Metropolitan Museum (DIMAND, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 106).

[2] Coll. Brimo de la Roussilhe.

[3] British Museum (MIGEON, *Manuel*, 1re éd. fig. 146; 2e éd. II, fig. 236 ; MIGEON, *Cuivres arabes*, p. 15 ; MIGEON, *Les arts musulmans*, pl. XLVIII).

J'ai parfois entendu dire que les artistes musulmans n'inscrivaient leur ethnique d'origine que s'ils travaillaient dans une ville étrangère. Rien n'est plus faux et cet exemple le prouve : cette aiguière a été faite à *Mossoul*, par Shudjâ', de *Mossoul*.

[4] Musée du Louvre (*Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 13). — Il n'est pas spécifié que l'artiste soit de Mossoul, mais on peut se demander si ce n'est pas le même qui a signé l'aiguière Stora.

[5] British Museum (LANE-POOLE, *Saladin*, pl. à p. 44).

[6] Musée des Arts décoratifs (MIGEON, *Manuel*, 1re éd., fig. 149 bis ; 2e éd., II, fig. 239 ; *Meisterwerke*, II, pl. 146 ; IV, no 3057).

[7] Musée des Arts décoratifs.

[8] Coll. Harari.

[9] Musée du Louvre (MIGEON, *Or. musulman, Armes*, pl. 31 ; *Meisterwerke*, IV, no 3058).

[10] Musée du Bargello (Londres, no 233 A).

[11] Musée arabe du Caire, no 1657.

[12] Musée de Téhéran (Londres, no 233 B).

[13] Musée de Téhéran (Londres, no 233 C).

[14] Musée des Arts décoratifs (VAN BERCHEM, *Notes*, JA, 1904, I, p. 18 ; MIGEON, *Manuel*, 1re éd., fig. 171 ; 2e éd., II, fig. 361).

[15] Coll. Harari.

[16] Musée du Louvre.

[17] Musée Benaki. — Je dois à l'obligeance de mon ami Étienne Combe la connaissance de cette pièce.

[18] Metropolitan Museum.

Dans la même série des cuivres de Mossoul, on pouvait admirer deux superbes chandeliers : celui de la collection Harari [1], surmonté d'une frise d'oiseaux, et dont la base est entourée de deux frises circulaires de lions en ronde-bosse, en tous points comparable au chandelier du Louvre [2] ; celui du Gouvernement persan, remarquablement incrusté d'un décor géométrique, sur lequel se détachent des médaillons à personnages [3]. Enfin nous pûmes voir deux autres pièces datées : un chandelier de dimensions inusitées, qu'une inscription persane classe à l'année 708/1308 [4], et un autre de la collection Harari, fabriqué en 761/1360 par un artisan de Shiraz [5]. Nous aurons signalé à peu près toutes les pièces importantes en mentionnant une boule de cuivre incrusté d'argent, de la collection Harari, au nom du sultan Uldjaïtû [6].

Le plat que nous reproduisons ci-contre provient du Musée de Téhéran : il était accompagné de deux autres plats offrant exactement la même décoration (n^{os} 198-200). Les trois pièces, de dimensions décroissantes, s'encastrent parfaitement l'une dans l'autre, illustrant ainsi un texte de Maqrizi : « Le trousseau d'une fiancée comprenait un ensemble de sept plateaux encastrés les uns dans les autres, dont le plus grand mesure au moins deux coudées [7] ».

*
* *

Céramique. — Les pièces de forme en céramique [8] étaient très nombreuses et très variées, représentant admirablement toutes les séries dont la Perse peut s'enorgueillir. Par elles-mêmes, on ne le sait que trop, les céramiques d'époque musulmane, carreaux, étoiles, ou pièces de forme, ne peuvent être classées rigoureusement au point de vue régional. Nous possédons d'assez nombreux objets datés, qui nous fournissent des repères chronologiques intéressants, et l'Exposition de Londres a mis en évidence quelques

[1] N° 231 (*Illustr. Souvenir*, p. 19).

[2] Grousset, *Civilisations*, I, fig. 164 ; Migeon, *Or. musulman*, *Armes*, pl. 24 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 10.

[3] N° 208 (*Illustr. Souvenir*, p. 23 ; *Connoisseur*, janvier 1931, p. 9 ; *Apollo*, janv. 1931, pl. VII).

[4] N° 224 (*Illustr. Souvenir*, p. 24).

[5] N° 226 H (*Persian Art*, pl. à p. 106 ; *Apollo*, déc. 1930, p. 391 ; Pope, *Introduction*, fig. 91 et p. 183).

[6] N° 229 K (cf. Pope, *Introduction*, p. 54).

[7] Maqrizi, II, p. 105 ; cf. Lane-Poole, *Saracenic art*, p. 199.

[8] Cf. Rackham, *Pottery and Glass*, in *Persian art*, p. 74-85 ; Rackham, *Pottery*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, p. 27-34.

documents nouveaux que nous signalerons. En regard de la céramique égyptienne, les signatures d'artisans sont peu abondantes pour la Perse : elles consistent d'ailleurs, le plus souvent, en des noms propres isolés, sans ethniques d'origine, lesquels, interprétés avec prudence, pourraient nous donner un commencement d'indication.

Une chose est frappante : à côté des nombreux bronzes incrustés d'or et d'argent, des lampes en verre émaillé, dédiés à des souverains ou à d'importants fonctionnaires, les pièces de céramique, quelle qu'en soit la beauté, sont, à d'infimes exceptions près, anonymes. Il faudrait en conclure que cette somptueuse vaisselle était moins appréciée des contemporains qu'elle ne l'est des collectionneurs actuels. Sans doute, parmi les poteries communes, à décor gravé, de l'Égypte mamlouke, certains vases offrent des inscriptions qui renferment des noms d'émirs, tous inconnus de l'histoire, et bien que certains fragments laissent lire le titre de *sultan*, aucun n'a conservé le nom propre d'un souverain : or, les fragments, mis au jour dans les fouilles de Fustat, se comptent par milliers. A une époque antérieure, nous ne connaissons qu'un seul tesson historique, de la collection E. de Lorey, un fond de vase qui porte les titres et le nom de Malik Mudjâhid Shîrkûh, prince ayyoubide de Homs (637/1240).

L'Exposition de Londres devait nous procurer une pièce intéressante, mais aussi bien décevante, car le nom personnel du prince auquel elle est dédiée a disparu dans une cassure. C'est un plat de la collection Eumorfopoulos [1] daté de djumada II 607/décembre 1210, signé d'un certain Shams el-dîn el-Ḥasanî : il est au nom d'un prince, qualifié d'*isfahsalâr*, « général en chef », et portant le titre de *ḥusâm amîr el-mu'minîn*, le « glaive de l'émir des croyants ». J'ai établi ailleurs [2] que dans la série des titres en *amîr el-mu'minîn*, *ḥusâm* était à un des derniers échelons et fut porté par les Bourides de Syrie, les Inalides et les Atabeks de Mossoul, en Mésopotamie, et par les Mangoudjékides, en Asie Mineure. On peut donc légitimement supposer que ce plat contenait le nom d'un prince d'une des dynasties persanes d'Atabeks, d'Ardabil, de Shiraz ou de Yezd.

On s'est souvent extasié sur la variété des céramiques persanes, et la

[1] Voir ci-dessus, p. 69, n. 2.

[2] *Inscr. de Malik Zahir*, *Bull. Inst. fr.*, XXX, p. 291.

profusion des pièces exposées à Londres ne fut pas faite pour amoindrir notre étonnement. Le Comité s'était principalement donné pour mission de n'accueillir que des pièces intactes : le résultat devait emporter toutes les félicitations. Dès la première salle musulmane, on était frappé de la diversité des décorations qui enrichissent les plats les plus anciens. On admirait là le plat si émouvant de la collection Alphonse Kann [1], dont le marli est orné d'une inscription coufique, aux caractères élégants rappelant les plus belles calligraphies des Corans antiques; le bol de la collection Pottier, décoré d'un oiseau violet et vert [2].

Une série archaïque, dite d'Amol, était représentée par des pièces bien caractéristiques, à décor gravé sous couverte, vert et brun, sur fond jaune pâle. Le lièvre à longues oreilles a particulièrement tenté les artistes : on le voit sur des plats de la collection Oscar Raphaël [3], de la collection Larcade [4] et du Musée du Louvre [5]. Sur ce dernier, on lit, gravée à la pointe, la signature Bû Ṭâlib, qui a également incisé sa griffe, exactement de la même manière, sur un plat de l'Institute of Arts de Chicago, à ornementation géométrique et florale [6].

Une vitrine tout entière était consacrée à cette poterie à décor lustré, jaune or ou olivâtre, à cette céramique primitive que des fouilles ont mises au jour, à Rhagès, à Sâmarrâ et à Fusṭâṭ, ce qui n'est pas pour simplifier le problème. Il paraît toutefois possible d'y mettre un peu d'ordre : Fusṭâṭ a été influencé par Sâmarrâ, sous les Toulounides ; Sâmarrâ fut une fondation artificielle, de courte durée d'ailleurs, où le calife abbasside manda des artisans de toutes les contrées. Nous avons donc le droit de penser que les potiers y vinrent de la Perse, et, si les pièces trouvées à Sâmarrâ y ont toutes été fabriquées, elles nous permettent d'envisager une date, mais ne sont pas un indice de

[1] N° 55 B (Migeon, *Manuel*, II, fig. 326 ; Pézard, *Céramique*, pl. XCI).

[2] Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. IX.

[3] N° 137 D (Rackham, *Pottery*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. I).

[4] N° 137 E (Pézard, *Céramique*, pl. LXXVII).

[5] N° 137 H (Pope, *Introduction*, fig. 27). — Je remercie mon ami R. Harari de m'avoir signalé cette signature, qui me permet aujourd'hui cette comparaison utile : il a eu raison de mes hésitations, qui tombent devant la signature du Louvre. De son côté, M. Pope a fait l'identification (*Introduction*, p. 76).

[6] Migeon, *Or. musulman*, *Cristaux de roche*, pl. 14 ; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 126 ; Pézard, *Céramique*, pl. LXXVIII.

Cf. Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XII ; *Burl. Magazine*, déc. 1930, pl. VII ; Pézard, *Céramique*, pl. LXXX, LXXXII.

fabrication générale de cette série, où les différences de style échelonnent cette production entre le VIIIe et le Xe siècles : il ne semble pas que l'on puisse descendre plus bas, car les caractères de l'épigraphie sont toujours en coufique archaïque [1].

Les indications d'origine restent donc très variables et sujettes à caution. C'est ainsi qu'on attribue à Zendjan, à Hamadan, ou encore aux ateliers de Rhagès, qui ont de plus en plus de faveur parmi les spécialistes, ces vases à décor gravé sous couverte, aux tonalités uniformément vertes ou brunes, communément dénommés *gabri*. Leur décoration est assez caractéristique : au milieu de rinceaux floraux, qui garnissent tout le fond du plat, s'ébat un animal, plein de vie, dont les mouvements sont plus vigoureux que gracieux, à l'aspect barbare et au dessin aigu. L'Exposition a accueilli, parmi des pièces nouvelles, les plats les plus célèbres de cette série importante, que l'on place habituellement entre les Xe et XIIe siècles [2].

Une autre vitrine offrait à notre admiration les magnifiques plats à décor gravé, dont l'un au moins, le célèbre plat des musées de Berlin, a été trouvé à Rhagès : nous avons tous présente à la mémoire la physionomie de cet aigle majestueux, campé en une pose héraldique, aux tonalités verte, bleue et aubergine [3]. Au marli se trouve incisée une décoration de très fins rinceaux et de minces lettres coufiques. Parmi les autres pièces de la même vitrine, toutes

[1] Notons les nos 110 D (Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. I ; Pézard, *Céramique*, pl. CXVII) ; 110 L (*The Listener*, déc. 1930, suppl., IV) ; 110 A (*Illustr. Souvenir*, p. 53 : il me semble que l'inscription du revers ne cachait pas une signature, comme le suggère le *Catalogue*. On peut lui comparer un plat des Musées de Berlin : Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 36).

Comparer les chameaux dans un plat du Louvre (Migeon, *Manuel*, fig. 340 ; Kühnel, *Islam. Kunst*, fig. 589 ; Migeon, *Les arts musulmans*, pl. LVI ; Butler, *Islam. Pottery*, pl. XLIII) et un plat de la coll. Parish-Watson (*Cat. of a Loan Exhibit. of moh. decorat. Arts*, p. 58, n° 69).

[2] Nos 59 D (*Illustr. Souvenir*, p. 54 ; Rackham, *Pottery*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, I, pl. I) ; 114 D (*Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 63) ; 186 N (Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. X ; Rivière, *Céramique*, pl. 28).

Cf. Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XI ; Migeon, *Manuel*, II, fig. 315, 316 ; Migeon, *Les arts musulmans*, pl. LVI ; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 44 ; Pope, *Introduction*, fig. 23-24 ; Dimand, *Handbook*, fig. 59-60 ; Butler, *Islam. Pottery*, pl. XVII, XLIV ; Migeon, *Or. musulman, Cristaux de roche*, pl. 14 ; *Illustr. Lond. News*, déc. 1930, p. 1024 ; Pézard, *Céramique*, pl. LIII, LVI, LXVI, LXVIII, LXX.

[3] N° 98 B (*Illustr. Souvenir*, p. 56 ; Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XIV ; Glück et Diez, p. 401 ; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 46 ; Rivière, *Céramique*, pl. 63 ; Pézard, *Céramique*, pl. LXXXIII).

remarquables, se détachait le curieux plat de la collection Eumorfopoulos, où, sur une estrade, devant laquelle s'affrontent deux hyènes en des poses symétriques, deux musiciens encadrent un danseur aux manches pendantes [1], thème qui sera repris par les miniaturistes [2].

C'est également à Rhagès qu'on a trouvé ces bols à décor légèrement gravé en relief noir sur fond bleu turquoise. Le Catalogue semble les rattacher à l'art de Sultanabad et, en conséquence, les date du XIIIe siècle : on avait jusqu'ici tendance à classer cette série au siècle précédent [3].

Nous arrivons au groupe le plus attachant qui soit sorti des ateliers de Rhagès, où la décoration animée tient la plus grande place. C'était une immense joie de contempler ces pièces aux formes exquises, où semblent se jouer des êtres en miniature, aux mines enjouées et naïves, aux attitudes gracieuses et alanguies : ces œuvres d'art nous permettent d'évoquer une société où la vie était douce et facile, que l'austérité musulmane n'étouffait pas. L'exemple de la céramique persane serait d'ailleurs bien choisi pour montrer combien l'expression d'*art musulman* est parfois artificielle : on ne voit guère que l'Islam ait eu beaucoup d'influence sur les faïenciers du nord de la Perse. Les céramistes de Rhagès auraient sans doute produit leurs œuvres splendides, même si la conquête arabe n'en avait pas fait des disciples de Mahomet. A cette époque du début du XIIIe siècle, car ici nous possédons quelques dates précises, nous constatons les premières manifestations artistiques qui s'inspirent du fonds national, en empruntant leurs thèmes à l'épopée du *Livre des Rois*.

Une première série comprend des faïences lustrées, à fond brun ou jaune or, sur lequel les scènes se détachent en réserve : le contraire est infiniment

(1) N° 98 E (*Illustr. Souvenir*, p. 58 ; *Persian Art*, pl. à p. 79 ; *Studio*, janv. 1931, p. 6 ; *Apollo*, janv. 1927, p. 16).

Voir le n° 98 K, coll. Eugel-Gros, puis Eumorfopoulos (Gasz, *L'œuvre d'un amateur d'art*, p. 59, n° 4 et pl. 15 ; il ne s'agit pas de lettres hébraïques, comme l'indique le Catalogue, mais coufiques ; comparer un plat du British Museum : *Persian Art*, pl. à p. 80).

Cf. *Cat. of Loan Exhibit. of moh. decorat. Arts*, p. 59, n° 85 ; Pézard, *Céramique*, pl. LXXXIV-LXXXV.

(2) Cf. Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. XVI ; Dimand, *Handbook*, fig. 11 ; Blochet, *Enluminures*, pl. LVIII, LXXIX ; Martin, *Min. de Behzad*, pl. 6.

(3) N° 101 F (*Illustr. Souvenir*, p. 63 ; Rackham, *Pottery*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. II). — Cf. Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XV ; Migeon, *Manuel*, II, fig. 351-352 ; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 59 ; Migeon, *Or. musulman, Cristaux de roche*, pl. 29 ; *Victoria and Albert Museum, A picture book of Persian Pottery*, n° 9.

plus rare. L'Exposition de Londres devait nous procurer des pièces datées, deux du même mois de djumâdâ II de l'année 607/décembre 1210 : le plat de la collection Eumorfopoulos dont nous avons parlé plus haut[1], et un grand bol de la collection Havemeyer (n° 154 W).

On a coutume de faire cesser l'industrie de Rhagès à l'année 1221, époque où la ville fut mise à sac par des hordes de Gengis-Khan et, de fait, c'est bien dans le premier quart du XIIIe siècle qu'il faut placer la plupart de ces pièces lustrées, dont certaines peuvent même appartenir au XIIe siècle[2].

Pour la période postérieure, on connaissait un bol de la collection Kelekian[3], trouvé d'ailleurs à Sultanabad et daté de l'année 624/1227. L'Exposition devait nous montrer que ce genre de faïences, probablement pratiqué ailleurs, allait continuer assez tard durant le XIIIe siècle, puisqu'un bol de l'Institute of Arts de Chicago[4] porte la date 680/1281.

C'est par comparaison avec les pièces précédentes que nous pouvons classer la série si abondante des bols et des plats, à décor polychrome, principalement bleu, rouge et or, sur fond crème, ou noir, rouge et or, sur fond bleu turquoise. Ces objets, agrémentés par des personnages en action, cavaliers, musiciennes aux physionomies arrondies, aux poses alanguies, s'apparentent, par la naïveté de leur dessin et l'éclat de leur coloris, aux plus exquises miniatures. L'Exposition offrait aux regards une ample collection de pièces à fond crème ou ivoire, et quelques magnifiques objets à fond bleu turquoise.

[1] Voir ci-dessus, p. 69, note 2, et p. 81.

Ce sont, après le vase du British Museum, daté 575/1479, les plus anciennes dates qui aient été relevées sur des pièces de céramique persane : nous n'avons pas vu les deux bols signalés par M. Pope (*Introduction*, p. 11) comme datés de 1186 et 1187, et nous devons ajouter que des doutes ont été formulés.

[2] Nos 159 S (Rivière, *Céramique*, pl. 33) ; 168 E (*Connoisseur*, janv. 1931, p. 11) ; 168 F (*Illustr. Souvenir*, p. 59 ; Rackham, *Pottery*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. III ; Pope, *Introduction*, fig. 44 ; *Apollo*, févr. 1931, pl. II).

Quelques-unes des pièces citées ici comportent des scènes à très nombreux personnages : très curieux, dans cet ordre d'idées, est le grand bol de la collection Indjoudjian, qui représente une scène d'école (n° 172 C).

Cf. Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XIX ; Kelekian, *Pottery of Persia*, fig. 14 ; *Kelekian Collection*, pl. 26-29, 40, 42-44 ; Ganz, *L'œuvre d'un amateur d'art*, pl. 16, 18, 22 ; *Metrop. Museum Colorprints*, sér. VI, pl. 2 ; Dimand, *Handbook*, fig. 68, 70, 73 ; Glück et Diez, p. 402 ; *Meisterwerke*, II, pl. 100-102 ; Migeon, *Or. musulman*, *Cristaux de roche*, pl. 23 ; Koechlin, *La céramique*, pl. 7 ; Evans, *Lustre Pottery*, pl. VII ; Rivière, *Céramique*, pl. 37-40, 44 ; Goldston, *Illustr. Cat. of Persian works of art*, pl. XX.

[3] *Kelekian Collection*, pl. 39.

[4] N° 172 B (Pope, *Introduction*, fig. 39).

Aucune pièce ne portait de date, et, à notre connaissance, il n'en existe pas encore, car on attend toujours la pièce qu'on avait signalée à M. Kelekian comme datée de 443/1051 [1]. Il y avait à Londres, en majorité, des coupes profondes, beaucoup d'entre elles décorées sur les deux faces, comportant, au fond, un seul personnage, ou une scène à plusieurs, telle celle du médecin soignant une malade [2], ou encore des personnages dans des médaillons ou des compartiments. Un grand plat, appartenant à M. Kelekian [3] nous offre une bataille sanglante aux combattants nombreux et acharnés. Nous reproduisons ici une pièce d'une décoration plus rare, à léger relief, présentant, en rouge et or, des suites d'oiseaux affrontés, dans des médaillons ouverts, formés par des rinceaux sinueux [4] : elle s'apparente au bol, aux oiseaux dorés sur fond bleu, de la collection Engel-Gros, puis Paravicini [5].

De même que les thèmes iconographiques sont reproduits d'une façon presque constante, de même les artistes répéteront certaines formes heureuses. C'est ainsi que nous avons pu voir quelques vases, courts et pansus, dont les anses sont composées de petits léopards, qui paraissent essayer de voir ce qui se passe à l'intérieur du vase [6] ; de même encore certains flacons sont terminés par des têtes de coq [7].

L'Exposition avait rassemblé peu de pièces dites de Sultanabad, qu'on attribue très justement aux XIIIe et XIVe siècles, puisque nous possédons, de cette série à fond bleu, sur lequel se détachent en réserve des animaux, en général mouchetés, une pièce datée de 668/1270 [8]. Heureusement, la qualité

[1] *Kelekian Collection*, p. à pl. 22.

[2] N° 180 J (*Illustr. Souvenir*, p. 57).

[3] N° 180 B (*Illustr. Souvenir*, p. 60). C'est à tort, sans que j'en sois personnellement responsable, que dans le *Miroir du Monde* (janv. 1931, p. 128), ce plat est indiqué comme appartenant au Musée de Berlin.

[4] Coll. Gutmann (Londres, n° 133 O).

[5] Ganz, *L'œuvre d'un amateur d'art*, pl. 26. Voici la liste des pièces qui ont été reproduites : N° 133 J (Koechlin et Migeon, *Cent. planches*, pl. XXII ; Rivière, *Céramique*, pl. 59) ; 133 P (Pope, *Introduction*, fig. 33) ; 186 Q (voir plus haut, p. 69, note 1) ; et dans *Catalogue*, 1re éd., nos 104 L (*Illustr. Souvenir*, p. 66) ; 104 N (Ganz, *L'œuvre d'un amateur d'art*, pl. 23).

[6] Nos 101 E ; 133 K ; 133 N (*Connoisseur*, janv. 1931, p. 7 ; *Apollo*, janv. 1931, pl. IV) ; 159 K, de la coll. Imbert, puis Eumorfopoulos (*Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 62 ; Glück et Diez, p. 406 ; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 60 ; *Meisterwerke*, II, pl. 108) ; 180 H.

[7] N° 101 A. Cf. Kühnel *Islam. Kleinkunst*, fig. 47 ; Rivière, *Céramique*, pl. 60, 64 ; Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XXVIII.

[8] *Kelekian Collection*, pl. 51 ; Butler, *Islam. Pottery*, pl. XLIX-L.

suppléait à la quantité, nous n'en montrerons comme preuve que l'exquis petit bol de la collection Oscar Raphaël (nº 206 M) sur lequel trois oiseaux, parmi des feuillages, se détachent sur fond gris.

C'est à cette même période qu'on peut rattacher les grandes jarres à décoration humaine, animale et florale, en relief, monochrome crème, comme celle du Musée de l'Ermitage[1], ou bleu foncé, comme celles de la collection Rabenou (nº 102) et de la collection Havemeyer[2], cette dernière datée de 681/1282.

Ce n'est pas le lieu de considérer longuement l'influence qu'eurent les artisans persans de la céramique sur les motifs décoratifs chers aux ateliers égyptiens. On sait que parallèlement à l'art de Rhagès la céramique lustrée, à reflets métalliques, fut en faveur sous les Fatimides, et que ce fait n'est probablement pas dû au hasard. D'autre part, on n'ignore pas que la poterie de Sultanabad, à fond bleu, fut imitée en Égypte au XIVᵉ siècle[3]. Nous voudrions soumettre une hypothèse au sujet de la technique nouvelle qui apparaît en Égypte sous les Ayyoubides : la période en est établie par une pièce sur laquelle on lit, en caractères nâskhi, *el-Malik el-Ṣâliḥ*[4]. Il s'agit d'une céramique à décor peint sous couverte, « due, nous disent Aly Bahgat et Massoul, à des motifs économiques[5] ». C'est possible, mais pourquoi n'envisagerait-on pas que certains peintres du nord de la Perse, fuyant l'invasion mongole, dans la première moitié du XIIIᵉ siècle, aient pu s'employer en Égypte ? Car, si nous laissons la technique de côté, ce n'est pas pour des raisons économiques que la décoration change brusquement, nous laissant l'impression d'un milieu artistique qui avait un sens aigu de la vie et était imbu de « réminiscences de l'art de Rhagès[6] ».

Si nous passons à une période plus tardive, l'Exposition nous présentait quelques spécimens de la poterie dite de Kubatsha, qui semblaient avoir été

[1] Cf. Martin, *Pers. Lustre vase*, pl. 1 ; Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XXV ; Migeon, *Les arts musulmans*, pl. LVIII ; Migeon, *Manuel*, II, fig. 349 ; Rivière, *Céramique*, pl. 66 ; Evans, *Lustre pottery*, pl. 11.

[2] Nº 105 (Migeon, *Manuel*, II, fig. 350 ; Kelekian, *Potteries of Persia*, fig. 17 ; Rivière, *Céramique*, fig. 67 ; Pope, *Introduction*, p. 80).

[3] Cf. Wiet, *Album*, pl. 67 ; Aly Bahgat et Massoul, *Céramique musulmane*, pl. 7 ; Butler, *Islam. Pottery*, pl. XL.

[4] Cf. *Céramique égyptienne*, pl. 91.

[5] Aly Bahgat et Massoul, *Céramique musulmane*, p. 71.

[6] Aly Bahgat et Massoul, *op. cit.*, p. 72. — Cf. Butler, *Islam pottery*, pl. XXXIX ; Wiet, *Album*, pl. 66.

choisis spécialement pour nous montrer les pièces mêmes dont les ateliers de Nicée pouvaient s'être inspirés ultérieurement [1]. Pour cette série, nous disposons de quelques dates précises : quatre plats de la collection Kelekian [2] s'échelonnent entre 873/1468 et 900/1495.

Dans le domaine des carreaux de faïence, l'Exposition causa une immense déception, d'autant plus ressentie que la Perse est connue comme la région classique des revêtements céramiques, qui donnent à ses monuments une splendeur inégalée dans les autres contrées du monde musulman. On pouvait compter sur les doigts les pièces envoyées à Londres, d'ailleurs toutes très importantes. On conçoit fort bien qu'on n'ait pas transporté de grands ensembles, comme, par exemple le splendide miḥrāb de Kashan [3] qui, de la collection Preece, a passé aux Musées de Berlin. Nous le comprenons d'autant mieux que nous avons assisté au laborieux assemblage du miḥrāb du Pensylvania Museum [4] : le résultat ne fut pas comparable aux longs efforts qu'il a fallu déployer, et nous n'avons pas l'impression qu'on tentera un nouvel essai. Cette série du miḥrāb de Kashan était représentée par trois splendides carreaux de la collection Bachstitz [5], par ceux du Musée de Sèvres et de la collection Indjoudjian [6]. Le Gouvernement persan avait en outre envoyé deux écoinçons d'un miḥrāb du sanctuaire de Koum [7].

De même, il n'y avait pas de carreaux monochromes en bleu turquoise à inscriptions en relief. Il n'a pourtant pas dépendu de nous que deux petits miḥrābs du Musée arabe du Caire ne fissent le voyage de Londres : l'un, daté de 716/1316 [8], l'autre, qui appartint jadis à la collection Preece, signé d'un certain Rashid, fils d'Abul-Ma'ālī [9].

[1] N° 251 D (*Illust. Souvenir*, p. 67) ; 251 H (Rackham, *Pottery*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. II) ; 251 L (*Apollo*, févr. 1931, pl. III).

[2] *Kelekian Collection*, planche à p. 81 ; Kelekian, *The potteries of Persia*, fig. 25, 26 ; Dimand, *Handbook*, p. 135 ; Pope, *Introduction*, p. 95.

[3] Cf. Kühnel, *Islam. Kunst*, fig. 443 ; *Preece Collection*, n° 1 ; Rivière, *Céramique*, pl. 77 ; Evans, *Lustre Pottery*, pl. III ; *Persian Art*, p. 53 ; Cohn-Wiener, *Asia*, p. 140.

[4] N° 57 (*Illustr. Souvenir*, p. 52 ; *Apollo*, févr. 1931, p. 79, 81).

[5] N° 151 (*Meisterwerke*, II, pl. 109).

[6] N° 160 (Migeon, *Manuel*, II, fig. 348).

[7] N° 161. — Cf. Wallis, *Lustre Wall-tiles*, fig. 8, 39, pl. X, XI, XVI, XXV ; *Meisterwerke*, IV, n°s 1281-1292 ; Grote-Hasenbalg, *Orientteppich*, I, fig. 20 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 32 ; Migeon, *Or. musulman, Cristaux de roche*, pl. 27 ; Koechlin, *Céramique*, pl. 4 ; D'Allemagne, *Khorassan*, II, pl. à p. 120.

[8] Musée Arabe du Caire, n° 3332.

[9] Musée Arabe du Caire, n°s 9033-4

Une vitrine était consacrée à ces étoiles de faïence lustrée, d'un ton brun, dont plusieurs sont venues en Europe de la mosquée de Véramin. La plus grande partie d'entre elles porte en légende une bordure épigraphique, souvent terminée par une date : nous constatons que ces carreaux s'échelonnent entre 600/1203 et 682/1283 [1]. La partie centrale est garnie d'animaux qui s'ébattent dans des feuillages [2], ou bien représente des personnages, isolés ou groupés [3], ou encore offre une décoration florale, naturaliste ou stylisée [4] : il est infiniment rare que le décor central soit épigraphique [5]. L'Exposition aurait gagné à nous montrer des ensembles tels que ceux du Louvre [6] ou de la collection Sarre [7]. Durant la première semaine, on a fait disparaître de la vitrine une étoile appartenant à Sir Denison Ross [8] : cette étoile, ou plutôt cet assemblage artificiel de deux fragments d'étoiles, n'était sans doute pas

(*Preece Collection*, n^{os} 62-63). — Cf. Dimand, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 103 ; *Meisterwerke*, II, pl. III.

[1] Cf. Dimand, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 100, n° 2.

[2] N^{os} 174 B (Wallis, *Lustre Wall-tiles*, pl. XVIII-XIX) ; 174 C (Wallis, *op. cit.*, pl. XXXVII ; Evans, *Lustre pottery*, pl. II ; Rivière, *Céramique*, pl. 41) ; 174 D ; 174 H *a* (Wallis, *op. cit.*, fig. 32).

Cf. Wallis, *op. cit.*, fig. 4, 5, 13, 16-18, 26-31, 36, pl. XIV, XV, XVII, XXIII-XXV ; Butler, *Islam. Pottery*, pl. LVIII, LIX, LXI ; Koechlin, *Céramique*, pl. 9 ; Rivière, *Céramique*, pl. 72 ; Sarre, *Denkmäler*, fig. 78, 82-83 ; *Catalogue de la Coll. Hakky-Bey*, n^{os} 361, 378, 379, 381, 382, 384 ; D'Allemagne, *Khorassan*, II, p. 128 ; *Meisterwerke*, IV, n° 1290 ; *Or. Archiv.*, I, pl. X ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 35 ; *Preece Collection*, pl. III.

[3] N^{os} 174 F (*Illustr. Souvenir*, p. 57) ; 174 G ; 174 H *b*, *c*, *d* ; 174 M. — Cf. Wallis, *Lustre wall-tiles*, fig. 6, 12, 14, 24, 25 ; pl. XV, XX-XXII ; Butler, *Islam. Pottery*, pl. LXII ; Diez, *Kunst*, fig. 238 ; Migeon, *Manuel*, II, fig. 345 ; Glück et Diez, p. 403 ; Sarre, *Denkmäler*, fig. 80-82 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 35.

[4] Cf. *Preece Collection*, pl. II-III ; Grote-Hasenbalg, *Orientteppich*, p. 145 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 35 ; Wallis, *Lustr. Wall-tiles*, fig. 1, 9, 10, 15, 19-21, 23, pl. XVII, XXXIII, XXX-XXXVI, XXXVIII-XLIII ; Dimand, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 100 ; Dimand, *Handbook*, fig. 72 ; Evans, *Lustre pottery*, pl. II ; Butler, *Islam. pottery*, pl. LX-LXII ; Koechlin, *Céramique*, pl. 8 ; Diez, *Kunst*, fig. 238 ; Migeon, *Manuel*, II, fig. 356 ; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 53 ; Sarre, *Denkmäler*, fig. 83 ; *Catalogue de la Coll. Schefer*, n^{os} 3, 4 ; *Catalogue de la Coll. Hakky-Bey*, n^{os} 350, 351, 354, 355, 357, 363, 365, 368, 374, 375 ; D'Allemagne, *Khorassan*, II, p. 128.

[5] N° 174 E (Butler, *Islam. pottery*, pl. LXI ; Wallis, *Lustr. Wall-tiles*, pl. XIV). — Cf. Wallis, *op. cit.*, fig. 7 ; *Preece Collection*, pl. II.

[6] Cf. Migeon, *Manuel*, II, fig. 346 ; Pope, *Introduction*, fig. 30 ; Migeon, *Or. musulman, Cristaux de roche*, pl. 27 ; D'Allemagne, *Khorassan*, II, pl. à p. 128 ; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 174.

[7] Cf. Sarre, *Denkmäler*, fig. 76 ; Cohn-Wiener, *Kunstgewerbe*, fig. 115.

[8] *Catalogue*, 1re éd., n° 174 J.

d'une beauté remarquable, mais ces fragments portaient tous deux la date de 738/1338, permettant de reporter sûrement au XIVe siècle cette série, où l'épigraphie du pourtour est en caractères plus épais [1] et la décoration polychrome [2].

Les carreaux à fond émaillé en bleu turquoise, sur lequel se détachent des personnages en relief, aux tons rouge brun et or, œuvres charmantes conçues dans la manière des bols de Rhagès, étaient probablement au complet : deux appartiennent à la collection Paravicini, l'un représentant Bahrâm-Gûr à la chasse [3] et l'autre, deux cavaliers [4] ; nous reproduisons le troisième, appartenant à M. Alexander (no 186 K), qui représente une scène de chasse.

On aurait aimé voir côte à côte un plus grand nombre de carreaux de revêtement du XIVe siècle, où les caractères épigraphiques se détachent, avec un fort relief, en bleu turquoise, sur un fond de délicats rinceaux mordorés. Ces carreaux sont toujours surmontés d'une bordure en encorbellement où la décoration se compose le plus souvent de larges fleurs [5], d'entrelacs [6], de frises d'animaux [7], ou d'inscriptions [8]. Les pièces datées ne sont pas nombreuses : 707/1307, du Metropolitan Museum [9] ; 709/1310, du British Mu-

[1] Cf. SARRE, *Denkmäler*, fig. 82, 83 ; KOECHLIN, *Céramique*, pl. 9 ; WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, fig. 10, 23-25, 31 ; pl. XV, XVII ; BUTLER, *Islam. pottery*, pl. LXI ; *Catalogue de la coll. Hakky-Bey*, nos 355-363.

[2] Cf. Une étoile de la Collection Preece, datée 740/1339-1340 (*Preece Collection*, no 37 ; WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. XXIII).

[3] No 186 Q (voir ci-dessus, p. 69, note 1).

[4] No 193 DD (*The Graphic*, déc. 1930, p. 459). — Par contre, on ne vit aucun des carreaux, à décor humain ou animal, de la série dont nous allons parler au paragraphe suivant (cf. EVANS, *Lustre Pottery*, pl. IV ; DIMAND, *Handbook*, fig. 67, 69 ; POPE, *Introduction*, fig. 31 ; KOECHLIN, *Céramique*, pl. 5 ; WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. XXVI ; *Meisterwerke*, II, pl. 110 ; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, II, p. 122 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 31).

[5] Cf. WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, fig. 11, 22, pl. II, V, VI, VIII ; KOECHLIN, *Céramique*, pl. 6 ; MIGEON, *Manuel*, II, fig. 347 ; POPE, *Introduction*, fig. 31 ; GLÜCK et DIEZ, p. 405 ; DIEZ, *Kunst*, fig. 239 ; BUTLER, *Islam. pottery*, pl. IV ; DIMAND, *Handbook*, fig. 69, 76 ; RIVIÈRE, *Céramique*, pl. 76 ; *Illustr. Souvenir*, p. 63 ; *Catal. de la coll. Hakky-Bey*, nos 358, 370 ; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, II, p. 122 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 32 ; *Preece Collection*, pl. 1, III.

[6] Cf. WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. III.

[7] Cf. WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. VII, XXVI ; DIMAND, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Sudies*, I, p. 101 ; DIMAND, *Handbook*, fig. 67 ; EVANS, *Lustre pottery*, pl. IV ; *Meisterwerke*, II pl. 110 ; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, II, p. 120, *Catalogue de la Coll. Schefer*, no 5 ; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 31.

[8] Cf. WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. IV ; KOECHLIN, *Céramique*, pl. 4 ; EVANS, *Lustre pottery*, pl. IV.

[9] DIMAND, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 101.

seum[1] : 710/1310, du Musée Arabe du Caire, la seule qui figurait à l'Exposition[2]. On pouvait du moins voir une magnifique frise de quatre carreaux, portant une inscription en coufique tressé[3], ainsi qu'une célèbre brique d'encoignure, d'une décoration infiniment délicate[4]. Un très beau carreau, de la collection Gayer-Anderson, que nous reproduisons ici, a été oublié dans le *Catalogue :* il est d'une décoration générale assez rare pour être signalée, et devait appartenir au même monument qu'un carreau de la collection Schefer[5].

Combien nous avons regretté que la faïence murale de l'époque séfévide, aux compositions si harmonieuses et si fraîches, d'un art si proche de la miniature de la même période, n'ait pas été représentée à Londres par les panneaux du Louvre ou du Victoria and Albert Museum, qui nous montrent des personnages aux robes somptueuses, prenant une collation dans un jardin[6]. L'honneur était sauf, car les Musées de Berlin avaient envoyé un de leurs deux panneaux[7]. On verra combien cette jeune femme portant un bol (n° 215) évoque la description que nous donne certain poète persan de la beauté et de la grâce féminines : « Avoir la forme gracieuse d'un cyprès, la taille aussi svelte qu'un cure-dents, l'allure élastique d'un tendre faon, un visage de lune à la quatorzième nuit, les joues d'une tulipe, les yeux d'une gazelle mourante, les lèvres comme une grenade éclatée, dont la couleur cramoisie fait pâlir les rubis, enfin une expression aussi douce que celle d'un perroquet mangeant du sucre[8]. »

Nous ne saurions passer sous silence la remarquable communication de

(1) WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, fig. 22 ; BUTLER, *Islam. Pottery*, pl. LV.

(2) N° 194 (*Illustr. Souvenir*, p. 63 ; WIET, *Album*, pl. 64). — On avait écarté un carreau, en mauvais état, envoyé par le Gouvernement persan, daté de 734/1334.

(3) N° 63 (WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. I). — Cf. KOECHLIN, *Céramique*, pl. 4 ; et, à l'Exposition, les n^os^ 51, 60, 164 et 188.

(4) N° 149 (WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, pl. XIII ; RIVIÈRE, *Céramique*, pl. 55). — Cf. EVANS, *Lustre pottery*, pl. IV ; KOECHLIN, *Céramique*, pl. 5.

(5) Il se trouvait dans la vitrine 174, peut-être 174 M (Cf. *Catalogue de la coll. Schefer*, n° 6 ; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, II, p. 121). — Cf. WALLIS, *Lustr. Wall-tiles*, fig. 11 ; KOECHLIN, *Céramique*, pl. 6.

(6) MIGEON, *Or. musulman, Cristaux de roche*, pl. 34 ; MIGEON, *Manuel*, II, fig. 361 ; *Persian Art*, pl. à p. 84 ; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, II, pl. à p. 122 ; KÜHNEL, *Islam. Kunst*, fig. 526 ; COHN-WIENER, *Kunstgewerbe*, fig. 118.

Nous ne savons ce que sont devenus les écoinçons de la collection Preece (*Preece Collection*, n° 86).

(7) GLÜCK et DIEZ, p. 413 ; *Meisterwerke*, IV, n^os^ 1307-1308.

(8) D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, II, p. 1.

M. Riefstahl, concernant l'influence de la Perse sur la céramique murale d'Asie Mineure : cette causerie, très documentée et illustrée de vues concluantes, s'étendit d'ailleurs à la Syrie et à l'Égypte. Nous voudrions préciser ici une remarque faite à l'occasion même de cette conférence, au sujet des rapports qui existèrent entre la Perse et l'Égypte. Certaines mosquées du Caire, fondées au milieu du VIII/XIVe siècle, possèdent une décoration à revêtement de carreaux de céramique ; elles sont peu nombreuses, et leurs dates de construction s'échelonnent sur quinze années : c'est [1] d'abord la mosquée du sultan Muḥammad ibn Qalâwûn, à la Citadelle, bâtie en 718/1318, mais presque entièrement remaniée en 735/1335, et nous sommes en droit de retenir ce dernier chiffre ; d'ailleurs, il faut citer aussi le mausolée de Ṭashtamur, de la même année, mais terminé quelques mois plus tôt [2]. Puis, ce sont : la mosquée de Mâridânî (740/1340), une fontaine du sultan Muḥammad ibn Qalâwûn, à une date qui n'a pas pu être précisée, la mosquée d'Aslam (746/1345) et le mausolée de Ṭughây (749/1340). La technique de ces revêtements est très spéciale et ne se retrouvera plus en Égypte : les divers fragments sont tous monochromes, découpés suivant le décor, fond ou inscriptions, puis assemblés au moyen de plâtre et de baguettes de bois ; c'est, en somme, de la mosaïque de faïence [3]. Ce procédé est connu comme venant de Perse, et pour citer un exemple, c'est sur des faïences agencées de cette façon, qu'un architecte du Khorassan signa en 640/1242, la Sirtshali Madrasa, à Konia [3]. Or, nous savons par Maqrîzî qu'un architecte de Tebriz vint au Caire en 730/1330 pour diriger la construction de la mosquée de 'Alî Shâh, de Tebriz [4]. Retenons en outre que des plaques de faïence se retrouvent au minaret de la mosquée de la Citadelle. Le sanctuaire de 'Alî Shâh n'existe plus, mais le mausolée de Ghâzân, fondé à Tebriz vers 705/1305, comprenait bien, dans sa décoration, ce que Chardin appelle de la « parquetterie à la Mosaïque [5] ». Cet architecte persan aurait donc créé une mode au Caire, qui

[1] Cf. Migeon et Sakisian, *Céramique d'Asie Mineure*, p. 9-10 ; Prost, *Revêtements céramiques*, p. 1-7.

[2] Cf. Migeon et Sakisian, *op. cit.*, p. 6 ; D'Allemagne, *Khorassan*, III, p. 43.

[3] Cf. Sarre, *Reise in Kleinasien*, p. 54 ; Migeon et Sakisian, *op. cit.*, p. 8 ; Prost, *op. cit.*, p. 9 ; Löytved, *Konia*, n° 24 ; Migeon, *Manuel*, 1re éd., p. 293 ; 2e éd., II, p. 216 ; Sarre, *Denkmäler*, p. 127 ; Sarre, *Konia*, p. 11 ; Diez, *Kunst*, p. 115.

[4] Maqrîzî, II, p. 307.

[5] Sarre, *Denkmäler*, p. 26-27.

dura peut-être autant que son séjour en Égypte. Car, il faut insister, on ne connaît aucune faïence murale, au Caire, entre 749/1348 et 901/1495; en outre, en cette fin du xv^e siècle, la technique est tout à fait différente. Ce sont alors des plaques de céramique polychrome, et il est encore symptomatique qu'en Égypte on les appelle *kâshânî* [1], de la ville de Kâshân, en Perse septentrionale. Le mot se trouve chez le voyageur Ibn Baṭṭûṭa, qui l'emploie pour les luxueux revêtements céramiques du mausolée du calife 'Alî, à Nedjef: ce Marocain les trouve plus brillants et d'un plus beau dessin que les *zellîdjs* de son pays [2]. L'influence persane est suffisamment démontrée par le vocable d'appellation, mais déjà le géographe Yâqût mentionnait, au xiii^e siècle, que la ville de Kâshân exportait des faïences [3].

Gaston Wiet.

(*A suivre.*)

[1] Cf. Pope, *Introduction*, p. 89. — De même le turc *kiâshî* (Migeon et Sakisian, *op. cit.*, p. 8).

[2] Ibn Baṭṭûṭa, I, p. 415.

[3] Yâqût, IV, p. 15.

BIBLIOGRAPHIE

Edmond Pottier. — **L'Art hittite.** Second fascicule. In-4° de 80 pages, avec 51 figures. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1931.

Le succès qu'a rencontré le premier fascicule de l'*Art hittite* [1], tirage à part d'articles parus dans *Syria*, a engagé M. Pottier à lui donner une suite consacrée cette fois, non plus à la sculpture, mais à la céramique de l'Asie occidentale.

Les problèmes abordés ici sont d'une ampleur peu commune et on doit, avant tout, remercier l'éminent maître qui a tenu à les examiner avec le soin et la pénétration qu'il apporte en toute chose. Il prend texte de la publication de M. de Genouillac sur la *Céramique cappadocienne* (catalogue de la collection du Louvre) pour présenter la céramique de Cappadoce, des *Studies in Early Pottery II* de M. H. Frankfort pour discuter des rapports entre l'Asie et l'Europe, enfin des *Untersuchungen* V de M. V. Christian pour situer les Indo-Européens et marquer le rôle des Hittites.

M. de Genouillac ne s'est pas fait d'illusion sur sa tentative de classement et il s'attend encore à ce que les fouilles poursuivies avec succès à Alishar par la mission von der Osten, de l'Oriental Institute de Chicago, puis à Has Euyuk par M. Delaporte, ainsi que la reprise récente des fouilles de Boghaz-Keui, apportent des modifications à son classement. Mais son mérite est grand d'avoir le premier essayé de grouper chronologiquement des vases sur lesquels on n'avait aucun renseignement stratigraphique. Au moment où il travaillait (les 2 volumes de la *Céramique cappadocienne* ont paru en 1926), il ne pouvait même pas, comme nous l'avons essayé dans la *Lydie et ses voisins aux hautes époques*, relier le développement céramique à l'histoire locale, car celle-ci n'était pas encore nettement fixée. L'éclipse que subit, du xvie au xive siècle, l'empire hittite, nous a, en effet, incité à rejeter hors de cette période les développements céramiques hittites les plus brillants.

M. Pottier s'attache, avec une singulière maîtrise, à détailler le décor géométrique et tire des éléments pris sur les vases de la Susiane et sur ceux de la Cappadoce des tableaux comparatifs impressionnants. A vrai dire un décor géométrique, quel qu'il soit, utilise fatalement des éléments simples comme les droites formant des angles, le triangle,

[1] In-4° de 100 pages, 1926, extrait de *Syria*, I, p. 169 et 264 ; II, p. 6 et 96 ; V, p. 1.

le losange, la croix, le chevron, le damier, le treillis, ou la ligne ondulée, le cercle et la spirale. Pour nous inciter à la prudence, M. Pottier reproduit (fig. 16 et 17) des vases de l'Amérique du Nord et de la République Argentine et groupe (fig. 18) des décors de poteries peintes du Mexique : tout le répertoire géométrique d'Europe et d'Asie s'y retrouve jusqu'à la ligne oblique « en escalier » « trait particulier de la fabrique la plus ancienne (Suse I) », jusqu'à la double spirale et à la croix cassite et jusqu'à la grecque la plus parfaite. Pour résister à ce polygénisme évident non plus de simples traits, mais d'éléments complexes, il faudrait une foi robuste.

Cependant, il est certaines dérivations qu'on ne peut nier, par exemple celle de la céramique d'imitation mycénienne qui apparaît en Palestine et en Syrie vers la fin de l'âge du bronze. Mais souvent, quand l'analogie est certaine, nous sommes incapables de déterminer à quel pays revient la priorité, ainsi pour le bilbil qui est aussi abondant à Chypre qu'en Canaan, ou pour les séries de vases dits de Tell el-Yahoudiyé qui se rencontrent depuis la Nubie jusqu'à Chypre.

La tendance aujourd'hui est à la hardiesse. On franchit allégrement les plus larges limites de temps et d'espace pour construire de vastes synthèses à base de céramique comparée, à peine s'arrête-t-on devant les océans. C'est ce qu'ont tenté non sans mérite MM. Frankfort et Christian. Si l'on note que ces théories ne se présentent que comme des « vraisemblances et des possibilités (p. 69) » et qu'elles témoignent de connaissances étendues, on ne pourra pas leur refuser d'être instructives et la discussion à laquelle les soumet M. Pottier ajoute beaucoup à leur intérêt.

R. D.

Charles-F. Jean. — **La Religion sumérienne** d'après les documents sumériens antérieurs à la dynastie d'Isin (— 2186). Un vol. in-8° de XVI et 255 pages avec 32 planches. Paris, Paul Geuthner, 1931.

Ce répertoire méthodique et précis rendra les plus grands services. La discrimination, qui y est instituée, entre documents proto-sumériens et documents néo-sumériens est intéressante, sinon toujours décisive. Il est certain qu'anciennement le monde divin sumérien donne quelque peu l'impression du chaos ; il ne s'est hiérarchisé qu'à la longue. Nous nous contenterons ici de montrer de quel secours peut être l'ouvrage de M. Charles-F. Jean pour l'étude de la mythologie phénicienne et cela, non pas en recherchant simplement les emprunts, mais aussi par application de la méthode comparative, qui admet les analogies de pensée sans imposer toujours le contact.

Les textes de Ras-Shamra font apparaître la même multitude d'êtres divins qu'on trouve à haute époque en Sumer. De bonne heure, dans cette dernière région, on établit des filiations, puis au temps de Goudéa nous voyons Ningirsou, le dieu de Lagash, posséder une cour à l'image de celle du patési ou isaqqou. Le dieu se voit affecter deux lieutenants divins, un ânier divin chargé de « faire briller (de l'éclat) des étoiles du ciel le char pur », de maintenir en bon état l'âne appelé *ug-kaš*, un divin chevrier, un

divin musicien et un divin chantre, aussi un divin garde-pêche qui doit « mettre des poissons dans les étangs, des roseaux dans les belles cannaies », un divin intendant chargé de purifier la plaine, de veiller sur les oiseaux et les bêtes, un divin architecte chargé de bâtir la ville et une forteresse.

Nous avons hésité, dans les textes de Ras-Shamra, à reconnaître dans Aleyin, par qui se manifestent les nappes d'eau souterraines, le « Ba'al de la Terre [1] ». Tout doute est levé par comparaison avec les conceptions sumériennes : En-ki ou « Seigneur de la terre » est aussi le Seigneur des eaux souterraines qu'on voyait sourdre en certains lieux. Nous avons vu que *zbl*, probablement *zeboul* « demeure », apparaissait comme un équivalent d'Aleyin. Précisément En-ki portera encore le nom de É-a « maison de l'eau ». Nous pouvons donc comprendre que le *zbl* est la « maison de l'eau ».

Il est peu douteux que Dagan (le Dagon biblique) est une divinité sémitique ; ce dieu n'apparaît chez les Sumériens qu'au temps de la troisième dynastie d'Ur.

R. D.

[1] *La Mythologie phénicienne d'après les tablettes de Ras-Shamra*, dans *Revue de l'Histoire des Religions*, 1931, II, p. 384-385.

Georges Radet. — **Alexandre le Grand**. Un vol. in-8° de 447 pages avec une carte. Paris, L'Artisan du Livre, 1931.

Dans son ouvrage sur les *Mœurs et Coutumes des Musulmans*, M. Gautier observe : « Alexandre lui-même n'a pas eu à proprement parler d'historien... sa figure morale reste à dégager, à reconstituer. » L'ouvrage que nous annonçons répond de telle façon au desideratum exprimé que, dans sa prochaine édition, M. Gautier devra rectifier son texte.

M. G. Radet a publié, dans la *Revue des Études Anciennes*, des *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre* qui l'autorisaient à présenter, sans appareil critique [1], au public lettré les résultats auxquels il a abouti au cours de longs travaux et de méditations prolongées. L'œuvre est fortement pensée et supérieurement écrite, digne du génie d'Alexandre dont elle décèle les ressorts profonds.

Alexandre a, certes, été un grand capitaine, le plus grand peut-être ; cependant, on n'a pas manqué d'observer qu'il accaparait toute la gloire des Macédoniens et on a même insinué qu'il n'eut à combattre que des femmes. Mais il lui appartient bien en propre, d'avoir poursuivi la conquête morale de l'Asie et de s'être immédiatement rendu compte qu'il n'y parviendrait que par la justice et le culte.

Dès 1925, le savant professeur à l'Université de Bordeaux soutenait qu'Alexandre, en allant consulter l'oracle libyen, voulait se faire reconnaître comme fils de Zeus Ammon et justifiait ainsi ses prétentions à la souveraineté universelle. Une seconde étape, plus difficile à franchir, consistait à absorber la Grande-Royauté achéménide tout en conservant son ascendant sur ses compagnons grecs. Alexandre y prélude par l'union avec Roxane : « Pour l'affermissement de l'Empire, proclame-t-il, il importe que les Macédoniens et les Perses se mêlent

[1] On trouvera à la fin de l'ouvrage une bibliographie et un index.

par des mariages. » L'identification avec le Grand-Roi ne s'obtiendra cependant que par la proskynèse à la mode perse dans laquelle on s'agenouille et se prosterne jusqu'à toucher le sol avec le front. Il éprouve une forte résistance à imposer ce geste aux Grecs.

Alexandre ne fut pas emporté par la seule passion de la conquête, la curiosité de la découverte joua chez lui un rôle non moindre : « Il est le prototype, nous dit M. Radet, des grands pionniers explorateurs de mondes nouveaux, l'ancêtre de toute la noble et audacieuse lignée dont la tâche historique fut de supprimer les barrières que les continents et les mers établissent entre les hommes. » Il n'a pas tenu à lui qu'il n'atteignît le Gange ; mais grâce à Néarque, le conquérant « substitue aux mécomptes de l'impérialisme continental les belles réussites de l'impérialisme maritime ».

De retour à Suse, après tant de rudes fatigues et de combats, le quartier général redevient une véritable cour où « l'Occident et l'Orient se mêlent en rivalisant d'éclat ». Alexandre crut réaliser l'union étroite de l'Europe et de l'Asie par la célébration des noces mixtes où les héros macédoniens épousèrent les filles de l'aristocratie orientale. Mais pour arriver à détruire l'antagonisme entre les Macédoniens et les Perses, il eût fallu qu'Alexandre vécut longtemps ; or, il disparut presque aussitôt. Le partage de Babylone mina les effets de la fête nuptiale de Suse.

Cependant, l'hellénisme s'implanta pour longtemps en Asie antérieure au point que la science musulmane en sera tout imprégnée. On conçoit qu'un tel sujet ait occupé un historien attiré comme M. Radet par les grands problèmes asiatiques.

R. D.

Gaston Wiet. — **Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum.** Première partie. Égypte. Tome II, 2e fasc. gr. in-4°, p. 129-283, avec 4 pl. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1930.

L'auteur éclaire les textes qu'il édite au moyen d'un large commentaire. Il fait revivre dans ce fascicule quelques événements typiques de la domination fatimite, notamment sous le vizirat de Badr Djamali et de son fils Afdal. Durant cinquante ans (466/1074-515/1121) ces deux personnages présidèrent aux destinées de l'Égypte. Esclave arménien, « Badr devait, par une politique vigoureuse, sauver sa nouvelle patrie de la ruine et retarder d'un siècle la débâcle du régime fatimite ». Selon l'expression de Maqrizi, Badr fit de sa fonction « un vizirat de sabre » et ses titres montrent bien qu'il accapara toutes les charges et obtint en somme un pouvoir de délégation générale. Il eut vite fait, par des exécutions sommaires, de rétablir l'ordre en Égypte. Du coup le commerce prit un remarquable essor et aussi l'agriculture après qu'il eut fait remise aux paysans de trois années d'impôt.

Son fils, Afdal, bénéficia de l'auréole de son père et de la prospérité que celui-ci avait apportée à l'Égypte. « Pendant son ministère, Afdal continua la manière instaurée par son père : tenir le calife (Mustansir) en tutelle étroite. » Par contre, accumulant d'immenses richesses, il sut satisfaire le goût du calife pour les fêtes et les banquets.

Sous le vizir Ma'mun, le mouvement s'accentua et fit oublier les succès que les Croisés remportaient en Syrie et en Palestine. On trouvera, p. 177 et suiv., une description de toutes ces fêtes, jusqu'aux fêtes chrétiennes. Le budget en perdit l'équilibre et, en 517 de l'hégire, le président de la Cour des Comptes éleva une véhémente protestation contre l'exagération des dépenses. Son attitude courageuse lui valut d'être exécuté un an après.

Cet aperçu du contenu de ce fascicule indiquera l'importance que le commentaire de M. Wiet présente pour l'histoire du temps.

R. D.

Aly Bey Bahgat et Félix Massoul. — **La Céramique musulmane de l'Égypte** (Publication du Musée arabe du Caire). Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1930.

Il y a dix ans que le regretté Aly Bey Bahgat, dont l'enthousiasme pour l'art de son pays a enrichi le musée arabe du Caire par des fouilles heureuses, avait conçu le plan de publier les trésors de son musée en collaboration avec des savants européens [1]. Il fut enlevé par une maladie subite au moment où il était occupé à rédiger le texte du beau volume de planches intitulé : *la Céramique égyptienne de l'époque musulmane* (citée C. E.) [2].

Voici qu'après bientôt dix ans, l'ouvrage si longtemps attendu par ceux qui possèdent la C. E. a paru sous une forme quelque peu déconcertante. La céramique musulmane de l'Égypte (citée C. M.) au lieu de se contenter des planches déjà publiées au nombre de 142 dans C. E. en fournit 94 qui reproduisent un grand nombre d'objets de la C. E. sans y ajouter les références nécessaires. On n'y trouve, en effet, que des notes qui se rapportent d'une manière générale aux planches de la C. E. En écrivant un compte rendu de la C. M. on ne peut que répéter les termes mêmes de la préface de M. G. Wiet : « Je suis mal à l'aise pour présenter au lecteur cette contribution à l'étude de la céramique musulmane... Il est très délicat, en effet, de publier l'œuvre d'un disparu... dans le cas présent il est indubitable qu'Aly bey Bahgat aurait remanié son manuscrit pour donner certaines références, pour pousser plus à fond certaines questions. » L'ouvrage n'ayant pas sa forme définitive, on est justifié et même obligé de discuter quelques problèmes qui importent pour l'histoire de la céramique.

En parcourant les planches de la C. M. on est frappé par la précision des dates proposées : milieu du IXe siècle, fin du IXe siècle, Xe siècle, fin du Xe siècle, etc. On se demande si les auteurs ont trouvé des faits tout à fait nouveaux qui justifient une datation aussi précise qu'aucun spécialiste n'aurait osé donner auparavant. En vain les cherchera-t-on, ces indications, dans le texte. Les auteurs font grand cas de l'étude technique de la céramique sans mentionner, du reste, les travaux de M. L. Franchet qui renferment les meilleurs renseignements sur les problèmes techniques [1]. Personne ne vou-

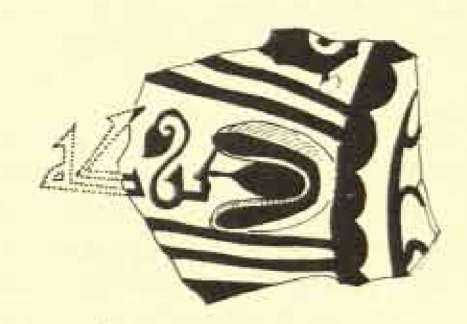
[1] Voir *Syria*, 1923, p. 59-65.

[2] Publié sous les auspices du comité de conservation des monuments de l'art arabe, Frobenius S. A. Bâle, 1922.

[1] Voir : *Étude sur les dépôts métalliques*

dra mettre en doute la valeur d'une analyse technique quand il s'agit de trouver des indices chronologiques, à condition qu'elle fournisse des faits précis et qu'elle soit accompagnée d'une analyse détaillée du décor. Si ce n'est pas le cas, elle ne sera qu'une cause de trouble. Le premier chapitre sur la série prétoulounide en donne une preuve éclatante, à propos du problème épineux de l'origine de la céramique à reflets métalliques. Les premières phrases de ce chapitre sont bien caractéristiques de la manière dont on tranche les questions de chronologie : « Ici encore, lit-on, la technique va être pour nous d'un grand secours. Tous les céramistes qui débutent dans la fabrication des reflets métalliques produisent, tout d'abord, des pièces dont le lustre est incertain et peu accusé. La fabrication de la série prétoulounide, qui a été pratiquée en Égypte vers le milieu du IXe siècle, présente toutes ces particularités » (p. 41). Dans le chapitre précédent on trouve la même affirmation sous une autre forme : la poterie à reflets métalliques accuse « un véritable balbutiement » vers le milieu du IXe siècle (p. 39). Aucune raison n'est donnée pour prouver cette date de première importance. Il serait bien plus logique de suivre l'exemple de M. H.-J. Buttler et faire balbutier les potiers de l'Égypte au commencement du IXe ou au VIIIe siècle, surtout si l'on est d'avis que certaines faïences trouvées à Samarra, à Rhagès et à Suse sont des produits de l'Égypte (p. 39). On se rappellera que Samarra fut déjà fondée en 836 après J.-C.

Parmi les 7 fragments attribués au milieu du IXe siècle, il y en a deux à décor épigraphique, voir pl. I, 2 et 7. Ils sont reproduits sur notre figure 1, A



D'APRÈS·LA·CÉRAMIQUE·MUSULMANE·DE·L'ÉGYPTE
PL. I, 7
A



PL. I. 2
B

Fig. 1.

et B. Sur l'un (B) on voit clairement la formule سلامة *salama*, écrite en naskhi ; or, on sait que cette espèce d'écriture est étrangère à la céramique lustrée du IXe siècle et n'apparaît qu'à l'époque fatimide. Sur l'autre (fig. 1, A) il y a le mot بركة *baraka*, écrit en caractères coufiques. Le seul *rā* avec sa forme évoluée est un indice sûr contre l'attribution à l'époque prétoulounide.

Les *baraka* de la céramique lustrée en

sur les émaux et sur les verres, dans *Annales de chimie et de physique*, 8e série, t. IX, 1906, et *Céramique primitive*, introduction à l'étude de la technologie, par L. Franchet, Paris 1911.

Égypte, Mésopotamie et Perse présentent un caractère bien plus simple au IX^e siècle ; voir *Syria*, 1924, pl. XXI, XXII, figures 1, 2, et la C. M., pl. III, 1 *bis* et pl. IV, 2 *bis*. Après avoir constaté que la céramique dite prétoulounide doit être attribuée au X^e siècle on se mettra, dorénavant, en garde contre toutes les hypothèses chronologiques des chapitres suivants. Une des plus étonnantes se rapporte aux faïences à émail stanifère décorées sur cru de la planche XLVIII, que les auteurs aimeraient attribuer au XVIII^e siècle (*sic*) [1] : « Leurs décors, faits de points et de figures d'animaux, ont un caractère archaïque très accusé qui militerait en faveur d'une ancienneté assez grande, si l'aspect même des tessons ne nous donnait l'impression d'une fabrication tardive. » Ce vague aspect technique est bien trompeur. Non seulement les motifs ornementaux, mais aussi les faits paléographiques propres aux fragments de ce genre céramique militent en faveur de l'époque avant l'an mil [2].

Quant à la céramique lustrée de l'époque toulounide la C. M. distingue deux groupes : celui à reflets olivâtres est réclamé pour l'Égypte, tandis que l'autre, marqué par « l'aristocratie » du dessin et des couleurs, est attribué à Samarra. Encore reste-t-il à prouver que les nombreux objets à reflets olivâtres, trouvés à Rhagès et ailleurs, sont d'origine égyptienne. Les arguments en faveur de l'Égypte sont bien faibles.

Les décors en forme de palmes et de feuilles lancéolées se trouvent partout à l'Est du Caire, ils appartiennent au répertoire classique. Il en est de même des trois cercles concentriques que la C. M. considère comme « une marque d'atelier toulounide ». Ce sont de simples motifs ornementaux, très répandus dans la céramique lustrée du IX^e-X^e siècle. Même si l'on avait trouvé de véritables déchets de four au Caire, ce ne serait pas une preuve que toutes les pièces à lustre olivâtre, découvertes en Perse, Mésopotamie et Espagne, furent exportées de l'Égypte.

A bon droit l'art fatimide est traité plus en détail que les autres époques de l'art musulman. La C. M. lui a consacré 27 planches dont un bon nombre, du reste, renferment des pièces publiées plus soigneusement dans la C. E. ; qu'on compare par exemple C. M. pl. IX, 1 ; XVI, 5 ; XXV, 1 et 1 *bis* avec C. E., pl. 28 ; 25, 1 ; 16, 1 et 2. On saura gré aux auteurs de la C. M. d'avoir essayé de grouper les matériaux d'après les signatures de potiers ou d'ateliers qui se trouvent sur bien des fragments céramiques. Mais quand ils disent que « grâce au caractère des décors que nous comparerons à ceux des monuments de l'art arabe, nous pourrons fixer les dates avec quelque certitude », on regrettera qu'ils n'aient pas poussé leur analyse plus à fond. Le premier exemple qu'ils donnent de leur méthode de comparaison

(1) On aime à croire que le regretté Aly bey Bahgat n'a pas proposé cette date. Son érudition remarquable se rapportait aux auteurs arabes. En dehors de son domaine spécial il se fiait volontiers au jugement de ses amis spécialistes.

(2) Le même décor fait de points se rencontre déjà à Samarra ; qu'on compare à ce sujet, C. M. pl. XLVIII et F. SARRE, *die Keramik von Samarra*, pl. XXVI, 2. D'autres matériaux de comparaison se trouvent parmi les fragments céramiques provenant de Samarkand au Victoria and Albert Museum.

la rendra suspecte à ceux qui connaissent les monuments épigraphiques de près. « Le dessin particulier de la lettre *'ain* dans le nom de Sa'd, comparé à celui de la même lettre tracée sur la stèle n° 61 du musée arabe du Caire, datée de 414 de l'Hégire (1020 après J.-C.), nous fait supposer que l'atelier de ce céramiste était en pleine activité dans la première moitié du XIe siècle. » Or on trouvera le *'ain* fermé de Sa'd, dont la graphie du reste, varie considérablement (voir fig. 2, B), dans les inscriptions du Xe siècle, aussi bien que dans celles du XIIe siècle. Détail plus important encore, le décor épigraphique de Sa'd ne cadre nullement avec celui des monuments du Caire du XIe siècle (voir fig. 2, A). Le *alif-lam* tressé de « al-youmn » — une des formules favorites des potiers de l'époque fatimide — et les petits arcs souvent placés dans les hampes verticales n'apparaissent au Caire que vers la fin de l'époque fatimide, tandis que dans les provinces musulmanes de l'Est on les trouve déjà dans la première moitié du XIe siècle. Voilà pourquoi, en déterminant la date des fragments céramiques trouvés en Égypte, il faut toujours tenir compte de la possibilité de l'importation ou de la présence d'ouvriers étrangers dans la capitale fatimide [1]. Ainsi le musée arabe possède un tesson signé par un artiste originaire d'Amid, voir C. E., pl. 23, 1 et C. M., pl. XXII, 2.

Du reste, il est naturel que la splendeur de la capitale fatimide ait attiré un grand nombre d'artisans et d'artistes étrangers à l'Égypte. Déjà avant l'époque fatimide, il y avait au Caire de fortes colonies d'immigrants venus de l'Est [1]. Des milliers d'étrangers, grands seigneurs accompagnés de valetaille, soldats, artisans et commerçants, ont apporté leur vaisselle avec eux et en ont laissé les dé-

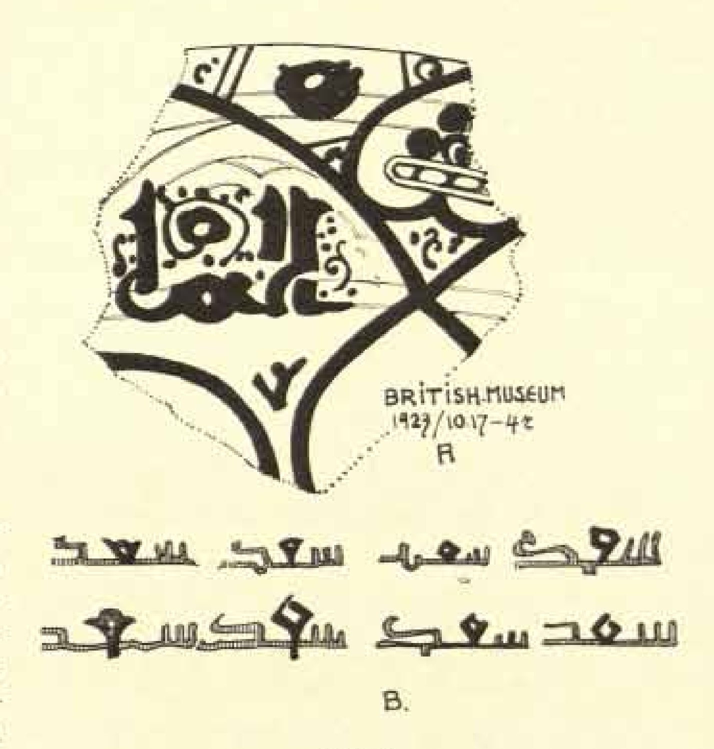


Fig. 2.

[1] Voir *Syria*, 1924 : *Une formule épigraphique de la céramique archaïque de l'Islam*, p. 63.

[1] Voir R. Guest, *Relations between Persia and Egypt under Islam up to the Fatimid Period* ; Oriental studies presented to Professor E. G. Browne. Cambridge, University Press, 1922.

bris au Caire. En présence d'un petit groupe céramique on doit penser à l'importation plutôt qu'à un atelier « peu fécond ». Un tel groupe importé est peut-être représenté par les planches XXVI et XXVII. La C. M. attribue ces fragments à un artiste dont la signature inconnue était complétée par le mot *sanï* « fabricant » (voir p. 63 et pl. XXVI, 3 *bis*) et dont l'atelier était en activité à la fin de l'époque fatimide, ainsi que l'attestent, « d'une façon générale, le caractère de son décor et la qualité de son émail ». On notera la même argumentation vague qui nous a frappé dans l'analyse de la céramique dite prétoulounide. Le seul '*ain* ouvert de *sanï* rend impossible l'attribution au XIIe siècle. La forme spéciale de cet '*ain* disparaît des monuments du Caire dans le courant du III/IXe siècle. C'est ainsi que s'explique tout naturellement l'ancien décor de cette céramique, en particulier le soi-disant fait curieux « que cette marque du XIIe siècle est la même que celle qui était employée au IXe siècle par les céramistes qui ont fait les faïences dites de Samarra » (p. 63 en bas). En réalité, cette céramique attribuée à la fin de l'époque fatimide est antérieure à l'an mil.

On voit que les nouvelles dates précises, proposées pour les faïences à lustre métallique, sont loin d'être fondées sur des données concluantes. Les petits faits significatifs qui pourraient servir à établir une chronologie nouvelle sont souvent sacrifiés à des impressions générales telles que : « Les figures sont reconnaissables à leur style particulier et à leur fond d'arabesques traitées avec la virtuosité qui lui est propre. » « Les figures de Sa'd sont d'un sentiment artistique très féminin : il est par excellence le peintre de la grâce et de la joliesse. » « Quant aux décors, ils pourraient passer pour ceux de Sa'd, tant ils montrent de fougue et de fièvre. » « Aussi ses œuvres ont-elles un style d'une élégante aristocratie qui révèle un maître. » Une analyse détaillée du décor épigraphique, végétal, géométrique, etc., changerait l'ordre chronologique de la C. M. en bien des endroits, tout en évitant la précision arbitraire mentionnée plus haut. Elle trouverait peut-être des raisons pour placer l'œuvre de Muslim avant celle de Sa'd.

Les céramiques à décor gravé sous couverte, qui, par leur qualité artistique et la quantité des objets trouvés, ont dû jouer un rôle considérable dans la production des ateliers fatimides du Caire, ne sont guère qu'esquissées dans la C. M. Elle n'a reproduit que quelques tessons donnant une idée très incomplète de la richesse des documents de ce genre. Si les auteurs de la C. M. nous disent que « Sa'd, le premier, au commencement du XIe siècle, avait orné de décors gravés des pièces de toutes couleurs, par imitation des céramiques chinoises de l'époque Song, auxquels il avait ajouté des reflets métalliques » (p. 69), on est justifié à mettre en doute l'ensemble de ces assertions.

Il n'est ni prouvé que l'atelier de Sa'd a existé au commencement du XIe siècle, ni que Sa'd a été le premier à imiter le décor Song. Le seul fait certain est l'existence de quelques pièces signées de Sa'd combinant le décor gravé avec des reflets métalliques. Notons, en passant, que le beau spécimen de ce genre, que M. O. Raphaël a donné au British Museum

(voir fig. 2, A) [1], ainsi que celui du musée arabe, reproduit dans la C. E., pl. 59, portent de simples bordures gravées. Des ornements plus compliqués feraient tort à l'effet du décor à reflets métalliques.

Bien que les derniers chapitres de la C. M. soient traités d'une manière assez sommaire, ils contribueront pour leur part à l'étude de la céramique musulmane grâce aux nombreuses reproductions photographiques qui les accompagnent. Et l'ensemble de cet ouvrage inachevé restera un monument témoignant du zèle et de l'enthousiasme pour l'art arabe qui ont animé toute la vie du regretté Aly bey Bahgat.

S. Flury.

Rudolf M. Riefstahl. — **Turkish architecture in southwestern Anatolia**, *a preliminary account of an expedition to Smyrna, Manissa, Birgeh, Tireh, Aidin, Antalia and Alaya*. In-4° ; xiv, 116 pages, 228 figures hors texte en photogravure. Cambridge, Harvard University Press, 1931.

Le livre comprend deux parties : dans la première (p. 1-73), M. Riefstahl étudie les monuments ; dans la seconde (p. 77-116), M. P. Wittek publie et commente des inscriptions recueillies et photographiées par M. Riefstahl.

Les documents que renferme l'ouvrage consistent avant tout en photogravures, pour la plupart excellentes, qui reproduisent les clichés de l'auteur. Quelques levés de plans (fig. 3, 21, 52, etc.) fournissent sur les édifices des précisions suffisantes, mais certains « sketch diagrams », surtout ceux sur lesquels ne figure aucune échelle, sont d'une valeur documentaire plus réduite. D'une manière générale, on regrettera l'absence de coupes qui, même présentées de façon schématique, sont le complément indispensable de toute étude architecturale.

Le commentaire descriptif des planches témoigne d'un examen attentif des monuments et permet, dans la plupart des cas, de s'en faire une idée exacte.

Parmi les monuments les plus intéressants on peut citer Ulu Djami de Manissa qui remonte à l'époque seldjoukide. Peut-être pourrait-on se demander si le mur de séparation entre la cour et la salle de prière (fig. 3) n'est point une adjonction postérieure. Certains indices le laisseraient croire et la question, en tout cas, aurait dû être posée et résolue. A Birge, Ulu Djami possède un somptueux minber de bois sculpté et un mihrab de faïence fort bien conservé. Dans la même ville, subsiste une vieille maison turque que M. R. date du début du xviii[e] siècle, mais que je crois plus récente. Les villes de Tire et d'Antalya fournissent des exemples divers de mosquées, de médressés, de bedestens, et, à Alaya, l'auteur a relevé, entre autres, la curieuse disposition de l'arsenal. Enfin il a étudié une série de khans : Sharafse khan, près d'Alaya, Evdir khan et Kirk Göz khan, l'un et l'autre près d'Antalya. De Susuz khan près de Burdur, déjà publié par Lanckoronski et par Rott, M. R. donne de nouveaux détails : le porche de ce monument (fig. 125) offre un exemple fort curieux de figures ailées que M. R. appelle

[1] Voir *Transactions of the Ceramic Oriental Society*, 1923, « Fragments from Fustat », by Mr O. Raphael.

des « angelots » (p. 67). Mais ces reliefs ne reproduisent-ils pas plutôt, de manière singulièrement précise, les harpyes du célèbre tombeau de Xanthos ? Le sculpteur semble bien s'être inspiré d'un bas-relief antique.

Le Corpus des inscriptions, dû à M. P. Wittek, renferme les textes épigraphiques traduits en allemand et en anglais, accompagnés de commentaires. Tous ces documents ainsi que les brèves notices consacrées aux différentes villes enrichissent de manière appréciable nos connaissances historiques sur la région étudiée.

Dans le texte dû à M. Riefstahl, on pourrait relever quelques défaillances : il est singulier que les arcs de la mosquée de Birge puissent être à la fois *demi-circulaires* et *légèrement ovoïdes* (p. 26) et que, sur des carreaux de faïence, des pampres réussissent à former des *ogives assymétriques* (p. 19).

D'autre part, était-il nécessaire, à propos de la structure du plan ou même des détails insignifiants d'un édifice, de multiplier les rapprochements et les digressions, ce qui ne laisse pas de donner au texte une allure quelque peu désordonnée. Les comparaisons proposées se rapportent d'ailleurs à des monuments anatoliens inédits dont les noms n'évoqueront aucune image dans l'esprit de la plupart des lecteurs. Quant à ceux qui connaissent ces monuments, ils seront amenés à constater que les souvenirs de voyage de l'auteur sont un peu flous. C'est ainsi que, comme exemple de mosquée à coupole devant le mihrab, disposition banale, M. R. cite la grande mosquée de Sivas (p. 14) : or, elle est une des rares qui soit couverte d'un plafond continu (cf. Van Berchem et Halil Edhem, *Corp. Ins. arab.*, III, I, Pl. X.) En outre, l'auteur déclare qu'il ne connaît qu'une seule mosquée couverte de berceaux (*barrel vault*), la mosquée de Hadji Kilidj à Kayseri, et il range la mosquée de Khuand, dans la même ville, parmi les mosquées plafonnées (p. 14, répété p. 30) : en fait la mosquée de Khuand est un des exemples les plus complets d'une mosquée couverte de berceaux et un autre exemple de ce type est fourni par Külük Djamii, également à Kayseri.

On passerait condamnation sur ces confusions que peuvent excuser les difficultés du voyage en Anatolie et la rapidité d'examen qu'imposent souvent les circonstances. Mais, par ailleurs, M. R. en arrive à comparer entre eux des édifices qui n'ont aucun trait commun, par exemple Khatuniye djamii de Manissa et Atik Ali Pasha djamii d'Istanbul (p. 23), Ulu Djami de Manissa et Utsh Sherefli d'Andrinople (p. 16). Comment, d'autre part, peut-on ranger dans un même groupe monumental (p. 12) la mosquée d'Alaeddin à Konya, dont le plafond est supporté par un quinconce de colonnes réunies par des arcs et la mosquée de Divrik à 5 nefs parallèles, aux voûtes savantes et complexes appareillées en pierre ? Et quel rapport peut-il exister entre une construction aussi simple et aussi peu expressive que le Tekke des Mevlevi d'Antalya (fig. 86) et la mosquée de Tshekirge, à Brousse : dans l'un et l'autre de ces édifices, dit M. R. (p. 46), on relève l'emploi simultané de la coupole sur pendentifs et du berceau brisé. Soit : mais ce n'est point là un trait caractéristique puisqu'on pourrait constater le

même fait dans des centaines de monuments.

Je crois que le texte de M. Riefstahl eût gagné à être débarrassé de tous ces hors-d'œuvre qui nuisent à la clarté de l'exposition sans jamais apporter des conclusions bien fermes. Quant à certaines interprétations d'ordre esthétique, elles me paraissent plutôt aventureuses : pour ce qui est de la gradation ascendante du décor à Gök Medressé de Tokat (p. 28), M. Riefstahl me permettra de lui dire que ce n'est là qu'une aimable fantaisie, contredite par les faits. Et d'ailleurs, il me semble bien difficile qu'on puisse si fréquemment noter le désir d'accentuer — le mot *emphasized* revient presque à chaque page — tel ou tel élément de la composition. C'est prêter gratuitement à de modestes constructeurs des intentions bien subtiles.

Toutes les réserves que je viens de formuler ne s'adressent, on le voit, qu'à des détails accessoires, à la forme plutôt qu'au fond même de l'ouvrage. La documentation qu'il nous apporte sur des faits nouveaux, et en grande majorité inédits, sont d'un intérêt et d'une valeur indiscutables. Le livre est le fruit d'un effort des plus méritoires, d'une enquête minutieuse et sincère et ceux qui ont vécu dans la campagne anatolienne pourront imaginer la somme de difficultés vaincues que représente un tel livre. Avec ses excellentes photographies, ses croquis de plan, le corpus épigraphique dressé par M. Wittek, il fournit un sérieux appoint à notre documentation. L'auteur, avec une modestie sans doute excessive, a donné comme sous-titre à son livre : *A preliminary account*, mais ce n'est là, je pense, qu'une formule littéraire. Nul ne songera à reprendre le travail que M. Riefstahl a mené à bonne fin : il restera une contribution définitive à l'histoire de l'art en Turquie et devra être amplement utilisé dans tous les essais de synthèse futurs.

Albert Gabriel.

Les Jésuites en Syrie, 1831-1931, Université Saint-Joseph. Douze plaquettes, in-8°, Paris. Les éditions Dillen, G. Durassié et Cie.

Le centenaire des Jésuites en Syrie (1831-1931) nous vaut une publication ample et documentée concernant l'œuvre de cet ordre en Syrie [1]. Douze fascicules d'une cinquantaine de pages en moyenne sont ornés de bois, de cartes et d'excellentes photographies. Tous ceux qui ont vécu quelque peu en Syrie y retrouveront des sites ou des scènes familières et des visages amis.

De tous les ordres d'activité de l'Université de Beyrouth (Faculté de Médecine, École de Droit, École d'Ingénieurs, Observatoire de Ksara, Missions), nous ne nous occuperons ici que de l'œuvre scientifique d'orientalisme et d'archéologie, objet du fascicule 9.

Le premier chapitre est consacré à la Bibliothèque orientale de Beyrouth et au regretté Père Louis Cheikho, qui assura son extension. C'est lui, en particulier, qui réunit la précieuse collection de plus de 2.000 manuscrits orientaux, qu'il sauvait souvent de la destruction. Nous l'avons jadis vu à l'œuvre, découvrant, comme nos humanistes du xvi[e] siècle,

[1] Cf. déjà en 1908, M. Collangettes, *Université Saint-Joseph, Faculté de Médecine.*

les parchemins jaunis et enluminés au milieu de lots de ferraille offerts en plein vent. Un manuscrit valait alors quelques bargouts, mais la bonne affaire, c'est la science qui la faisait. La bibliothèque renferme aujourd'hui 30.000 volumes et reçoit 250 périodiques.

Avec la revue de langue arabe *Al-Machriq*, l'Université publie les *Mélanges*. A propos de cette publication, nous aurions aimé que soient mis plus en valeur l'œuvre de direction, le rôle d'animateur que le Père Mouterde a assumé dans cette revue. La raison de cet oubli est probablement que le R. P. Mouterde est l'auteur de la plus grande partie de l'exposé.

Une histoire rétrospective de la Faculté orientale est utile. Le nom de Clermont-Ganneau est associé à la fondation qu'il réclamait dès 1899. De 1902 à 1914, la Faculté a permis à de jeunes orientalistes des enquêtes sur place des plus utiles. L'institution a été, depuis, absorbée par l'Institut Biblique Pontifical de Rome. Nous le regrettons. Pour notre part, c'est à un des plus qualifiés professeurs de Beyrouth, le Père Ronzevalle, que nous devons nos premières données sur le site de Mishrifé ; les bronzes de Qaṭna reproduits dans la pl. 4 le rappellent discrètement.

A propos de l'activité archéologique de l'Université, l'œuvre du Père M. Jullien est évoquée ; nous regrettons qu'on n'ait pas cité ses articles sur les souvenirs chrétiens de Beyrouth, dans les *Missions Catholiques*, 1896. Il y a là une enquête dans le vieux Beyrouth d'il y a 40 ans qu'il serait impossible de faire aujourd'hui dans la ville rénovée. Mais la valeur de l'œuvre archéologique de l'Université consiste dans la continuité de l'effort. Le même travail est repris par des générations successives de maîtres et d'élèves. Ce caractère apparaît d'une façon toute particulière dans le *Recueil des Inscriptions grecques et latines de Syrie* des Pères Jalabert et Mouterde, œuvre collective de longue haleine où nombre de chercheurs ont apporté « leur pierre ».

Les pages 37 à 41 et les dernières planches du fascicule 9 de l'*Université Saint-Joseph* sont consacrées à la « nouvelle méthode aérienne de recherches en géographie historique », œuvre du Père Poidebard. Il est intéressant de se demander ici quels renseignements peut apporter l'observation aérienne complétée par la photographie d'avion. Les clichés pris en avion nous apportent en réalité deux ordres d'information tout à fait différents. D'abord des plans que les méthodes mécaniques et optiques récentes permettent de rectifier parfaitement, leur donnant la valeur d'une carte ou d'un plan d'architecte : il est évident que ces plans peuvent être recueillis avec de très grands détails, en un instant et en des endroits inaccessibles, autant d'avantages. La photographie d'avion, en second lieu, fixe les indices des monuments entièrement disparus de la surface, mais qui, néanmoins, apparaissent soit par de très légères déclivités du sol, soit par des taches dans le terrain ou par un trouble dans la végétation. Certes, ces *indices* sont connus depuis longtemps des fouilleurs et j'en ai étudié en détail le mécanisme. Un fait est nouveau : les indices de surface peuvent n'apparaître que sur la photographie et demeurer invisibles au sol et même, semble-t-il, de l'avion en observation directe. Dans

beaucoup de cas, la nouvelle méthode a révélé des villes, des fermes, des forts, tours de défense, murs, fossés, des voies et d'anciennes pistes, des sillons d'exploitations agricoles romaines, etc. Le procédé a été appliqué ailleurs par d'autres archéologues, mais dans la steppe les indices ont toute leur valeur et les résultats obtenus par le Père Poidebard pour le *limes* syrien constituent une œuvre toute nouvelle dont les résultats ont été publiés ici même (*Syria*, depuis 1927) (¹).

La nouvelle publication de l'Université de Beyrouth dégage en un raccourci saisissant les ordres d'activité fort divers d'un siècle de séjour en Syrie.

COMTE DU MESNIL DU BUISSON.

Histoire des Colonies françaises et de l'expansion de la France dans le Monde sous la direction de Gabriel Hanotaux et d'Alfred Martineau. Tome III : *Le Maroc, la Tunisie*, par GEORGES HARDY ; *La Syrie*, par ROBERT DE CAIX ; *L'œuvre scientifique française en Syrie et en Perse*, par HENRI DEHÉRAIN. Un vol. in-4°, de 604 pages avec cartes, plans, planches et figures. Paris, Société de l'Histoire nationale (Librairie Plon), 1931.

Nul mieux que M. Robert de Caix ne pouvait fixer les rapports de la France et de la Syrie depuis les capitulations de 1536 jusqu'à l'application du mandat qu'il a surveillée. Mais c'est la partie traitée par M. Dehérain qui doit nous arrêter. Le savant conservateur de la Bibliothèque de l'Institut met très justement en évidence la continuité qui a caractérisé l'effort scientifique de la France en Orient : « Depuis trois siècles, le Levant n'a pas cessé de solliciter notre curiosité. Notre effort a varié d'intensité, mais il n'a jamais été interrompu. » Aussi est-il juste de constater qu' « en confiant à la France un mandat sur la Syrie, le Conseil de la Société des Nations a... donné aux études sur le Levant une impulsion nouvelle et un large essor ».

M. Dehérain expose avec la même précision les rapports entre la France et la Perse, notamment les travaux philologiques, artistiques et archéologiques des Français en ce pays.

R. D.

(¹) On ajoutera *L'Illustration*, 25 mai 1929 et 19 déc. 1931.

PÉRIODIQUES

S. RONZEVALLE. — **Notes et Études d'archéologie orientale.** — Deuxième série. I, *Venus lugens et Adonis Byblius* (*Mélanges Univers. Saint-Joseph*, XV, 4). — II, *Fragments d'inscriptions araméennes des environs d'Alep. — Iconographie du cylindre Tyszkiewicz. Rectifications* (*Ibid.*, XV, 7). Beyrouth, Imprimerie catholique, 1931.

Ce qui concerne la *Venus lugens* a déjà paru dans *Aréthuse*, 1929, comme nous l'avons signalé ici-même (¹), mais il s'y ajoute un complément notable. C'est ainsi que le savant archéologue reconnait Jupiter héliopolitain sur certaines monnaies d'Arca et d'Orthosie. Nous avons abouti par une tout autre voie à une conclusion semblable à celle qu'il formule

(¹) *Syria*, XI (1930), p. 1?8.

en ces termes : « Le syncrétisme syro-phénicien de l'époque reposait, en définitive, sur un fond de croyances commun à tout le pays. » Car nous pensons que les cultes d'Héliopolis (Ba'albeck) et même ceux d'Hiérapolis (Menbidj) ont été sous la mouvance des cultes phéniciens au IIe millénaire avant notre ère.

Reprenant l'étude de la fameuse monnaie de Macrin, frappée à Byblos, le P. Ronzevalle écarte — définitivement, assure-t-il — l'idée d'un temple et d'un bétyle dédiés à Astarté et il y reconnaît un monument funéraire consacré à Adonis. Ce qu'on a pris pour un bétyle serait la pyramide qu'on rencontre souvent dressée au-dessus des tombeaux syriens.

Dans le fascicule 7 du tome XV des *Mélanges*, le P. Ronzevalle présente une première étude des inscriptions araméennes recueillies en 1930 au sud-est d'Alep, à Séfiré, ou dans son voisinage immédiat. Les textes dont il a le mérite de donner de bonnes copies, sont difficiles non seulement à lire, mais aussi à interpréter. Nous avons proposé dans les *Comptes rendus de l'Académie*, 1931, séance du 16 octobre, une traduction sensiblement différente.

Les *Rectifications* qui terminent ce fascicule s'adressent aux pages que j'ai consacrées au cylindre Tyszkiewicz dans *La Lydie et ses voisins aux hautes époques*. Mon intention était de comparer la scène figurée sur ce cylindre et aussi sur un cylindre semblable du Louvre provenant d'Aïdin [1] avec une empreinte sur tablette cappadocienne que j'avais pu faire entrer au Louvre et qui me paraissait en fournir le prototype. Sur ces entrefaites paraissait dans les *Mélanges*, t. XII, p. 177, l'étude du P. Ronzevalle consacrée au même monument. Je me suis efforcé de présenter objectivement la thèse du savant orientaliste en face de l'interprétation à laquelle j'avais abouti. C'est au lecteur à choisir entre les deux théories.

Ces longues *Rectifications* n'apportent aucun élément nouveau, sinon que, loin d'ébranler notre thèse, elles paraissent plutôt la consolider. En effet, que le personnage couché sur le « gril » soit *bifrons* cela ne nous gêne pas, car le mythe ici représenté et fondé, croyons-nous, sur le rite destiné à amener la pluie, retrace alors la mise à mort d'une entité mythique et cela ne change rien à notre argumentation.

En interprétant le disque figuré dans le haut du registre comme un vase au lieu du soleil, le P. Ronzevalle facilite notre explication puisque de toute façon l'eau s'en épanche. Que les globules que nous avons indiqués comme symbolisant l'eau courante soient des représentations abrégées des vases sphériques rituels d'où l'eau s'épanche, cela appuie on ne peut mieux notre définition en écartant l'hypothèse de notre savant contradicteur qui y voyait des gouttes de sang. Nous ne pouvons donc que le remercier de cette contribution à notre démonstration.

R. D.

[1] En passant, le P. Ronzevalle (p. 269-270 et p. 276) tient le cylindre similaire de Berlin pour un faux, ce que vient de démontrer M. Opitz, *Archiv für Orientforschung*, 1931, p. 113. Le cylindre de Berlin a été copié sur l'image que Léon Heuzey avait donnée, dans ses *Origines orientales de l'art*, p. 141, du cylindre du Louvre.

Gaston Wiet. — **Une inscription de Malik Zahir Gazi à Latakieh.** Extr. de *Bulletin de l'Institut français d'archéol. orient.*, t. XXX, 1930, p. 273.

Il s'agit d'une inscription arabe datée de 607 de l'hégire, relatant la construction d'un minaret. C'est l'occasion pour le savant arabisant de rappeler l'histoire de Latakieh au moyen âge et surtout de préciser la valeur des différents termes du protocole de ce texte. Il montre notamment que Saladin ne porta pas officiellement le titre de *sultan* et que Malik Zahir fut le premier en date des princes ayyoubides qui se décerna ce titre et cela dès 598 de l'hégire. R. D.

The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine. In-4°, vol. I, 1 et 2, Jérusalem et Londres, Humphrey Milford, 1931. Prix du fasc. : 5 *s.*

La générosité de Mr. J. D. Rockefeller, Jr., a permis au Département des Antiquités de Palestine que dirige M. E. T. Richmond, d'entreprendre la publication d'un périodique mettant le public au courant du mouvement archéologique dans cette région de mandat anglais.

Fasc. 1. E. T. R., *Church of the Holy Sepulchre* : le revers de la portion droite du linteau de droite à la porte du Saint-Sépulcre a été reconnu comme portant un décor sculpté de l'époque fatimide (x-xi° siècle). — D. C. B., *Note on a cemetery at Karm al-Shaikh, Jerusalem* : matériel d'époque romaine. — C. L., *A hoard of Phœnician coins* : lot de 109 monnaies découvertes en août 1930 à Tall Abu Hawwam, près de Haifa. Dans ce nombre on compte 14 statères phéniciens, le reste est de poids attique. — C. N. J., *Medieval 'Ajlun*, I, The Castle (Qal'at ar-Rabad) : historique et description avec plan et photographies. — L. A. M., *A Fatimid coin-die.* — E. T. R., « *Loop pattern* » *decorating lead sarcophagi* : sarcophages de plomb trouvés l'un près d'Ascalon, l'autre à Ramallah. — L. A. M., *Satura epigraphica Arabica I* publie des inscriptions arabes de Naplouse, Tibériade (le n° 3 inédit fournit quelques indications topographiques), 'Araq al-Manshiyyeh. — L. A. M., *A medieval Arabic description of the Haram of Jerusalem.*

Fasc. 2. E. T. R., *A Rock-cut tomb at Nazareth* : située à 250 mètres S.-O. du couvent de Terre Sainte, cette tombe paraît remonter à l'époque hellénistique. L'auteur aurait dû noter l'importance de cette découverte pour la discussion instituée autour de l'antiquité de l'agglomération de Nazareth. — C. L., *A hoard of Byzantine coins* : 325 *folles* découverts en 1928 sur le Carmel dont 228 frappés à Constantinople, 67 à Antioche, le reste 18 à Nicomédie, indéterminé. — C. L., *Note on the obverse type of the tetradrachms of the second revolt of the Jews.* — C. L., *Coins in the Palestine Museum.* — L. A. M., *A medieval Arabic description of the Haram of Jerusalem* (suite). — L. A. M., *Concise bibliography of excavations in Palestine.* — L. A. M., *The name of Khan el Aḥmar, Beisan.* — C. N. J., *Jerusalem : ancient street-levels in the Tyropoeon valley within the walls.*

Mélanges de l'Institut français de Damas (Section des Arabisants). T. I (1929). Un vol. in-8° de 180 pages et 21 planches. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1929.

Ce volume contient les *Fouilles à Palmyre* de M. J. Cantineau dont nous

avons déjà rendu compte [1]. M.J. Gaulmier donne des *Notes sur la pêche du silure dans la vallée du Gab* ; nous avons signalé dans notre *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 197-198, l'importance de cette pêcherie. Il eût été particulièrement utile de délimiter la zone de pêche et de reconnaître le barrage dont parlent plusieurs auteurs. — M. J. Lecerf étudie *Le mouvement philosophique contemporain en Syrie et en Égypte*. — M. Khaled Moaz, sous le nom de *Mausolée d'Ibn al-Muqaddam* décrit le monument appelé actuellement Qabr Sayyidna Talḥa, qui se trouve dans le cimetière du Daḥdaḥ au nord de Damas, en dehors de l'ancienne porte d'al-Faradis (aujourd'hui, Bab al-'Amara) et qui date de la seconde moitié du XII[e] siècle. — M. E. Saussey a collectionné *Les mots turcs dans le dialecte arabe de Damas*. — M. J. Sauvaget consacre un important mémoire à *L'Enceinte primitive de la ville d'Alep*. Son mérite tient à ce que le rempart actuel, étant l'œuvre des Ayyoubides et des Mamlouks, offre un piètre secours pour cette recherche. M. Sauvaget est obligé de procéder à une véritable reconstitution à l'aide des textes historiques et en particulier de la compilation d'Ibn Shiḥna, dont il nous promet une traduction annotée. Cette étude montre que primitivement la citadelle d'Alep se dressait en bordure du rempart de la ville. Ce n'est qu'au XIII[e] siècle, utilisant le fossé creusé par les Byzantins lors de leur attaque de 962, le *Khandaq ar-Roum*, que le mur de la ville fut reporté plus à l'est et que la citadelle apparut au milieu de l'agglomération d'Alep, accrue par la ruine de Qinnesrin.

[1] *Syria*, XII (1931), p. 190.

Le tome I des *Mélanges publiés par la Section des Arabisants* se termine par une enquête menée par M. R. Thoumin sur *Le Culte de sainte Thècle dans le Jebel Qalamun*.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, juillet 1931. — Comptes rendus de sir James Frazer, *Myths of the Origin of Fire* (C. Clemen); du Mesnil du Buisson, *L'ancienne Qatna ou les ruines d'El-Mishrifé au nord-est de Homs* (Émèse). 2[e] campagne de fouilles, extr. de *Syria* VIII et IX (Peter Thomsen); H. H. von der Osten, *Explorations in Hittite Asia Minor 1929* (Valentin Müller); Blochet, *Musulman Painting XIIth-XVIIth Century* (E. Kühnel) avec des réserves.

Idem, août 1931. — Comptes rendus de G. Dumézil, *Le Problème des Centaures* (J. von Negelein); L. Homburger, *Les dialectes coptes et mandés* (H. Jensen n'accepte pas les conclusions de cette étude et regrette que l'auteur se soit engagée dans une voie dangereuse au lieu de poursuivre les utiles travaux pour lesquels elle est si bien préparée); H. Bauer, *Entzifferung der Keilschrifttafeln von Ras Schamra* (J. Friedrich rend hommage à l'effort du savant sémitisant, mais avoue que, ne connaissant d'abord que son déchiffrement, il hésitait soit à l'accepter soit à admettre que la langue fût sémitique); H. C. Butler, *Early Churches in Syria*, complété par E. Baldwin Smith (E. Honigmann; cf. Cumont, *Syria*, XII, p. 82); H. Grimme, *Texte und Untersuchungen zur safatenisch-arabischen*

Religion (H. Bauer); I. Stchoukine, *La Peinture indienne à l'époque des grands Moghols* et *Les Miniatures indiennes de l'époque des grands Moghols au Musée du Louvre* (L. Bachhofer estime que le premier de ces ouvrages est ce qu'on a écrit de mieux jusqu'ici sur le sujet, et qu'il donne beaucoup plus que ne le laisse entendre le titre).

Idem, septembre-octobre 1931. — Comptes rendus de M. Rostovtzeff, *The animal Style in South Russia and China* (C. Hentze); Amelia Hertz, *Die Kultur um den Persischen Golf und ihre Ausbreitung* (St. Przeworski et O. Neugebauer font d'expresses réserves).

Idem, novembre 1931. — M. Heinrich Schäfer relève que M. von Bissing et nous-même dans *Syria*, 1930, p. 112, nous nous sommes mépris sur son explication d'un passage de Wenamun. Nous nous en excusons. — Dans son c. r. de P. Kretschmer, *Das homerische depas amphikypellon*, qui explique ce terme comme visant deux vases jumelés, E. Löwy remarque que les colombes posées sur les anses ont une valeur apotropaïque. Autres comptes rendus de Lods, *Israël* (Max Löhr), du *Mémorial Henri Basset* (E. Pröbster); de H. Wuthnow, *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients* (C. Brockelmann); de H. Grimme, *Die altsinaitischen Buchstabeninschriften* (H. Bauer). Nous sommes tout à fait de l'avis de H. Bauer à savoir que la fameuse lecture *ba'alat*, base de tous les déchiffrements, n'est qu'une hypothèse que le matériel réduit dont on dispose ne permet pas de vérifier. C'est, cependant, uniquement sur une conjecture aussi fragile, constate H. Bauer, que ce soi-disant alphabet passe pour le prototype de l'alphabet sémitique *bei den meisten der deutschen Orientalisten*. Compte rendu de Lammens, *L'Arabie occidentale avant l'Hégire* (W. Caskel).

Idem, décembre 1931. — W. Wreszinski, *Ein neuer Hyksoskönig*, désigne ainsi Tid'al, *melek goyim*, de Genèse, XIV, 1. Comptes rendus : Otto Eissfeldt, *Die Komposition der Samuelisbücher* (K. Budde); H. Massé, *L'Islam* (R. Strothmann); Usamah ibn Munqidh, éd. par Ph. K. Hitti (W. Björkman fait l'éloge de ce travail d'un savant syrien qui s'est initié aux méthodes occidentales).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles et recherches archéologiques en 1931, au Liban et en Syrie. — Les chantiers de fouilles ont montré en 1931 la même activité que l'année précédente.

A Byblos, M. Maurice Dunand a poussé ses recherches en profondeur et a préparé une extension des travaux qui tendent à dégager systématiquement toute l'acropole.

Avant cette campagne de printemps, l'actif inspecteur du Service des Antiquités avait assisté M. Thureau-Dangin dans ses fouilles de **Tell Ahmar** (Til-Barsib) sur la rive gauche de l'Euphrate. De nouvelles fresques ont été découvertes qu'a relevées M. Cavro. Un palais assyrien plus ancien a été reconnu sous celui de Téglatphalasar III et plus bas encore on a mis au jour des tombes renfermant une abondante céramique et des armes de bronze.

A **Ras-Shamra**, au cours de leur troi-

sième campagne, MM. Schaeffer et Chenet ont poursuivi leurs fructueuses recherches tant à Minet el-Beida que sur le tell de Ras-Shamra. M. F. A. Claude Schaeffer expose lui-même dans ce fascicule les résultats obtenus. Ils sont particulièrement importants pour la datation du second niveau. Signalons encore que plusieurs fragments de tablettes rapportés cette année ont été reconnus par M. Virolleaud comme se raccordant à des fragments découverts en 1930.

A Palmyre, le Service des Antiquités a poursuivi le dégagement de la grande enceinte du temple de Bel. M. Amy a consolidé l'arc triomphal.

Le P. Poidebard a presque achevé le relevé du **limes** de Syrie grâce à la collaboration de l'aviation militaire.

M. Cavro a repris les fouilles de **Meskené** (Balis) et, en dehors des vestiges d'époque musulmane, a découvert une plaquette en coquille gravée d'époque sumérienne archaïque.

Une mission danoise, ayant à sa tête M. Harald Ingholt, bien connu de nos lecteurs pour ses travaux à Palmyre, s'est attaquée à la colline sur laquelle reposent les ruines de la citadelle de **Hama**. La première campagne a surtout fourni de la céramique musulmane. Toutefois quelques vestiges plus anciens attestent que ce site fut occupé à haute époque.

Une mission belge, composée de MM. Mayence et Lacoste, s'est installée sur les ruines d'**Apamée** (Qal'at el-Moudiq) auprès de l'Oronte. D'importants vestiges d'époque romaine ont été relevés le long de la grande colonnade qui traversait la ville de part en part. Une dédicace a fourni comme date l'époque de Lucius Verus.

La mission américaine, avec collaboration française, de **Doura-Europos** sur l'Euphrate a continué l'exploration de cette ville sous la direction de M. Maurice Pillet. M. Rostovtzeff, venu au printemps en tournée d'inspection, s'est efforcé de rechercher l'agora. En automne, c'est le professeur Ch. Hopkins qui a pris la direction des travaux, assisté de MM. Henry Pearson, Robert Deigert et David Clark, et comme membres français : MM. Naudy et Walter. Parmi les nouvelles découvertes on signale celle d'un texte peint dans la tour du temple palmyrénien donnant la date de 25 av. J.-C.

R. D

Le Gérant : Paul Geuthner.

7228-32. — Tours, Imprimerie Arrault et C^ie^.

UN NOUVEAU CHANT DU POÈME D'ALEÏN-BAAL

PAR

CH. VIROLLEAUD

Le texte qu'on trouvera reproduit pl. XXV-XXVIII et XXIX-XXX est le plus développé de tous les documents alphabétiques de Ras-Shamra. Il se compose de six fragments dont deux ont été découverts par MM. Schaeffer et Chenet en 1930 et les autres en 1931. Large de 22 cm., la tablette devait mesurer 26 cm. de hauteur; elle comptait, à peu de chose près, 520 lignes; il en reste approximativement les trois quarts.

Le thème principal de ce nouveau chant [1] qui comprend deux parties, c'est la construction de divers édifices et notamment de la « maison de Baal ». Cependant certains épisodes (voir, en particulier, col. IV-V début) semblent n'avoir aucun rapport direct avec cet objet. D'autre part, Môt, l'adversaire d'Aleïn, n'apparait guère ici qu'à la fin seulement [2] et non pas, cette fois, pour combattre, mais pour recevoir des honneurs pareils à ceux qu'on réserve d'ordinaire à El, le dieu suprême.

La longueur même du commentaire, — et il eût été aisé de le faire plus long, — suffit à souligner la difficulté du texte; elle se révélera d'ailleurs, à chaque page, au lecteur attentif; et l'observation ne s'applique pas seulement à la présente tablette; elle vaut aussi pour tous les morceaux, petits et grands, qui seront publiés par la suite.

[1] Il est désigné, dans les pages suivantes, par l'abréviation II AB, le chant qui a été publié précédemment (*Syria*, XII, 193-224) étant représenté par I AB. — II AB est la seule tablette à huit colonnes qui ait été retrouvée à Ras-Shamra.

[2] Voir cependant col. II, l. 1 ss., et col. III, 13-14.

PREMIÈRE PARTIE

Col. I (pl. XXV).

Lacune de 20 lignes environ.

1-3 simples traces.

(4) [ ]*ḥ . śr* (5) [ ]*l mlk* (6) [ ] (7) [ ]*ḥ . aś* (8) [ ] *m(?)lt* (9) [ ]*h* (10) [ ] (11) [ ] (12) [ ]

(13) *mšb El .*
mṣll (14) *bnh*
mšb . Rbt (15) *Aśrt . im .*
mšb (16) *Klt . knit*
(17) *mšb . pdri . b(t) ar*
(18) *mṣll . ṭli . bt rb*
(19) *mšb . arṣi . bt . i'bdr*

(20) *ap . mšn . rgmm* (21) *argmk .*
sśknm' (22) *mgn . Rbt . Aśrt im* (23) *mḫṣ . Qnit . Elm*

(24) *Hin . 'li . l mpḥm*
(25) *bd . ḫśś . mṣbṭm*
(26) *iṣq . kšp . isl(27)ḫ . ḫrṣ*
iṣq . kšp (28)*l alpm . ḫrṣ . iṣq* (29)*m . l rb bt.*
(30) *iṣq . ḫim . w tbšḫ*

(31) *kt . El . dt . rbtm*
(32) *kt . El . nbt . b kšp*
(33) *smr ḫt(?) . bdm . ḫrṣ* (34) *kḥś . El*
nḫt (35) *bṣr . hdm . ed*
(36) *dpr sa . b br*
(37) *n'l . El . dg(?) qbl bl* (38) *'ln .*

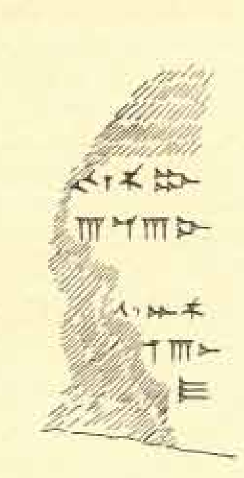
ibl hm . ḫrṣ (39) *šlḫn . El . d mla* (40) *mnm . dbbm . d* (41) *m^s dt . arṣ*
(42) *ś(?)' . El . dqt k amr* (43) *šknt . k ḥwt*
imn(?)n (44) *dbh . rémm . l rb bt*

COMMENTAIRE

1-19. — Déclaration de l'Ashérat de la mer.

Les ll. 13 à 19 étant identiques à II AB IV-V 52-57, les ll. 1-3 et 4-12 doivent être, suivant toute probabilité, complétées d'après II AB IV-V 40 à 51.

Colonne I



Colonne II

DEUXIÈME POÈME DE RAS-SHAMRA



On lira donc, fin 4 ... *liṣ]ḫ šr;* fin 5 ...*abh E]l mlk;* fin 7-8 ... *iṣ]ḫ Aš[rt w bnh];* cependant fin 8, il y a *m(?)lt* au lieu de *elt;* 9 [*w ṣbrt ˈari*]*h*.

Dans II AB, IV-V, 40-57, c'est l'Ashérat de la mer qui parle (s'adressant à Lṭpn, qui prendra la parole, l. 58) ; il en est sans doute de même ici.

Il résulte de ce qui précède que ll. 10-12 correspondent à II AB IV-V 50β-51 : « Baal n'a pas de maison comme les dieux, ni de parvis (*ḥsr*[1], héb. חָצֵר) comme Ben-Ashérat ». Cette phrase qui se rencontre dans la suite, à plusieurs reprises[2], paraît exprimer l'idée dominante de tout II AB. Il faut comprendre sans doute : « Baal n'avait pas (encore) de maison, etc... », et admettre que Baal ne jouissait pas, à l'origine, des mêmes privilèges que les autres dieux ; il est d'une autre classe que les *Elm*, mais il tend à se rapprocher d'eux et « la grande » déesse, Ashérat de la mer, paraît disposée à l'y aider. — Sur Ben-Ashérat, opposé à Baal, voir *Syria*, XII, p. 356.

Les ll. 13-19 contiennent l'énumération de sept demeures divines, dont cinq portent le nom de *mṯb* (h. מוֹשָׁב) « résidence » et deux, le nom de *mṣll*. Il y a en effet :

1° (ll. 13-16) le *mṯb* de El ; le *mṣll* de son fils (autrement dit Bn-El) ; le *mṯb* de l'Ashérat de la mer (c'est-à-dire de la déesse même qui parle) ; le *mṯb* d'une déesse nommée Klt-knit (*klt* = h. כַּלָּה, acd. *kallatu* « fiancée »).

2° (ll. 17-19) le *mṯb* de « mon *pdr* » ; le *mṣll* de « mon *ṭl* » ; le *mṯb* de « ma terre », le pr. person. s'appliquant à Ashérat.

Ainsi, Ashérat ne dispose pas seulement de son *mṯb* à elle (ll. 14α-15β) ; trois choses lui appartenant possèdent également leur *mṯb* ou *mṣll* particulier.

Au sujet de *pdr*, les passages les plus caractéristiques sont les suivants :

(1) Je transcris par *ṣ̱* le signe [signe] qu'il convient de distinguer expressément de [signe] ou [signe], lequel ne se rencontre guère que dans *fn* et *fnm*, comme doublet de *pn* et *pnm*. Cette lettre [signe] est, en effet, suivant toute probabilité, un deuxième צ. Mais il y a lieu de noter que *ṣ* et *ṣ̱* ne correspondent pas rigoureusement à ص et ض, comme *ḥ* et *ḫ* à ح et خ. Cf. *Syria*, XII, p. 19 ss.

Si *ṣ* = ص dans *ṣd* « chasser » et *ṣḥ* « crier », par contre, il répond à ض dans *ṣen* « menu bétail », *ṣbe* « armée », *ṣmd* « atteler ». Pour *ṣ̱*, cette lettre équivaut à ض dans *ḥṣ̱r* « parvis » et dans *ṣ̱ḥq* (à côté de *ṣḥq*) « rire ». Quant à *ṣ̱* = ص, je ne puis guère citer que le nom propre *ˈˈtr-ˈrṣ̱* de I AB, I, 26, où *ˈrṣ̱* = héb. עָרִיץ « puissant ». — On lira de même *l irṣ̱* « qu'il coure » (de rac. רוץ) dans I AB, I, 22.

(2) Noter la var. de col. IV-V, 90-91a : *bt lk km aḫk, w ḥṣ̱r km arik.*



RŠ 1929, nº 29, 3 : *pdr mlk aḥd* : « un *pdr* royal » ; II AB, VII, 10 : *sb'm sb' pdr* : « soixante-dix-sept *pdr* » ; *ib.*, 8 : *šb l hdm pdrm* « assieds-toi sur le marchepied (h. הֲדֹם) des *pdr* ». Le même mot, au pl., est associé parfois à *'rm* « villes » (h. עָרִים)[1] et parfois à *ḫṭm* « sceptres » (cf. I AB, VI, 29). Il s'agit donc d'un attribut du pouvoir royal ou divin, dont la nature exacte demeure indéterminée : insigne de l'autorité, ou édicule contenant cet insigne.

ṭl se rencontre à RŠ avec le sens de טַל « rosée » (*Syria*, XII, 355) ; mais il s'agit sans doute ici d'un autre mot, et d'ailleurs *ṭl* alterne parfois, dans cette même locution, *msll*,.. *bt rb*, avec *ṭli*.

mšb arṣi (cf. Ez., 34. 13, כֹּל מוֹשְׁבֵי הָאָרֶץ) indique que l'Ashérat-iam ne commande pas seulement à la mer, mais aussi au continent.

Les trois résidences sont qualifiées respectivement de « maison[2] de l'*ar* » (héb. אוֹר « lumière », ou nom d'un objet, d'après un texte de comptabilité : *ar šmn 'srh* « dix-huit *ar* »), « maison du chef (cf. *rb bt*, ci-dessous ll. 29 et 44) et « maison d'I'bdr » (peut-être un n. pr., 3e p. sg. impft. de rac. quadril. *'bdr*).

Cette énumération, venant immédiatement après la déclaration que contenaient les ll. 10-12 : « Baal n'a pas de maison, etc... », il semble que Ashérat oppose l'opulence des grands dieux, c'est-à-dire de El et d'elle-même[3], au dénuement de Baal, comme pour faire apparaître plus nettement la nécessité de construire aussi une demeure pour ce dernier.

20-23. — Fin du discours d'Ashérat.

Dans II AB, IV-V, le discours d'Ashérat s'arrête au mot *i'bdr*. Ici, la déesse ajoute quelques mots encore :

20-21a. — « Je t'enverrai aussi », dit-elle, « celui qui répète (*mšn*, part.

[1] Ainsi : *w grnn 'rm srn pdrm š't* : « et réside (imp. én. II de גור) dans les villes de *srn* (n. pr. ? = שָׁרוֹן) (et) dans les *pdr* de *š't* ». — Dans la locution *b qrb 'r* (comme on dit *b qrb hkl*) *'r* a évidemment aussi le sens de « ville ». Pour *'r* = עִיר ou plus probablement עָר, cf. ci-dessous col. IV-V, 4, 9, 14.

[2] Le *t* de *bt* a été omis par le scribe

[3] On notera cependant que l'Ashérat de la mer apparaît seulement dans I AB, I, 16, 17, 19, 25 et II AB, I, 14-15, 22 ; II, 28-29 ; III, 25, 27, 28-29, 34, 38 et IV-V, 3-4, 31, 40, 53, 64. — Quant à *Ktt-knit*, dont le nom ne se rencontre que dans les énumérations du genre de col. I, 13-19, elle n'est pas toujours mentionnée immédiatement après Ashérat; le *mšb Ktt-knit* n'apparaît, en effet, dans certains cas, qu'en fin de liste, après le *mšb arṣi*.

hifil de *šni* = שנה), les messages » (ou : « ceux qui répètent le message » *mšn-rgm m*)[1].

21?-23. — Il faut sans doute lire *sškn m'* et considérer *sškn* comme l'imp. én. I de *nsk* (*Syria*, XII, 353), *m'* représentant un nom à l'accusatif. Les mots *mgn* et *mhṣ* dépendent probablement aussi de *sškn*, mais si *mgn* appartient à un rad. מגן, *mhṣ* se rattache à un rad. *ḥsi*, comme on le voit par comparaison avec col. III, 25-26 et 28-30α. — *Qnit-Elm*, litt. « la créatrice des dieux », est, semble-t-il, une simple hypostase de l'Ashérat de la mer.

La fin de ce discours, sinon le discours entier, s'adresse, suivant toute vraisemblance, au personnage que l'on voit agir dans l'épisode suivant ; rien n'indique cependant que ce personnage agisse conformément aux instructions de la déesse Ashérat ; il n'y a pas, en effet, un seul terme commun aux deux parties de cette col. I : 1-23 et 24-44.

24-30. — Intervention de Hin, le Dieu-orfèvre.

Le dieu Hin (= Hiyôn ?) est parfois associé à Kšr[2], sur lequel voir plus loin, col. IV-V, 103. Le nom de Hin est assez souvent accompagné de l'épithète composée *d ḥrs id*(*m*) « celui qui... la main » ou « les deux mains », dans laquelle *ḥrs* doit être sans doute rapproché d'héb. חרש, « couper, tailler, surtout en parlant des métaux ». Le rôle de Hin ressort d'ailleurs principalement du présent passage (ll. 24-30).

S'il s'agit de construire un temple et plus spécialement une « maison de Baal », il semble qu'on devrait réunir tout d'abord les matériaux, briques et bois, dont cette maison sera faite et dont il sera d'ailleurs question plus loin. Mais le fait est qu'on s'occupe d'abord de fondre les ornements ou les récipients d'argent et d'or auxquels d'ailleurs il sera fait allusion dans la suite du récit (col. III-IV, 77 ss.), et c'est naturellement le chef ou le dieu des orfèvres qui est chargé de ce soin.

[1] On dit aussi, dans le même sens, *bn rgmm* « les fils du message », cf. *Syria*, XII, 216.

[2] On dit, p. e., *tb' Kšr l ahlh*, *Hin tb' l mšknth* : « Kšr courut (sur *tb'*, cf. I AB, III-IV, 30) vers sa tente (*ahl* = h. אהל) (et) Hin courut vers sa demeure (*mšknt* forme fém. d'héb. מִשְׁכָּן, dont le plur. habituel est מִשְׁכְּנוֹת) ». Et l'on dit aussi : *w rgm l Kšr-w-Ḫšš šni l Hin d ḥrs idm* : « Et répète le message (sur *rgm šni*, voir ci-dessus l. 20) à Kšr-et-Ḫšš (et) à Hin, celui qui... (ses) deux mains ».

24. — Le sens littéral est évidemment : « Hin monta (voir ci-dessous l. 37) vers les soufflets », *mpḥm* étant le pl. de *mpḥ* = héb. מַפָּח.

25. — Le verbe *ḫšš* se retrouvera plus loin, col. IV-V, 38-39, avec le sens probable de « saisir ». Voir aussi *Ḫšš*, n. div., associé à *Kšr*, col. IV-V, 103. — *mṣbṭm*, part. hifil pl. désigne sans doute des instruments au moyen desquels on saisit (rac. צבט), peut-être « les tenailles ». — Il résulte de nombreux recoupements que *bd* (voir aussi l. 33 *bdm*) est une forme abrégée de *b id* « dans la main », pour « dans sa main » : *bidh* ; on comparera cette forme abrégée à la glose canan. *badiu* d'El-Amarna 245, 35.

26-27α. — Ces préparatifs terminés, Hin fait fondre (*iṣq*, impf. de יצק) l'argent et il « étend » l'or ; *islḥ*, de שׁלח, a ici un sens technique, analogue à *iṣq* ; on dit d'ailleurs aussi *iṣq* en parlant de l'or : l. 28.

27β-29. — Il est question à nouveau de fondre de l'argent et de l'or ; mais on indique cette fois à quelles intentions l'opération est faite. Hin « fond l'argent pour les bœufs », autrement dit : il façonne des statues (ou figurines) de bœufs en argent ; et « il les fond (aussi) (en) or, pour le maître de la maison [1] », c'est-à-dire pour celui dont on va construire la maison, et qui est Baal.

30. — Hin fait fondre, en outre, deux autres sortes de métaux, le *ḫim* [2] et le *tbšḫ*, qui ne se rencontrent pas ailleurs.

31-38α. — Hin poursuit sa tâche en invoquant le dieu El.

Il semble que Hin, ayant achevé la première partie de sa tâche, fasse appel désormais à diverses reprises, et tout en continuant son travail, au Dieu suprême, El. C'est du moins ce que l'on peut déduire de l. 36 *dpr sa b br*, où *sa* est évidemment l'imp. de *nsa*, et qui signifie : « élève le *dpr* sur le puits (h. בּאֵר) ». De

[1] Ecrit *rbbt* (et aussi l. 44) ; mais il arrive fréquemment que les noms très courts ne sont pas séparés les uns des autres, surtout quand ils forment un mot composé ou une expression d'usage courant. On sait (*Syria*, XII, 200) que le nom de l'Ashérat de la mer s'écrit, le plus souvent, *Asrtim* ; l'expression *dg b im* « le poisson dans la mer » (*Syria*, XII, 212) se présente, de même, sous la forme *dgbim*. On pourrait penser que *alpm* signifie ici des « milliers », *rbbt* correspondant à héb. רְבָבוֹת « multitudes » ; mais la présence de *rémm* « bœufs sauvages », l. 44 (dans *rémm l rbbt*), autorise à penser que *alpm* doit être traduit par « bœufs », bien qu'il n'y ait que partiellement parallélisme entre ll. 28-29 et l. 44.

[2] Le mot est écrit de telle sorte qu'on peut lire *iḫm* aussi bien que *ḫim*.

même, aux ll. 31-32, *kt* peut être un imp., de la rac. כתת par exemple. Cependant le sens de cette rac. « frapper, marteler » ne s'accorde guère avec celui de *nbt* qui désigne comme on l'a vu précédemment (*Syria*, XII, 215) une substance liquide, qu'il s'agisse du suc des plantes ou que *nbt* soit à rapprocher d'héb. נֹפֶת « miel », acad. *nûbtu*, ar. نوب. Un sens tel que celui de « verser » conviendrait mieux pour *kt* et, dans ce cas, *b ksp* pourrait signifier « dans (un vase d') argent », cf. col. VI, 34-35. Mais il resterait à expliquer le terme composé *dt rbtm*, qui paraît parallèle à *nbt* et dont il n'y a pas d'autre exemple.

33-34 α. — *smr* peut être également l'imp. de שמר « garder » ; mais les deux lettres qui suivent sont très indistinctes. — *bdm* peut, à la rigueur, s'expliquer par בידם « dans leurs mains », d'après ce qui est dit ci-dessus (l. 25) concernant *bd*. — *ḫrṣ kḥš El* « l'or du siège de El » est à comparer avec *ḫrṣ šlḥn El* (ci-dessous ll. 38-39). Le sens serait en conséquence : « ce sont eux qui possèdent l'or (dont est fait) le siège de El », mais on ne saurait dire de qui il s'agit (même indétermination, l. 38β *ibl hm* « il leur apporte »). Il est peu vraisemblable que Hin s'adresse ici à El ; la phrase *bdm... El* constitue plutôt un aparté, et il en est de même pour la phrase suivante.

34β-35. — Littéralement : « le repos (*nḫt* = héb. נחת) se trouve sur le marchepied du (?) *ed* ». — *bsr* paraît être une préposition composée, de sens analogue à *lsr* qui est beaucoup plus fréquente et qu'on rencontrera ci-dessous, col. II, 9 et col. VII, 4. On peut rapprocher de cette locution le passage suivant (t. inédit) : *išb l kše mlk l nḫt ;* « il s'assied sur le trône royal pour se reposer » (litt. « pour le repos »).

36. — L'imp. *sa* (voir déjà ci-dessus) indique que Hin s'adresse de nouveau à El. Le mot *dpr* se rencontre, dans un texte inédit, associé à *šlḥn* « table [1] ».

37-38α. — *n'l* = « nous monterons » (cf. l. 24 « Hin monta »), rare exemple de 1re p. pl. impf. (apocopé). *El* est au vocatif, comme ll. 31 et 32. — *dg* se rencontre avec le sens de « poisson » dans la locution citée précédemment (*Syria*, XII, 212) *dg b im*. Faut-il comprendre *El dg* « dieu-poisson » ? Mais ne dirait-on pas plutôt *dg-El*, comme on dit *šr-El* « dieu-taureau [2] » (I AB,

(1) Il y a : *dpr šlḥn b q'l b q'l mlkm :* « ... la table dans le *q'l* (répété) de Milkom? ». Le nom du dieu des Ammonites figure aussi dans la liste RŠ, 1929, n° 17, l. 11.

(2) « Dieu-taureau » et non pas « taureau de Dieu », car on dit *dbḥ l šr abk El :* « sacrifie au taureau, ton père, (qui est) El ».

III-IV, 34; VI, 26-27) et aussi *Šr-El-Dped* (ci-dessous, col. II, 10 et col. III, 31). Il est vrai que dans *Šr El Dped*, El est à la fois précédé et suivi d'un qualificatif; mais si obscur que soit *dped*, le sens est très probablement « dieu-taureau de Dped (comme on dit B'l Ṣpn, et aussi El Ṣpn), car *el* ne sert jamais de « déterminatif » aux noms divins; et c'est pourquoi on ne saurait s'arrêter à la lecture El-Dgn, qui d'ailleurs paraît bien, épigraphiquement, inadmissible.

qbl, s'il faut lire ainsi, ne se rencontre pas ailleurs; *bl* est évidemment l'imp. de *ibl* (cf. I AB, III-IV, 43, *bl* avec la prép. *'l*, comme ici), verbe qui se retrouve dès le début du paragraphe suivant (l. 38 β).

38β-41. — Nouvelle démarche de Hin.

On peut traduire : « Il (Hin) leur apporte l'or de la table de El, qu'il a remplie de parts (héb. מָנִים) provenant (littt « coulant », *Cant.* 7, 10) des (*d*, pr. relat., au lieu de prép. מִן, dont il n'y a aucune trace à RŠ [1]) fondements (héb. מוֹסְדוֹת) de la terre ».

Ainsi, l'or que Hin a fondu (il n'est plus question maintenant de l'argent, *ksp*) était, au moins en partie, destiné à confectionner la table du Dieu El. Au cours de son travail, et à diverses reprises, Hin s'est du reste adressé à El; cependant ses appels ne contenaient aucune allusion à une table, mais bien à deux autres meubles du sanctuaire : le siège *kḥs* (l. 34) et le marchepied *hdm* (l. 35).

D'autre part, il s'agissait au début (et il s'agira davantage encore par la suite) de construire un temple à Baal, et non pas de fondre différents objets de métal précieux au bénéfice du Dieu El.

42-43α. — Hin invoque El, à nouveau.

Le premier mot (*ṣ'* ou mieux sans doute *š'* de נסע « enlever ») paraît être un imp. — Il y a évidemment parallélisme entre les mots *dqt* (cf. RŠ 1929, n° 1, 1 ss.) et *šknt* d'une part, et d'autre part entre *amr* « la parole » et *ḥwt* « la vie [2] ».

[1] Voir *Syria*, XII, 204.

[2] *ḥwt* signifie aussi « vivante », par exemple dans le qualificatif *ḥwt aḫt*, « la (plus) vivante des (déesses) sœurs », qui s'applique à

43β-44. — Nouvelle démarche de Hin.

La locution *imn(?)n dbh* rappelle l'expression *mnm dbbm* qui s'est rencontrée précédemment (l. 40). Cependant, *rémm l rb bt* signifiant « des bœufs sauvages (I AB, VI, 18) pour le maître de la maison » (voir ci-dessus, l. 29)[1], il se peut que *dbh* soit une inadvertance du scribe pour *dbḥ* ; il y a, en tout cas, un exemple très net de *h* employé pour *ḫ* dans le mot *pḫr* (sur lequel, voir II AB, III, 14). — La racine *mnn* se rencontre aussi dans la phrase : *El imnn mṭ idh* (cf. *Lévit.*, 25, 35) et dans la locution : *mmnnm* (part. piel msc. pl.) *mṭ idk*.

Col. II (pl. XXV).

Lacune de 16 lignes environ.

1) [ ] *d(?)b* [ ] (2) *l(?) abn* [ ] (3) *aḫdt . plkh* [ ] (4) *plk . t'(?)lt . b im*[ ] (5) *npinh . mkš . bsrh* (6) *tmt' . mdh . b im . šn* (7) *npinh . b nhrm*

(8) *stt . ḫptr . l est* (9) *ḫbrš . l s̱r. pḥmm*

(10) *t'pp . Šr . El . Dped* (11) *tḫs̱i . Bni . bnwt*

(12) *b nse . 'nh . w tphn* (13) *hlk . B'l . Aštrt*

(14) *kt'n . hlk . Btlt* (15) *'nt* [.] *tdrq . ibmt* (16) [ ]. *bh . fnm* (17) [*tṭṭ . b'*]*dn . kšl* (18) [*tšbr . 'ln . p*]*nh . t*[*d'*] (19) *tḫṣ* [*. pnt . kšlh*] (20) *ans . dt . s̱r*[*h*]

(21) *tsé . gh . w tṣḥ* [.] *ek* (22) *mḫi . Alein* [*. B*]*'l* (23) *ek . mḫit . B*[*tl*]*t* (24) *'nt . mḫṣi em*[*t*]*ḫṣ* (25) *bni ht(?)* [*. . . ṣ*]*brt* (26) *arii*[ ] *kšp . *[*A(?)š(?)*]*rt* (27) *kt'n* [.] *s̱l . kšp . wn*[ ] (28) *ḫrṣ .*

smḫ Rbt . A[*šrt*] (29) *im . gm . l ḫlmh .* [ ] (30) *'n . mkšr . apt*[*ḫ(?) . . .*] (31) *dg(?)i . Rbt . Ašr*[*t . im*] (32) *qḥ . ršt . bdk t (?)* [ ] (33) *Rbt . 'l . idt .* [ ] (34) *b mdd . El . t*[*m . . .*] (35) *b im . El . D*[*ped (?)*] (36) *hr . El . t*[ ] (37) *Alein* [*. B'l . . . .*] (38) *Btlt .* [*'nt . . . .*] (39) *mh . k*[ ] (40) *w*

'Anat. Voir aussi dans la *Tabella devotionis* de Carthage (Lidzbarski, *Ephemeris*, I, 30) l'expression רבת הות que Clermont-Ganneau a traduite par « maîtresse des vivants » ou « grande vivante », et avec raison sans doute.

Il est à peine besoin d'ajouter que *ḥwt* n'a aucun rapport avec *ḫbt* qui se rencontre seulement dans les documents non-sémitiques de RŠ (par ex. *Syria*, XII, 389 ss.) et qui correspond probablement, ainsi que M. Hrozny l'a indiqué déjà, au nom de Ḫepit, la grande déesse des Hittites.

[1] Ailleurs, on offre un *rém* à Rkb-'rpt, en même temps qu'un *ebr* (héb. אביר) à Baal.

at[ ] (41) *aš r*[ ] (42) *bem* [ ] (43) *bl. l*[ ] (44) *mlk* (?) [ ] (45) *dt* [ ] (46) *bṭ* [ ] (47) *gm*(?) [ ] (48) *is*(?) [ ]

COMMENTAIRE

Le début de la col. II, contenait la fin de l'épisode de Hin et le commencement d'une scène toute différente dont les ll. 1-7 représentent la fin. Autant qu'on en puisse juger, il s'agit d'un combat entre la Vierge 'Anat, assistée de son frère (I AB, II, 12) Aleïn (cf. ci-dessous ll. 21β-suiv. et 37-38), et un adversaire qui est probablement Môt, comme dans I AB, II, 5β-12 et 26-36.

3-4. — Fin du combat de 'Anat avec Môt (?)

aḥdt plkh signifie sans doute : « elle ('Anat) saisit (3ᵉ p. f. sg. du parfait de *aḥd* héb. אחז) son *plk*, c'est-à-dire le *plk* de Môt. A la fin de l. 4, on peut restituer *b im*[*n h*] « à sa droite » ; ou mieux peut-être *b im* ... = « au jour ... », symétrique au *b im šn* de l. 6.

5-7. — Ordres donnés par 'Anat à Aleïn au sujet de Môt.

5. — On peut penser que la déesse s'adresse ici à Aleïn, son frère et allié ; *npin* serait l'imp. én. I de *npi*, qui s'est rencontré déjà : RŠ 1929, nᵒ 2, 4 et que Dhorme (*Rev. Bib.*, 1931, p. 38) a rapproché de ar. نفى « chasser ». — *mkš* peut être l'imp., qal ou piel, de rac. מכס « prélever ». — *bsr* correspond à héb. בָּשָׂר « chair ».

6. — *tmt' mdh* — *tmt'* (la 2ᵉ pers. impf. alterne constamment avec l'imp.) d'une rac. *mt'*, qui signifie, en arabe, « emporter » ; *md* peut être héb. מַד « vêtement ». — *b im šn* = « le jour suivant » ou « le lendemain », cf. col. VI, 24, *hn im* 𐎛 *šn*, et ci-dessus, l. 4.

7. — Retour à l'imp. « chasse (ou pourchasse)-le (même forme que l. 5), c'est-à-dire : « (Toi, Aleïn,) pourchasse Môt dans (jusque dans) les fleuves » ; ou, peut-être, jusque dans le Naharaïm !

8-11. — 'Anat offre un sacrifice.

8-9. — « Elle plaça (*stt*, 3e p. f. s. parf., comme *aḫdt*, l. 3) le *ḫptr* sur le feu et le *ḫbrš* au-dessus des charbons ».

ḫptr et *ḫbrš* sont sans doute deux sortes d'offrandes. Peut-être convient-il de rapprocher *ḫbrš* du hittite *ḫubruš-ḫiš*, qui désigne précisément un objet offert en sacrifice. — Pour *lṣr* (parallèle à la prép. simple *l*) voir ci-dessus col. I, 35 *bṣr*. On dit aussi *'l lṣr mgdl* « monte au sommet de la tour ». — *pḥmm* est évidemment le pl. de פֶּחָם, ar. فَحْم.

10-11. — Paraît contenir l'explication du geste que 'Anat vient de faire. Le verbe *ḫsi*, qu'on retrouvera, col. III, 26 et 29, opposé à *mgn*, est ici parallèle à *'pp*, qu'on ne rencontre pas ailleurs. Sur *Bni-bnwt*, surnom de Lṭpn, voir I AB, III-IV, 5. — *Šr-El-Dped*, « le Taureau, dieu de Dped » (voir ci-dessus, p. 120), est une autre forme du nom du père de Lṭpn, qui s'écrit habituellement *El-Dped* (1 AB, I, 21).

12-13. — 'Anat appelle à l'aide Baal (fils (?) d') Ashtart (?)

La locution *b nse 'nh w*, litt. « en un clin de son œil et », paraît signifier « immédiatement, aussitôt après ». — *tphn* = 2 p. f. sg. én. 1 d'un verbe *ph* (d'où peut-être le subst. *pht* de I AB V, 12 ss.), dont le sens général paraît être « accueillir », (voir ci-dessous, col. IV-V, 27), mais qui alterne parfois avec la locution *itn pnm 'm* (voir col. IV-V, 84-86), de telle sorte que *ph* est à comparer, pour le sens, avec acd. *karâbu*.

On peut donc proposer de traduire ainsi :

« Aussitôt après, elle ('Anat) provoque le départ (pour la lutte contre Môt (?)) de Baal (fils d'(?)) Ashtart ». — Le nom est écrit *aštrt*, non *'štrt*, par confusion sans doute avec *ašrt*. Sur une confusion du même genre dans les lettres d'El-Amarna, cf. Knudtzon, p. 1128 ss.

14-20. — Avec l'aide de Baal, 'Anat achève de massacrer Môt.

14-16a. — « Quand la Vierge 'Anat aura répondu (ou : annoncé) : « Il « (Baal ?) est parti », (alors) elle répandra les *ibmt* ».

tdrq, de *drq* = héb. דרק, ar. ذرق ou زرق, se rencontre aussi dans cette phrase *drq ibnt abh*, d'où l'on peut conclure que *ibmt* et *ibnt* sont deux formes différentes d'un seul et même mot. Sur *ibnt*, cf. ci-dessous, col. VI, 36.

16β-20. — (Restituées d'après un passage parallèle). Il semble que 'Anat, aidée non seulement par Aleïn, mais aussi par Baal, reprenne avec un acharnement renouvelé le combat contre Môt. De toute façon, le *h* de *bh* (16), *pnh* (18), *kšlh* (19), *ṣ̱rh* (20), désigne l'adversaire de la déesse.

(16β) : « Sur lui son visage (litt. : les visages) (17) elle... ; sur le *'dn* (acd. *edinu* « plaine » (?)) le *kšl* (pour « son *kšl* », c'est-à-dire le *kšl*, héb. כֶּסֶל, de Môt) (18) elle brise ; la partie supérieure (*'ln*) de son visage (= son front !), elle... ».

19-20. — *ṯẖṣ*, 3e p. f. sg. impf. d'un verbe *nẖṣ* qui se trouve dans la phrase *tnẖṣn pnth*. Ici, il s'agit des *pnt* (héb. פִּנּוֹת ?) de son *kšl* et du *ans* de (*dt* pr. relat. plur., d'où il résulte que *ans* est un collectif) son *ṣ̱r*; sur ce mot *ṣ̱r*, voir col. I, 35 et ci-dessus l. 9.

21-28α. — Chant de victoire de 'Anat.

« Elle élève la voix et elle crie (cf. I AB, I, 11) :

« Certes (sur *ek*, voir I AB VI, 24-26) Aleïn (fils de) Baal est venu ; certes, la Vierge 'Anat est venue (cf. col. III, 23-24) ». — Ainsi la déesse parle d'elle-même à la 3e pers., comme fera plus loin (col. III, 27-29α) l'Ashérat de la mer. — Et elle ajoute (l. 24β) : « je frapperai mon coup », impf. et non parf., comme si elle envisageait de nouveaux conflits.

La fin (25-28) est trop mutilée pour qu'on puisse proposer quelque explication que ce soit. On notera seulement que la Vierge 'Anat nomme ou appelle son fils (l. 25). Pour *ṣbrt arii*, cf. I AB, I, 12-13. L'argent est mentionné deux fois (26 et 27) et l'or, une fois (28). Pour *kt'n*, voir ci-dessus, l. 14 ; sur *wn*, cf. ci-dessous col. IV-V, 50β.

28β-fin. — L'Ashérat de la mer se réjouit et prend la parole.

Ashérat se réjouit de ce qui vient de se passer ou de ce que 'Anat vient de dire, — de toute façon : de la victoire de 'Anat et Aleïn sur Môt. Noter que

PAUL DESCHAMPS

Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte

★

LE CRAC DES CHEVALIERS

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION GÉNÉRALE

PRÉFACE PAR RENÉ DUSSAUD
Membre de l'Institut.

PLANS EN COULEURS ET CROQUIS
PAR FRANÇOIS ANUS
Architecte du Service des Antiquités de Syrie



Un volume de texte d'environ 50 fig., 3 cartes en noir, env. 300 pages grand in-4° broché et un album de 6 plans en couleurs, 1 carte à dépliants, en couleurs, 120 planches en phototypie, gr. in-4°, sous cartonnage.

PRIX DE SOUSCRIPTION : 350 Francs

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, VI°

1932

Cet ouvrage formera le tome XX de la Bibliothèque Archéologique et Historique du Service des Antiquités et des Beaux-Arts du Haut-Commissariat de la République Française en Syrie et au Liban.

TABLE DES MATIÈRES

Préface de M. René DUSSAUD

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LES PRINCIPAUTÉS FRANQUES DE TERRE SAINTE ET L'ORGANISATION DÉFENSIVE DU TERRITOIRE

LE CRAC DES CHEVALIERS

NOTICE

Le Crac des Chevaliers, encore aujourd'hui presque intact, est le modèle le plus complet des grandes forteresses construites par les Croisés en Terre-Sainte. C'est aussi peut-être de tous les châteaux-forts élevés en Syrie et en France au XII^e^ et au XIII^e^ siècle celui qui présente le plus d'intérêt pour l'étude de l'architecture militaire.

Rey, en 1859, en avait levé un plan sommaire et lui avait consacré une étude que Van Berchem en 1895 avait complétée sur certains points. Ce dernier avait émis le vœu qu'un examen plus approfondi fût fait de cet admirable édifice.

Ce souhait est aujourd'hui réalisé : une mission française organisée sur l'initiative de M. R. Dussaud et de M. Ch. Virolleaud, alors directeur du Service des Antiquités de Syrie, et placée sous le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et du Haut-Commissariat de la République française aux Etats du Levant, y a séjourné dans l'hiver 1927-1928. Elle était composée de M. Paul Deschamps, de M. François Anus et du capitaine (auj. commandant) Fred. Lamblin, de l'Armée du Levant.

M. Fr. Anus, Architecte diplômé par le Gouvernement, aujourd'hui architecte au Service des Antiquités de Syrie, a relevé de ce château des plans complets, malgré de grandes difficultés matérielles causées notamment par ce fait que tout l'étage inférieur était comblé d'humus et d'ordures. A la suite de la mission, des travaux de déblaiement ont été entrepris, grâce à quoi la visite du monument a été rendue beaucoup plus intéressante.

M. Paul Deschamps et M. Fr. Anus sont retournés en Syrie l'année suivante et ont visité au cours de cette seconde mission (1929) plusieurs châteaux de Syrie, de Palestine et de Transjordanie.

Le présent ouvrage contient une étude historique et archéologique du Crac des Chevaliers due à M. Paul Deschamps, successeur au Musée de Sculpture comparée du regretté Camille Enlart, dont on connaît la magistrale étude sur les monuments religieux des Croisés en Terre-Sainte.

M. Paul Deschamps a fait précéder l'examen du Crac d'une étude d'ensemble sur l'occupation de la Terre-Sainte par les Croisés et l'organisation défensive des provinces conquises, et il a examiné les différents types de forteresses élevées par les ingénieurs occidentaux pendant les deux siècles que dura l'établissement des princes latins en Orient.

Ainsi, le Crac des Chevaliers n'est pas étudié comme un monument isolé, transplanté en Syrie par des Occidentaux, il apparaît comme faisant partie de ce grand système stratégique disposé avec un soin remarquable par les Croisés et qui permit à la grande colonie franque de prospérer pendant tout le XII^e^ et la plus grande partie du XIII^e^ siècle en assurant aux populations latines installées en Terre-Sainte la sécurité et le bien-être.

Dans cette introduction, comme dans l'étude détaillée du Crac, M. Paul Deschamps observe les emprunts faits par les architectes francs aux monuments préexistants et les enseignements demandés par eux à des ingénieurs indigènes qui avaient conservé les grandes traditions de l'architecture militaire byzantine.

Il constate que les progrès réalisés par les Francs en Orient au cours des XII^e^ et XIII^e^ siècles

dans la construction des places fortes eurent leur conséquence en Occident et exercèrent une influence notable sur les perfectionnements qu'on remarque du XIIe au XIVe siècle dans les monuments de l'architecture militaire de notre pays.

Si les Francs améliorèrent plus vite en Orient qu'en Occident les systèmes de défense de leurs châteaux, c'est que la lutte ininterrompue avec les Musulmans, les sièges incessants de forteresses soit arabes soit franques amenèrent forcément les ingénieurs latins à progresser dans leur art.

Au Crac seul qui fut occupé par les Croisés pendant une longue période (160 ans dont 130 ans par les Hospitaliers) on peut reconnaître étape par étape les progrès réalisés par les ingénieurs militaires dans la mise en état de défense d'une place forte. Ce château qui commandait une large vallée, la trouée de Homs, mettant en communication les états musulmans et les états francs, était indispensable pour la protection des territoires chrétiens ; aussi les Hospitaliers ne cessèrent de travailler à augmenter sa puissance combattive.

Sa magnifique situation, ses deux enceintes, ses talus hauts de plus de vingt mètres, dans lesquels semblent venir s'enchâsser de puissantes tours rondes, en font un édifice d'une admirable ampleur. Son logis, belle salle ronde dont les ogives retombent sur des chapiteaux à crochets que soutiennent de fines colonnettes, sa grand'salle et sa galerie dont les ogives et les sculptures (consoles de feuillages, tympans trilobés ou sommés d'un écusson, fenestrages finement découpés) rappellent l'art qui florissait au milieu du XIIIe siècle en Ile de France et particulièrement à la Sainte-Chapelle et viennent mettre une note d'élégance au milieu de cette sévère architecture guerrière.

Partout, en parcourant l'immense édifice, on retrouve la trace du travail d'artistes venus de France, et des souvenirs particulièrement émouvants de l'époque des Croisades, tels que des inscriptions latines et françaises qui demeurent gravées sur les murs.

Le texte de l'Introduction est illustré de reproductions de vieux plans du Moyen-Age et de gravures des XVIIe et XVIIIe siècles et accompagné d'une carte générale des États des Francs en Terre-Sainte.

Dans la partie consacrée au Crac des Chevaliers, on trouvera des relevés et des croquis de M. Fr. Anus.

Un album est joint au volume. Il contient les plans en couleurs du Crac des Chevaliers, des planches hors texte composées de dessins, de photographies d'avion et des vues d'ensemble de la forteresse qui permettront de mieux comprendre la majestueuse et grave beauté de cet incomparable témoin de l'expansion française en Orient au Moyen-Age. Un grand nombre de photographies de détail dont la plupart sont dues au commandant Lamblin ont pour but d'éclairer la partie du texte consacrée à la description du monument.

Des tables terminent le volume, l'une d'elles est un index géographique indiquant les noms des lieux latinisés ou francisés par les Croisés et les noms arabes qui leur correspondent aujourd'hui.

Un second volume sera consacré à l'étude d'autres grands châteaux des Croisés tels que Saone, Margat, Subeibe, Kerak de Moab, etc.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné ______________________

adresse ______________________ *à* ______________________

déclare souscrire à __________ *exemplaire* ____ *du* CRAC DES CHEVALIERS,

par Paul DESCHAMPS, *au prix spécial de souscription de* **350** *francs l'exemplaire.*

Signature : ______________ Date : ______________

LE PUY. - IMP. "LA HAUTE-LOIRE"

le verbe *smḫ*, précédant le sujet, se présente sous la forme du masculin ; de même ci-dessous col. IV-V, 82 et 87.

A la fin de l. 29, il faut lire peut-être *k tṣḥ*, d'après col. VII, 52β-53. Pour *k... gm*, et parfois *gm... k* (ex. *gm l aṯth k iṣḥ* « : dès qu'il eut appelé sa femme »), cf. *Syria*, XII, 200 ; voir aussi ci-dessous col. IV-V, 27, *hlm... k*.

La déesse Ashérat s'adresse à son *ḫlm*. Sur ce vocable très fréquent, voir déjà I AB, VI, 8 et aussi le passage cité dans *Syria*, XII, 196, où *ḫlm* est parallèle à *ḫnzr*. Si *ḫnzr* représente réellement le sanglier (on attendrait : *ḫzr* = héb. חֲזִיר), *ḫlm* désignerait aussi un animal. Mais comme le mot alterne parfois avec *mlak*, il s'agit d'un « envoyé », ou, d'une façon plus générale, d'un « serviteur[1] ». Le pl. de *ḫlm* est *ḫlmm* (ci-dessous, col. IV-V, 105) ; le fém. sg. ou pl. *ḫlmt* se rencontre col. VII, 54.

30. — L'association du verbe *ptḥ* « ouvrir » avec *'n*, « œil », est, en soi, parfaitement acceptable. Mais, d'une part, la restitution *apt*[*ḥ*] est simplement conjecturale, et si, d'autre part, on lit *'n Gpn w Ẹgr b ḫlmt*, dans le passage parallèle col. VII, 52β ss., il n'y a rien, par contre, dans ce même passage, de comparable à *apt*[*ḥ*].

Par analogie avec le passage précité, *mkšr* paraît être un n. pr., primit. part. piel ou hifil de rac. *kšr*, sur laquelle voir ci-dessous, col. IV-V, 103.

31. — Bien que la seconde lettre soit en partie effacée, la lecture *dgi*, « mon poisson », apparaît très vraisemblable. Non seulement, en effet, le mot « filet » se rencontre à la ligne suivante, mais on lit ailleurs : *smsr* (imp. saf. d'une rac. *msr*) *l dgi Aṯrt*. — Sur le poisson, symbole d'Ashérat, cf. R. Dussaud, *Myth. phén.*, p. 17-18.

32. — Sans doute : « Prends (imp. de לקח) le filet (héb. רֶשֶׁת) dans ta main (*bdk*, voir ci-dessus, col. I, 25)... »

33. — *Rbt* est sans doute pour *Rbt Aṯrt im;* voir aussi *Rbt-Elm*, col. IV-V, 65. — *'l idt*, « sur les mains », cf. col. VIII, 5 : *'l idm* (duel, au lieu de pl.).

34. — *mdd el i*[*m*] paraît signifier « l'aimé du dieu de la mer ». Sur *mdd*, de rac. ידד, cf. col. VIII, 23-24 : *Mdd-Elm Mt*, pour *Bn-Elm Mt*. Voir aussi

[1] « Serviteur » se dit *'bd* (עֶבֶד) ou *'lm* (עֶלֶם, ar. غلام) ; mais il est fort possible que *ḫlm*, c'est-à-dire 𐎃 *lm* soit à lire *'lm* également. Il y a, d'ailleurs, plus d'un argument en faveur de 𐎃 = *aïn*[2] ; cependant nous continuerons de transcrire par *ḫ*, tant que la question ne sera pas tranchée définitivement.

col. VI, 12 [*m*]*dd El im* et col. VII, 3, [*b* (?)] *tk mdd El i*[*m* ?]. Cependant la prép. *b* ou *btk* s'explique mal devant un n. pr. de divinité ou un qualificatif divin ; peut-être *b mdd* est-il parallèle au *b im* de l. 35. Noter néanmoins qu'on écrit *b ḫlmt* (col. VII, 54) alors que *ḫlm* désigne certainement un être animé, ci-dessus, l. 29.

36. — *hr El* = « la montagne (הַר) de El », ne se rencontre pas ailleurs ; *hr* peut être, d'ailleurs, la fin d'un mot tel que *nhr*, « fleuve », l'expression *nhr El* se trouvant une fois dans l'un des poèmes de RŠ.

37-38. — Aleïn-Baal et Betoulat-ʿAnat sont mentionnés dans le même ordre que précédemment, ll. 22-24.

39. — *mh* = « quoi ? », cf. I AB, II, 13.

40. — *w at* = « et toi ». — **41.** *ašr*, « sanctuaire », comme I AB, II, 9 et 30 ; ou bien : *Ašr*[*t*], cf. col. IV-V, 2 : *aš*[*rt* (?)..., (3) *w at* (?).... — **43.** *bl* imp. de *ibl*, cf. ci-dessus, col. I, 37, et I AB, III-IV, 43 : *bl lit !* — **46.** *bṭ*, peut-être de *nbṭ*, cf. col. III, 21, *l tbṭ*.

Col. III (pl. XXVI).

Lacune de 12 lignes environ.

(2) [ ] *dn* (3) [ ] *dd* (4) [ ]*n . kb* (5) [ ]. *al . inš* (6) [ ] *išdk .* (7) [ ] . *dr . dr* (8) [ ] *ik . w rḥd* (9) [ ]*ielm . d mlk*

(10) *i*[?]*n . Alein . Bʿl* (11) *i*[ ] *ʿdd . Rkb . ʿrpt* (12) [ ] . *Idd . w iqlṣn* (13) *iqm . w iwpšn . b tk* (14) *p*[*ḫ*]*r . Bn . Elm .*

stt (15) *p*(?) [ ] *b šlḥni . qlt* (16) *b kš . estinh .*

(17) [*k*(?)]*m . šn . dbḥm . sna . Bʿl . šlš* (18) *Rkb . ʿrpt .*

dbḥ (19) *bšt . w dbḥ . w dbḥ* (20) *dnt . w dbḥ . tdmm* (21) *amht . kbh . bšt . ltbṭ* (22) *wbh . tdmmt . amht*

(23) *aḫr . mḫi . Alein . Bʿl* (24) *mḫit . Btlt . ʿnt*
(25) *tmgnn . Rbt . Ašrt im* (26) *tḫsin. Qnit Elm*

(27) *wtʿn . Rbt . Ašrt im*
(28) *ek . tmgnn. Rbt* (29) *Ašrt . im . tḫsin* (30) *Qnit . Elm*
mgntm (31) *Šr . El . Dped . hm . ḫstm* (32) *Bni . bnwt*

w tʿn (33) *Btlt . ʿnt .*
nmgn (34) [ ]*m . Rbt . Ašrt . im*

(35) [ ]ṣ . *Qnit . Elm*
(36) [ ] . *nmgn . hwt*
(37) [ ] *Alein . B'l*
(38) [ ] *Rbt . Aśrt . im*
(39) [*B*] *tlt . 'nt*
(40) [...*tl*]*ḥm . tsti* (41) [*Elm . w pq*] . *mrḥśm* (42) [*śd* (?)
b ḥrb . m]*lḥt . qṣ* (43) [*mre .*
tsti . k]*rpnm in* (44) [*w b kś . ḥrṣ . dm*] . *'ṣm.*

Lacune de 7 lignes environ et fin de 2 lignes :](?)*ln*, *ln*

COMMENTAIRE

2-9. — Instructions données par Baal (?) à Aleïn.

Quelques fins de lignes seulement.

5. — *al inṣ*, « qu'il ne s'enfuie pas » (héb. נוס). Il s'agit peut-être de Môt qui est désigné ci-dessous, l. 14, sous le qualificatif de *Bn-Elm*.

6. — *iśdk* = « ton fondement », héb. יְסוֹד.

7. — *dr. dr*, peut-être « de génération en génération », h. דֹּר דֹּר et expressions semblables. La locution : *drkt dt dr drk*, « ta puissance qui (s'étend) à toutes les générations », se rencontre à côté de *mlk 'lmk* « ton royaume d'éternité ». Sur *drkt* et *mlk*, cf. I AB, V, 5-6 ; sur *'lm*, ci-dessous, p. 139.

9. — *ielm*, part. qal pl. de יאל ? Sur יאל, n. pr., dans une inscription de Malte, cf. Cooke, *North-Sem. Inscr.*, p. 106.

10-22. — Réponse (?) et démarches diverses d'Aleïn.

10. — Sans doute *i*[ ]*n*, bien qu'il y ait partout ailleurs *wi'n ;* il y a du reste plusieurs exemples de phrases commençant par l'impf. ; ainsi ci-dessous, col. IV-V, 8 *ism'*, 13 *iḥbq*, 14 *istn*.

11. — Sur *'dd*, cf. col. VII, 46.

Rkb-'rpt, « celui qui chevauche les nuées » (acd. *urpâti* de rac. I ערף) a été signalé déjà, *Syria*, XII, 196. L'expression désigne soit le serviteur ou messager d'Aleïn, soit l'un de ses serviteurs ou messagers. Il semble, en effet, qu'il

soit question, ci-dessous l. 17-18, de trois Rkb-'rpt, et ailleurs, de huit (*šmn*) Rkb-'rpt.

12. — Pour *Idd*, abrégé de Idd-El Ḫzr, voir ci-dessous col. VII, 46-48; *iqlṣn*, én. I de *qlṣ*, ar. قلص, « s'en aller ».

13-14α. — « Il (Aleïn) se lève et il pénètre dans le *pḫr* du Fils des dieux. » — Le sens de *wpš* est déduit du contexte ; voir aussi ci-dessous col. VI, 13. Sur *pḫr*, voir déjà RŠ 1929, n° 17, 7 *pḫr Elm*, n° 21, 2 *l pḫr*, et n° 1, 7 (déjà cité *Syria*, XII, 198, 1) *dr El w p[ḫ]r B'l* [1]. Le sens est sans doute le même que celui de *mpḫrt* qui ne s'est rencontré que dans RŠ 1929, n° 2, 17 et 34 [2] (cf. *Rev. bibl.*, 1931, p. 39). En acd., les vocables équivalents, *puḫru* et *napḫaru*, ont seulement le sens abstrait de « rassemblement, totalité » et non pas, comme ici, la valeur de « lieu de rassemblement ».

Bn-Elm désigne évidemment Môt. Partout ailleurs il y a, soit *Bn-Elm Mt*, soit *Mt*.

14β-22. — Une fois entré dans le *pḫr* de Môt, Aleïn prend la parole (comme on le voit au pron. suffixe *i* de *šlḥni* et à la forme verbale *estinh*, 1re p. sg. én. I, de *sti*, héb. שׁתה) pour donner des ordres concernant diverses cérémonies rituelles (*dbḥ* « sacrifice » ou « sacrifier », cinq fois en six lignes).

14β-16. — *stt* s'est rencontré précédemment (col. II, 8) ; on ne saurait dire quel est ici le sujet de ce verbe [3] ni ce que représente le vocable *qlt* (fin l. 15). On ne comprend, en somme, que les mots suivants : « Elle a placé... sur ma table... ; je le boirai dans un gobelet (*ks* = héb. כוס). »

17-18α. — Le premier mot est très incertain, mais il se termine par *m*. Peut-être représente-t-il un imp. (comme *dbḥ*, sans doute, l. 18β, 19 et 20) : « offre (?) deux sacrifices (parce que ?) Baal a... les trois chevaucheurs des nuées ». Le verbe dont Baal est le sujet, *sna*, peut être comparé à héb. שׂנא « haïr » ; voir aussi, ci-dessous, col. VII, 36, dans un tout autre contexte : *sné*. Sur les *Rkb-'rpt*, cf. ci-dessus, l. 11.

18β-22. — Les mots qui suivent l'imp. *dbḥ* caractérisent sans doute la nature des sacrifices qu'il s'agit d'offrir. Mais tous ces termes sont de caractère

(1) A signaler aussi l'expression *pḫr m'd*, qu'on comparera à héb. אֹהֶל מוֹעֵד.

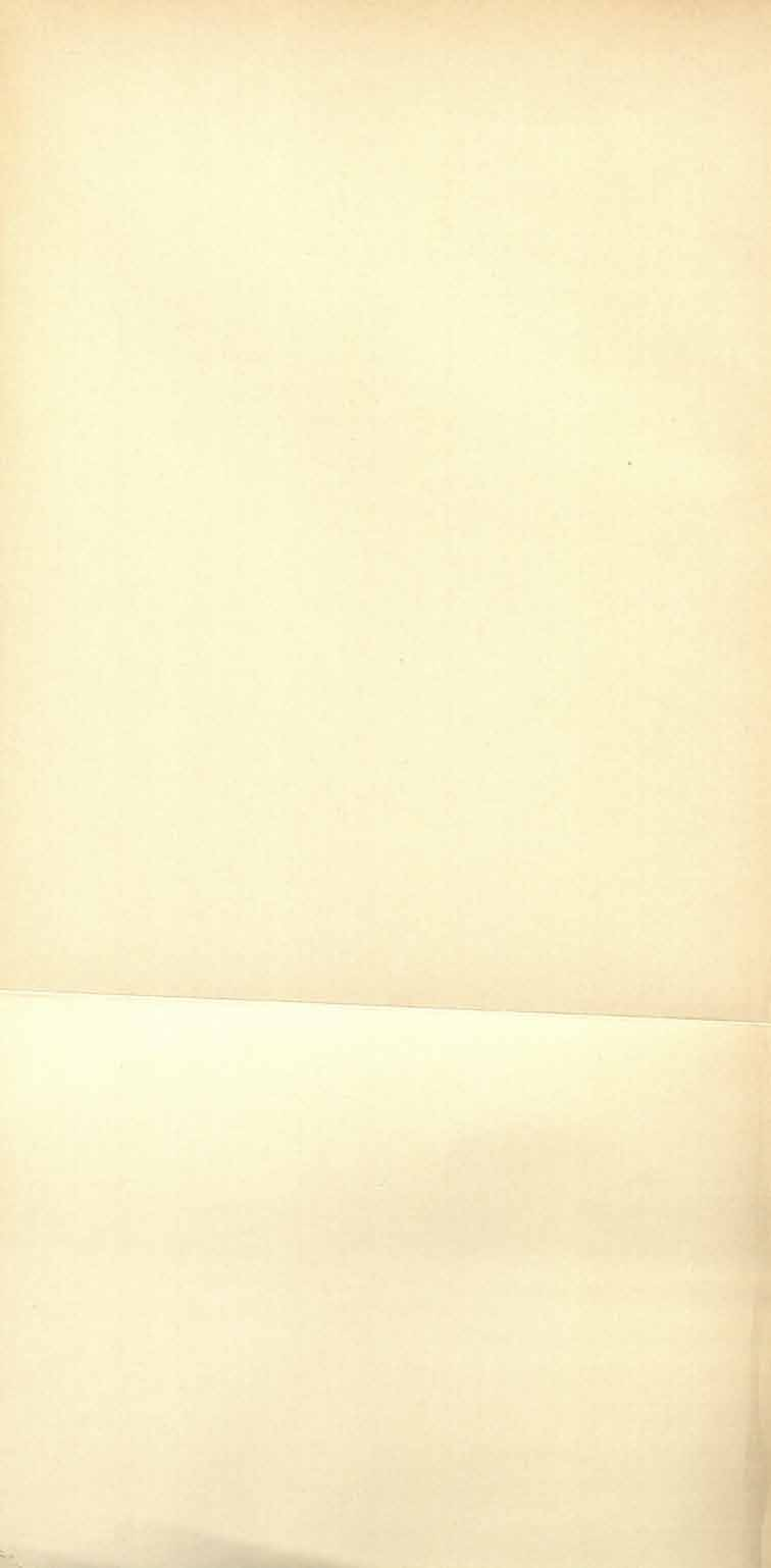
(2) Et dans un fragment inédit de 1929.

(3) *stt* peut représenter aussi un nom fém. pl. de rac. *sti* « boire » ; on dit par ex. *w lḥmm 'm aḫ[k?]...*, *w stt 'm a[rik(?)]*, litt. « et les pains (seront) avec ton frère (?), ... et les boissons avec ton *ari* (?) ».

Colonne III

Colonne IV

DEUXIÈME POÈME DE RAS-SHAMRA



abstrait : *bšt*, *dnt*, *tdmm*, au pl., l. 22, *tdmmt*. (les subst. à préformante *t* sont très rares à RŠ.). Le mot *amht* (21 et 22) répond exactement à héb. אַמָהוֹת « servantes ». — *ltbṭ* peut s'expliquer par נבט, « examiner » ; voir ci-dessus : col. II, 46 *bṭ*, imp. du même verbe ?

23-26. — Intervention de l'Ashérat de la mer et de la Créatrice des dieux.

« (23) Après que Aleïn (fils de) Baal s'en fut allé (24) (et que) la Vierge 'Anat s'en fut allée (Aleïn et 'Anat, comme, par ex., col. II, 22 suiv.), (25) la maîtresse Ashérat de la mer... (26) (et) la Créatrice des dieux... »

Les deux verbes *mgn* (en héb. מגן = « donner ») et *ḫsi* sont nettement parallèles ; on a vu plus haut, col. II, 10-11, *ḫsi* s'opposer à *'pp*. Le rad. *mgn* se retrouve ci-dessous l. 28, 30, 33, 36, et nulle part ailleurs.

aḫr paraît indiquer qu'il s'est écoulé un long espace de temps entre l'épisode qui précède et celui qui suit ; voir, par ex., col. IV-V, 106.

27-32α. — Déclaration de l'Ashérat de la mer.

Rien n'indique que l'Ashérat réponde ici à une question ; on traduira donc *w t'n* par « elle déclara » ; voir déjà *Syria*, XII, 201.

28-30α. — Sa déclaration est d'ailleurs une simple reproduction (avec *ek*, au début, en plus) des ll. 25-26 ; ainsi la déesse parle d'elle-même à la 3e pers., comme déjà ci-dessus, col. I, 14-15.

30β-32α. — *mgntm* et *ḫstm*, deux doubles plur. comme *thmtm*, I AB, I, 6 ; sur les deux rad. *mgn* et *ḫsi*, voir ci-dessus ll. 25-26. — Pour *Šr-El-Dpeḍ* et *Bni-bnwt*, voir ci-dessus, col. II, 10-11. — Sur *hm*, autre forme de *hn* (הן), cf. *Syria*, XII, 214.

32β-38. — Déclaration de la Vierge 'Anat.

'Anat, qui était partie (*mḫit*) en même temps qu'Aleïn (l. 23-24), apparaît à nouveau et fait une déclaration dont le texte est fort mutilé. On notera la forme verbale *nmgn* (1re p. pl. impf.) ll. 33 et 36, de rad. *mgn* (cf. l. 25).

Il faut ajouter aux exemples cités déjà concernant *hwt*(*Syria*, XII, 355)[1] la locution *hwt laḥw* (de חוה « faire connaître, révéler ») ; le sens le plus probable est « ordre, commandement », au sing. ou au plur. Voir, ci-après, col. VI, 2 et 15.

L'Ashérat de la mer et la Créatrice des dieux sont associées ici, ll. 34-35, comme précédemment ll. 25-26 et 28-30. Mais, par contre, le nom d'Aleïn (l. 37) est suivi de celui de l'Ashérat de la mer (l. 38).

39-44. — Nouvelle déclaration de la Vierge 'Anat ou instructions données par 'Anat à Aleïn.

Au début de l. 39, il faut restituer sans doute [*w t'n*]. Les lignes qui suivent sont complétées d'après col. VI, 55 ss.

On peut traduire ainsi :

40^{β}-41^{α}. « Tu donneras à manger et à boire aux dieux » ; les verbes *tlḥm* et *tsti* sont au piel avec sens factitif ; on rencontre ailleurs le safel *slḥm*, associé au safel de *sqi* (שקה), *ssqi*.

41^{β}-42^{α}. *pq* imp. de *pq* (héb. פוק II). Voir aussi col. VI, 47 ss., *spq* qui est sans doute l'imp. safel de ce même verbe. Si *ẖ* = غ (Voir p. 125 n. 1), on rapprochera le rad. *rẖš* (du part. pl. *mrẖšm*) de ar. رغث « téter ». Le mot qui suit, *šd*, s'il est complet, = héb שַׁד « sein » ; on dit, p. ex., *ynq ḥlb Aṡrt, mṣṣ šd Btlt 'nt* : « il suça le lait d'Ashérat ; il téta le sein de la Vierge 'Anat ».

42^{β}-43^{α}. Puis « avec une épée (*ḥrb*) *mlḥt* coupe ou fends (*qṣ*, imp. de קצץ) le (mouton) gras (cf. col. VI, 41-42 *ṣen ... mrea*) » ; lire ainsi, d'après les nouveaux documents, dans *Syria*, XII, 211 ; voir aussi, ci-dessous, col. VI, 57. Dans I AB, II, 31-32 'Anat fend le corps de Môt au moyen du *ḥrb* également, mais le verbe employé est *bq'*.

43^{β}-44. « Tu boiras des pots (sur *krpn*, cf. *Syria*, XII, 21) de vin, et (tu

[1] Il n'y a pas lieu de distinguer deux mots *hwt*. La locution *bph rgm liṣa*, *bspth hwt* (Var. *hwth*) (*Syria*, XII, 354) se traduira ainsi : « Que le message sorte de sa bouche, et l'ordre (var. son ordre), de ses lèvres. » — *hwt* est, en somme, l'équivalent d'héb. מִצְוָה. Le mot est associé, d'ordinaire, au verbe *tḥm* « délimiter » (*Syria*, XII, 217) ou plus généralement « décider » ; *tḥm* est, d'ailleurs, employé parfois dans le sens absolu. C'est ainsi qu'on dit : *tḥm Pbl. Mlk qḥ kṡp w irq ḫrṣ* : « Pbl-Mlk (n. pr. ou n. de fonction) ordonna : « Prends l'argent et l'or jaune (litt. le jaune de l'or) » (Cf. ci-dessous, p. 135.).

boiras), dans le gobelet (*kś*, voir ci-dessus l. 16) d'or, le sang des arbres » (voir *Syria*, XII, 215).

Col. IV-V (pl. XXVI et XXVII), **ll. 1-104.**

Lacune de 10 lignes environ.

1) *śr*[ ] (2) *aś*[*rt* (?) . . .] (3) *w at*(?)[. . . *Rbt*] (4) *Aśrt im* [. *mdl* . *'r*] (5) *'ṣmd* . *pḥl* . [*st* . *gpnm* . *dt*] (6) *kśp* . *dt* . *ir*[*q* . *nqbnm*] (7) *'db* . *gpn* - *atnt*[*k*]

(8) *ism'* . *Qd*(*s*) . *w Amr*[*r*] (9) *mdl* . *'r* . *ṣmd* . *pḥl* (10) *st*. *gpnm* . *dt* . *kśp* (11) *dt* . *irq* . *nqbnm* (12) *'db* . *gpn* . *atnth*

(13) *iḥbq* . *Qds* . *w Amrr* (14) *istn* . *Aśrt* . *l bmt* . *'r* (15) *l iśmśmt* . *bmt* . *pḥl*

(16) *Qds* . *iéḥdm* . *sb'r* (17) *Amrr* . *k kbkb* . *l pnm* (18) *aśr* . *Btlt* . *'nt* (19) *w B'l* . *tb'* . *mrim* . *Ṣpn*

(20) *edk* . *lttn* . *pnm* (21) *'m* . *El* . *mbk* . *nhrm* (22) *qrb* . *apq* . *thmtm* (23) *tgli* . *sd* . *El*. *w tbé* (24) *qrs* . *Mlk* . *ab* . *snm* (25) *l fn* . *El* . *thbr* . *w tql* (26) *tsthwi* . *w tkbdh*

(27) *hlm* . *El* . *k iphnh* (28) *iprq* . *lṣb* . *w iṣḥq* (29) *fnh* . *l hdm* . *iśpd* . *w*[*i*]*krkr* (30) *éṣb'th* . *isé* . *gh* . *w i*[*ṣḥ*]

(31) *ek* . *mḫit* . *Rbt* . *Aśr*[*t* . *i*]*m* (32) *ek* . *atwt* . *Qnit* . *E*[*lm*] (33) *rḫb* . *rḫbt* . *w t*(?)*ḫt* [ ] (34) *hm* . *ḫmé* . *ḫmet*. *w 'ś*[ ] (35) *lḥm* . *hm* . *stim* . *lḥ*[*m*] (36) *b ślḥnt lḥm* . *st* [ ] (37) *b krpnm* . *in* . *b k*(*ś*) . *ḫrṣ* (?) (38) *dm* *'ṣm* . *hm* . *id* . *El mlk* (39) *iḥśśk* . *ahbt* . *Sṙ* . *t'rrk*

(40) *w t'n* . *Rbt* . *Aśrt im* (41) *tḥmk* . *El ḥkm* . *ḥkmt* (42) *'m 'lm* . *ḥit* . *ḥft* (43) *tḥmk* . *mlkn* . *Alei*[*n* .] *B'l* (44) *śpṭn* . *w en* . *d'lnh* (45) *klnin* . *q* [*st*]*h nb*[*ln*] (46) *klnin* . *nbl* . *kśh* (47) [*an*]*i*[.] *liṣḥ Śr El* . *abh* (48) [*El*] *mlk d iknnh* . *iṣḥ* (49) [*A*]*śrt* . *w bnh* . *Elt* . *w ṣbrt* (50) [*a*]*rih* . *wn* . *en* . *bt* . *l B'l* (51) *km* [.] *Elm* . *w ḥṣr* . *k Bn* . *Aśrt* (52) *mśb El mṣll* . *bnh* (53) *mśb Rbt* . *Aśrt* . *im* (54) *mśb* . *Klt* . *knit* (55) *mśb* . **pdri** . *bt ar* (56) *mṣ*[*l*]*l* [.] *ṭli* . *bt rb* (57) *mśb* [.] *arṣ* [.] *bt i'bdr*

(Tr., 58) *w i'n Ltpn El Dpe*[*d*] (59) *e*(?)*'bd* . *an*. *'nn* . *Aśrt* (60) *e*(?)*'bd* . *ank* . *aḫd élś* (?) (61) *hm* . *Amt* . *Aśrt* . *tlbn* (62) *lbnt ibn bt* . *l B'l* (col. V, 63) *km Elm* . *w ḥṣr* . *k Bn* . *Aśrt*

(64) *wt'n* . *Rbt* . *Aśrt im* (65) *Rbt* . *Elm* . *l ḥkmt* (66) *sbt* . *dqnk* . *l tśrk* (67) *rḫnt*(?)*t* . *d*[ ] . *l ertk* (68) *wn ap* . *'dn* . *mṭrh* (69) *B'l* . *i'dn* . *'dn* . *śk*(?)*t* . *b glś* (70) *w*(*i*)*tn* . *qlh* . *b'rpt* (71) *srh* . *l arṣ* . *brqm* (72) *b*(?)*t* . *arzm* . *ikllnh* (73) *hm* . *bt* . *lbnt* . *i'mśnh* (74) *l irgm* . *l Alein B'l*

(75) *ṣḥ . ḫrn . b bhtk* (76) *ʿsbt . b qrb . hklk* (77) *tblk . ẖrm . med . kšp* (78) *gbʿm . mḥmd . ḫrṣ* (79) *iblk . édr . elqṣm* (80) *w bn . bht . kšp. w ḫrṣ* (81) *bht . ṭhrm . eqnem*

(82) *smḫ . Btlt . ʿnt . tdʿṣ* (83) *fnm . wtr . arṣ*

(84) *edk . lttn . pnm* (85) *ʿm . Bʿl . mrim . Ṣpn* (86) *b alp . sd . Rbt . kmn*

(87) *ṣḥq . Btlt . ʿnt tsé* (88) *gh . wtṣḥ . tbsr Bʿl*

(89) *bsrtk. iblt . itn[t?]* (90) *bt . lk . km . aḫk . w ḥṣr* (91) *km. arik.*

ṣḥ . ḫrn (92) *b bhtk . ʿsbt . b qrb* (93) *hklk . tblk . ẖrm* (94) *med . kšp . gbʿm . mḥmd .* (95) *ḫrṣ . w bn . bht . kšp* (96) *w ḫrṣ . bht . ṭhrm* (97) *eqnem*

smḫ . Alein (98) *Bʿl .*

ṣḥ . ḫrn . b bhth (99) *ʿsbt . b qrb hklh* (100) *iblnn ẖrm . med . kšp* (101) *gbʿm . m(!)ḥmd . ḫrṣ* (102) *iblnn . édr elqṣm* (103) *iakl Kšr . w Ḫšš*

(104) *w šb l mšpr..k tlakn* (105) *ẖlmm*

TRADUCTION

. . . .

(1) Le [dieu]-Taureau [ ] (2) Ashérat (?) [ ] (3) et toi (?) [. . . la Maîtresse,] (4) Ashérat de la mer . [Bâte l'ânon]; (5) attelle l'étalon; [arrange les vignes] (6) argentées; [les guérets do]rés; (7) prépare la vigne de [tes] ânesses ».

(8) Qds-et-Amrr entend . (9) Il bâta l'ânon ; il attela l'étalon ; (10) il arrangea les vignes argentées, (11) les guérets dorés; (12) il prépara la vigne de ses ânesses.

(13) Qds-et-Amrr ... ; (14) il installe Ashérat sur les *bmt* de l'ânon, (15) sur les *išmšmt* des *bmt* de l'étalon. (16) Qds les saisit (en disant) : « Fais-les .... (17) (ô) Amrr, quand l'étoile (paraîtra) devant (18) le sanctuaire de la Vierge ʿAnat (19) et de Baal qui poursuit (?) les *mrim* de Tsaphôn. »

(20) « Voici que tu te tourneras (21) vers El, celui qui fait se déverser les fleuves (22) dans l'abîme des Océans. (23) Tu découvriras le champ de El et tu entreras (24) (dans) le pavillon (?) du Roi, Père des années. (25) Devant El, tu te pencheras et t'inclineras ; (26) tu te prosterneras et tu l'honoreras. »

(27) Dès que El l'a exaucé (?), (28) il rompt le *lṣb* et il rit ; (29) il tourne

(?) son visage vers le marchepied et il fait craquer (30) ses doigts ; il élève la voix et il crie :

(31) « Certes, la Maitresse, Ashéra[t de la mer] s'en est allée. (32) Certes, la Créatrice des dieux est venue . (33) Le ... des ... et... . (34) Voici le ... des ... et ... (35) le pain, Voici ! donne-leur à boire ; le pain (36) sur les tables, le pain, pose (le), [et verse ?] (37) dans les pots le vin, dans le gobelet d'or (?) (38) le sang des arbres . Voici que la main de El, le Roi, (39) te saisira ; l'amour (?) du Taureau te ... era. »

(40) La Maitresse, Ashérat de la mer répondit :

« (41) Le dieu sage t'a attribué la sagesse (42) avec l'éternité de la vie ; le ... (43) il t'a attribué, notre roi, Aleïn (fils de) Baal (44) (qui est) notre juge. Et il n'y a pas ... . (45) (Ô) notre *klni !* nous apportons sa patère ; (46) (ô) notre *klni !* nous apportons son gobelet. (47) Qu'il pousse un gémissement (!) le dieu-Taureau, son père, (48) le dieu-Roi qui le ... . Ils crieront, (49) Ashérat et son fils, Elat et le *ṣbrt* (50) de son *ari*, car (?) Baal n'a pas de maison comme les dieux, (51) ni de parvis comme le Fils d'Ashérat : (52) la demeure de El ; le *mṣll* de son fils ; (53) la demeure de la Maitresse, Ashérat de la mer ; (54) la demeure de Klt-knit ; (55) la demeure de mon *pdr*, (qui est) la maison de lumière (?) ; (56) le *mṣll* de mon *ṭl*, (qui est) la maison du chef ; (57) la demeure de (ma) terre, (qui est) la maison d'I'bdr. »

(58) Lṭpn, (fils du) dieu de Dped, répondit :

(59) « Je travaillerai, moi, (qui suis) l'enchanteur (?) d'Ashérat ; (60) je travaillerai, moi (qui suis) celui qui saisit ... (61) Voici que la Servante d'Ashérat confectionnera (62) des briques. Sera construite une maison pour Baal (63) comme (celle des) dieux, et un parvis comme (celui du) Fils d'Ashérat. »

(64) La Maitresse, Ashérat de la mer, répondit :

(65) « Puisse la Maitresse des dieux, vers la sagesse (66) de ton *sbt-dqn*, te ... (67) ..... pour ton *ert* (68) et aussi le bienfait (?) de sa pluie . (69) Baal... en mouvement (?) (70) et il donne sa voix dans les nuages ; (71) son *sr* pour la terre (ce sont) les éclairs . (72) Une maison (?) de cèdres, il achèvera (pour) lui. (73) Voici qu'il édifiera une maison de briques (pour) lui. (74) Qu'il annonce à Aleïn (fils de) Baal (ceci) :

(75) « Le *ḫrn* a crié dans ton sanctuaire (76) (et) le (ou les) *'sbt* au milieu

de ton temple. (77) Elle t'apportera des (vases) *ḫr* de beaucoup d'argent (78) et des coupes précieuses d'or; (79) il t'apportera ... . (80) Et construis un sanctuaire d'argent et d'or; (81) (ce sera le) sanctuaire des Purs; je veillerai (sur) eux. »

(82) La Vierge 'Anat se réjouit . Elle ... (83) (son) visage et elle... la terre (en disant) :

(84) « Voici que tu te tourneras (85) vers le Baal des *mrim* de Tsaphôn (86) en (lui offrant) un bœuf du champ de Rbt-kmn. »

(87) La Vierge 'Anat rit. Elle élève (88) la voix et elle crie pour annoncer la bonne nouvelle à Baal :

(89) « Je t'ai apporté (et) donné de bonnes nouvelles. (90) Tu auras une maison comme ton frère et un parvis (91) comme ton *ari*.

« (car) le *ḫrn* a crié (92) dans ton sanctuaire et le (ou les) *'sbt* au milieu de (93) ton temple. Elle t'apportera des (vases) *ḫr* (94) de beaucoup d'argent et des coupes précieuses (95) d'or. Et construis un sanctuaire d'argent (96) et d'or; (ce sera le) sanctuaire des Purs; (97) je veillerai (sur) eux. »

Il se réjouit, Aleïn (98) (fils de) Baal,

(car) le *ḫrn* a crié dans son sanctuaire (99) (et) le (ou les) *'sbt* au milieu de son temple . (100) Il (lui) apporte des (vases) *ḫr* de beaucoup d'argent (101) et des coupes précieuses d'or ; (102) il lui apporte ... . (103) (Alors) Kšr-et-Ḫšs mange.

---

(104) Et assieds-toi pour (faire) le compte, quand tu enverras (105) les *ḫlm*.

COMMENTAIRE

1-7. — Ashérat (?) donne ses instructions à Qds-et-Amrr concernant la culture de la vigne et des champs.

1-4α. — Lire *ašrt* (l. 2), comme plus loin, l. 14, ou Rbt-Ašrt-im, comme l. 3-4. C'est sans doute cette déesse qui s'adresse à Qds-et-Amrr (sur ce nom, voir ci-dessous, l. 8).

4β-7. — Restitué d'après 9-12. — *mdl* et *ṣmd* sont deux imp., dont le second

appartient à une rac. bien connue, héb. צמד ; *mdl* se rencontre ailleurs, sous la forme énerg. I et avec le même sens qu'ici : *tmdln ʿr* ; voir aussi le subst. *mdl* entre *rḥ* « vent » et *mṭr* « pluie » : *Syria*, XII, 196. Si *pḥl* = acd. *puḫâlu* « étalon », ar. فَحْل, *ʿr* peut être héb. עַיִר « ânon » et cette interprétation paraît se trouver confirmée par la présence, l. 7, du mot *atnt* = héb. אֲתֹנוֹת « ânesses ». Voir cependant pour *ʿr*, ce qui est dit ci-dessous, l. 14.

st (שִׁית) comme *ʿdb* auquel il est souvent associé (voir déjà *Syria*, XII, 202[1]) a un sens très large ; on peut traduire ici par « planter » ; plus loin, col. IV-V, 107, dans *st alp* etc., le sens ne peut être que « amener ».

A noter que le qualificatif *dt ksp* suit le subst. *gpnm* (héb. גְּפָנִים), alors que *dt irq*[1] (héb. יֶרֶק) précède *nqbnm* ; la traduction de ce dernier terme par « guérets » est purement provisoire ; peut-être faut-il le rapprocher de ar. نقب « défricher un terrain ».

8-12. — Qds-et-Amrr exécute l'ordre qu'il a reçu.

Pour l'impf. *ismʿ* au début de la phrase, voir ci-dessus col. III, 10. Qds-et-Amrr est l'un de ces noms divins dont le panthéon phénicien a fourni déjà quelques exemples. Voir ci-dessous, l. 103, Kšr-w Ḫšš, et col. VII, 54, Gpn-w Ǵgr. Les deux composants sont habituellement reliés par la copule *w*[2] ; mais ils sont parfois séparés l'un de l'autre, comme on le verra ci-dessous, l. 16-17.

Bien que ces noms doubles représentent, d'ordinaire, des divinités mâles, il paraît certain que Qds désigne ici une déesse, — celle-là même que les Égyptiens nommaient Qodshou, sur laquelle voir, en dernier lieu, R. Dussaud, *Myth. phénic.*, p. 18 ss, — et qui était associée étroitement au dieu Amourrou, dont le nom se trouve ici sous la forme *Amrr*. Étymologiquement, *Amrr* paraît être la 1re p. impf. piel de *mrr*, verbe qui est souvent employé, à RŠ, à côté de *brk* « bénir ».

Dans d'autres textes, Qds est associée à Lṭpn. On dit, par ex., *špḥ Lṭpn w*

(1) *irq* se dit de l'or ; ainsi *qḥ ksp w irq ḫrṣ* cité ci-dessus p. 130, n. 1, à rapprocher de *mḫmd ḫrṣ* « la splendeur de l'or », col. IV-V, 78, 95-96, 101.

(2) A la basse époque, les noms sont simplement juxtaposés ; cf. Cooke, *North-Semitic Inscr.*, p. 49, 60. A RŠ même, on trouve une fois : Qds-Amrr.

Qds « descendance (שפחה) de L. et de Q », locution qui s'applique au héros Krt (*Syria*, XII, 356). — L'un des personnages de l'épopée porte le nom ou surnom de Bn-Qds, « Fils de Qds », ou simplement « Fils saint » : mais l'épithète s'applique, semble-t-il, à Dn-El.

13-15. — Autres démarches de Qds-et-Amrr.

13. — *ḥbq* se rencontre, à RŠ, avec le même sens que héb. חבק « embrasser », ex. *bm nšq aṯth* « en embrassant sa femme » ; mais ici *iḥbq* n'est suivi d'aucun complément.

14-15. — Peut-être *aṯrt* doit-il être pris ici au sens de « pieu sacré ». Qds-et-Amrr placerait ce pieu sur les hauts-lieux (*bmt*, héb. בָּמוֹת) du *'r* ; ce dernier mot peut correspondre à héb. עיר « ville » ; cependant, pour les raisons qu'on a vues plus haut, ll. 4β-7, il est probable que *'r* = עַיִר. — *išmšmt* est sans doute le même mot, avec redoublement de la 2e syllabe, que *išmt* de I AB, II, 20 ; on rencontre aussi *išmm*, qui paraît avoir un sens voisin de *n'mm*.

16-19. — Qds donne ses ordres à Amrr (?).

Ici, les deux divinités composant le groupe Qds-et-Amrr (l. 8 et 13) sont nettement distinguées l'une de l'autre et opposées l'une à l'autre.

Le pr. suff. 3 p. msc. pl. *-m* (pour *-hm*) ne peut s'appliquer qu'à *'r* et *pḥl*, tous les autres mots qui précèdent étant du féminin.

Quelle que soit au juste la personne à qui s'adresse Qds, *šb'r* doit être considéré comme l'imp. safel d'un verbe *b'r* (il y a trois rac. בער en héb.), qui se rencontre ailleurs sous la forme qal : *B'l mdlh ib'r* (sur *mdl*, voir ci-dessus, l. 4β) et *ib'r l šn aṯth* « il... à ses deux femmes ».

« Quand l'étoile, etc. », contient sans doute une indication concernant la date à laquelle l'ordre donné doit être exécuté. — *kbkb* (héb. כּוֹכָב, acd. *kakkabu*) désigne évidemment un astre (étoile ou planète) d'une importance particulière.

On peut conclure de 18-19 que la Vierge 'Anat habitait le même temple que Baal, qui est son père, puisqu'elle est la sœur d'Aleïn, fils de Baal (I AB, II, 12). Cependant il n'est pas certain (voir ci-dessous) que *B'l ṯb' mrim Ṣpn* soit identique à Baal même.

Le nom de Baal est accompagné ici du qualificatif *tb' mrim Ṣpn ;* mais on dit également (par ex., ci-dessous cf. IV-V, 85) *B'l mrim Ṣpn ; tb'* est sans doute un part. qal, signifiant « celui qui se précipite » (cf. ci-dessus, p. 117, n. 2). Pour *mrim*, le mot peut s'expliquer de bien des façons différentes, suivant qu'on le rattache à rac. מרה ou à l'une des rac. ירה. Si on s'arrête à I ירה, la locution signifierait : « le Baal (c'est-à-dire le Maître) des hommes d'armes (ou, plus précisément, « des archers ») de Tsaphôn ». Il reste donc à déterminer si ce Baal est un dieu local ou spécialisé, distinct de Baal même, et s'il est identique ou non au *B'l Ṣpn* de RŠ 1929, n° 1, 10 et n° 9, 14 ou au *B'l ṣrrt Ṣpn* de I AB, VI, 12-13.

20-26. — Amrr (?) est invité à se rendre auprès de El pour lui rendre hommage.

On pourrait croire que ces mots font suite immédiatement à ce qui précède et que, par conséquent, c'est Qds qui parle, s'adressant à Amrr. Il convient cependant de remarquer que le texte de cette exhortation est identique (sauf, à la fin, la variante *tkbdh* pour *tkbdnh*) à I AB, I, 4-10 et qu'on la rencontre dans deux autres poèmes, dans des contextes entièrement différents. Il en résulte que la signification réelle de ces quelques lignes demeure incertaine, bien que, grammaticalement, le passage soit des plus clairs.

21. — Il faut bien lire *mbk* (*mbr*, *Syria*, XII, 196, étant une fausse leçon), qui est sans doute le part. hif. de *bki* « pleurer ».

24. — Le sens de « pavillon » pour *qrs* est emprunté à Ez. 27, 6, où קֶרֶשׁ a un sens très particulier et technique. De toute façon, si *qrs* = קֶרֶשׁ, il s'agirait d'un abri fait avec des planches. — Comme le mot *snm* ne figure que dans cette locution *Mlk-ab-snm*, il se pourrait bien que ce mot fût différent de *snt* « années », quoique, comme on sait, le pluriel ordinaire de héb. שָׁנָה soit שָׁנִים, la forme שָׁנוֹת se rencontrant seulement en poésie.

27-30. — El (?) manifeste sa joie.

La locution « *hlm* (adv. = héb. הֲלֹם)... *k* » paraît avoir le même sens que *gm*... *k*, ou *k*... *gm ;* voir ci-dessus col. II, 29, p. 125 ; parfois *hlm*, qui est d'ailleurs

rare, est employé sans le corrélatif *k*; par ex. *hlm 'nt tph Elm* : « dès que 'Anat eut invoqué (?) les dieux ». Le rad. *ph* ayant, comme on l'a vu ci-dessus, col. II. 12, un double sens, on peut hésiter sur la question de savoir si c'est El qui se réjouit de l'hommage qu'il vient de recevoir, ou si c'est l'adorant (Amrr ou tel autre) qui manifeste son enthousiasme pour l'accueil dont il a été l'objet. Ce passage 28-29α est à comparer à I AB, III-IV. 15 ss. ; *krkr* est évidemment une onomatopée.

31-38α. — Déclaration de El (?)

31-32. — Les deux déesses Rbt-Ashérat-iam et Qnit-Elm, comme précédemment : col. III, 25-26, 28-30 et 34-35. — Sur *atw* « venir » cf. *Syria*, XII, 203.

33-34. — L'indétermination de *ẖ* qui figure cinq fois dans ces deux lignes, en trois mots différents, rend toute interprétation impossible. A noter un nouvel exemple de *é* = *e* dans *ẖmé ẖmet* [1]. A la fin de 34, *'s*[ ] est peut-être עָסִיס « vin nouveau » ; cf. *in* « vin », l. 37 et *dm 'ṣm* « sang des arbres », l. 38.

35-38α. — A comparer avec col. III, 40 ss. et col. VI, 55 ss. Peut-être *lḥm. hm*, imp. piel + pr. suff. msc. pl., « donne-leur à manger (aux dieux) ». Mais ordinairement le pr. suff. n'est pas séparé, dans l'écriture, du verbe auquel il se rattache ; on écrit d'ailleurs (même l. 35) *stim*, c'est-à-dire *sti* (imp. piel) + *m*.

38β-39. — Conséquences des cérémonies qui viennent d'être prescrites.

El-mlk « le dieu-Roi » réapparaîtra plus loin, l. 48 et Śr, sous la forme habituelle Śr-El, l. 47. Pour *ẖšš*, voir ci-dessus, col. I, 25. — *ahbt* est identique, quant à la forme, à héb. אַהֲבָה, mais il serait nécessaire, pour juger du sens, de connaître la valeur de la rac. *'rr* de *t'rrk*. Est-ce héb. ערר « dépouiller » ?

40-57. — Déclaration faite à Lṭpn par l'Ashérat de la mer.

Ce passage doit être rapproché, du moins pour la seconde partie (de l. 47 à la fin), de col. I, 1-19.

41-44α. — Le pron. suff. *-k* de *tḥmk* s'applique à Lṭpn, qui prendra la

[1] Autre cas de *é/e* dans deux mots d'une même phrase et appartenant à la même rac. : *ispe apé*.

parole ensuite (ll. 58 ss.) ; cependant il n'était pas question de Lṭpn dans les épisodes précédents.

Le « dieu sage » désigne sans doute Aleïn, qui est qualifié plus loin (43-44) de « notre roi » et « notre juge ». En même temps que (litt. « avec », *'m*) la sagesse, Aleïn accorde — ou va accorder — à Lṭpn le *'lm ḥit*. Peut-être faut-il comprendre l'éternité [1] (héb. עֹלָם) de vie (*ḥit*, ailleurs *ḥwt*, ci-dessus, col. I, 43). — *ḥẓt* paraît représenter un autre don d'Aleïn au même Lṭpn.

44β. — *w en d'lnh* peut être « il n'y a (personne) qui (soit) contre lui », c'est-à-dire contre Aleïn ; autrement dit : personne ne peut rien changer à ce que Aleïn a établi. Pour *'ln*, cf. acd. *elânu*, subst. employé souvent comme préposition ; le subst. *'ln* (dans *'ln pn*) s'est rencontré du reste précédemment (col. II, 18).

45-46. — Dans un texte tout à fait semblable (et d'après lequel est restitué [*an*]*i*, l. 47), il y a *klnii* « (ô) mon *klni* ». Ce mot, qui ne se rencontre pas ailleurs, s'applique à Lṭpn, à qui Ashérat s'adresse et le pron. suff. *-h* désigne Aleïn sans doute ; *qšt* (héb. קֶשֶׁת) est très souvent associé, comme ici-même, à *kš* (cf. ci-dessus col. III, 16) ; ailleurs, il est question de la cruche (*kd*) d'Aleïn ou de son *kli* (*Syria*, XII, 222).

47-50α. — *ani* peut être l'héb. אָנָּה. — *iknn*, énerg. I hif. de כון. — Pour *Ašrt w bnh*, etc...., voir déjà I AB, I, 12-13α.

50β-57. = Col. I, 10-19.

Noter (50β) *wn en*, au lieu de *w en*, comme l. 44 et habituellement ; voir aussi ci-dessous l. 68 et peut-être ci-dessus, col. II, 27.

58-63. — Réponse de Lṭpn.

La première lettre des ll. 59 et 60 est mal écrite ou en partie effacée ; c'est probablement *e*. Lṭpn, invité par Ashérat à collaborer à la construction du temple de Baal, paraît signifier qu'il est disposé, en effet, à y travailler : mais on peut comprendre aussi : « Travaillerai-je ? », c'est-à-dire « Est-ce à moi de travailler, moi qui suis l'enchanteur (?) (rad. ענן) d'Ashérat (cf. Ben-Dagon, *'nn* de Baal, *Syria*, XII, 351) ; n'est-ce pas plutôt à la Servante (*amt*, héb. אָמָה) d'Ashérat ? » — Amat-Ashérat se trouve mentionnée.

[1] Sur *'lm* « serviteur », voir ci-dessus p. 125, n. 1 ; sur *'lm* « éternité », p. 127.

dans un autre texte, à côté de Amat-Ieraḫ : « la Servante de la Lune ».

Sur la forme *an* du pr. 1re p. (l. 59, alors qu'il y a *ank*, l. 60), voir déjà *Syria*, XII, 352.

tlbn (l. 61) de לבן II ; *lbnt* (l. 62) est le pl. de לְבֵנָה, pl. héb. לְבֵנִים (Gen. XI, 3, נִלְבְּנָה לְבֵנִים), mais acd. *libnâti*. Voir aussi ci-dessous, l. 73.

64-74. — Réplique de l'Ashérat de la Mer.

L'expression « maîtresse des dieux » ne se rencontre pas ailleurs; voir ci-dessus, col. II, 33 : « la maîtresse ». Peut-être s'agit-il d'Ashérat elle-même. De toute façon, Ashérat exprime le vœu que la Rbt-Elm (dé)tourne (סיר) Lṭpn « vers la sagesse » (*ḥkmt*, déjà l. 41) de son *sbt-dqn*. Puisque c'est Aleïn qui a donné la sagesse à Lṭpn (ll. 41 ss.), *sbt-dqn* doit être un qualificatif d'Aleïn : « celui dont on a coupé (héb. שבת, ar. سبت) la barbe (זָקָן, ذَقَن) » !

Si Lṭpn a vraiment refusé d'obéir (ll. 59-60), il s'est, ce faisant, écarté de cette sagesse dont Aleïn lui avait fait don. Ashérat voudrait que Aleïn le ramenât, de gré ou de force, dans la voie droite.

67. — Le sens de *ert* (déjà I AB, III-IV, 19) est très incertain.

68-69. — Pour *wn* = *w*, voir ci-dessus l. 50β. — *'dn* s'est rencontré précédemment (Col. II, 17) avec le sens possible de « plaine » ; mais ici (69) le subst. *'dn* est régi par un verbe de la même rac. : *'dn*. — « Sa pluie », c'est-à-dire sans doute : la pluie que donne Baal ; voir ci-après le tonnerre (69) les nuages (70) et les éclairs (71). Peut-être *škt* (de rac. שׁכך « s'enfoncer ») s'oppose-t-il à *glš*, héb. גלשׁ « bondir ».

70. — « Donner sa voix », en parlant de Baal, est certainement une périphrase pour « tonner » ; voir I AB, VI, 21β-22, *ql B'l*. Comparer héb. *qôl natan*, en parlant de Iahwé, et acd. (*Amarna*, 147, 13) *nadânu rigma*. Sur *'rpt*, voir ci-dessus, col. III, 11.

71. — *srh* semble parallèle à *qlh* ; peut-être שִׁיר « chant ». Venant après *mṭr* et *'rpt*, *brqm* ne peut guère signifier que « les éclairs », héb. בְּרָקִים ; voir cependant ci-dessous : col. VI, 34.

72-74. — On peut hésiter, pour la première lettre, entre *b* et *d*; mais il est bien probable qu'il faut lire *bt arzm*, qui correspond exactement au בֵּית אֲרָזִים de 2 Sam. 7, 2. 7 et paraît s'opposer au *bt lbnt* de l. 73 ; pour *lbnt*, cf. ci-dessus,

l. 62. Le sujet des verbes *iklln* et *i'mšn* (én. I) doit être Baal, le pr. suff. *-h* s'appliquant à Aleïn, puisque c'est à Aleïn (74) qu'on va communiquer le message contenu dans les ll. 75-81. *kll* est sans doute כלל « achever », comme כלה (à RŠ *kli*); *'mš* = עמס « porter, charger », d'où peut-être, le sens dérivé : « édifier, construire ».

75-81. — Message adressé à Aleïn par Baal (?), sur l'ordre de l'Ashérat de la Mer.

75-76. — Le sujet du verbe *ṣḥ* (*Syria*, XII, 199) est toujours un être animé ; voir plus loin, col. VI, 44-45, où c'est *aḫ* et *ari* qui crient; d'où il faut sans doute conclure que la ressemblance de *'sbt* avec le plur. d'héb. עֵשֶׂב est purement fortuite. — Les mots *ḥrn* et *'sbt* ne se rencontrent pas ailleurs.

bht[1] (au plur. *bhtm*, col. VI, 5, 8, 22, 25, 27, 30, 33 et déjà RŠ 1929, n° 1, 21 : *l b'lt bhtm*) est constamment associé à *hkl* = הֵיכָל ; mais tandis que devant *bht*, c'est la prép. simple *b* qui est employée, par contre, devant *hkl*, c'est la prép. composée *b qrb* (excepté col. VI, 33). Le *bht* était sans doute une partie ou une annexe du temple, peut-être le trésor (cf. l. 80 *bht ksp w ḫrṣ*). Je traduis provisoirement par « sanctuaire », comme pour *ašr* (I AB, II, 9 et 30), mais il est évident que chacun de ces mots représentait une chose distincte.

77-78. — Le sujet du verbe *tbl* est peut-être *'sbt;* s'il en est ainsi, le sujet de *ibl*, l. 79, serait *ḥrn*.

ḫrm et *gb'm*, plur. de *ḫr* et *gb'*, termes fréquents et presque toujours associés ; cf. I AB, II, 16 et *Syria*, XII, 352 ss..

mḥmd, peut-être le part. hofal de חמד ; mais il paraît préférable d'y voir le subst. מַחְמָד ; on dit aussi le *mḥmd* des cèdres, ci-dessous, col. VI, 19 et 21.

79. — *ėdr* peut-être héb. אֶדֶר, terme abstrait désignant les objets précieux dont il vient d'être question. On pourrait croire que le *-m* de *elqṣm* est, comme dans *eqnem* l. 81, le pr. suff. 3e pl., s'appliquant à ces mêmes objets ; mais comme *elqṣm* se rencontre aussi l. 102, c'est-à-dire dans un passage qui constitue un récit et non pas un discours, *elqṣ* ne peut pas représenter une forme verbale parallèle à *eqne*.

[1] Le scribe a écrit par erreur *m* au lieu de *t*.

80-81. — Aleïn reçoit l'ordre de construire un « *bht* d'argent et d'or », c'est-à-dire sans doute un *bht* destiné à abriter tous les objets d'argent et d'or dont il vient d'être question. Il s'agit évidemment d'un *bht* nouveau, distinct de celui dans lequel le *ḥrn* criait (l. 75) et destiné spécialement à abriter les objets précieux ou « purs » (*ṭhrm* = héb. טהורים) qui viennent d'être rassemblés.

Le sujet de *eqne* (piel ou hifil de קנא) est sans doute Baal, puisque c'est à Baal que s'adresseront (l. 84-86) les remerciements d'Aleïn.

82-86 — La Vierge 'Anat manifeste sa joie et invite Aleïn à rendre grâces à Baal.

82-84. — 'Anat a entendu le message adressé à Aleïn et elle s'en réjouit, parce que ce message annonce d'heureux événements et que la déesse est, comme on sait (I AB, II, 12), la sœur d'Aleïn et son alliée.

Le rad. *d'ṣ* (de *td'ṣ*) ne se rencontre pas ailleurs. — *tr* (dans *wtr*) appartient à un verbe tel que תור ; le sujet pourrait être *arṣ*, qui est du féminin ; mais c'est plus probablement 'Anat, qui prendra la parole aussitôt après.

84-86. — Sur *itn pnm 'm*, cf. I AB, I, 4 ; cette locution équivaut, semble-t-il, au verbe *ph* (sur lequel, voir ci-dessus, col. II, 12) puisqu'on dit aussi : *w iphn b alp sd Rbt kmn*.

Pour *B'l mrim Ṣpn*, cf. ci-dessus, col. IV-V, 19.

87-97α. — La Vierge 'Anat rit et annonce à Baal une bonne nouvelle.

'Anat se tourne maintenant vers Baal, son père, pour lui annoncer qu'il va avoir enfin la maison et le parvis dont il a été question à plusieurs reprises déjà. A noter qu'on ne dit pas, cette fois, « une maison comme celle des dieux, un parvis comme celui de Ben-Ashérat », comme [col. I, 10-12] et col. IV-V, 50β-51, mais « une maison comme celle de ton frère, un parvis comme celui de ton *ari* ». On ne saurait dire qui est le frère de Baal, ni qui est son *ari* (sur *aḥ* et *ari*, cf. *Syria*, XII, 199 et n. 1, et ci-dessous, col. VI, 44-45).

91β-97α = 75-81, sauf que *iblk édr elqṣm* manque ici. La nouvelle, bien

qu'annoncée à Baal, intéresse Aleïn aussi, puisque Aleïn se réjouit dès que 'Anat a cessé de parler.

97β-103. — Aleïn se réjouit et l'objet du message se réalise.

Les choses se passent de la façon qu'elles avaient été annoncées (75-81 et 91β-97α). L. 100, on attendrait *tblh* ou *tblnn*, non *iblnn;* il semble, d'autre part, que le scribe ait écrit, avec quelque hésitation peut-être, *lḥt . d . ḥrṣ* « tablettes d'or » au lieu de *mḥmd* (78 et 94); il y a, en tout cas, *l* au début et non pas *m*.

Le parallélisme de ce passage (98β-103) avec les deux précédents s'arrête à *elqṣm* (fin 102), sur lequel voir ci-dessus, l. 79. Il ne s'agit plus maintenant de construire un ou plusieurs *bht* ou *hkl;* la question sera reprise dans la seconde partie du même chant.

103. — *iakl*, de la rac. אכל, qui se rencontre, à RŠ, sous les deux formes *akl* et *ekl* (cf. *l tekl* 1 AB, II, 35 et aussi II AB, VI, 24 ss.). — *Kšr-w Ḫšš* est l'un de ces noms divins composés dont il a été question ci-dessus, l. 8. On ne trouve jamais Ḫšš isolément, mais il n'en est pas de même pour Kšr, voir ci-dessus, p. 117, n. 2. — Le *l* de *iakl* se compose de quatre traits, au lieu de trois: on en verra, par la suite, d'autres exemples. On a vu ci-dessus, ll. 38-39 et col. I, 25, que le rad. *ḫšš* paraît signifier « saisir ». Le nom de Kšr se rattache sans doute à rad. héb. כשר, acd. *kešêru*, « consolider, mettre en ordre »[1]. — Kšr-et-Ḫšš joue un rôle important dans la scène qui va suivre et dans plusieurs autres.

Son nom apparaît ici pour la première fois, bien qu'il semble, d'après cette phrase même (qui paraît être une conclusion), que tout ce qui a été fait jusqu'à présent n'avait pour objet que d'assurer à ce dieu sa subsistance.

Kšr était le fils de Ltpn et, en même temps, le dieu de la Sagesse ; on dit, en effet : *El-ḥkmt* (l'épithète placée en tête, comme pour Bn-Elm Mt, par ex.)

[1] A la rac. *kšr* appartient également le nom de divinités féminines, nommées *Kšrt* ou « (déesses des) plaisirs (?) », cf. Ps. 67, כּוֹשָׁרוֹת. Les Kšrt sont des hirondelles (*šnnt*), et l'on sait que l'hirondelle était l'oiseau d'Ishtar ; on les appelait aussi les « filles du Croissant lunaire » *bnt Hll* (hébr. הֵילֵל, ar. هلال).

Voir aussi *mkšr* : II AB, II, 30.

Kšr Ltpn (cf. Aleïn-B'l = « Aleïn fils de Baal », *Syria*, XII, 196). Kšr avait donc hérité la Sagesse de son père, qui la tenait lui-même d'Aleïn. — Voir aussi col. VII, 15 et 16.

104-105. — Ces deux lignes, fort énigmatiques, constituent-elles la conclusion de l'épisode qui précède ou le préambule de celui qui va commencer ? Je ne saurais le dire.

L'expression « s'asseoir pour compter » est fréquente dans la langue de RŠ ; on comparera *Luc*, xiv, 28 : *sedens computat*. — On sait (*Syria*, XII, 196) qu'il y avait sept *ḫlm*.

tlakn appartient évidemment au rad. *lak*, héb. לאך. On dit aussi : *w ilak mlakm lk* « et il t'enverra des messagers ».

DEUXIÈME PARTIE

Col. IV-V (Pl. XXVII), l. 106 à la fin.

(106) *aḫr . mḫi . Kšr . w Ḫšš*

(107) *st . alp . qdmh . mra* (108) *w tk . pnh . t'db . kšé*

(109) *w iššb . l imn . Alein* (110) *B'l . 'd . lḥm . s[ti . Elm]*

(111) *[w]'n . A[lein . B'l]* (112) [ ] *b* [ ] (113) *[ḥ]s . bhtm . w* [ ] (114) *ḥs . rmm . hk[lm]* (115) *ḥs . bhtm . tbn[n (?)]* (116) *ḥs . trmmn . hk[lm]* (117) *b tk . ṣrrt . Ṣpn* (118) *alp . sd aḫdbt* (119) *Rbt . kmn . hkl*

(120) *[w] 'n . Kšr . w Ḫšš* (121) *sm' . l Alein B'l* (122) *bn . l Rkb . 'rpt* (123) *bl. ast . érbt . b bh[tm]* (124) *ḥln . b qrb . hklm*

(125) *w'n . Alein B'l* (126) *al . tst . érbt . b [bhtm]* (127) *[ḥln] . b qrb . hk[lm]*

Lacune de 2 ou 3 lignes.

Col. VI (Pl. XXVII).

(1) *w 'n . Kš[r . w Ḫš]š* (2) *tšb . B'l . l[hwti]* (3) *šn . rgm . K[šr . w]Ḫšš* (4) *sm' . m' . l A[lei]n B'l* (5) *bl. ast . é[rbt]. b bhtm* (6) *ḥln . b q[rb.hk]lm*

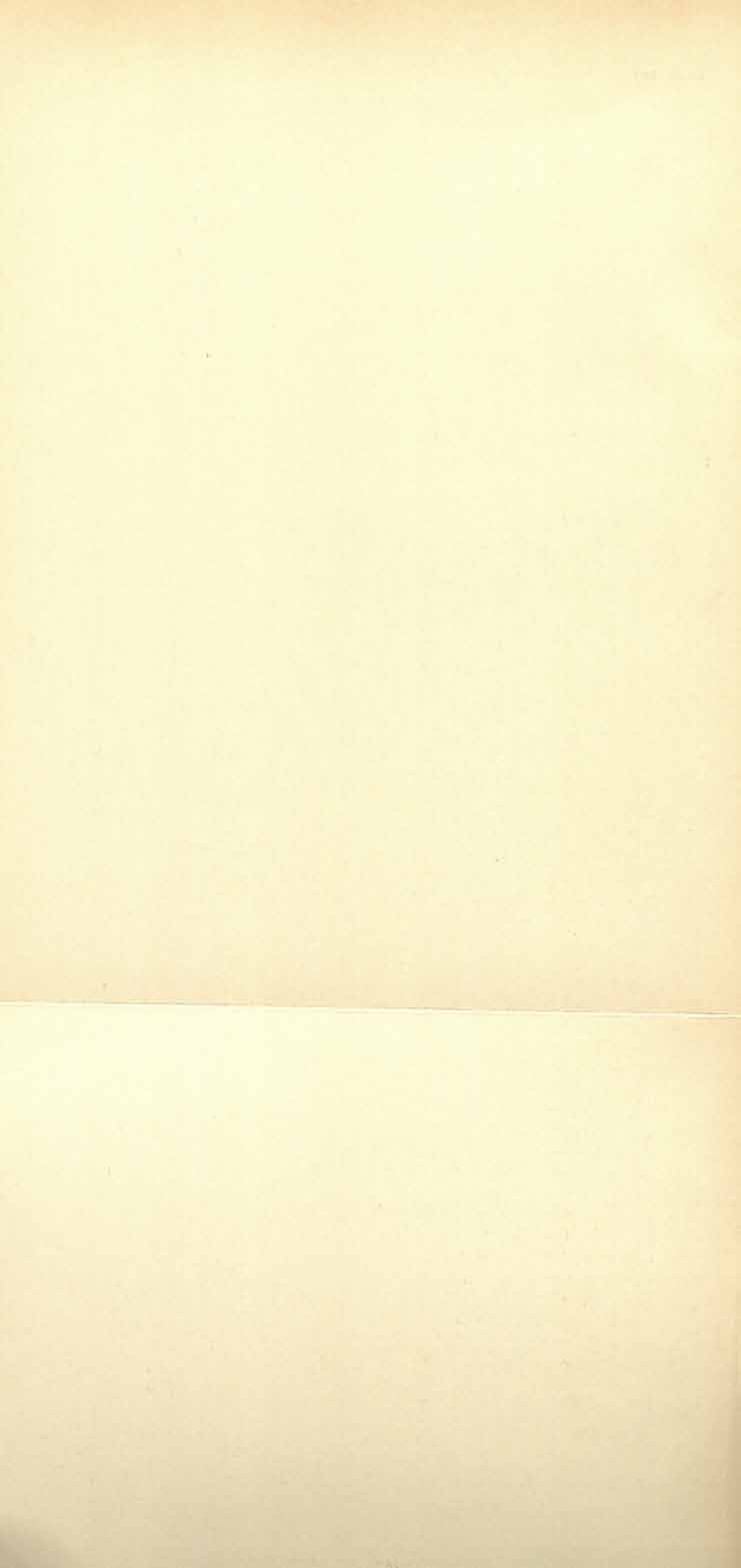
(7) *w(i)'n . Ale[in .] B'l* (8) *al. tst. é[rb]t . b bhtm* (9) *ḥln . b q[rb . hk]lm* (10) *al . td (?)* [. . . .] *. bt ar* (11) [ ] *ḥt(?)* [. . . .] *. bt . rb* (12) [. . . . *M]dd . El im* (13) [. . . .]*qlṣn . w pšm* (14) [. . . .]

w 'n . Kšr (15) *[w Ḫšš . t]šb . B'l. l hwti* (16) [. . . .] *bhth . tbnn*

Colonne VI

Colonne V

DEUXIÈME POÈME DE RAS-SHAMRA



(17) [. . .] *trmm . hklh* (18) *i[tl?]k(?) . l Lbnn . w 'ṣh* (19) *l[. . .] in . mḥmd . arzh* (20) *h [. . . l L]bnn . w 'ṣh* (21) *s[ ] in . mḥmd . arzh*

(22) *ts[t(?) .] est . b bhtm* (23) *nblat . b hklm* (24) *hn [.] im . w šn . tekl* (25) *est . b bhtm . nblat* (26) *b hklm . šlš . rb' im*

(27) *tekl [. e]st . bbhtm* (28) *nbla[t .] b hklm* (29) *ḫms . š[l]š . im . tekl* (30) *est [. b]bhtm nblat* (31) *b[qrb(?) . hk]lm . mk* (32) *b sb'[.] td . est* (33) *b bhtm . n[bl]at . b hklm* *i[mm] .*

(34) *šb . kšp . l rqm . ḫrṣ* (35) *nšb. l lbnt . smḫ* (36) *Alein . B'l . ht ibnt* (37) *dt . kšp . hkli [?] dtm* (38) *ḫrṣ . 'dbt . bht[. hk(?)]l*

(39) *t'db . hd . 'db[. 'db(?)]t* (40) *hklh. ṭbḫ . alpm[. ap]* (41) *ṣen . sql . šrm [. w m]* (42) *rea . el(m) . 'glm . d[t]* (43) *snt . emr . qmṣ . [l l]em*

(44) *ṣḫ . aḫh . b bhth . a[r]ih* (45) *b qrb hklh. ṣḫ[?]* (46) *sb'm . bn . Ašrt*

(47) *spq . Elm . krm . i[n]* (48) *spq . Elht . ḫprt [. in]*
(49) *spq . Elm . alpm . i[n]* (50) *spq . Elht . arḫt [. in]*
(51) *spq . Elm . kḫšm . i[n]* (52) *spq . Elht . kšat [. in]*
(53) *spq . Elm . rḫbt [.] in* (54) *spq . Elht . dkr[t . in]*
(55) *'d . lḥm . sti . El[m]* (56) *w pq. mrḫšm . šd[?]*
(57) *b ḫrb . mlḫt . qṣ [.mr]* (58) *e . tsti . krp[nm . i]n*
(59) [ ] (60) [ ]*n* (?)
(61) [ ]*t* (62) [ ]*š*
(63) [ ]*n* (?)

Lacune de 3 lignes environ.

TRADUCTION

Col. IV-V. — (106) Ensuite, Kšr-et-Ḫss intervient(?) (en disant) : (107) « Amène un bœuf dont le *qdm* (soit) gras (108) et tu frapperas sa face ; tu prépareras le trône ».

(109) Et il fit s'asseoir à (sa) droite Aleïn- (110) Baal (en disant) : « A nouveau, fais manger et boi[re les dieux] ».

(111) Et Aleïn-Baal répondit : (112) « [ ] ; (113) Hâte-toi ! Les sanctuaires et [les temples, tu.....]. (114) Hâte-toi ! Élève des temples. (115) Hâte-toi ! Tu construiras des sanctuaires. (116) Hâte-toi ! Tu élèveras

des temples (117) dans l'enceinte de Tsaphôn. (118) Le bœuf du champ......
(119) la Rabbat-kmn du temple. »

(120) Et Kšr-et-Ḫšš répondit : (121) « Écoute, Aleïn-Baal! (122) Construis pour le Chevaucheur des nuées ; (123) mais (moi) je mettrai une lucarne dans les sanctuaires (124) (et) une fenêtre au milieu des temples. »

(125) Et Aleïn-Baal répondit : (126) « Ne mets pas de lucarne dans les sanctuaires (127) (ni) de fenêtre au milieu des temples ».....

Col. VI. — (1) Et Kšr-et-Ḫšš répondit : (2) « Tu t'assiéras, (ô) Baal!, pour mon *hwt*. (3) Répète le message de Kšr-et-Ḫšš. (4) Écoute bien, Aleïn-Baal. (5) Mais (moi) je mettrai une lucarne dans les sanctuaires (6) et une fenêtre au milieu des temples. »

(7) Et Aleïn-Baal répondit : (8) « Ne mets pas de lucarne dans les sanctuaires (9) (ni) de fenêtre au milieu des temples ; (10) ne ... pas la Maison de la Lumière (?); (11) ... ... la Maison du chef (12) ... ... l'Aimé du Dieu de la mer ; (13) ..... cours et ... -les (14) .....

Et Kšr-et-Ḫšš répondit : (15) « Tu t'assiéras, (ô) Baal, pour mon *hwt* ; (16) ..... son sanctuaire, tu construiras ; (17) .... tu élèveras son temple ; (18) il ira (?) vers le Liban et son arbre ; (19) ..... la splendeur de son cèdre ; (20) .... vers le Liban et son arbre. (21) .... la splendeur de son cèdre. »

(22) « Tu placeras (?) le (sacrifice) igné dans les sanctuaires ; (23) les *nblat* dans les temples, (24) ce jour-ci et le suivant.

« Tu mangeras (25) le (sacrifice) igné dans les sanctuaires, les *nblat* dans les temples, (26) le troisième (et) le quatrième jour.

(27) « Tu mangeras le (sacrifice) igné dans les sanctuaires, (28) les *nblat* dans les temples, (29) le cinquième (et) le sixième jour.

« Tu mangeras (30) le (sacrifice) igné dans les sanctuaires, les *nblat* (31) au milieu (?) des temples ; ainsi (32) pendant sept jours.

« Tu ... le (sacrifice) igné (33) dans les sanctuaires, les *nblat* dans les temples.

(34) « Entoure d'argent les aromates ; d'or (35) nous entourerons l'encens. »

Il se réjouit, (36) Aleïn-Baal (en disant) : « ... les *ilmt* (37) d'argent de mon temple (et) ceux (38) (d')or ; (ce sont là) les préparatifs du sanctuaire [et (?) du temp]le (?) ».

(39) Il prépare ... le préparatif des préparatifs (?) (40) de son temple.

Il sacrifia des bœufs (et) aussi (41) des moutons *sql-šrm* [et g]ras, (42) des béliers (et) des veaux de (43) l'année, des agneaux *qmṣ*, pour le peuple.

(44) Son frère cria dans son sanctuaire ; son *ari* (45) (cria) dans son temple (46) (et) crièrent les soixante-dix fils d'Ashérat :

(47) « Abreuve de vi[n] les dieux *krm* ;

(48) « Abreuve de [vin] les déesses *ḫprt* ;

(49) « Abreuve de vi[n] les dieux *alpm* ;

(50) « Abreuve [de vin] les déesses *arḫt* ;

(51) « Abreuve de vi[n] les dieux des sièges ;

(52) « Abreuve de [vin] les déesses des trônes ;

(53) « Abreuve de vin les dieux des places publiques.

(54) « Abreuve [de vin] les déesses des routes (?).

(55) « A nouveau, fais manger (et) boire les dieux, (56) et ... les *mrḫšm* ... (57) Avec l'épée *mlḫt* fends le (mouton) gras. (58) Tu boiras des pots de vin...... »

COMMENTAIRE

Col. IV-V, 106-110. — Kšr-et-Ḫss donne des ordres à Aleïn-Baal.

107. — Le *qdm* du bœuf est sans doute la partie antérieure (קדם) de l'animal, sa poitrine ; *mra* s'écrit aussi *mre* et *mréa*, p. ex. col. VI, 41-42.

108. — « Frapper (נכה) la face » paraît être une autre façon de dire « sacrifier ». — Le trône que Aleïn est invité à préparer est sans doute celui-là même sur lequel Kšr-et-Ḫss va le faire s'asseoir.

109. — Pour *iššb*, voir *Syria*, XII, 224.

110. — *'d* = héb. עד. La fin est complétée d'après la col. VI, 55 ; il y a ici l'imp. au lieu de l'impf.

111-127. — Discussion de Aleïn-Baal avec Kšr-et-Ḫss concernant la construction de divers édifices à élever dans l'enceinte de Tsaphôn.

111-119. — Aleïn ne reçoit pas sans résistance les ordres qu'on vient de lui donner et rien n'indique, d'ailleurs, qu'il les mette à exécution. Il donne, à son tour, des ordres, et des ordres pressants : *ḥs*, imp. de חוש ou adv. חיש

(Ps. 90, 10). Pour *bht* et *hkl*, voir ci-dessus, col. IV-V, 75-76. — *rmm* (114) et *trmmn* (116) sont évidemment l'imp. et l'impf. én. I de רום au pilel. Sur *ṣrrt*, voir *Syria*, XII, 351. — La locution *alp sd Rbt-kmn* est fréquente, voir ci-dessus l. 86 et ci-dessous, col. VIII, 24β-ss., mais il reste à expliquer ici le vocable *aḫdbt* et la présence du mot *hkl* « temple » à la fin de la phrase.

120-127. — A son tour, Kšr-et-Ḫšš invite Aleïn (sur *sm' l*, voir *Syria*, XII, 200) à construire une ou plusieurs habitations dont la nature n'est pas spécifiée, pour l'usage du Rkb-'rpt, qui est comme on l'a vu (col. III, 11) le messager et le serviteur d'Aleïn lui-même. Puis Kšr-et-Ḫšš reprend la question des *bht* et des *hkl*, ces édifices que Aleïn lui a enjoint de construire (ll. 111-ss.), et il semble résulter de sa brève déclaration qu'il ne construira ces sanctuaires que s'il demeure libre d'y ménager des ouvertures, ou du moins une ouverture, appelée *érbt* (héb. אֲרֻבָּה) quand il s'agit des *bht*, et *ḥln* (héb. חַלּוֹן) quand il s'agit des *hkl*. On sait que le mot *ḥln* a passé sous la forme *ḫilâni* en accadien et qu'il désigne, dans cette langue, une construction de style *amurrû* ou occidental, et dont l'élément caractéristique était sans doute ces fenêtres, dont Kšr-et-Ḫšš tient à pourvoir les sanctuaires de Tsaphôn, alors que Aleïn l'adjure (ll. 125-ss.) de n'en rien faire. — On trouvera plus loin (Col. VII, 14β-ss.) la fin et peut-être l'explication de cette querelle, qui se terminera à l'avantage de Kšr-et-Ḫšš.

Col. VI, 1-6. — Kšr-et-Ḫšš s'adresse à Baal même.

Renonçant, semble-t-il, à convaincre Aleïn, Kšr-et-Ḫšš se tourne du côté de Baal et il l'invite, d'abord, à s'asseoir pour (entendre ?) son *hwt* (restitué d'après l. 15), c'est-à-dire sa décision ou ses ordres (cf. col. III 36) [1], et ensuite à répéter (*šn*, imp. de *šni* = שנה) à Aleïn ses conditions [2], dans la pensée sans doute que celui-ci n'osera pas enfreindre un ordre transmis par Baal, qui est son père et son protecteur. — Pour *sm' m' l*, voir I AB, VI, 23-24.

[1] Ou mieux peut-être : à s'asseoir conformément à ses ordres. Il convient d'observer aussi que *tšb* peut appartenir à rac. שוב aussi bien qu'à ישב. Le sens pourrait donc être : « tu t'en retourneras, conformément à mes ordres », ou « pour (exécuter) mes ordres ». De toute façon, Baal est ici nettement subordonné à Kšr-et Ḫšš.

[2] Litt. : « le message de Kšr-et-Ḫšš » ; on a déjà vu, col. III, 27, l'Ashérat de la mer parler d'elle-même à la troisième personne.

7-14$^{\alpha}$. — Réponse d'Aleïn.

Aleïn a reçu le message et il y répond, soit directement, soit par l'entremise de Baal. Il prononce d'abord (ll. 8-9) les mêmes paroles que précédemment (col. IV-V, 126-127), puis d'autres paroles auxquelles correspond sans doute, en partie, du moins, la lacune de fin col. IV-V.

Pour *bt ar* (10) et *bt rb* (12), voir ci-dessus, col. I, 17-18. — Sur *mdd el im*, cf. ci-dessus, col. II, 34. — Rapprocher l. 13 de col. III, 12-13.

14$^{\beta}$-21. — Instructions adressées par Kšr-et-Ḫšš à Baal, en vue de la construction du sanctuaire et du temple d'Aleïn.

14$^{\beta}$-17. — Pour la seconde fois, Kšr-et-Ḫšš se tourne vers Baal. Il n'est plus question maintenant des *bht* et des *hkl* en général, mais de « son *bht* » (16) et de « son *hkl* » (17), et c'est Baal qui est chargé de construire ces deux édifices ; le pron. suff. *-h* ne peut s'appliquer qu'à Aleïn ; plus loin, d'ailleurs, Aleïn dira « mon temple » l. 37.

18-21. — Le sujet du verbe (*itlk* ou *ilk ?*), est soit Baal, soit Aleïn. L'« arbre » (*'ṣ* avec sens collectif) du Liban (לְבָנוֹן), c'est probablement le cèdre, qui, d'ailleurs, est nommé à la l. suiv. — *mḥmd* s'est rencontré ci-dessus, col. IV-V, 78, 94-95, 101, à propos de l'or. Ll. 18-19 indiquent que l'action va se faire, et ll. 20-21 qu'elle est faite déjà ; *h*[, au début de l. 20, = *h*[*lk ?*].

22-35$^{\alpha}$. — Nouvelles instructions de Kšr-et-Ḫšš.

Ces instructions s'adressent soit à Aleïn, soit à Baal pour qu'il les transmette à Aleïn (voir ci-dessus, col. VI, ll. 1 suiv.) ; ce dernier, en effet, les accueillera avec joie (l. 35$^{\beta}$ ss.).

22-32$^{\alpha}$. — *est* litt. « feu », cf. I AB, II, 33, correspond peut-être ici, du moins pour le sens, à héb. אִשָּׁה, — et, s'il en est ainsi, l'explication de אִשֶּׁה par אֵשׁ s'en trouverait renforcée. *nblat* est un mot de la même forme que héb. נִפְלָאוֹת et il se peut bien que ce soit le même mot, quoiqu'il y ait peu d'exemples de RŠ *b* = héb. *p* ; voir cependant ci-dessus p. 119 : *nbt* = נֹפֶת ; par ailleurs, *p* alterne avec *b*, à RŠ même, dans le mot *sb/pḥ*.

Les noms de nombre ordinaux sont identiques aux cardinaux, sauf « quatrième » et « sixième », qui s'écrivent *rb'*[1] et *šdš*, alors que « quatre » = *arb'* et « six » = *šš*.

La particule *mk* équivaut à *whn* « et voici », sur lequel cf. *Syria*, XII, 214.

32β. — *td* 2e pers. sg. impf. de rad. *idi* ou *ndi* (héb. I ידה et נדה) : « tu jetteras ».

34-35. — Le sens est probablement : « Toi (Baal ou Aleïn), mets les aromates dans (des vases d') argent et nous, nous mettrons l'encens (héb. לְבֹנָה) dans (des vases d')or », cf. col. I 32 *kt... b ksp*. — Même construction qu'en héb. ...סבב ל.

Cependant *lbnt* s'est rencontré déjà (col. IV-V, 62 et 73) avec le sens de « briques » ; et si, d'autre part, *rqm* peut s'expliquer par acd. *riqqê* (cf. RŠ, 1929, n° 3, 21 *smn rqm*, traduit par Dhorme : « de l'huile, des épices »), il peut aussi bien correspondre à acd. *ruqqu*, qui désigne un objet en métal et, plus particulièrement, en argent. S'il en est ainsi, le sens de briques pour *lbnt* conviendrait mieux et l'on pourrait traduire ainsi : « nous plaquerons d'or les briques ».

35β-38. — Aleïn se réjouit de l'état d'avancement des travaux.

Sur *ht*, cf. I AB, I, 11-12 : *tsmḫ ht Ašrt w bnh*. Sur *ibnt*, autre forme de *ibmt*, cf. ci-dessus, col. II, 15. — *dtm* paraît être un double plur. du pron. relat. *d*.

39-40α. — Achèvement du temple.

Peut-être le sujet de *i'db* est-il, non pas Aleïn, mais un personnage du nom de Hd, qui est appelé ailleurs *El Hd*, cf. *Syria* XII, 352. Voir aussi *hd* ci-dessous col. VII, 36. — La restitution ['*db*]*t* est simplement conjecturale.

40β-43. — Aleïn (?) offre un sacrifice à l'occasion de l'achèvement du temple.

Le sujet de *ṭbḫ* (héb. טבח) est sans doute Aleïn ; mais *ṭbḫ* peut être aussi un imp. ; auquel cas Hd (l. 39), ayant tout achevé, donnerait à Aleïn (ou à

[1] Ecrit ici, par erreur, *kb'*.

Baal) l'ordre d'offrir un sacrifice, non pas pour les dieux (*l Elm*), comme d'ordinaire, mais pour le peuple (?)[1].

Le texte est restitué d'après un document inédit, où il y a *mre* au lieu de *mrea* (cf. ci-dessus, col. IV-V, 107, p. 147) et *elm*, à la place de *el*, qui est sans doute une erreur de scribe.

sql šrm, paraît être un adjectif composé ; sur *šrm*, voir *Syria*, XII, p. 355.

elm = héb. אֵילִים. *'gl* et *emr* se sont rencontrés déjà : I AB, II, 7-8 et 28-29.

qmṣ épithète qualifiant l'agneau : *emr*, comme *sql šrm* (l. 41) qualifie *ṣen*.

44-54. — Manifestations diverses d'enthousiasme.

44-45α. — Il s'agit sans doute du frère et du *ari* d'Aleïn, comme précédemment, col. IV-V, 90-91, du frère et du *ari* de Baal. Comparer aussi les locutions *ṣḥ ḥrn*, etc..., ci-dessus, col. IV-V, 75-76, 91β-93α et 98β-99.

45β-46. — On connait Ben-Ashérat (I AB, V, 1 et ci-dessus, col. IV-V, 51) ; mais il n'est nulle autre part question des soixante-dix fils d'Ashérat. Il ne manque sans doute rien après *ṣḥ ;* il n'y a d'ailleurs pas d'exemple, à RŠ, de la 3e pers. pl. du parfait (non plus que de l'imparfait).

47-54. — Les soixante-dix fils d'Ashérat, s'adressant sans doute à Aleïn, prononcent huit exhortations, dont chacune commence par le mot *spq*, qui est probablement l'imp. safel de *pq* qu'on retrouvera plus loin, l. 56, sous la forme de l'imp. qal.

Le complément de *spq*, *in* « le vin », est clairement écrit l. 53 ; on lit seulement *i*[ ] aux ll. 47-49 et 51. Il est très vraisemblable qu'il faut restituer ce même mot à la fin de 48, 50, 52 et 54.

Les noms des dieux (*Elm*) et des déesses (*Elht*, pl. fém. de אֱלוֹהַּ) sont suivis

(1) *lem* correspond, pour la forme, à héb. לְאֹם, pl. לְאֻמִּים ; et il paraît avoir le même sens, au plur. du moins ; c'est ainsi qu'on dit *l El lemm* « au Dieu des nations ». Mais, au sg., *lem* a un sens beaucoup plus restreint et paraît devoir être traduit par « compagnon » ou « associé » ; en d'autres termes, le mot désigne, non pas la communauté même, mais un membre d'une communauté ou d'une famille. Ex. : *B'l mt, mi lem Bn-Dgn* « Baal est mort ! Qui (désormais sera) le *lem* de Ben-Dagon ? » Comme on le sait déjà (*Syria*, XII, 202 et 352), le nom du Fils de Dagon accompagne souvent celui de Baal.

chaque fois d'un subst., ou peut-être, en certains cas, d'un adj., caractérisant la nature de telle ou telle famille de divinités.

Les expressions les plus immédiatement intelligibles sont *elm kḥṡm* (l. 51) et *elht kṡat* (héb. כִּסְאוֹת) l. 52 ; d'où il faut se garder, d'ailleurs, de conclure que les dieux seuls avaient le droit de s'asseoir sur des *kḥṡ*, les trônes (*kṡa*, ou *kṡe*, ou *kṡé*, voir *Syria*, XII, 224) étant exclusivement réservés aux déesses ; l'étude des textes démontre, en effet, que les deux termes s'emploient indifféremment l'un pour l'autre.

rḥbt (héb. רְחֹבוֹת) (l. 53) s'est déjà rencontré : I AB, I, 38, mais dans un contexte tout différent. — Au lieu de *dkr*[*t*], il faut lire, sans doute, *drk*[*t*], sur lequel voir I AB, V, 6 : *kḥṡ drkt* opposé à *kṡe mlk*, et ci-dessous, col. VII, 44 : *arṣ drkt*.

Pour *elm alpm* (l. 49) et *elht arḫt* (l. 50), il n'y a pas, semble-t-il, la même symétrie que dans les locutions précédentes, et de même pour *elm krm* (l. 47) et *elht ḫprt* (l. 48). Si, comme il est probable, *alpm* signifie ici « bœufs » ou « taureaux[1] », on peut considérer *krm* comme le pl. de כַּר « agneau », bien qu'on dise *emr* habituellement. Il s'agit sans doute des dieux protecteurs du petit et du gros bétail. Pour *ḫprt* et *arḫt*, on peut y voir des qualificatifs de deux groupes de déesses, bien qu'on attende, par analogie avec les formules qui précèdent et celles qui suivent, deux substantifs ; le second terme, d'ailleurs, *arḫt*, correspond à héb. אֳרָחוֹת plur. de אֹרַח « route » ; l'idée serait donc semblable à celle qu'expriment les mots *elht drkt* de l. 54.

55 à fin. — Suite des instructions données à Aleïn.

Ces nouvelles instructions sont identiques à celles qu'on a vues précédemment : col. III, 40 ss.

Col. VII (Pl. XXVIII).

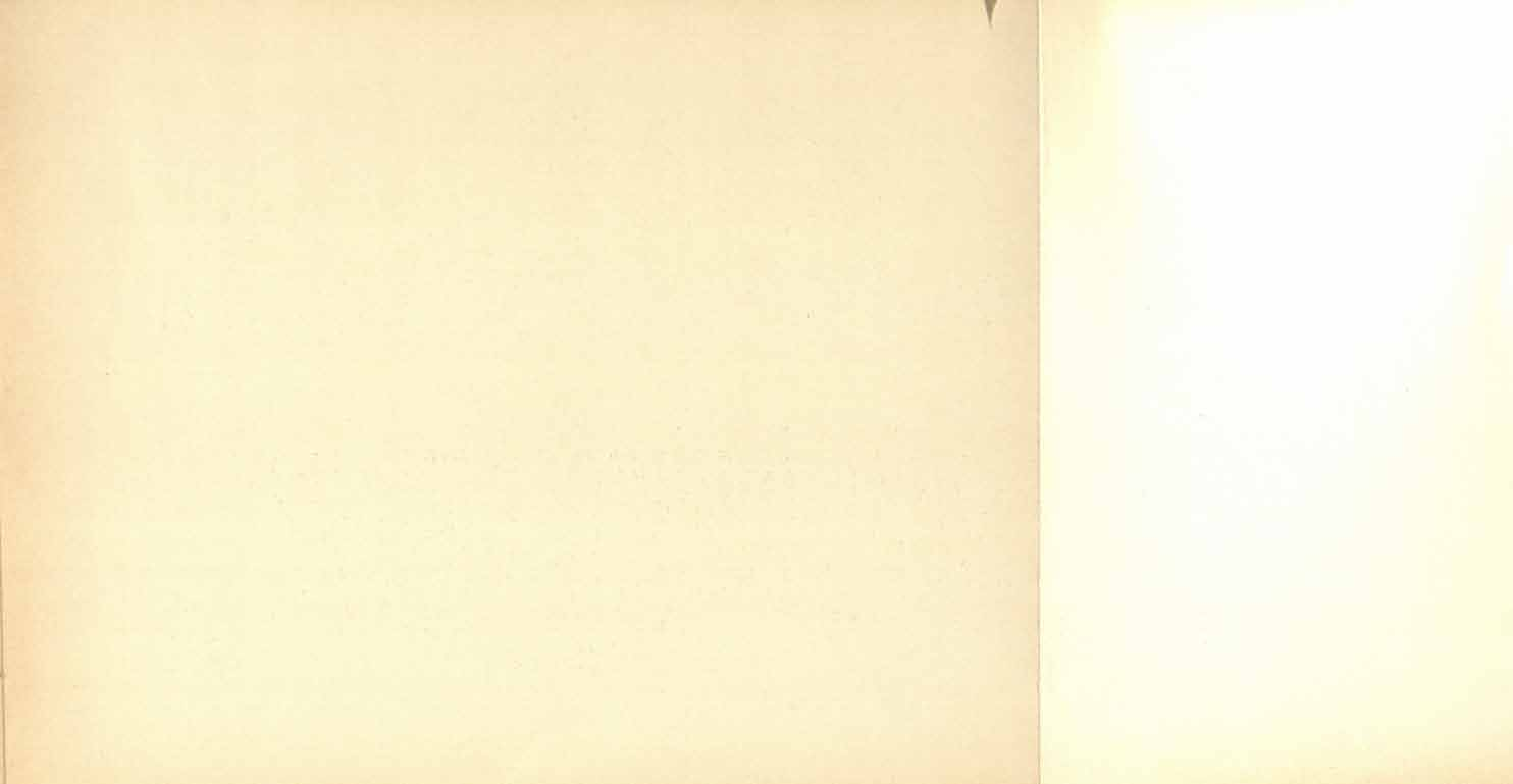
(1) [ ]*gne*[ ] (2) [*A*]*lein* . *B'l* (3) [ ] *b*(?)] *tk* . *Mdd El* (4) *i*[*m* (?) . . .] *lṯr qdqdh* (5) *El* [ ] *ḥq* . *bḫr* (6) *km* . *i*[ ] *Elm* . *b Ṣpn* (7) *'d*(?)*r* . *l*[ ]*'rm* (8) *šb* . *l h* (?) [*dm* (?) .] *pdrm* (9) *šš* . *l ššm* . *aḫd* , *'r*

[1] On rencontre, une fois, *Ašrt alp*.

Colonne VIII

Colonne VII

DEUXIÈME POÈME DE RAS-SHAMRA



(10) *sb'm . sb'* (?) . *pdr* (11) *šmnim . B'l . m*[ ] (12) *ts'm* [.] *B'l . mr*[ ] (13) *b*[ ] *d*(?). *B'l b qr*[*b*] (14) *bt.*

w ï'n . Alein (15) *B'l*[.]*astm . Kšr bn* (16) *im . kšr . bnm . 'dt* (17) *ipth . hln . b bhtm* (18) *érbt . b qrb*[.]*hkl* (19) *m . w*[*ip*]*th . bdqt . 'rpt* (20) *'l p*[...] *Kšr . w Hšš*

(21) *shq . Kšr . w Hšš* (22) *isé* [.] *gh . w ish*

(23) *l rgmt . lk . l Ale* (24) *in . B'l . t*[*š*]*bn . B'l* (25) *l hwti* [.] *ipth . h* (26) *ln . b bhtm* [.] *érbt* (27) *b qrb . hk*[*lm . ip*]*th* (28) *B'l . bdqt* [. *'rp*]*t* (29) *qlh . qds . B'*[*l . ï*]*tn* (30) *išni. B'l ṣ*(?) [ ] *k*(?)*th* (31) *qlh . q*[ ]*r*(?) *p*(?)*r . arṣ* (32) [ ] *hrm . ahsn* (33) *rtq* [ ] (34)*qdm im . bmt . a*(?)[ ] (35) *tttn . eb . B'l t*(?)*ehd* (36) *ï'rm . sné . hd . gpt* (37) *hr .*

w ï'n . Alein (38) *B'l . eb . hdt*(?) *. lm . ths* (39) *lm . ths . nšq . dmrn* (40) *'n . B'l . qdm. idh* (41) *k ths . arz . b imnh* (42) *bkm .*

išb . B'l . l bhth (43) *émlk . éblm lk* (44) *arṣ . drkt istkn* (45) *dll . al . elak . l Bn* (46) *Elm . Mt . 'dd l Idd* (47) *El . Hzr.*

iqra . Mt (48) *b npsh . ištrn Idd* (49) *b gngnh . ahdi . d im* (50) *lk 'l . Elm . limré* (51) *Elm . w nsm . d isb* (52) [*'.*] *hmlt . arṣ.*

gm . l h (53) [*lm*]*h . B'l . k ish . 'n* (54) [*Gpn.*] *w Égr . b hlmt* (55) [*'mm . ï*]*m . bn . slmt . r* (56) [*mt . pr't .*] *ebr*[*. m*]*nt .* (57) [*hbl*(?) ..... *'*]*rpt* (58) [*tht* ....]*ht* (59) [ ]*m* (60) [ ]*h*(?)

Lacune de 5 lignes environ.

COMMENTAIRE

1-14α.

1.]*qne* de rad. קנא, cf. col. IV-V, 81 et 97. — **3-4α**. Cf. col. II, 34. — **4β**. « Sur le sommet (pour *lsr*, cf. col. II, 9 et col. VIII, 6) de son crâne ». *qdqd* = héb. קָדְקֹד. — **5**. Peut-être *s*]*hq*. « il rit », comme ci-dessous l. 21 et *passim*; sans doute *b hr* « dans le (vase) *hr*. — **6**. « Les dieux dans Tsaphôn ». — **7**. Peut-être *ï*]*'rm*, comme ci-dessous, l. 36. — **8**. « Assieds-toi sur le ma[rche-pied?] des *pdr* ». Sur *hdm*, voir *Syria*, XII, p. 352; sur *pdr*, ci-dessus, col. I, 17.

9. — *šš l ššm* « six pour (ou sur) soixante ». Cf. RŠ 1929, n° 3, 43 : *šn l 'srm*, « deux pour (ou sur) vingt ». Peut-être : « prends (ou : il prit) six sur soixante », autrement dit : « prélève (ou : il préleva) la dîme ». — *'r*, cf. col. IV-V, 4, 9, 14.

10. — « Soixante-dix-sept *pdr* » ; voir déjà col. I, 17.

11-12. — On notera que « quatre-vingts » s'écrit *šmnim ;* c'est donc le plur. de שְׁמֹנֶה, non de שְׁמֹנֶה ; mais on écrit *'šrm* vingt (voir ci-dessus l. 9) alors que « dix » = *'šrh* (RŠ 1929, nº 1, 10). — *tš'm* = héb. תשעים « quatre-vingt-dix ».

13-14α. — Le début est illisible, mais le sens est en gros : Baal s'assied « dans (*b qrb*) la maison » qu'on vient de lui construire.

14β-20. — Réponse d'Aleïn.

Trad. (14β) « Et Aleïn-Baal répondit : (15) « Je les placerai ; (et) Kšr, le Fils de (16) la mer, (qui est) le *kšr* des Fils de la Loi (?), (17) ouvrira la fenêtre dans les sanctuaires, (18) la lucarne au milieu des temples (19) et il ouvrira le *bdqt* des nuages (20) au-dessus du ..... de Kšr-et-Ḫss. »

Le suffixe *-m* (de *aštm*) désigne évidemment les *ḥln* et *érbt* dont il est question ci-dessus, col. IV-V, 123-124 et ss. et dont il va être question à nouveau. A noter qu'on dit ici *ḥln b bhtm* et *érbt b qrb hklm*, alors qu'il y avait précédemment *érbt b bhtm* et *ḥln b qrb hklm*.

La locution *bn im* « fils de la mer » se rencontre ailleurs, mais c'est seulement ici qu'elle est appliquée à Kšr*;* dans *kšr bnm 'dt*, *kšr* paraît être pris dans son sens courant (cf. col. IV-V, 103) « celui qui dirige (?) les fils de l'*'dt* (héb. עֵדוּת ?) » ; toutefois dans les noms composés en *bn*, la désinence plur. se place habituellement après le second terme ; on dit par ex. : *bn rgmm* « messagers » et *bn qrtm* « citoyens ».

On touche ici au terme de la discussion qui s'était engagée plus haut entre Aleïn et Kšr (-et-Ḫss). C'est finalement Aleïn qui mettra en place les fenêtres et les lucarnes ; il appartiendra désormais à Kšr d'ouvrir les *ḥln* et les *érbt* des différents sanctuaires, et il ouvrira du même coup (?) les *bdqt* (cf. acd. *butuqtu*. « rupture de digue ») des nuages. Ces ouvertures permettront aux eaux du ciel de se déverser « sur les ... de Kšr-et-Ḫss » lui-même. La lacune de l. 20 est particulièrement regrettable ; mais il est du moins certain que tout se passe, à peu de chose près [1], comme Kšr l'avait désiré, et il ne tarde pas d'ailleurs à en exprimer sa satisfaction.

[1] Kšr-et-Ḫss voulait, en effet, poser lui-même les *ḥln* et les *érbt* : col. IV-V, 123-124 ; col. VI, 5-6.

21-37α. — Kśr-et-Ḫśś manifeste sa joie, mais il change les dispositions qui viennent d'être prises.

Trad. (21) Il rit, Kśr-et-Ḫśś; (22) il élève la voix et il crie : (23) « Pour le message, va vers Aleïn-(24) Baal. Tu t'assiéras, (ô) Baal, (25) pour mon *hwt*. Il ouvrira la (26) fenêtre dans les sanctuaires (et) la lucarne (27) au milieu des temples. Il ouvrira, (28) Baal, le *bdqt* des nuages; (29) Baal donnera sa voix sainte; (30) Baal répétera ... son ..., (31) sa voix ..... la terre (32) ... les (vases)*ḫr*, je ... (33) ...... (34) devant la mer, les hauts lieux ...; (35) tu étendras (? à terre ?) l'ennemi (?) de Baal; tu saisiras (36) les ...; .... les bords (37) du (vase) *ḫr*. »

Comm. **23-25α**. — Il paraît difficile, pour plus d'une raison, d'admettre que c'est à Baal que s'adressent les paroles de Kśr : « va pour le message (*rgmt*, forme abstraite de *rgm*) vers Aleïn ».

Quoi qu'il en soit, Baal est invité à s'asseoir pour (entendre ?) le *hwt* (ci-dessus, col. VI, 2 et 15) de Kśr.

25β-27α. — Or précédemment (15β-ss.) Aleïn avait dit « (c'est) Kśr qui ouvrira les fenêtres »; et maintenant Kśr, prenant la parole, dit à son tour : « (C'est) Baal qui, etc... ». — Même si le sujet de *ipṯḥ* (l. 25) n'est pas Baal (*ipṯḥ* peut être d'ailleurs le nifal « s'ouvrira »), c'est bien Baal qui ouvre les *bdqt 'rpt*, ll. 27β-28; il joue donc ou va jouer le rôle même que Kśr, au dire d'Aleïn, remplissait déjà ou venait d'être appelé à remplir.

29. — Sur *ql itn*, cf. col. IV-V, 70. — **32**. *aḫsn*, d'un rad. *ḫs*, qui se retrouvera ci-dessous, ll. 38-39, dans *lm tḫs*. — **33**. *rtq*[, peut-être *rtqt*, comme RŠ 1929, n° 6, 24 = héb. רַתּוּקוֹת. — **34**. *bmt*, cf. ci-dessus col. IV-V, 14. — **35**. *ṯṯn*, cf. col. II, 17; *eb* = héb. ?אויב[1]; « l'ennemi de Baal », si c'est bien là le sens, pourrait désigner Môt. — **36**. *i'rm* = héb. יְעָרִים ?; *snè* (imp. ?), cf. *sna*, col. III, 17; *hd*, vocat. ? cf. col. VI, 39; *gpt*, à rattacher sans doute à גַּף I; à RŠ, *gp im* ou *gp thm*, paraît signifier « le bord de la mer ».

[1] L'identité des deux termes paraît démontrée par l'exemple suivant : *nṭ'n b arṣ ebi w b 'pr qm aḫk*. « Nous fixerons (par la lance, ar. طعن) mon ennemi à la terre, et au sol, celui qui s'est élevé contre ton frère. » Comme c'est Baal qui parle et qu'il s'adresse à 'Anat, la locution *qm aḫk* désigne très probablement Môt.

37β-42α. — Réponse d'Aleïn.

La réponse d'Aleïn est à peu près complètement inintelligible. Tout au plus peut-on proposer de traduire la l. 40 ainsi : « L'œil de Baal (est) en avant de sa main », c'est-à-dire Baal regarde (ou examine) avant d'agir.

Le mot *eb* (l. 38) s'est rencontré déjà l. 35 ; sur *tḥs* (38 et 39) cf. l. 32 (*aḥsn*). — **39.** *nšq* est peut-être la 1re p. pl. impf. d'un rad. *šq* = héb. שׁוק ou שׁקק ; si le subst. qui suit, *dmr*, peut s'expliquer par ar. دمار, le sens serait « nous courrons (à) notre ruine ». — **41.** *arz* (cf. col. VI, 19 et 21) *b imnh* = « le cèdre à sa droite ».

42β-47α. — Baal partage le monde entre Aleïn et Môt.

Trad. (42β) Baal s'assied dans son sanctuaire (43) (en disant :) « les royautés (et) les principautés (?) (sont) à toi ; (44) il habitera la terre des *drkt* (45). Que je n'envoie pas le *dll* au Fils (46) des dieux, Môt ; ni le *'dd* à l'Ami (47 α) de Dieu, Ḫzr ».

Ainsi, Baal s'assied dans son *bht* pour rendre en quelque sorte la justice, ou tout au moins pour mettre fin au conflit qui avait pendant si longtemps divisé Môt et Aleïn.

Le discours de Baal comprend deux points dont le second se divise en deux parties :

43. — Baal s'adresse d'abord, suivant toute vraisemblance, à Aleïn, et il lui annonce qu'il va lui donner les *émlk* et les *éblm*. Sur le pluriel de cette sorte, voir déjà *Syria*, XII, p. 354, n. 2. Pour *mlk* au sens de « royauté », cf. I AB, V, 5 ; quant au second terme, il se rencontre sous la forme du fém. pl. dans une déclaration analogue à celle-ci : *w atnk blmt*.

44. — Le sujet d'*istkn* ne peut être que Môt, qui sera nommé expressément dans la phrase suivante. Pour la construction (שׁכן av. acc.), cf. Ps. 37, 3 שְׁכָן־אֶרֶץ et Prov. 2, 21. — Ainsi les deux adversaires cesseront de se disputer le même empire ; chacun d'eux possédera désormais son domaine propre, le domaine d'Aleïn étant caractérisé par un vocable de la rac. *mlk* et celui de Môt, par le terme *drkt*, deux mots qui se complètent ou s'opposent souvent, comme on l'a vu déjà : I AB, V, 5-6, VI, 34-35 et II AB, VI, 54.

45-47α. — Baal prend, en outre, l'engagement solennel de ne plus faire de mal à Môt. Sur *lak* « envoyer », voir col. IV-V, 104. — *dll* de rac. דלל Il peut être rapproché d'acd. *dullu*, syn. de *murṣu* « maladie » et d'ar. ذُلّ « abaissement ».

La phrase suivante est nettement symétrique à celle-là : *'dd* ne peut être qu'un synonyme de *dll*. Idd-El Ḫzr [1], désigne un personnage apparenté étroitement à Môt, ou représente un dédoublement ou une hypostase de Môt. On dit, en effet : *tḫm Bn-Elm Mt hwt Idd Bn-El Ḫzr pnh* : « Môt, le fils des dieux, a fixé le *hwt* de Ḫzr, l'Ami, le Fils de Dieu, qui est sa face. » On comparera la locution punique bien connue « Tanit, face de Baal ».

Idd (= héb. יָדִיד) suffit parfois (et par ex. ci-dessous, l. 48) à désigner le personnage. On dit aussi Bn-El Ḫzr (Ḫzr, fils de Dieu), comme ci-dessus, ou Ḫzr seulement.

Comme conséquence de l'engagement qu'il vient de prendre à l'égard de Môt, Baal fera, un peu plus tard (col. VIII, 15α-17β), défense à Aleïn d'attaquer à nouveau son ancien rival.

47β-52α. — Môt et l'Ami (de Dieu) abandonnent la lutte.

Trad. « (47β) Môt parle (48) en lui-même (et) l'Ami (de Dieu) se cache (49) dans son *gngn* (en disant :)

« Je me réjouis (rac. חדה) de ce qu'il régnera (50) sur les dieux, pour engraisser (51) les dieux et les hommes, (et) pour rassasier (52) les *hmlt* de la terre. »

Ici, comme ci-dessus, ll. 45-47α, Idd(-El Ḫzr) et Môt sont étroitement associés et ils agissent simultanément, ou, pour mieux dire, ils abandonnent d'un commun accord la lutte ; Môt exprimant à voix basse ses sentiments, tandis que Idd va se cacher (*istrn* est sans doute l'én. I de סתר nifal) dans son *gngn*. Ce nom, qui se rencontre aussi sous la forme *ggn*, peut être rapproché d'acd. *gegunu*, « tombeau ».

Cependant, avant de se retirer, Môt et Idd reconnaissent le triomphe d'Aleïn, qu'ils évitent d'ailleurs de désigner par son nom, et qui, désormais, régnera non seulement sur les hommes, mais sur les dieux aussi. De telle sorte

[1] Lire ainsi dans *Syria*, XII, 221, ll. 30-31 et corriger en conséquence le commentaire, p. 224.

que si Baal a partagé le monde entre les deux antagonistes (42β-47α), le partage ne paraît pas avoir été fait en toute équité, et que c'est Aleïn, le fils et le protégé de Baal, qui a reçu la meilleure part.

Le rad. *mré* s'est rencontré déjà : col. IV-V, 107 et col. VI, 41-42. On rapprochera *isb' hmlt arṣ* de Job, 38, 27 לְהַשְׂבִּיעַ שֹׁאָה ; *hmlt* a sans doute un sens analogue à שׁאה (à RŠ : *šat*, I AB, II, 7 et 29) ; voir, d'ailleurs, *Syria*, XII, 208, où *hmlt* est expliqué par ar. هَمَّال.

52β à fin. — Intervention de Gpn-et-Égr.

Le texte est restitué partiellement d'après un fragment provenant des fouilles de 1931, et qui est reproduit ci-contre (fig. 1).



Fig. 1.

Ce fragment, qui mesure 6 × 4, représente la partie supérieure de la col. II d'une tablette à six colonnes. Les ll. 1-2 = II AB, I. 22-23, mais il y a, en plus, la particule [*e*]*k* au début. Ll. 3-5α, on lira : [*l*]*ttn bt.l B'l. km*[*E*]*lm . w ḥẓr. k Bn*[*A*]*šrt*, à rapprocher de II AB, IV-V, 50β-51. — C'est à la l. 5β que le texte rejoint II AB, VII, 52β ss. : il y a, en effet :

(5β) *gm . l ḫlmh* (6) *B'l . iṣḥ . 'n . Gpn* (7) *w Égr . bn*[1] *. ḫlmt* (8) *'mm im . bn*

[1] Il s'agit de la prépos. בֵּין, puisqu'il y a *b* dans II AB, à cette place.

ṣlm[t] (9) *rmt . pr't . ebr* (10) *ṣḥrrm . ḥbl* [ ] (11) *'rpt . tḫt . b*(?) [ ] (12) *m'ṣrm . ḫ*[ ] (13) *glš* [1] *. ešr*(?) [ ] (14) *m . brt*(?) [ ] (15) *imt* [ ] (16) *se* [ ] (17) *m*[ ]

52β-53. — Cf. col. II, 29β-30α.

54. — Gpn-et-Égr est l'une de ces divinités doubles dont il a été question ci-dessus, p. 135. Ce même nom paraît se retrouver plus loin, col. VIII, 47 ; il se rencontre d'ailleurs dans d'autres chants de l'Épopée. Gpn est sans doute le cep de vigne (cf. *gpn* et *gpnm*, col. IV-V [5-7], 10-12) divinisé ; *égr* rappelle le nom de la ville d'Égrt (acd. Ugaritu), sur lequel voir *Syria*, XII, 351 et ci-dessous, col. VIII, dern. l.

55. — *'mm im* = « les peuples de la mer » ?

56. — *pr't* = héb. פְּרָשׁוֹת pl. de פָּרָשׁ « prince ». — Sur *ebr* cf. ci-dessus p. 121 n. 1.

Col. VIII (Pl. XXVIII).

(1) *edk . al . ttn. pnm* (2) *'m . ḫr . trḫzz* (3) *'m . ḫr . šrmg* (4) *'m . tlm . ḫṣr . arṣ*

(5) *sa . ḫr . 'l . idm* (6) *ḫlb . lṣr . rḥtm* (7) *w rd . bt ḫpšt* (8) *arṣ . tšpr . bi* (9) *rdm . arṣ*

(10) *edk . al . ttn* (11) *pnm . tk . qrth* (12) *hmri . mk . kšé* (13) *šbth . ḫḫ*(!) *. arṣ* (14) *nḫlth . w nḫr* (15) *'t*(?)*n . Elm .*

al (16) *tqrb . l Bn . Elm* (17) *Mt .*

al . t'dbkm (18) *k emr . bph* (19) *klle . bšbrn*(?) (20) *qnh*

tḫtan (21) *Nrt . Elm . Sps* (22) *ṣḥrrt . la* (23) *smm . b id . Md* (24) *d . Elm . Mt .*

ba (25) *lp . sd . Rbt . k* (26) *mn . l fn . Mt* (27) *hbr . w ql* (28) *tsthwi . w k* (29) *bd hwt . w rgm* (30) *l Bn . Elm . Mt* (31) *šni . l Idd* (32) *El . Ḫzr*

tḫm (33) *Alein . B'l* (34) [*hw*]*t . alei . q* (35) [*rdm . . .*] *bht ibn*[*n* ?]

(36) [ ] (37) [ ]*i* (38) [ ]*aḫi*
(39) [ ]*aḫi* (40) [ ]*i* (41) [ ]*kb*
(42) [ ]*l*(?)*ḫt* (43) [ ]*t* (44) [ ]*. Elm*
(45) [ ]*é id* (46) [ ]*k* (47) [*. . . Gpn .*]*w Égr*

Lacune de 15 lignes environ.

En marge [ ] *'*(?)*i . Nqmd . mlk Égrt*

[1] Cf. II AB, IV-V, 69.

TRADUCTION

(1) « Voici ! Ne te tourne pas (2) vers le (vase) *ẖr* de *trẖzz*, (3) (ni) vers le (vase) *ẖr* de *šrmg*, (4) (ni) vers le *tlm* du *ẖsr* de la terre.

(5) « Élève le (vase) *ẖr* sur (tes) deux mains (6) et la graisse sur les ...; (7) et descends (ainsi) (dans) le *bt-ḫpšt* (8) de la terre ; (alors) tu seras compté parmi ceux qui (9) sont descendus dans la terre.

(10) « Voici ! Ne te (11) tourne pas vers (?) sa ville (12) (qui est) mon *hmr* ; car le trône (13) où il s'assied (est) le ... de la terre (14) qui lui appartient, et le *nẖr* (15) du ... des Dieux.

« Ne (16) t'approche pas du Fils des dieux, (17) Môt.

« Qu'il ne vous accommode pas (18) comme l'agneau dans la bouche duquel (19) ... . (20) ...

« Elle ... .ra, (21) Sps, le Flambeau des Dieux, (22) les plaines non (fécondées par l'eau du) (23) ciel dans la main de l'Aimé (24) des Dieux, Môt.

« Avec un (25) bœuf du champ de Rbt-K (26) mn, devant Môt (27) incline-toi et prosterne-toi ; (28) tu (l')adoreras et (29) honore le *hwt*. Et le message (suivant) (30) à Môt, le Fils des Dieux (31) répète-le (et aussi ?) à l'Ami (32) de Dieu, Ḫzr :

« Il a fixé, (33) Aleïn (fils de) Baal (34) [le *hwt*], (en disant) : je brandis (?) la (35) h[ache. . .] ; il construira (?) le sanctuaire.

. . . .

. . . .

En marge : . . . . . . Nqmd, roi d'Egrt.

COMMENTAIRE

1-9 — Instructions données par Baal (?) à Aleïn (?).

1-4. — La locution *itn pnm 'm* est habituellement suivie du nom d'une divinité, celle à qui l'on rend hommage ou dont on sollicite la protection ; ainsi, par ex., ci-dessus, col. IV-V, 20 ss. Mais ici il est défendu à Aleïn (?) de s'approcher de deux objets appelés *ẖr* ; et ce mot, qui désigne certainement

un vase, comme on l'a vu déjà, est suivi de deux vocables d'aspect étranger : *trḫzz* et *šrmg* qui indiquent, soit la matière dont ces *ḫr* sont faits, soit la substance qu'ils contiennent.

Il est interdit, en outre, à Aleïn (?) de s'approcher du *tlm* (héb. תֶּלֶם « sillon »?) du *ḫṣr* de la terre, expression qui ne se rencontre que dans ce seul passage.

5-9. — Par contre, Aleïn (?) reçoit l'ordre de prendre en main un *ḫr*, — un autre *ḫr* apparemment que ceux dont il vient d'être question —, et aussi de mettre du *ḥlb* (héb. חֵלֶב) sur les *rḥtm* (héb. רַחַת « pelle »?). Pour *l ġr*, cf. ci-dessus, col. II, 9.

Sur les *ḫr* et *gb'* qui sont déposés au cœur (litt. dans le foie) de la terre et des champs, voir I AB, II, 15 ss. et *Syria*, XII, 352 ss. Sur *bt ḫpšt*, cf. *Syria*, XII, 224.

10-15α. — Nouvelles instructions de Baal (?) à Aleïn (?).

La prép. *tk* (pour *b tk*) venant après *itn pnm* paraît surprenante, et l'on peut croire que le scribe a omis ici une ligne, car on lit dans un passage parallèle :

edk l itn pnm 'm Bn-Elm Mt tk qrth hmri mk kšé šbti arṣ nḥlth.

« Voici ! Qu'il se tourne du côté de Môt, le Fils des dieux, dans sa ville (qui est) mon *hmr*; car le trône où je m'assieds, (c'est) la terre qui lui appartient. »

On trouve, dans les différents poèmes de RŠ, d'autres déclarations du même genre et qui sont toutes fort énigmatiques. Comme ces déclarations se terminent à *nḥlth*, il n'est pas sûr que les mots *w nḫr 't(?)n*[1] *Elm* de 14β-15α doivent être rattachées à 10-14α.

11. — *qrt* = héb. קֶרֶת ; on dit aussi *qrit* = héb. קִרְיָה. — **12.** Sur *mk*, cf. col. VI, 31. — **13.** Après *šbth*, il y a, semble-t-il, *ḥḥ* (héb. חוֹח?), mais il s'agit sans doute d'un *i*, dont les deux éléments sont exagérément séparés l'un de l'autre. Après avoir écrit *šbth*, le scribe aura voulu, peut-être, corriger en *šbti* (il y a d'ailleurs *šbti* dans le passage parallèle cité ci-dessus), mais il aura oublié d'effacer le *h*. — *nḥlt* = héb. נַחֲלָה.

(1) Peut-être *'nn*, « l'enchanteur » ; voir col. IV-V, 59.

15^{β}-24^{α}. — Défense faite à Aleïn (?) de combattre désormais contre Môt.

Pour tout ce passage, voir déjà *Syria*, XII, 354. Il semble qu'à la fin de l. 19 il y ait *šbrn*, le *n* étant écrit superficiellement.

Un dieu, Baal sans doute, interdit à Aleïn et à une autre personne au moins[1], — puisqu'il y a *-km* l. 17 —, de « s'approcher » de Môt. Le verbe *qrb* est pris évidemment ici, comme souvent en acd. et parfois aussi en héb., dans le sens d' « attaquer ». Ainsi, les dieux décident que Môt, qui jusqu'à présent avait été en butte aux persécutions d'Aleïn et d''Anat, vivra désormais en paix (voir déjà col. VII, 45 ss.), et qu'il recevra, en outre, l'hommage de ses anciens adversaires. Il semble que Môt soit devenu le plus fort et que Aleïn et ses associés courraient de grands risques s'ils s'attaquaient de nouveau à lui ; *al i'dbkm k emr* paraît signifier : « de peur qu'il ne vous traite comme un (simple) agneau, etc... »[2].

24^{β}-32^{α}. — Aleïn est invité à rendre hommage à Môt et à lui envoyer un message.

Sur l'offrande d'un bœuf du champ de Rbt-Kmn, voir déjà ci-dessus, col. IV-V 86 et aussi 118-119. Pour *hbr* et *ql* (à l'imp. ici), cf. I AB, I, 9 et ci-dessus IV-V, 25-26 (hommage rendu à El) ; on notera qu'il y a ici *kbd hwt* au lieu de *tkbd(n)h* dans les deux passages précités.

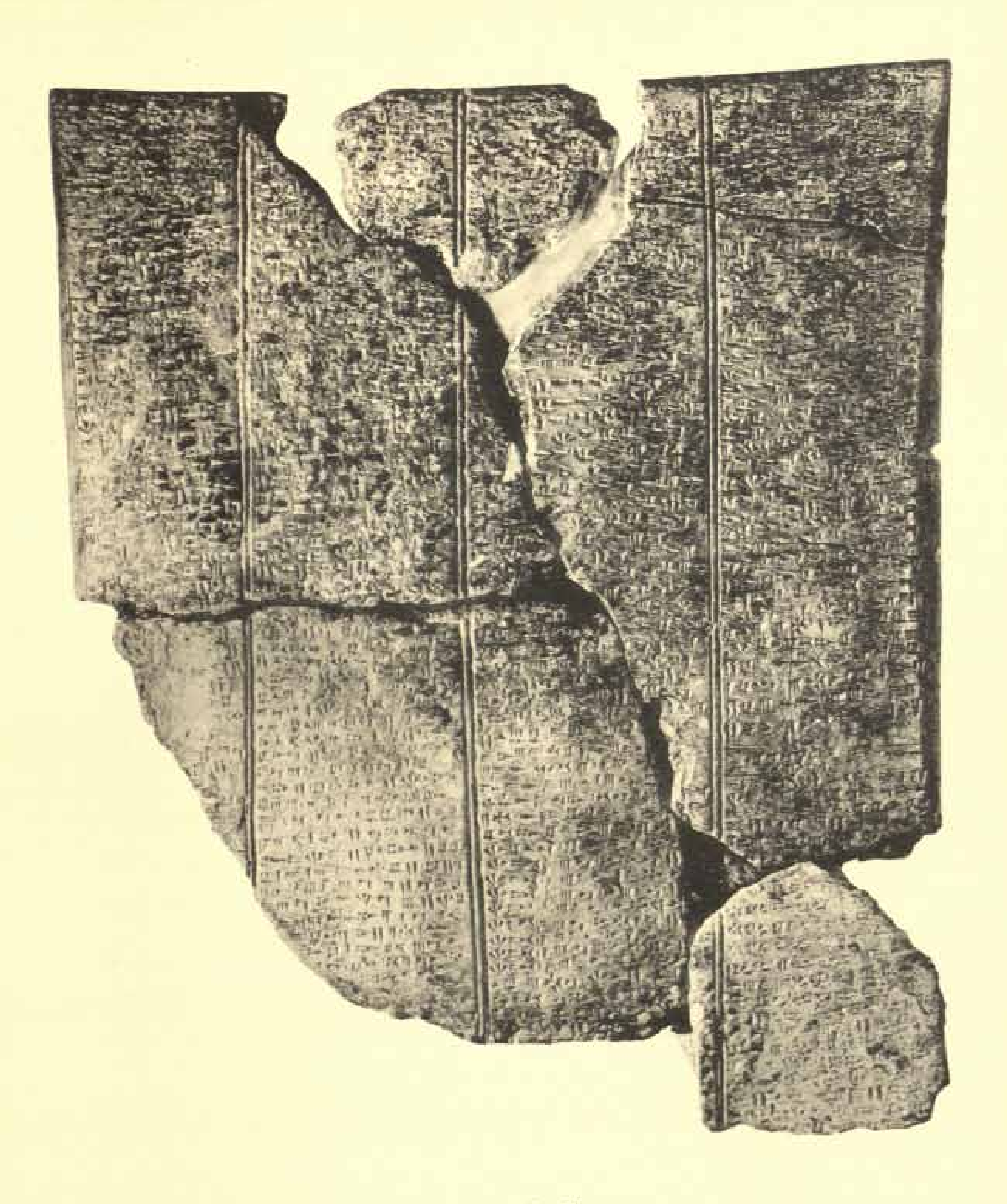
Sur *rgm šni*, cf. ci-dessus, col. I, 20. — Idd-El Ḫzr s'est déjà rencontré ci-dessus, col. VII, 46-47. — L. 30, après *bn*, traces d'un signe effacé par le scribe.

32^{β}-fin. — Le message d'Aleïn.

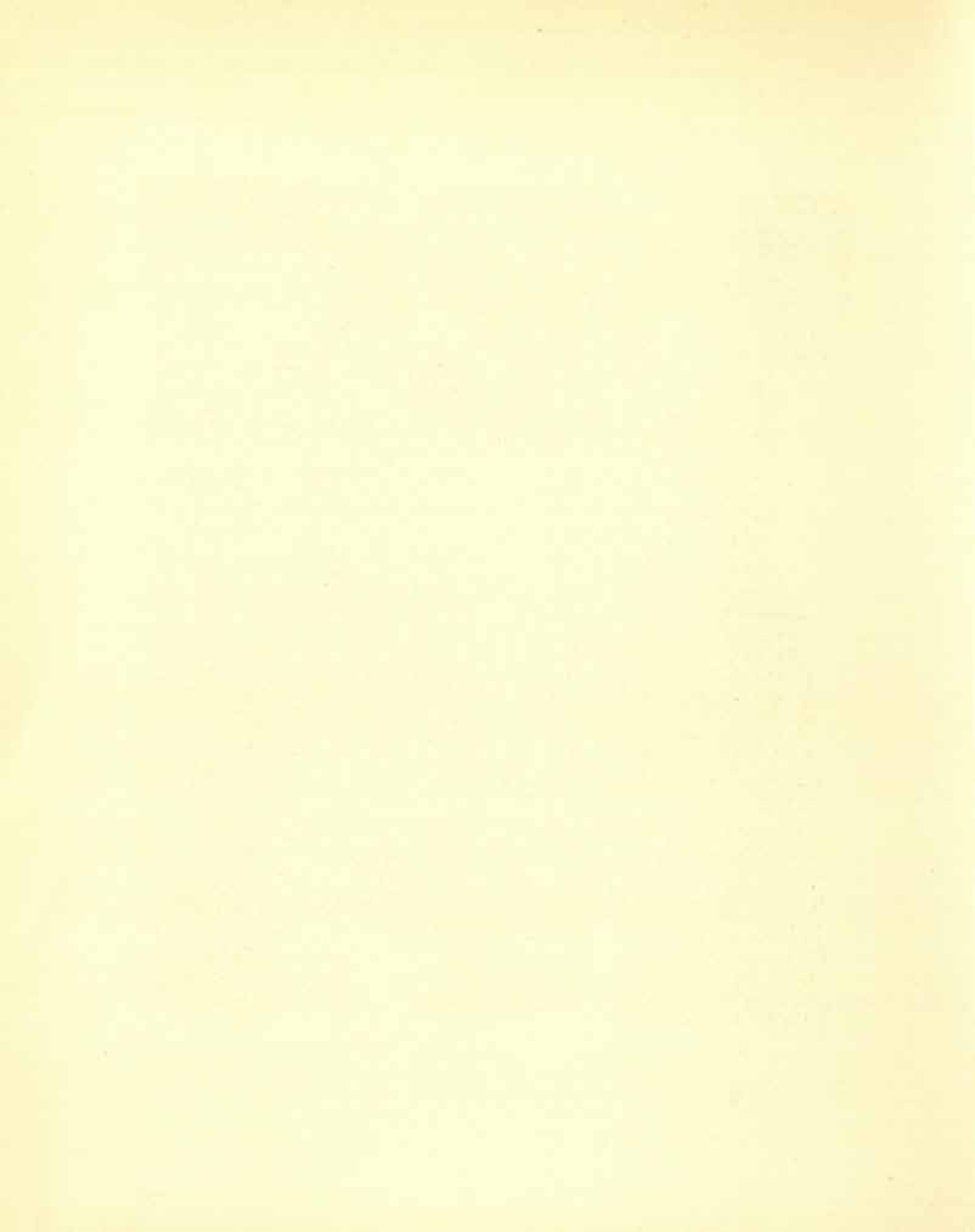
Si les mots *tḥm Alein*, etc., représentent le message à transmettre à Môt, comme ils constituent, à ce qu'il semble, une sorte de défi (*Syria*, XII, 356) et bien qu'il n'y ait pas place ici pour la locution *qrii b arṣ mlḥmt*, on peut penser

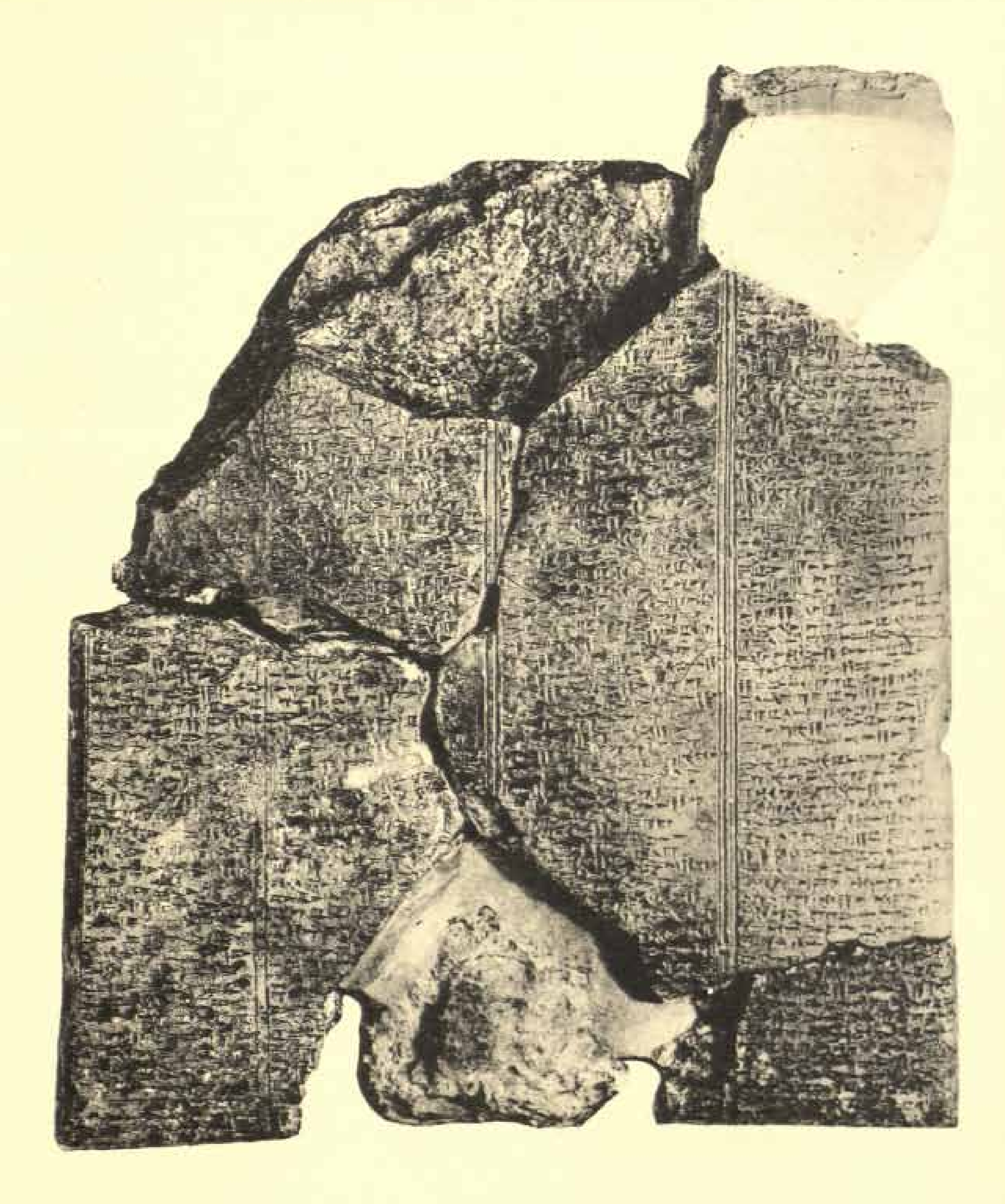
(1) 'Anat, très probablement.

(2) On dit aussi [*i*(?)]*mṣḫnn k emr l arṣ* : « il(?) (le)... (sur *mṣḫ*, cf. I AB, VI, 20) comme un agneau à terre ».



Tablette de Ras Shamra.
Face.





Tablette de Ras Shamra.
Revers.



que, la paix à peine conclue, les hostilités vont s'ouvrir à nouveau. L'état du texte (36-47) ne permet pas d'en juger.

L. 35, peut-être *ibnn*, cf. ci-dessus, col. VI, 16 *bhth tbnn*. L. 47. [*Gpn*] *w Égr*, comme ci-dessus, col. VII, 54.

Au-dessous de l. 47, on distingue les restes de deux traits parallèles qui paraissent séparer ce long morceau d'un épisode plus court, qui occupait la fin de col. VIII et dont il ne reste rien.

Sur l'annotation marginale, voir déjà *Syria*, XII, 351 ss. Peut-être convient-il de restituer les mots qui précèdent Nqmd d'après cette autre annotation, qui figure également en marge d'une grande tablette, appartenant au cycle de Krt (*Syria*, XII, p. 356 et n. 2) :

> *špr Elm lk š'i*
> « (ô) scribe des dieux ! Va (et) vois (שׁעה) ! »,

et qui paraît constituer une exhortation adressée par le poète au scribe chargé de transcrire les légendes divines.

Le nom de Nqmd n'est évidemment pas sémitique ; sur la désinence *d*, dans les textes alphabétiques mais non-phéniciens de RŠ, cf. *Syria*, XII, 389 ss.

C'est sans doute sous le règne de Nqmd que le Poème d'Aleïn — ou, tout au moins, ce deuxième chant[1] — a été composé ou rédigé.

Ch. Virolleaud.

Erratum. — Les planches XXIX et XXX ont été interverties ; c'est, en conséquence, la pl. XXX qui représente la face de la tablette.

[1] Les tablettes épiques de Ras-Shamra n'étant pas numérotées, comme le sont, par exemple, les tablettes de l'Épopée de Gilgamesh, la désignation de « deuxième chant » n'a, bien entendu, qu'une valeur purement pratique et provisoire.

LA LANGUE DE RAS-SHAMRA

PAR

JEAN CANTINEAU

Beaucoup d'encre a déjà coulé à propos de la belle découverte de MM. Schaefer et Chenet à Ras-Shamra. Grâce aux efforts combinés de M. Hans Bauer, de M. Dhorme et de M. Virolleaud, l'alphabet des tablettes de Ras-Shamra a été reconstitué dans ses lignes essentielles.

A la séance du 16 mai 1931 de la Société de Linguistique de Paris, j'avais exprimé, par l'intermédiaire de M. Marcel Cohen, un certain scepticisme à l'égard de cet alphabet. Je crois que ce scepticisme n'est plus de mise maintenant : puisque l'alphabet Bauer-Dhorme-Virolleaud a permis le déchiffrement des grands textes de la campagne de 1930, en fournissant de nombreuses phrases sémitiques correctes et claires [1], on peut considérer qu'il a fait ses preuves et accepter la plupart des identifications de signes. Je ne dis pas que certains points ne soient encore obscurs : par exemple les 2 *s* : [signe] et [signe] ; les 2 *p* : [signe] et [signe] ; le [signe] qui serait un second *ḥ* ou un second *ḫ*. Quand M. Virolleaud aura publié intégralement les textes de 1930, il faudra revenir sur ces trois points avec la plus grande attention.

Les trois ʾ : [signe], [signe], [signe] sont aussi étonnants, mais l'explication qu'en donne M. Virolleaud est ingénieuse et semble d'accord avec les faits. Si elle est exacte, elle prouve que l'occlusive glottale était devenue si faible à Ras-Shamra qu'on n'a pas eu l'idée de la noter indépendamment de la voyelle voisine : [signe], [signe], [signe] notant *ʾa*, *ʾe*, *ʾé* (?), ou bien *aʾ*, *eʾ*, *éʾ* (?).

Ceci dit, une chose surprend : les déchiffreurs semblent être tombés d'accord pour reconnaître dans la langue des tablettes de Ras-Shamra du *phénicien* ou du moins un dialecte *cananéen* voisin du *phénicien*. Je crois que cette identifi-

[1] M. Virolleaud a eu l'amabilité de m'en donner de vive voix plusieurs exemples, et de me fournir une liste de correspondances phonétiques pour le traitement des sifflantes.

cation linguistique est en complet désaccord avec quelques faits phonétiques qui apparaissent dès maintenant.

A. — *Traitement des spirantes interdentales.*

Le sémitique semble avoir possédé quatre spirantes interdentales : deux normales *ṯ et *d, deux emphatiques *ṯ̣ et *ḏ̣[1]. En arabe classique et dans le sudarabique épigraphique, ces quatre spirantes sont restées distinctes sinon intactes. Au contraire, en accadien, en cananéen et en araméen, elles ont été gravement altérées, et en partie confondues soit entre elles, soit avec d'autres consonnes (voir pour le détail des faits C. Brockelmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*, t. I, p. 128 et suiv.).

En accadien et en cananéen, les deux emphatiques *ṯ̣ et *ḏ̣ ont été confondues avec la sifflante emphatique ṣ. Des deux interdentales normales, la sourde *ṯ a été confondue avec la chuintante š, la sonore *ḏ a été confondue avec la sifflante sonore z. Il n'y a pas lieu de faire des distinctions entre les différents dialectes cananéens : le traitement des interdentales qui vient d'être défini doit être considéré comme cananéen commun et comme valable pour le phénicien aussi bien que pour l'hébreu et le moabite. Le témoignage de Plutarque, *Vie de Sylla*, 17 : Θωρ οἱ Φοίνικες τὸν βοῦν καλοῦσιν est d'une époque où l'araméen avait complètement triomphé sur la côte. Le nom grec de la ville de Tyr : Τύρος (transcrivant צור) est un témoignage isolé et portant sur un nom de lieu, donc suspect.

En araméen, on a un traitement tout autre ; trois des spirantes interdentales sont devenues des occlusives : *ṯ, *ḏ, *ṯ̣, sont passées respectivement

[1] Sur ce quatrième phonème, *qui n'était peut-être pas une interdentale*, voir N. Jušmanov, *La Correspondance du D'ad arabe au 'Ayn araméen* (comptes rendus de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S., 1926), cité par M. M. Cohen, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1927, comptes rendus, p. 172 ; M. Colin, *Notes de dialectologie arabe* ; Hespéris, 1930, p. 91 et suiv.

Une nouvelle théorie du consonantisme sémitique vient d'être construite par J. Vilenčik (*Welchen Lautwert hatte* ض *im Ursemitischen : OLz.*, 1930, p. 90 ; *Zur ursemitischen Konsonantensystem : OLz.*, 1931, p. 506). Il faudrait restituer en sémitique, non pas des spirantes interdentales, mais des occlusives affriquées : par exemple **ts* au lieu de *ṯ. Si l'on admettait cette théorie, mon raisonnement demeurerait le même, et les conclusions n'en seraient en rien modifiées.

à *t*, *d*, *ṭ*, mais la quatrième *ḏ̣ a subi des traitements divers : ʿ, *q*, *ṣ*, dont il serait trop long de préciser ici le détail.

Dans la langue des tablettes de Ras-Shamra, nous trouvons un traitement particulier des interdentales, traitement qui ne coïncide exactement, ni avec le traitement cananéen, ni avec le traitement araméen. L'interdentale normale sonore *ḏ est confondue à Ras-Shamra avec **d* : M. Virolleaud en donne une série de bons exemples (*Syria*, XII, p. 18 en note). La sourde *ṯ est notée à Ras-Shamra par un caractère spécial 𐎘 qui ne se confond ni avec *š* 𐎌, ni avec *t* 𐎚. Quelle est la valeur de ce signe 𐎘 ? Bien des hypothèses sont possibles : par exemple l'ancien son *ṯ peut avoir été conservé, ou bien 𐎘 peut noter une chuintante, ou encore — ce qui me paraît le plus probable, car il y a souvent parallélisme entre les traitements de *ṯ et de *ḏ — le signe 𐎘 noterait une occlusive dentale sourde t_2 dont le point d'articulation serait un peu différent de *t* (1).

Il n'y a pas, à ma connaissance, d'exemple pour la spirante emphatique *ṯ̣, mais pour le *ḏ̣ M. Virolleaud en donne deux très bons : *arṣ* « terre », *mḥṣ* « briser, écraser » (auxquels il faut ajouter *ṣḥq* « rire »), qui ne laissent pas place au doute : le *ḏ̣ sémitique était devenu à Ras-Shamra un *ṣ*.

On peut donc établir le tableau suivant :

Sémitique	Cananéen	Araméen	Ras-Shamra
—	—	—	—
*ṯ	*š*	*t*	t_2 (?)
*ḏ	*z*	*d*	*d*
*ṯ̣	*ṣ*	*ṭ*	
*ḏ̣	*ṣ*	ʿ, *q*, *ṣ*	*ṣ*

Ce tableau montre d'une façon nette combien le traitement des interdentales normales sépare la langue de Ras-Shamra du cananéen ; mais il serait faux d'en conclure que cette langue est plus près de l'araméen, car le traitement du *ḏ̣ sépare au contraire la langue de Ras-Shamra de l'araméen, et la rapproche du cananéen : le traitement *ṣ* de l'ancien *ḏ̣ est en araméen un

(1) M. Virolleaud note 𐎘 par *s* et 𐎌 par *ś* ; M. Dhorme transcrit 𐎘 par *š* et 𐎌 par *ś*. Ces graphies sont tendancieuses et donnent aux textes un faux aspect phénicien.

fait sporadique (Brockelmann, *Grundriss*, I, p. 135) et un mot tel que sém. *'*arḍ*- ne peut devenir en araméen que *'arqā* ou *'arʿā*.

B. — *Traitement des spirantes vélaires et laryngales.*

Le sémitique paraît avoir possédé deux spirantes vélaires : une sourde *ḫ* et une sonore *ġ*- et deux spirantes laryngales : une sourde *ḥ* et une sonore *ʿ*. Ces quatre phonèmes sont conservés distincts, voire intacts, en arabe classique et en sudarabique ; dans tout le reste du domaine, au contraire, les vélaires ont tendu à se confondre plus ou moins avec les laryngales (voir Brockelmann, *Grundriss*, I, p. 120 et suiv.).

En cananéen et en araméen les faits sont clairs : les deux vélaires se sont confondues avec les laryngales correspondantes, le *ḫ* est passé à *ḥ* et le *ġ* à *ʿ*. L'écriture phénicienne confond les deux sons et une série de faits viennent prouver que ce n'est pas là une simple confusion graphique. Il est vrai que des transcriptions grecques de noms propres, dans les Septantes, tendraient à faire supposer que les vélaires se seraient maintenues assez tard en hébreu. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les deux spirantes vélaires ont eu en cananéen et araméen un traitement parallèle, la sonore ayant un sort semblable à celui de la sourde.

Dans la langue de Ras-Shamra, les faits sont tout autres : M. Virolleaud a démontré par quelques très bons exemples (*Syria*, XII, p. 19-20) qu'il existe un signe *ḫ* écrit , distinct de *ḥ* écrit , et qui apparaît dans les mots où l'étymologie fait prévoir son apparition.

Mais jusqu'à présent on ne voit aucune trace d'une notation indépendante de * *ġ* ; M. Virolleaud que j'interrogeais à ce sujet m'a répondu fort nettement qu'aucun des signes qui restent encore un peu douteux ne semblait pouvoir être un *ġ*. Et, d'autre part, nous aurions au moins un exemple du passage de **ġ* à *ʿ* dans les textes de 1929, nº 9, 1, 9, où M. Dhorme traduit avec vraisemblance *ʿrb* par « soir » (*Revue Biblique*, 1931, p. 46). M. Virolleaud veut bien me fournir un autre exemple, inédit : *ʿlm* : « jeune homme ».

Il paraît donc y avoir, à Ras-Shamra, dans le traitement des spirantes vélaires, une *dissymétrie de traitement* entre la sourde et la sonore, qui dénonce

un mode d'articulation différent. Ce trait de structure phonétique n'est ni cananéen, ni araméen, mais il se retrouve dans d'autres langues sémitiques. En accadien par exemple, et en guèze, le traitement de la sourde est différent de celui de la sonore : *ḫ est conservé, mais *ġ s'est confondu avec ʿ.

C. — *Traitement des chuintantes.*

A côté de la chuintante normale *š, un autre son chuintant, d'articulation mal définie, semble avoir existé en sémitique ; on le transcrit d'ordinaire par *ś (voir Brockelmann, *Grundriss*, I, p. 128 et 133).

L'écriture phénicienne ne possède qu'un seul caractère, le 𐤔, pour noter les deux sons ; mais il paraît démontré que c'est là une confusion purement graphique et que le cananéen a, depuis la plus haute antiquité, distingué *ś* et *š*.

A Ras-Shamra, comme en phénicien, il n'existe qu'un seul signe, le 𐎌 pour noter *š et *ś. Mais je ne crois pas que ce soit là une confusion graphique ; l'alphabet de Ras-Shamra paraît un alphabet minutieux, différenciant bien les sons, même voisins (par ex. le *ḫ* et le *ḥ*, les deux *s*, les deux *p*). On est donc fondé à croire que la langue ne distinguait pas les deux sons *ś et *š.

Cela est en opposition avec ce qu'on sait du cananéen et de l'araméen, mais il faut noter qu'une langue sémitique au moins, l'accadien, confond en toute position le *ś et le *š.

D. — *Conclusion.*

Trois faits phonétiques importants distinguent donc la langue de Ras-Shamra du cananéen (aussi bien d'ailleurs que de l'araméen) : 1° *le traitement des spirantes interdentales*, 2° *la dissymétrie du traitement des spirantes vélaires* (la sourde étant notée d'une manière indépendante, tandis que la sonore est confondue avec ʿ), 3° *la confusion des chuintantes* *ś et *š. Il faut ajouter : 4° *l'affaiblissement considérable de l'occlusive glottale* (ce qui paraît résulter de sa notation).

Les habiles déchiffreurs des tablettes de Ras-Shamra semblent avoir considéré comme une chose évidente et démontrée que la langue inscrite sur ces

tablettes est du phénicien. Bien qu'ils n'aient pas jusqu'ici exposé au long les raisons de leur opinion, on voit très bien comment cette opinion s'est formée et confirmée : d'abord, les tablettes ont été trouvées en un point de la côte qui peut à la rigueur passer pour phénicien ; ensuite, les terminaisons *-m* du pluriel font penser au phénicien et à l'hébreu ; enfin, il semble y avoir un bon nombre de coïncidences de vocabulaire frappantes entre la langue de Ras-Shamra et l'hébreu.

Rien de tout cela n'est convaincant : le site de Ras-Shamra est trop au nord pour être *nécessairement* et *a priori* phénicien ; la finale *-m* du pluriel est ambiguë : elle ne note pas nécessairement *-īm*, elle peut très bien noter *ām*, ou *-ēm*, etc., ce qui rend le rapprochement douteux ; quant aux correspondances de vocabulaire, elles ne prouvent quelque chose que par très grandes masses : on peut toujours, entre deux langues sémitiques données, trouver un certain nombre de correspondances de vocabulaire frappantes.

On voit que ces arguments sont trop faibles pour contre-balancer quelques faits phonétiques bien nets, tels que ceux qui ont été exposés ci-dessus : la langue de Ras-Shamra, selon toutes les probabilités, n'est pas du phénicien ; elle n'est même sans doute pas du cananéen, ni de l'araméen.

En réalité, on n'a que trop tendance à raisonner comme si toutes les langues sémitiques nous étaient connues. C'est le contraire qui est probable : on peut très bien penser que nous ne connaissons qu'une partie, et pas nécessairement la plus grande, des langues sémitiques qui ont existé. L'extension de l'araméen, puis de l'arabe, a pu submerger plusieurs langues importantes sans que rien en parvienne jusqu'à nous. Le fait s'est présenté pour l'indo-européen : depuis le début de ce siècle deux langues indo-européennes inconnues jusqu'alors, le tokharien et le hittite, ont été mises au jour.

Puisque les faits phonétiques que je viens d'étudier ne se retrouvent *ensemble* dans aucune autre langue sémitique connue, je pense qu'on doit considérer la langue de Ras-Shamra comme une langue sémitique non attestée jusqu'à présent, et qui aurait été celle de cette région avant la conquête araméenne.

Jean Cantineau.

Nota. — En même temps que les épreuves de cet article, je reçois *Syria*, XII, 3, contenant, pp. 193-224, l'édition par M. Virolleaud d'un fragment important des textes de 1930, sous le titre : *Un poème phénicien de Ras-Shamra*. J'y trouve, p. 211, un nouvel argument en faveur de mon point de vue : dans tout le sémitique, sauf en araméen, la notion de « semer » s'exprime par une racine **zr'* (avec un *z* ancien) ; en araméen judéo-palestinien, au contraire, on a *d^era'*, avec un *d* mal expliqué (voir Brockelmann, *Grundriss*, I, p. 237). Or à Ras-Shamra, comme le montre M. Virolleaud, on a *dr'* comme en araméen, et non *zr'* comme en phénicien. C'est là une raison de plus de séparer la langue de Ras-Shamra du phénicien et du cananéen tout entier.

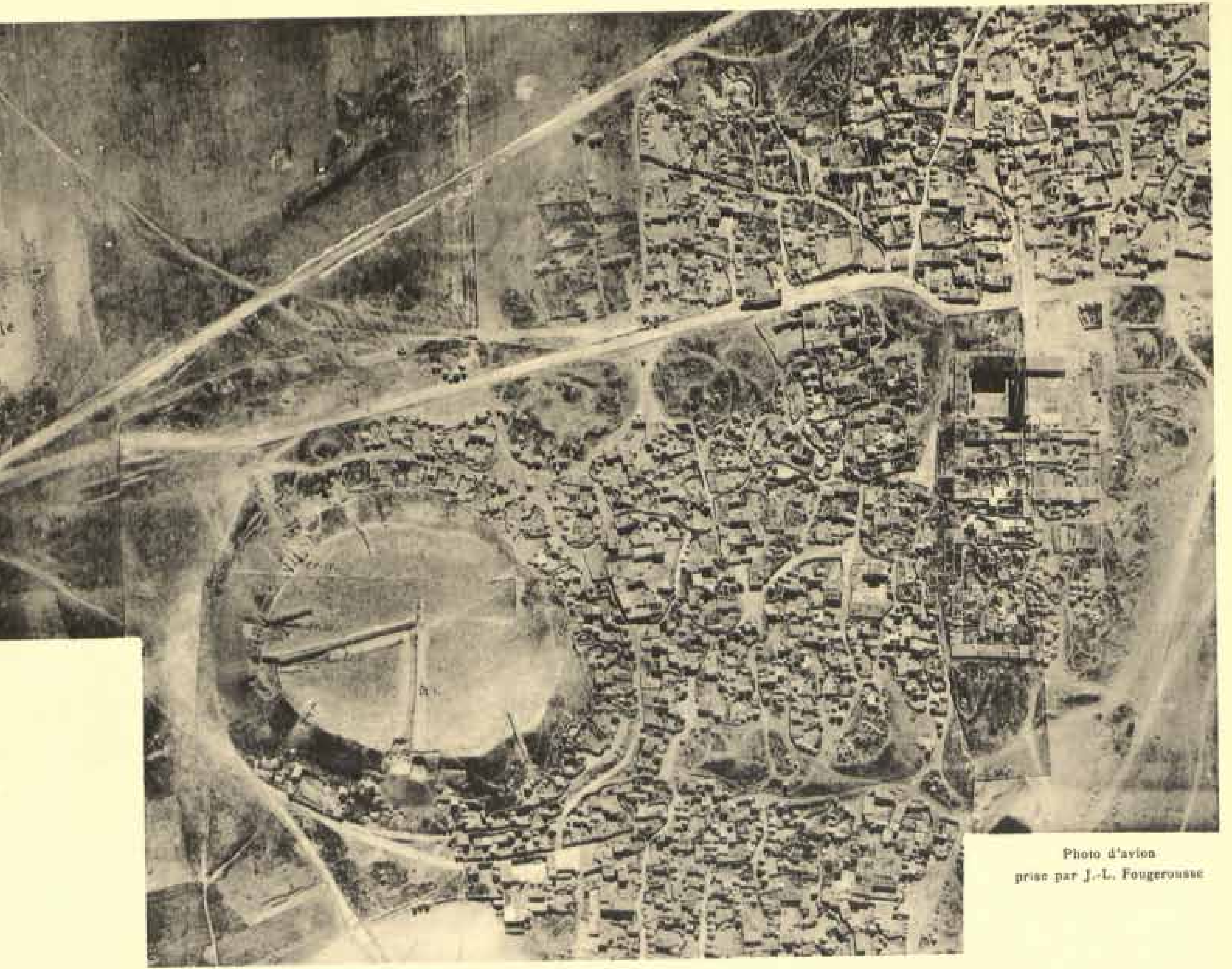
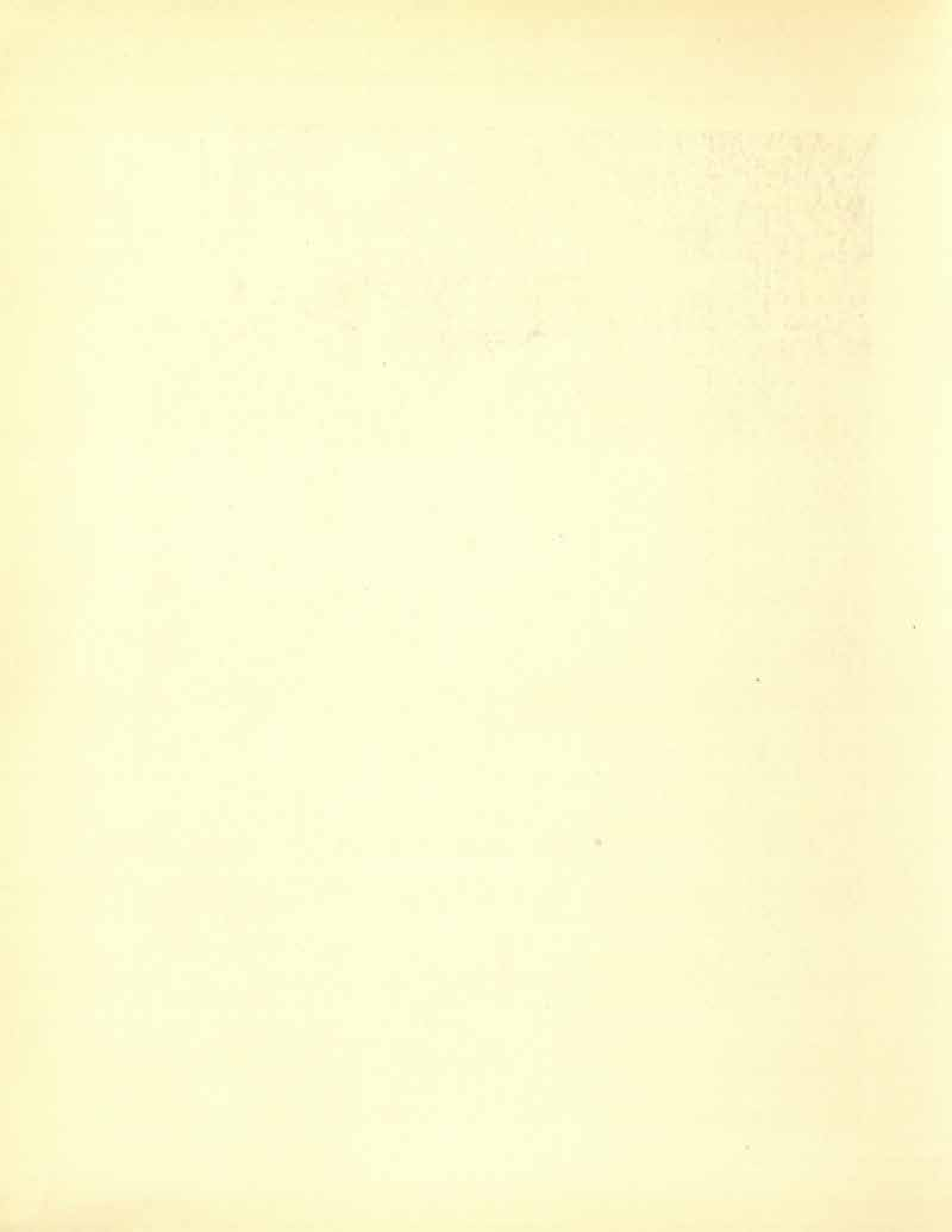


Photo d'avion
prise par J.-L. Fougerousse

Village et tell de KHAN SHEIKHOUN.



UNE CAMPAGNE DE FOUILLES A KHAN SHEIKHOUN

PAR

Le Comte DU MESNIL DU BUISSON

Notre sixième campagne archéologique en Syrie avait pour principal objectif le sondage du tell de Khan Sheikhoun. Nous avons pu, en outre, fouiller une très ancienne nécropole à 3 km. au pied du tell 'As, et un établissement archaïque près de Sourān, à Tell Maṣin [1].

Les fouilles ont duré de mars à juin 1930 avec un effectif de 150 ouvriers pendant la plus grande partie du temps. Nos collaborateurs étaient MM. Jean-Louis Fougerousse, architecte diplômé par le Gouvernement ; J. de Boutray, ingénieur ; Mlle de Sampigny, dessinatrice ; Mmes de Boutray et du Mesnil du Buisson, toutes les trois élèves de l'École du Louvre ; M. I. Zein, interprète. M. Henri Seyrig, directeur du Service des Antiquités de Syrie, nous a prodigué son aide bienveillante, de même que les services de l'Armée du Levant et du Haut-Commissariat. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

I. — Khan Sheikhoun.

Ce village de 2.500 habitants [2] est situé sur la route de Ḥama à Alep (actuellement en construction), à 40 km. environ de Ḥama et à .10 d'Alep (pl. XXXI et XXXIV,1). La plupart des maisons ont cette forme de termitière spéciale à la région [3]. Au milieu du xvii^e siècle, Pietro della Valle est un des rares voyageurs qui aient traversé ce village [4]. Richard Pococke, qui a passé une

[1] Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 7 novembre 1930. *Comptes rendus des séances*, 1930, p. 320.

[2] En 1840, W. M. Thomson estimait la population à 2.000 ou 3.000 habitants. *The Land and the Book*, d'après R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie*, p. 210.

[3] Photographies de Jousset de Bellesme en 1889. L. Speleers, *Syria*, 1927, pl. XVI, 1, et p. 43, fig. 1.

[4] Pietro della Valle, *Voyages dans la Turquie, l'Égypte, la Palestine, la Perse, les Indes orientales*, trad. fr., 1745, t. II, p. 136.

nuit à Khan Sheikhoun en 1737, lui consacre la note suivante : « *Sheikhoun* est éloignée d'environ huit heures d'*Hama*. Cette ville, de même que son territoire, est gouvernée par un *aga* indépendant : peut-être est-ce *Cappareas* de l'*Itinéraire* [1]. » L'aga est aujourd'hui remplacé par un moudir naïé. Un beau khan, plusieurs fois reconstruit ou restauré, rappelle qu'on se trouve sur l'ancienne voie des caravanes de pèlerins se rendant à La Mecque [2]. En 1881, Chantre fit un croquis de ce khan [3].

Ces considérations, jointes à une similitude de noms, ont permis à M. R. Dussaud de proposer l'identification du site avec l'ancienne Ashkhani, étape des conquérants assyriens à l'époque de Tiglatpiléser II [4].

Un tell considérable domine le village au Sud (pl. II, III,1 et suivantes). Il a été mentionné et décrit par un voyageur français de la fin du XVIIIe siècle, Volney [5]. Le plan forme un ovale mesurant au sommet 150 m. de l'Est à l'Ouest, près de 200 m. du Nord au Sud, et à la base respectivement 200 et 250 m. La hauteur varie de 18 à 25 m., la partie la plus élevée se trouvant au Nord. Le dessus du tell est cultivé.

La cité qui couronnait le tell ne paraît avoir eu qu'une porte située au Sud, c'est-à-dire vers Ḥama. Ce passage est malheureusement difficile à fouiller, la présence du village empêchant d'évacuer les terres de ce côté.

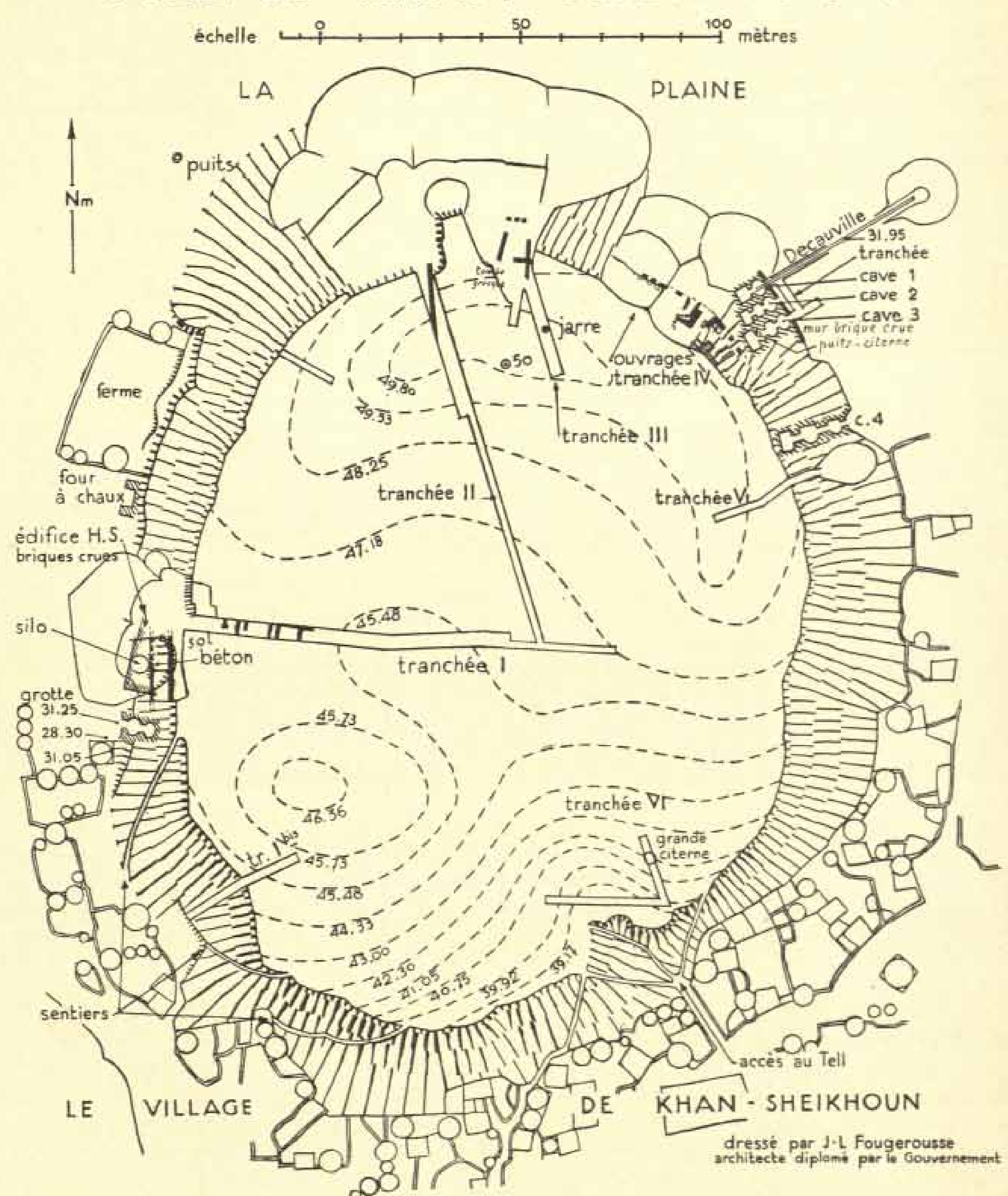
[1] RICHARD POCOCKE, *Voyages en Orient*, t. III, p. 429. Sur Cappareas, cf. DUSSAUD, *Topographie*, p. 182, n° 1 ; on peut songer à Kafr Tab, Caparœ ne rendant compte que de Kafr.

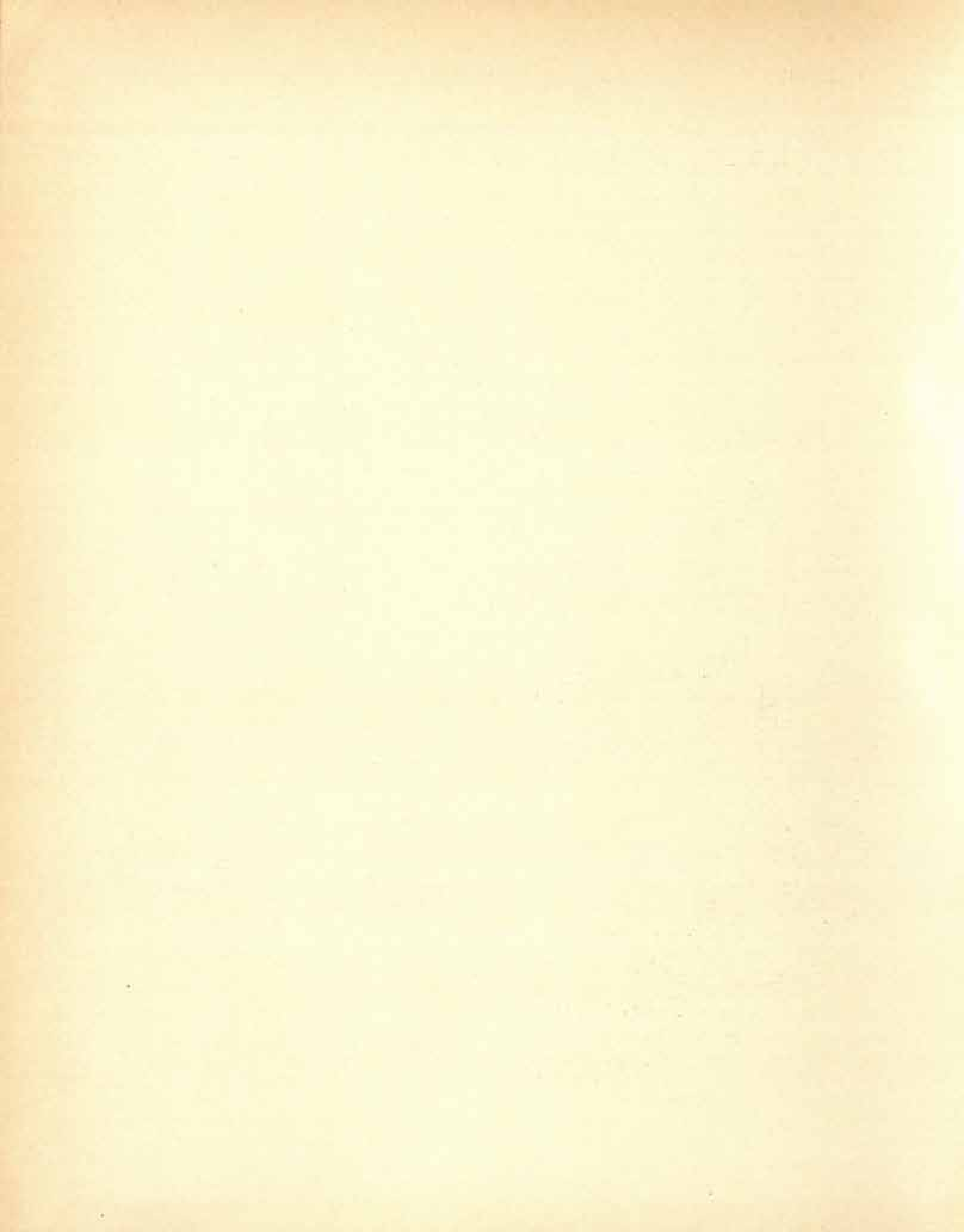
[2] VAN BERCHEM, *Voyage en Syrie*, t. I, p. 206, n° 4 ; DUSSAUD, *Topographie*, p. 178-179, 183, 210, 238. Le Khan de *Khanchekhan* remonterait à l'époque des Sultans Mamlouks, XIVe siècle (QUATREMÈRE, *Sultans Mamlouks*, II, p. 233. Inscription ottomane du XVIIIe siècle : RITTER, *Erdkunde*, XVII, p. 1560).

[3] *Le Tour du monde*, 1889, 2e sem., p. 215-216.

[4] R. DUSSAUD, *Topographie*, p. 210 et 238 ; pour la forme Sheikho, cf. LANZONE, *Viaggio*, p. 24 (trad. fr. de Mme DEVONSHIRE, p. 21).

[5] VOLNEY, *Voyage en Syrie et en Égypte*, 3e éd., Paris, an. VII, t. II, p. 61. « Sur toute la route d'Alep à Hama, ce ne sont que ruines d'anciens villages, que citernes enfoncées et débris de forteresses et même de temples. J'ai surtout remarqué une foule de monticules ovales et ronds, que leur terre rapportée et leur saillie brusque sur cette plaine rase, prouvent avoir été faits de main d'homme. L'on pourra prendre une idée du travail qu'ils ont dû coûter par la mesure de celui de Khan Chaikoun, auquel j'ai trouvé sept cent vingt pas, c'est-à-dire quatorze cents pieds de tour sur près de cent pieds d'élévation. Ces monticules, parsemés presque de lieue en lieue, portent tous des ruines qui furent des citadelles et sans doute aussi des lieux d'adoration selon l'ancienne pratique si connue d'adorer sur les lieux hauts. Aussi la tradition des habitants attribue-t-elle tous ces ouvrages aux infidèles... »


TELL DE KHAN SHEIKHOUN
échelle 0 50 100 mètres
LA PLAINE
puits
Nm
Decauville
31.95
tranchée
cave 1
cave 2
cave 3
jarre
50
ouvrages
tranchée IV
49.80
49.33
tranchée III
c.4
ferme
48.25
tranchée II
tranchée VI
four à chaux
édifice H.S. briques crues
47.18
silo
45.48
sol béton
tranchée I
grotte
31.25
28.30
31.05
45.73
46.56
tranchée VI
grande citerne
tr. I bis
45.73
45.48
44.33
43.00
42.36
41.05
40.73
39.92
sentiers
accès au Tell
LE VILLAGE DE KHAN - SHEIKHOUN
dressé par J-L Fougerousse
architecte diplomé par le Gouvernement



Nous n'avons pu y faire que des sondages. On verra par nos plans et photographies d'avion l'ordonnance de nos tranchées de surface (pl. XXXI-XXXII).

A l'Est de la Porte, un grand puits, fort bien construit, nous a permis un sondage en galerie dans des chambres de l'âge de bronze, entre 5 m. et 6 m. 30 de profondeur (fig. 1).

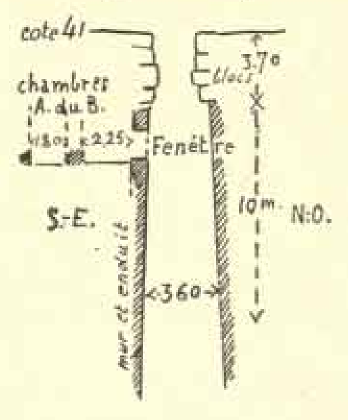


Fig. 1. — Grand puits près de la porte du Sud.

L'étude de la partie basse du tell a été faite de la façon suivante : les habitants de Khan Sheikhoun ont creusé, à une époque sans doute assez récente, des cavernes ou galeries dans le talus, soit pour y loger, soit pour y renfermer leurs animaux et leurs provisions (pl. XXXIV,1-2, et XXXV,1-2). Les grottes du Nord-Est pénètrent jusqu'à 20 m. sous le tell. Dans le sol de la galerie 3 et en avant, nous avons ouvert une tranchée. Nous y avons trouvé le rocher à 8 m. 65 sous la voûte de la cave 3, soit à 24 m. 50 sous le sommet du tell (pl. XXXII et pl. XXXV,2).

1. — *Les villes de l'âge du bronze.*

Les excavations de la tranchée 4 et des caves permettent de se faire une idée d'ensemble de la constitution du tell (coupe, fig. 2).

En commençant par la base, une première zone A, de 3 m. 65 d'épaisseur depuis le rocher, est formée d'une terre rapportée noirâtre, de stratification peu nette. On y trouve jusqu'au rocher des fragments de céramique et quelques silex taillés. Des poches de cendres et de charbons paraissent d'origine ménagère. A diverses hauteurs, on rencontre des petits massifs de cailloux mêlés de fragments céramiques, peut-être des vestiges de murs de maçonnerie très médiocre.

A la surface de cette première zone A débouche l'orifice d'un puits conduisant à une citerne pénétrant dans le rocher (profondeur 10 m., fig. 2).

La zone B recouvrant la zone A et mesurant 5 m. d'épaisseur, est de composition analogue à la zone A. Les fragments de céramique y abondent. En

somme, la coupe dans les zones A et B révèle une composition très analogue à ces énormes tas de terre et de débris de toute sorte qui se forment de nos jours à l'entour des villages syriens. L'aspect en coupe est le même [1]. La céramique nous montre que ces décombres appartiennent à une ville, ou plutôt à un village agricole qui s'est développé dans les premiers siècles du II[e] millénaire. Le puits-citerne appartient à cet établissement.

Une troisième zone C, qui mesure 9 m. d'épaisseur sous la tranchée 4, mais qui paraît n'en avoir que 7 sous la tranchée 1, a été moins complètement

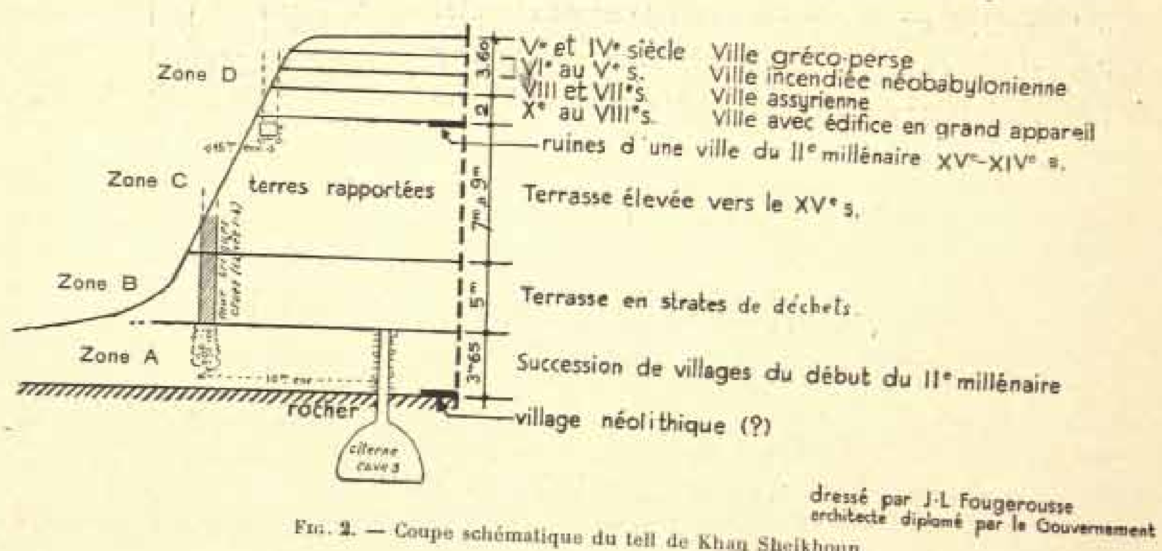


Fig. 2. — Coupe schématique du tell de Khan Sheikhoun.

explorée parce qu'elle nous a paru stérile. Autant que nous avons pu en juger, c'est une terrasse faite d'argile tassée et de pierrailles, gigantesque ouvrage élevé pour servir de fondations à une cité. Les fragments indiquent le milieu du II[e] millénaire [2].

Au pied de ce talus au Nord [3], un mur de soutènement en briques crues est établi sur des fondations d'un gros blocage de pierre atteignant 1 m. 50 d'épaisseur. Quoique le pied de ce mur soit à la limite des zones A et B, les fragments recueillis dans les fondations accusent bien le milieu du II[e] millé-

(1) Cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2[e] éd., p. 325-326. Ce serait de ces tas que parle Job (II, 8, 12 et XLII, 6). Dans les grands deuils, on se couvrait la tête de cette terre et de cette cendre ménagère provenant des fours à pain surtout.

(2) Cf. annexe 1, fig. 3 et pl. XXXVI, 3.

(3) La pl. V, 2 montre nettement ce mur percé par les galeries modernes. Cf. aussi pl. XXXII.



1. Le tell vu du Sud-Ouest en avion.

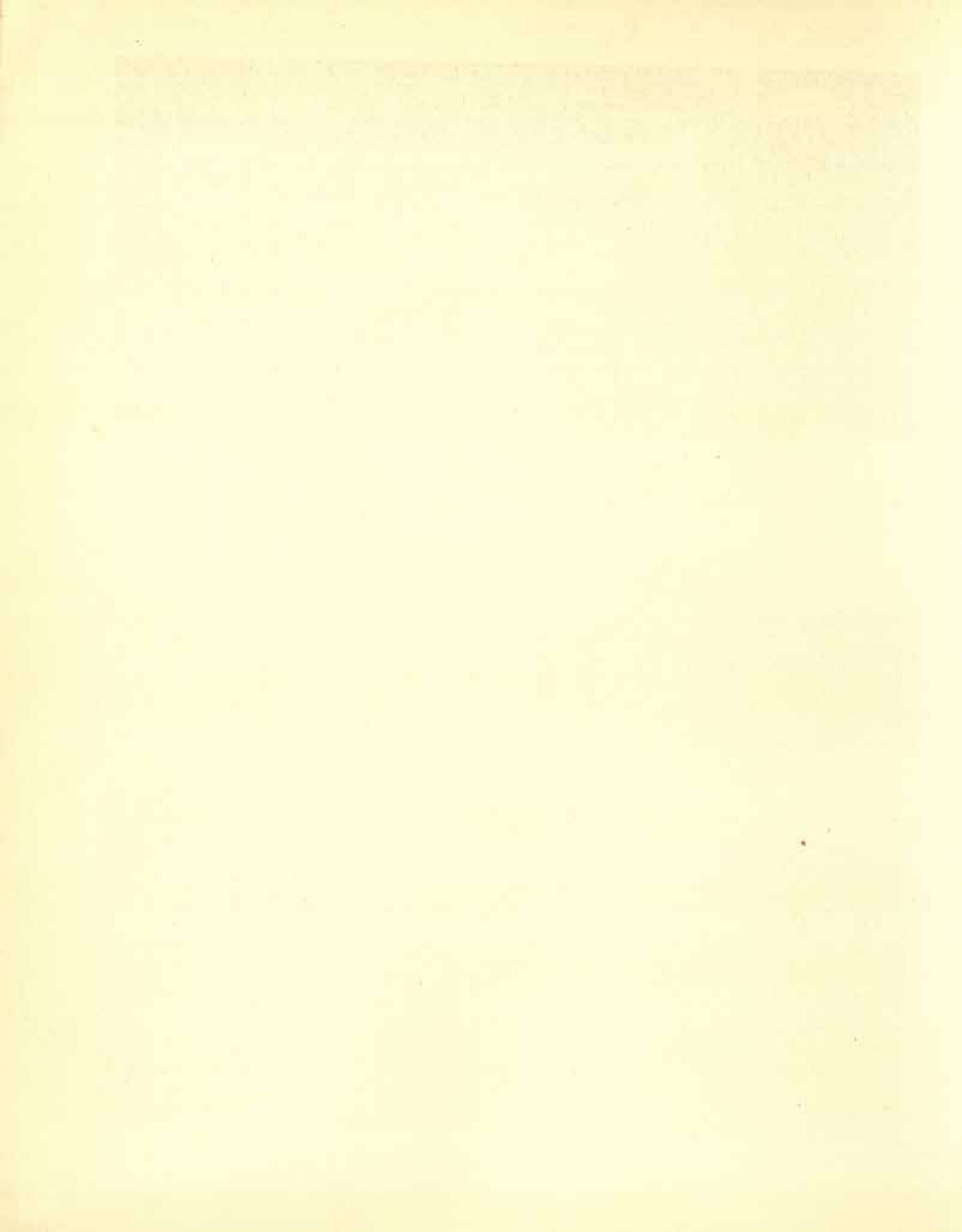


2. Le tell vu du Nord.



3. Les ruines superposées des quatre villes de l'âge du fer. Tranchée 4.

KHAN SHEIKHOUN.



naire. La ville couronnant la zone C possédait donc un mur d'enceinte au pied du talus et sans doute un autre au rebord supérieur. L'aspect devait être absolument celui du *migdol* si souvent figuré [1].

Les ruines de cette ville de l'âge du bronze élevée sur la terrasse C nous ont paru avoir été rasées au moment de la construction de la première ville de

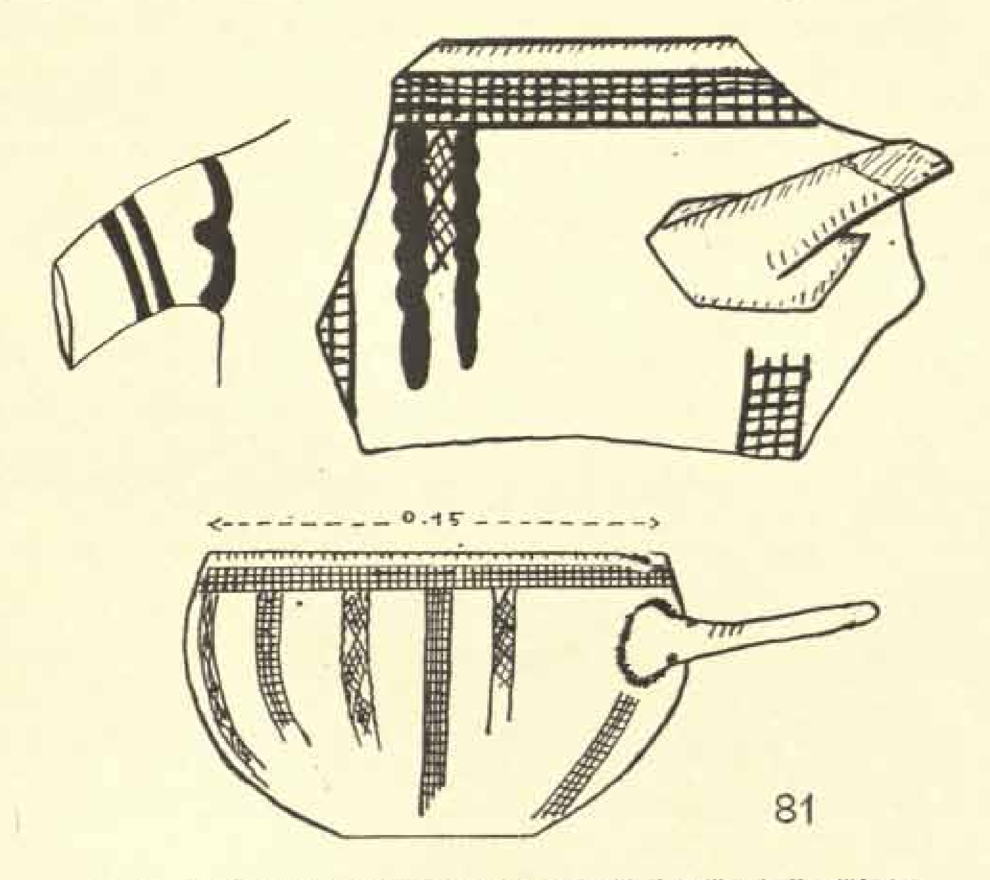


Fig. 3. — Bol chypriote trouvé dans les ruines de la ville du milieu du IIe millénaire.

l'âge du fer. L'existence d'un édifice considérable, l'ouvrage H. S., à l'extrémité de la tranchée 1, ne nous est révélé que par ses soubassements. Encore les assises des murs de l'âge du fer pénètrent-elles dans ces fondations (fig. 4 et pl. XXXII). Par nos plans et nos coupes, on se rend compte de la complexité de l'ensemble. Les murs de brique crue alternent avec des chapes ou couloirs

[1] Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient*, t. II, p. 127; Vincent, *Canaan*, p. 84-85.

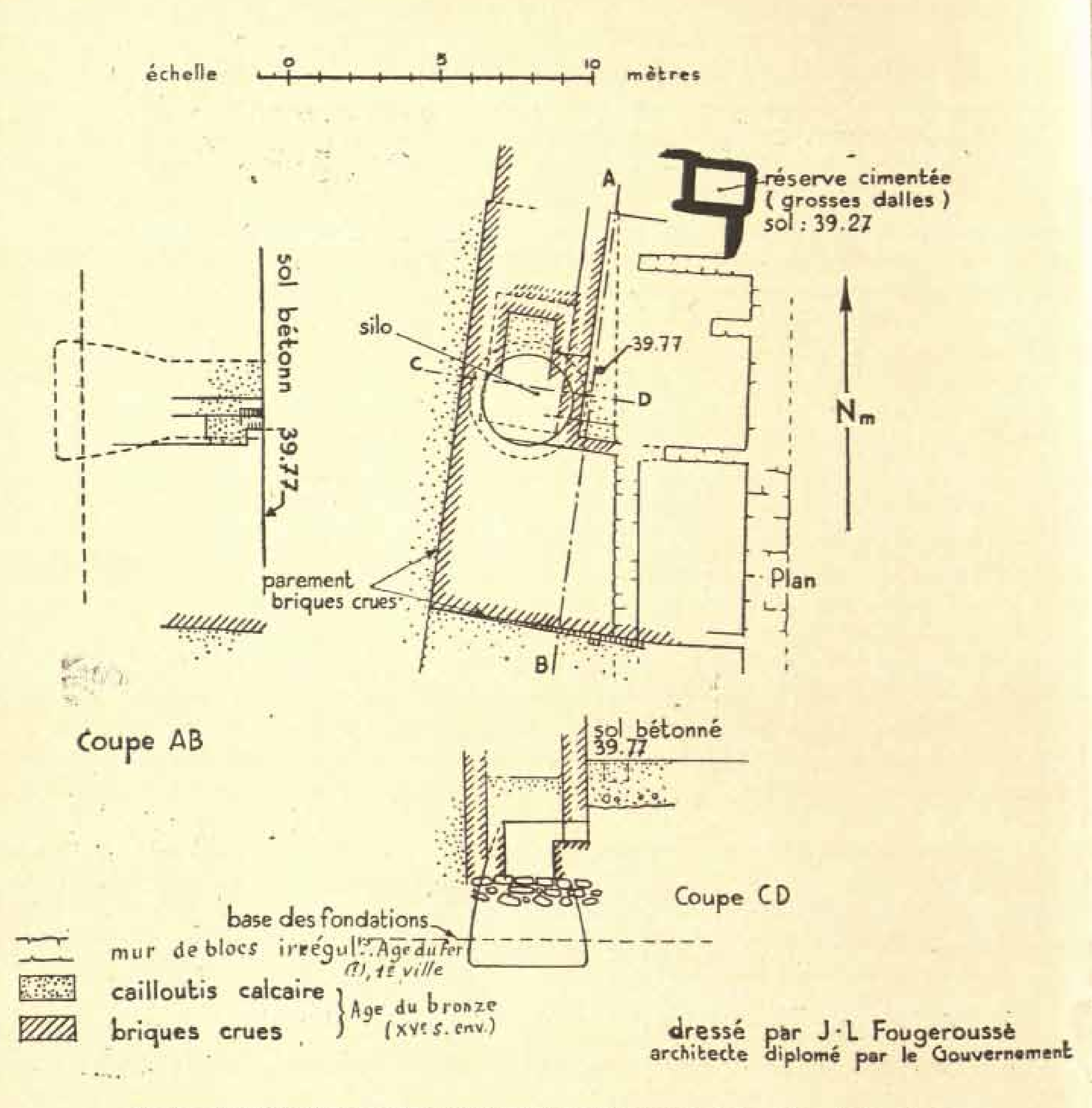


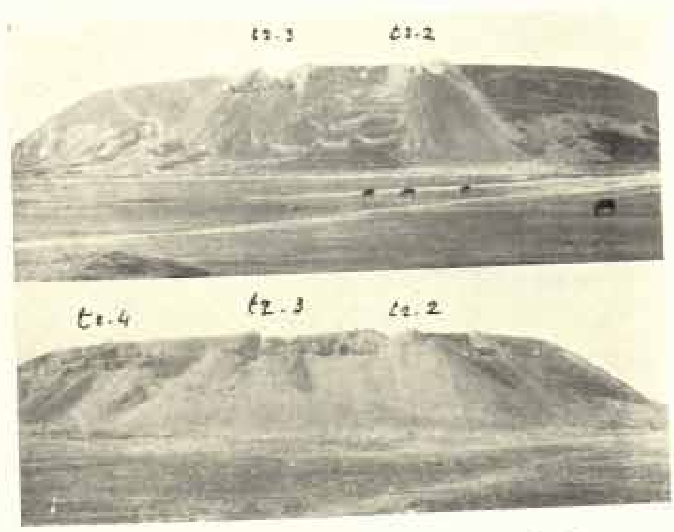
FIG. 4. — Plan et coupes de l'ouvrage H. S. (milieu du II^e millénaire) et d'un édifice de l'âge du fer construit sur ses ruines.



1. Village et tell, vus du Nord.



2. Vue du tell faisant suite à la précédente. Tranchée 4 et caves 1 à 3.



3. Le tell vu du Nord, vers le début et vers la fin des travaux.



4. La tranchée 1 dans les premiers jours (vue du Sud).



de cailloux calcaires et avec des massifs de terre. L'ensemble des fondations mesure 6 m. environ de hauteur et repose sur un blocage de grosses pierres. C'est la technique rencontrée à Mishrifé-Qaṭna dans la butte de l'Église [1]. Un débris des murs de superstructure en briques crues porte un enduit à la chaux aussi analogue à ceux de Mishrifé.

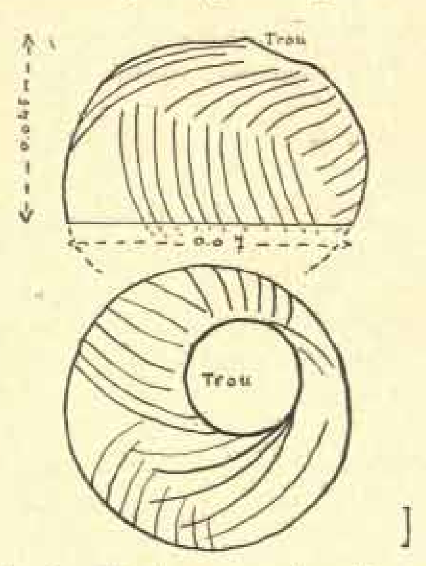


Fig. 5. — Tête de massue en pierre, lignes gravées, strates de l'âge du fer.

Peut-on préciser l'âge de cette ville ? L'époque de la XVIIIe dynastie conviendrait parfaitement, d'autant plus que nous avons trouvé dans les ruines de la ville d'époque néo-babylonienne construite par-dessus, un beau scarabée de faïence bleutée égyptienne au nom de Touthmosis III. Ce précieux monument aurait été retrouvé à l'âge du fer et calciné dans l'incendie de la ville néo-babylonienne. Le sceau de 29 mm. porte dans un cartouche le nom : *Mn-ḫpr-R'*. Mais il n'est pas impossible aussi qu'il y ait là une simple coïncidence et que le cachet ne remonte qu'au vie siècle avant J.-C. [2].

ANNEXE I

Céramique de l'âge du bronze a Khan Sheikhoun (pl. XXXVI).

1° Zone A, puits-citerne, nos 1-14.

Cinq gros pots presque sphériques, ligne peinte en rouge ou frottis, pâte assez dure.

Autre fragment, marque incisée sur l'épaule (n° 6).

Gobelets à pied, terre blanchâtre.

Terrines rappelant celles de Sh'airat (*Syria*, 1930, pl. XXXIV, 4).

(1) *Syria*, 1926, p. 312-322 : *Les ruines d'El-Mishrifé*, p. 25-32. Le travail est bien plus parfait à Qaṭna.

(2) Cf. les scarabées des strates néo-babyloniens de Neirab où les noms de Touthmosis III et de Sethos I paraissent ; *Syria*, 1927, p. 138, fig. 6 et p. 141, et 1928, p. 172. M. P. Montet considère ces sceaux comme contemporains des rois dont ils portent les noms. Cf. cependant Macalister, *Gezer*, tombe 96, pl. XC (sceau de Touthmosis III, avec un barillet chypriote).

Toute cette céramique peut remonter aux premiers siècles du IIe millénaire.

2° Zone A, strates, nos 15 à 54. Fin du IIIe millénaire, commencement du IIe.

Pots, lignes rouges.

Gobelets ornés de lignes, bandes, zigzags, pièces fines et nombreuses. A rapprocher de la céramique de Dnébi, tombes 1 et 3 (*Syria*, pl. XXXIII, 5-6) et de Tell Maṣin.

Terrines, anses par simple appendice, nos 19-21.

Pièce n° 29 à rapprocher du n° 1 du tombeau I de Tell 'As (pl. XXXIX).

3° Zone B, nos 60 à 80. Première moitié et milieu du IIe millénaire. Les nos 55 à 59 proviennent des fondations du grand mur de briques crues coupant les galeries 1 à 3.

Vases caractéristiques à rebords fortement retournés et méplat sur le dessus, décor au peigne, nos 55, 57, 63, 71 et aussi 127.

N° 59, table d'offrande (?), à comparer au n° 98, zone B.

Vers le milieu du IIe millénaire (cf. *Qaṭna*, tombeau I et coupole de Loth, dépôts).

4° Zone C, tranchée 4, nos 81 à 92. Ouvrage H. S., nos 93 à 130.

Mêmes vases caractéristiques que dans la zone B.

Fragments d'un bol à décor en échelles, noir sur gris clair, anse en ogive, n° 81, importation de Chypre, xve-xive siècle avant J.-C., fig. 3.

Roues et fragment de chars votifs, nos 85, 97 et 108 ; partie d'un vase ovoïde noir n° 90 (cf. *Qaṭna*, tombeau I et sous la coupole de Loth).

Fragments de faïence égyptienne (n° 92 et déesse nue).

Fragment égéen peint, n° 112 (xve-xive siècle avant J.-C.).

5° Zone C, sondage par le puits de la Porte au Sud du tell, nos 134-142.

6° Pièces de l'âge du bronze trouvées en surface ou dans les couches de l'âge du fer, nos 131-133.

2. — *Les villes de l'âge du fer.*

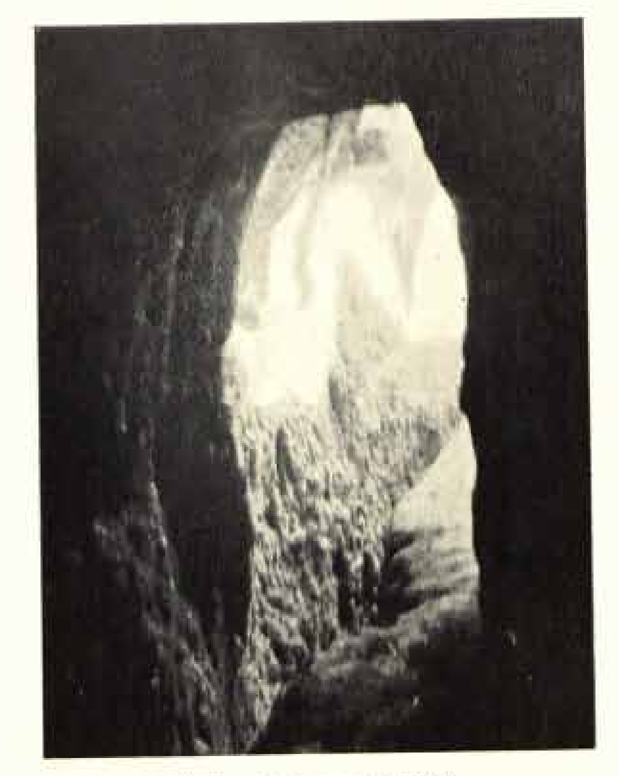
L'énorme terrasse de l'âge du bronze est aujourd'hui recouverte d'un amoncellement de ruines de 6 m. environ d'épaisseur, formant la zone D. On y reconnaît, parfois très nettement, quatre villes ou villages de l'âge du fer. Les strates des trois villes supérieures, 2, 3 et 4, mesurent chacun 1 m. 30 d'épaisseur ; la plus basse, ville 1, est représentée par un étage de 2 m.

Quoique ces villes paraissent s'être succédé à peu d'intervalle, elles sont bien différenciées les unes des autres.

La ville la plus ancienne, numérotée 1, nous est connue par les ruines d'un édifice de bel appareil dans la tranchée IV (pl. XXXII). Les murs, comportant un blocage intérieur, mesurent jusqu'à 2 m. 30 d'épaisseur. Dans la tranchée I, il faut sans doute attribuer à la ville 1, les ruines orientées



1. Caves ou galeries 1 à 3 perçant l'enceinte inférieure de l'âge du bronze (briques crues).



3. La galerie ou cave n° 3.

2. Une arrivée de matériel (vue prise du haut du tell).



4. Mur d'enceinte de l'âge du fer (ville 3).



du Nord au Sud, s'étendant sur l'édifice H. S. (fig. 4); le silo de maçonnerie situé à l'Ouest de ce mur paraît de la même époque. Il a dû être comblé au moment de la destruction de la ville 1, ou à l'époque de la ville 2, car les fragments et les bronzes qu'on y a trouvés appartiennent soit à ces établissements, comme les vases à fond elliptique [1], ou les grandes fibules (17), soit au milieu du IIe millénaire, comme la belle pointe de lance en bronze (fig. 6); cette pièce est nettement apparentée à la tête de lance Γ du tombeau 1 à Qaṭna [2].

La ville 1 de l'âge du fer a fourni quelques figurines et pièces de céramique dont une grande coupe lustrée rouge (fig. 205, pl. XXXVII). Un versoir figurant une tête d'animal (201) est d'un type fréquent en Cappadoce. Chantre a publié de nombreuses têtes de mouton, de bœuf et de chèvre formant bec [3].

La ville 2 est représentée par des murs d'assez grand appareil dans les tranchées du Sud du tell, tranchées II, III [4] et IV. Les édifices paraissent de belle taille. Les matériaux sont calcinés par l'incendie.

Fig. 6. — Lance en bronze, milieu du IIe millénaire.

Ce strate a fourni plusieurs pointes de flèches en bronze en forme de feuille allongée avec soie pointue (3-5, pl. XXXVIII) et un beau glaive du même métal avec manche en plaquette assujettie par tenons (fig. 7). Il devait mesurer de 0 m. 35 à 0 m. 40 [5]. Les pièces de céramique les plus remarquables con-

(1) Dans le genre du n° 208, pl. XXXVII.

(2) *Syria*, 1927, pl. XIII.

(3) *Mission en Cappadoce*, pl. XV-XVI et p. 85 (Kara-Euyuk). Comparez surtout à pl. III, 11 (Boghaz-Keui). Becs du même genre, Pézard, *Qadesh*, pl. XX, 2, b (viie s. ?) et Macalister, *The excavation of Gezer*, III, pl. CXXIV.

(4) *Revue archéologique [syrienne]*, I, p. 24 F.

(5) Les plaquettes serties de la poignée étaient depuis longtemps en usage en Asie. Dussaud, *Syria*, 1926, p. 253-255, fig. 1; 1929, p. 298-299, fig. 7-8 (Ninive, Nihavand, Ras-Shamra).

sistent en grands bassins d'environ 1 mètre de diamètre et 0 m. 50 de hauteur, à renfort en méplat sur le rebord et large culot au fond. La terre, bien cuite, est noire dans la masse, brun-rouge à la surface ; elle est parfaitement lissée (pl. XXXVII et fig. 8). Dans un cas, des ornements sont formés de bourrelets en relief imitant un cordon. Deux de ces bassins étaient en place et en relation avec les constructions de la ville 2. Celui de la tranchée III (212) contenait les fragments d'un barillet chypriote orné de cercles concentriques rouges et noirs (278 et vase 279). La forme et le décor ne laissent aucun

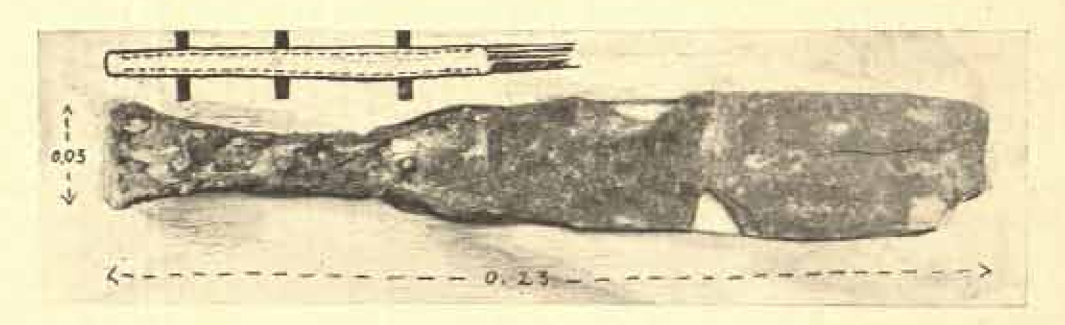


Fig. 7. — Poignard de bronze des VIIIe-VIIe siècles av. J. C.

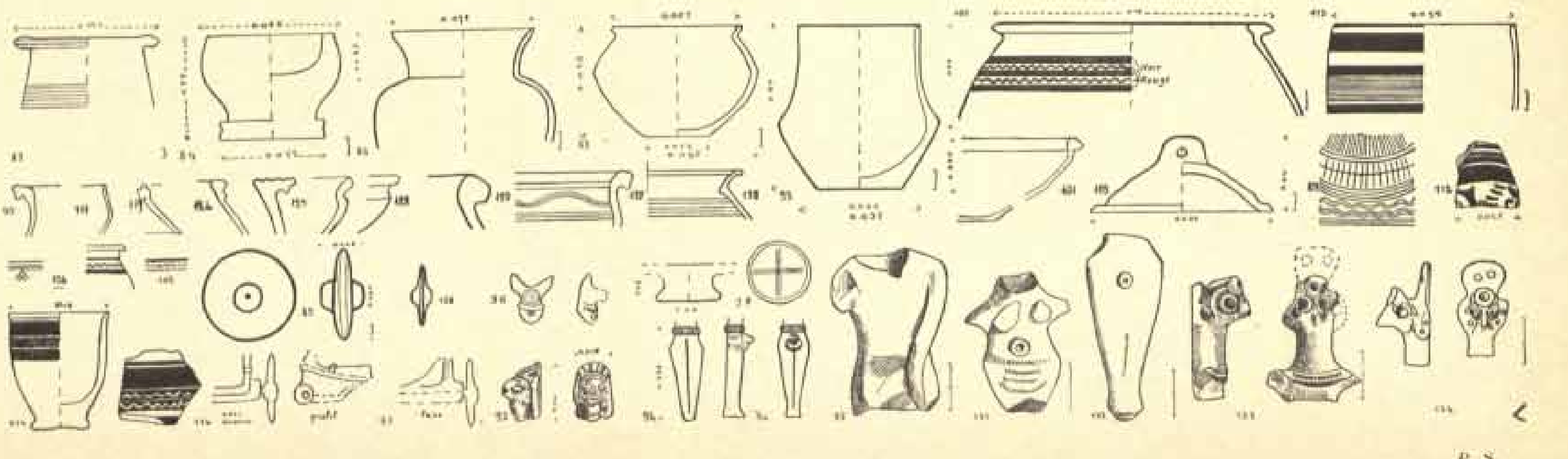
doute sur la provenance chypriote et sur l'âge de cet objet : VIIe siècle ou fin du VIIIe avant Jésus-Christ.

A la même ville se rattachent deux figurines sans doute de déesse (274-275). La lourde robe tombant jusqu'aux pieds est nettement asiatique. La position des mains dans l'une rappelle les figures assyriennes[1]. Les ornements de la robe de l'autre avec sa large bande brodée sur le devant et sa lourde frange a son équivalent en Mésopotamie, en Perse et en Assyrie.

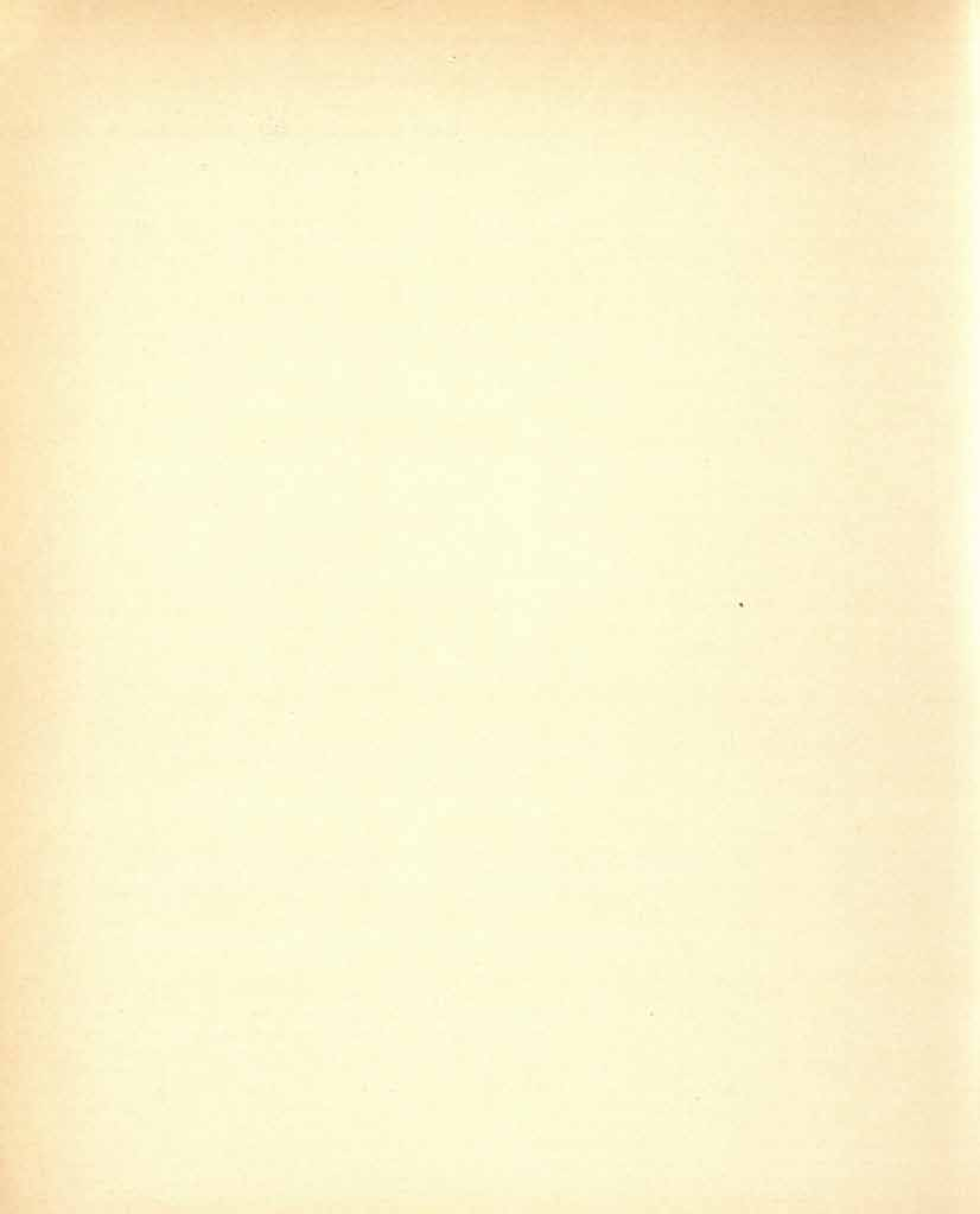
La ville 2 est donc un établissement du VIIe, peut-être du VIIIe siècle. Sa fondation pourrait se placer sous Tiglatpiléser, vers 735 avant notre ère. Comme sans doute aussi la ville 1, c'est une cité assyrienne, poste avancé, commandant la route d'Alep à Ḥama.

La ville 3 se reconnaît par les traces d'un très violent incendie qui paraît avoir été général. Les maisons, construites en pierres de petit calibre, sont remplies d'un monceau de cendre. Les briques primitivement crues, lorsqu'il s'en

[1] A rapprocher aussi de certaines figures hittites, E. Pottier, *l'Art hittite*, fasc. I, p. 15, fig. 2.



KHAN SHEIKHOUN.
Céramique de l'âge du bronze.



trouve, sont cuites par l'incendie ; elles sont carrées, mesurant 0 m. 40 de côté et 0 m. 14 d'épaisseur. Ces édifices sont pauvres et paraissent avoir été détruits intentionnellement sans doute après un siège. Dans une des maisons de la tranchée 1, nous avons trouvé une masse d'os calcinés.

Un seul mur d'appareil assez grand se trouve dans la tranchée 1, il parait avoir appartenu à un rempart. Les joints sont faits d'un mortier épais et dur (pl. XXXV, 4). Auprès, on trouva la pointe de flèche 16 et plusieurs fibules [1].

Dans la tranchée 2, vers le milieu, une jarre à inscription gravée (271) était placée dans sa position normale, entre 1 m. 50 et 2 m. 45 de profondeur, au





Fig. 8. — Khan Sheikhoun. Bassin de céramique, 2ᵉ ville de l'âge du fer. Tranchée 2.

milieu de la cendre. Elle appartient donc à la ville 3, peut-être à sa dernière période. La forme du vase n'a pas été rencontrée ici, mais le culot peu développé accuse déjà une influence grecque [2]. On lit : לבניד, écrit en caractères araméens du VIᵉ siècle ou du début du Vᵉ, 𐡋𐡁𐡍𐡉𐡃, « pour Ben-Id » ; יד est probablement un nom écrit en abrégé, on pourrait songer à la racine ידד, *aimer*, et traduire par « le fils de l'aimé ».

Les figurines de la déesse en terre cuite se rattachent à deux types : la déesse nue tenant ses seins (215) — un des exemplaires se ressent d'une influence ionienne, — la déesse vêtue portant sur sa poitrine une sorte de cor-

[1] B. Carrière et A. Barrois, *Syria*, 1927, p. 209, pl. LIV (Neirab); Koldewey, *Das wiedererstehende Babylon*, p. 261.

[2] Forme comparable au pithos de Neirab, J. 29, VIᵉ-Vᵉ siècles, Carrière-Barrois, *Syria*, 1927, p. 128, fig. 1.

net (247), sans doute une fleur. Sur les confins des établissements 3 et 4, une de ces déesses revêt nettement le double chiton grec (246).

Tout ce mobilier a son équivalent presque exact dans les couches peu profondes des tells de Neirab [1], de Tell Nebi Mend [2] et de Dnébi. En particulier, les longues pointes de flèches à soie, les fibules triangulaires, les figurines de déesse vêtue sont identiques. Ils nous paraissent désigner le VIe siècle ou le début du Ve, époque néo-babylonienne et perse. A ce niveau se rattache la coupe peinte 230 [3].

L'établissement qui a succédé à la ville 3 nous semble avoir été construit encore plus pauvrement qu'elle. Ce fut sans doute un village agricole plutôt qu'une ville, les murs sont de petite maçonnerie ou de briques crues sans fondations. Ces bâtisses éphémères se succèdent à des étages variés, les dernières ne s'enfonçant qu'à 0 m. 60 de profondeur.

Pas de trace d'incendie, mais plutôt les signes d'une mort lente par abandon du tell.

Ce dernier établissement possédait des objets de fer ou de bronze : flèches, glaives, coupes en bronze [4] dans une tombe (pl. XXXVII, sous le n° 16) ; de nombreuses figurines en terre cuite : déesses nues, cavaliers, des lampes, des jarres, objets perses ou grecs [5].

Nous avons recueilli, à 0 m. 70 de profondeur, un objet plus soigné combinant la déesse et le cheval. L'artiste a figuré sans doute une de ces processions dans lesquelles la statue de la déesse était portée dans un palanquin (213, fig. 9 et pl. XXXVII). D'après le niveau de la découverte [6], le monument appartiendrait plus probablement au IVe siècle qu'au Ve. Le décor, assez soigné, est noir et rouge. La déesse est seule moulée. Ce type de figurine est connu [7].

[1] *Syria*, 1927, pl. L, 22-23 (déesses), pl. LIV, 92-94 (fibules), p. 209, fig. 16 (lamelles d'os), et 1928, p. 311, fig. 14, c et i (déesses), p. 317, fig. 16 (flèches).

[2] PÉZARD, *Qadesh*, pl. XXI, fig. 3-4 (déesses) et XVIII, fig. 1, f. (flèche).

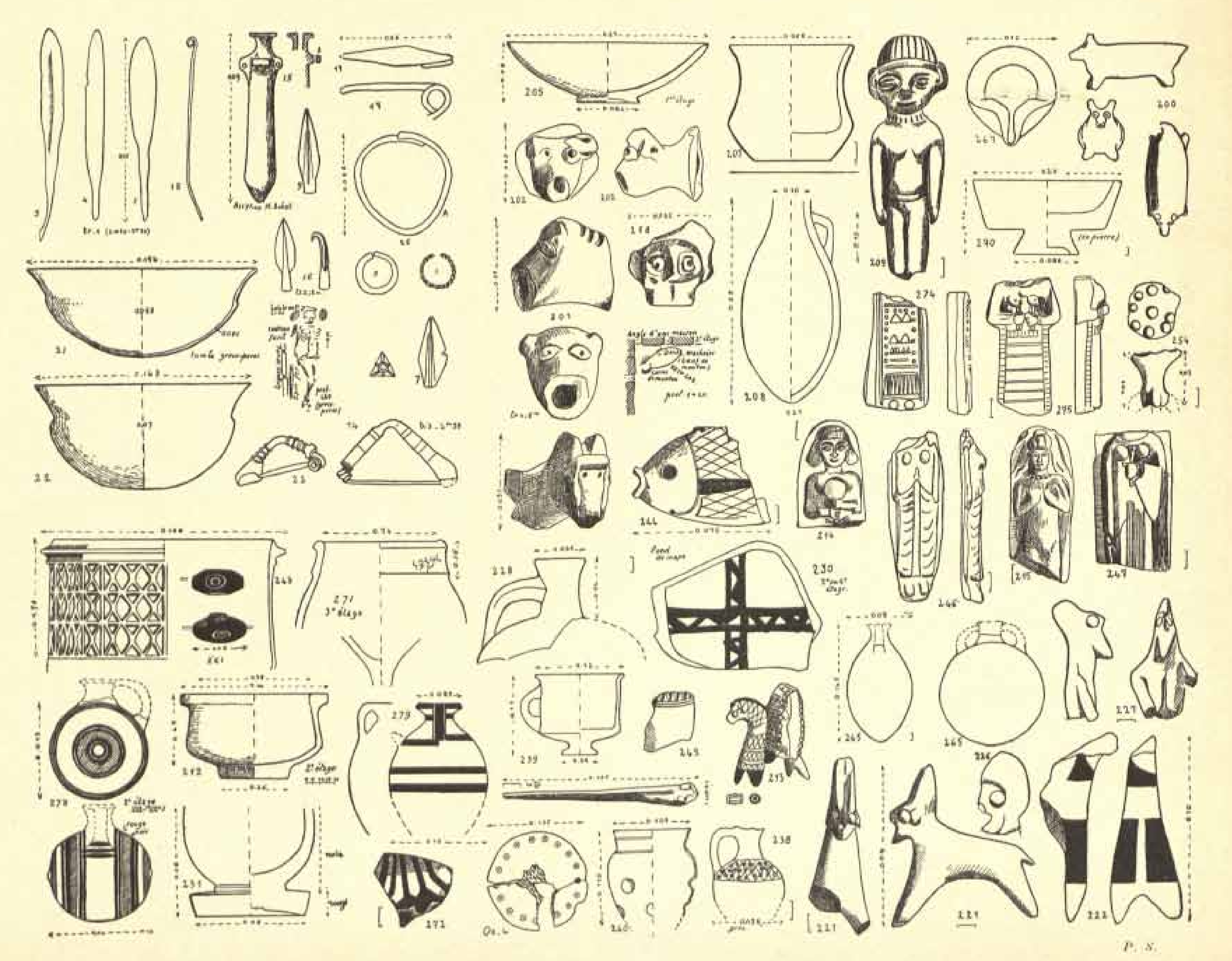
[3] Céramique bien connue, *Qatna*, dans *Syria*, 1927, pl. LXXIX-LXXXII, 43-44, 70, 73, etc. ; *Qadesh*, pl. XXIV, fig. 1, d, f, et XXVI, fig. 2, 6, 9), croix ou cercles en rouge sur terre rose, coupes à pied et petites cruches sphéroïdes, VIIe-Ve siècle.

[4] N° 21-22, cf. ABEL-BARROIS, *Neirab*, *Syria*, 1928, pl. LVI, b, et p. 202, époque perse, Ve s. sans doute.

[5] Pl. XXXVII et *Revue archéologique* [*syrienne*], 1931, p. 26-27.

[6] Tranchée 4, à 0 m. 70 en un point où le niveau 3 (cendre) ne commence qu'à 1 m. 70.

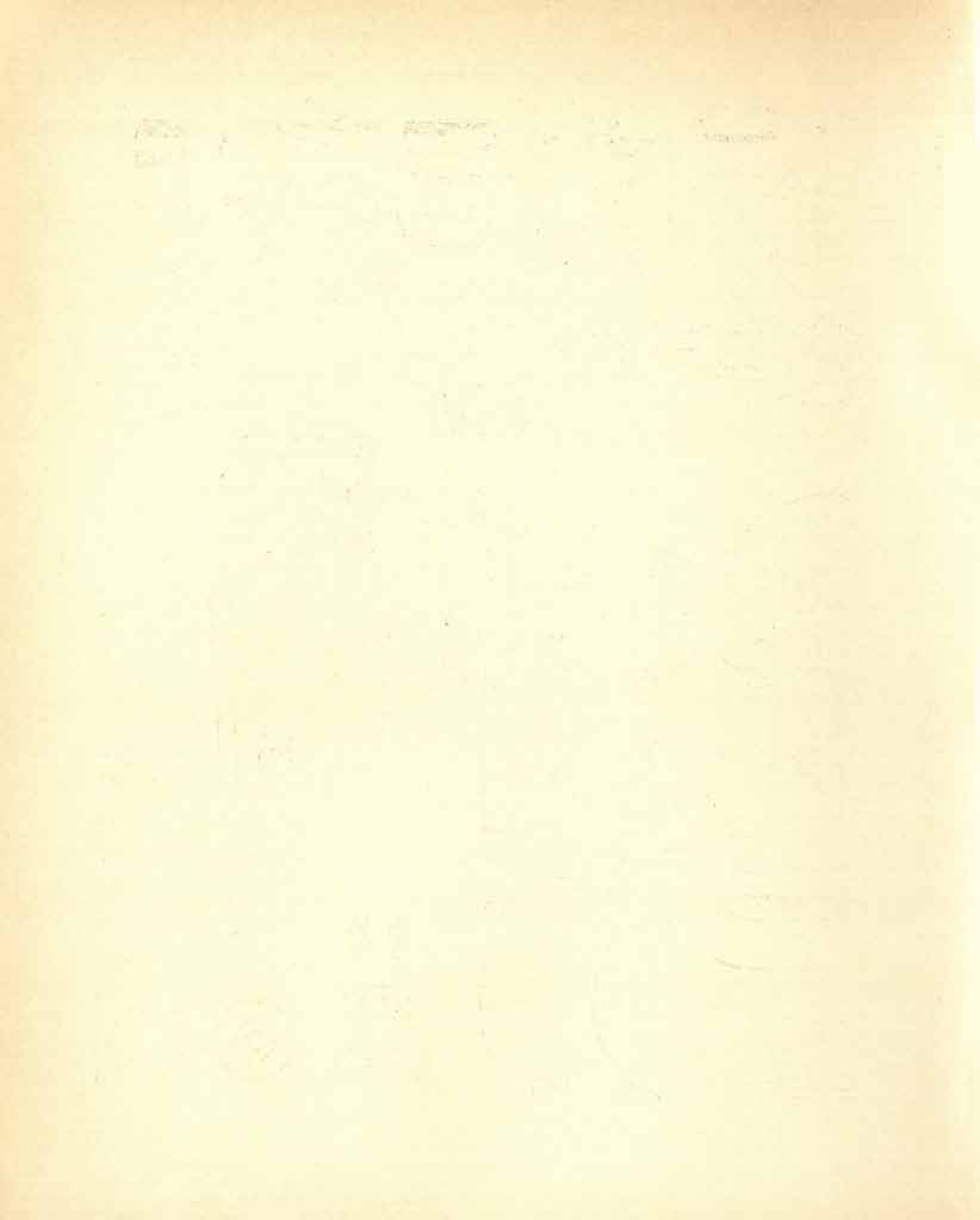
[7] KOLDEWEY, *Das wiedererstehende Baby-*



P. S.

KHAN SHEIKHOUN.

Age du fer.



En résumé, la chronologie de ces établissements de l'âge du fer paraît, d'après les vestiges recueillis et l'épaisseur des strates, s'établir ainsi :

Ville 1 : xe-viiie siècle ;

Ville 2 : assyrienne, viie siècle ;

Ville 3 : néo-babylonienne et perse, vie, début du ve ;

Ville 4 : perse, ve-ive.

Le tell aurait été définitivement abandonné vers l'époque d'Alexandre [1].

Les strates de l'âge du fer nous ont fourni encore plusieurs sceaux ou petits objets dont voici la liste :



Fig. 9. — Cheval et palanquin. Terre cuite, ve-ive siècles av. J.-C.

1° Sceau rectangulaire en serpentine, plat avec bouton de suspension, tranchée II, à 4 m. de profondeur, vers la limite des niveaux 1 et 2 ; lignes gravées (fig. 10,1) ;

2° Petit cachet en diorite en forme de semelle, même style, croisillons gravés ;

3° Grand sceau rond de calcaire, tranchée I, à 2 m. de profondeur, dans les cendres de la troisième installation. Bouton de suspension et préhension figurant une tête de canard, type mésopotamien. Gravure indistincte très en creux ;

4° Scarabée de faïence verte égyptienne, tranchée I, partie Est, à 3 m. 20

lon, p. 239 ; *Die Tempel von Babylon*, p. 33, fig. 55 ; S. Ronzevalle, *Mél. de la Fac. Orient.*, 1914, p. 175, pl. XVII, 5-6 (Ḥomṣ) ; Carrière-Barrois, *Neirab*, dans *Syria*, 1928, p. 309, fig. 12, h et k, pl. LXXI, a-b, et p. 313. Origine perse probable, Rostovtzeff, *Syria*, 1931, p. 52-53 (bronzes). Cf. du Mesnil du Buisson, *Bull. de la Soc. Nat. des Ant. de France*, 1930, p. 146 ; *Catalogue de l'Exposition d'antiquités orientales*, 1930, p. 58, n° 62.

(1) Comme à Neirab, à Dnebi (tell Hana) et dans quantité de sites palestiniens, Vincent, *Canaan*, p. 24.

de profondeur ; la gravure figure un oiseau accompagné de signes peu distincts ; il faut lire sans doute *Mȝ't sȝ R'*[1] ;

5° Scarabée de faïence bleue, au nom de Touthmosis III, tranchée I, partie Ouest, vers 3 m. dans la cendre, forme particulière du scarabée déjà rencontré à Tell el-Yahoudiyé[2], cf. *supra*, p. 177 et fig. 10,5 ;

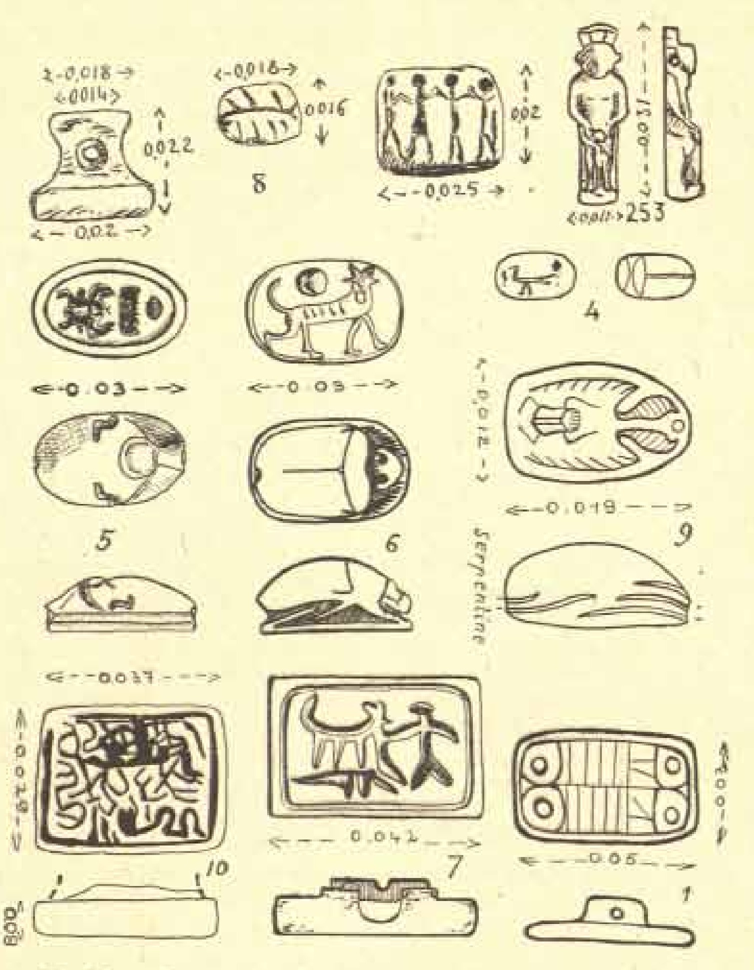


Fig. 10. — Sceaux et pendentifs dans le strate de l'âge du fer.

6° Scarabée de faïence verte, tranchée III, vers 2 m. ; on y reconnaît un lion à visage humain de face ; la barbe carrée et une sorte de mitre à cornes fait supposer une influence assyrienne. Au-dessus du dieu une combinaison du disque et du croissant (fig. 10,6) ;

7° Sceau rectangulaire, pierre calcaire, bouton et trou. La gravure est très fruste et paraît figurer un homme tenant un quadrupède (?) (fig. 10,7). Chantre a recueilli en Cappadoce un cylindre gravé d'une façon analogue et figurant une scène de chasse ou de sacrifice[3] ;

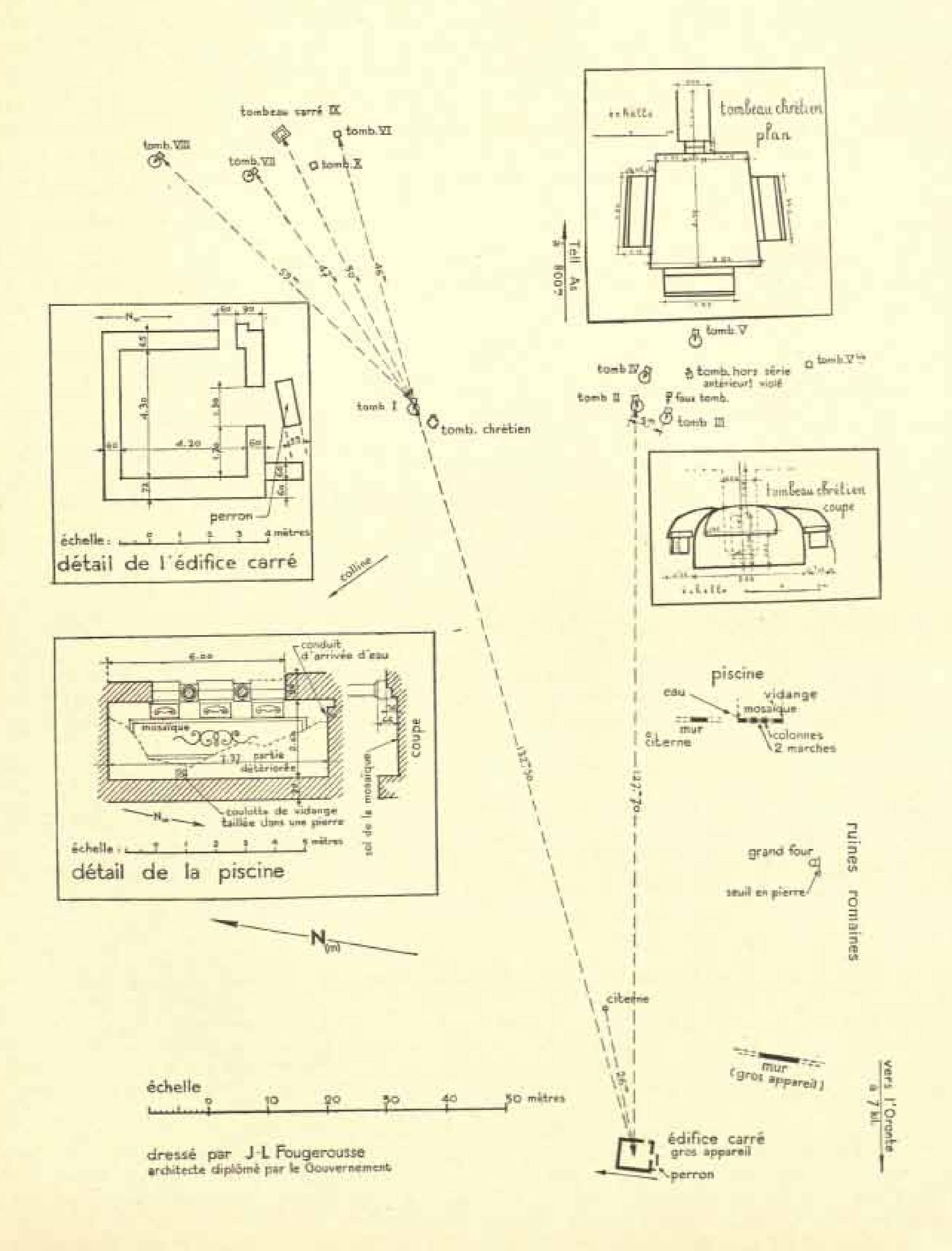
[1] Cf. Petrie, *Hyksos and Israelite cities*, pl. XI, 223 (scarabée de Tell el-Yahoudiyé).

[2] Comte du Mesnil du Buisson, *Compte rendu sommaire d'une mission à Tell el-Yahoudiyé ; Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXIX, p. 172, fig. 27, et pl. VII, 4.

[3] E. Chantre, *Mission en Cappadoce*, 1893-1894, p. 159, fig. 130, cachet 5.

TELL AS

NECROPOLE ET RUINES A L'OUEST DU TELL





8° Cachet rectangulaire en jaspe gris avec bouton de préhension percé au centre. Gravure au trait et à la bouterolle. Sur la face principale, on voit quatre personnes debout, de face, paraissant se tenir par la main et danser. Sur le bouton, assemblage de traits horizontaux et obliques qui peuvent être pris pour une stylisation d'animal. Musée d'Alep (Description de M. Ploix de Rotrou, fig. 10,8) ;

9° Cachet scaraboïde en serpentine, découvert par les paysans de Khan Sheikhoun dans le tell (?). Attributs solaires : disque, deux *uræi* affrontés et un scarabée entre deux palmes (?) tournées vers le bas (fig. 10,9)[1] ;

10° Cachet rectangulaire, calcaire. Gravure d'entrelacs compliqués imitant une écriture (?) (fig. 10, 10).

ANNEXE II

CÉRAMIQUE ET BRONZES DE L'AGE DU FER A KHAN SHEIKHOUN (pl. XXXVII).

1° Ville 1. C. 200, 201, 205, 207 ; n° 208, dépôt de fondation sous l'angle d'une maison (plan), ville 1 ou 2. Br. 17 et 18, silo de l'Ouv. II. S. (18, âge du bronze ?).

2° Ville 2. Br. 2, 4, 5 ; n° 15, ville 2 ou 3 ; C. 209 (épreuve d'après le moule découvert), 274, 275, 228 ; n° 212 contenant les 278 et 279. Coupe en pierre 270, ville 2 ou 3, même type à Qaṭna, néo-babylonien. Perles 261 et sous 213.

3° Ville 3. Br. 21-25 dans la tombe du plan (v° s.) ; br. 16. C. 244 (faïence égyptienne), 267 (lampe), 254 (table d'offrande peut-être plus ancienne), 271, 230, 265, 272 (grec ?) : cavalier 227. Poinçon en os, 3. Pendentif en faïence blanche, n° 253 (fig. 10).

4° Ville 4. C. 214, 239, 245 (faïence égypt.), 213, 231, 240, 238 (grec) ; cavaliers, 221, 222, 225. Plateau en os (omoplate), ville 3 ou 4.

N. B. — Les déesses (?) nues (215, etc.) se sont rencontrées dans les villes 3 et 4 (4 surtout) ; les déesses vêtues (246, 247), dans les villes 3 surtout et 4 ; travail au moule ; traces de rouge ; types dérivés des déesses nues modelées de l'âge du bronze. Cavaliers, villes 2 et 3, quelques fragments jusqu'à 4 m. (ville 2). Pointes de flèche à trois ailettes, surtout au niveau 3 et 4, mais aussi au-dessous (7, 9).

II. — Tell 'As.

Tell 'As est situé à 4 km. 500 environ à l'Ouest de Khan Sheikhoun, dans une plaine inhabitée et sur la piste de Qal'at el-Moudiq (Apamée). Comme le

[1] Type voisin : Macalister, *Gezer*, t. I, p. 42, n° 14.

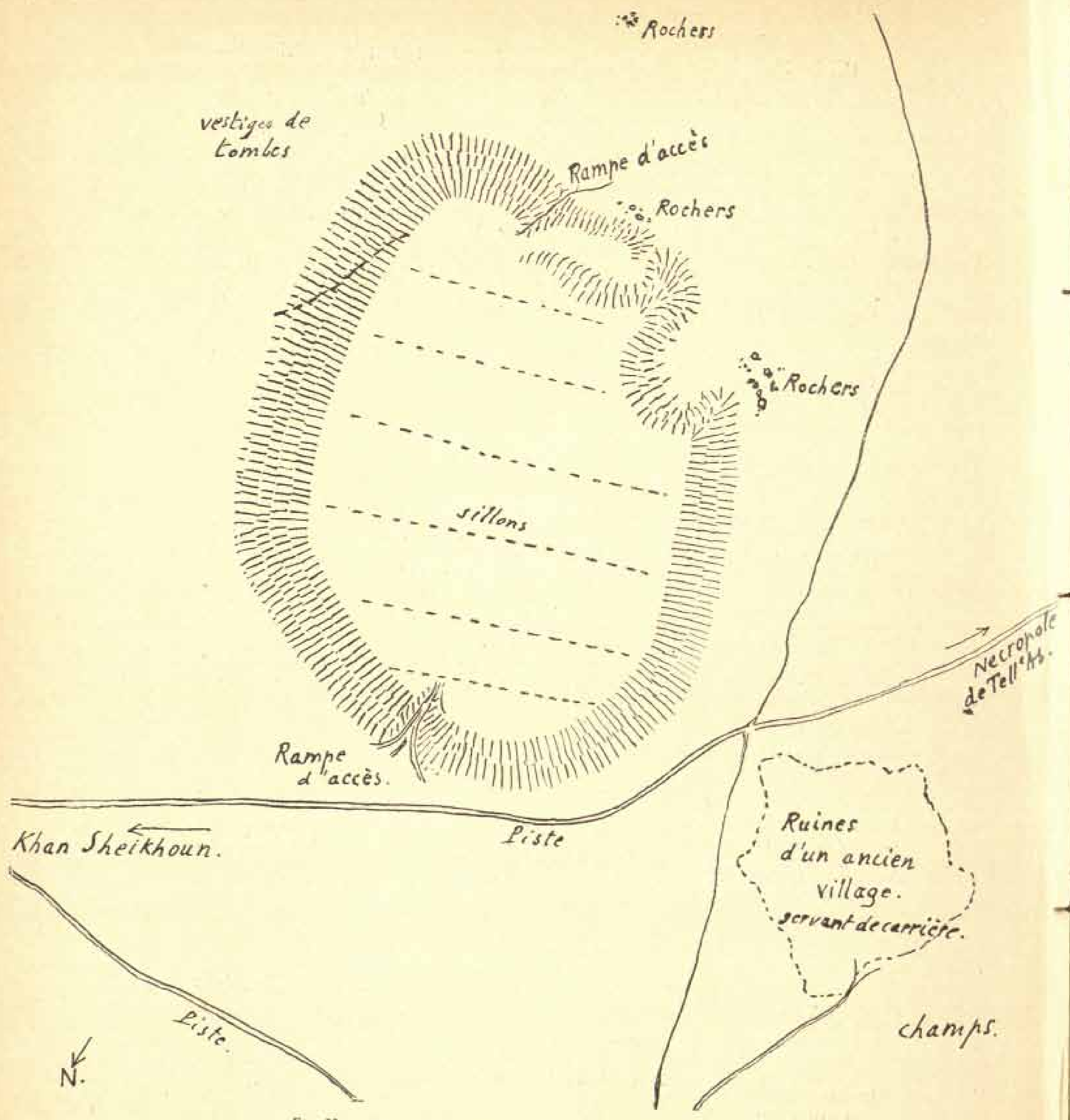


FIG. 11. — Plan de Tell 'As, d'après une photographie prise en avion.

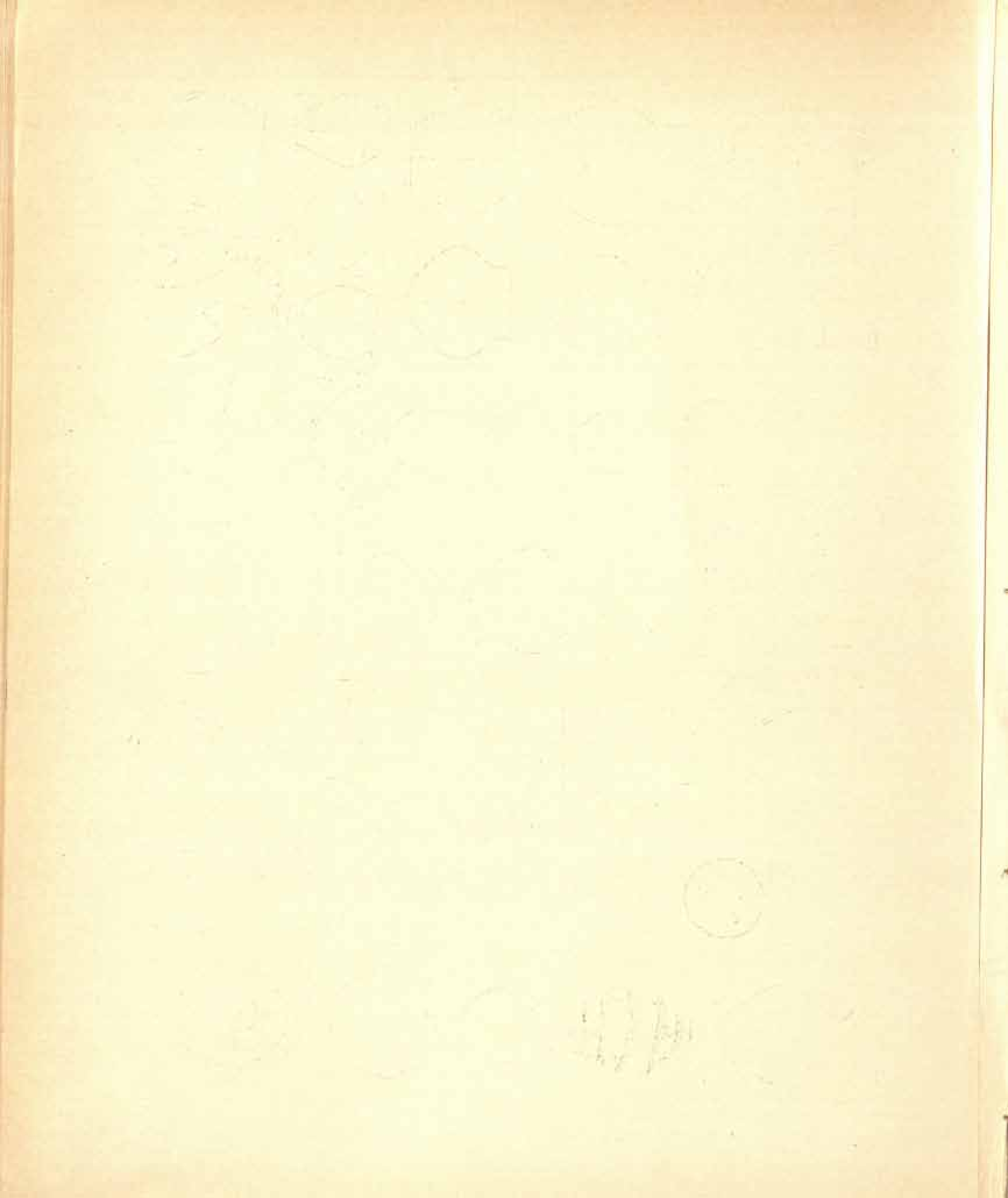
1. Tombe I.

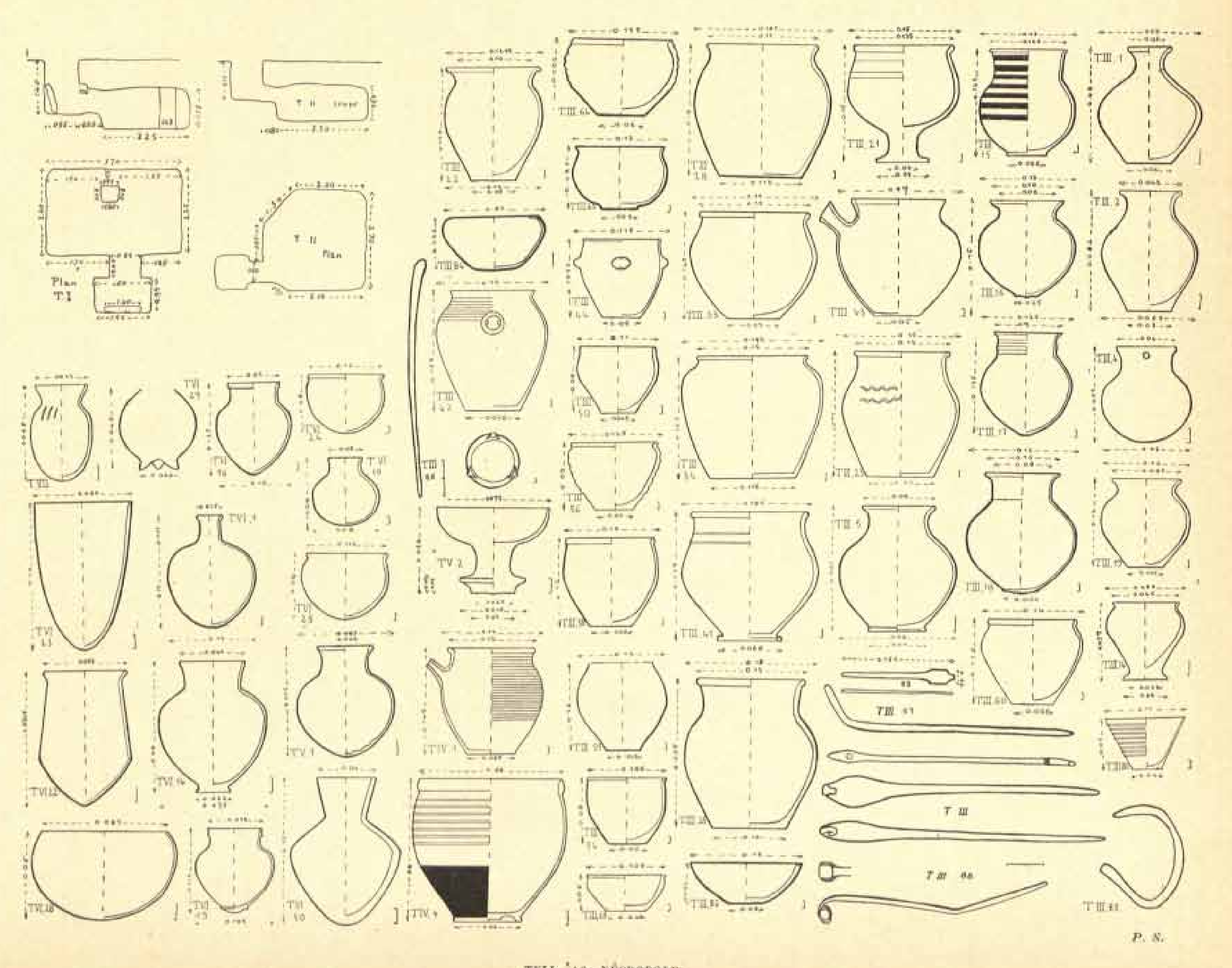
2. Tombe II.

P. S.

TELL 'AS

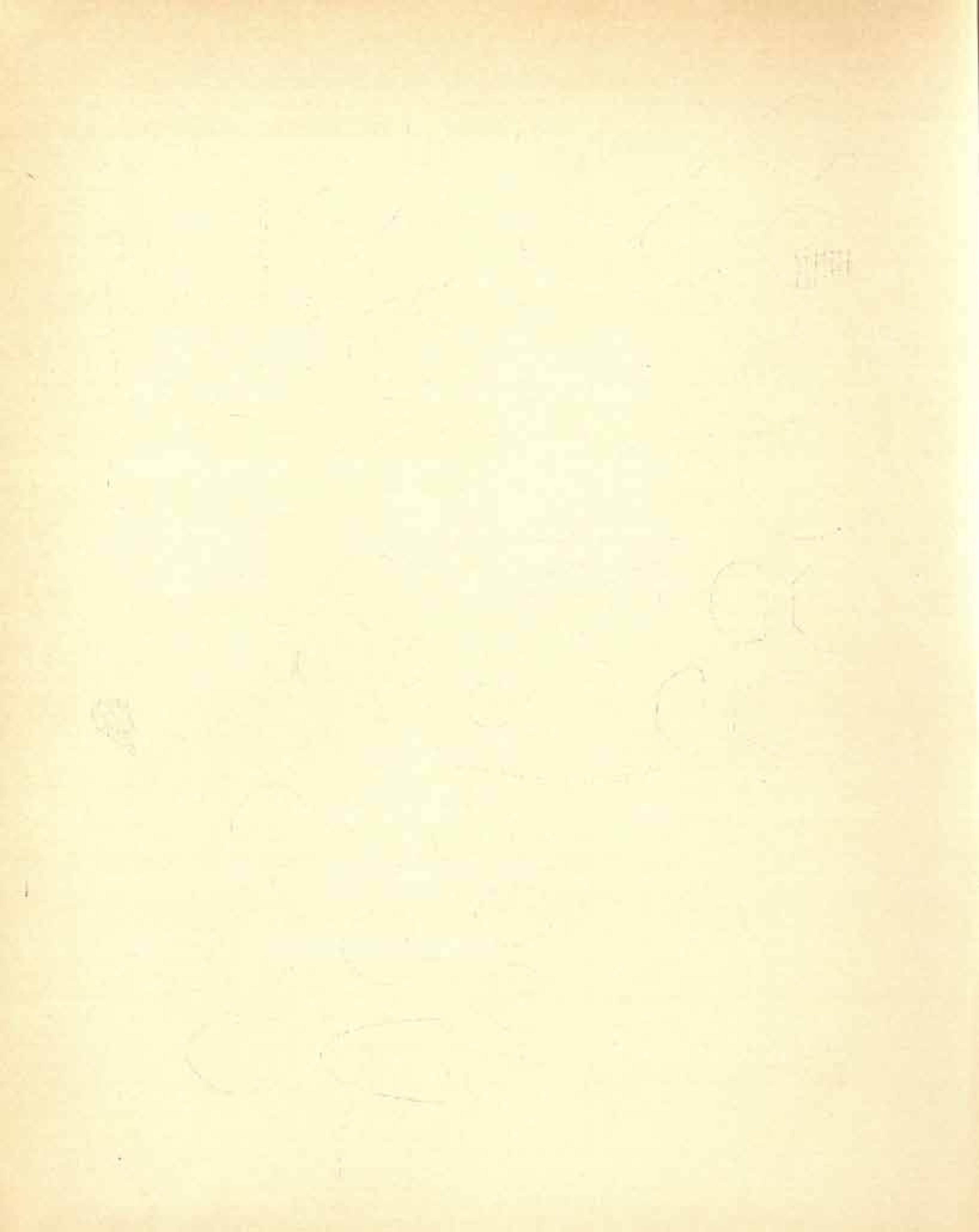
Céramique, bronzes et figurines de la nécropole.





TELL 'AS. NÉCROPOLE.

Types céramiques et bronzes des tombes III - VII.



tell voisin de Tell du Sheikh Sayyad, il se voit de fort loin et son aspect régulier et imposant le fait remarquer [1]. Son plan est à peu près ovale (fig. 11). Les rampes d'accès se trouvent au Nord et au Sud.

Une nécropole est située à 800 mètres au Sud-Ouest du tell (pl. XXXVIII). Nous avons pu visiter huit tombes formées de chambres à puits carré [2].

Les ossements ont presque entièrement disparu ; c'est très exceptionnellement que nous avons pu, dans le tombeau I, mettre au jour une partie de boîte cranienne dolichocéphale.

Les tombeaux I, II, III et VI ont fourni d'abondantes séries de céramiques et de bronzes caractéristiques.

Les vases du tombeau I, une cinquantaine de pièces, sont apparentés à la grosse poterie du tombeau I de Qaṭna et aux gobelets des tombes archaïques de Dnébi [3] ; ils appartiendraient donc à la première moitié du IIe millénaire. Les bronzes comprennent des épingles à perforation centrale et d'autres à enroulement terminal, comme on en a trouvé dans le Caucase et dans l'Europe centrale. Le disque mince en bronze nous paraît avoir orné aussi une épingle [4] (pl. XXXIX et XLI, 1).

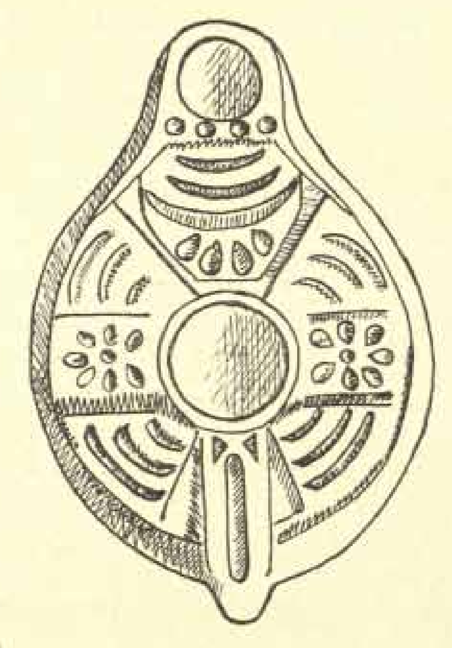


Fig. 12. — Une lampe du tombeau chrétien de Tell 'As.

Le tombeau II, contenant 51 vases, 1 figurine d'animal, 1 épingle à trou central et tête en forme de poire, ne présente d'analogie qu'avec les tombeaux I de Dnébi et IV de Qaṭna ; il serait du début du IIe millénaire (ibid.).

Le mobilier du tombeau III, formé de 84 vases et de bronzes, est encore plus archaïque ; on y trouve une « théière » se rapprochant des types de Cappa-

(1) R. Mouterde, *Syria*, 1929, p. 129. « En direction de l'Oronte, se dresse un magnifique tell, Tell 'Asi ou Tell 'As, au sommet duquel sont, paraît-il, creusées deux citernes. »

(2) Aucun puits rond ne s'est trouvé comme dans les nécropoles du tell Hana à Dnébi. *Syria*, 1930, p. 161-162.

(3) Cf. *Syria*, 1930, pl. XXXI-XXXIV.

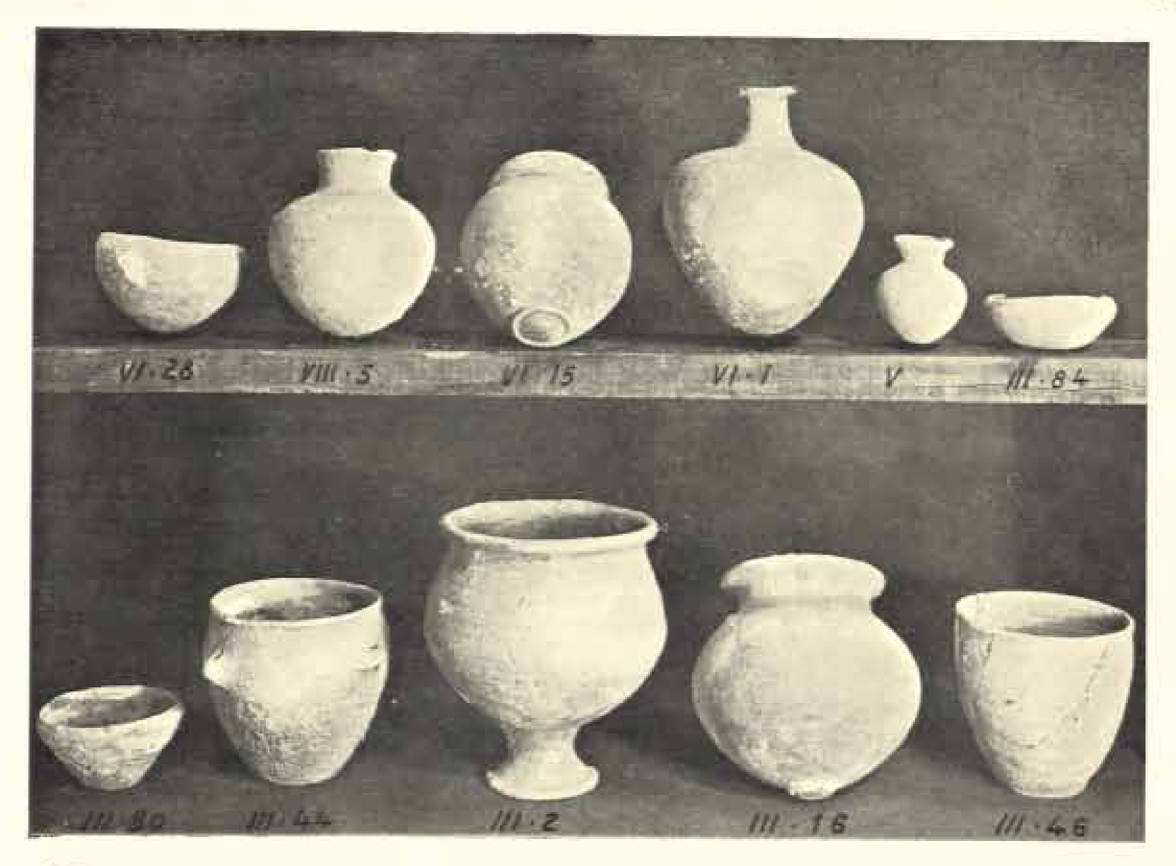
(4) Comparez avec les épingles du Louristan, *Syria*, 1930, pl. XIII, *quinquies*, 5, a.

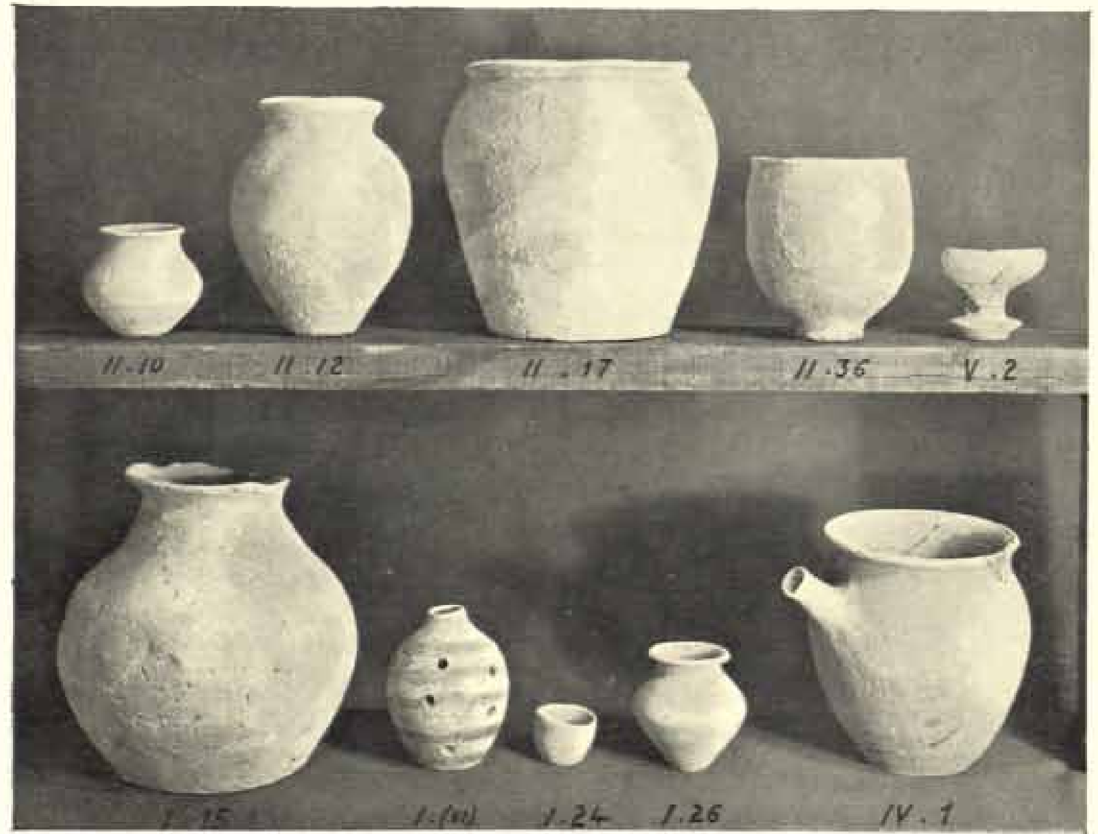
doce ; des gobelets hémisphériques dont les analogues se rencontrent dans les tombes les plus anciennes de Palestine, enfin des vases à fond rond et des épingles à enroulement. Ce tombeau serait de la fin du IIIe millénaire (pl. XL et XLI, 2).

La céramique du tombeau VI, qui comprend une cinquantaine de pièces, est tout à fait remarquable par la petitesse des vases ; la plupart ont en moyenne 0 m. 10. Quoique la terre soit commune, les parois sont fines et les formes bien proportionnées. On a l'impression de produits funéraires de remplacement. Les profils de tous ces vases se ramènent à quelques types simples, mais néanmoins remarquables. Si l'on excepte trois ou quatre pièces, les fonds sont tous sphériques ou elliptiques sans aucun souci d'équilibre (pl. XL et XLI, 2). Malgré la rareté des points de comparaison, nous estimons que le tombeau VI de Tell 'As est un des plus anciens que nous connaissions en Syrie.

Au milieu de ces sépultures très anciennes, il s'en est trouvé une d'époque chrétienne (pl. XXXVIII). L'outil qui a servi au travail et qui a laissé sa trace, était formé d'une lame plate de 0 m. 04 de largeur, terminée par 12 petites dents régulières alignées comme dans un instrument moderne. Le mobilier consistait en lampes arrondies (fig. 12) dont quelques-unes portaient des croix, et en petites bouteilles de verre assez fin. Nous avons retrouvé non loin de ce tombeau, un peu au Nord-Ouest, les vestiges de grandes constructions de l'époque romaine (pl. XXXVIII, ensemble et détails). Les murs sont en bel appareil, et nous avons découvert une mosaïque à dessin géométrique mesurant 7 m. 37 sur 2 m. 60. Sur un petit mamelon, un édifice carré d'environ 5 m. 50 de côté correspond sans doute à une tour.

Du Mesnil du Buisson.





Céramique des tombes I à VIII (Musée du Louvre).



ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

5. — Poids royal cypriote.

C'est dans une collection privée de Larnaca que j'ai vu, il y a quelques années, le poids dont je publie la photographie (fig. 1). Je n'ai pu recueillir aucune précision sur son origine. Il s'agit d'un petit lingot de plomb, dont la face supérieure a reçu l'empreinte assez profonde d'un poinçon rectangulaire. Cette empreinte porte l'inscription suivante, tracée de droite à gauche en syllabaire cypriote :

βα . νι . IIII . σι .

Les deux premières syllabes sont aisées à expliquer, grâce aux comparaisons que suggèrent les monnaies de Nicoclès, roi de Salamine, sur lesquelles se lit : βα(σιλέως) Νι(κοκλέους). Mais Nicoclès n'est pas le seul dynaste de Chypre à avoir porté un nom commençant par *Ni* : on connaît un autre Nicoclès à Paphos, un Nicodamos et un Nicocréon à Salamine, et je ne sache rien qui permette, *a priori*, d'attribuer notre poids à l'un plutôt qu'à l'autre de ces monarques [1].

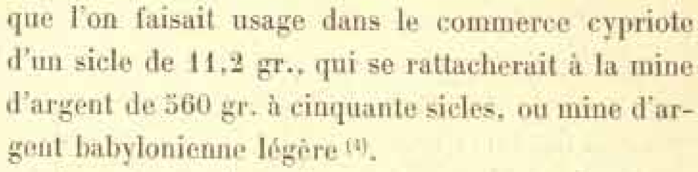
Quant au quatrième signe de l'inscription, qui donne la syllabe initiale σι-, je ne vois guère quelle unité pondérale des anciens il pourrait désigner, si ce n'est le sicle. On lira donc : σί(γλοι), et l'ensemble se traduira : (*Poids*) *du roi Ni*(*coclès*, par exemple) : *quatre sicles*. L'usage du sicle ne paraît pas encore attesté à Chypre. Une conjecture de Bergk l'avait introduit dans la table d'Ida-

[1] Je ne pense pas que la forme du syllabaire, dont j'ai peu d'expérience, permette aucune conclusion. On pourrait être tenté d'exclure Nicocréon de Salamine, dont les monnaies sont taillées sur l'étalon rhodien (*Brit. Mus. Catal.*, *Cyprus*, p. 64), mais cette mesure, justifiée par des convenances économiques, ne s'est pas nécessairement étendue aux unités pondérales.

lion [1], mais n'a pas trouvé place dans le recueil de Deecke, ni dans l'article *Siglos* de M. Viedebantt [2].

Le lingot de 4 sicles que nous venons de décrire pèse 44,2 gr., ce qui donnerait un sicle de 11,05 gr. Ce poids est à peu de chose près celui des statères d'argent frappés par les dynastes de Chypre avant Alexandre, qui sont taillés très probablement sur le pied persique de 11,2 gr. [3] : la différence s'explique par l'usure qu'a subie le lingot. Celui-ci paraît donc bien prouver





que l'on faisait usage dans le commerce cypriote d'un sicle de 11,2 gr., qui se rattacherait à la mine d'argent de 560 gr. à cinquante sicles, ou mine d'argent babylonienne légère [4].

Je me borne à ces brèves remarques, pour livrer le document aux commentaires des métrologistes.



Fig. 1. — Poids avec inscription en syllabaire cypriote (grandeur naturelle).

6. — Hiérarchie des divinités de Palmyre.

La connaissance exacte de la triade palmyrénienne est récente. En 1922, Clermont-Ganneau supposait encore que les dieux qui la constituaient s'appelaient Aglibôl, Iarhibôl et Malakbêl [5]. Depuis lors, les travaux de M. Cumont sur Doura ont établi définitivement qu'elle se composait du dieu suprême Bêl, du dieu solaire Iarhibôl, et du dieu lunaire Aglibôl. Je voudrais présenter quelques observations sur l'ordre dans lequel sont placés ces dieux sur les monuments.

On possède, à ma connaissance, cinq représentations figurées de la triade palmyrénienne, qui ornent respectivement deux bas-reliefs de Palmyre (pl. XLII

[1] Bergk, *Flecheisen's Jahrbücher*, 1878, p. 518 s. (cité par Hultsch, *Metrologie* ², p. 560).

[2] Collitz-Bechtel, *Sammlung griechischer Dialektinschriften*, nº 60, ligne 16 ; Viedebantt, *Siglos* (Pauly-Wissowa).

[3] Babelon, *Traité des monnaies*, 2, 2, p. 691 s. ; Hill, *Brit. Mus. Catal.*, *Cyprus*, p. xxii. — Ces statères sont des didrachmes, dont la drachme est le sicle médique (lequel n'est en vérité qu'un demi-sicle).

[4] Lehmann-Haupt, *Gewichte* (Pauly-Wissowa, *Suppl.* 3), p. 595, 602 s., 614.

[5] Clermont-Ganneau, *Syria*, 3, 1922, p. 274.



Bas-relief figurant quatre dieux palmyréniens.

et fig. 2) [1], une tessère de Palmyre [2], une monnaie de Palmyre [3] et une fresque du temple palmyrénien de Doura [4]. Il est impossible de n'être pas frappé, à l'aspect de ces cinq images, par le fait que la position relative des trois dieux y est constante : Bêl occupe toujours le milieu du groupe ; Iarhibôl toujours la droite de Bêl (c'est-à-dire la gauche du spectateur) ; Aglibôl, toujours la gauche de Bêl. Comme la place d'honneur est à droite, on constatera que la même hiérarchie règne dans le seul texte épigraphique où la triade soit nommée au complet, une dédicace de Palmyre *à [B]êl, à Iarhibôl et à Aglibôl* [5]. Et il faut certainement la restituer dans un texte mutilé, celui d'une dédicace romaine [6], qui doit se lire : *à Bêl, à Iarhibôl, et* [*à Aglibôl*]. Enfin Iarhibôl et Aglibôl sont encore placés dans le même ordre lorsqu'ils sont figurés ou nommés sans Bêl. Sur une tessère, Iarhibôl est placé à la droite d'Aglibôl [7], et l'inventaire du temple de Doura [8] énumère le trésor de Iarhibôl avant celui d'Aglibôl.



Fig. 2 — Bas-relief de Palmyre, aujourd'hui perdu (à gauche, une déesse non identifiée).

Cet ensemble de faits ne peut être dû au hasard [9], et les préséances semblent avoir été strictement réglées à l'intérieur de la triade. Ce fait aide à l'intel-

[1] Bas-relief conservé à Palmyre : Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 133, fig. 29. — Bas-relief vu à Palmyre en 1914, par le R. P. Savignac : Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 23, n° 2 (d'où notre figure 2, dont nous devons le dessin à M. Amy). Je n'ai pas retrouvé ce monument en déblayant le temple.

[2] Chabot, *ibid.*, p. 132, n° 3.

[3] Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, pl. 24, n° 8.

[4] Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 122 s., pl. 55.

[5] Dédicace du bas-relief acheté à Homs (voir p. 51, note 6.) : [Βή]λῳ Ἰαριβώλῳ Ἀγλιβώλῳ.

[6] *IG* XIV 972 ; *CIS* 2, 3, 3.904 : θεοῖς πατρῴοις Βήλωι Ἰαρεβώ[λωι Ἀγλιβώλωι].

[7] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 19, n° 1.

[8] Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 369, n° 12.

[9] De telles hiérarchies sont fréquentes dans d'autres cultes, comme celui de la triade capitoline, ou celui de la triade Sin, Shamash, Ishtar dans les textes babyloniens.

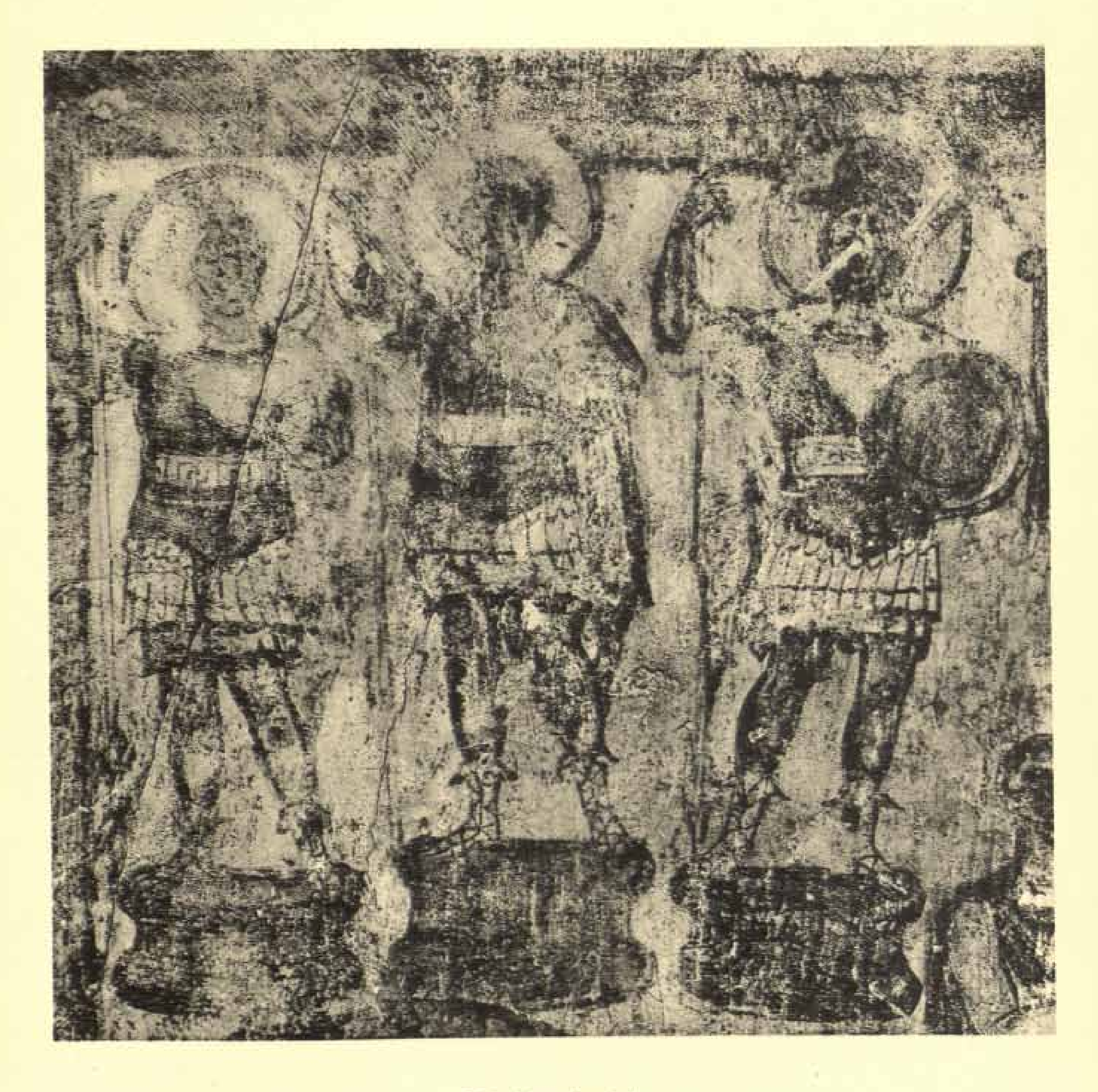
ligence de certains bas-reliefs palmyréniens mutilés, en particulier de celui que possède le musée de Bruxelles [1], et qui a déjà fait l'objet de tant de conjectures. Ce monument (pl. XVIII, 1), brisé à gauche, porte les restes de quatre effigies. La première à partir de la gauche, c'est-à-dire à partir de la cassure, n'est plus représentée que par son pied gauche. La seconde, la seule sur laquelle nous voulions insister pour le moment, est un dieu militaire, vêtu de la cuirasse à lambrequins et du *paludamentum*, la tête ceinte du nimbe radié. Ce dernier détail a fait reconnaître en lui, jusqu'ici, Iarhibôl, mais à tort. Un examen attentif des photographies prouve qu'il porte aux épaules le croissant lunaire d'Aglibôl, et M. Mayence, qui s'est obligeamment chargé de vérifier cette hypothèse sur l'original, a bien voulu m'envoyer de ce détail la photographie que je publie ici (fig. 3). Cet exemple du nimbe radié donné à Aglibôl n'est d'ailleurs pas unique : un autre bas-relief (pl. XLII) et une monnaie de Palmyre offrent le même aspect [2]. Or la figure où nous venons de reconnaître Aglibôl se trouve immédiatement à droite de la cassure. Si jamais les deux autres membres de la triade, Bêl et Iarhibôl, accompagnaient Aglibôl, ils devaient figurer, d'après ce que nous venons de dire sur la hiérarchie, à



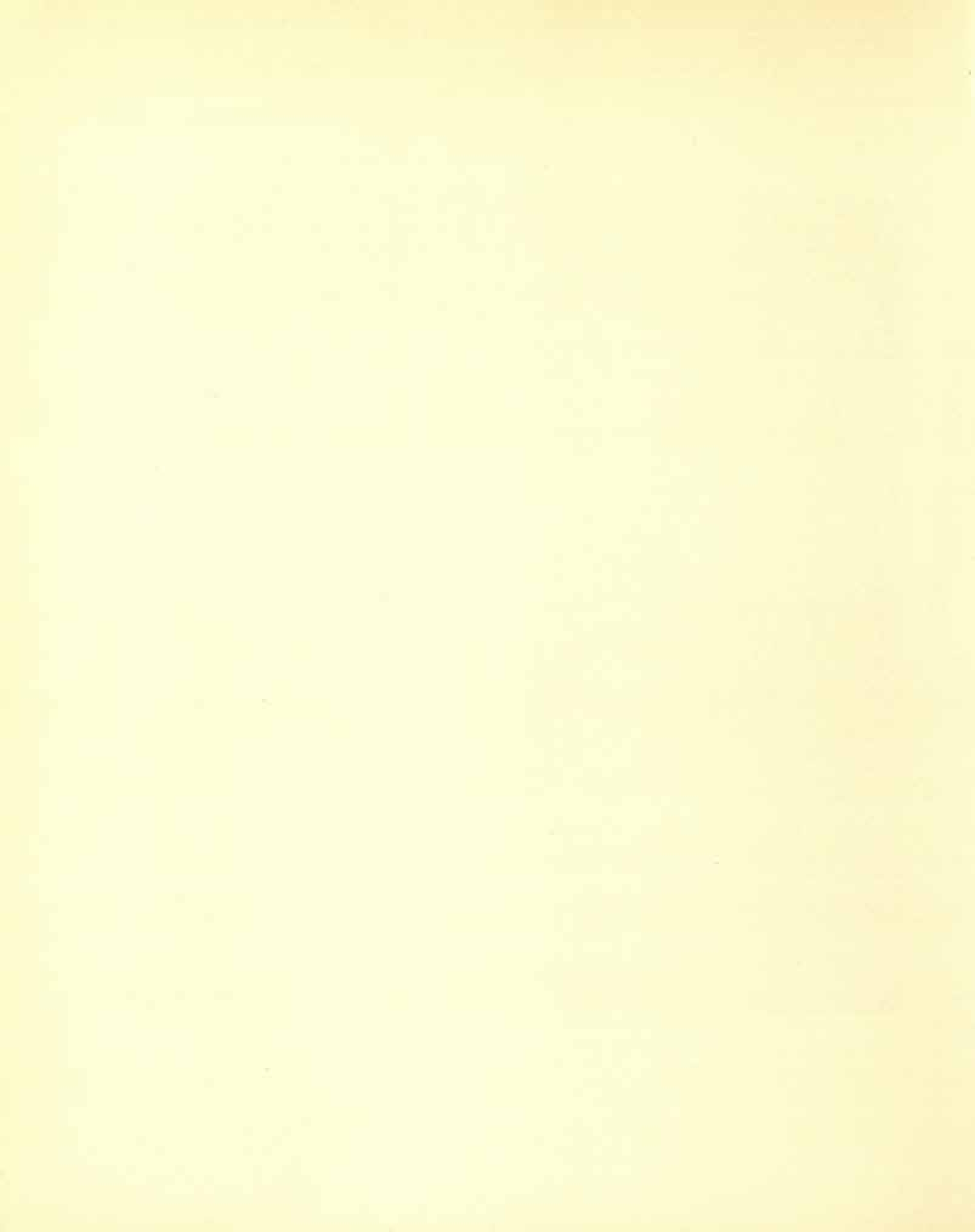
Fig. 3. — Détail d'un bas-relief du musée de Bruxelles. A gauche, Aglibôl avec le nimbe radié et le croissant.

[1] Bas-relief acheté à Homs : Chabot, *Choix d'inscriptions de Palymre*, pl. 19, n° 3 ; cf. nos observations, plus haut, p. 51 s., et pl. 18.

[2] Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, pl. 25, n° 17.



Trois dieux palmyréniens.
Partie de la fresque de Doura dite le sacrifice du tribun.



sa droite : ils ont donc dû disparaître lors de la mutilation. Or la dédicace est justement libellée : *à Bêl, à Iarhibôl et à Aglibôl*. Notre restitution de l'image devient donc évidente.

* * *

Waddington a découvert jadis à Palmyre un autel dédié en langue palmyrénienne *à Celui qui est bon, miséricordieux, propice, ainsi qu'aux dieux Aglibôl et Malakbêl* [1]. Nous avons déjà rencontré Aglibôl, le dieu lunaire. Quant à Celui qui est bon, miséricordieux, propice, il n'est autre que Baalshamin, que les inscriptions grecques de Palmyre nomment Zeus Hypsistos (alors que Bêl y est toujours appelé Zeus Bêlos) [2]. Enfin Malakbêl est un dieu solaire, dont on possède sur plusieurs monuments l'effigie radiée, et que les textes latins appellent Sol [3].

La triade à laquelle est dédié l'autel présente donc cette particularité, que les deux acolytes du dieu suprême y sont nommés dans un ordre contraire à celui que nous avons toujours observé dans la triade de Bêl. Ce cas n'est pas isolé. On possède une abondante collection de lampes en terre cuite sur lesquelles sont inscrits les noms d'Aglibôl et de Malakbêl [4] : or le nom d'Aglibôl y est placé, sans aucune exception, le premier. Plusieurs tessères, aux types variés, nomment invariablement de même les deux dieux [5]. Enfin les inscriptions donnent toujours à Aglibôl, elles aussi, le pas sur Malakbêl. Tel est le cas de la dédicace faite par un thiase en l'an 34 de notre ère, et publiée par Littmann [6] ; de la dédicace faite à Rome en 236 par un Palmyrénien [7] ; enfin d'une inscription palmyrénienne que M. Ingholt doit prochainement publier.

Ces exemples prouvent manifestement qu'à Palmyre, le Soleil a la pré-

[1] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 72 s., pl. 24, n° 1 ; *C. I. Sem.*, 3981.

[2] Lagrange, *Palmyrenes* (Hastings' Encyclopaedia), p. 592 b ; Février, *Religion des Palmyréniens*.

[3] Les monuments ont été tout récemment réunis par M. Preisendanz dans son article *Malachbelos* (Pauly-Wissowa). Cf. Cumont, *Syria*, 9, 1928, p. 101 s.

[4] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre* p. 136.

[5] *Ibid.*, p. 132, n°s 8 et 9 ; Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 3, p. 153-155.

[6] Littmann, *Semitic Inscriptions* (*American Expedition to Syria*), p. 66, n° 5 ; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 1, 284.

[7] *IG*, XIV, 971.

séance sur la Lune quand il s'appelle Iarhibôl, et qu'il lui cède le pas quand il s'appelle Malakbêl.

M. Dussaud, frappé de trouver le Soleil adoré à Palmyre sous deux noms, a supposé naguère que ces deux noms lui étaient donnés par deux des groupes ethniques différents qui avaient constitué Palmyre [1]. Les observations que nous venons de faire s'accorderaient fort bien avec une hypothèse de ce genre. Il se peut que le Soleil et la Lune n'eussent pas le même rang aux yeux de toutes les tribus. Peut-être même faut-il aller plus loin, et penser que les adorateurs de Malakbêl avaient pour dieu suprême Baalshamin, et que les adorateurs de Iarhibôl étaient, au contraire, ceux de Bêl.

Remarquons en passant que l'autel publié par Waddington atteste à Palmyre le culte d'une autre triade que celle de Bêl. Il sera donc plus sûr à l'avenir de distinguer la triade de Bêl de celle du dieu anonyme, et peut-être d'autres encore.

*
* *

Une célèbre fresque de Doura [2], qui représente un sacrifice offert par une cohorte romaine et son tribun, peint aussi les divinités auxquelles s'adresse cette offrande (pl. XLIII). Ce sont trois dieux dressés sur de petites bases circulaires, en qui les commentateurs ont proposé de reconnaître la triade de Bêl. Ici encore, un examen attentif des photographies incline au scepticisme. Je ne puis guère douter que le dieu placé à la droite du chef de la triade (c'est-à-dire à gauche pour le spectateur), ne soit un dieu lunaire, muni aux épaules d'un croissant dont les cornes embrassent le nimbe. Pour fâcheux qu'il soit de supposer une erreur dans l'image d'une triade qu'une autre fresque de la même *cella* figure très correctement [3], on s'y résoudrait peut-être si les deux autres dieux répondaient parfaitement à ce que sont les autres dieux de la triade de Bêl. Mais il n'en est rien. Le dieu placé au centre ne porte pas les anaxyrides, qui sont généralement caractéristiques de Bêl [4]. Quant au troisième dieu, il ne

[1] Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 73.

[2] Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 89 s., et pl. 49. Cette fresque se trouve aujourd'hui dans le musée de l'Université de Yale, et je dois la photographie qui a servi à établir notre pl. XLIII à la *Yale Art Gallery* par l'aimable entremise de M. Bellinger.

[3] Voir plus haut, p. 191, note 4.

[4] Ce vêtement est très nettement indiqué sur toutes les effigies dont la dimension le permet : fig. 2 ; pl. XLII ; et la fresque de

présente aucun rapport avec Iarhibôl. C'est un dieu militaire, casqué, et muni du petit bouclier rond : il se retrouve en même temps que Iarhibôl sur divers autres monuments (par exemple, pl. XLII et LV)[1], ce qui interdit de l'identifier avec lui.

On se demandera naturellement si ce dieu casqué n'est pas Malakbêl, et si notre triade ne serait pas celle que nomme l'autel découvert par Waddington. C'est un point sur lequel il paraît difficile de rien affirmer pour l'instant. Il n'est pas prudent, jusqu'à nouvel ordre, de supposer que Iarhibôl et Malakbêl, qui représentent le Soleil tous les deux, puissent figurer ensemble dans une même représentation : ils ne sont, en tout cas, nommés ensemble dans aucun texte.

Henri Seyrig.

Beyrouth, avril 1932.

Doura (Cumont, *Fouilles de Doura*, pl. 55). — Cf. Hopkins, *Journal of the American Oriental Society*, 51, 1931, p. 126.

[1] En outre, la fresque de Doura citée à la page précédente.

L'EXPOSITION D'ART PERSAN A LONDRES

PAR

GASTON WIET

(Second article)

Verres. — Il n'y avait, à l'Exposition, qu'une vitrine de verres émaillés [1], et, à notre avis, c'était encore beaucoup trop ; car, il faut bien en convenir, nous ne connaissons pas de verrerie émaillée qui soit authentiquement persane ; et, à ce point de vue, les études de M. Pope n'apportent aucun fait concluant [2]. Tamerlan a bien dirigé sur Samarcande les ouvriers verriers de Damas, mais nous ne pouvons dire d'aucune pièce qu'elle soit datée du xv^e siècle et provienne des fours de la Transoxiane. La décoration à influence persane et même chinoise, qu'offraient certaines pièces exposées, n'est vraiment pas suffisante pour indiquer une origine précise. En l'absence d'objets certains, nous n'avons aucune raison de ne pas ajouter foi à la déclaration de Chardin : « L'art de faire le verre a été porté en Perse, il n'y a pas 80 ans, par un Italien [3]. »

∴

Tapis. — Sur l'ancienneté des tapis [4] nous n'avons, pour ainsi dire, que des documents livresques, qui, vu leur teneur laconique, sont loin de permettre un exposé substantiel. Le minuscule fragment trouvé dans les fouilles de Fusṭâṭ prend donc une importance considérable, puisque les caractères coufiques qu'il présente, nullement stylisés, nous ramènent au x^e siècle [5].

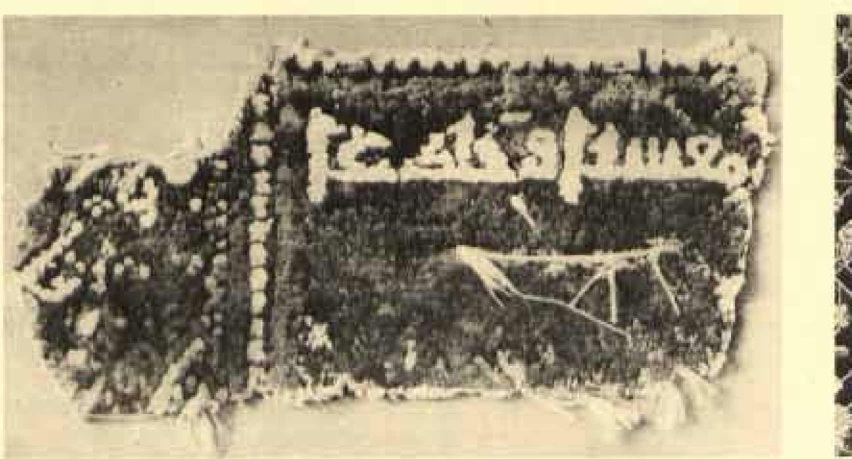
[1] N^os 291 D (Pope, *Introduction*, fig. 100) ; 291 H (*Apollo*, déc. 1930, p. 394) ; 291 J (*Apollo*, janv. 1927, p. 14 ; *Panthéon*, janv. 1931, p. 49) ; 291 K (*Apollo*, déc. 1930, pl. à p. 394) ; 291 P (*Apollo*, janv. 1931, p. 12).

[2] *Introduction*, p. 191 et seq. ; *Persian Glass*, *Apollo*, déc. 1930, p. 394-395 ; *More about Persian Glass*, *Apollo*, janv. 1931, p. 10-12.

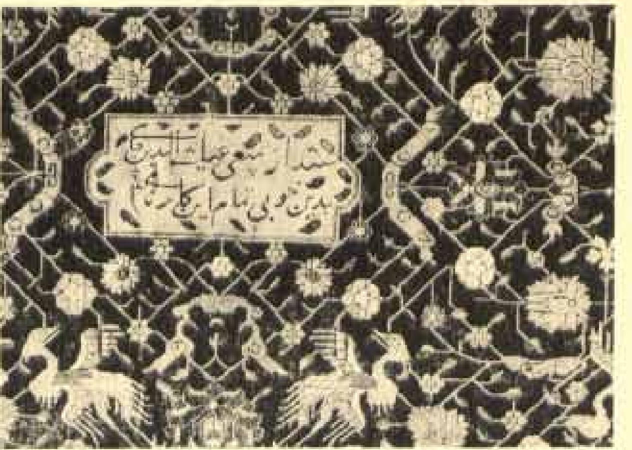
[3] D'Allemagne, *Khorassan*, II, p. 134-136.

[4] Cf. Tattersall, *The Carpets of Persia*, 52 p., avec 33 pl. ; Tattersall, *Carpets*, in *Persian art*, p. 94-100 ; Tattersall, *Carpets and textiles at the Persian Exhibition*, *Apollo*, janv. 1931, p. 1-9.

[5] Musée Arabe du Caire, n° 9531. Cf

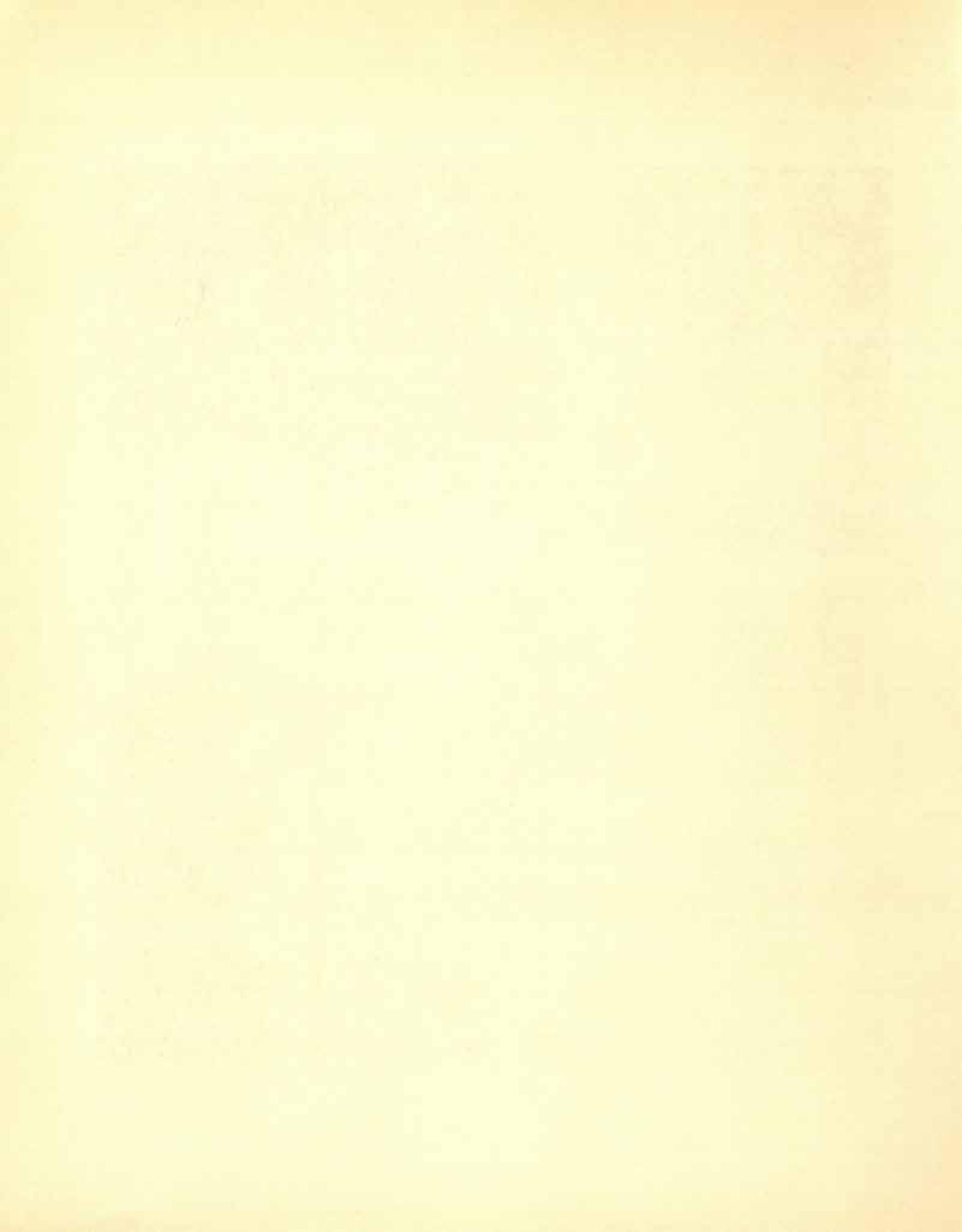


Fragment de tapis (xe siècle).
Musée arabe du Caire.



Fragment du tapis du Musée Poldi Pezzoli.
(929/1523).

Fragment de tapis à large bordure. Coll. Ispénian.
Ispahan XVIIe siècle.



Le Metropolitan Museum possède quatre autres morceaux, de la même origine, dont l'un peut, avec beaucoup de vraisemblance, appartenir au XII^e^ siècle [1]. D'autre part, le fragment de la collection Myers semble bien antérieur au XV^e^ siècle [2]. Viennent ensuite les quatre tapis de la mosquée 'Alâ el-dîn, à Konia, que l'on a supposés être du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle, mais que certains inclineraient à retarder jusqu'au XV^e^ [3]. Il serait bon d'étudier, à ce point de vue, les miniatures des premières époques [4].

Le plus ancien tapis portant une date est celui du Musée Poldi-Pezzoli, qui avait été envoyé à Londres : les conversations ont repris sur place au sujet de sa date, que certains voudraient lire 949. Il résulte des photographies de l'envers du tapis et de la reproduction que nous donnons ici, qu'il faut bien croire à la lecture fournie par M. Pope, soit 929/1523 [5]. Un autre tapis, appartenant à M. Béghian (n° 841), serait légèrement antérieur si l'on pouvait contrôler un renseignement donné au Catalogue : il aurait fait partie du butin ramassé par le sultan ottoman Sélim, lors de la prise de Tébriz, en 1514. On considérait aussi, avec une grande attention, un tapis [6] signé de l'artiste Maqṣûd Kâshânî et daté de 946/1539, portant donc la même date et la même signature que le célèbre tapis du Victoria and Albert Museum [7], avec la même décoration, mais des coloris différents.

Un tapis, signé de Muḥammad Amîn de Kirmân, était daté de 1061/1651 [8]. Une autre série de fins tapis de soie, à fond bleu-vert, décorés de fleurs et

KOECHLIN et MIGEON, *Cent planches*, p. 17 ; POPE, *Introduction*, p. 142.

[1] DIMAND, *Handbook*, p. 232-233 et fig. 143.

[2] KOECHLIN et MIGEON, *Cent planches*, pl. LXXXII.

[3] SARRE, *Seldsch. Kleinkunst*, p. 51 et seq., pl. XXII-XXIV ; KOECHLIN et MIGEON, *Cent planches*, p. 17 ; DIMAND, *Handbook*, p. 234 ; JACOBY, *Sammlung orient. Teppiche*, fig. 1 ; KENDRICK, *Guide to the coll. of Carpets*, p. 2 ; 28 ; VON BODE et KÜHNEL, pl. 62.

[4] Cf. PFLUGK-HARTTUNG, *Weltgeschichte, Orient*, p. 234 ; *Meisterwerke*, I, pl. 22 ; SCHULZ, *Islam. Malerei, Or. Archiv.*, I, pl. V ; BLOCHET, *Enluminures*, pl. XXXI, XXXIII, XXXV ; SAKISIAN, *Miniature*, fig. 29, 42 ; GROTE-HASENBALG, *Orientteppich*, I, fig. 60 ; HUART, *Calligraphes*, pl. à p. 64.

[5] *Apollo*, févr. 1931, p. 82 ; *Legacy of Islam*, p. 139.—Cf. sur ces signatures : POPE, *Introduction*, p. 121, 123, 141.

[6] N° 856 (POPE, *Early oriental Carpets*, n° 6).

[7] Cf. TATTERSALL, *Carpets*, pl. I ; KENDRICK, *Guide*, p. 3, 11, 12 ; NEUGEBAUER-TROLL, *Handbuch Orient. Teppichkunde*, pl. 2 ; MIGEON, *Manuel*, II, fig. 453 ; *Persian art*, p. 95 ; VON BODE et KÜHNEL, pl. 26-27 ; POPE, *Introduction*, p. 95 ; D. ROSS, *The Persians*, p. 77, 90, 110 ; GROTE-HASENBALG, *Orientteppich*, I, fig. 19, 63.

[8] N° 517 (*Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 88 ; *Apollo*, févr. 1931, p. 85).

d'arbustes, comprenait un exemplaire daté de 1082/1671 et signé de Ni'mat-Allah de Djûshaqân [1] : tous ces tapis venaient du sanctuaire de Koum, d'où le Gouvernement persan avait envoyé un splendide tapis dodécagonal (n° 140).

Presque toutes les formules de décoration étaient représentées avec des exemplaires d'une grande beauté et d'un parfait état de conservation : il y avait là plus d'une centaine de tapis des XVI^e et XVII^e siècles. On voyait des tapis à médaillons centraux [2], tandis que d'autres offraient des parterres de fleurs [3], ou formaient des compartiments fleuris évoquant des jardins traversés par des allées [4] ; d'autres figuraient des paysages avec de grands et élégants cyprès (n^os 136, 138, 173, 825) ; sur d'autres enfin, l'on remarquait de grands rinceaux à larges fleurs [5]. Bien entendu, les scènes animées ne manquaient pas : scènes de chasse (n^os 103, 330), voire même (n° 135) de chasse au lasso [6], des félins prêts à bondir sur des bêtes apeurées (n° 99), des groupes synthétiques de félins attaquant des cervidés [7], ou de phénix fonçant sur des dragons (n^os 113, 173). Citons enfin les tapis dits à dragon, au décor de losanges étirés (n° 132), au décor floral combiné avec une ornementation géométrique souple et variée [8], aux fleurs puissamment et symétriquement stylisées [9]. Les tapis

[1] N° 334 (*Illustr. Souvenir*, p. 86 ; *Connoisseur*, janv. 1931, p. 4 ; Ashton, *Textiles, Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. III ; Pope, *Introduction*, fig. 68). — Cf. n^os 325, 328, 331 (*Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 88), 340, 343, 347 (voir *Apollo*, févr. 1931, p. 84).

[2] N^os 103, 116, 121 (*Illustr. Souvenir*, p. 89 ; Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. XC ; *Persian Art*, pl. à p. 97) ; 138 (Cohn-Wiener, *Kunstgewerbe*, fig. 128 ; Von Bode et Kühnel, pl. 13 ; *Meisterwerke*, I, pl. 45 ; Glück et Diez, p. 376 ; Pope, *Old or. Carpets, The Art Bulletin*, II, fig. 3) ; 150 (*Illustr. Souvenir*, p. 87 ; Kendrick, *Textiles, Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. I ; Von Bode et Kühnel, pl. 24) ; 158, 169, 179 (*Illustr. Souvenir*, p. 88 ; Koechlin et Migeon, *Cent planches*, pl. LXXXVIII ; Von Bode et Kühnel, pl. 28 ; Pope, *Introduction*, fig. 62 ; Neugebauer-Troll, *op. cit.*, pl. 7) ; 201, 217 (*Illustr. Souvenir*, p. 88) ; 230, 234, 259, 255, 520 (*Illustr. Souvenir*, p. 92) ; 824 (Pope, *Early orient. Carpets*, n° 1) ; 850 (*Illustr. Souvenir*, p. 90 ; *Panthéon*, janv. 1931, p. 25-26 ; *Apollo*, janv. 1931, p. 3) et 856.

[3] N^os 115 (Pope, *Early orient. Carpets*, n° 19), 150, 179 et 836.

[4] N° 148 (D'Allemagne, *Khorassan*, I, pl. à p. 90 ; Glück et Diez, p. 379 ; Von Bode et Kühnel, pl. 37 ; *Meisterwerke*, I, pl. 54).

[5] N° 252 (*Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 87 ; Pope, *Introduction*, fig. 64).

[6] Cf. Blochet, *Enluminures*, p. 119, 126 ; *Meisterwerke*, IV, n° 655.

[7] N^os 113, 121, 128, 165, 201, 217, 249 et 310 (Von Bode et Kühnel, pl. 46 ; D'Allemagne, *Khorassan*, I, pl. à p. 74 ; *Meisterwerke*, I, pl. 55).

[8] N^os 100 (*Apollo*, janv. 1931, p. 2) et 192.

[9] N^os 136 (Kühnel, *Islam. Kunst.*, pl. XII) ; 290, 294, 297 (*Illustr. Souvenir*, p. 94 ; Kendrick, *Textiles, Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. I) ; 300, 303 (Wiet, *Album*, pl. 89) et 312.

de prière rappelant le dessin d'un miḥrâb étaient très nombreux [1] : il en était de même des tapis dits polonais [2].

Sur certains tapis, principalement dans les angles, on trouvait des génies ailés, aux faces parfois grimaçantes [3], que les miniaturistes ont connus [4]. Les bordures offraient également les décorations les plus variées : le symbole chinois *tshi* [5], de grands médaillons pointus (nº 824), des médaillons à inscriptions (nºˢ 153, 158, 230, 520), des rinceaux délicats (nº 850) ou puissants (nº 276), pourvus de palmettes et de larges fleurs (nºˢ 165, 252), des dragons combattant, entrelacés de manière à combiner un nœud sans fin (nº 125).

Le Musée des Arts décoratifs avait envoyé un curieux fragment à fond bleu, sur lequel se détachent des rinceaux terminés à la fois par des fleurs rouges et par des têtes d'animaux, cerfs, fauves, éléphants [6]. C'est à tort, selon nous, qu'on a voulu le rapprocher d'autres pièces, qui ne semblent pas dériver de la même inspiration [7] : de même, croyons-nous, il ne faudrait pas voir là une œuvre de l'Inde ni la classer au XVIIᵉ siècle. Pour ne retenir que le tapis des Arts décoratifs, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un thème dû à la fantaisie baroque d'un artiste, comme on en voyait d'ailleurs des exemples en Occident, au Moyen Age [8]. C'est tout simplement un motif emprunté aux miniaturistes, qui représentaient ainsi l'arbre *wâq-wâq*, cet arbre de l'Ile des Femmes, d'où « il sort des voix étranges ». Détail important pour dater ce tapis, les peintres du XVᵉ siècle, enjolivant le thème ancien [9], dessinent une

[1] Nºˢ 394, 518, 519, 521 (*Illustr. Souvenir*, p. 93) ; 522, 523, 528, 530. — Cf. MIGEON, *Manuel*, II, fig. 454 ; DIMAND, *Handbook*, fig. 147 ; GROTE-HASENBALG, *Orientteppich*, I, fig. 96.

[2] Nºˢ 245, 265 (*Apollo*, janv. 1931, pl. à p. 8) ; 279, 293, 296 (POPE, *Early orient. Carpets*, nº 26) ; 323, 327, 333 (*Apollo*, févr. 1931, p. 86) ; 335, 337, 338, 341 (*Illustr. Souvenir*, p. 87) ; 342, 345, 346, 348, 352, 353.

[3] Nºˢ 116, 121. — Cf. MIGEON, *Les arts musulmans*, pl. LXIV ; *Apollo*, nov. 1930, p. 320 ; VON BODE et KÜHNEL, fig. 1-2, 5 ; *Collections du Musée de l'Union Centrale*, sér. 19, pl. 2 ; KÜHNEL, *Islam. Kunst*, fig. 358 ; MIGEON, *Manuel*, II, fig. 443 ; GLÜCK et DIEZ, p. 375 ; KENDRICK, *Guide*, pl. III ; DIEZ, *Kunst*, fig. 232 ; TATTERSALL, *Carpets*, pl. II ; NEUGEBAUER-TROLL, pl. 5 ; COHN-WIENER, *Kunstgewerbe*, fig. 129 ; GROTE-HASENBALG, *Orientteppich*, I, fig. 1 ; *Meisterwerke*, I, pl. 43.

[4] Cf. MARTIN, *Min. painting*, II, pl. 243.

[5] Nºˢ 99, 138, 153 (WIET, *Album*, pl. 88) ; 850, 856.

[6] Nº 130 (*Illustr. Souvenir*, p. 70 ; KOECHLIN et MIGEON, *Cent planches*, pl. XCIX).

[7] MIGEON, *Or. musulman, Armes*, pl. 38 ; MIGEON, *Manuel*, II, fig. 456 ; VON BODE et KÜHNEL, pl. 49.

[8] Cf. BRÉHIER, *L'Art en France des invasions barbares à l'époque romane*, p. 69-70.

[9] Cf. COOMARASWAMY, *Miniatures*, pl. XIII ;

décoration tout à fait semblable à celle de notre tapis soit comme en-tête de chapitre, soit comme élément décoratif d'une architecture [1].

.
. .

Miniatures. — La collection de miniatures [2], de dessins et de manuscrits, était d'autant plus inestimable qu'en dehors des documents célèbres qu'on s'attendait à trouver réunis là, plus d'un cinquième des miniatures et près de la moitié des manuscrits étaient inconnus à la plupart d'entre nous. Nous l'avons dû en partie au Gouvernement persan, mais principalement à l'inépuisable obligeance de M. Chester Beatty, qui s'était laissé dépouiller d'une centaine de miniatures et d'une quarantaine de manuscrits. Le Comité organisateur, en nous présentant une aussi abondante moisson de miniatures, a accompli un véritable tour de force, puisque les deux principaux collectionneurs, la Bibliothèque Nationale de Paris et le British Museum, n'avaient rien pu envoyer.

On a recueilli, au cours de ces dernières années, un certain nombre de renseignements sur les origines de la miniature orientale. On a signalé notamment ce détail fourni par la préface du *Livre des Rois* de Firdausi : sous le règne du prince samanide Naṣr ibn Aḥmad (301-331/914-943), des Chinois illustrèrent la version persane des fables de Bidpây [3]. Plus tard, vers 1020, le sultan gaznévide Mas'ûd fit reproduire sur les murs de son palais les miniatures d'un manuscrit mésopotamien [4]. Enfin, un volume illustré par un certain Djamâl, d'Ispahan, fut présenté au Seldjoukide Tughril II en 1184 [5].

Nous disposons, heureusement, de faits plus concrets, et nous n'insisterons pas ici sur les fresques de Quṣair 'Amrâ et de Sâmarrâ, auxquelles Sir

Martin, *Min. painting*, I, fig. 10; Arnold, *Painting*, pl. XXXVIII.

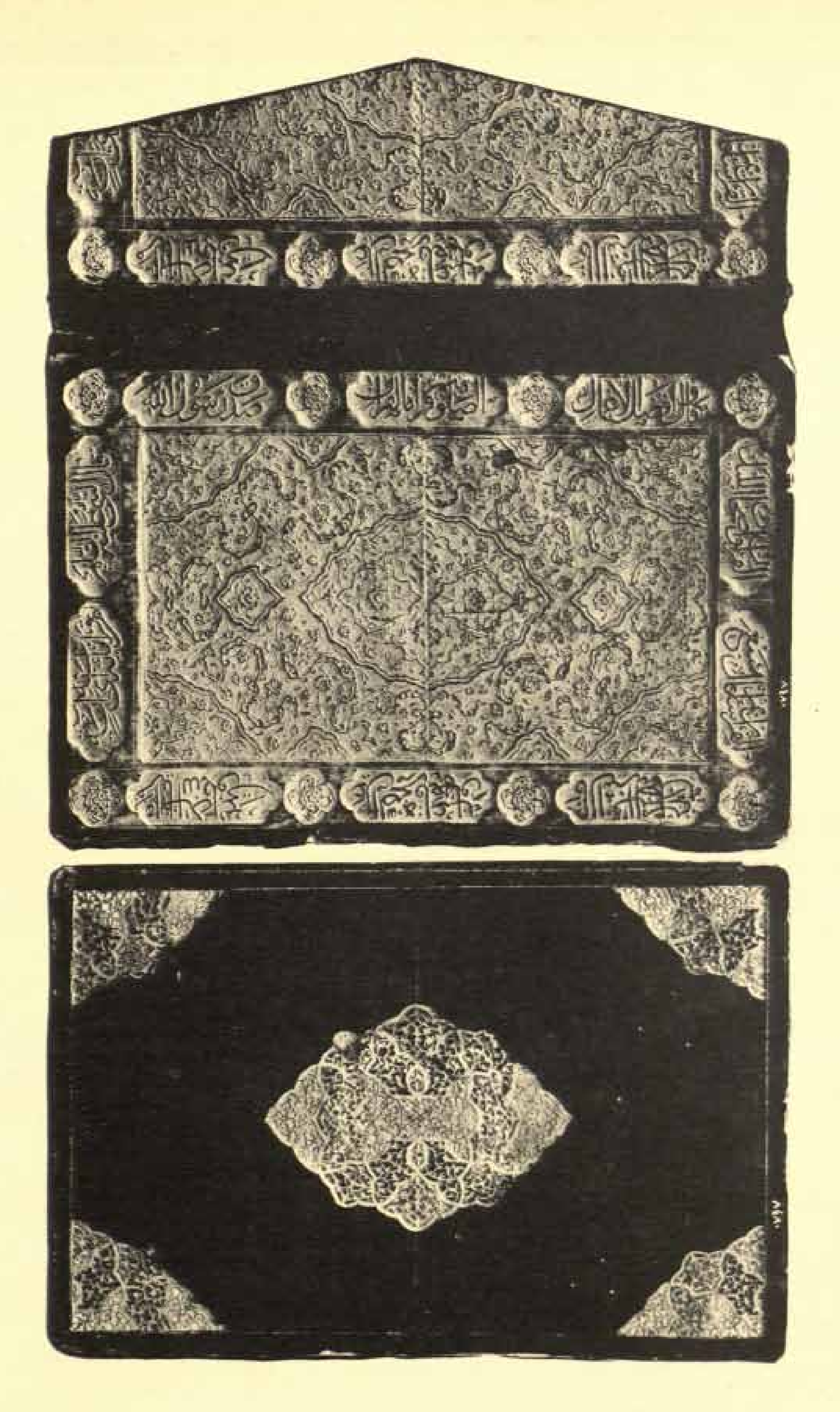
[1] Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 67, 118 ; Arnold, *Bihzad*, pl. II ; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. X, XXVIII ; Martin, *Min. painting*, pl. 240.

[2] Cf. B. Gray, *Persian painting*, xiv-92 p., avec 16 pl. ; Mulk Raj Anand, *Persian painting*, 46 p. avec 1 planche; Binyon, *Painting*, in *Burl. Magazine*, janv. 1931, p. 9-15 ; Binyon, *Painting*, in *Persian Art*, p. 60-73 ; B. Gray, *Persian miniatures*, *Country Life*, janv. 1931, p. 83-86 ; Wilkinson, *Fresh Light on the Herat painters*. *Burl. Magazine*, fév. 1931, p. 61-67.

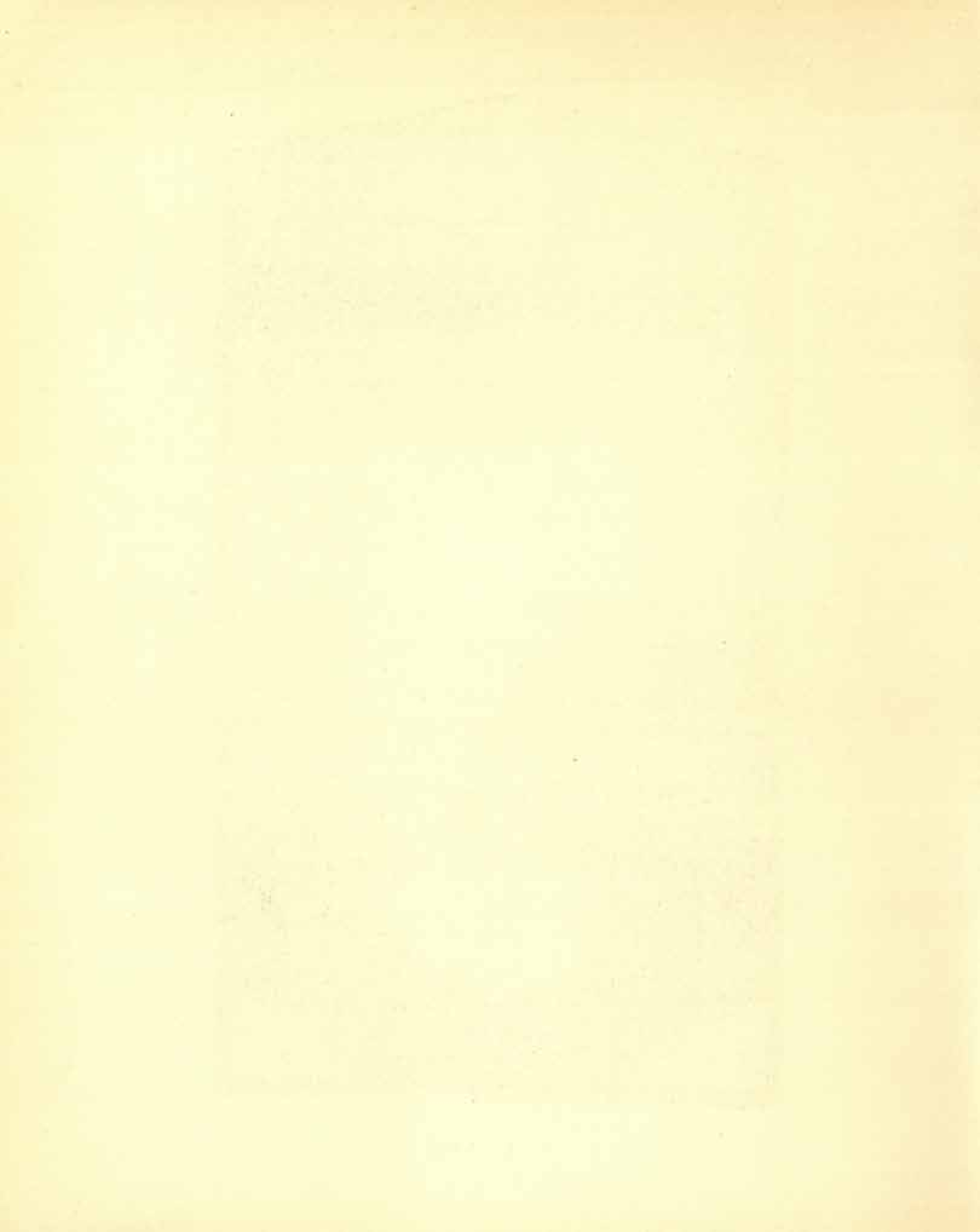
[3] Cf. Blochet, *Enluminures*, p. 10 ; Blochet, *Painting*, p. 45 ; Sakisian, *Miniature*, p. VI, 14.

[4] Cf. Blochet, *Enluminures*, p. 31.

[5] Cf. D. Ross, *The Persians*, p. 116 ; Martin, *Min. painting*, I, p. 10 ; Kühnel, *Miniature*, p. 19 ; Huart, *Calligraphes*, p. 329.



Musée arabe du Caire.



Denison Ross vient de consacrer une courte mais substantielle étude [1]. Nous voudrions seulement revenir en détail sur un texte de Maqrizi, connu, il est vrai, mais traduit jusqu'ici peu correctement et assez mal interprété.

La mosquée de la Qarâfa, nous dit-il, en citant un passage de Qudâ'i [2], « est décorée de peintures, aux couleurs d'azur, de vermillon, de vert-de-gris et d'autres teintes, et, en certaines places, peinte d'un ton uniforme [3]; les plafonds sont tout entiers garnis de peintures polychromes; l'intrados et l'extrados des arcades supportées par des colonnes [4], sont recouverts de peintures de toutes teintes. Cette décoration est l'œuvre des peintres de Baṣra et des Banul-Mu'allim, dont Kutâmi et Nâzûk sont les élèves. En face de la septième porte, on voyait sur les retombées de l'intrados de l'un des arcs [5], une peinture représentant une fontaine à escalier, avec une décoration où se mêlaient le noir, le blanc, le rouge, le vert, le bleu et le jaune. Lorsque, placé sous la clef [6] de l'arc, on levait la tête vers ce décor, on avait la sensation de voir des marches d'escalier en bois (aménagées avec un relief comparable à celui des alvéoles en nid d'abeilles) [7]. Mais si l'on se transportait sur un des flancs de l'arc, à l'endroit où se termine sa demi-circonférence [8], et que, se tenant au début de l'arc, on levait la tête pour regarder à nouveau, on se rendait compte qu'il s'agissait d'une illusion d'optique et que la surface était bien plate, sans aucun relief. C'est là le summum de l'art pour un peintre. Cet arc était l'œuvre des Banul-Mu'allim : d'autres artistes étaient venus pour l'imiter, mais n'avaient pu y réussir.

« Une histoire du même genre s'est produite avec Quṣair et Ibn'Azîz [9] sous le vizirat de Yâzûri (450/1058) : celui-ci se plaisait à mettre ces deux

[1] *The origins of persian Painting*. Apollo, nov. 1930, p. 315-322 : on y lira une anecdote inédite sur l'attitude iconoclaste du médecin Hunain ibn Isḥâq.

[2] MAQRIZI, II, p. 318. Ce détail est très important, nous le montrerons ultérieurement.

[3] وفى موضع مدهونة.

[4] الحنايا و العقود التى على العمد.

[5] قنطرة قوس مزوقة فى منحنى حافتيها.

[6] سهم.

[7] كالمقرنص.

[8] احد قطرى القوس نصف الدائرة.

[9] Cf. MARTIN, *Min. painting*, I, p. 4; SAKISIAN, *Miniature*, p. 22-23; MIGEON, *Manuel*, I, p. 109; BLOCHET, *Painting*, p. 32; KÜHNEL, *Miniature*, p. 46; QUATREMÈRE, *Mémoires sur l'Égypte*, II, p. 346-347; VON KREMER, *Culturgeschichte*, II, p. 303-304; HUART, *Calligraphes*, p. 328; DIMAND, *Handbook*, p. 18.

peintres en compétition et à les exciter l'un contre l'autre. Ce ministre n'aimait rien tant que regarder un manuscrit à miniatures, un portrait ou une enluminure [1]. Il fut tout à fait subjugué par le talent d'Ibn 'Azîz, qu'il avait fait venir de l'Irak : il l'avait mandé pour le mettre en concurrence avec Quṣair, car celui-ci exigeait des rémunérations exorbitantes et tirait trop vanité de son habileté. Il en avait le droit, mais si en matière de portrait il était l'équivalent d'Ibn Muqla en calligraphie, Quṣair pouvait bien être comparé à Ibn el-Bawwâb. Tous ces renseignements sont fournis en détail dans un ouvrage consacré à cette matière, le Dictionnaire chronologique des peintres, intitulé : *L'éclat de la lampe et la douceur de la bonne compagnie, procurant l'histoire des peintres.*

« Yâzûrî recevait donc un jour dans son salon Quṣair et Ibn 'Azîz. « Moi, dit Ibn 'Azîz, je veux peindre un portrait qui semblera être une figure « en relief ». « Et moi, répliqua Quṣair, je veux peindre un portrait qui « semblera être une figure en creux. » L'assistance convint que cette dernière prétention était extraordinaire, et Yâzûrî leur ordonna de tenir leurs engagements. Ils peignirent deux danseuses sur deux retombées d'arc, couvertes d'un crépi, qui se faisaient vis-à-vis [2]. L'une des danseuses apparut en creux, l'autre en relief. Quṣair avait peint une danseuse avec des vêtements blancs, sur un fond noir, et la danseuse paraissait être en creux dans le mur ; de son côté, Ibn 'Azîz avait peint le costume de sa danseuse en rouge, sur un fond jaune, et elle semblait sortir du mur, en relief. Yâzûrî, émerveillé, les gratifia d'une robe d'honneur et leur donna une somme considérable.

« Il y avait aussi à la Qarâfa, dans la maison de Nu'mân, une œuvre de Kutâmî représentant Joseph nu, dans sa citerne. Celle-ci était peinte en noir, et le corps de Joseph apparaissait comme une brèche [3] ouverte dans le fond noir de la citerne. »

Ce texte est important à plus d'un titre ; il nous montre combien, en ce domaine, l'Égypte fut tributaire des traditions mésopotamiennes : il est, en outre, très curieux, pour ce qu'il définit de la réaction d'un musulman instruit du XIe siècle en présence des œuvres d'art. Car, contrairement aux affirmations que certains orientalistes se repassent les uns aux autres depuis

(1) صورة او تزويق.
(2) حنيتين مدهونتين متقابلتين.
(3) باب.

Lavoix [1], sans recourir au texte arabe, ce passage n'est pas de la plume de Maqrizi, lequel, d'ailleurs, n'a jamais vu ces peintures, puisque la mosquée de Qarâfa fut brûlée lors de l'incendie de Fusṭaṭ, en 564/1168 [2]. L'ouvrage concernant les peintres n'est pas davantage l'œuvre de Quḍâ'î, mort en 454/1062 [3], mais celui-ci s'y réfère sans nous donner le nom de son auteur. Ainsi, dans la première moitié du XIe siècle, un premier ministre égyptien se plaisait à regarder les miniatures, et jusqu'à cette date, les peintres avaient été assez nombreux pour qu'un écrivain pût leur consacrer un dictionnaire biographique. Pour ces artistes de l'école de Baṣra, il est question surtout de fresques [4], mais nous savons que certains miniaturistes ne se cantonnaient pas étroitement dans l'illustration des livres : Sulṭan Muḥammad a bien dessiné des tapis.

Il est donc tout naturel que, malgré l'absence de documents orientaux, M. Kühnel ait pu donner au Congrès une remarquable communication au sujet de l'influence de l'Orient sur les œuvres peintes des époques romane et gothique, et de la Renaissance. Déjà, on avait signalé que les miniatures du Pentateuque de Saint-Gratien de Tours, écrit vers l'an 600, reproduisaient des prototypes syriens [5].

Les plus anciennes miniatures appartenaient à un manuscrit de Dioscoride [6], daté de 619/1222, et aux fables de Kalila et Dimna, d'un exemplaire daté de 633/1236 [7] ; dans ces peintures, qui appartiennent à l'école de Bagdad, les artistes se révèlent des animaliers remarquables, rappelant un peu leurs ancêtres assyriens.

[1] Lavoix, in *Gaz. des Beaux-Arts*, 1875, vol. XII, p. 312-313. Cf. Arnold et Grohman, *Islam. Book*, p. 1 ; Arnold, *Painting*, p. 21-22 ; Lammens, *L'islam primitif*, JA, 1915, II, p. 266, n. 3.

[2] Maqrizi, II, p. 319.

[3] Maqrizi, éd. Wiet, I, p. 12, n. 1.

[4] Voir les réflexions de Pézard (*Céramique*, p. 13-14).

[5] Bréhier, *op. cit.*, p. 37-38.

[6] No 25, 415-417. Cf. Kühnel, *Miniature*, p. 16 et pl. 4-6 ; Martin, *Min. Painting*, I, pl. B et p. 7 ; *Meisterwerke*, I, pl. 4-5 ; IV, nos 584, 589, 590 ; Migeon, *Manuel*, I, fig. 10 ; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. II ; Dimand, *Dat. Specimens*, *Metrop. Mus. Studies*, I, p. 209 ; Dimand, *Handbook*, fig. 1 ; Diez, *Kunst*, fig. 221 ; Glück et Diez, p. 502 et pl. XXXVIII ; Meyerhof, *Le monde islamique*, pl. L ; Kratchkowskaja, *Collection Khanienko*, in *Mém. du Comité des Orientalistes*, II, fig. 1.

Le Gouvernement persan avait envoyé un Dioscoride complet, également du XIIIe siècle, appartenant au sanctuaire de Méched (no 535 A).

[7] Nos 50, 428 et 430. Voir encore : nos 420 (*Illustr. Souvenir*, p. 32), 426, 427, 474, 505, 534 B, 534 C (Gray, *Painting*, pl. 2) et 544 B (*Illustr. Souvenir*, p. 43 ; Binyon, *Painting*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. II ; *Country Life*, janv. 1931, p. 85).

L'Exposition offrait une seule miniature de ce fameux manuscrit du *Livre des Automates* de Djazarî (n° 421), qui a tant fait couler d'encre. M. Blochet, puis M. Creswell, ont mis les choses au point, et leurs conclusions viennent d'être corroborées par une précieuse étude de M. Riefstahl [1] : il en résulte que que le manuscrit a bien été écrit au Caire en 755/1354 sous Malik Ṣâliḥ Ṣalâḥ el-dunyâ wal-dîn Ṣâliḥ, qui régna de 752 à 755, et dont le nom se trouve inscrit sur des miniatures [2]. Je voudrais donner une précision supplémentaire, grâce aux bonnes reproductions qui accompagnent l'article de M. Riefstahl et notamment celle de la page de garde (fig. 4). De même que les miniaturistes habillent les personnages à la mode de leur époque, de même le copiste du manuscrit de Constantinople ne saurait avoir reproduit sur sa première page une attribution à la bibliothèque d'un prince mésopotamien, défunt depuis un siècle. L'inscription coufique que le professeur Martin Sprengling, de l'Oriental Institute de l'Université de Chicago, a transcrite pour M. Riefstahl, mais qu'il s'est bien gardé de lui traduire, ne se réfère pas à l'Ortokide Malik Ṣâliḥ Nâṣir el-dîn Maḥmûd, mais bien à un fonctionnaire mamlouk. En voici le texte rectifié :

للخزانة العالية المولوية الاميرية الناصرية ناصر الدين محمد ولد المقر المرحوم بلك
الحسنى الملكى الصالحى

« Destiné à la haute bibliothèque de notre maître l'émir Nâṣir el-dîn Muḥammad, fils de feu Son Excellence Bulak el-Ḥasanî, fonctionnaire d'el-Malik el Ṣâliḥ. »

[1] *The date and Provenance of the Automata Miniatures*, in *The Art Bulletin*, vol. XI, avec onze reproductions. Cf. Creswell, *Treatise on Automata*, in *The Year Book of or. art and culture*, *1924-1925*, p. 33-40, pl. 23-25 ; Blochet, *Painting*, pl. XXXV-XXXVII, XXXIX ; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 1, 3-4 ; Kühnel, *Miniature*, pl. 1-2 ; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. I-II ; Gray, *Painting*, pl. 1 ; Arnold, *Painting*, pl. XI ; *Meisterwerke*, I, pl. 3, 5 ; Lamm, *Gläser*, p. 11.

Il ne faut pas se lasser d'y revenir, car certains continuent à dater ces miniatures du XIIIe siècle (Grousset, *Civilisations*, I, fig. 178) et Migeon (*Manuel*, I, p. 130-132 et fig. 15) ainsi que M. Kühnel (*Miniature*, p. 16, 18), étaient encore sceptiques (Cf. Ganz, *L'œuvre d'un amateur d'art*, p. 67 et pl. 36). Après M. Martin (*Min. painting*, I, pl. A et p. 3, 7), on continue à voir dans un des personnages le portrait de Saladin (Meyerhof, *Le monde islamique*, pl. LI ; voir aussi Mulk Raj Anand, *Persian painting*, p. 15). Cf. *Amida*, p. 79-80 ; Sakisian, *Miniature*, p. 20.

[2] Martin, *Min. Painting*, pl. 2 ; Blochet, *Painting*, pl. XXXVIII.

Ni Muḥammad ni son père Bulak [1] ne semblent avoir été retenus par les historiens, mais cette suscription nous ramène à nouveau en Égypte, sous un Malik Ṣâliḥ.

Parmi les autres miniatures du XIVe siècle on remarquait la curieuse série qui illustrait une *Histoire Universelle* de Rashîd el-dîn, aux dessins conçus avec esprit et exécutés avec finesse [2], et les célèbres manuscrits du même ouvrage, copiés en 707/1306 et 714/1314, que possèdent les Bibliothèques d'Edimbourg et de la Royal Asiatic Society [3]. On doit mentionner aussi le Bîrûni de la Bibliothèque d'Edimbourg, daté aussi de 707/1307 [4], et quelques miniatures de Qazwîni [5].

Il n'y avait pas moins de dix-sept manuscrits du *Livre des Rois*, dont près de la moitié avait été envoyée par le Gouvernement persan [6] et des collectionneurs particuliers [7], échelonnés entre les années 731/1331 (nº 532 C) et 1014/1605 [8]. Nous devons ajouter que la Royal Asiatic Society avait fait exposer neuf miniatures d'un splendide manuscrit, qui, présenté d'abord au public par M. Laurence Binyon [9], a fait l'objet d'une importante publication

[1] Faute de mieux, je me réfère aux voyelles du manuscrit publié par M. ZETTERSTEEN (*Beitr. z. Mamlukensultane*, p. 186, 219, 237); un autre Bulak dans Ibn Iyas (I, p. 244); aucun dans le *Manhal Ṣafi*.

M. Mayer s'est occupé de cette question pendant l'impression de cet article (*Zum Titelblatt der Automata*, OLZ, 1932, nº 3) : il préfère se référer à un certain Tulak. Peu importe, puisque l'intéressé n'est pas identifié avec certitude.

[2] Nos 214, 219 (*Cat. of a Loan Exhibit. of moh. decorat. Arts*, p. 56, nº 26).

[3] Nos 537 A et B (*Illustr. Souvenir*, p. 33; ARNOLD, *Painting*, pl. XXIII, XXIV, XXXVI; KÜHNEL, *Miniature*, p. 20 et pl. 23-27; ARNOLD et GROHMANN, *Islam. Book*, pl. 41; *Apollo*, nov. 1930, p. 317; KÜHNEL, *Islam. Kleinkunst*, fig. 16; MIGEON, *Manuel*, I, fig. 17, 19; GRAY, *Painting*, pl. 3; *Persian Art*, p. 64; MARTIN, *Min. Painting*, fig. 9, 12-15, p. 19-20; MULK RAJ ANAND, *Persian Painting*, p. 19-20; KÜHNEL, *Islam. Kunst*, fig. 464; PFLUGK-HARTTUNG, *Weltgeschichte, orient*, p. 149; *Fine Art*, num. spécial du *Studio*, 1931, p. 34, 36; SAKISIAN, *La miniature à l'Expos. d'art persan. Syria*, XII, pl. XXXI.

[4] Nº 532 (MASSIGNON, *Hallaj*, pl. IX; ARNOLD et GROHMAN, *Islam. Book*, pl. 36-39).

[5] Nos 41, 452, 453, 465. — Voir aussi les manuscrits nos 535 B (ARNOLD, *Painting*, pl. XVI; KÜHNEL, *Islam. Kleinkunst*, fig. 15; SCHULZ, *Islam. Malerei, Or. Archiv*, I, pl. V); et 536 A.

[6] Nos 538 B, 539 G et 722 C. — Le premier a fait l'objet de deux études de M. MINORSKI (*Apollo*, fév. 1931, p. 71 et seq., fig. I-III) et de M. BINYON (*Paintings*, in *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. III; cf. *Illustr. Souvenir*, pl. frontispice; *Country Life*, janv. 1931, p. 85; *Studio*, janv. 1931, p. 19).

[7] Nos 532 A, 533 A et 539 C.

[8] Nº 726 C. — Voir les nos 536 B, 538 A (ARNOLD, *Painting*, pl. XXXVIII), 538 C, 722 A, 724 B, 727 à 729.

[9] *Burlington Magazine*, déc. 1930, p. 256 et planche; cf. GRAY, *Painting*, p. 53.

de M. Wilkinson : celui-ci, dans un ouvrage luxueux, nous procure un substantiel résumé de ces légendes épiques [1]. Des miniatures détachées montraient que le *Livre des Rois* avait déjà enthousiasmé les peintres au XVIII^e siècle [2], cependant que nous pouvions voir, grâce à M. Chester Beatty, comment il était compris par les artistes de la fin du XVII^e siècle (n° 671) et notamment par Muḥammad Zaman, qui était allé en Italie [3].

Les œuvres des poètes Nizâmi, Sa'dî et Ḥâfiz, qui, avec l'épopée de Firdausi, tentèrent le plus les miniaturistes, ont été également bien représentées à l'Exposition, comme pages isolées, ou comme manuscrits [4]. Parmi les manuscrits de 'Umar Khaiyâm, nous devons signaler celui qui servit à Fitzgerald pour sa traduction [5].

La pratique de la miniature fut surtout un art de cour, et la décadence se fit sentir, bien entendu, dès que les princes n'y consacrèrent plus une grande part de leur fortune. Les peintres persans furent, avant tout, des illustrateurs de manuscrits, et l'emploi constant de formules du même ordre épuisa à la longue l'inspiration créatrice des artistes, qui, à force de copier toujours les mêmes cartons, en vinrent à perdre tout génie inventif. Mais il est d'un grand intérêt de suivre l'évolution des costumes, des architectures, du décor en général, qui sert de cadre aux scènes principales traitées par les peintres ; et, là, encore, l'Exposition nous fut d'un grand secours. C'est ainsi qu'on retrouvait les mêmes épisodes chantés par les poètes, par exemple les trois variantes de Bahrâm-Gûr à la chasse : le thème du roi ayant en croupe sur un chameau sa favorite Azâda [6] ; une autre scène où la favorite se trouve à cheval [7] ;

[1] *The Book of the Persian Kings*, avec 24 planches, dont 6 en couleurs.

[2] On peut grouper les numéros 144 et 422 (*Illustr. Souvenir*, p. 32 ; Binyon, *Paintings*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. II) ; les numéros 44, 47, 423 et 424 ; — cf. n^os 429, 439.

[3] Cf. Sakisian, *Miniature*, p. 144-145.

[4] Nizami, n^os 466, 470, 498, 539 A, D et E, 540 B et C, 541 E, 543 A, 544 (Arnold, *Painting*, pl. XXXVII), 545 D, 558, 603, 615, 716 A et 718 E.

Sa'dî : n^os 127 T, 469 (*Illustr. Souvenir*, p. 35), 480, 506, 540 A et F, 543 B (Migeon, *Manuel*, I, fig. 36-37 ; Migeon, *Les arts musulmans*, pl. XXXI ; Wilkinson, *Herat painters*, *Burl. Magazine*, fév. 1931, pl. II-IV ; *Miroir du Monde*, janv. 1931, p. 125), 545 C, 716 G, 718 B, 722 B et 725 E.

Ḥafiz : n^os 120 XB, 540 D (*Persian Art*, pl. à p. 63 ; Pope, *Introduction*, fig. 49), 542 C et 725 C.

[5] N° 120 K (*Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 91).

[6] Voir plus haut, p. 69, note 1.

[7] Pflugk-Harttung, *Weltgeschichte*, *Orient*, p. 267 ; Dimand, *Dat. Specimens*, *Metrop. Mus. Studies*, I, p. 230 ; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 138 ; Migeon, *Manuel*,

une troisième, enfin, qui nous fait assister à l'évanouissement d'Azâda [1]. Nous pouvons encore énumérer les sujets suivants : Bahrâm dans la demeure d'un paysan (nos 30 et 444); Bahrâm dans les sept pavillons [2]; le combat de Rustam et d'un éléphant [3]; Rustam tirant Bihzân de sa fosse [4]; les amours de Zâl et de Rudâba [5]; Djamshîd présidant à l'essor des métiers manuels [6]; les entretiens d'Anûshirwân et de son vizir [7]; l'exploit du cheval Rakhsh [8]; l'oiseau *simurgh* [9]. Nous pouvions aussi faire des comparaisons avec des scènes d'un caractère plus général : des combats contre un dragon [10]; des duels [11]; des combats de cavalerie [12]; un souverain siégeant sur son trône

fig. 30; Migeon, *Les arts musulmans*, pl. XXIX; Sakisian, *Miniature*, fig. 87, 114; Blochet, *Painting*, pl. CXXIV, CXXVII; Arnold et Grohmann, *Islam. Book*, pl. 51; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 230, 263; Blochet, *Enluminures*, pl. L.

(1) No 436. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 35; Kühnel, *Miniature*, pl. 36; Sakisian, *École mongole, Beit. z. Kunst d. Islam*, pl. 91.

(2) Nos 498 (*Illustr. Lond. News*, 3 janv. 1931, pl. III) et 682. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 86, 112, 127, 182; Arnold et Grohmann, *Islam. Book*, pl. 55; Dimand, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 223; Blochet, *Enluminures*, pl. LI, LXXXIX; Martin, *Min. Painting*, I, fig. 26.

(3) No 671 *c*. — Cf. Wilkinson, *Persian Kings*, pl. IV.

(4) Nos 451, 475 *a* (Wilkinson, *Persian Kings*, pl. XI). — Cf. Grousset, *Civilisations*, I, fig. 239; Dimand, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 229; Blochet, *Painting*, pl. LXXV.

(5) No 71 (Sakisian, *Miniature*, fig. 33. — Cf. Sakisian, *op. cit.*, fig. 36; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. VIII).

(6) Nos 476 *a* (*Illustr. Souvenir*, p. 39) et 477 *a* (*Illustr. Lond. News*, 3 janv. 1931, pl. III). — Cf. Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. IX.

(7) Nos 599 et 603. — Cf. Martin, *Min. Painting*, II, pl. 121; Blochet, *Enluminures*, pl. LXXXVI.

(8) No 671 *h*. — Cf. Martin, *Min. Painting*, I, fig. 23; II pl. 129; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 18; Glück et Diez, p. 507; *Meisterwerke*, I, pl. 22.

(9) Nos 671 *a* et *b*. — Cf. Wilkinson, *Persian Kings*, pl. III.

(10) Nos 218 *e*, 433, 450, 719 F *a*. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 77, 80, 93, 157; Arnold, *Painting*, pl. V; Wilkinson, *Persian Kings*, pl. XIV; Blochet, *Painting*, pl. XCI; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 53, 148; Kühnel, *Miniature*, pl. 15; Migeon, *Manuel*, I, fig 16; Blochet, *Enluminures*, pl. XXXIII, LXIII.

(11) Nos 44, 144 *b*, 437, 446 *a*. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 28, 39; Wilkinson, *Persian Kings*, pl. XVII-XVIII; Blochet, *Painting*, pl. LXXVI; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 50; Kühnel, *Miniature*, pl. 35, 37; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. V; Kühnel, *Islam. Kunst*, fig. 466 et pl. X; Glück et Diez, p. 505; Blochet, *Enluminures*, pl. XXXI-XXXII; *Meisterwerke*, I, pl. 14.

(12) Nos 67, 424, 443, 475 *d* (Wilkinson, *Persian Kings*, pl. XXII), 540 *c*, 541, 633 *a*. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 34, 78, 115; Minorski, in *Apollo*, févr. 1931, fig. III; Migeon, *Or. musulman, Armes*, pl. 40; *Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 46; Blochet, *Painting*, pl. XLIV, LVIII, CXXV, CXXVIII, CXXXI; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 30; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. XXXVIII-XXXIX; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 234, 246; Migeon, *Manuel*, I, fig. 21; Blochet, *Enluminures*, pl. LXVII, LXXXVIII; Sakisian, *École mongole, Beitr. z. Kunst d. Islam*, pl. 91.

au milieu de sa cour [1]; des parties de musique et de danse [2]; des séances de jeu de polo [3]; des scènes d'école [4]; et, à l'époque des dessins, des portraits de derviches [5]; des anges ou des péris [6]; des prisonniers mongols [7].

Les peintres se sont également complu aux scènes bibliques: Adam et

(1) Nos 218 *b-c*, 434, 671 *e*. — Cf. PFLUGK-HARTTUNG, *Weltgeschichte, Orient*, p. 234-235; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 97; MARTIN, *Min. Painting*, I, pl. C; II, pl. 15, 43, 65, 72, 97, 135; HUART, *Calligraphes*, pl. à p. 16, 64; SAKISIAN, *École mongole, Beitr. z. Kunst d. Islam*, pl. 90; SAKISIAN, *Miniature*, fig. 29, 37, 42, 57, 109, 142, 145, 146; GOLDSTON, *Illustr. Cat. of Persian Works of Art*, pl. VII; *British Museum Reprod. from illum. mss.*, no 30; MIGEON, *Or. Musulman, Armes*, pl. 42, 47; BLOCHET, *Painting*, pl. X, XLV, XLVII, LX, LXI, LXIII, LXXVII, LXXVIII, XCVI, XCIX-CI, CX, CXIII, CXVII, CXVIII, CXXXV; KÜHNEL, *Miniature*, pl. 17; COOMARASWAMY, *Miniatures*, pl. IV, XI; ARNOLD et GROHMANN, *Islam. Book*, pl. 43, 65; GROUSSET, *Civilisations*, I, fig. 183, 253-256, 260; MIGEON, *Manuel*, I, fig. 14, 43; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, pl. à p. 172; BLOCHET, *Enluminures*, pl. XIV, XVIII, XXIII, XXVI, XXVIII, XLI, XLIII-XLIV, LIII, LIV, LVI, LXII-LXVI, XC.

(2) Nos 455 c, 463 (*Illustr. Souvenir*, p. 37), 510 *a*, 543 *a b* (WILKINSON, *Herat Painters, Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. II; *Miroir du Monde*, janv. 1931, p. 125), 601 (*The Graphic*, déc. 1930, p. 459), 644, 648 et 701. — Cf. PFLUGK-HARTTUNG, *Weltgesch., Orient*, p. 234; *Expos. des arts musulmans de 1903*, pl. 97; *Persian art*, pl. à p. 68; SAKISIAN, *Miniature*, fig. 109, 136; SARRE, *Denkmäler*, fig. 74; MINORSKI, *Unknown pers. mss.*, in *Apollo*, janv. 1931, fig. V; *Metrop. Museum Colorprints*, sér. VIII, no 2; DIMAND, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 225, 227; DIMAND, *Handbook*, fig. 13; ARNOLD, *Painting*, pl. III; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, I, pl. I et pl. à p. 38; II, pl. à p. 32; BLOCHET, *Painting*, pl. XCVI, CVIII, CLIII; MARTIN, *Min. Painting*, I, pl. C; II, fig. 71, 109, 137, 147; COOMARASWAMY, *Miniatures*, pl. V, XXIX, XXXII; ARNOLD et GROHMANN, *Islam. Book*, pl. 58, 67; GROUSSET, *Civilisations*, I, fig. 192, 204, 260, 271, 272, 275; MIGEON, *Manuel*, I, fig. 40, 41; GRAY, *Painting*, fig. 10, 11; BLOCHET, *Enluminures*, pl. XLIV; HUART, *Calligraphes*, pl. à p. 64.

(3) No 477 *b* (*Illustr. Lond. News*, 3 janv. 1931, pl. II). — Cf. SAKISIAN, *Miniature*, fig. 48; GOLDSTON, *Illustr. Cat. of Persian Works of art*, pl. VI; WILKINSON, *Persian Kings*, pl. XV; GROUSSET, *Civilisations*, I, fig. 243; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, I, pl. à p. 160.

(4) No 663. — Cf. plus haut, p. 74, n. 6, et p. 85, n. 3; SAKISIAN, *Miniature*, fig. 88; MARTIN, *Min. Painting*, II, p. 80; D'ALLEMAGNE, *Khorassan*, I, pl. à p. 122, II, pl. à p. 170; DIMAND, *Dat. Specimens, Metrop. Mus. Studies*, I, p. 221; HUART, *Calligraphes*, pl. à p. 160.

(5) Cf. BLOCHET, *Painting*, pl. CV, CVI, CXXXVIII, CLIX; MARTIN, *Min. Painting*, II, fig. 85, 87, 88, 91, 149, 154, 159, 164, 165, 166; COOMARASWAMY, *Miniatures*, pl. XXIX, XLIV, XLV, XLIX, LI; GROUSSET, *Civilisations*, I, fig. 201; BLOCHET, *Enluminures*, pl. LXIII, LXXXI, LXXXV.

(6) Cf. SAKISIAN, *Miniature*, fig. 101; BLOCHET, *Painting*, pl. CXLVII-CXLIX; MARTIN, *Min. Painting*, I, fig. II; II, pl. 107; COOMARASWAMY, *Miniatures*, pl. IV, IX, XIII, XXVII; BLOCHET, *Enluminures*, pl. XVIII-XIX; *Meisterwerke*, I, pl. 11-12.

(7) No 556 (GROUSSET, *Civilisations*, I, fig. 200; *Illustr. Souvenir*, p. 42). — Cf. SAKISIAN, *Miniature*, fig. 96; BLOCHET, *Painting*, pl. CXIX; MARTIN, *Min. Painting*, II, pl. 82, 84;

Ève [1], Joseph et Zulaikhâ [2], Jonas et sa baleine [3]; ils ont également représenté différents épisodes de la vie de Mahomet [4] et tout particulièrement son ascension au Paradis [5].

Voici enfin la liste des principaux artistes représentés à l'Exposition : Bihzâd [6]; Qâsim 'Alî [7]; Shaikh Muḥammad [8]: Mirak (nos 624 et 645); Sultân Muḥammad [9]; Mîr Sayyid 'Alî (nos 631, 633 et 716 C); Abd el-Samad [10]; Muḥammadi [11]; Aqâ Rizâ (nos 564, 622, 634, 657, 719 M et 721 G); Rizâ

Kühnel, *Miniature*, pl. 54; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. XV; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 199; *Meisterwerke*, I, pl. 25.

[1] N° 250 *a*. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 46.

[2] Nos 543 B*f* (Wilkinson, *Herat Painters*, *Burl. Magazine*, fév. 1931, pl. IV), 544 B (Wilkinson, *loc. cit.*, pl. I; Minorski, in *Apollo*, févr. 1931, fig. IV). — Cf. *British Museum Reprod. from illum. mss.*, n° 29; Arnold, *Painting*, pl. XXXII; Gray, *Painting*, fig. 13; Blochet, *Enluminures*, pl. LXXVI.

[3] N° 282 *a*. — Cf. Arnold, *Painting*, pl. XXXVI; Blochet, *Painting*, pl. LI.

[4] Nos 262, 724 C. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 53; Goldston, *Illustr. Cat. of Persian Works of art*, pl. XI; Arnold, *Painting*, pl. XVIII-XXIII, XXXV; Martin, *Min. Painting*, I, fig. 13-15; II, pl. 29; Blochet, *Painting*, pl. XLVIII, LV, LXXXII, LXXXVI; Arnold et Grohmann, *Islam. Book*, pl. 36, 39-41; *Apollo*, nov. 1930, p. 318; Blochet, *Enluminures*, pl. XIV, XXXVI.

[5] N° 244 *a*. — Cf. Sakisian, *Miniature*, fig. 49, 153; Arnold, *Painting*, pl. XXXV, LIII-LVI, LVIII; *Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 16; Blochet, *Painting*, pl. LVI, LXXX, LXXXI, LXXXIII-LXXXV, LXXXVII, CXXVI; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 56, 140; Kühnel, *Miniature*, pl. 58; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. XXXVIII; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 194-197, 226, 257; Migeon, *Manuel*, I, fig. 27-28; Blochet, *Enluminures*, pl. XXIV-XXXVI; Kratchkowskaja, *Collection Khanienko*, in *Mém. du Comité des Orientalistes*, II, fig. 6.

[6] Nos 478, 480, 481, 482, 483 (*Illustr. Souvenir*, p. 38; Binyon, *Paintings*, in *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. I), 484, 486, 487 (*Illustr. Souvenir*, p. 41); Karabacek, *Mah. Studien*, tir. à part des *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Vienne, 1913, p. 76 et seq. et pl. IX; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 202; Martin, *Min. Painting*, II, pl. 225; Sakisian, *Miniature*, fig. 95); 488 (*Illustr. Souvenir*, p. 43), 490 (Binyon, *Paintings*, in *Burl. Magazine*, pl. IV), 492 (*Meisterwerke*, I, pl. 26), 542 B, 543 A et B, 543 C (*Illustr. Souvenir*, p. 46; *Studio*, janv. 1931, p. 17; *Country Life*, janv. 1931, p. 84), 546 B (Arnold, *Bihzad and his paintings in the Zafar-Namah ms.*; Sarre, *Denkmäler*, fig. 201; Martin, *Min. Paintings*, II, pl. 69; Glück et Diez, p. 509; *Meisterwerke*, I, pl. 24; IV, n° 656; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 19; Kühnel, *Miniature*, pl. 48-51; *Apollo*, nov. 1930, p. 319), 560, 567, 572, 584 et 723 B.

Nous devons ajouter que dans la première édition du *Catalogue* les numéros 120 A et B faisaient mention de Bihzâd.

[7] Nos 542 A et 544 B (Wilkinson, *Herat Painters*, *Burl. Magazine*, février 1931, pl. I).

[8] Nos 485, 568, 580 (*Illustr. Souvenir*, p. 40) et 719 L.

[9] Nos 544 B et 565 (*Illustr. Souvenir*, p. 47; *Meisterwerke*, I, pl. 28; Sakisian, *Miniature*, fig. 138; Kühnel, *Miniature*, pl. 61; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 229; Kühnel, *Islam. Kunst*, fig. 552).

[10] Nos 628 (Binyon, *Paintings*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. IV; *Connoisseur*, janv. 1931, fig. VIII), 630, 632, 638 et 640.

[11] Nos 618 (*Studio*, janv. 1931, p. 15), 716 H (Arnold, *Painting*, pl. LXII *b*) et 719 B.

'Abbâsî [1] ; Mu'în Musawwir [2] et Muḥammad Zamân (nᵒˢ 671 et 703).

Toutes ces miniatures nous montrent l'amour des Persans pour les beaux jardins, chantés par tous leurs poètes : de nos jours encore, le voyageur éprouve « en présence d'une gamme formée de couleurs éclatantes, une sensation des coloris qui explique la richesse des tons des anciennes miniatures persanes [3] » et Tavernier avait pu comparer le Mazandéran à un paradis terrestre à cause de « l'agréable diversité de ses fleurs et de ses fruits [4] ». C'est par un volontaire parti pris que les peintres ont donné comme cadre à leurs scènes des jardins perpétuellement fleuris, et il y a là une conception qui nous touche profondément. C'est dans une féerie de lumières qu'évoluent des personnages qui, presque toujours, ont un aspect quelque peu mélancolique. Les scènes nocturnes sont figurées par des étoiles et un croissant au firmament, mais le paysage lui-même n'est pas assombri, même par une douce pénombre. Parmi les miniatures qui nous offraient des scènes en plein air [5], on remarquait surtout le délicieux tableau du Musée des Arts décoratifs, représentant une réception dans le jardin d'une princesse de Chine [6].

Ce sont donc des peintures d'où la sensibilité n'est pas absente, ne serait-ce que par leur cadre enchanteur, mais où les artistes ne se sont jamais libérés de certaines règles conventionnelles. Quelques-unes d'entre elles, d'ailleurs,

[1] Nᵒˢ 612, 646, 649, 652, 655, 665 (Kühnel, *Miniature*, pl. 85), 667 (*Illustr. Souvenir*, p. 48 ; *Meisterwerke*, IV, nº 755 ; Kühnel, *Islam. Kleinkunst*, fig. 23), 690, 692, 694, 695 (Migeon, *Manuel*, I, fig. 54 ; *Meisterwerke*, IV, nº 747), 696, 705, 719 N et 725 D (Arnold, *Painting*, pl. LXIV *a*).

[2] Nᵒˢ 686, 698, 700, 704 et 708 (Martin, *Min. Painting*, I, fig. 32 ; Sakisian, *Miniature*, fig. 179 ; Arnold et Grohmann, *Islam. Book*, pl. 75).

[3] D'Allemagne, *Khorassan*, IV, pl. 20-21. Voir aussi I, p. 68-70 ; Sakisian, *Miniature*, p. 5 ; D. Ross, *The Persians*, p. 24-26 ; Pope, *Introduction*, p. 203 et seq.

[4] Tavernier, *Voy. en Perse*, éd. du Carrefour, p. 10.

[5] Nᵒˢ 461, 721 C *b*. — Cf. Sakisian, *École mongole*, *Beitr. z. Kunst d. Islam*, pl. 92 ; Sakisian, *Miniature*, fig. 38, 100, 128, 146 ; *Metrop. Mus. Colorprints*, sér. VIII, nº 2 ; Dimand, *Dat. Specimens*, *Metrop. Mus. Studies*, I, p. 225 ; Dimand, *Handbook*, fig. 11, 13 ; Arnold, *Painting*, pl. III ; Blochet, *Painting*, pl. CVII, CVIII, CXXXIV, CXXXV, CLII, CLIII ; Martin, *Min. Painting*, I, pl. C ; II, pl. 45, 96, 104, 105, 109 ; Coomaraswamy, *Miniatures*, pl. V, XV, XVIII, XXIV, XXVI, XXXII ; Arnold et Grohmann, *Islam. Book*, pl. 58 ; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 192, 204, 260, 261, 266, 272, 274, 275 ; Migeon, *Manuel*, I, fig. 40, 41, 44, 45 ; Gray, *Painting*, pl. 10, 11 ; d'Allemagne, *Khorassan*, II, pl. à p. 32.

[6] Nº 471 (*Illustr. Souvenir*, p. 36 ; Glück et Diez, p. 506 ; Grousset, *Civilisations*, I, fig. 191 ; et, en couleurs, *Illustr. Lond. News*, 3 janv. 1931, pl. II).

ne sont pas sans causer une forte sensation : par exemple, lorsque le peintre veut nous donner l'impression d'une foule, il s'arrange pour ménager, sur les côtés, une sorte de défilé par où pénètrent les acteurs qu'il veut placer et qui nous suggèrent une masse imposante. Une autre convention plus étroite rend certaines scènes bien froides ; elle consiste à mettre tous les visages face au spectateur. Mais n'exagérons pas ces défauts et bornons-nous à admirer des maîtres du coloris et de l'harmonie [1].

Certains des manuscrits exposés possédaient des reliures magnifiques, qu'elles soient traitées par une décoration en relief, qui, en ce cas, s'inspirent souvent de l'art des tapis à médaillon central, ou qu'elles soient peintes et laquées, empruntant plutôt leur ornementation aux motifs des miniaturistes.

[1] Voici, pour compléter ces renseignements, les autres miniatures dont les reproductions ne sont pas signalées dans le *Catalogue :*

144 *a. Illustr. Souvenir*, p. 32.
269, 271. GROUSSET, *Civilisations*, I, fig. 267-269 ; MARTIN, *Min. Painting*, II, pl. 261-262.
289. GROUSSET, *op. cit.*, fig. 256.
438. *Illustr. Souvenir*, p. 34 ; GROUSSET, fig. 177.
440. *Illustr. Lond. News*, janv. 1931, p. 91.
449. *Apollo*, fév. 1931, pl. VI.
457 *a. Illustr. Souvenir*, p. 35.
460. KÜHNEL, *Miniature*, pl. 38.
473. *Illustr. Souvenir*, p. 40 ; GROUSSET, fig. 198.
476 *c. Illustr. Lond. News*, 3 janv. 1931, pl. II.
499. *Illustr. Souvenir*, p. 39 ; GROUSSET, fig. 149 ; GLÜCK et DIEZ, p. 508 ; MARTIN, *Min. Paintig*, II, pl. 57.
500. MARTIN, *op. cit.*, II, pl. 58 ; *Meisterwerke*, I, pl. 24.
501 *d.* BINYON, *Paintings*, *Burl. Magazine*, janv. 1931, pl. IV.
512. *Illustr. Souvenir*, p. 46 ; POPE, *Introduction*, fig. 50.
538 A. ARNOLD, *Painting*, pl. XXXVIII.
545 B. *Illustr. Souvenir*, p. 47.
546 B. MIGEON, *Manuel*, I, fig. 35.
555. *Illustr. Souvenir*, p. 42 ; MARTIN, *Min. Painting*, II, pl. 100 ; KÜHNEL, *Miniature*, pl. 57.
556. *Illustr. Souvenir*, p. 42 ; DIEZ, *Kunst*, fig. 222.
559. SAKISIAN, fig. 98.
563. *Illustr. Souvenir*, p. 44 ; KÜHNEL, *Miniature*, pl. 69.
566. GROUSSET, I, fig. 228 ; MARTIN, II, pl. 101.
577. SAKISIAN, fig. 103.
581. SAKISIAN, fig. 173.
583. *Connoisseur*, janv. 1931, fig. VII.
586. *Illustr. Souvenir*, pl. à p. 32.
605. GROUSSET, I, fig. 279.
610. GROUSSET, I, fig. 286.
617. *Illustr. Lond. News*, 3 janv. 1931, pl. III.
635. GROUSSET, I, fig. 285.
657. *Illustr. Souvenir*, pl. p. 32.
658. GROUSSET, I, fig. 280.
661. GROUSSET, I, fig. 284.
707. MARTIN, II, pl. 149.
719 G. *Illustr. Souvenir*, p. 45 ; KÜHNEL, *Miniature*, pl. 99.
719 H. ARNOLD, *Painting*, pl. LXII *a*.
724 E. MASSIGNON, *Hallaj*, pl. XXVIII ; ARNOLD, pl. XLV, XLVI, XLVIII.
726 F. *The Graphic*, janv. 1931, p. 86 ; *Miroir du Monde*, janv. 1931, p. 125.

*
* *

Dans cet aperçu sommaire, nous n'avons pas ménagé les critiques ; les membres du Comité d'organisation n'y sauraient voir une marque de désobligeance, car, nous tenons à le souligner, ils ont été souvent victimes de tardives défections. Ce fut, dans l'ensemble, et tout particulièrement pour les miniatures, les tapis et les pièces de forme en céramique, une manifestation féconde en enseignements et un vrai régal des yeux ; nous sommes heureux que le public ait répondu avec un empressement extraordinaire et assuré le succès de cette grandiose entreprise. Empêché par son règlement, le British Museum n'avait pu participer à l'Exposition de Burlington House, mais ses conservateurs avaient groupé dans une galerie les pièces persanes de leur Musée, créant ainsi une annexe digne de la Royal Academy [1].

GASTON WIET.

[1] Voir *Guide to an Exhibition of Persian Art, in the prints and drawings Gallery.*

BIBLIOGRAPHIE

E. DOUGLAS VAN BUREN. — **Foundation Figurines and Offerings.** Berlin, H. Schœtz, 1931. Mk. 40.

Cette monographie, consacrée aux seules figurines de fondation, étudie les règles qui présidaient à leur confection et à leur dépôt. La figurine type, en cuivre pour l'époque archaïque, est un buste humain terminé par une pointe, en somme un clou; sa destination est de préserver la demeure des mauvaises influences; on n'a pas rencontré de ces figurines à l'époque de la Ire dynastie d'Ur; elles apparaissent avant Ur-Nina et sont souvent associées à des tablettes de fondation; les statuettes traversent obliquement un anneau de cuivre qui forme avec leur propre tête un support pour maintenir la tablette (cf. pl. II). Tantôt, sous Gudéa et au temps de la IIIe dynastie d'Ur, le buste est celui d'une femme, tantôt la statuette est celle d'un dieu agenouillé qui enfonce le clou en terre. Mais tandis qu'à l'origine les figurines étaient réellement piquées dans le sol, on les enferme alors dans une boîte de terre cuite, dans laquelle on répand du sable fin qu'on recouvre d'un morceau de natte. Ces images sont évidemment en rapport avec les rites de fondation, puisque les figurines féminines ont souvent leurs deux bras levés pour maintenir sur leur tête la corbeille où se trouve la brique de fondation. Le temps de Gudéa et de la IIIe dynastie d'Ur voit aussi apparaître le type du clou dont la tête est un taureau couché. L'auteur rapporte de nombreux exemples de ces offrandes recueillies en Sumer, en Assyrie, aussi bien qu'en Élam; il signale qu'on n'en a pas rencontré à l'époque perse. Les planches, au nombre de XX, reproduisent divers types de ces figurines, depuis les clous d'avant Ur-Nina, à grosse tête, yeux énormes, lourde perruque, jusqu'aux grossières statuettes de terre cuite qu'on recueille à l'époque néo-babylonienne, y compris les dieux agenouillés et les porteurs de corbeille des époques intermédiaires; nous remarquerons que l'inscription gravée sur la robe des canéphores prend de plus en plus d'importance avec le temps. L'auteur a consacré quelques planches aux plaquettes assyriennes; il donne l'image des chiens d'argile trouvés à Kish (aujourd'hui à l'Ashmolean Museum, comparables à ceux du Musée Britannique) qui sont, à basse époque, une nouvelle variété de gardiens du monument. Une planche représente une figurine telle qu'elle fut découverte dans sa boîte. Intéressante monographie d'une variété de

monuments très répandue; l'illustration fait surtout appel aux monuments des Musées de Berlin et de Londres; aucune figurine du Musée du Louvre n'y est reproduite; il en possède pourtant de fort belles.

G. Contenau

William Frederic Badè. — **Some Tombs of Tell en-Nasbeh discovered in 1929.** *A special report.* In-8° de 64 pages avec nombreuses planches. Berkeley (California), Palestine Institute, 1931.

Ceci constitue le second rapport sur les fouilles pratiquées depuis 1926-27. Les tombes ouvertes en 1929 appartiennent toutes à l'âge du fer.

La disposition de la tombe 3 remonte assez haut dans l'âge du fer, mais elle a été remployée à l'époque hellénistique et on y trouve aussi un dépôt de ce temps. La tombe 5 est attribuée aux débuts de l'âge du fer (1200-900 av. J.-C.) ce qui nous paraît un peu trop ancien : l'accès en escalier ainsi que la céramique ne semblent pas remonter si haut. Enfin la tombe 4 avec sa disposition en *qoqim* est d'époque gréco-romaine.

R. D.

André Godard. — **Bronzes du Luristan** (Ars Asiatica). Un vol. gr. in-4° de 114 pages et 68 planches. Paris, Van Oest, 1931.

Dans ce volume aux belles reproductions, M. André Godard étudie un art original, révélé par la découverte d'objets en bronze dans les anciennes nécropoles kassites du Luristan. La préface de M. René Dussaud nous dit la valeur de cet ouvrage fondé sur des renseignements que le distingué Directeur du Service des Antiquités en Perse a été seul à pouvoir recueillir sur place.

Cet art, d'un caractère si particulier, se développa chez les Kassites au contact de la brillante civilisation babylonienne. Pendant près de six siècles (1761-1185), les Kassites gouvernèrent la Babylonie, lui empruntant sa civilisation et son écriture. L'adoption de ces formules artistiques eut sa répercussion dans les montagnes du Luristan.

M. Godard nous fait connaître les sépultures en pierre, fort simples, et il s'étend sur la description de leur mobilier funéraire. Poignards avec lame à nervure médiane, poignée à évidement renflée en son milieu, pommeau en forme de tête de clou, pointes de flèches, pierres à aiguiser dont les manches de bronze sont ornés de belles têtes d'animaux, haches à douille parfois aussi décorées, torques et bracelets en bronze ciselé. Le décor animal se développe avec assurance, et les bracelets tout comme les longues épingles et les pendentifs s'ornent d'oiseaux, de bouquetins ou de lions. La fantaisie des artistes kassites s'est plu à orner d'animaux fantastiques les montants des mors de chevaux. Gilgamesh accosté de ses lions fut un sujet souvent employé. Il apparaît sur de curieux fétiches fixés sur un socle en forme de bouteille. Parmi les nombreux vases de bronze, on distingue des vases à libations munis d'un long bec mince et fragile et des vases en forme de situle où s'affirme l'influence assyrienne.

L'art kassite, nous dit M. Godard, atteignit sa perfection entre le IXe et le VIe siècle avant notre ère. Chassés de la

plaine, les Kassites qui s'étaient retirés dans leurs montagnes modifièrent peu à peu les formes mésopotamiennes et atteignirent une réelle originalité.

M. Godard émet l'hypothèse que la population kassite tire son origine des rives de la Caspienne, d'où elle aurait émigré vers les montagnes du Luristan au IIIe ou au IIe millénaire. L'auteur s'appuie sur des similitudes indéniables entre des armes rapportées du Taliche par de Morgan et les bronzes récemment découverts au Luristan.

Toutefois, il y a lieu de remarquer que la comparaison s'étend bien au delà du Taliche, jusque dans le Caucase, par exemple à Kasbeck dont le trésor a l'avantage sur les découvertes du Taliche d'avoir été bien étudié et daté par M. Tallgreen. De plus, les objets de comparaison de la Caspienne étant tous de l'âge du fer ou tout au plus de la fin de l'âge du bronze, il ne paraît pas qu'on puisse en tirer argument pour une époque aussi haute que le IIIe millénaire.

On voit que cet ouvrage fait non seulement connaître une série de pièces archéologiques très curieuses, mais qu'il soulève aussi des questions historiques d'un grand intérêt.

M. D. B.

Lefebvre des Noëttes. — **L'attelage, le cheval de selle à travers les âges.** Contribution à l'histoire de l'esclavage. Un vol. de texte in-8° de 312 pages et un vol. de planches. Paris, Éditions A. Picard, 1931.

L'étude du harnachement dans l'antiquité par un spécialiste comme le commandant Lefebvre des Noëttes, qui y a consacré de nombreuses années de recherches minutieuses, est d'une grande importance pour l'archéologue. L'auteur a embrassé le monde entier, depuis les millénaires les plus reculés et jusqu'en Extrême-Orient. L'illustration, abondante et bien choisie, est des plus précieuses. Quand on a lu cette œuvre, on regarde avec un intérêt beaucoup plus vif les bas-reliefs ou peintures antiques et du moyen âge, parce qu'on les comprend mieux.

Toutefois, le succès, auprès du grand public, de cet ouvrage qui constitue la seconde édition de *la Force animale à travers les âges* (1924), tient à une tout autre raison que l'explication rationnelle du harnachement antique. Le commandant Lefebvre des Noëttes s'est persuadé que l'esclavage est une conséquence du mauvais rendement de l'attelage antique et que c'est l'invention d'un appareil de traction perfectionné qui l'a fait disparaître : « Au Moyen Age, l'esclavage s'étiole et meurt en Occident sans aucune intervention légale, parce qu'il est désormais inutile. » C'est là une vue qui appelle de fortes réserves qu'esquisse discrètement M. Carcopino dans sa préface : « Non seulement, comme vous l'avez établi, l'insuffisance de la traction animale rend compte de la prédominance des convois maritimes et fluviaux sur le trafic routier de l'époque romaine; mais jusqu'au xe siècle de notre ère, où la ferrure et le collier furent presque simultanément inventés par d'humbles génies anonymes, elle a perpétué la détestable nécessité du portage humain. Elle s'avère ainsi une des causes latentes mais certaines, sinon la cause principale, de la persistance de l'esclavage ou de ses corvées dans le colonat et le servage qui l'ont remplacé sans l'abolir. »

Ayant lié trop étroitement la question de l'attelage à celle de l'esclavage, l'auteur a été entraîné à déprécier plus qu'il ne convient la valeur de l'attelage antique. Que le collier de gorge ait eu de graves inconvénients, c'est bien certain, mais le croquis par lequel l'auteur explique le mécanisme du collier de gorge ne vaut que pour les temps très anciens. De bonne heure on a cherché à prendre appui sur les épaules et, dès le VIII[e] siècle avant notre ère, les Assyriens y avaient réussi. On voit très nettement, en effet, sur le bas-relief que reproduit la figure 21 de l'ouvrage, que le collier assyrien descend en plein sur les épaules. On aboutit ainsi, sauf les traits latéraux, au principe de la bricole et l'on ne peut plus dire que le rendement de l'appareil de traction est dérisoire. La vérité est que les anciens utilisaient surtout le cheval pour sa rapidité [1]. Pour les lourdes charges on possédait le bœuf qui suffisait amplement aux besoins courants, car les anciens ne transportaient pas à tout bout de champ des colosses du type assyrien.

R. D.

(1) Voir ci-après le compte rendu sur la remarquable étude de M. Hrozný concernant l'entraînement des chevaux.

Albert Gabriel. — **Monuments turcs d'Anatolie**. I, Kayseri-Nigdé. Un vol. gr. in-4° de VII et 170 pages avec 56 planches. Paris, E. de Boccard, 1931.

Ce beau volume, publié sous les auspices du Ministère turc de l'Instruction publique, nous livre les relevés dont M. A. Gabriel, professeur à l'Université de Strasbourg et directeur de l'Institut français d'archéologie d'Istanboul, avait été chargé par le Gouvernement turc pour servir de base à une conservation méthodique des restes de l'ancienne architecture turque en Anatolie.

M. Gabriel a d'ailleurs exposé lui-même à nos lecteurs les conditions dans lesquelles ses recherches se sont poursuivies et *Syria* a eu la primeur de ses précieux relevés [1].

On trouvera dans son nouvel ouvrage un inventaire précis et une description magistrale des monuments de Kayseri (Césarée de Cappadoce) et de Nigdé ainsi que de leurs environs, avec plans, coupes, photographies et même d'habiles reconstitutions.

On ne rencontre pas à Kayseri la décoration céramique ou sculptée qui fait le charme des monuments de Konya ou de Sivas. Les monuments seldjoukides de la moderne Césarée avaient même fortement déçu Mordtmann ; mais celui-ci n'avait visité qu'un nombre restreint d'édifices et c'est surtout par l'ensemble que les mosquées, médressés et turbés de Kayseri offrent un réel intérêt historique et archéologique.

Nigdé (Nidjdé, prononciation récente de Nakida) est l'héritière de Tyana sur la route qui, partant de Kayseri, se dirige vers le Taurus, le franchit et débouche en Cilicie. Ici, nombre de monuments sont à citer en bonne place : la mosquée d'Alaeddin, exactement datée de 1223 et en parfait état de conservation ; celle de Sunghur Bey, fort originale dans sa disposition et ses détails. Datée des environs de 1335, cette mosquée renferme des élé-

(1) *Les Antiquités turques d'Anatolie* dans *Syria*, X, p. 257.

ments gothiques, répartis d'ailleurs sur tout l'édifice, ce qui conduit M. Gabriel à la conclusion que : « Sunghur Agha fit appel, pour la construction de la mosquée, à des Musulmans et à des Chrétiens. » Ces derniers seraient venus de Cilicie ou de Chypre. Citons encore Ak Médressé à deux étages dont « le plan est un modèle de clarté et d'équilibre » (1409), le tombeau, dit Turbé de Khudavend (1312), « le joyau de Nigdé » par la richesse avec laquelle sont décorés les encadrements des fenêtres.

R. D.

Ct Victor Muller. — **En Syrie avec les Bédouins. Les Tribus du désert.** Un vol. in-8° de xii et 347 pages avec 3 planches (cartes). Paris, Ernest Leroux, 1931.

Chef de ces admirables méharistes qui, en dépit de toutes les intrigues politiques et de toutes les difficultés inhérentes à la vie du désert, ont tenu en respect les Arabes de grande tente et les semi-nomades, soit 300.000 individus dont 50.000 fusils, le commandant Victor Müller nous apporte aujourd'hui le fruit d'une expérience de six années passées en contact continuel avec ce monde mouvant. Nous ne pensons pas qu'aucun explorateur, même parmi les plus réputés, ait vécu d'une manière aussi prolongée avec les nomades et ait eu à connaître d'une manière aussi directe toutes les questions qui agitent ce milieu très particulier.

L'action permanente, conduite de la façon la plus judicieuse selon la formule sympathique qu'a si bien caractérisée le commandant Lapérine, a non seulement préservé les sédentaires des incursions des nomades, elle a fait cesser les rezzous des tribus entre elles. Une conséquence immédiate a été le développement de l'élevage du mouton au détriment de celui du chameau [1]. Or, une tribu chamelière qui devient moutonnière passe de l'état de grand nomadisme à celui de semi-nomade. Les observations du commandant Müller vérifient le processus que nous avons exposé dans nos *Arabes en Syrie avant l'Islam*, lorsque les tribus trouvent, en pays sédentaire, un pouvoir fortement établi qui agit comme centre d'attraction. Parmi les cartes qui illustrent l'ouvrage dont nous rendons compte, une des plus suggestives est celle qui fixe la zone gagnée par les sédentaires sur les nomades depuis 1860.

On trouvera dans cet ouvrage des indications détaillées sur les diverses tribus, leurs relations entre elles, les caractères généraux du Bédouin, l'organisation politique et sociale, les mœurs et coutumes. On notera nombre de détails typiques. Ainsi le désert, au nord de l'Arabie, entre la Syrie et l'Euphrate, est divisé par les Nomades en deux régions distinctes : au nord de la ligne Damas-'Anah, le territoire dit *Badiet esh-Sham* ou *Shamiyé ;* au sud de cette ligne, le véritable désert dit *Hamad*. Le premier vocable correspond à la Palmyrène des anciens.

On s'accorde à reconnaître que, dans l'antiquité, la Palmyrène était aménagée au point de vue de l'irrigation. Le commandant Müller apporte des précisions à ce sujet et signale notamment les sortes de cuvettes dites *ghabra*, à l'est de Damas,

[1] Le développement remarquable de l'automobile jusque chez les nomades accélère ce mouvement.

dont l'étanchéité était assurée. Il en résultait un tout autre aspect de la végétation en ce pays de steppe, d'autant plus que si le chameau était utilisé dans les transports, il est vraisemblable que les tribus chamelières ne s'y répandaient pas comme en pays conquis, sans quoi les cultures n'auraient joui d'aucune sécurité.

R. D.

Pierre May. — **L'Alaouite.** Ses croyances, ses mœurs, les Cheikhs, les lois de la tribu et les chefs. Un vol. in-8° de 79 pages.

Huit ans de séjour au milieu de la population alaouite autorisaient le capitaine Pierre May à en parler avec la sympathie qu'éprouvent tous ceux qui ont été en contact avec ce peuple laborieux, dont le développement en ces dernières années a été remarquable.

R. D.

PÉRIODIQUES

Eduard Meyer. — **Untersuchungen zur phönitischen Religion.** Die Inschriften von Ma'sûb und Umm el 'Awamid und die Inschrift des Bodostor von Sidon, dans *Zeitschrift für d. alttest. Wiss.*, t. XLIX, 1931, p. 1-15.

Ce court, mais substantiel article posthume du savant historien (mort le 30 août 1930) traite de plusieurs questions importantes.

L'interprétation de l'inscription phénicienne de Ma'soub, dont Clermont-Ganneau a été le premier éditeur [1], soulève indirectement la question de l'identification de Laodicée de Phénicie (Laodikea esh be-Kena'an). On a depuis longtemps renoncé au rapprochement avec Laodicée-sur-mer (Lataquié) ; on y reconnaît généralement, sous l'influence des numismates, un autre nom de Béryte [1]. Eduard Meyer reprend l'opinion de Renan qui place cette Laodicée à Oumm el-'Awamid, dans le voisinage et au sud de Tyr. Si l'on écarte les arguments numismatiques, à savoir que les monnaies de Laodicée de Phénicie rappellent les types de Béryte et sont généralement trouvées dans cette ville ou aux environs immédiats, ceux que met en avant Eduard Meyer ne sont pas plus convaincants. Car il est tout à fait étrange que, dans une inscription d'Oumm el-'Awamid [2], le dédicant définisse sa fondation comme instituée « dans le district de Laodicée » et non simplement « dans Laodicée ». Mais faut-il traduire ainsi ? D'autre part, Oumm el-'Awamid a été une bien petite bourgade pour avoir répandu tant de textes par le monde, notamment à Délos. Enfin, si elle se dresse en vue de la mer, elle n'a pas à vrai dire de port, sa population devait surtout s'occuper aux champs et cela laisse perplexe sur la qualification de *naukléroi* que s'attribuent ses habitants dans un texte de Délos. La question reste indécise.

Mais, contrairement à ce que pensait Eduard Meyer, il n'est guère douteux que Ḥamon soit le nom ancien d'Oumm el-'Awamid et qu'il faille retrouver ce to-

(1) *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, séance du 15 mai 1885 et *Recueil d'archéol. Orient.*, I, p. 81.

(1) En dernier lieu P. Roussel, *Bullet. de Corresp. hellén.*, 1911, p. 433.

(2) *CIS*, I, 7.

ponyme dans l'inscription de Ma'soub, car le nom ancien se conserve dans le nom de la vallée, le Wadi Ḥamoul, avec alternance régulière de *n* en *l*. C'est, d'ailleurs, la place qui convient à la localité Ḥammon de la tribu d'Asher (*Josué*, XIX 28).

La lecture « dieu du pilier de pierre dit *ḥamman* », pour *el-ḥamman* (au lieu de *el Ḥamon*) n'est pas nouvelle ; Ed. Meyer l'avait déjà proposée, mais elle n'a pas rencontré grande faveur. Le passage qu'il emprunte à Clermont-Ganneau : « qu'ont construit les *elim*, envoyés de Milk'ashtart et de son serviteur Ba'al-ḥamman », paraît également difficile à retenir. Le ou les serviteurs, ou adorateurs, doivent être des mortels, les *ba'alé-Ḥamon* ou citoyens de Ḥamon (Oumm el-'Awamid). Or, précisément, plusieurs textes phéniciens de cette dernière localité y attestent le culte de Milk'ashtart, qualifié de *el Ḥamon*. Il semble donc qu'il faille comprendre : « *qu'ont construit les elim, messagers de Milk'ashtart, et ses adorateurs les citoyens de Ḥamon* (*en l'honneur*) *d'Astarté dans l'enceinte du dieu de Ḥamon...* »

La définition d'*ashérat* par enceinte sacrée (en dehors de la déesse Ashérat) est assurée par les textes de Ras-Shamra. Ces derniers attestent encore, contrairement à ce qu'affirme Ed. Meyer (p. 7), que El et Ba'al ont parfois désigné des dieux déterminés, comme cela était déjà apparu à Zendjirli.

En somme, nous comprenons qu' à Ma'soub, on dédie à la déesse Astarté une partie des bâtiments qui constituent le sanctuaire de Milk'ashtart, entité divine dont un des centres est la ville voisine de Ḥamon.

On éprouve une grosse difficulté à expliquer le complexe Milk'ashtart. Ed. Meyer suppose que les deux termes sont liés par l'état construit et comprend « le Milk d'Astarté », c'est-à-dire le dieu qui est roi et parèdre d'Astarté. Cela soulève toute la question des complexes similaires et il serait trop long d'en reprendre la discussion ici. Contentons-nous de dire que c'est une question d'espèce : parfois, comme nous l'avons soutenu contre Baudissin, les deux termes sont simplement liés par une copule latente ; d'autres fois, au lieu de la copule, il faut suppléer « fils de », ou encore « du sanctuaire de ».

R. D.

BEDRICH HROZNÝ. — **L'entrainement des chevaux chez les anciens Indo-Européens d'après un texte Mitannien-Hittite provenant du 14e siècle avant J.-C.**, dans *Archiv Orientální*, III, n° 3, décembre 1931, p. 431-461.

Le savant professeur à l'Institut oriental de Prague publie sous ce titre un texte des plus curieux provenant des archives de Boghaz-Keui, dont il avait donné communication en octobre 1930 à l'Académie des Inscriptions. Il s'agit d'un véritable manuel d'hippologie plus ancien d'un millénaire que le fameux traité de Xénophon. Mais tandis que celui-ci s'attache à l'art de monter à cheval, Kikkuliš, un Aryen du Mitanni, enseignait aux Hittites indo-européens du XIVe siècle avant J.-C., comment ils devaient entraîner les chevaux attelés aux chars de guerre et de course.

Tout d'abord, ce traité vient à l'appui de l'opinion que l'apparition des Indo-Européens (Hittites indo-européens que

M. Hrozný appelle Nésites) et Aryens (Mitanniens) en Asie antérieure coïncide avec l'apparition du cheval dans ces contrées, vers la fin du troisième millénaire av. J.-C. En d'autres termes, le cheval, peu connu en cette région, y fut introduit en tant qu'animal domestique par ces Indo-Européens et Aryens. Cela renforce l'hypothèse de Hommel et de Ungnad, à savoir que l'hébreu *soûs* et le babylonien *sîsû*, qui désignent cet animal, dérivent du sanscrit *açvas*.

Les trouvailles de Tell Halaf viendraient contredire la conclusion de M. Hrozný si celui-ci n'écartait la haute antiquité attribuée aux reliefs découverts par le baron von Oppenheim (voir *Archiv Orient.*, III, p. 522; aussi *Syria*, XII (1931) p. 90). L'opinion de l'heureux explorateur était que le cheval avait été utilisé en Mésopotamie dès les temps primitifs.

D'après M. Hrozný, Kikkuliš définit deux allures pour le cheval attelé : le galop, qui n'est jamais soutenu longtemps, et l'amble. Par ce dernier terme il faut comprendre aussi bien l'amble accéléré, qui correspond au trot, que le pas où la position relative des jambes est la même.

Les distances parcourues sont généralement considérables et on comprend qu'elles n'aient pu être couvertes qu'à la suite d'un entraînement sévère. Actuellement les nomades de l'Asie centrale se livrent encore à des *raids* qui nous surprennent par leur amplitude.

Le système d'entraînement de Kikkuliš, dont M. Hrozný a très heureusement reconstitué le détail, ne le cède en rien aux pratiques actuelles dont l'analogie est frappante : « Pour une période d'environ sept mois, écrit le savant orientaliste, chaque pas, chaque repos, chaque repas, chaque abreuvage et chaque bain du cheval entraîné est ici prescrit avec une exactitude surprenante, unique à l'égard de ce sujet, non seulement dans ces temps lointains, mais dans tous les temps... Grâce à cet excellent manuel d'hippologie, nous pouvons constater que maintes coutumes et pratiques, si habituelles de nos jours, étaient déjà en usage parmi les plus anciens Aryens et Indo-Européens. »

Il est frappant aussi de constater que ces prescriptions ne supposent en aucun cas l'intervention de la divinité et qu'elles sont même dépouillées de toute pratique magique.

La perfection du système signale une longue expérience; les principes en furent probablement arrêtés dès le temps où « les Indo-Européens étaient encore dans leur patrie originelle, dans les steppes au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne. »

Ce beau travail, où se marque la maîtrise de M. Hrozný, doit être repris par lui dans le détail et développé en un volume.

R. D.

Joseph Billiet. — **La collection Lycklama au Musée de Cannes**, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1931, II.

D'un long voyage en Orient (1866-68), le baron Lycklama rapporta des objets antiques qui furent donnés par lui à la ville de Cannes. Après la mort du donateur et avec le temps, le désordre s'est mis dans la collection et on devra à l'heureuse intervention de M. Joseph Billiet, à ses soins éclairés de conservateur, d'avoir sauvé ces monuments en les

reclassant et en les publiant. On trouvera dans la *Gazette des Beaux-Arts* un aperçu de la variété des pièces du Musée Lycklama.

La section des antiquités orientales est peut-être la plus riche ; elle renferme une collection intéressante de cylindres et cachets depuis le sumérien présargonique (1). A signaler un beau bronze syrien au type de Reshef ou de Hadad, des cachets sassanides, des cippes funéraires et trois sarcophages en plomb provenant des environs de Sidon.

On sait que cette classe de sarcophages en Phénicie est décorée, d'abord de symboles dionysiaques, parmi lesquels se glissent peu à peu les symboles chrétiens. Les deux grands sarcophages Lycklama mettent le mieux ce fait en évidence parce qu'aux pampres et aux représentations figurées — devenues plus discrètes — se superposent le chrisme et la formule : Ichthys.

R. D.

The British Museum Quarterly, vol. VI, 1. Londres, Humphrey Milford, 1931. Prix du fasc. : 2 *s*. 6 *d*.

La planche VIII reproduit une pyxis en ivoire (Ménade et deux Éros) vers 200 ap. J.-C. et un os gravé (Apollon et Artémis), des III-IV^e^ siècles, provenant probablement d'Alexandrie. La planche X offre un choix de bronzes des rois de Syrie choisis entre 626 pièces de la collection Rogers, entrées récemment au British Museum.

(1) Voir Joseph Billiet, *Cachets et cylindres-sceaux de style sumérien archaïque*, extr. des *Annales de la Société scient. de Cannes et de Grasse*. Paris, Geuthner, 1931.

Le trésor, découvert sur la rive de l'Oxus à environ 280 miles S.-E. de Bokhara, en 1877, est passé en différentes mains. Deux pièces en or avaient été acquises par le premier Comte de Lytton, alors vice-roi des Indes. L'une est le modèle d'un chariot perse semblable à celui du British Museum [1], l'autre est une statuette de cavalier (pl. XII, *a*), acquise récemment. Elle se détachait du cheval sans doute perdu. Dans la main gauche, sont des restes de rênes, dans la droite une alvéole devait recevoir un fouet ou une arme. La tunique est gravée pour rendre une broderie ; le pantalon est collant ; le capuchon est dressé sur la tête et une bande passe sur la barbe en forme de mentonnière [2]. Cette pièce rare est certainement achéménide (550-331 av. J.-C.) et, d'après les monnaies associées au trésor, des environs de 400 av. J.-C.

— *Id.*, vol. VI, 2, 1931.

La planche XIII donne deux vues de la partie supérieure d'une statue de Goudéa sortie, il y a sept ans, du sol de Tello (Lagash), donc avant la récente reprise des fouilles régulières. L'acquisition a été faite au prix de 900.000 francs par le British Museum où ce buste représentera, avec une tête de femme (*Brit. Mus. Quart.*, I, pl. XX, *d*) de la III^e^ dynastie d'Our, l'art sumérien classique.

La planche XV *a* reproduit un passe-guide du Louristan dont nous reparlerons plus loin.

Le plat reproduit pl. XVIII *a* figure un archer monté. Le décor incisé avec des tons verts, jaune-brun et rouge manga-

(1) Dalton, *Treasure of the Oxus*, 2^e^ édit., pl. IV.

(2) Même costume, *ibid.*, n° 2.

nèse, le tout sous une couverte translucide d'un ton crème, évoque les bols persans du XI° siècle. Toutefois, M. R. L. Hall pense que certains détails du costume témoignent d'une époque plus récente, probablement le XIII° ou le XIV° siècle. Et, dès lors, le rapprochement est possible avec la céramique byzantine de Chypre de basse époque. Si ce plat provient réellement d'Alep, comme on l'affirme, on aurait là un intermédiaire intéressant entre la céramique persane incisée et la céramique byzantine tardive de Chypre.

— *Id.*, vol. VI, 3, 1931.

Ce fascicule enregistre l'entrée de 9 manuscrits persans et un arabe (pl. XXVIII), d'un lot de bronzes du Louristan (pl. XXIX-XXX) venant s'ajouter à ceux signalés dans le *Quarterly*, V, p. 109, et VI, p. 32, et de plusieurs pièces provenant des fouilles de Our, parmi lesquelles un cachet hébraïque du V° ou IV° siècle av. J.-C.

Orientalistische Literaturzeitung, février 1932 : F. Bork, *Das Zahlensystem nach der Fünf im Mitani*. Comptes rendus : Cuny, *La catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques* (C. Brockelmann) ; F. W. König, *Der Burgbau zu Susa*, reprend le texte publié par V. Scheil dans le tome XXI des Mémoires de la Mission de Suse (F. W. von Bissing) ; R. Koldewey, *Die Konigsburgen von Babylon*, I. Teil : Die Südburg (Th. Dombart) ; *Palaestinajahrbuch* des D. ev. Instituts, 1930 (J. Herrmann) ; Georges Marçais, *Manuel d'Art musulman*. L'Architecture. Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile. I et II (E. Diez, Cleveland) ; Alois Musil, *The Northern Hegaz* et *Arabia Deserta* (E. Littmann).

Idem, mars 1922 : San Nicolò discute certains points de droit néobabylonien ; F. Bork propose de retrouver dans II *Rois*, XIII, 14-19, l'*aberek* ou *abirek* de *Genèse*, XLI, 43 ; remarque de L. A. Mayer sur la feuille de titre du traité à miniatures des Automates.

Comptes rendus de Lamm, *Mittelalterliche Gläser* (voir *Syria*, XI, p. 107 et 385), par J. Heinrich Schmidt ; de E. Unger, *Babylon, die heilige Stadt*, par Th. Dombart ; de D. Heinisch, *Das Buch Genesis*, par A. Allgeier.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les silex dentés pour faucilles de Ras-Shamra. — La distinction des deux niveaux reconnus par MM. Schaeffer et Chenet à Ras-Shamra (1er niveau correspondant aux XIV°-XII° siècles ; 2° niveau aux XX°-XV° siècles) est confirmée par tous les éléments découverts.

Ainsi, à côté des faucilles en bronze, la population de Ras-Shamra a continué à se servir pendant tout l'âge du bronze de faucilles constituées par des éléments de silex taillés qu'étudie M. G. Chenet dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1931, p. 469-475. Ces silex taillés diffèrent notablement d'un niveau à l'autre.

En effet, les « lames du second niveau, nous dit M. Chenet, sont de taille à grands éclats, à biseau mince et aussi à dentelure très fine, presque toujours sans arcs de retouche. Au premier niveau, les éléments en silex sont de plus petite taille. Au second niveau, au lieu de silex brun foncé plus ou moins translucide, nous avons une matière opaque assez

grenue, blanchâtre, grise, chamois clair ou jaunâtre. »

En même temps, M. Chenet donne le résultat de l'analyse, effectuée par M. L. Brun, directeur des Forges et Aciéries de la Marine à Homécourt, d'un fragment de faucille en bronze du 1er niveau. On y trouve, en dehors de quelques impuretés, une forte proportion d'étain : 11,76 p. 100.

Découvertes à Doura-Europos. — Nous devons à M. Seyrig quelques renseignements sur les récentes découvertes faites à Doura-Europos par M. Hopkins et ses adjoints :

1° D'une importance exceptionnelle est la mise au jour d'une chapelle chrétienne de la première moitié du IIIe siècle, avec fresques figurant David et Goliath ; Rébecca; le bon Pasteur ; Jésus guérissant le paralytique; Jésus marchant sur les eaux ; les saintes femmes au tombeau. Ces fresques sont d'un art médiocre, mais très singulières.

2° Un sanctuaire d'Artémis Azzanathcona avec salle aux gradins contenant une quarantaine d'inscriptions et un bas-relief où un personnage couronne la déesse qui ressemble à Atargatis.

3° Un prétoire magnifique avec deux tribunaux ;

4° Dans une tour de l'enceinte le sanctuaire du dieu Aphlad, dieu de Anat, et un bas-relief figurant un prêtre qui offre l'encens devant le dieu. Ce dernier est barbu, coiffé du calathos, vêtu d'une cuirasse couverte d'étoiles et monté sur deux griffons ; il tient un stylet et un sceptre ;

5° Un très joli bas-relief d'un dieu assis sur deux taureaux, tenant la bipenne et accompagné, dans le champ, d'un foudre;

6° Une liasse de papyrus bien conservés parmi lesquels M. Seyrig a reconnu un calendrier des sacrifices offerts pendant 4 mois par la garnison de Doura, sous Alexandre-Sévère.

Culte funéraire et culte chthonien à Chypre à l'âge du bronze. — Les scènes de genre en terre cuite qu'ont livrées les tombes chypriotes, ont été particulièrement étudiées par MM. Heuzey (1) et Pottier (2). On déposait aussi auprès du mort les représentations bien connues de la déesse mère, d'abord, au Bronze Ancien, sous forme de simples plaquettes au décor incisé, puis au Moyen Bronze en maquettes qui se dégagent à peine de la galette plate, enfin au Récent Bronze ou époque mycénienne, ce que Léon Heuzey a caractérisé comme une « horrible figure de femme nue, au profil courbé en forme de bec, aux larges flancs... les énormes oreilles sont perforées de deux trous, pour des anneaux mobiles de terre cuite... les bras sont ramenés vers la poitrine et portent ici un enfant, aussi rudement ébauché que son étrange nourrice (3) ».

En 1931, M. Dikaios, conservateur du Musée de Nicosie, a fouillé la nécropole de Vounos, près de Kerynia, sur la côte nord de Chypre. Les tombes semblent appartenir à la fin de l'Ancien Bronze et même, car la peinture commence à apparaître au début du Moyen Bronze, mettons 2.000 ans avant notre ère comme limite basse.

Au milieu de la vaisselle funéraire était

(1) L. Heuzey, *Catalogue des figurines de terre cuite*, I, p. 142.

(2) Edm. Pottier, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1900, p. 510.

(3) L. Heuzey, *op. cit.*, p. 148.

placé une sorte de grand plat circulaire en terre vernissée rouge, dont le bord atteignait presque 9 cm. de haut. On a ainsi figuré une enceinte percée d'une large porte et remplie de personnages occupés à une cérémonie religieuse [1]. Nous sommes donc en présence d'un téménos, enclos par un péribole.

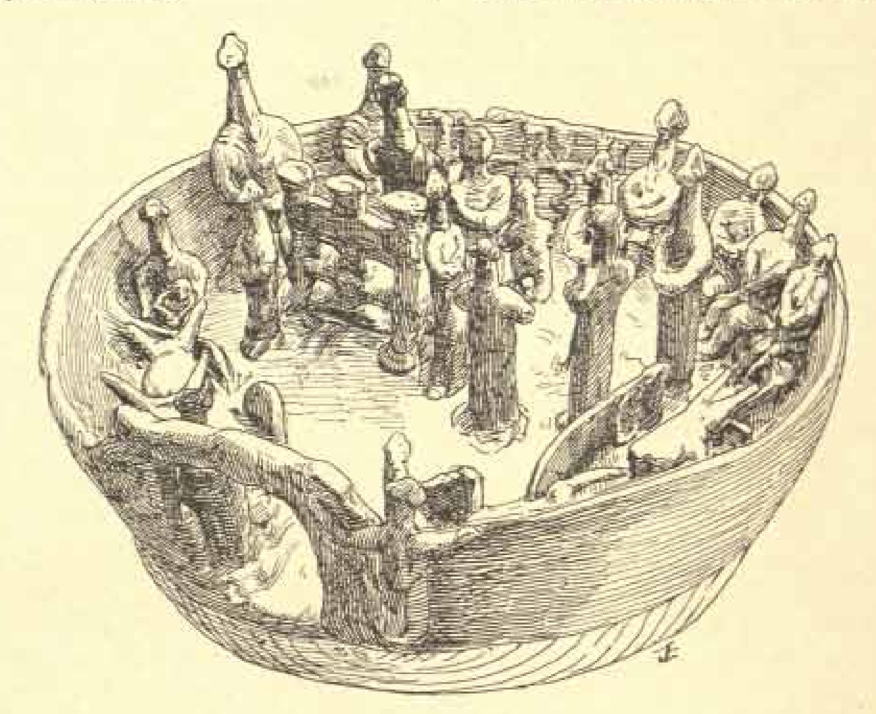


Fig. 1. — Groupe en terre cuite de Vounos (Chypre).

Face à la porte, contre le mur d'enceinte, se dressent trois personnages entre lesquels on aperçoit des serpents qu'ils paraissent tenir en main. M. Dikaios suggère une danse rituelle en l'honneur du dieu serpent. Nous supposerions plutôt que le culte s'adresse à des divinités chthoniennes figurées par des idoles. S'il s'agissait d'une danse, les personnages ne seraient pas plaqués contre le mur. D'autre part, il ne faut pas abuser du « culte du serpent ». En réalité, tout au moins au stade développé où nous nous trouvons, le serpent n'est qu'un animal attribut, naturellement en relation avec les divinités chthoniennes. Les nombreux vases décorés avec le serpent et trouvés dans les tombes visent le culte chthonien, peut-être même sont-ce des vases spécialement destinés à la tombe. Le rhyton découvert par MM. Schaeffer et Chenet à Ras-Shamra et décoré, semble-t-il, de nombreux serpents [1], doit, à notre avis, rentrer d'autant plus aisément dans cette

(1) Nous empruntons nos deux figures et leur description à l'article de M. Dikaios, *Illustrated London News*, 5 décembre 1931, p. 891.

(1) *Syria*, XIII, p. 4 et pl. IV, 1-2.

catégorie qu'il provient vraisemblablement de Chypre.

Devant les idoles aux serpents, un personnage est agenouillé ; il paraît s'être détaché des personnages assis à droite, car une place reste vide parmi eux. Sur groupe de six personnes placées en cercle. L'idée de danse serait ici plus en situation ; mais il manque les musiciens comme, d'ailleurs, dans le premier cas. Contre la paroi, de part et d'autre des idoles, sont disposés des bancs sur les-

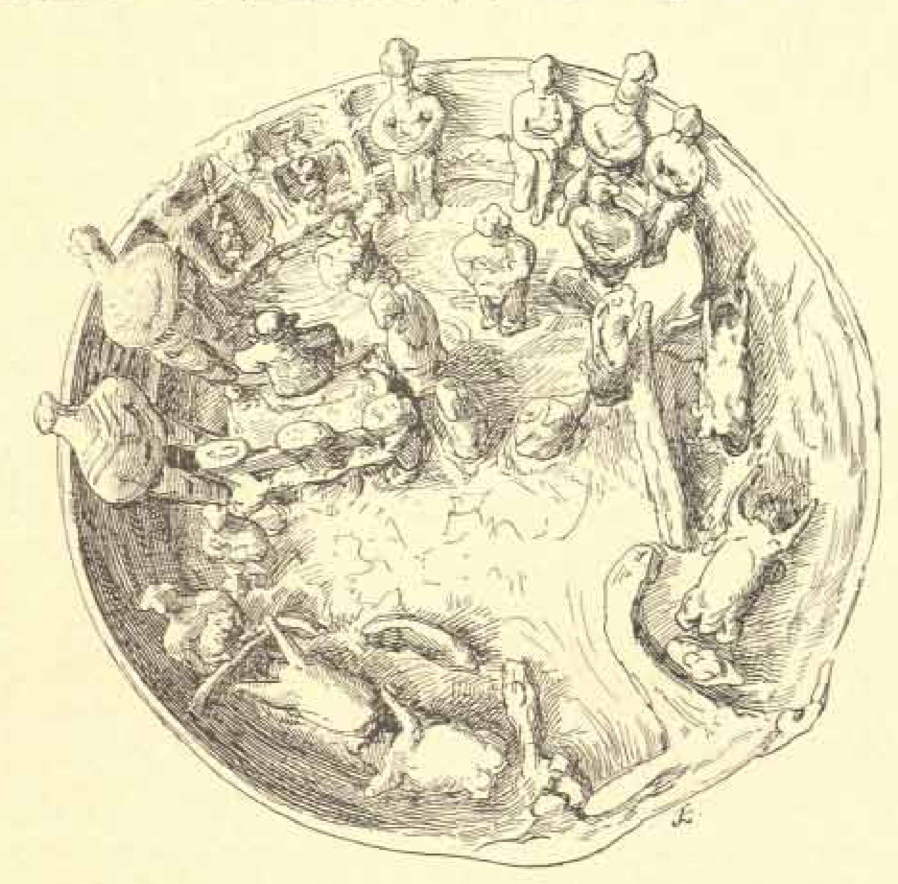


Fig. 2. — Autre vue du même groupe.

le côté, légèrement en retrait, un important personnage de plus grande taille est assis sur un trône. Cela paraît être celui en l'honneur de qui se pratique la cérémonie, peut-être le mort lui-même. M. Dikaios pense qu'il s'agit du grand prêtre.

A la droite du trône on remarque un quels quelques personnes sont assises. On peut songer à des officiants, si vraiment l'un d'eux s'est agenouillé.

A gauche et en arrière du trône, deux personnages debout : une femme tenant un enfant dans les bras et un homme. De part et d'autre de la porte du téménos, dans de véritables box, sont parqués des

taureaux, évidemment des bêtes destinées à être sacrifiées. M. Dikaios ne signale pas d'autel ; mais un creux est marqué devant les idoles. Dans les cultes chthoniens, l'autel pouvait être réduit à sa plus simple expression, un simple trou par où le sang du sacrifice ou toute autre offrande liquide étaient versés en terre. Sur le fameux sarcophage de Haghia Triada en Crète, on voit verser directement en terre le sang du sacrifice [1].

Pour achever la description de ce téménos, signalons, de chaque côté de l'entrée, un personnage dont l'un paraît surveiller le bétail, et l'autre la porte. Précisément, à l'extérieur, un indiscret se dresse pour regarder par-dessus le mur.

Pour résumer ces observations et, naturellement, à titre d'hypothèse, on peut penser que cette représentation complexe répète au bénéfice du mort un sacrifice aux divinités chthoniennes qu'il avait pratiqué de son vivant.

Le plan circulaire du téménos n'a rien qui doive surprendre, il rappelle le véritable téménos délimité par un cercle de dalles de l'acropole de Mycènes.

R. D.

Deux inscriptions grecques du Djebel Druze. — Le P. Mouterde a communiqué à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1931, p. 141) deux textes grecs. Le premier provenant de Souweida est une dédicace à « Zeus sauveur et illuminateur » pour avoir eu la vie sauve à l'issue d'une tempête.

[1] Ce sang est aussi, croyons-nous, destiné aux dieux chthoniens ; cf. nos *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 407.

Le second texte provient d'Ahiré : *A la Bonne Fortune ! Quand la foudre est tombée, Ausos a été divinisé. L'an 120.* Soit 225-226 de notre ère d'après l'ère de Bostra. Le P. Mouterde se demande si le même accident n'explique pas la fameuse inscription de Neteiros [1]. Celui-ci aurait été divinisé parce que la foudre l'aurait tué. Cette hypothèse est fort vraisemblable et nous paraît éclairer le texte. On peut, il nous semble, faire un pas de plus, si on ne met pas en doute que Néteiros fut enseveli dans un grand vase comme c'était souvent le cas pour les enfants. Le terme de *lébès* employé ici a d'ailleurs une acceptation funéraire connue. Dans cette conjoncture, le sens du texte est, somme toute, assez simple. En effet, dans sa dédicace à la déesse Leucothéa de Ségéra, Mennéas, fils de Beeliabos, se prévaut :

1° De ce que son père Beeliabos a eu un fils, Neteiros, divinisé (probablement frappé par la foudre, comme le pense le P. Mouterde) et inhumé dans un récipient dit *lébès ;*

2° De ce que le même Beeliabos (*dia ou* ne peut se rapporter au lébès, ni à Neteiros qui est mort, mais forcément à Beeliabos, toujours vivant) célèbre les fêtes, très probablement celles en l'honneur de la déesse Leucothéa.

R. D.

La date du sarcophage d'Ahiram. — On sait quelle résistance a rencontrée chez

[1] Fossey, *Bull. de corresp. hell.*, 1895, p. 303 ; Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orient.*, II, p. 61 et 98 ; IV, p. 250 ; VIII, p. 289 ; en dernier lieu, F. Cumont, *Catal. des sculptures du Musée du Cinquantenaire*, 2e éd., 1914, p. 166.

certains la date du XIII[e] siècle qui fut du premier coup attribuée par M. Montet à sa découverte. Une observation émise en passant par Spiegelberg éveilla un doute chez Lidzbarski et ce doute devint une certitude chez Eduard Meyer qui rabaissait le sarcophage et son inscription au X[e] siècle avant notre ère. Nous avons insisté à plusieurs reprises (1) sur l'impossibilité d'une date aussi basse, puisque nous avons des textes du X[e] siècle, de Byblos même, qui attestent l'emploi d'une écriture plus évoluée. Également, du point de vue archéologique. Nous ne sommes donc pas surpris qu'un archéologue aussi averti que M. Valentin Müller affirme (*Archiv für Orientforschung*, VII, 1931, p. 50) que les doutes qui ont été exprimés sur la haute antiquité du sarcophage d'Ahiram ne sont pas justifiés. Tout comme le matériel archéologique, accompagnant ce monument, le style du sarcophage « weist für die frühe Zeit ». Espérons que cette opinion autorisée sera entendue des derniers récalcitrants.

R. D.

Passe-guides du Louristan. — Cette province occidentale de la Perse n'a pas fourni que des bronzes des époques assyrienne et achéménide (2); l'âge du bronze y est aussi représenté et parmi les pièces les plus anciennes on doit classer deux passe-guides en bronze dont l'analogie avec les passe-guides découverts à Our (*British Mus. Quart.*, II, pl. LXVI *d*) et à Kish est vraiment remarquable. Nous reproduisons ici (fig. 1) le passe-guides en argent trouvé à Our dans la tombe de la reine Shoubad. La seule différence notable avec les passe-guides du Louristan est que, dans ces derniers, la tige centrale qui supporte les deux anneaux jumelés est renforcée par deux tiges latérales, ce qui a permis de donner plus de hauteur à l'instrument sans risquer de le voir se



FIG. 1. — Passe-guides de Our.
(D'après Charles-F. JEAN, *la Religion sumérienne*, pl. XX, 70.)

briser. Il y a là une évolution notable qui tient, peut-être, à ce que le passe-guides sumérien a été imaginé pour un attelage d'ânes ou de mulets, tandis qu'au Louristan on attelait des chevaux et, par suite, on utilisait des allures plus vives. D'autre part, le peu de hauteur du passe-guides sumérien apparaît non seulement sur le *standart* de Our, mais aussi sur un des fragments de la stèle des Vautours, celui que conserve le British Museum.

(1) En dernier lieu *Syria*, XII, 1931, p. 176, note 1.

(2) Voir *Syria*, XI (1930), p. 266.



FIG. 2.



FIG. 3.

Louristan. (Musée du Louvre.)

Le passe-guides du Louristan acquis par le British Museum (*Br. Mus. Quart.*, VI, pl. XV *a*) porte deux bouquetins affrontés de part et d'autre de l'arbre sacré (fig. 4). M. Sidney Smith, qui l'a publié, ne se prononce pas catégoriquement sur la date, mais il le considère comme beaucoup plus tardif non seulement que les passe-guides d'Our et de Kish, mais même que ceux de Boghaz-Keui dont M. Rostovtzeff a si diligemment repris l'étude dans *Syria*, XII (1931), p. 48. C'est possible, mais il ne paraît pas qu'on puisse descendre plus bas que les derniers siècles du IIe millénaire.

Il faut considérer, en effet, que parmi les bronzes provenant du Louristan il est quelques pièces plus anciennes que l'âge du fer, auquel appartient la masse des trouvailles, et même la fin du bronze [1]. C'est très nettement le cas d'un passe-guides, entré récemment au musée du Louvre (fig. 2 et 3), qui, plus étroitement encore que l'exemplaire du British Museum, se rattache aux prototypes d'Our et de Kish en ce qu'il conserve la petite base allongée sur laquelle posent les personnages.

La scène figurée représente un vaincu, dépouillé de ses vêtements, agenouillé devant le vainqueur qui le saisit par les cheveux et s'apprête à le mettre à mort.

La technique est ancienne, notamment par les yeux incrustés. Le costume du personnage debout est assez particulier et montre que ce passe-guides n'a pas été importé de Mésopotamie, mais que, tout en subissant l'art de cette région, il a été fabriqué dans le Louristan. Le personnage agenouillé est d'un type élancé et d'une souplesse de mouvement qui ne permettent pas de remonter au delà du deuxième millénaire. Toutefois, nous estimons ce bronze plus ancien que les



Fig. 4. — Louristan. (British Museum.)

passe-guides de Boghaz-Keui et, avec les réserves qui s'imposent, mais pour fixer les idées, nous placerions le passe-guide du Louristan conservé au Louvre dans la première moitié du IIe millénaire, les passe-guides de Boghaz-Keui peu après 1500 et le passe-guides du British Museum dans le dernier quart du même millénaire.

R. D.

[1] On possède maintenant la belle publication d'André Godard, *Les Bronzes du Luristan* (*Ars Asiatica*, XVII) dont on trouvera ci-dessus un compte rendu.

Les Musées en Syrie. — Un arrêté de l'État de Syrie décide que les antiquités antérieures à l'époque grecque seront déposées au Musée d'Alep, celles de cette époque et postérieures seront conservées au Musée de Damas. Jusqu'ici la division s'opérait géographiquement.

L'échange a été assuré par les soins des deux conservateurs, l'Emir Djafar Abd-el-Kader à Damas, M. Ploix de Rotrou à Alep. La collection des objets de Qatna, la stèle égyptienne de Seti I^er^ de Qadesh, sont actuellement à Alep, tandis que le produit des fouilles de Meskené (céramique arabe), les stèles funéraires de Hiérapolis, les fresques de Doura-Europos sont à Damas.

L'organisation du Musée d'Alep est maintenant achevée par les soins de de M. Ploix de Rotrou et de l'architecte, M. Cavro. De l'avis de tous les visiteurs, les pièces exposées, notamment les belles pièces de la mission Thureau-Dangin et les reliefs et statues de la mission von Oppenheim, y sont très bien présentées.

Un musée, à la tête duquel a été mis M. Prost, a été constitué à Antioche pour le Sandjak d'Alexandrette. De nombreux fragments épars y ont été rassemblés et les fouilles qui viennent de commencer à Antioche ne manqueront pas de l'enrichir.

Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques. — Ce congrès doit tenir session à Londres le 1^er^ août 1932 (Burlington House, Piccadilly, Londres, W. 1). Le Comité d'organisation fait savoir qu'on y désire tout particulièrement la présence des archéologues qui s'intéressent aux recherches en Égypte et dans le Proche-Orient.

Stéphane Gsell. — Né à Paris en 1864, élève de l'École normale supérieure, puis membre de l'École de Rome, il consacra son activité à l'Afrique du Nord et plus spécialement à l'Algérie : *Les Monuments antiques de l'Algérie* (1901) et *Atlas archéologique de l'Algérie* (1902-1911).

Son œuvre capitale est l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* qui offre le meilleur répertoire pour l'étude des antiquités, de la religion et, en général, de la civilisation punique. Après les préliminaires concernant l'état physique de la région et sa préhistoire, le tome I étudie la colonisation phénicienne et jette un coup d'œil d'ensemble sur l'empire de Carthage. Le tome II définit l'État carthaginois et le tome III relate l'histoire militaire des Carthaginois. Le tome IV est consacré à la civilisation carthaginoise : agriculture, industrie, commerce, mœurs, dieux, culte, pratiques funéraires. Les tomes V et VI sont consacrés aux royaumes indigènes et les tomes VII et VIII aux luttes avec Rome jusqu'à la fin du royaume de Maurétanie (40 de notre ère). Dans cet ouvrage tout est utilisé, auteurs anciens, inscriptions, découvertes archéologiques, tout est pesé par un historien qui ne se paie pas de mots et qui mesure les limites de notre connaissance. Ainsi que nous le disions en rendant compte du tome VII (*Syria*, X, p. 70) : l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (1913-1929) constitue le plus beau monument qu'on ait élevé pour commémorer le centenaire de 1830.

Professeur au Collège de France, entré en 1923 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Stéphane Gsell est décédé le 1^er^ janvier 1932.

R. D.

La Céramique musulmane de l'Égypte. — Nous recevons la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je viens vous prier d'être assez aimable pour m'ouvrir les colonnes de votre *Revue* afin que je puisse répondre aux critiques de M. Flury que je ne crois pas justifiées [1].

Je savais qu'en soutenant la thèse égyptienne, à propos du problème de l'origine de la céramique à reflets métalliques, contre la thèse persane [2], j'allais délibérément à la bataille. J'ai, en effet, trouvé à Foustat des *débris de fabrication* d'une céramique à reflets métalliques olivâtres attribuée jusque-là à Reï. D'autre part, en signalant que cette céramique, dite de Reï, ne comportait *jamais* le décor classique de la Perse qui est la chasse, je crois avoir démontré que ces faïences à reflets métalliques étaient d'origine égyptienne et non persane [3].

M. Flury trouve étrange que nous nous soyons servis de planches nouvelles quand la C. E. en comporte dont on aurait pu se contenter [4].

Un exemple suffira pour montrer jusqu'à quel point cet ouvrage reste incomplet comme documentation scientifique. Un des grands artistes de l'époque fatimide, Sa'd, n'y est représenté (pl. XXIII) que par deux minuscules tessons, et ces tessons ne sont vus que du côté de la signature, le côté opposé comportant le décor n'ayant pas été photographié. Quant aux groupements par ateliers, on les chercherait en vain.

M. Flury prétend que la céramique à émail stannifère qui est représentée dans la C. M., pl. XLVIII, est d'origine persane et antérieure à l'an mille [1]. Des tessons semblables auraient été trouvés à Samarra par Sarre. A ce sujet, il est bon de rappeler que tout ce que l'on a mis au jour à Samarra n'est pas nécessairement fort ancien, quoi qu'on ait dit. M. Viollet, dans son rapport sur les fouilles qu'il fit sur cet emplacement, en 1910, ne constate-t-il pas, avec Dieulafoy, qu'il a trouvé à Samarra un tesson qui est du XVIIe siècle [2] ? Or, les tessons qui nous occupent ont été recueillis par Aly bey Bahgat au même niveau que ceux du XVIIIe siècle, en haut des collines de décombres de Foustat, tandis qu'au contraire la céramique du IXe siècle fut trouvée sur le sol même de cette ville. Il est essentiel de tenir compte de ce fait.

M. Flury signale, en outre, dans notre livre, de nombreuses erreurs au point de vue épigraphique. Je dois, à ce sujet, prendre la défense d'Aly Bey Bahgat, en rappelant ici quelques souvenirs. Il s'étonnait de voir avec quelle facilité les Européens traduisaient l'arabe ancien quand, de son côté, malgré les fortes études qu'il avait faites, il hésitait sou-

[1] S. FLURY, *Syria*, t. XIII, Bibliographie, p. 98.

[2] M. Flury écrit à ce sujet : « Encore reste-t-il à prouver que les nombreux objets à reflets olivâtres trouvés à Rhagès et ailleurs sont d'origine égyptienne. Les arguments en faveur de l'Égypte sont bien faibles », p. 100.

[3] F. SARRE, *l'Art de la Perse ancienne*, p. 45. « Dans les ustensiles d'argent qui nous restent, les coupes à figures et particulièrement à scènes de chasse dominent (pl. 104, 106 à 108, 112 à 115). »

[4] S. FLURY, *op. cit.*, p. 100.

[1] S. FLURY, *op. cit.*, p. 100.

[2] H. VIOLLET, *Un palais musulman du IXe siècle*, p. 28.

vent, préférant même ne donner aucune traduction, plutôt que de faire un travail incorrect ou douteux. Il disait en maintes occasions : « Cela est intraduisible. »

Car, d'après lui, ceux qui avaient écrit étaient des ouvriers illettrés qui, eux-mêmes, n'auraient pas pu lire l'arabe littéraire. Néanmoins, le regretté conservateur du Musée du Caire n'a jamais omis de me signaler à quelles dates il pensait attribuer ces documents en observant la forme des lettres et le caractère de l'écriture. C'est ainsi qu'il me permit de placer dans la série prétoulounide deux tessons dont l'écriture lui paraissait fort ancienne, mais qu'il ne réussissait pas à déchiffrer [1].

De plus, l'auteur du compte rendu me renvoie à une étude sur la façon de faire des reflets métalliques [2]. J'ai fait mieux que de lire des livres à ce sujet : j'ai renoué la vieille tradition et de nombreuses pièces à reflets métalliques sont sorties de mon four depuis plus de trente ans.

[1] S. Flury en donne une traduction, *op. cit.*, p. 99.
[2] *Ibid.*, p. 98.

Enfin, M. Flury ne veut pas admettre que la céramique toulounide comporte des marques de fabrique : il ne voit là que de simples ornements [1]. Mais, comme ces ornements sont toujours les mêmes quand il s'agit de certains ateliers qui se reconnaissent à leur style et à leur technique, il faut bien convenir qu'ils prennent l'importance de marques. D'autre part, a-t-on jamais prouvé que des milliers d'étrangers, grands seigneurs, artisans et autres, aient apporté à l'époque fatimide leur vaisselle avec eux pour se fixer à Foustat [2] ? Ajoutons de plus que, d'après Aly Bey Bahgat, les noms des céramistes de cette époque, qui ont signé leurs œuvres, n'ont rien de persan.

F. Massoul.

[1] S. Flury, *op. cit.*, p. 100.
[2] *Ibid.*, p. 101.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7272-32. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

NOUVEAUX FRAGMENTS DE VOCABULAIRES DE RAS-SHAMRA

PAR

F. THUREAU-DANGIN

Au cours de la campagne de 1931, M. Schaeffer a trouvé à Ras-Shamra trois nouveaux fragments de vocabulaires dont il veut bien me confier la publication. Je numérote de 9 à 11 ces fragments qui font suite aux nos 1 à 8 provenant des fouilles de 1930 et publiés dans *Syria*, XII, p. 225 ss.

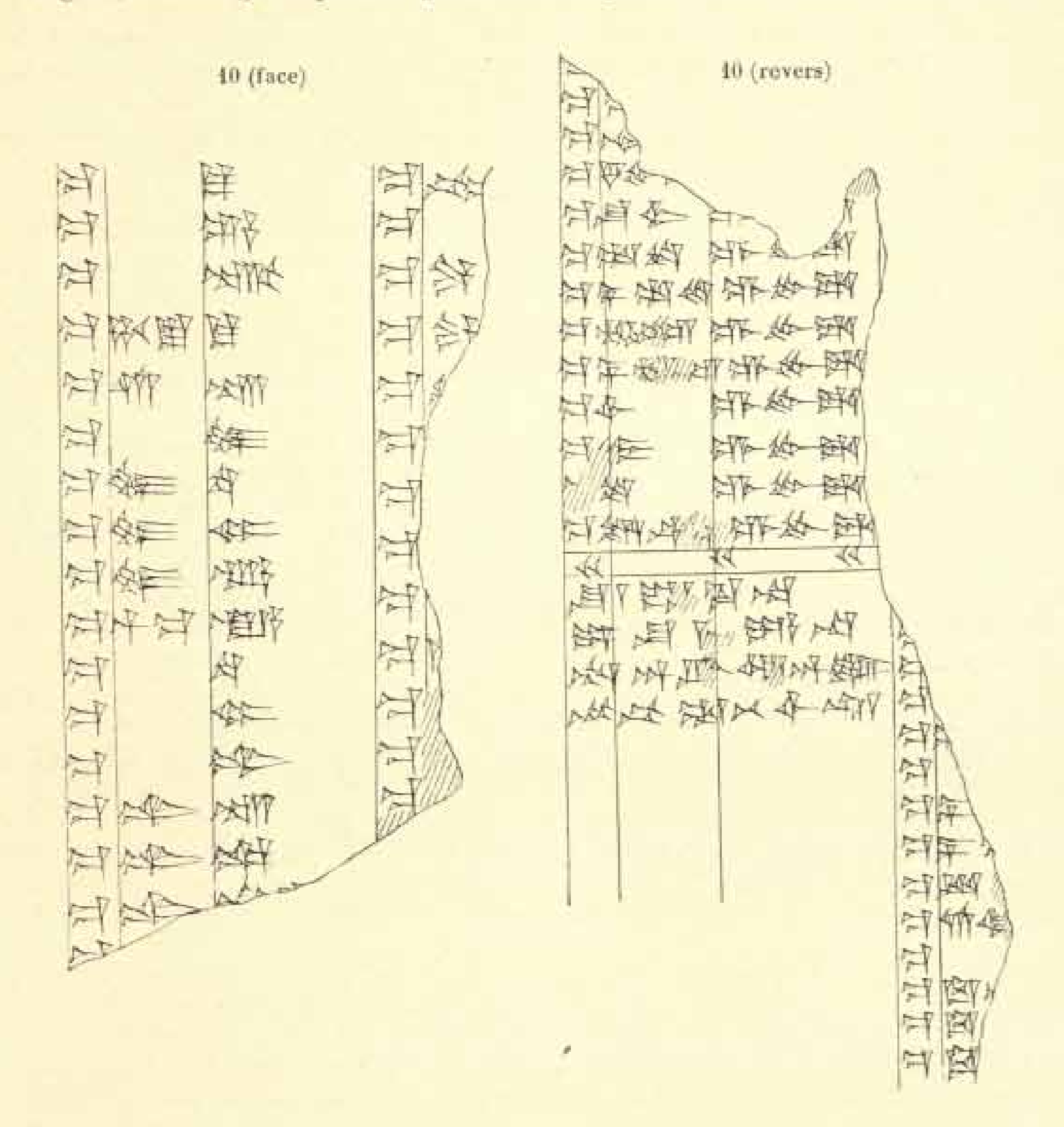
N° 9. — Ce fragment, qui mesure 0 m. 085 de hauteur sur 0 m. 125 de largeur, appartient à une grande tablette qui comptait quatre colonnes sur chaque face. Il ne contient que le texte sumérien sans traduction. La colonne II du recto est parallèle à l'une des colonnes d'un fragment de vocabulaire bilingue publié par Scheil, RT, XXXVI, 184. Ce vocabulaire est, comme l'a fait observer Scheil, un doublet de K. 2012, publié d'abord par Oppert, ZK, II, 300 s., et ensuite par Meissner, *Supplement*, pl. 4. Meissner a, depuis, signalé dans OLZ, 1922, p. 243, note 5, d'autres fragments du même vocabulaire, qu'il a récemment essayé de reconstituer sous le titre « Eine Tafel mit Titeln und Berufsnamen » (AJSL, XLVII, p. 220 ss.). Sur la composition et les diverses formes de ce vocabulaire, on trouvera toutes les précisions désirables dans un article que Landsberger publiera dans ZA et qu'il a bien voulu me communiquer en ms. Landsberger distingue le type canonique (dont il existait des éditions abrégées) et les « altbabylonische Vorlaüfer » : le fragment de Ras-Shamra se rattache à cette dernière classe.

A la fin de la colonne II du recto on lit : II (= *dub-sar*) EME-KU-*ra*, au lieu de [*dub-sar*] EME-KU dans le fragment Scheil. Cette variante offre l'intérêt de montrer que le nom sumérien du pays de *Šumer*, à savoir *Kengi*, était bien pour *Kengir*, ainsi que je l'ai déjà fait observer autrefois (*Rev. d'histoire et de littér. religieuses*, VI, p. 481, note 1), à propos des cylindres de Goudéa, où le nom est écrit *Ki-en-gi-rá* (Cyl. A, XI, 16 ; XXI, 25 ; B, XXII, 20). La finale *r* s'amuissait lorsqu'elle n'était pas suivie d'une désinence vocalique.

9 (face)

9 (revers)

N° 10. — Ce fragment, qui mesure 0 m. 097 de hauteur sur 0 m. 073 de largeur, est l'angle supérieur gauche d'une grande tablette qui, comme celle



à laquelle appartenaient les n^{os} 3 et 4 publiés dans *Syria*, XII, 226 ss., reproduisait le texte sumérien de la troisième, de la quatrième et d'une partie de la cinquième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*.

La face donne le début de la troisième tablette. Le texte ne diffère pas seulement, en plusieurs endroits, de celui que nous connaissons par les

exemplaires assyriens, il n'est même pas entièrement conforme à celui de l'autre exemplaire provenant de Ras-Shamra.

La ligne 10 résulte probablement de l'amalgamation de deux lignes différentes. Le texte primitif peut être reconstitué comme il suit :

giš-kin gùn-a (= *kiškanû burrumu*)
giš-maš-kin (= *siḫpu*)

De ces deux lignes le scribe syrien a fait : *giš-maš-giš gùn-a*. (Il est probable que le n° 3 avait la même leçon.)

Le revers donne une partie de la cinquième tablette (énumération de véhicules ou parties de véhicules).

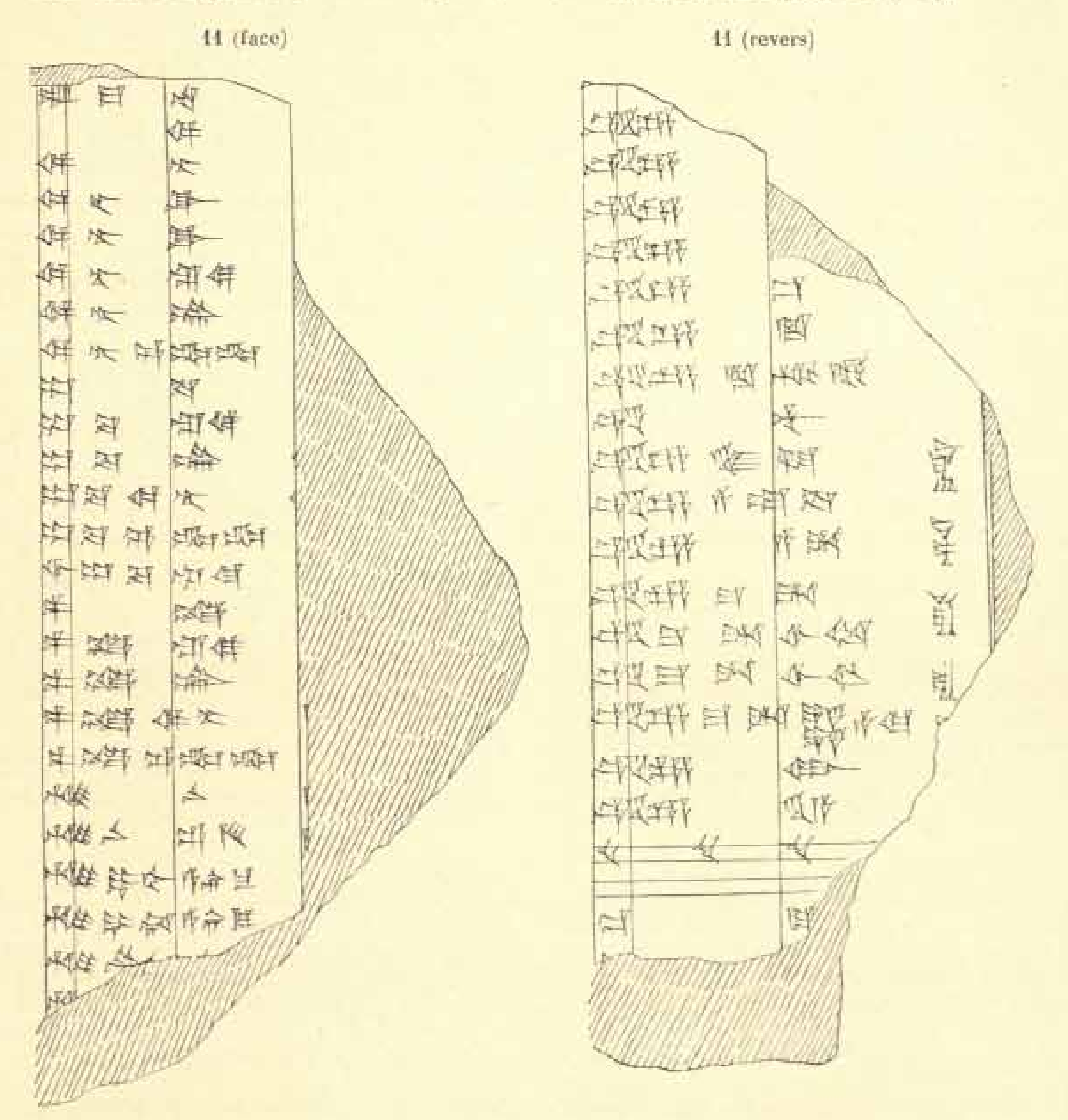
Le colophon, tout à fait semblable à celui du n° 1, est cette fois, complet :

qât ^{I}Ra-ba-na	Main de Ra-ba-na,
mâr Šu-me-ia-na	fils de Šu-me-ia-na,
warad ^{d}Nabû û ^{d}Nisaba	serviteur de Nabû et Nisaba.
mu-bi al-til bari	Le nombre des lignes est complet. Revu.

Nabû était le dieu de l'écriture. La déesse Nisaba était également une divinité protectrice des scribes et spécialement de ceux qui étudiaient la science des nombres, voir RA, VII, 110. Le texte mathématique AO 8862, qui provient de Senkereh et paraît remonter au temps de la première dynastie babylonienne, porte au début en petits caractères la mention de la déesse Nisaba. Un autre texte mathématique, BM 85210 (CT, IX, pl. 15 et 16), qui semble être du même temps, est placé sous la protection de Nabû et Nisaba dont les noms sont inscrits sur la tranche. On trouve mention de Nisaba seule sur une tablette mathématique de Nippur (BE, XX, 1, n° 7). Voir encore l'observation de Falkenstein dans OLZ, 1931, p. 1054.

N° 11. — Ce fragment, qui mesure 0 m. 105 de hauteur sur 0 m. 058 de largeur, appartient à la même tablette que le n° 8. Les deux fragments se joignent. Le dernier signe du recto forme le début de la ligne 6 du n° 8, colonne I. Le clou horizontal, au début du verso, fait partie du signe *gun* de la dernière ligne du n° 8, col. VI.

Le recto du nouveau fragment comble la lacune qui existait, dans le texte de la deuxième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*, entre les fragments 82-7-14, 864 (publié par Meissner, ZA, VII, 27 s.) et K. 4316 (II R 33, n° 2).



La première ligne correspond à la ligne 17 de 82-7-14, 864, I et II, et permet de la restituer comme il suit :

šid ma-na | *II* (= *minût*) *ma-ni-e* : « le nombre des mines ». Au lieu de

ma-na, 82-7-14, 864, l. 17, donne *me-a*, qui est une leçon certainement fautive, comme le prouve d'ailleurs la colonne V, 25, du même texte où, après *šid*, on lit *m[a...]*. SAI, n° 4294, est donc à biffer.

Les lignes 2 à 19 contiennent trois paragraphes parallèles, relatifs l'un au « juge », l'autre à l' « ancien » ou « témoin » (*ab-ba*) et le troisième à un auxiliaire du juge, appelé *maškim*, dont le rôle est encore mal déterminé (voir Walther, *Das altbabyl. Gerichtswesen*, 169 ss.).

Pour les lignes 20 à 25, l'ancien et le nouveau fragment se complètent mutuellement. Voici la lecture de ces six lignes reconstituées [1] :

nam-kúr	. . . .	« Il contesta »
nam-kúr-e-meš	. . . . -*pa-šu*-ku	« Ils contestèrent »
nam-dumu-mín-a-ni-šè	. . . . -*di-e*	« A sa situation d'enfant »
nam-ibila-a-ni-šè	[*Il-di*]-*e*	« A sa situation d'héritier »
nam-šeš-[a-n]i-[šè]	[*Il-di-e*]	« A sa situation de frère »
n[am-a]d-a-ni-šè	[*Il-di-e*]	« A sa situation de père »

Aux lignes 20 et 21, *nam-kúr* et *nam-kúr-e-meš* sont respectivement pour *in-kúr* et *in-kúr-e-meš* (voir les lignes 1 et 2 de K 4316 = II R 33, n° 2). On remarquera que dans le texte de Ras-Shamra, les lignes 3 à 5 de K 4316 ne sont pas représentées. Il s'ensuit que, dans la seconde langue, ...*pa-šu*-ku traduit non pas (comme je l'avais supposé *Syria*, XII, 236) *in-pà-e-meš* « ils jurèrent », mais *in-kúr-e-meš* « ils contestèrent ».

A la ligne 22 *nam-dumu-mín-a-ni-šè* est une leçon fautive (pour *nam-dumu-a-ni-šè*).

Le revers du nouveau fragment donne les dernières lignes du texte sumérien de la deuxième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*. Cette tablette se terminait par un paragraphe relatif au *gun*, c'est-à-dire à la « charge ». *Gun* est écrit *gú+un* ; c'est là une graphie relativement récente. Dans les textes sumériens, le même terme est écrit *gú*, *gún* (sans le complément phoné-

[1] On a pu remarquer que, dans la photographie reproduite, *Syria*, XII, pl. LII, un petit fragment donne pour les trois dernières de ces six lignes quelques signes qui ne sont pas repris dans la copie que j'ai publiée de cette tablette, pl. L. Je n'ai jamais vu ce fragment et, s'il appartient à la tablette, je doute qu'il soit à sa place.

tique *un*) ; il n'est pas à distinguer de *gú* « cou, nuque » ; c'est la « charge qu'on porte sur la nuque ». *Gun* « charge » signifie encore « ce qui est apporté » (par exemple en tribut, en redevance) ; le même terme désigne, d'autre part, l'unité pondérale équivalant à une charge d'homme, c'est-à-dire le « talent ». En accadien, *gun* est traduit par *biltu*, mot à mot « chose apportée ».

Voici tout le paragraphe relatif à *gun* = *biltu* : le texte sumérien est emprunté à la tablette de Ras-Shamra et le texte accadien (à l'exception de certaines lignes restituées) au vocabulaire de Nippur publié par Pœbel UM.V, n° 132 ; les variantes sont données en note.

gun	*bil-tum*	« la charge »
gun-bi-šè[1]	[*ana biltišu*]	« à/pour sa charge »
gun-bi-šè-e-ne-ne[2]	[*ana biltišunu*]	« à/pour leur charge »
gun a-šà-ga	*bi-lat eq-lu*[3]	« la charge (apportée) du champ »
gun giš-sar	*II* (= *bilat*) *ki-ri-i*[4]	« la charge (apportée) du verger »
gun še	*II še-im*	« la charge de grain »
gun še-ìà-giš[5]	*II šá-maš-šam-mu*	« la charge de sésame »
gun š[*e*]-....-*ma*[6]	*II su-lu-up-pu*	« la charge de dattes »
gun [*urudu*]	*II e-ri-i*	« la charge (le talent) de cuivre »
gun [*zabar*]	*II si-par-ri*	« la charge (le talent) de bronze »
gun [*kù-babbar*]	*II kàs-pi*	« la charge (le talent) d'argent »
gun [*guškin*]	*II ḫu-ra-ṣu*[7]	« la charge (le talent) d'or »
gun giš[8]	[*II iṣi*]	« la charge de bois »
gun sig	*II ši-pa-a-tù*[9]	« la charge de laine »
gun sig ùz[10]	*II šar-ti en-zi*	« la charge de poil de chèvre »

(1) UM, V, n° 132 et K. 4342 : *gun-bi* = *bi-lat-su* « sa charge ». (De même UM, XII, 1, n° 15, en ce qui concerne le texte sumérien.)

(2) UM, V, n° 132 : *gun-bi-e-ne-ne* = *bi-la-ti-šú-nu* « leurs charges » ; K. 4342 : *gun-bi-ne-ne* = *bi-lat-su-nu* « leur charge ». (De même, pour le texte sumérien, UM, XII, 1, n° 15.)

(3) K. 4342 : *li*.

(4) K. 4342 : *e*.

(5) UM, V, n° 132 : *še-giš-ìà*.

(6) Texte probablement corrompu. UM, V, n° 132 : *zú-lum-ma* ; UM, XII, 1, n° 15 : *zú-lum*.

(7) Rm. 609 : *ṣi*.

(8) Cette ligne ne figure que dans le fragment de Ras-Shamra.

(9) Rm. 609 : *ti*.

(10) Ecrit dans le fragment de Ras-Shamra : *ig* + ?.

gim gada	*II ki-[ti]-e*	« la charge de lin »
gim ḫur-sag	*II šá-di-i*	« la charge (apportée) de la montagne »
gim a-ab[1]*-ba*	*II tam-ti*	« la charge (apportée) de la mer »
gim id[2]	*II na-a-ri*	« la charge (apportée) du fleuve »
gim ma-da	*II ma-a-tum*	« la charge (apportée) du pays »
gim ma-da igi-nim	*II II* (= *bilat mâti*) *e-li-tum*	« la charge (apportée) du haut pays »
gim ma-da igi-sig[3]	*II II šap-li-tum*	« la charge (apportée) du bas pays »
*gim ma-da Uri-a*ki[4]	[*II II Ak-ka-di-i*]	« la charge (apportée) du pays d'Accad »
gim dugud	*bil-tum ka-bit-tum*	« la charge lourde »
gim-ḫi-a	*bi-la-a-tú*	« les charges »

La « catch-line » porte : (giš) KU. C'est la première ligne de la troisième tablette de la série *ḫarra : ḫubullu*. On ne pouvait souhaiter confirmation plus complète de la thèse de Landsberger, exposée *Syria*, XII, 235.

Du colophon il ne reste qu'un mot : [?]*Ú-ga-ri-it* « (ville d') Ugarit ». Ce nom de ville est écrit en travers.

La ville d'Ugarit nous est connue par les tablettes d'El-Amarna et de Boghaz-keuï, ainsi que par les textes égyptiens. Elle était située dans la Syrie du Nord, près de la mer, à la limite des zones d'influence égyptienne et hittite : voir Weber, VAB, II, 1016 s.[5], et Meyer, *Gesch. d. Altertums*, 2e éd., II, 443.

Virolleaud a tout récemment (*Syria*, XII, p. 351 s.) signalé la mention ...*i. nqmd. mlk. égrt* «... de Nqmd, roi d'Egrt » dans le colophon, malheureusement incomplet, de l'une des nouvelles tablettes alphabétiques de Ras-Shamra, et il en tire argument en faveur de l'identification de Ras-Shamra avec la ville d'Ugarit. Albright a suggéré la même identification dans AfO, VII, p. 165, note 9. Le signe que Virolleaud lit *é* est [illegible]. Peut-être vaudrait-il mieux y voir un *aleph* pur et simple, sans vocalisation définie. En effet, la présence de ce signe au début du nom d'Ugarit montre, il me semble, que la lecture ne peut en être *é*.

(1) Écrit fautivement : *ad*.

(2) Écrit fautivement : *a-da*.

(3) Écrit fautivement : *din*.

(4) UM, V, n° 132 : *gu[n ma-da] Ki-in-gi Uri*ki = *II II [Šu]-me-ri ù Ak-ka-di-i* « la charge (apportée) du pays de Šumer et (du pays) d'Accad » (mot à mot « du pays de l'Accadien »).

(5) Le texte de Boghaz-keuï, cité à cette place d'après Winckler, est maintenant publié dans KBo, I, n° 10 (rev. l. 14).

Si Ras-Shamra = Ugarit, il est, comme me le fait remarquer Dussaud, assez singulier que la tablette alphabétique n° 2 mentionne *Nqmd* et *'grt* au milieu d'étrangers, dans un contexte d'ailleurs encore obscur (voir Dhorme, RB, 1931, p. 37). En ce qui concerne *Ṣpn*, il est très douteux que ce nom soit sur les tablettes de Ras-Shamra un toponyme. Sur les tablettes n° 3, lignes 34 et 42 (Dhorme, RB, 1931, p. 40) et n° 9, lignes 4 et 7 (*ibid.*, p. 46), *Ṣpn* est un équivalent de *B'l-ṣpn* « Ba'al du Nord ». Ṣaphôn, comme nom divin, est attesté, voir Zimmern KAT, 3ᵉ éd., p. 479.

La dernière ligne du colophon de notre tablette est sans doute à restituer : [*šanat... šar* *]¹ *Ú-ga-ri-it* « [(telle) année d'(un tel) roi d'] Ugarit ». Il paraît certain qu'en tout état de cause Ras-Shamra est situé dans l'ancien pays d'Ugarit.

Post-scriptum. — M. Schaeffer vient de donner, à la suite de son rapport sur la campagne de 1931, une note sur le nom ancien de Ras-Shamra (voir *Syria*, XIII, p. 24 ss.). Il incline à identifier Ras-Shamra avec Ugarit : c'est probablement la solution qui finira par s'imposer. Au sujet de la tablette alphabétique n° 2, voir maintenant HROZNÝ, *Archiv Orient.*, IV, p. 169 ss.

F. THUREAU-DANGIN.

TELL HALAF

LA PLUS ANCIENNE CAPITALE SOUBARÉENNE DE MÉSOPOTAMIE

PAR

LE BARON MAX VON OPPENHEIM

Je ne puis commencer ce bref exposé sur Tell Halaf [1], sans exprimer tout d'abord mes sentiments de reconnaissance au Gouvernement franco-syrien qui m'a autorisé à continuer mes fouilles à Tell Halaf, durant les années 1927 et 1929, ni sans remercier particulièrement les autorités civiles et militaires qui m'ont, sous tous les rapports, facilité le travail scientifique. Je renouvelle aussi mes remerciements pour la part de trouvailles de Tell Halaf qui m'a été accordée.

J'avais découvert Tell Halaf en 1899, lors d'un de ces voyages d'études qui m'ont conduit peu à peu à travers toute la Mésopotamie, mais ce n'est qu'en 1911-1913, qu'avec neuf collaborateurs allemands et cinq cent cinquante ouvriers indigènes, j'ai entrepris des fouilles systématiques dans cette colline.

A cette époque, Tell Halaf était en territoire turc. Il est situé en Haute-Mésopotamie, dans la région de la source du Khabour, le seul affluent de l'Euphrate qui irrigue sans interruption l'intérieur du bassin de la Mésopotamie. Des centaines de sources y jaillissent. Dès les temps les plus reculés sans doute, comme de nos jours, par sa fertilité et par sa situation géographique extraordinairement favorable, ce territoire était appelé à servir de nœud de routes pour les caravanes allant de l'est vers l'ouest et du sud au nord.

Il était destiné à devenir une résidence importante et à constituer le centre d'un État considérable ou d'un vaste district. La plus ancienne capitale de la

[1] Dans cet article, je suis malheureusement obligé de me borner à de brèves indications et je me permets de renvoyer, pour de plus amples détails, à mon ouvrage récemment paru chez F. A. Brockhaus, à Leipzig, *Der Tell Halaf, eine neue Kultur im ältesten Mesopotamien*, 1931.

région des sources du Khabour fut à Tell Halaf. Elle remonte à l'époque de la céramique polychrome, du Néolithique avec outils en silex et en obsidienne, d'abord sans cuivre, puis avec cuivre. C'est à cette époque qu'ont été exécutées les nombreuses sculptures sur pierre que, je le dis dès maintenant, le roi Kapara a réemployées. Vers 2000 avant J.-C., la ville de la céramique polychrome aurait été détruite. Ce serait alors qu'une localité, qui se trouve à quelques kilomètres seulement, auprès d'une autre source du Khabour, près de Ras el'Aïn actuel, et dont les ruines portent actuellement le nom de Fekheria, serait devenue la capitale du district. Ici, probablement, se trouvait Washoukani, la capitale du royaume de Mitanni. Lorsque cette dernière fut ruinée, des Araméens, envahissant le territoire de la source du Khabour, s'emparèrent du pouvoir sous la conduite de leur chef. Toutefois, ils n'ont pas rétabli une résidence à Fekheria-Washoukani, mais à Tell Halaf. Leur roi Kapara (ou plutôt tout d'abord son père) a nivelé la colline abandonnée depuis un millénaire environ. Les conditions des trouvailles ont établi. avec certitude, qu'on avait rejeté des masses de terres dans toutes les directions. C'est en cette occurrence qu'on a retrouvé les sculptures de pierre qui avaient jadis orné les antiques palais — on a pu relever des restes de grands murs de ces derniers — appartenant à l'époque de la céramique polychrome. Pour les réemployer, Kapara a retiré de l'ancienne couche, non seulement ces sculptures de pierre, mais encore, indubitablement, les vases de pierre et les plus grands instruments ou objets en cuivre pouvant être encore utilisés.

Dans la couche de la céramique polychrome nous avons trouvé de nombreux restes de vases de pierre, mais ils étaient inutilisables, et seulement de petits fragments de cuivre isolés.

Mais Kapara a retiré de la couche de la céramique polychrome beaucoup plus de sculptures de pierre qu'il n'en a effectivement réutilisé : on a déterré dans la couche de Kapara d'innombrables restes, brisés en morceaux, de toute une quantité d'autres sculptures qui provenaient des pièces dont Kapara ne s'était pas servi. Il est certain que ces sculptures étaient déjà si émiettées, qu'elles n'ont pu servir. Après les avoir dépouillées de leur surface sculptée, Kapara les a certainement transformées en pierres de construction ou en ustensiles de pierre, coupes, mortiers, masses d'armes, massues, etc.

Cependant, même une grande partie des sculptures en pierre, employées

par Kapara, portaient des traces manifestes d'anciennes détériorations. C'était particulièrement le cas pour la série des petits orthostates, et aussi pour les statues en ronde bosse. La tête de lion, par exemple, était reconstituée avec des fragments ; nous avons encore trouvé les trous des goujons de métal dans la gueule.

Sur une série de pierres où il y avait juste la place, Kapara a gravé une inscription établissant l'appartenance de la sculpture à son palais. D'après l'examen du professeur B. Meissner, les inscriptions de Kapara remontent au xi^e siècle avant J.-C. Je crois que la ville de Kapara a été victime du raid de Téglat-Phalasar I^{er} vers 1100 avant J.-C. La ville a été incendiée et c'est là la cause des nombreuses détériorations qu'ont subies les sculptures qui sont presque toutes en basalte extrait d'un volcan éteint tout près de Tell Halaf. Le basalte est particulièrement sensible aux effets du feu. Tout dernièrement le professeur Meissner a relevé dans nos inscriptions que le nom du royaume de Kapara était « Pa-li-é ».

La condition des trouvailles, sommairement indiquée, ne laisse aucune place au doute. Elles n'admettent pas d'autre explication que celle selon laquelle ces sculptures de pierre n'ont pas été exécutées par Kapara et ne sont pas de l'époque de Kapara. Elles ne peuvent pas non plus appartenir à l'époque mitanienne, car elles auraient dû être roulées de Fekheria-Washoukani par le gué du Khabour. Il n'y a nulle part, dans la région d'alentour, d'autres monticules de ruines suffisamment importants. De plus, les pierres, à force d'être roulées, auraient été dans un état plus dégradé que celui dans lequel nous les avons trouvées. Les pierres ont dû être dressées à Tell Halaf même par des contemporains de la couche immédiatement en dessous de celle de Kapara. Ce sont les gens de la céramique polychrome. Il n'y a rien entre la couche de la céramique polychrome et celle de Kapara.

De même, d'après le style et les sujets traités, les sculptures de pierre de Tell Halaf appartiennent au III^e millénaire, période la plus récente de notre céramique polychrome, et non pas au II^e millénaire, lors de la domination mitanienne. Sous ce rapport, je suis d'accord avec de nombreux savants, ainsi qu'avec O. Weber, l'ancien directeur du Département de l'Asie antérieure des Musées nationaux de Berlin, et avec le professeur Herzfeld [1].

[1] E. Herzfeld, *Hettitica*, dans *Archaeologische Mitteilungen aus dem Iran*, t. II, p. 132 et suiv.

Le style et la conception des motifs des sculptures de pierre de Tell Halaf sont tout à fait archaïques. Les statues en ronde bosse sont traitées d'une façon cubique ou cylindrique comme des colonnes.

Kapara a destiné presque toutes les sculptures de pierre, trouvées antérieurement, au grand temple-palais (Tempelpalast) dans l'enceinte de la citadelle. Tout d'abord, à l'entrée de l'ensemble des bâtiments, deux grands « lamassou » ayant la forme d'homme-oiseau-scorpion. De cette porte aux scorpions on se dirige vers le nord, puis à gauche, en obliquant vers l'ouest, on arrive, après avoir traversé un petit parvis, à un perron disposé du nord

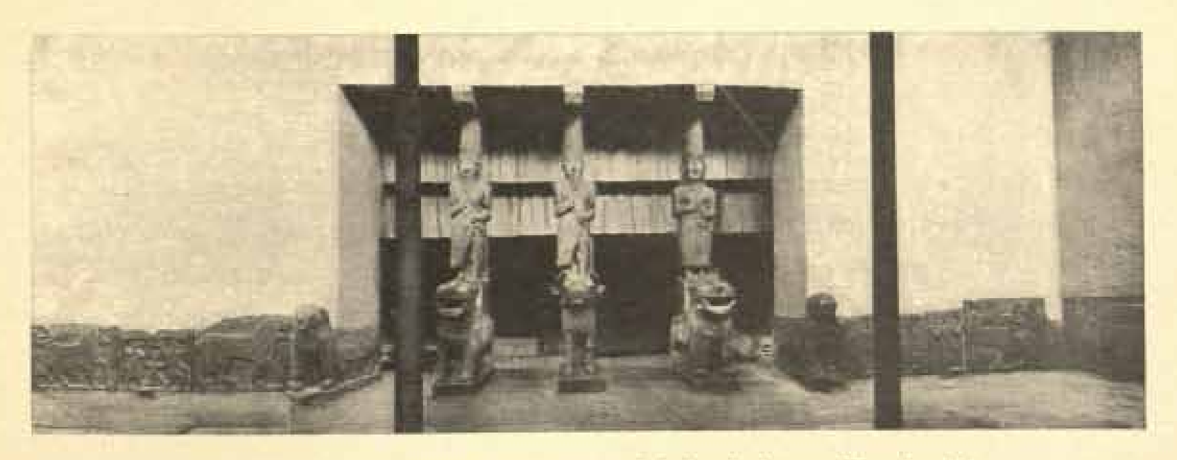


Fig. 1. — Tell Halaf Museum. Reconstitution de la façade du grand Temple-palais.

au sud donnant enfin accès sur une grande terrasse, et on se trouve alors devant la grande façade principale ornée de magnifiques sculptures de pierre. Quant au temple-palais, il est construit à la façon des anciens « hilani » soubaréens [1].

La façade comprend une entrée dont le passage est interrompu par trois animaux colossaux en basalte portant des divinités debout (fig. 1). Les dieux soutiennent l'entablement du passage à la manière de cariatides. Dans l'épaisseur du passage, l'ouverture est flanquée de deux sphinx coiffés d'un voile. A gauche et à droite du spectateur, donc à l'est et à l'ouest, font suite

[1] Cf. F. Wachtsmuth, *Hethitische Baukunst*, dans *Reallexikon der Baukunst*, t. 3, p. 95 et suiv., qui indique, à bon droit, le temple archaïque d'Ishtar, à Assur (3000 av. J.-C.), comme un « hilani ».

trois grands orthostates. A l'ouest, au milieu du panneau, on reconnait la figure de Teshoup (pl. XLVI, 1), portant la coiffure à cornes divines et tenant d'une main la masse d'armes, au lieu de la hache qu'on voit le plus fréquemment, et, dans l'autre main, le boomerang, arme en bois courbe, au lieu du foudre, son attribut habituel qu'on retrouve d'ailleurs à Tell Halaf associé à Teshoup. Ce dieu est accosté, du côté du passage, par un lion se dirigeant vers l'entrée et, de l'autre côté, par une chasse au cerf. Sur la paroi orientale, on remarque l'emblème solaire, communément en usage dans le milieu de culture soubaréenne, le disque solaire ailé porté ici par deux hommes-taureaux qui sont aidés par une figure à demi agenouillée. L'emblème solaire est accosté, d'une part, par un lion et, vers l'extérieur, par une chasse au taureau.

Des tours qui flanquaient la façade de notre bâtiment en *hilani*, il ne restait plus qu'un bas-relief conservé à l'ouest, à côté de la chasse au cerf. Ce bas-relief représentait un lion ailé à tête humaine barbue, vue de face, avec deux fortes cornes de taureau. Devant Teshoup, ainsi que devant les deux sphinx portant des voiles et devant l'orthostate représentant le disque solaire ailé, nous avons trouvé des autels *in situ*. Nous avons donc ici, sur la façade principale du temple-palais, les trois divinités principales de Tell Halaf représentées de deux manières différentes : aux parois latérales avec les autels placés devant elles et, d'autre part, dans le passage de la porte où elles se dressent sur leur animal sacré, à la manière soubaréenne communément en usage. Le dieu du milieu est Teshoup monté sur son taureau, à droite du spectateur se trouve la déesse Hepet-Shauschka (fig. 1 et pl. XLVII), appelée plus tard Ishtar, sur la lionne reconnaissable par le lionceau qui tette, placé sous son ventre ; à gauche, est le dieu du soleil sur son lion sacré. Nous dirons, dès à présent, que nous avons trouvé la même triade divine à Tell Halaf, dans un petit lieu de culte parfaitement conservé que nous avons exhumé dans l'enceinte de la ville. Nous y avons découvert le groupe Teshoup et Hepet réunis et une belle statue en ronde bosse représentant leur fils le dieu du soleil, sur un socle de briques crépi. Dans ce lieu de culte, devant les trois divinités, on a trouvé aussi l'autel commun constitué également en briques avec crépi.

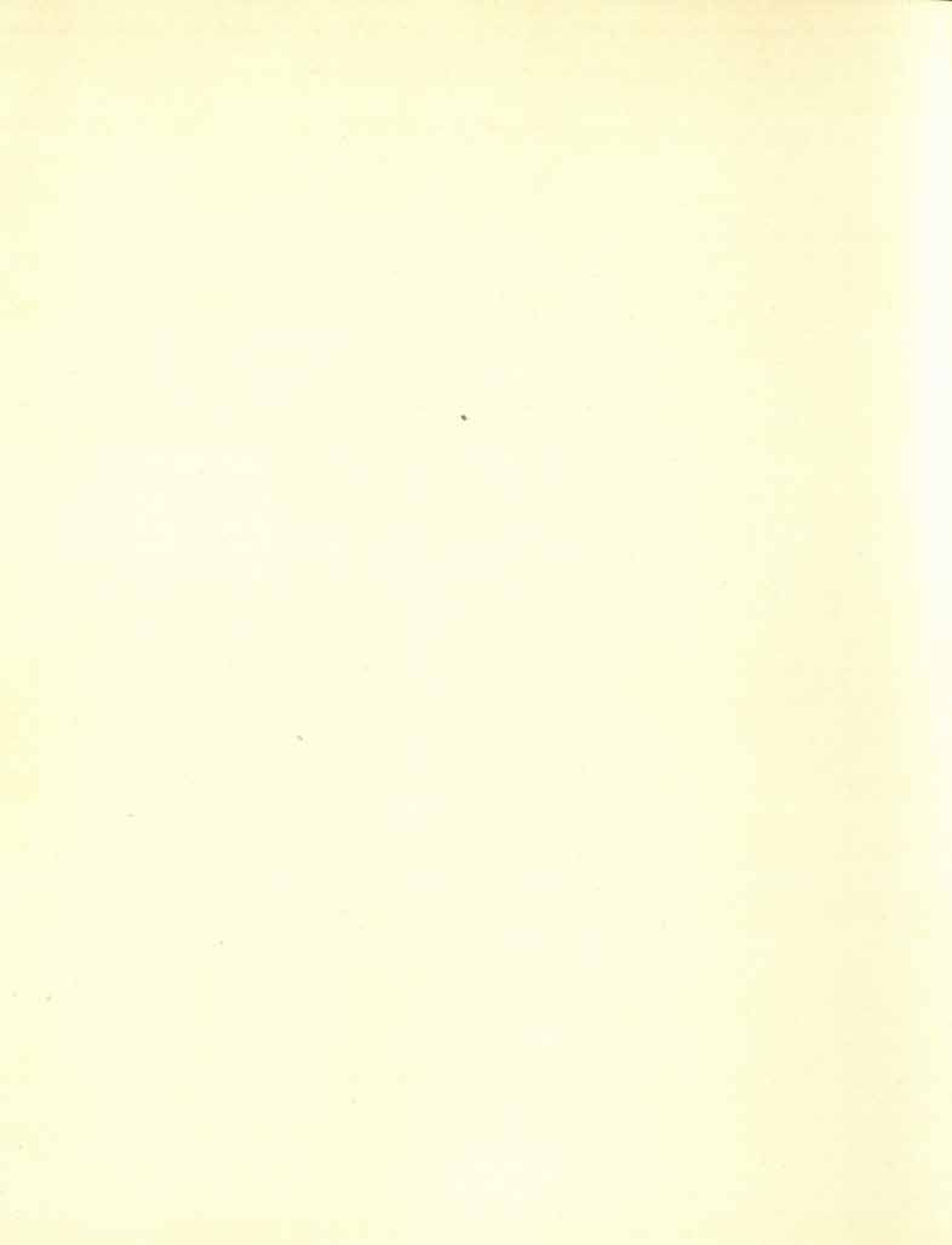
Sur cet autel devaient être immolés les animaux du sacrifice, car, devant,



1. Reliefs de la partie ouest de la grande façade.

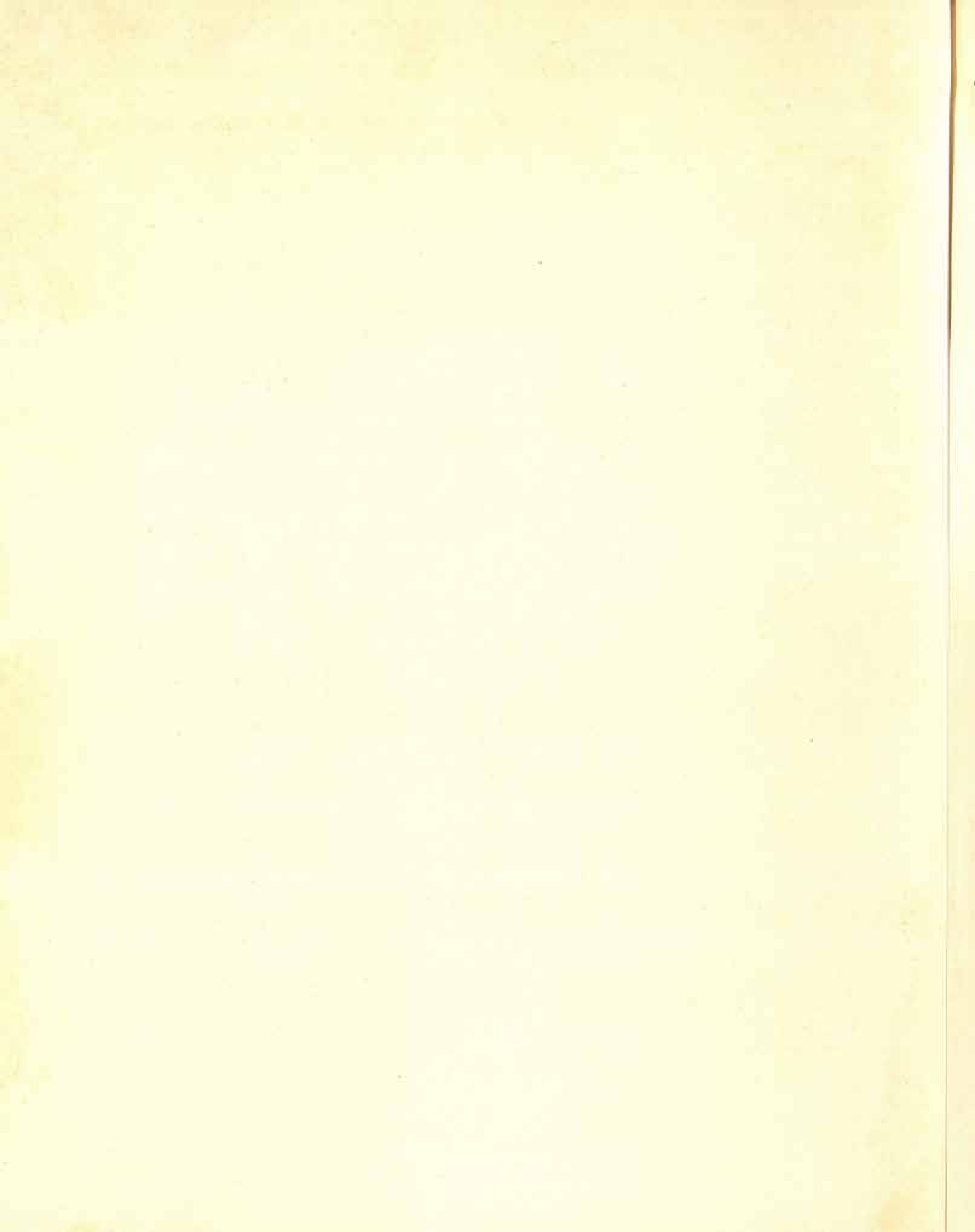
2. Sphinx voilé.

TELL HALAF MUSEUM.





TELL HALAF.
Grande statue de déesse debout.



TELL HALAF

Disque solaire ailé soutenu par trois personnages, avec autel.



sur le sol se trouvait une grande pierre, également en basalte, servant d'autel et dans laquelle coulait le sang.

Devant la façade du temple-palais que nous venons de décrire, se trouvait un aigle géant solaire, qui devait se dresser sur une colonne [1]. C'est un curieux animal. Les yeux sont braqués en avant comme des phares.

De plus, sur la terrasse devant la façade, il y avait un grand autel (?) dont les quatre faces latérales étaient composées de briques émaillées ; plusieurs bandes parallèles au sol formaient des dessins géométriques où l'on trouvait entre autres la tresse hittite, le double créneau, etc. On doit remarquer que les dessins ont été traités comme des mosaïques avec des briques émaillées de format approprié et non pas peints sur de grandes plaques.

Le passage qui relie la première salle large et peu profonde où l'on pénètre après avoir franchi l'entrée principale et la vaste salle intérieure du temple-palais, était également flanqué de sculptures : en premier lieu, deux griffons géants dont les têtes d'oiseaux étaient semblables à celle de l'aigle solaire et qui faisaient fortement saillie dans la première salle d'entrée. Cela serait encore, à mon avis, l'indice d'un emploi tardif.

De chaque côté, les griffons géants étaient accompagnés de grands orthostates avec des sphinx ailés et dans la jouée de la porte chacun d'eux était accosté d'un homme en babouches. Il ne restait plus de ces derniers que la partie inférieure. Il n'est pas impossible que déjà à l'époque de Kapara ils n'aient été constitués qu'avec ces fragments.

La partie postérieure du temple-palais était renforcée par cinq bastions de même époque que le haut massif en briques sur lequel l'édifice fut érigé. La partie inférieure de l'extérieur du mur était décorée par de nombreux petits orthostates. Ils étaient disposés à la file sur un socle bas en briques. La hauteur moyenne était de 0 m. 60 à 0 m. 80, la largeur de 0 m. 45 à 0 m. 55. Un orthostate en basalte noir alternait toujours avec un autre en pierre calcaire peinte en rouge.

Chaque orthostate représentait un seul sujet, traité en haut relief avec un

[1] Cette représentation rappelle les oiseaux perchés sur des colonnes de toute une série de koudourrous cassites. Il n'y a point lieu de s'en étonner puisque, avant de pénétrer en Babylonie, les Cassites avaient vécu assez longtemps en territoire soubaréen, dans la Mésopotamie centrale.

réalisme extraordinaire : des animaux, des combats d'animaux (fig. 2 et pl. XLIX), des guerriers et des rois, des êtres composites animaux et hommes fantastiques, des cavaliers, des combats en char contre des animaux et des hommes, des scènes cultuelles, des scènes de la vie journalière, les deux arbres sacrés : le palmier-dattier et le térébinthe. Ici aussi, nous retrouvons les trois divinités principales dans toute une série de représentations : Teshoup avec la masse d'armes et le boomerang ou le foudre, le dieu du Soleil sous la forme du disque solaire ailé ou sous la forme de l'aigle solaire qui s'élève dans le firmament comme le soleil levant au-dessus d'une montagne en pain de sucre, ou protégeant les combattants en char, tantôt planant, tantôt accroupi [1].

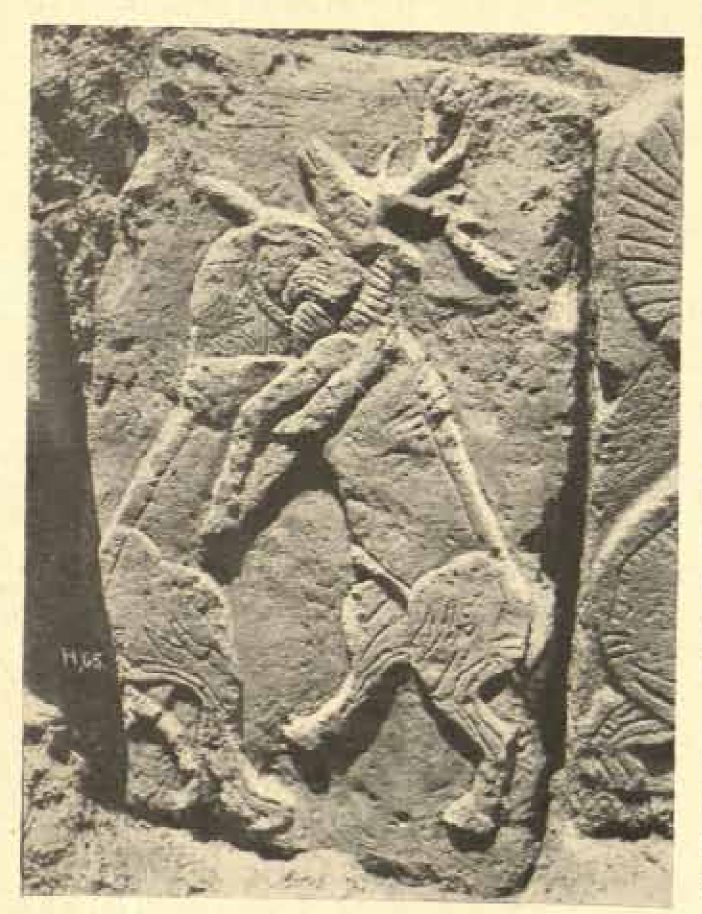
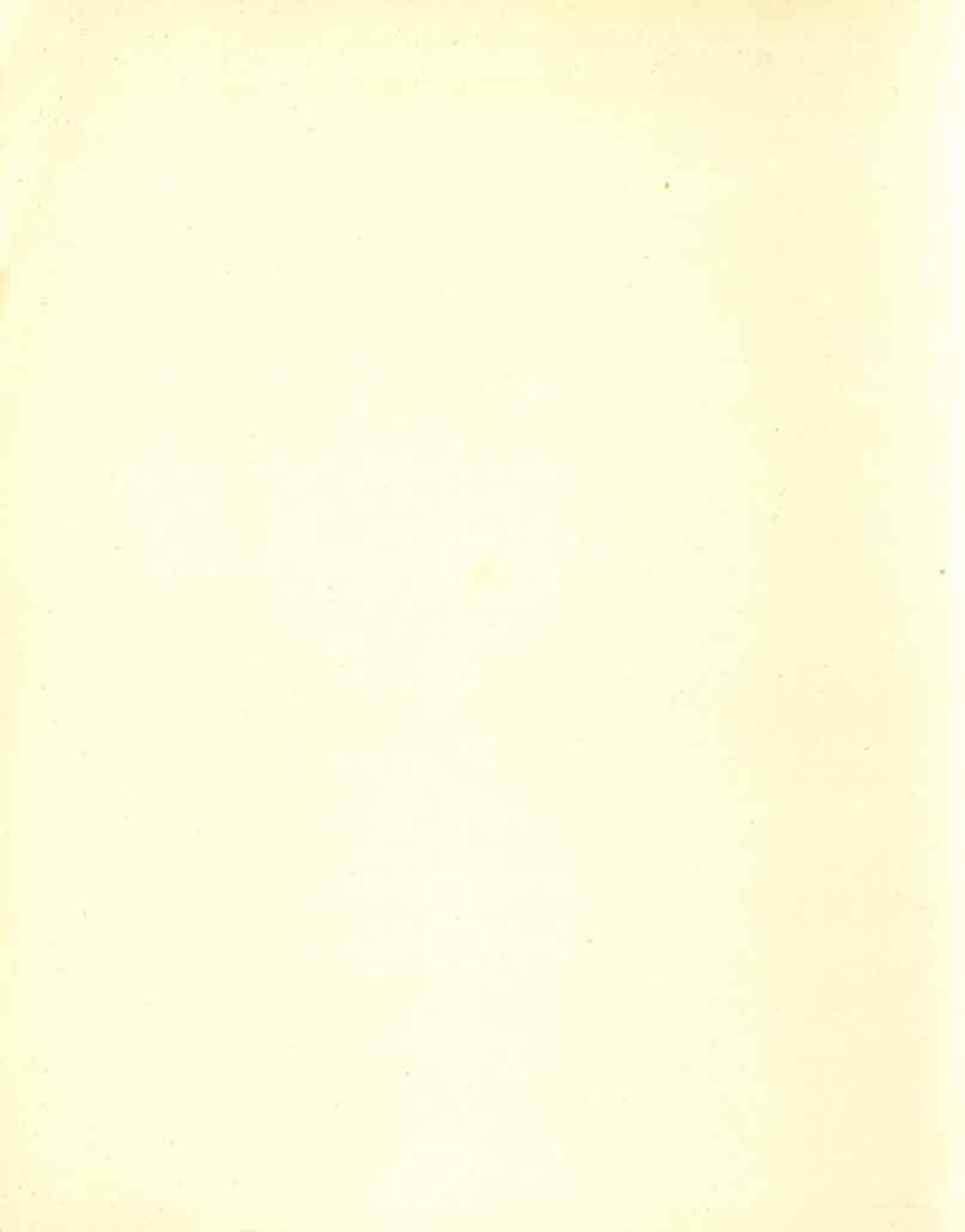


Fig. 2. — Combat d'animaux.

Ici la divinité féminine est de nouveau rendue par des sphinx et il est à noter que nous trouvons à Tell Halaf toutes les phases du développement par lequel le sphinx a passé : le lion, le lion ailé, le lion ailé sur la tête duquel se dresse une tête

[1] Nous trouvons également l'oiseau solaire associé dans des scènes de chars sur des empreintes de cylindres cappadociens appartenant à la fin du III^{e} millénaire. L'uniformité de la représentation de l'oiseau solaire est intéressante ; sur un petit coffret d'ivoire travaillé, provenant de Chypre, conservé au British Museum, on le voit, comme à Tell Halaf, volant dans la direction du chasseur.

TELL HALAF.
Bas-relief des animaux musiciens.



de femme, et enfin, avec la disparition complète de la tête de lion, le sphinx achevé. Je suppose que la forme du sphinx a évolué de la façon suivante : la divinité a été tout d'abord représentée sous la forme humaine debout sur le lion ailé, comme c'était l'usage commun dans les milieux de culture soubaréenne. Puis la forme humaine a été supprimée et on a placé une tête de femme sur le lion ailé (à Zendjirli et à Karkemish la tête de femme est placée sur les épaules de l'animal qui conserve la tête du lion), et enfin on a ajusté la tête de femme à la place de celle du lion. On remarquera que les sphinx des petits orthostates ont toujours la tête de femme coiffée de la tiare à cornes divine.

A Tell Halaf, le sphinx mâle est une exception, le sphinx femelle se rencontre fréquemment. Le sphinx grec est toujours féminin, il est emprunté à la civilisation soubaréenne. Le sphinx égyptien est plus récent que celui d'Asie Antérieure. Du reste, dès le IV^e millénaire, il y a eu des rapports entre l'Égypte et la région soubaréenne. Déjà en 3200 avant J.-C., le chameau d'Asie fut introduit dans le delta du Nil.

Parmi les petits orthostates de Tell Halaf ceux de deux groupes d'animaux musiciens (pl. XLIX) sont particulièrement significatifs. Le sujet est, sous bien des rapports, identique à celui qui a été représenté sous la tête de taureau de la harpe d'Our.

Les orchestres d'animaux de Tell Halaf me paraissent plus archaïques et plus anciens que les représentations similaires d'Our. Là, les animaux sont disposés à partir du sol sur trois registres. A Tell Halaf, ils sont librement éparpillés dans l'espace.

Il y a encore parmi d'autres petits orthostates des ressemblances jusque dans les plus petits détails avec les sujets sumériens les plus anciens, tels que le combat entre le lion et le taureau disposés en X (pl. L, 1), d'une façon tout à fait remarquable, l'animal vaincu qui pend la tête en bas (pl. L, 2), le lion égorgeant un cerf (fig. 2). Les orthostates de Tell Halaf présentent aussi des analogies avec les plus anciennes représentations de l'Élam. Je ne signale que des tireurs à l'arc à demi agenouillés et des chasseurs tout petits à côté d'animaux proportionnellement gigantesques.

Ce sont précisément ces analogies qui sont de la plus haute importance pour fixer la date des sculptures de Tell Halaf. Il y a des motifs tout à fait

marquants qui sont d'un art poussé sortant de la règle habituelle. Ce n'est pas dû au hasard. Il faut considérer qu'en ce qui concerne les représentations, la faculté créatrice a déjà disparu en Sumer dans la première moitié du IIIe millénaire.

Ce n'est que dans l'ancien Sumer que l'on trouve des motifs comme ceux que nous venons de signaler. Ils réapparaissent plus tard dans l'art assyrien et, sous l'influence de celui-ci, dans l'art néo-babylonien. L'art assyrien n'est pas indépendant. Il a eu, en partie, pour base l'art et l'ancienne civilisation soubaréens — l'Assyrie appartenait à l'ancien pays de Soubartou — ou bien l'art et la civilisation suméro-babyloniens.

Il est difficile de déterminer ce qui est le plus ancien, des orthostates de Tell Halaf ou des plaquettes en nacre des harpes d'Our, etc., sur lesquelles apparaissent des combats anormaux d'animaux représentés comme ceux que nous avons mentionnés précédemment. La majorité de mes amis savants est d'avis que dans le cas actuel une plaque de pierre assez grande doit être plus ancienne que de petits objets de même genre artistique.

Et alors la question se pose : est-ce l'ancienne civilisation soubaréenne de Tell Halaf qui a emprunté ses motifs et son style à la civilisation sumérienne ou est-ce l'inverse ? Ou bien ont-elles toutes deux un ancêtre commun ? Pour pousser plus loin l'étude de cette question, il faut examiner les plus anciennes couches de la Babylonie méridionale et celles de Tell Halaf.

Ces couches sont caractérisées dans ces deux régions par une céramique peinte accompagnée d'outils de silex et d'obsidienne. La céramique polychrome qu'on trouve à Kish, à Our, et sur d'autres sites de la basse Mésopotamie, sous la couche sumérienne, mais qui, pourtant, se conserve encore très nettement pendant un certain temps dans la plus ancienne période sumérienne, cette céramique a de grandes analogies avec celle que l'on rencontre à Tell Halaf, à Samarra, Nouzi, Tepé Gaura, Tell Billah, et avec celle des couches les plus profondes de Ninive et d'Assour. Je l'ai encore trouvée dans plusieurs endroits en Haute-Mésopotamie. Elle est aussi apparentée à la céramique polychrome du IIIe millénaire de Mishrifé. De même, les figurines féminines en terre cuite, aux seins développés, qui proviennent d'Our sont très analogues à celles qui appartiennent à la couche de la céramique polychrome de Tell Halaf et qui ont elles aussi, de façon identique, des sortes de verrues sur le haut du bras.



1



2.

ORTHOSTATES DE TELL HALAF.



DJEBELET EL BEDA

Statue vêtue, vue de profil.



TELL HALAF

Statue vêtue.



A mon avis, les hommes de la céramique polychrome sont les créateurs des motifs et du style que nous trouvons sur les plaquettes de nacre d'Our dont il a été question précédemment et sur les petits orthostates de Tell Halaf.

Comment peut-on se représenter les gens de cette couche de la céramique polychrome ? Ce problème a été résolu par mes fouilles de Tell Halaf et des environs. A 70 km. de Tell Halaf, au milieu du désert, sur une petite éminence du nom de Djebelet el Beda, j'ai découvert d'énormes statues en basalte très remarquables, qui appartiennent certainement au IV[e] millénaire av. J.-C.



Fig. 3. — Une face de la stèle double de Djebelet el Beda.

La pièce la plus importante était une stèle à double face avec un dieu monté sur deux hommes, tout à fait comme la représentation du dieu du Soleil dans la procession de Yasili-Kaïa, près de Boghaz-Keui, datant du XVII[e] siècle avant J.-C. ; une autre stèle à double face représente Teshoup sur un taureau ; les restes d'une troisième stèle double sont certainement ceux d'une divinité féminine.

D'autre part, on a trouvé un adorant. A l'origine les sculptures étaient dressées sur un espace libre consacré au culte, dans des cavités creusées dans le roc. Cette installation correspond au tumulus funéraire d'Antiochus (mort en 38 avant J.-C.) du Nemroud Dagh, non loin au nord d'Ourfa. Dans ce dernier, les trois divinités principales, Zeus, la déesse Commagène et Hélios, placés sur le tumulus funéraire divisé en deux terrasses, regardent exactement comme celles de Djebelet el Beda, d'un côté vers l'est, de l'autre côté vers l'ouest. Les visages des divinités des deux faces de la stèle sont très bien conservés. Ils ont le même nez en bec d'oiseau très prononcé, le front et le menton obliques, et, malgré le profil du relief, la barbe de face (fig. 3). Les têtes de cette stèle colossale de Djebelet el Beda, haute de 4 m. environ, ont les mêmes caractéristiques que les petits objets artistiques de Sumer archaïque : mêmes figures à nez en bec d'oiseau,

par exemple sur des cylindres, même barbe de face sur les figures de profil dans les fragments ayant servi d'incrustations à Kish, etc.

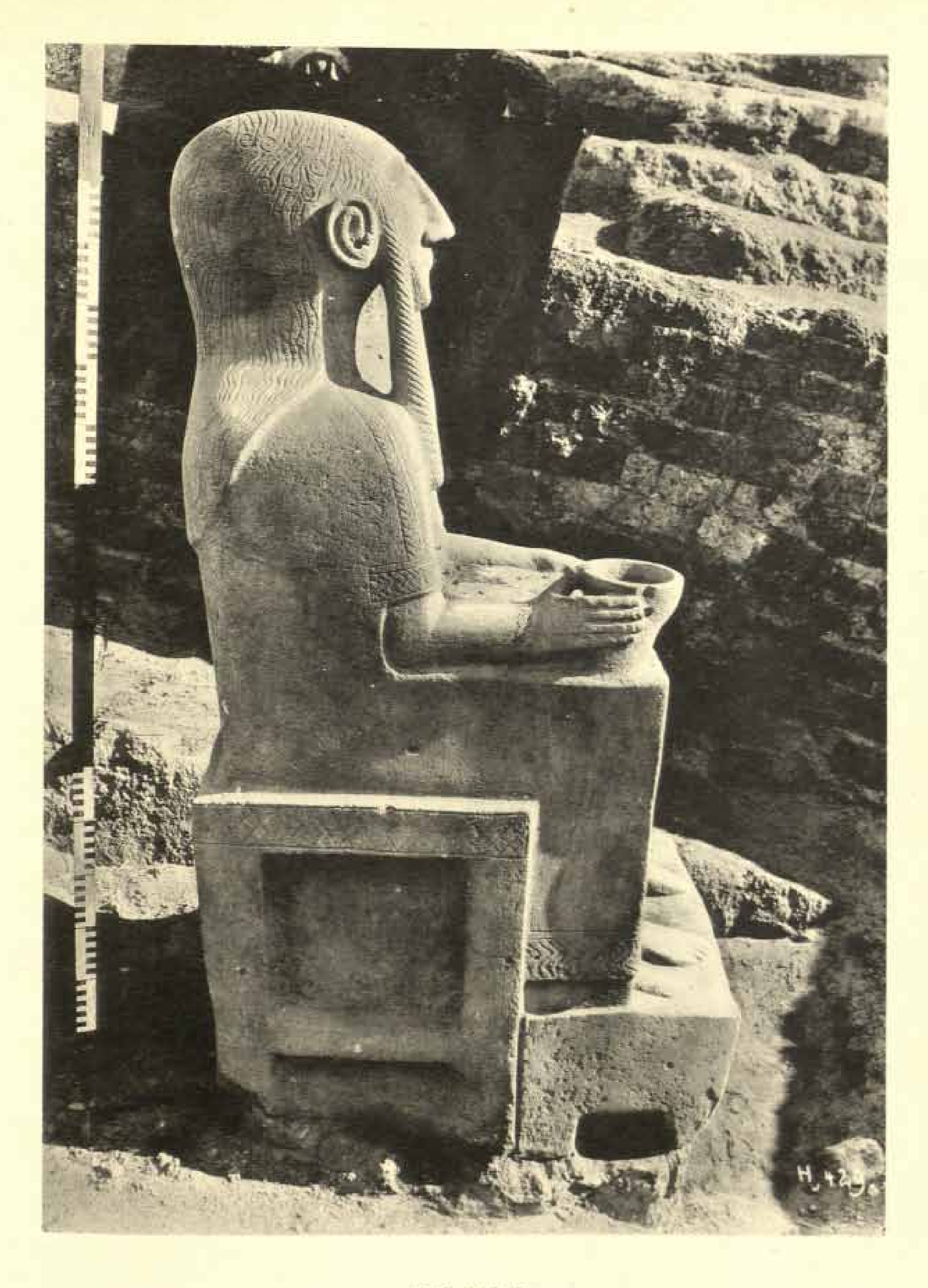
Les grandes statues de Djebelet el Beda sont, de plus, très apparentées à celles de Tell Halaf.

Deux représentations de la grande déesse sur son trône (pl. LII) et des sphinx coiffés du voile (pl. XLVI, 1 et 2) ont des profils identiques à nez en bec d'oiseau, menton et front fuyants. Un des monstres homme-oiseau-scorpion a les mêmes lèvres lippues. Le nez large et épais que l'on trouve sur les bas-reliefs de Tell Halaf, dans le reste du pays de Soubartou, en Haute-Syrie, en Asie Mineure, appartient à la même race que celui en bec d'oiseau de la stèle à double face de Djebelet el Beda. La musculature, la position des mains, d'autres détails des dieux géants montés sur des animaux colossaux de la façade du temple-palais de Tell Halaf (fig. 1) sont analogues à ce que nous trouvons à Djebelet el Beda. Il n'y a qu'une seule différence entre ces deux localités : à Djebelet el Beda le vêtement est le kaunakès (pl. LI, 1), à Tell Halaf le dieu géant (pl. LI, 2) porte le costume cappadocien comme celui que l'on voit sur les empreintes de cylindres d'Asie Mineure du III[e] millénaire.

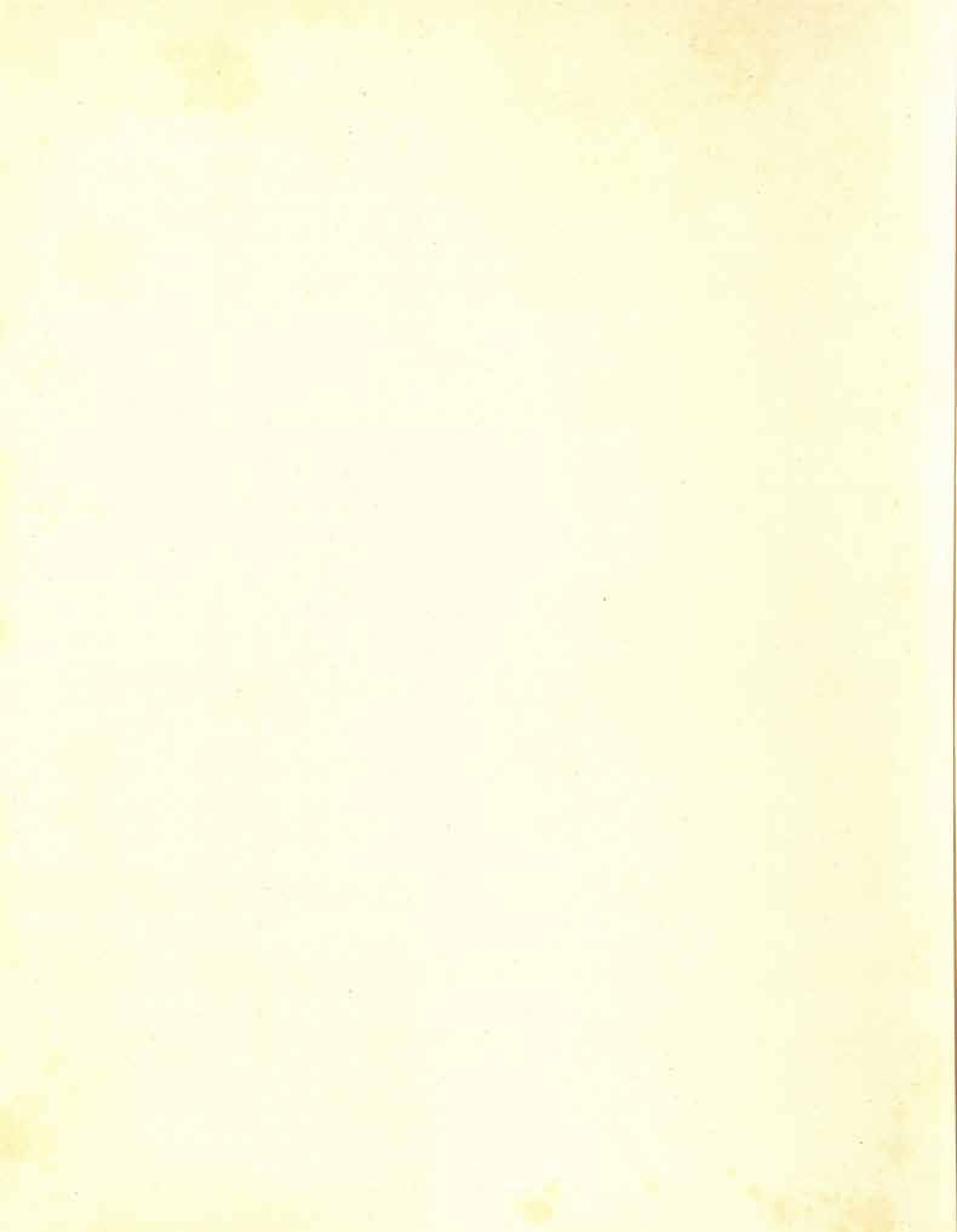
Djebelet el Beda appartient à l'époque de la céramique polychrome la plus ancienne de Tell Halaf.

A Tell Halaf les rois de la période de la céramique peinte ont dû être des monarques puissants et riches : la céramique polychrome se trouve en très grande quantité et le nombre des sculptures de cette époque que, comme nous l'avons dit plus haut, le roi araméen Kapara a plus tard réemployées pour son palais, est remarquablement élevé.

Mentionnons encore un autre lieu important de trouvailles à la lisière de la ville et de la citadelle de Tell Halaf : deux tombes creusées dans le roc sur lesquelles étaient érigées deux déesses assises sur leur trône et tenant une coupe à la main. Un massif en briques construit sur les tombes et les statues divines les avait protégées. La plus grande d'entre elles, déesse à nez en bec d'oiseau assise sur son trône (pl. LII), a déjà été mentionnée. La tête seule est exécutée avec finesse ; par ailleurs elle est complètement cubique. L'autre déesse sur son trône (pl. LIII) doit être plus récente ; elle est extraordinairement réaliste.



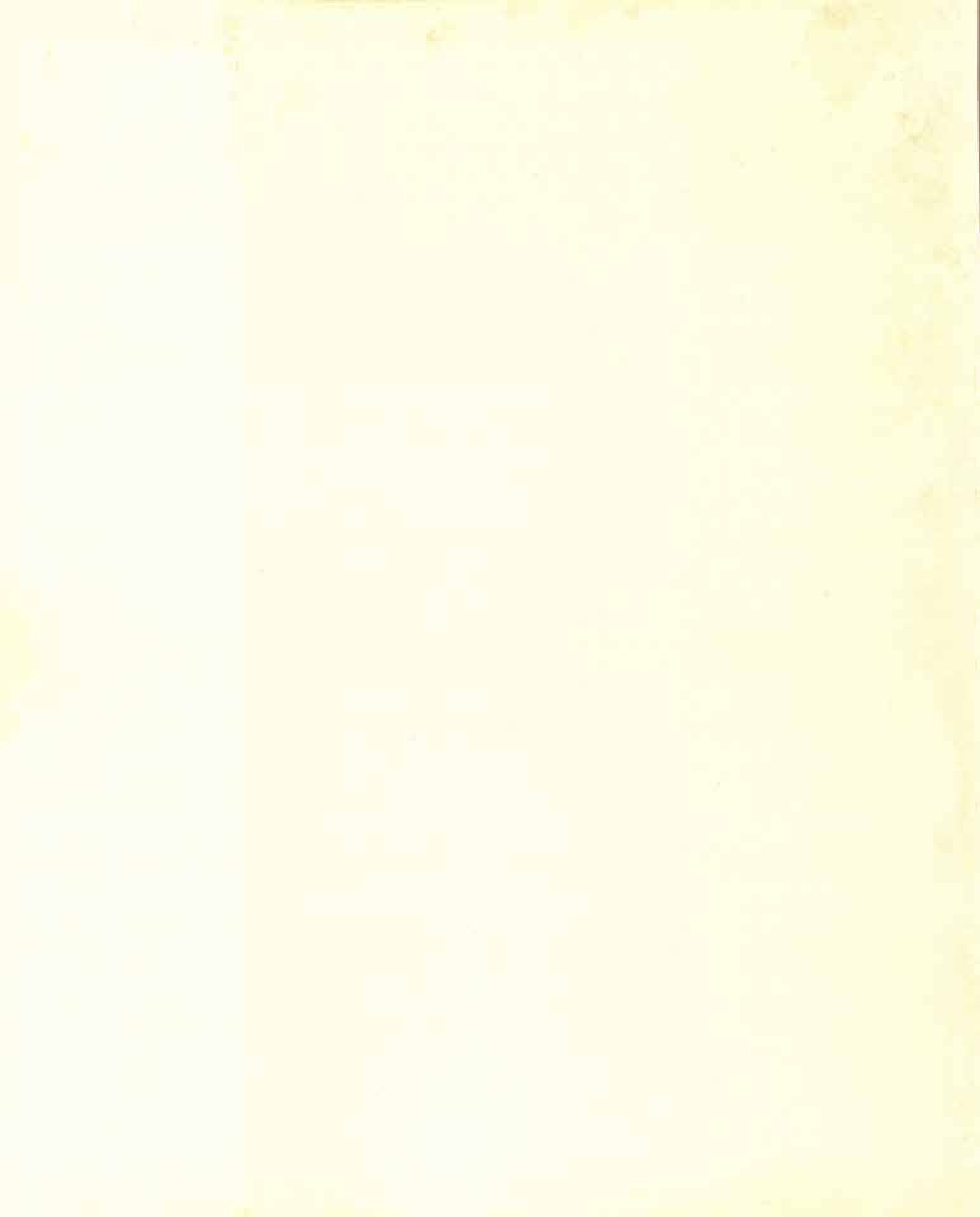
TELL HALAF.
Grande statue de déesse assise.





TELL HALAF

Petite statue de déesse assise.



Ve SESSION

La presse a signalé comme particulièrement brillante la cinquième session de la *Semaine Internationale d'Ethnologie Religieuse*, tenue à Luxembourg, en Septembre 1929. Le présent compte rendu reproduit presque in extenso le texte des conférences; il justifie ces éloges et ce succès par l'actualité des sujets traités, la loyauté et l'érudition des spécialistes auxquels ils avaient été confiés.

Dans une première partie, consacrée aux questions de méthode et aux sciences auxiliaires, deux travailleurs réputés, le Baron Descamps et le Dr Menghin, présentent la moelle, l'un de son *Génie des religions*, l'autre de son ouvrage sur la préhistoire, préparé depuis plusieurs années par une série d'articles très remarqués, visant à éclairer les relations des civilisations préhistoriques avec les civilisations distinguées et classées par les méthodes nouvelles de l'ethnologie. Deux psychologues, qui sont aussi des philosophes et des théologiens, le R. P. de Sinety et le Dr Wunderle étudient l'un les infiltrations pathologiques, l'autre le rôle des facteurs irrationnels dans les phénomènes de la vie religieuse. Mgr Schrijnen, le Prof. Coppens et le Prof. Hess amorcent un sujet que la Semaine se propose d'approfondir dans ses sessions ultérieures : le folklore. Objet et méthode de cette science sont décrits avec autant de compétence que de charme par Mgr Schrijnen; ses deux conférences, comme celle du Prof. Hess abondent en détails pittoresques et suggestifs sur les coutumes nuptiales hollandaises et luxembourgeoises. Elles provoqueront vraisemblablement de très utiles recherches. M. Coppens esquisse l'histoire des études relatives au folklore flamand.

La seconde partie, réservée tout entière au problème spécial de la famille et de son organisation dans les diverses civilisations, présente le plus vif intérêt. Ces pages très denses feront tomber bien des préjugés sur la prétendue bestialité des primitifs et fourniront à nombre de sociologues matière à d'utiles réflexions.

Deux conférences synthétiques du R. P. Koppers introduisent le sujet. La morale, la législation et les coutumes familiales sont ensuite considérées chez les non-civilisés : Tschouktsches, Italmes, Joukagirs, Koriaks, peuples altaïques, nègres du Nouveau-Mecklembourg, Congolais, Africains du Sud, Nyaneka, Fuégiens, Bororo, par MM. De Jonghe, Ehrlich, Gahs, Lebzelter, Walk, et par les RR. PP. Gusinde, Neuhaus, Tastevin, Tonelli, auteurs de travaux estimés ou explorateurs directs des populations dont ils décrivent les mœurs. Les civilisés, Chinois, Annamites, Coréens, Cana-

néens, Phéniciens, Araméens, Sumériens, Assyriens, Babyloniens, Hittites, Aztèques, Maya sont présentés par le Dr Schneider, les RR. PP. De Smedt, Eckardt, Lemonnyer, Cadière, Hoeltker. Empêché de donner l'étude qu'on attendait de sa haute compétence, M. Asin Palacios a du moins envoyé à la Semaine une note érudite, destinée à orienter les recherches sur l'Islam et ses coutumes.

Deux conférences couronnent ce bel édifice. Celle du R. P. Schmidt, sur l'exogamie, fait bonne justice des fantaisies que S. Freud a tenté d'introduire dans l'étude de la morale sexuelle primitive ; celle du R. P. Pinard de la Boullaye signale les corrélations les plus marquantes entre l'évolution sociale et l'évolution religieuse.

Chaque conférence est suivie d'une bibliographie critique, bien à jour. — Quatre tables alphabétiques (Auteurs cités, Dieux et héros, Peuples et tribus, Sujets traités), achèvent de faire de ce recueil, comme des précédents, un instrument de travail des plus précieux.

TABLE ANALYTIQUE DU VOLUME

I. — Partie générale.

Questions de méthode et Sciences auxiliaires.

II. — Partie spéciale.

L'organisation de la famille, dans les diverses civilisations.

12. *La famille chez les peuples primitifs*, par le R. P. W. Koppers, directeur de l'*Anthropos* et de l'*Institut d'Ethnologie*, à l'Université de Vienne. — 13. *Die Familie in den Primär- und Sekundärkulturen*, von Hochw. P. W. Koppers. — 14. *Le mariage en Chine*, par le R. P. De Smedt, missionnaire. — 15. *Die Familie in Japan und Korea*, von Prof. P. A. Eckardt, München. — 16. *Die Familie bei den Tschuktschen, Jukagiren, Korjaken und Itelmen*, von Prof. Dr. Ehrlich, Ljubljana. — 17. *Die Familie bei den altaischen Völkern*, von Prof. Dr. A. Gahs, Zagreb. — 18. *La famille et ses relations avec la religion, chez les Cananéens, les Phéniciens, les Araméens et les Arabes*, par le R. P. A. Lemonnyer, Rome. — 19. La *législation du mariage et la famille dans l'Islam*, par M. M. Asin Palacios, de l'Académie Royale, Madrid. — 20. *Ehe und Familie in der Gesetzgebung der Sumerer, Babylonier, Assyrer und Hethiter*, von Prof. Dr. N. Schneider, Luxemburg. — 21. *La famille et la religion en pays annamite*, par le R. P. L. Cadière, missionnaire. — 22. *Ehe bei den Stämmen Mittel-Neumecklemburgs (New Ireland)*, von Hochw. P. K. Neuhaus, Missionar. — 23. *La famille chez les Congolais*, par M. Ed. De Jonghe, prof. d'ethnologie à l'Université de Louvain. — 24. *Die Familie in Süd-Afrika*, von Universitäts-Dozent Dr. L. Walk, Wien. — 25. *La famille Nyaneka*, par le R. P. Tastevin, prof. à l'Institut catholique de Paris. — 26. *Weltanschauung und Familie bei den Buschmännern*, von Prof. Dr. V. Lebzelter, Wien. — 27. *Die Familienverhältnisse der Feuerland-Indianer*, von Hochw. P. Dr. M. Gusinde, Wien. — 28. *La famiglia presso i Bororo-Orari del Matto-Grosso* (Brasile), trattata dal R. P. Tonelli, Torino. — 29. *Die Familie bei den Azteken und Maya*, von Hochw. P. G. Hoeltker, Wien. — 30. *Ursprung und Arten der Exogamie und Heiratsverbote*, von Hochw. P. W. Schmidt. — 31. *Evolution sociale et évolution religieuse*, par le R. P. H. Pinard de la Boullaye, prof. d'histoire des religions à l'Université Grégorienne, Rome.

On ne trouvera sous le n° 19 qu'une simple note. En vue d'alléger le volume, les conférenciers des n°s 11, 27 et 31 se sont bornés eux aussi à donner une courte bibliographie et renvoient aux ouvrages dans lesquels ils ont traité largement la question.

LA ROCHE-SUR-YON. — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST

Les faits les plus importants qui ont été établis par mes fouilles sont les suivants :

D'après mes découvertes à Tell Halaf et dans les environs, on doit faire remonter, très haut, dans le quatrième millénaire, la civilisation soubaréenne. Les pierres de Djebelet el Beda sont les plus anciennes statues monumentales du monde. Cette civilisation indépendante est née en Asie Antérieure ; elle est certainement tout aussi originale et tout aussi ancienne que les civilisations égyptienne et suméro-babylonienne.

Vers 2000 avant J.-C., les Hittites venant du Nord-Ouest et les Mitanniens arrivant du Nord-Est, à peu près à la même époque, pénétrèrent en Asie Mineure et en Mésopotamie où ils adoptèrent la civilisation soubaréenne, son art, son panthéon avec sa façon de représenter les dieux sur leurs animaux sacrés, etc. Il en fut de même pour les Araméens, qui sont des Sémites venus du Sud, et alors plus ou moins nomades. Il faut renoncer à donner le nom de « hittite » à un art que nous connaissons par Zendjirli et Karkémish, et que l'on trouve dans nombre de localités de Syrie et d'Asie Mineure. Je le nommerai soubaréen à cause de son origine géographique. On pourrait aussi l'appeler hourrien en raison de ses origines linguistiques.

Les sculptures de pierre de Tell Halaf proprement dit, doivent être regardées comme appartenant au III[e] millénaire. On n'a trouvé *qu'un seul* spécimen de style plutôt assyrien et appartenant certainement à l'époque de Kapara. Si les statues des divinités avaient été exécutées par Kapara elles auraient eu ce style. En ce qui concerne son art, la Grèce a été, sous bien des rapports, fécondée par l'Asie Antérieure, et particulièrement par la civilisation soubaréenne avec laquelle elle a été en rapports de très bonne heure. Je ne citerai que les cariatides, les colonnes ioniques, etc.

La race à laquelle appartiennent les habitants de Soubartou et des couches pré-sumériennes de la Basse-Mésopotamie ainsi que du plus ancien Élam, a des affinités avec la race dinarique dont on trouve encore des restes en Suisse et au Sud-Est de l'Europe. Certaines analogies entre la céramique polychrome d'Europe et celle d'Asie Antérieure pourraient remonter à ces primitives relations, si tant est que la céramique égéenne et grecque n'a pas puisé ses motifs et ses formes dans les anciens éléments du pays de Soubartou.

Les travaux ne sont pas encore terminés à Tell Halaf et aux environs.

Mes fouilles prochaines feront porter les recherches dans les couches tout à fait profondes de la céramique polychrome de Tell Halaf et dans la colline de Fekheria-Ras el'Aïn où, je le répète, on suppose que se trouve la capitale du Mitanni, Waschoukani.

N. B. — J'espère apporter ainsi la solution de quelques-uns des nombreux problèmes soulevés par les travaux que nous avons exécutés jusqu'ici.

Baron Max von Oppenheim.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

7. — Décret de Séleucie et ordonnance de Séleucus IV.

Nous devons à l'amabilité de M. Prost, conservateur du Musée d'Antioche, le privilège de publier ici la belle stèle de marbre blanc que figure notre planche. M. Prost a recueilli ce précieux document dans la région la plus basse de l'acropole de Séleucie, près du lieu où le seul chemin qui joigne directement la ville basse à l'acropole débouche dans celle-ci [1]. Des paysans qui travaillaient là exhumèrent le bloc, dont M. Prost aperçut aussitôt l'intérêt. Peu de jours après, M. Prost le faisait porter à Antioche et voulait bien en réserver la primeur aux lecteurs de *Syria* : nous tenons à lui en répéter ici nos plus vifs remerciements.

La stèle est de forme légèrement trapézoïde [2]. Un fronton la couronne, dont le tympan est orné d'une rosace en relief. Aux trois angles de ce fronton sont encore attachés des acrotères, qui ne semblent pas avoir été sculptés. Au cours des temps, la stèle a été brisée en trois morceaux, dont nous possédons les deux premiers. Le troisième, qui portait la fin de l'inscription, fait malheureusement défaut, et les recherches entreprises sur le terrain pour le retrouver sont restées vaines. Tel qu'il se présente aujourd'hui, le monument donne un texte de 39 lignes, sans lacune importante. La surface inscrite est assez usée, et couverte par endroits de concrétions qu'il est malaisé d'éloigner ; la lecture n'en est pas toujours facile, et les estampages les meilleurs ne sont que d'un médiocre secours pour le déchiffrement. D'excellentes photographies,

[1] Presque exactement au-dessous de la lettre S, telle qu'elle est portée sur le plan donné par Chapot, *Séleucie de Piérie* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 66, 1907).

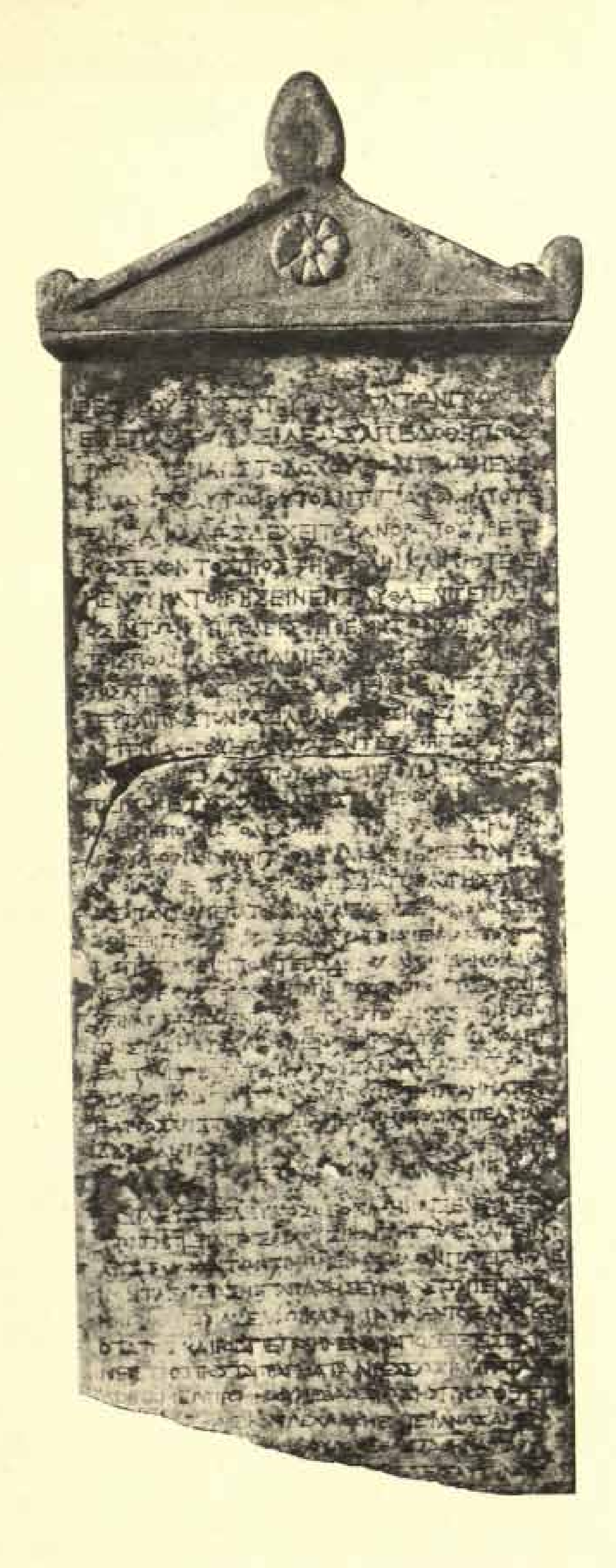
[2] Hauteur actuelle de la stèle : 0 m. 98 ; largeur en bas : 0 m. 35.

qui nous ont été procurées par M. Prost, ont constitué la base la plus solide de notre édition et nous ont permis de la compléter sur plus d'un point où une inspection répétée de l'original nous avait laissé dans l'incertitude (pl. LIV)

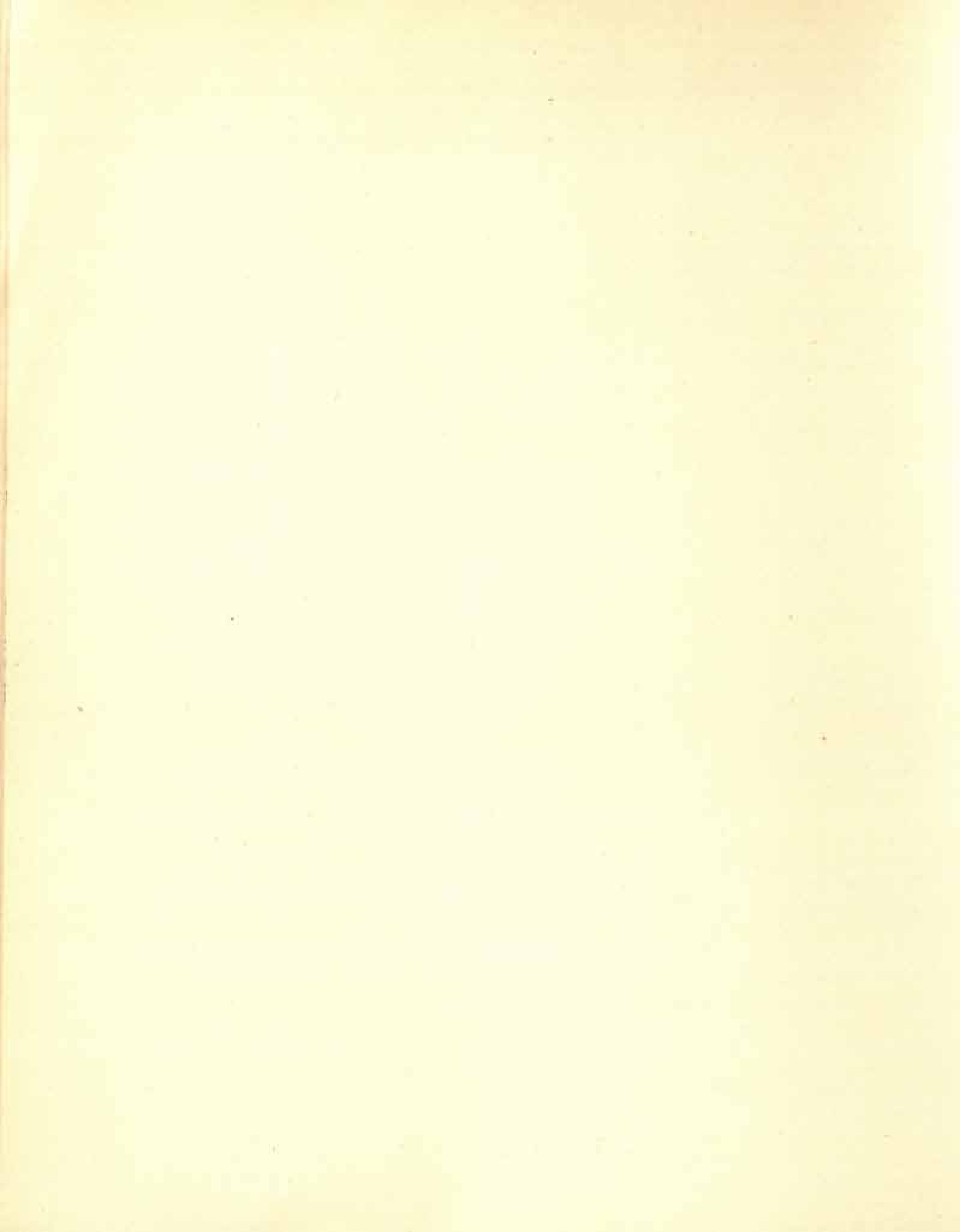
Θεοφίλου ἐπιστάτου καὶ ἀρχόντων γνώμη. | ἐπεὶ παρὰ τοῦ βασιλέως ἀπεδόθη πρόσ|ταγμα περὶ
5 Ἀριστολόχου τῶν τιμωμένων | φίλων παρ' αὐτῶι, οὗ τὸ ἀντίγραφον ὑποτέ||τακται, καλῶς δ' ἔχει,
τοῦ ἀνθρώπου αἱρετι|κῶς ἔχοντος πρὸς τὴν πόλιν καὶ προτεθει|μένου κατοικήσειν ἐνταῦθα, ἔν τε
10 πλεί|οσιν τῶν τῆι πόλει συμφερόντων καὶ κοινῆι | τοῖς πολίταις καὶ ἰδίαι ἑκάστωι συνεμβαίνον||τος
ἀπαρακλήτως[1], ὡς καὶ οἱ πεμφθέντες πρεσ|βευταὶ πρὸς τὸν βασιλέα Κόνων Ζῆθος Ἀνδροκλῆς |
Ἀρτεμίδωρος ἐπαναγαγόντες ἀπήγγειλαν | ἣν [προ]σηνέγκατο σπουδὴν ἐπὶ τοῦ βασιλέως | περὶ ὧν
15 ἐτύγχανον ἀπεσταλμένοι, φαίνεσθαι || καὶ τὴν πόλιν ἀποδεχομένην φιλοφρόνως τὴν τῶν | τοιούτων
ἀνδρῶν προθυμίαν καὶ εὐεργεσίαν, ὅπως | καὶ οἱ ἄλλοι, ἐπιγινώσκοντες τὰ παρὰ τῆς πόλε|ως ἀπαν-
20 τώμενα τοῖς φιλαγα<γα>θεῖν πειρωμένοις, συν|σώιζειν τοὺς πολίτας ζηλωταὶ γινόμενοι, ἀντέχων||ται
τῆς παρ' ἡμῖν πολιτείας· δεδόχθαι τῶι δήμωι ἐπαι|νέσαι τε Ἀριστόλοχο[ν ἐ]πὶ τῆι τοια[ύ]τηι προ-
αιρέσει καὶ ὑπάρ|χειν αὐτῶι παρ' ἡμῖν πολιτείαν, τὸν δὲ εἰς τὴν διὰ τοῦ | προστάγματος [δεδο]μένην
25 εἰκόνα τόπον ἀποδεῖ|ξαι τὸν ἐπιστάτην καὶ τοὺς ἄρχοντας ἐν τῶι || ἀρχείωι, ἀναγ[ραφῆν]αι [δὲ] αὐτὸν
ὑπὸ τοῦ γραμματέως | πατρὸς Ἀριστολόχο[υ] εἰς μὲν δῆμον Ὀλυμπιέα, φυλὴν | δὲ Λαοδικίδα. |
ἔτους ϛκρ', μηνὸς Δαισίου λ'. |
30 βασιλεὺς Σέλευκος Θεοφίλωι καὶ Σελευκέων || τῶν ἐμ Πιερίαι τοῖς ἄρχουσι καὶ τῆι πόλει·
χαίρειν. | Ἀριστόλοχον τῶν τιμωμένων φίλων παρεσχημέ|νον τὰς χρείας μετὰ πάσης εὐνοίας τῶι τε
πατρὶ | ἡμῶν καὶ τῶι ἀδελφῶι καὶ ἡμῖν, καὶ ἐν τοῖς ἀναγκαι|οτάτοις καιροῖς πεποιημένον ἀποδείξεις
35 ἐκτε||νεῖς τῆς πρὸς τὰ πράγματα αἱρέσεως, καὶ κατὰ τὰ | λοιπὰ μὲν προμηθούμεθα ἀξίως ἧς προσφέρεται |
[εὐνοί]ας, καὶ εἰκόνι δὲ χαλκῆ ἐστεφανώσαμεν, | — — — —
ἣν βουλόμεθα σταθῆναι παρ' ὑ|[μῖν] — — — — — — — — — — — —
εἰς αὐτὴν ὡς || [2] —

[1] La lecture de ce mot est due à M. HOLLEAUX. J'avais cru lire ἀπαραβλήτως, mais à tort, comme m'en a convaincu une vérification.

[2] Notre fac-similé montre que les lettres sont gravées sans soin particulier. La négligence croît à mesure que l'on avance dans le texte et, vers la fin, les lettres se touchent et parfois chevauchent, en même temps que certaines tendent à s'incliner à l'instar de l'écriture cursive. Les *apices* font défaut, mais les extrémités des lettres sont légèrement renflées ; les traits présentent une tendance assez générale à s'incurver. Les deux lettres les plus notables, dans l'alphabet de notre inscription, sont l'*alpha* et le *thêta*. La barre du premier n'est jamais brisée, mais dans les parties les plus soignées, notamment au début, elle est très régulièrement inclinée, s'élevant vers la droite. Le *thêta*, petit, rond, est traversé d'un côté à l'autre par sa barre. Le *zêta* a la forme classique, à haste verticale. Les jambages du *my* ont tendance à devenir verticaux, et les deux hastes du *ny* sont presque identiques. Le *xi* est dépourvu de barre verticale. Les lettres rondes, petites dans la partie soignée de l'inscription, deviennent presque égales aux autres vers la fin. Le *pi* est régulière-



Inscription grecque de Séleucie de Piérie.



Motion de l'épistate Théophilos et des archontes.

Vu qu'il (nous) a été remis de la part du roi une ordonnance relative à Aristolochos, l'un des amis honorés *qui entourent sa personne, (ordonnance) dont copie est donnée ci-dessous ; vu également qu'il est bon,*

étant donné l'inclination de ce personnage pour notre cité et son propos de s'établir ici ;

étant donné aussi qu'en mainte circonstance intéressant la cité, il est intervenu spontanément en faveur de l'ensemble des citoyens et aussi de chacun en particulier, de telle sorte que les ambassadeurs envoyés auprès du roi, Conon, Zéthos, Androclès, Artémidoros, viennent encore de (nous) annoncer à leur retour quel zèle il a déploye auprès du roi pour la cause qui les avait fait députer ;

(vu, disons-nous, qu'il est bon) que la ville soit connue pour accueillir chaleureusement l'empressement et les services des hommes de cette sorte, afin que les autres, remarquant comment elle répond à ceux qui s'efforcent de faire le bien, et enflammés de zèle pour aider à secourir les citoyens, aient en haute estime notre droit de cité ;

Plaise au peuple :

honorer Aristolochos pour (ce qu'il est animé) de telles dispositions ;

et qu'il ait chez nous droit de cité ;

et que l'épistate et les archontes désignent un lieu dans l'hôtel des archontes pour (y faire ériger) la statue que lui décerne l'ordonnance ;

et qu'il soit inscrit par le secrétaire, comme fils d'Aristolochos, dans le dème Olympien et dans la tribu Laodikis.

Année 126, au mois de Daisios, 30e (jour).

Le roi Séleucus à Théophilos, ainsi qu'aux archontes et à la ville de Séleucie en Piérie : Salut.

Aristolochos, l'un des amis honorés, *ayant prodigué ses services avec tout le dévoûment possible à notre père, à notre frère et à nous-mêmes, et ayant donné dans les circonstances les plus graves des preuves étendues de sa sollicitude pour les affaire publiques, nous pourvoyons par ailleurs à ce qu'il soit traité d'une facon digne du dévoûment*

ment dépassé à droite par sa barre, et ses hastes sont à peine inégales. Les branches du *sigma* sont horizontales. La haste du *phi* ne dépasse la ligne qu'en haut. On notera l'absence (ligne 37) de l'*iota* adscrit dans εἰκόνι χαλκῆ. Enfin, la date est inscrite, seule sur sa ligne et de manière à confiner au bord droit de la stèle, en dessous de la pièce qu'elle date.

qu'il témoigne, et nous l'avons honoré en outre d'une statue de bronze — — — — —, que nous voulons voir dresser dans votre ville — — — — —.

8. — Trois bas-reliefs religieux de type palmyrénien.

Les trois bas-reliefs que nous publions ici sont liés par une analogie de style et de sujet qui incite à voir en eux les produits d'une même contrée et l'expression de croyances voisines.

L'un provient d'un poste militaire situé entre Palmyre et l'Euphrate ; les deux autres, dont la provenance est inconnue, portent certainement la marque de l'influence palmyrénienne, ou d'une influence, en tout cas, dont Palmyre a fourni jusqu'ici les exemples les plus notables. Il paraît raisonnable de croire que tous trois ont été sculptés dans le désert de Syrie, entre la ligne de l'Euphrate et celle de l'Oronte.

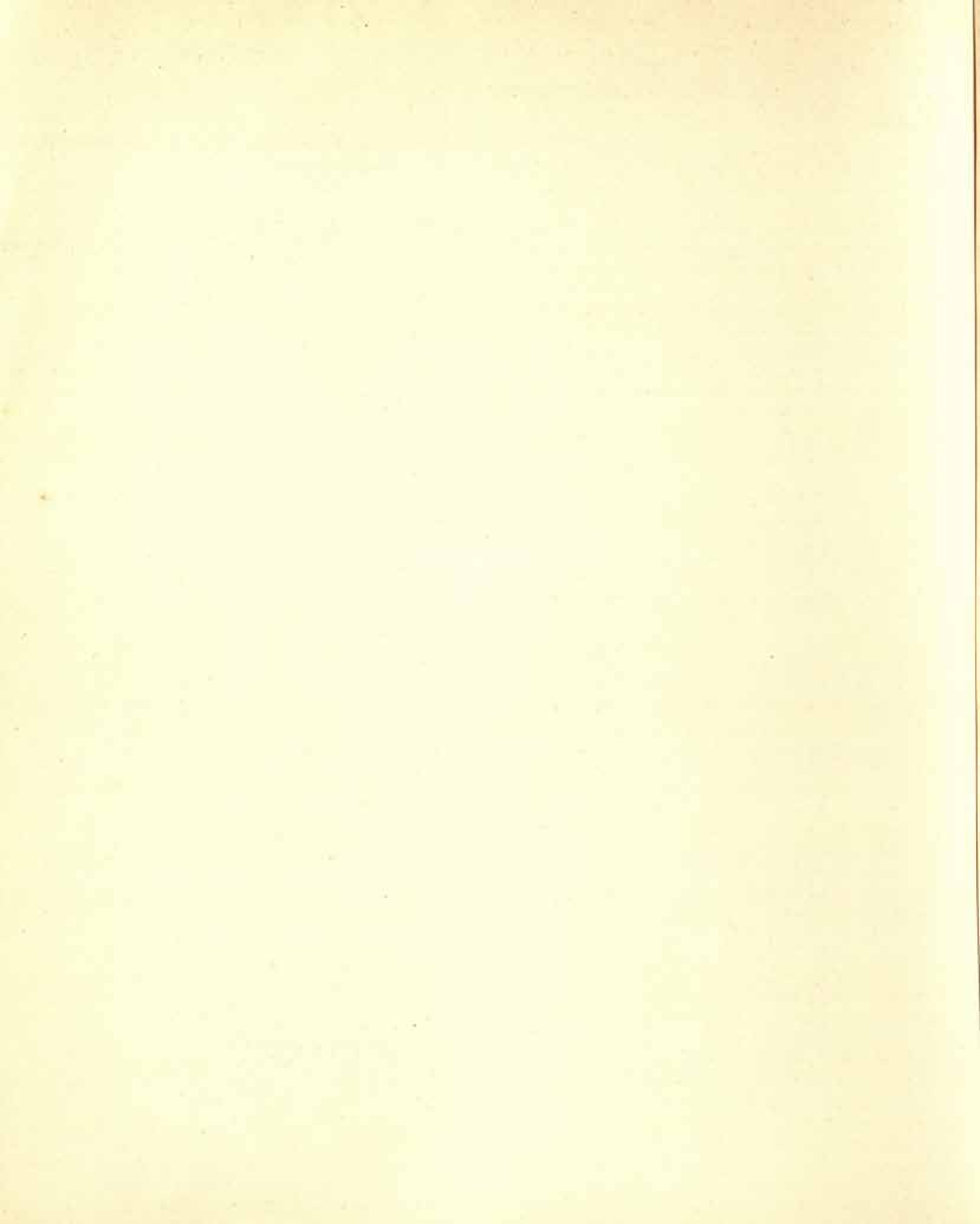
Le premier bas-relief [1], qui appartient au Louvre, représente six divinités alignées sans fantaisie, de la manière qui caractérise le génie médiocre des artistes palmyréniens (pl. LV). Aucune inscription n'explique la scène, et cette lacune est déplorable, car l'identification des figures se trouve être, dans l'état présent de nos connaissances, malaisée. — Deux déesses flanquent un groupe de quatre dieux. Minerve se tient à la gauche du groupe, coiffée du casque corinthien, et protégée par l'égide, dont les écailles sont indiquées sur sa poitrine : elle s'appuie de la main droite sur sa lance, de la gauche sur son bouclier. On sait que Minerve, à Palmyre comme dans le reste de la Syrie arabe, représente la guerrière Allâth, dont le culte est abondamment attesté [2]. — La déesse qui figure à la droite du groupe n'est distinguée par aucun attribut ; elle tient dans sa main gauche un pan de son manteau et ce geste est représenté avec une grande maladresse. Rien n'indique quelle personnalité se cache sous cette figure peu caractéristique. Ce que nous avons dit [3] de la stricte hiérarchie qui règle la composition de ces tableaux devrait faire supposer peut-être que la place de cette déesse est plus distinguée que celle d'Allâth, placée seulement à la gauche du groupe, et que la

[1] Longueur : 0 m. 84 ; hauteur : 0 m. 50.

[2] Sur Allâth-Athéna, voir plus haut, p. 53, note 1.

[3] Voir plus haut, p. 190 s.

Bas-relief palmyrénien.
Musée du Louvre.



Bas-relief palmyrénien, trouvé au Wadi el Miyah.



dédicace a été faite par des gens qui ne voyaient pas en Allâth leur déesse suprême. On pourrait songer alors à Atargatis.

Le groupe des quatre dieux se compose d'une triade de dieux militaires, en cuirasse et paludamentum, flanquée à sa gauche d'un dieu en costume local. Cette composition rappelle celle d'un bas-relief connu (pl. XLII), où la triade de Bêl, Iarhibôl et Aglibôl, est flanquée à sa gauche d'un quatrième dieu, d'ailleurs très différent du nôtre, et tout aussi inconnu. — Il paraît probable, au premier abord, de reconnaître dans nos trois dieux militaires la triade que nous venons de nommer. Le dieu qui figure au milieu (et qui constitue le centre de tout le bas-relief, car il est seul à regarder droit devant lui, tandis que les autres divinités sont tournées vers lui) serait Bêl, qui est souvent coiffé du *calathos* [1]. Le dieu qui occupe sa droite, qui tient un glaive court, et dont le nimbe radié indique un dieu solaire, serait Iarhibôl. Le dieu au nimbe lisse, qui occupe la gauche de Bêl et tient un globe à la main, serait Aglibôl. Mais il faut ajouter que Bêl, sur tous les monuments connus, porte des anaxyrides, absentes ici, et qu'Aglibôl, dieu lunaire, est ici dépourvu du croissant qui ne lui fait défaut nulle autre part. Aussi l'identification de la triade reste-t-elle, somme toute, très incertaine. — L'incertitude est bien plus grande encore pour le quatrième dieu, dont la figure semble entièrement nouvelle. L'attribut qu'il tenait dans sa main droite est si fruste, que je n'ose me livrer à aucune conjecture. Le dieu est vêtu d'une tunique courte et d'anaxyrides ; sur ses épaules est jeté un manteau analogue à celui des trois dieux militaires. Sa tête est coiffée d'un *calathos* gaufré.

*
* *

Le second de nos bas-reliefs (pl. LVI) appartient au musée de Damas [2], qui l'a acquis d'un marchand d'Alep, mais des renseignements très dignes de foi nous ont fait connaître qu'il provenait du désert à l'Est de Palmyre, au lieu dit Oum es-Salabikh, dans le Wadi Miya. Une inscription, malheureusement incomplète, et qui ne nous éclaire pas sur le sujet du relief, est gravée sur la plinthe. Elle sera publiée d'autre part par M. Cantineau [3], et montre que le monument

[1] Voir plus haut, p. 194, fig. 2 ; Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 132, n° 3.

[2] Hauteur : 0 m. 52 ; longueur : 0 m. 75.

[3] Dans *Syria*, 14, 1933.

a été dédié en juin 225 par un stratège de Ana et Gamala. La première de ces localités est bien connue pour avoir été le siège d'une garnison palmyrénienne, attestée par une inscription de 132 [1]; la seconde est identifiée par M. Cantineau avec Gmeyla, village situé à 4 km. en aval de Ana.

L'inscription gravée sur la plinthe du bas-relief est mutilée à droite, et M. Cantineau juge qu'il en manque un grand morceau. C'est aussi l'impression que donne l'étude du bas-relief, lequel, étant donné que son extrémité gauche n'est pas brisée, mais présente une surface d'attente, devait s'étendre sur deux blocs. Ce qui subsiste représente un mortel, de petite taille, sacrifiant l'encens devant cinq dieux. Un seul de ceux-ci peut être identifié avec certitude, c'est celui qui occupe actuellement l'extrémité gauche du groupe, et qui est certainement Iarhibôl, en cuirasse et paludamentum, avec le nimbe radié, et le glaive attaché à un baudrier. Sous sa cuirasse, il porte une tunique à manches longues. — Étant donné les raisons que l'on a de restituer encore un certain nombre de dieux dans la partie perdue du tableau, il ne me paraît pas douteux que Iarhibôl ne fût accompagné, comme presque toujours [2], de Bêl et d'Aglibôl, à la droite desquels il devait se trouver en effet d'après ce que nous avons dit plus haut. Nous aurions donc un bas-relief de la triade.

A la droite de Iarhibôl figure une déesse sans autre attribut que le nimbe et le sceptre. Je ne vois pas le moyen de l'identifier, mais sa position, à la droite de la triade, montre certainement qu'il s'agit d'une déesse de rang très élevé. — A sa droite est un dieu militaire armé du bouclier rond, et coiffé d'un casque aux bords évasés : on reconnaît sans peine le dieu qui accompagne la triade sur un autre relief de Palmyre (pl. XLII), mais dont nous ignorons la nature et le nom. Sa tête se détache ici sur un nimbe lisse, qui semble indiquer un dieu céleste. Les deux dieux en habit palmyrénien qui se trouvent à sa droite, et dont le premier porte le petit bouclier rond des méharistes et des cavaliers de Palmyre, ne peuvent pas non plus être identifiés avec certitude aujourd'hui [3].

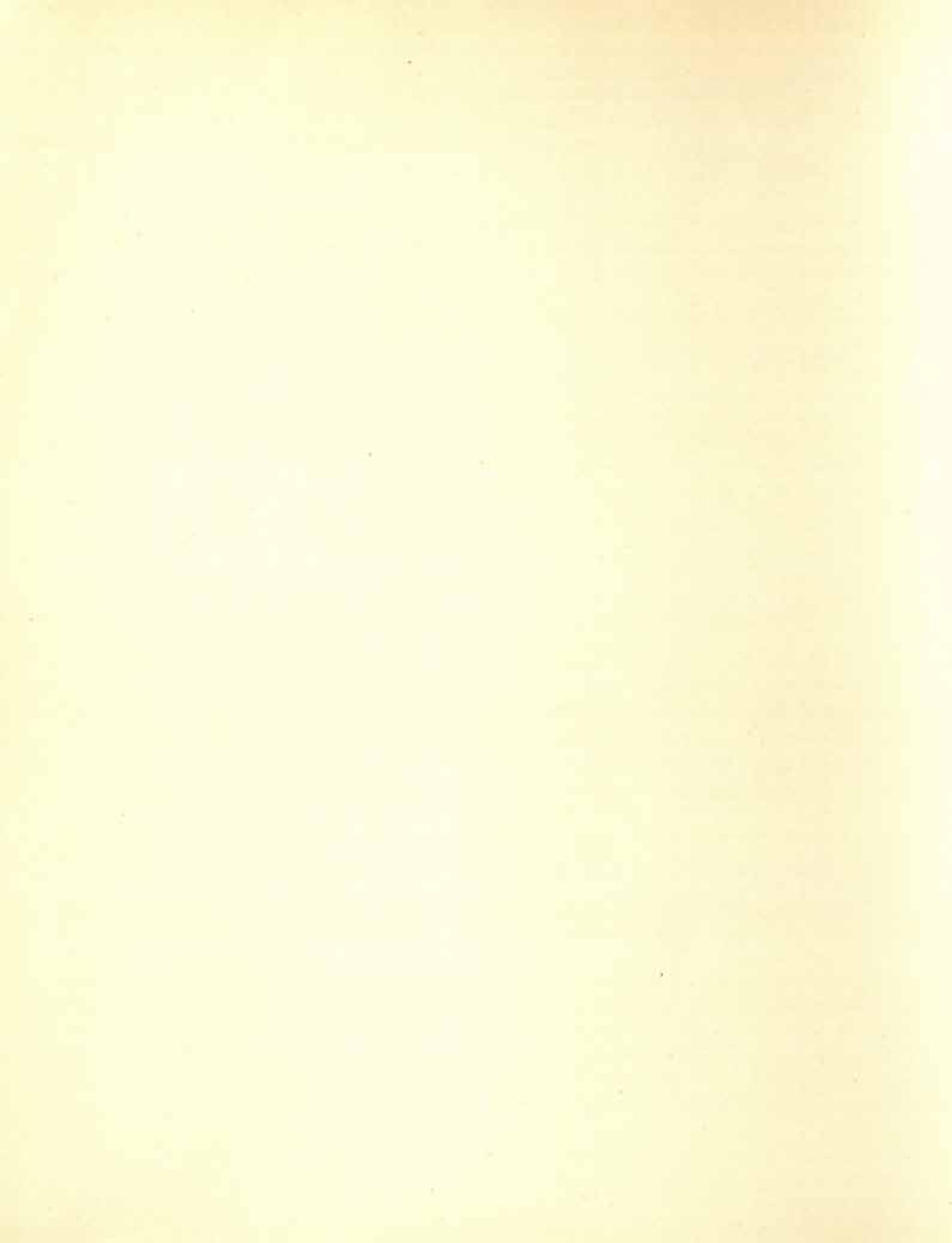
[1] LITTMANN (*American Expedition to Syria*), *Semitic Inscriptions*, p. 70 ss. — Cf. CUMONT, *Fouilles de Doura*, p. 27, note 1, et p. 50. — Sur Ana ou Anatha, aujourd'hui Anah, voir Gertrude BELL, *Amurath to Amurath*, p. 91 s.

[2] Voir plus haut, p. 190 s. — Iarhibôl est seul sur le bas-relief de la collection Poche : CUMONT, *Fouilles de Doura*, p. 104.

[3] Il serait tentant de reconnaître dans le dieu casqué et dans son voisin immédiat Ar-



Bas-relief de l'*Antiquarium* de Berlin.



*
* *

Le troisième bas-relief (pl. LVII) est exposé dans l'*Antiquarium* de Berlin, et M. Zahn a bien voulu me donner, en même temps que la permission de le publier, les curieux détails que l'on va lire sur son origine et sur sa technique.

Le monument a été acquis d'un marchand de Berlin, lequel le tenait d'une personne qui assurait qu'il avait été découvert au voisinage du lac de Constance. Il faudra sans doute renoncer à faire jamais la lumière sur ce point. La pierre, dans la mesure où il m'est permis d'en juger, rappelle la qualité la plus fine du calcaire que travaillaient les sculpteurs palmyréniens, et si le morceau avait été découvert à Palmyre, la matière dont il est fait n'aurait donné lieu, je crois, à aucune remarque. Les caractères généraux de la facture sont également ceux qui font reconnaître d'habitude une œuvre palmyrénienne, et ce sont eux qui attirèrent mon attention sur le monument lorsque je l'aperçus dans les galeries de l'*Antiquarium*. Cette dernière impression, cependant, n'a qu'une valeur générale, car M. Ingholt, qui connaît mieux que personne la technique des sculpteurs palmyréniens, me dit qu'il perçoit, dans le bas-relief de Berlin, un certain goût étranger, qui le fait douter s'il est originaire de la métropole même, ou s'il n'a pas été taillé plutôt dans un lieu dont les traditions artistiques étaient voisines, mais distinctes de celles de Palmyre. Les cheveux des personnages, me fait remarquer notamment M. Ingholt, forment une masse compacte, divisée seulement par des stries rares et sinueuses, dont on ne saurait citer d'exemple dans le répertoire, pourtant si vaste, de la sculpture palmyrénienne. Il en est de même pour le traitement des yeux, où le cercle de l'iris est beaucoup plus marqué qu'il ne l'est jamais à Palmyre, et le globe de l'œil plus saillant, plus sphérique. Ces détails constituent une « manière » distincte de celle des sculpteurs palmyréniens, et caractérisent probablement un atelier indépendant. En outre, sur le relief de Berlin, la femme n'est pas voilée, fait rarissime à Palmyre. M. Ingholt est également d'avis que les critériums observés par lui dans le développement de l'art palmyrénien [1],

sou et Azizou, qui sont figurés dans une tenue très analogue sur un bas-relief célèbre : CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 22, n° 1; INGHOLT, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, pl. 7, n° 2.

[1] INGHOLT, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, Copenhague 1928.

ne sauraient être appliqués au bas-relief de Berlin pour en fixer la date, sur laquelle il serait imprudent de se prononcer. L'on peut estimer seulement, en gros, qu'il appartient au IIe ou au IIIe siècle de notre ère.

Avant d'étudier le sujet même du bas-relief, il reste un mot à dire d'un curieux détail technique. M. Zahn veut bien m'écrire qu'ayant fait laver le bas-relief, il eut la surprise de constater que la tête du lancier qui occupe la partie droite du tableau était faite de stuc, et appliquée sur une surface soigneusement polie que l'on avait ménagée au-dessus de l'encolure. Sa première pensée fut de croire à une restitution moderne, mais aussitôt s'élevaient de sérieuses objections : la tête est modelée d'une main sûre et habile, et le réparateur attaché au musée de Berlin reconnut que le stuc ne présentait pas de ressemblance avec les stucs récents, alors qu'il en présentait une très étroite avec certains fragments de stuc antique. M. Zahn en vint alors à l'idée qu'il s'agissait d'un procédé particulier de finissage, où l'on aurait traité dans le stuc certains détails, comme il est arrivé qu'on le fît parfois à Alexandrie pour la tête. Peut-être même faut-il se figurer que des bas-reliefs étaient préparés pour la vente, où une place était laissée libre afin que l'acheteur y pût faire poser son effigie. Cette hypothèse paraît bien plausible, et s'il m'est permis d'ajouter un mot à l'avis autorisé de M. Zahn, je dirai que la tête du lancier, comparée à celle de sa compagne, révèle une dissemblance dans les traits, et une ressemblance dans le style, dont la combinaison peut à peine être attribuée à un faussaire moderne. Je ne connais malheureusement, en Syrie, aucun exemple d'un emploi semblable du stuc. Cette circonstance m'inclinerait peut-être à croire que la tête du lancier, primitivement taillée dans la pierre, fut perdue par un défaut de celle-ci, ou par un accident de la taille, qui induisit le sculpteur à lui substituer une effigie modelée.

Seule la partie supérieure du bas-relief est conservée. On y distingue trois personnages, celui du milieu étant caractérisé par une stature qui le met fort au-dessus des deux autres : c'est une divinité entre deux mortels.

Cette divinité a la figure imberbe ; elle porte une tunique à manches et une cuirasse qui moule son torse [1] ; sur la cuirasse est jeté un manteau mili-

[1] Cette cuirasse, au premier abord, rappelle la cuirasse que portait l'infanterie romaine au IIe siècle après J.-C., une cuirasse faite de lames métalliques souples, qui ceinturaient le buste et dont l'imbrication procurait une certaine aisance (Voir par ex. les bas-

taire, retenu sur l'épaule droite par une agrafe discoïde. Un pan de ce manteau réapparaît sous l'aisselle gauche pour s'enrouler autour du bras et retomber sur l'avant-bras. La main droite s'appuie sur un sceptre long, la gauche serre la poignée d'un glaive. On peut se demander, au premier abord, s'il s'agit d'un dieu ou d'une déesse. Je croirais que la cuirasse, qui épouse les formes du corps, ne convient guère qu'à un dieu. Il existe à vrai dire, sur certaines monnaies d'Alexandrie [1], une image de Rome, cuirassée d'une cuirasse ; mais le cas semble exceptionnel, et la chose difficile à traduire à plus grande échelle. En général, les déesses militaires portent la tunique courte, qui voile leur poitrine ou ne laisse voir qu'un seul sein nu, à la manière des amazones [2]. Un bas-relief encore inédit du temple de Bêl représente une assemblée de dieux militaires, vêtus de cuirasses collantes à lambrequins ; mais parmi eux se trouve une figure dont le torse est voilé par une espèce de manteau, bien que les lambrequins fassent supposer la présence d'une cuirasse sous le manteau ; j'inclinerais à voir en elle une déesse, et dans son vêtement le compromis d'un artiste que gênait la nécessité de donner à une cuirasse collante les formes d'un corps féminin. Il me paraît à peu près sûr que le bas-relief de Berlin représente un dieu.

La coiffure de ce dieu est très digne de remarque. Sur le sommet de la tête est posé un petit *calathos* à godrons, dont l'exemple n'est pas unique à Palmyre [3]. Mais en outre, sur la chevelure même, est posé un ruban dont les extrémités raidies, après avoir été nouées sans doute sur la nuque, encadrent la tête du dieu : le ruban devait être fait d'une étoffe empesée, ou, plus proba-

reliefs des colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle : deux scènes comparables figurées par Wegner, *Jahrbuch des deutschen archaeol. Instituts*, 46, 1931, p. 116 et 117 ; ou ceux de l'arc de Septime-Sévère : S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, I, p. 260 s.). Mais cette analogie n'est pas complète. Sur notre relief, les zones horizontales de la cuirasse sont marquées de lunules, qui paraissent indiquer de petites plaques métalliques, elles-mêmes imbriquées, lesquelles auraient donné à chaque zone une grande souplesse. Entre ces zones d'écailles figurent de minces bandes unies, qui sont probablement les lés de cuir qui assuraient la liaison entre les zones d'écailles, et assouplissaient l'ensemble dans le sens vertical.

[1] *British Museum Catal.*, *Alexandria*, pl. 23.

[2] En Syrie voir, par exemple, les monnaies de Tyr à l'époque romaine (Babelon, *Perses Achéménides*, pl. 36, n° 20), et le laraire de bronze de la collection de Clercq (de Ridder, *Collection de Clercq*, 3, pl. 52).

[3] Voir p. 259 et pl. LV.

blement, d'un métal précieux qui rehaussait l'aspect de l'idole. Beaucoup d'images orientales donnent aux monarques ou aux dieux une double coiffure analogue à celle que nous voyons ici. M. Zahn a montré [1] que la statue d'Atargatis, à Bambycé, portait autour de son *calathos* un diadème ou *ceste*, que représentent également les portraits de la reine Musa, assimilée à Vénus Uranie. Sur les monuments du Nimroud-Dagh, un diadème ceint la tiare des dieux et celle du roi [2], et l'on pourrait citer aussi les monnaies des dynastes de Bactriane [3], où le bandeau royal accompagne le casque ou la *causia*.



FIG. 1. — Médaillon de terre cuite (Palmyre).

Je ne saurais citer, parmi les objets recueillis à Palmyre, qu'un médaillon de terre-cuite, malheureusement très abîmé, et dont je reproduis ici l'aspect (fig. 1). L'on y voit un dieu imberbe, cuirassé, avec le paludamentum ; sa tête est coiffée d'un *calathos* à godrons, et sur ses cheveux est posé un diadème dont les extrémités flottent de part et d'autre du buste. Cette figure ressemble, jusque dans les moindres détails de son accoutrement, à celle du bas-relief de Berlin.

D'autre part un bas-relief découvert récemment à Doura donne à un dieu de Ana sur l'Euphrate une coiffure tout à fait identique [4]. Cette mode semble donc avoir été assez répandue en Palmyrène.

De part et d'autre du dieu se tiennent un homme et une femme. L'homme, tête nue, est vêtu d'une tunique à manches, sur laquelle est jeté un manteau semblable à celui du dieu ; il s'appuie de la main droite sur une lance plus haute que lui, et munie d'un fer formidable. La femme, dont presque tout le corps a disparu, élève de la main droite une palme, ou plutôt un ou deux rameaux, et tient de la main gauche un pan de son vêtement. Elle aussi se pré-

[1] ZAHN, *Anatolian Studies presented to Sir William Ramsay*, p. 451 s. (notamment p. 452, note 3).

[2] HUMANN und PUCHSTEIN, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, pl. 29 et 30.

[3] *British Museum Catalogue, Coins of the Greek... Kings of Bactria*, pl. 5, n° 1-3 (Antimaque) ; 7-11 (Eucratide).

[4] HOPKINS, *Illustrated London News*, August 13, 1932, p. 240, fig. 7.

sente tête nue, et de simples boucles d'oreilles, en forme de globules, parent ses joues. Mais le plus frappant, dans ces deux personnages, est leur physionomie. Alors que les traits du dieu — à la réserve des particularités que nous avons notées — répondent par leur plate régularité à ceux de la plupart des dieux palmyréniens, ceux de ses deux fidèles se distinguent par leur personnalité, très accusée chez l'homme, mais que je crois percevoir aussi chez la femme, dont le visage ferme et la bouche expressive ne semblent pas imiter un modèle convenu comme celui qu'imite le visage du dieu. Or, ces deux physionomies ne sont pas syriennes. A supposer que l'on doutât pour la femme, l'homme du moins, avec son menton glabre et sa forte moustache, avec ses sourcils dont le modeleur s'est attaché à marquer la broussaille, avec son front ridé sur lequel ses cheveux plats viennent s'arrêter en nappe épaisse, porte les traits caractéristiques d'un barbare du Nord. Il ne semble pas douteux que ce soldat n'appartînt à l'un des nombreux corps auxiliaires que les Romains menèrent contre les Parthes, et qui formaient une partie notable de la garnison de la Syrie. A quelle nation appartient-il ? M. Zahn penserait à un Germain ou à un Gaulois. Je ne dispose malheureusement pas, à Beyrouth, des moyens qu'il faudrait pour pousser plus loin cette intéressante recherche.

La femme qui accompagne ce barbare semble élever vers le dieu un rameau qu'elle tient à la main. Je me demande toutefois s'il est permis de voir là un véritable geste, et si le sculpteur n'a pas essayé simplement d'exprimer avec clarté le fait que l'adoratrice tenait un rameau. Les fresques de Doura font connaître deux usages rituels du rameau. D'une part, les prêtres qui officient plongent un rameau dans un bassin d'eau lustrale, sans doute en vue d'un rite d'aspersion [1]. D'autre part, les assistants, dans leur attitude passive, tiennent un petit rameau à la main, simple attribut de sainteté qui exprime la croyance des Sémites (comme celle de beaucoup d'autres peuples) à la vertu prophylactique du feuillage vert [2]. Comme une femme ne saurait officier dans un culte sémitique, je croirais que le rameau sculpté sur notre bas-relief n'est lui aussi qu'un insigne de pureté rituelle ; peut-être s'y ajoute-t-il un geste de salutation. Je ne crois pas que le rameau apparaisse à

[1] Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 67, pl. 32 et 45.

[2] *Ibid.*, p. 72, pl. 35 ; cf. Peterson, Εἷς Θεός, p. 7.

Palmyre, aux mains d'un mortel, dans aucune scène rituelle. En revanche, il est figuré dans la main d'Aglibôl sur le bas-relief palmyrénien de Bruxelles (pl. XVIII), comme dans la main d'un autre dieu syrien sur un autel du musée de Damas [1], et il est bien probable que tous deux ont emprunté l'attribut de leurs fidèles. Enfin, le rameau est très fréquent à Palmyre dans la sculpture funéraire, soit qu'il accompagne le *dorsalium* [2], soit qu'il figure dans la main des défunts [3]. Je croirais que dans l'un et l'autre cas, le rameau est destiné à écarter du mort toute influence maligne, comme il écarte toute impureté de celui qui visite le temple des dieux.

9. — L'incorporation de Palmyre à l'empire romain [4].

Le déblaiement du sanctuaire de Bèl vient de rendre à la lumière deux textes qui fournissent — si l'on excepte la razzia qu'Antoine opéra sur la ville en 42 avant J.-C. — les plus anciens témoignages que l'on ait sur les rapports de Palmyre avec les Romains. L'un et l'autre de ces documents sont relatifs aux premières années du règne de Tibère.

M. Cantineau vient de publier le premier [5], un texte honorifique rédigé en araméen pour un certain Alexandros. Ce personnage, expressément qualifié de Palmyrénien, avait été envoyé comme ambassadeur par Germanicus en Mésène. La Mésène est regardée par certains comme n'étant distincte en

[1] Le rameau tenu par Aglibôl est tout petit, mais certain. — Bas-relief du musée de Damas : BAUDISSIN, *Adonis und Esmun*, pl. 9, n° 2. — Sur une série de dieux syriens tenant des palmes, voir RONZEVALLE, *Helioseiros*, dans *Aréthuse*, 1930. Mais le sens de cet emblème n'est pas certain. CLERMONT-GANNEAU (*Recueil d'archéologie orientale*, 7, p. 23), interprète certaines palmes, figurées sur des tessères palmyréniennes, comme les symboles de la charge du symposiarque des prêtres de Bèl.

[2] Voir par exemple CHABOT, *Choix d'inscriptions palmyréniennes*, pl. 28, n°s 3 ; 4 ; 12 ; 16 ; INGHOLT, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, pl. 1, n° 3 ; 4 ; n° 3, etc.

[3] CHABOT, *Choix d'inscriptions palmyréniennes*, pl. 27, n° 10 ; 11 ; 12, etc.

[4] Cette notice a été communiquée par M. Carcopino à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 22 avril 1932. M. Carcopino a bien voulu, à cette occasion, m'envoyer de précieuses remarques, dont je tiens à le remercier ici très vivement, et dont le lecteur trouvera la trace dans les lignes qui suivent.

[5] CANTINEAU, *Syria*, 12, 1931, p. 139, n° 18 : .... *qui est surnommé Alexandros* .... *Palmyrénien, parce qu'il a fait* (?)... .... *auparavant* (?) *et Germanicus l'a envoyé*........ *de Maisan et chez Orabzès*... ...., *Samsigeram roi d'Émèse, roi suprême*............

rien de la Characène, par d'autres comme étant sa voisine immédiate [1]. L'une et l'autre explications nous ramènent au fond du golfe Persique, où florissaient les comptoirs palmyréniens de Spasinocharax et de Forat [2]. On conçoit que Germanicus n'ait pu trouver meilleur ambassadeur à députer là-bas qu'un marchand palmyrénien. Alexandros était chargé en outre d'une mission auprès d'un certain Orabzès, sans doute un dynaste local de la même région. D'autres circonstances, que la mutilation du texte empêche de préciser, avaient mis Alexandros en relation avec Sampsigeram II, roi d'Émèse, ce qui semble indiquer une activité diplomatique étendue.

Le second témoin du règne de Tibère à Palmyre est un ex-voto monumental dont la dédicace vient d'être trouvée dans la *cella* du temple de Bêl (fig. 2 et 3) [3]. L'ex-voto consistait en un groupe de trois statues. Tibère y était placé au centre, ayant à sa gauche — à la place d'honneur suivant l'usage romain [4] — son fils adoptif Germanicus, à sa droite son fils Drusus, qui était cadet de Germanicus. Sur l'entablement qui couronnait le piédestal de ce groupe, et qui seul nous est conservé, était gravée une dédicace aux trois princes, faite par un certain Minucius Rufus, légat de la légion 10e Fretensis. Cette inscription est postérieure à l'avènement de Tibère en 14, et antérieure à la mort de Germanicus, en 19. Elle ne figurait donc pas dans la cella où elle a été trouvée, puisque celle-ci n'a été inaugurée qu'en 32 [5]. Mais le bloc est si lourd, que l'on n'a guère dû l'apporter de loin : il devait être exposé dans la grande cour du sanctuaire.

Rien ne permet d'affirmer que la dédicace de Minucius Rufus remonte exactement à la même époque que l'ambassade d'Alexandros en Mésène, mais elle ne peut lui être antérieure que de si peu, que l'on est certainement justifié à considérer l'une et l'autre dans le cadre de la politique suivie par Germanicus lors de son voyage en Syrie [6]. Toutes deux prennent alors une

[1] WEISSBACH, *Charakene* (Pauly-Wissowa).

[2] FÉVRIER, *Essai sur l'histoire de Palmyre*, p. 53 s.

[3] Voir ce texte à l'appendice, p. 274.

[4] Un exemple tout à fait clair de cet usage est donné par les représentations de la triade capitoline, où Junon est toujours figurée à la gauche, et Minerve à la droite de Jupiter, bien que Junon soit toujours nommée dans les textes en second lieu, et Minerve en troisième lieu. — FROTHINGHAM, *American Journal of Archaeology*, 21, 1917, p. 313 s. Cf. *Revue archéologique*, 1929, p. 90.

[5] *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1932, p. 98. — Ce texte sera publiée prochainement dans *Syria* par M. CANTINEAU.

[6] Il est possible, bien que cela ne soit nullement assuré, que Germanicus soit venu

signification très pleine. La frontière orientale de l'empire était bordée par une série de principautés ou de républiques, qui se trouvaient elles-mêmes en contact, vers l'Orient, avec le royaume des Parthes. Il était naturel qu'une situation de ce genre inspirât à ces petits États une attitude changeante, et l'histoire de leurs variations, celle des surprises qu'ils préparaient à leurs puissants voisins, est aussi celle de la politique syrienne des Romains, et des déplacements successifs de la frontière de l'empire vers l'Euphrate. Gaius César, dès l'an 1, avait eu à régler les affaires d'Arménie, d'où les intrigues parthes venaient de chasser un prince ami des Romains, mais il était mort sans avoir conclu sa tâche. Dix-huit ans plus tard, Germanicus arrivait en Syrie avec des instructions semblables. La situation était redevenue aiguë dans le Nord. Germanicus plaça sur le trône d'Arménie un roi dévoué à la cause romaine, mit la Cappadoce et la Commagène en tutelle, puis vint en Syrie propre. Encore que l'on ne trouve chez Tacite, sur les objets de son activité, que de très brefs renseignements, le fait d'une réception que lui offrit Arétas IV de Nabatène montre qu'il prit contact aussi avec les principautés du Sud. C'est à la même série de démarches qu'appartient l'ambassade d'Alexandros et, bien que l'on ignore son but précis, elle suppose l'existence, ou l'établissement par Germanicus, de relations entre Rome et les petits États satellites des Parthes, dont la connivence pouvait être utile quelque jour. On s'explique d'autant mieux, dans ces conditions, l'hommage officiel des trois statues impériales dans le sanctuaire de Bêl à Palmyre, et l'importance même de l'offrande marque le prix que devaient attacher les Romains aux rapports qu'ils entretenaient avec cette métropole du désert.

*
* *

Il serait intéressant de savoir exactement la nature de ces rapports lors du voyage de Germanicus en Syrie ; si la Palmyrène était dès lors incorporée à l'empire, ou si elle jouissait encore de sa liberté politique. Cette dernière

à Palmyre, et que Minucius Rufus l'y ait accompagné. Pourtant une offrande du prince lui-même serait peut-être alors plus probable. M. Carcopino me fait observer avec raison que Germanicus, pendant son séjour à Cyrrhe, fut l'hôte du légat de la X[e] *Fretensis* (TACIT., 2.57.2).

hypothèse était niée par Mommsen [1], qui alléguait que la célèbre loi fiscale de Palmyre invoque l'autorité de certains rescrits de Germanicus. Mais on a fait observer avec raison que la loi fiscale date du règne d'Hadrien, sous lequel Palmyre était certainement soumise, et comme l'on ignore si les rescrits en question étaient adressés à la ville, il reste possible que celle-ci les ait invoqués comme une jurisprudence commune à la province. On ne saurait donc rien conclure de leur mention.

Le dernier historien de Palmyre [2] a pensé trouver une base plus solide en arguant que cette ville n'avait pu être annexée qu'après Damas, ce qui est plausible. Mais il place l'annexion de Damas en 106 [3], ce qui est une erreur, car Damas a frappé des monnaies à l'effigie de Néron en 62, 63, et 65, et à celle de Domitien comme césar en 75 [4].

Le même auteur a cru faire un pas décisif [5] en observant que les décrets palmyréniens ne mentionnent simultanément le conseil et le peuple qu'à partir de 121 ; que cette nouveauté devait marquer un changement dans la constitution de la ville ; et que ce changement devait être lié avec l'annexion de Palmyre à la province de Syrie. Mais une inscription nouvelle [6] montre que le conseil et le peuple sont nommés ensemble dans les décrets dès l'an 74, et l'on ne voit au reste aucune nécessité d'admettre le côté théorique de cet argument, selon lequel les Palmyréniens auraient attendu leur annexion à l'empire pour donner à leurs décisions une forme courante ailleurs [7].

L'annexion d'Émèse nous renseignerait peut-être, indirectement, de la même façon que celle de Damas, mais on ignore sa date [8], qu'il faudra plutôt conclure de celle que nous allons tenter de fixer pour Palmyre.

[1] Mommsen, *Römische Geschichte*, 5, p. 423; cf. Cooke, *Textbook of North-Semitic Inscriptions*, p. 263.

[2] Février, *Essai sur l'histoire de Palmyre*, p. 15 s.

[3] *Ibid.*, p. 20.

[4] Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 365. Je ne sais si ce relevé est complet. Il l'est davantage que la récente étude de M. Sydenham (*The Coinage of Nero*, Londres 1920).

[5] Février, *Essai sur l'histoire de Palmyre*, p. 21.

[6] Ce texte sera publié prochainement dans *Syria*, par M. Cantineau.

[7] Ce raisonnement serait valable si l'on pouvait croire que Palmyre, jusqu'à son annexion, avait été gouvernée par un prince : les Romains auraient remplacé celui-ci par une constitution démocratique, et la mention du conseil et du peuple pourrait alors constituer un indice. Mais on ne sait rien de pareil.

[8] Comme veut bien me l'écrire M. Carcopino, il semble ressortir de l'épitaphe de C. Julius Sampsigeramus Silas, gravée à Émèse en 78, que le trône de Sohaemus était dès

.·.

Le R. P. Poidebard, dont on connait les recherches fécondes sur les vestiges de la frontière romaine de Syrie, a découvert récemment au voisinage d'Erek, à 16 milles romains de Palmyre sur la route de l'Euphrate, un milliaire que le R. P. Mouterde a tenu à publier aussitôt d'après un estampage [1]. Les circonstances favorables d'un séjour à Palmyre m'ont permis depuis lors une étude plus approfondie de la pierre, dont la surface est très fruste, et d'y lire quelques signes nouveaux, qui en précisent exactement la date. La borne, qui porte les noms de Vespasien et de Titus, et celui du légat propréteur M. Ulpius Traianus, a été érigée dans la premier semestre de 75. Posé à l'Est de Palmyre, ce précieux monument prouve donc que la ville appartenait à l'empire, en fait, dès cette date.

Cet important renseignement n'est pas le seul que l'on soit en droit de demander au nouveau milliaire. Une borne posée à Erek ne peut appartenir — tout au moins lorsqu'elle remonte à une date antérieure à la campagne par laquelle Lucius Verus acquit à l'empire le cœurs du moyen Euphrate — qu'à la route aujourd'hui bien connue qui joignait Palmyre à Sura en passant par Erek (Aracha), Soukhné, Tayibé (Oriza), Khoullé (Cholle), et Resapha [2]. Un coup d'œil sur la carte permet de conclure que la route de Sura à Palmyre devait nécessairement être prolongée vers le Sud-Ouest par une autre route, qui devint plus tard la *Strata Diocletiana*, et qui joignait Palmyre à la Damascène. Voilà donc fixée toute la frontière orientale de la Syrie moyenne, et l'on voit maintenant que son tracé, destiné à n'être porté en avant qu'un siècle plus tard lors de la guerre parthique de Lucius Verus, avait été établi dès le règne de Vespasien. Venant après l'annexion de la Cappadoce, de la Commagène, et de la Judée, cette organisation de la frontière syrienne complète le tableau des mesures par lesquelles ce prince renouvela entièrement le front que l'empire romain présentait aux Parthes [3].

lors vide (Dittenberger, *Orientis graeci inscript. selectae*, 604).

[1] Mouterde, *Mélanges de l'Université S. Joseph*, 15, 1930, p. 232 s. Voir le texte à l'appendice, p. 276, n° 2.

[2] Voir, en dernier lieu : Dussaud, *Topographie historique de la Syrie*, p. 251 s.; Poidebard, *Syria*, 12, 1931, p. 276 ; Honigmann, *Klio*, 25, 1931, p. 136 ; Id., *Syria* (Pauly-Wissowa), p. 1666.

[3] Voir Cumont, *L'annexion du Pont polémoniaque et de la Petite Arménie* (*Anatolian*

Vespasien porta-t-il le premier la frontière à l'Est de Palmyre, ou trouva-t-il cette ville déjà garnie de troupes romaines, et se borna-t-il à organiser la frontière ? Il paraît difficile de rien affirmer sur ce point. Des indices, légers sans doute, mais que l'on ne peut ignorer, montrent que Palmyre était liée à Rome depuis quelque temps par un lien de clientèle assez étroit. Il ne faut pas tirer d'argument, je pense, de l'épitaphe trilingue de Lucius Spedius Chrysanthus [1], gravée sous le règne de Claude, et dont la rédaction latine s'explique peut-être par le simple fait que le titulaire était citoyen romain. Mais M. Cantineau a déchiffré récemment un texte bien plus expressif, une dédicace trilingue faite au mois d'avril 74 par le conseil et le peuple de Palmyre en l'honneur d'un de leurs compatriotes, Hairân fils de Bônnê, artiste décorateur [2]. Aucune particularité de ce personnage ne semble expliquer l'emploi de la langue latine à côté des deux langues officielles ordinaires, et cet emploi, dans un document administratif, un an avant la pose du milliaire d'Erek, paraît bien indiquer que Palmyre se trouvait dès lors dans la situation dépendante où nous l'a montrée ce document. Un autre indice, moins précis à vrai dire, est fourni par une inscription d'époque flavienne qui atteste l'existence à Palmyre d'une tribu *Claudias* [3]. La coutume des cités grecques, de donner le nom des empereurs aux tribus dont elles étaient constituées, est liée de près au culte impérial, et l'on peut douter si le culte de Claude était encore assez vivace sous les Flaviens pour provoquer un hommage de cette importance. La tribu *Claudias* doit remonter au moins au règne de Néron, et si sa fondation ne prouve pas formellement que Palmyre fût alors autre chose qu'une ville cliente de Rome, elle montre du moins que Rome exerçait à Palmyre une influence prépondérante.

La question du statut des Palmyréniens vis-à-vis de l'empire reste d'ailleurs obscure. Marquardt [4] pensait que les principautés syriennes, malgré leur indépendance formelle, étaient incorporées à la province, et l'on pourrait faire la même hypothèse pour Palmyre. M. Rostovtzeff [5] assure au contraire

Studies presented to Sir William Ramsay), p. 113.

[1] *Répertoire d'épigraphie sémitique*, n° 2159.

[2] Cantineau, *Syria*, 14, 1933.

[3] Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 7, n° 6 ; cf. Février, *Essai sur l'histoire de Palmyre*, p. 17.

[4] Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, p. 398.

[5] Rostovtzeff, *Social and Economic history of the Roman Empire*, p. 532 ; *Seleucid Babylonia*, p. 75. Dans ce dernier ouvrage, M. Rostovtzeff argue d'une phrase du tarif de Pal-

que cette ville n'a jamais été romaine, même quand elle eut reçu de Septime-Sévère le titre d'une colonie. Elle n'aurait été soumise que par un lien de vassalité ; elle aurait reçu la protection d'une garnison romaine, d'ailleurs recrutée sur place et commandée par des officiers romains ; elle aurait payé tribut à Rome, ce qui expliquerait le rôle des procurateurs dans la loi fiscale de Palmyre. M. Carcopino veut bien m'écrire qu'il partage ce sentiment, et que cette ombre d'indépendance laissée à la ville par les Romains explique sans doute que les Parthes tolérassent chez eux des garnisons palmyréniennes, comme à Doura [1], et permissent à un Palmyrénien d'élever un temple des Augustes à Vologésiade [2]. Cette hypothèse paraît possible, en effet, et l'on doit souhaiter que des découvertes nouvelles permettent un jour de la mieux assurer.

*
* *

Il reste à dire un mot, pour terminer, d'un texte par lequel Mommsen ne s'est pas laissé convaincre, mais qui a fait hésiter à bon droit plus d'un historien, et dont le caractère équivoque est définitivement établi par la trouvaille du milliaire d'Erek. Cette dernière circonstance nous a détourné d'en tirer argument jusqu'ici. On connaît le passage célèbre [3] où Pline l'ancien décrit Palmyre, assise au milieu du désert, libre entre les deux puissants empires des Romains et des Parthes, balançant de l'un à l'autre, et formant dans leurs conflits l'objet de leurs prévenances à tous deux. L'*Histoire naturelle* a été dédiée

myre, où il serait dit que « l'impôt du sel qui est à Palmyre, sera, *comme dans la province*, évalué d'après l'as ». Cet argument serait presque décisif, mais les mots soulignés, malheureusement, ne sont qu'une restitution de M. Chabot, comme on peut le voir dans le *Corpus* des inscriptions sémitiques : *CISem.*, 2, 3913 l. 135 ; cf. *Choix d'inscr. de Palmyre*, p. 37. M. Carcopino me signale que cette opinion a été reprise dans un ouvrage qui ne m'est pas accessible : Kortenbeutel, *Der Osthandel in der Politik der Ptolemäer und römischen Kaiser*, p. 68.

[1] Cumont, *Fouilles de Doura*, p. xl.

[2] Mouterde, *Syria*, 12, 1931, p. 105 s. — A vrai dire, le fait capital, dans ce cas, est que les Parthes aient toléré la construction d'un temple des Augustes : si on les juge disposés à une telle concession, peu devait leur importer que les Palmyréniens fussent sujets des Romains, ou simplement leurs vassaux.

[3] Plin. *Natur. histor.*, 5, 88. *Palmyra urbs nobilis situ divitiis soli et aquis amoenis, vasto undique ambitu arenis includit agros, ac velut terris exempta a rerum natura, privata sorte inter duo imperia summa Romanorum Parthorumque, et prima in discordia semper utrimque cura.*

à Titus en 77 [1], alors que depuis deux ans une route militaire romaine s'allongeait à l'Est de la ville. Le conflit qui apparaît ainsi entre le texte de Pline et celui du milliaire d'Erek, peut donner lieu, semble-t-il, à trois conjectures différentes :

1° Ou bien Pline ignorait vraiment que Palmyre appartînt aux Romains, et sa notice est fondée sur quelque autorité périmée. Cette hypothèse suppose une ignorance complète de faits contemporains importants, sur lesquels il ne semble pourtant pas qu'il dût être malaisé à un homme comme Pline de se renseigner auprès des soldats et des fonctionnaires qui revenaient d'Orient. Si l'on choisit toutefois de l'admettre [2], elle enlève toute valeur au texte de Pline, et laisse une autorité absolue à celui du milliaire ;

2° Ou bien Pline écrivait en connaissance de cause, mais le passage relatif à Palmyre a été rédigé avant 74 ou 75, en un temps où il se peut, en effet, que Palmyre fût encore libre. Si l'on admet cette hypothèse, elle laisse intacte, comme la précédente, l'autorité du milliaire ;

3° Ou bien Pline écrit en connaissance de cause, et les circonstances qu'il rapporte sont, en effet, contemporaines de la dédicace de son livre en 77. Dans ce cas, on devra croire que les Romains avaient laissé à Palmyre, bien que la ville fût comprise à l'intérieur des frontières, une ombre de liberté dont l'histoire de la Syrie romaine offre quelques exemples, et dont Palmyre aurait fait usage pour donner ses complaisances aux Parthes. Une telle hypothèse n'est pas absolument incompatible avec le peu que nous savons des événements qui marquèrent, entre 75 et 79, la longue légation de Traianus en Syrie [3]. D'après les indications dispersées et succinctes des auteurs, ce légat aurait remporté sur les Parthes une victoire [4] assez importante, semble-

[1] *Ibid.*, *praef.* 1 s.

[2] M. Carcopino me fait observer avec raison que cette hypothèse est moins invraisemblable qu'il ne m'a paru, étant donné les retards de l'information de Pline, vérifiés pour la Gaule et l'Afrique ; étant donné *Natur. hist.*, 6, 137-143, où ses sources les plus récentes sont Agrippa, Denys (Isidore ?) de Charax, Juba II, antérieures de soixante-quinze ans au moins à la dédicace de l'*Histoire naturelle* ; étant donné au surplus l'analogie entre le passage de Pline et la phrase d'Appien sur la situation en 34 av. J.-C. (*Bell. civ.*, 5,35) : ὅτι Ῥωμαίων καὶ Παρθυαίων ὄντες ἐφόριοι ἐς ἑκατέρους ἐπιδεξίως εἶχον.

[3] Waddington, *Fastes des provinces asiatiques de l'empire*, n° 100 ; Harrer, *Studies in the History of the Roman Province of Syria*, p. 12 s.

[4] Plin., *Panegyr.* 14, *non incunabula haec tibi, Cæsar, et rudimenta, cum puer admodum Parthica lauro gloriam patris augeres.* Cf. Pa-

t-il, pour lui assurer les ornements du triomphe [1] : certains historiens pensent que cette campagne répondait à une guerre offensive de Vologèse, mentionnée par Aurelius Victor [2], sans autre précision, sous le règne de Vespasien. Quoi qu'il en soit (de ce dernier point), il est évidemment possible que Traianus, au cours de ses démêlés avec les Parthes, ait fait l'expérience de la versatilité ou de la trahison des Palmyréniens. Mais en ce cas l'on peut être assuré, je pense, qu'une victoire aussi brillante que la sienne lui donna pour premier soin de mettre un terme définitif à de pareilles libertés.

APPENDICE

I.

Fragment de corniche (fig. 2). Longueur : 2 m. 08 ; hauteur : 30 cm. ; largeur : 66 cm. L'inscription suivante est gravée sur la face du bloc, la ligne 1 sur le bandeau supérieur, les lignes 2 et 3 sur la gorge moulurée.

[*Dr*]*uso Cæsari ; Ti. Cæsari, divi Aug. f., Augusto, divi Iuli nepoti ; Ge*[*rmanico Cæsari*] | *imperatoribus posuit* | [*. Min*]*ucius T. f., Hor., Rufus, legatus leg. X Fretensis.*

Une main plus tardive, et fort malhabile, a ajouté à droite et à gauche de la ligne 2, mais en caractères plus petits, un complément à la titulature de Drusus et de Germanicus, soit pour chacun de ces deux princes les mots : *Ti. Aug. f., divi nepoti.* Cette addition justifie le supplément que nous proposons pour la ligne 1, et qui y introduit le nom de Germanicus.

L'ordre dans lequel sont énumérés les trois princes n'est évidemment pas normal, et ne peut s'expliquer que si l'entablement portait leurs trois statues, et si chaque nom était gravé au-dessous de la statue qu'il désignait. On peut ainsi restituer un groupe où Tibère figurait au centre, ayant à sa droite son fils Drusus, à sa gauche son fils adoptif Germanicus. Cette disposition, où l'empereur met à sa gauche l'aîné de ses deux fils, est conforme à l'usage romain (voir p. 267, note 4).

Le général par lequel a été dédié ce groupe n'est pas connu. J'ai restitué le nom de Minucius, de préférence à quelques autres, parce que le surnom de Rufus a été porté par plusieurs membres distingués de cette famille. On ignore malheureusement si ces

RIBENI, *Optimus Princeps*, Messine, 1927, I, p. 74.

[1] PLIN., *Panegyr.*, 9.

[2] AUREL. VICTOR, *De Cæsaribus* 9, 11, *ac bello rex Parthorum Vologesus in pacem coactus*. Cf. WEYNAND, *Flavius* 206 (Pauly-Wissowa) p. 2668.

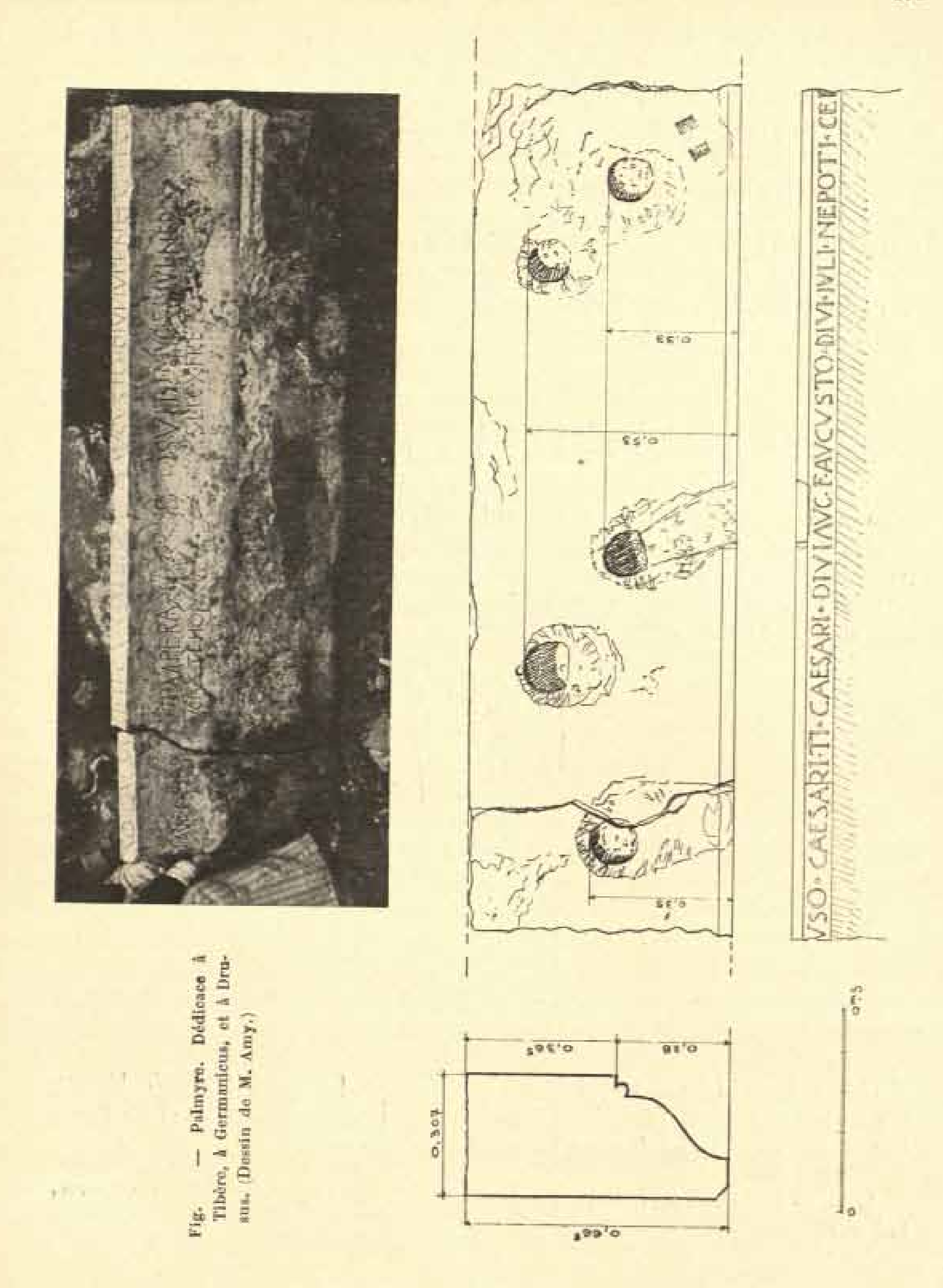


Fig. — Palmyre. Dédicace à Tibère, à Germanicus, et à Drusus. (Dessin de M. Amy.)

personnages appartenaient à la tribu Horatia, ce qui rendrait la restitution tout à fait certaine.

Il est fort probable que la ligne 1 appartient seule à l'état premier de l'inscription.

Les lignes 2 et 3 sont gravées avec beaucoup de négligence, et semblent postérieures. Je serais porté à croire que l'inscription figurait primitivement toutentière sur le bandeau supérieur de la corniche, et que le monument, à la suite de circonstances que nous ne connaissons pas, et qui peuvent avoir quelque relation avec les vicissitudes de la politique, fut brisé à ses deux extrémités, de sorte que l'on dut regraver une partie du texte sur la gorge moulurée pour lui rendre son sens complet. Les additions à la ligne 2, mentionnées plus haut, seraient encore postérieures.

2.

Milliaire situé à 27 km. de Palmyre sur la piste chamelière du puits d'Erek (cette piste quitte la piste automobile de Deir ez-Zor à 20 km. de Palmyre, près des ruines d'un petit édifice de briques crues). Ce milliaire a été découvert par le R. P. Poidebard, grâce aux copies et aux estampages duquel le R. P. Mouterde en a donné une publication (cf. p. 270, note 2). J'ai pu lire sur l'original quelques lettres de plus, notamment la fin des lignes 2 à 9. La restitution suivante est naturellement conjecturale dans ses détails, et notamment pour ce qui est de la longueur des abréviations; l'on pourrait introduire aussi les titres de censeur et de père de la patrie.

[IMPPVESPASIA]
[NVSCAESARAV]G
[PONTIFMAX]
[TRIBVNPOT]EST$\overline{VI}$
5 [IMPERAT..]COS$\overline{VI}$
[DE]SIG$\overline{VII}$
[ETT]CAESARAVGF
[VE]SPASIAN[P]ON
[TRP$\overline{IV}$IMP..CO]S$\overline{IIII}$
10 [SVB]
[MVL]PIO[TR]AIANO
LEGAVGPRO
PR
XVI

[Impp. Vespasia]nus Cæsar Au]g., | [pontif. max., | tribun. pot]est VI, | [imperat. ...,] cos. VI | [de]sig. VII | [et T.] Cæsar, Aug. f., | [Ve]spasian., [p]on., | [tr. p. IV, imp. ..., co]s. IIII, | [sub | M. Ul]pio [Tr]aiano | leg. Aug. pro | pr., | XVI.

L. 14. — Je lis bien XVI, ce qui convient fort aux 27 km. qui séparent Palmyre de la borne.

Le 6ᵉ consulat de Vespasien et sa 6ᵉ puissance tribunice chevauchent entre le 1ᵉʳ janvier et le 1ᵉʳ juillet de 75, ce qui date la borne.

M. Ulpius Traianus, père de l'empereur Trajan, gouvernait encore la Syrie comme légat à la mort de Vespasien, en juin 79, et fut nommé proconsul d'Asie peu après. Les plus anciens témoignages de sa légation ne remontaient pas, jusqu'ici, au delà du mois d'octobre 76 (voir p. 273, note 3). Notre milliaire prouve qu'il est resté en Syrie quatre ans au moins.

Henri Seyrig.

Beyrouth, juillet 1932.

DEUX INSCRIPTIONS BILINGUES DE PALMYRE

PAR

HARALD INGHOLT

I

Une subvention de la Fondation danoise de Rask-Oersted et le concours bienveillant du service des Antiquités du Haut-Commissariat français à Beyrouth m'ont permis d'accomplir une mission archéologique à Palmyre au mois de novembre 1928 [1].

Parmi les inscriptions découvertes, les plus intéressantes sont certainement deux dédicaces bilingues, grecques et palmyréniennes [2].

L'une d'elles a été trouvée tout à fait par hasard. J'allai une après-midi examiner de plus près les pierres employées dans les fortifications byzantines, derrière le grand temple de Bèl, pour essayer de retrouver le bas-relief représentant l'argapet Vorod sacrifiant à son dieu, découvert en 1925 [3]. Sur un fragment de colonne, j'aperçus alors des caractères grecs; je fis dégager la pierre, qui constituait la moitié inférieure du fût. Seize lignes de grec et au-dessous six lignes en caractères palmyréniens furent mises au jour.

La hauteur de la pierre est de 92 cm., le diamètre de 75 cm., et la hauteur des lettres grecques et palmyréniennes d'environ 2 cm. et demi. Malheureusement l'inscription grecque est incomplète du haut; deux ou trois lignes font vraisemblablement défaut. Mais le reste de la dédicace est très bien conservé; ni la lecture, ni la traduction ne présentent de difficulté [4].

[1] Cf. *Syria*, X, 1929, pp. 179-80.

[2] Cette étude a été communiquée sous une forme abrégée à l'Académie des Inscriptions le 18 octobre 1929.

[3] Cf. *Actes du 5e Congrès international d'histoire des religions à Lund*, 27-29 août 1929, Lund 1930, p. 174.

[4] Les dessins des figures 1 et 2 ont été faits, d'après des photographies, par l'architecte Charles Christensen, qui m'accompagna à Palmyre en 1928.

. . . .
. . . .
. . . .

1. εἰρήνης κατασταθέντα ὑπό τε
Μανειλίου Φούσκου καὶ Οὐενιδίου
Ῥούφου ὑπατικῶν καὶ ὑπὸ τῆς πα-
τρίδος καὶ πολλὴν σπουδὴν καὶ ἀνδρεί-
5. αν ἐνδειξάμενον καὶ στρατηγήσαντα
πλειστάκις καὶ τὴν αὐτὴν ἀνδρείαν
καὶ ἀρετὴν σώσαντα καὶ ἐπ' οὕτοις (*sic*) μαρ-
τυρηθέντα ὑπό τε Ἰαριβώλου τοῦ πατ-
ρίου θεοῦ καὶ τῶν ἡγησαμένων καὶ ὑπὸ
10. τῆς πατρίδος ψηφίσμασι, ἐφ' οἷς ἀμειβομέ-
νη αὐτὸν ἡ πατρὶς τὰς πρέπουσας αὐτῷ
τειμὰς ἐψηφίσατο ἔφιππον ἀνδριάντα καὶ
αἱ τέσσαρες φυλαὶ ἐν ἰδίοις ἱεροῖς ἐξ ἰδίων
ἀνδριάντας τέσσαρες, ὧν τοῦτον Χωνει-
15. τῶν φυλή, ἀρετῆς καὶ ἀνδρείας ἕνεκεν. ἔτ-
ους $\overline{\Theta\Phi}$ Περειτίου $\overline{\mathrm{KE}}$

TRADUCTION

... paix, institué par les gouverneurs Manilius Fuscus et Venidius Rufus et par sa patrie, et ayant manifesté beaucoup de zèle et de courage et ayant été stratège à plusieurs reprises et ayant conservé le même courage et la même vertu et en ayant reçu témoignage et du dieu national Jarḥibôl et des gouverneurs et de sa patrie par des décrets, en récompense de quoi sa patrie lui a voté les honneurs appropriés, une statue équestre, et les quatre tribus (lui ont érigé) dans leurs temples à leurs frais quatre statues, celle-ci étant celle de la tribu des Chonites, pour sa vertu et son courage. L'année 509, le 25 février.

La date de notre inscription est, comme ordinairement à Palmyre, comptée d'après l'ère des Séleucides et correspond par conséquent au 25 février de l'année 198 de notre ère.

Par une heureuse chance, l'inscription palmyrénienne est complète, et si elle est beaucoup plus brève que l'inscription grecque, elle nous donne par

ΕΙΡΗΝΗϹΚΑΤΑϹΤΑΘΕΝΤΑΥΠΟΤΕ
ΜΑΝΕΙΛΙΟΥΦΟΥϹΚΟΥΚΑΙΟΥΕΝΙΔΙΟΥ
ΡΟΥΦΟΥΥΠΑΤΙΚΩΝΚΑΙΥΠΟΤΗϹΠΑ
ΤΡΙΔΟϹΚΑΙΠΟΛΛΗΝϹΠΟΥΔΗΝΚΑΙΑΝΔΡΕΙ
ΑΝΕΝΔΕΙΞΑΜΕΝΟΝΚΑΙϹΤΡΑΤΗΓΗϹΑΝΤΑ
ΠΛΕΙϹΤΑΚΙϹΚΑΙΤΗΝΑΥΤΗΝΑΝΔΡΕΙΑΝ
ΚΑΙΑΡΕΤΗΝϹΩϹΑΝΤΑΚΑΙΕΠΟΥΤΟΙϹΜΑΡ
ΤΥΡΗΘΕΝΤΑΥΠΟΤΕΙΑΡΙΒΩΛΟΥΤΟΥΠΑΤ
ΡΙΟΥΘΕΟΥΚΑΙΤΩΝΗΓΗϹΑΜΕΝΩΝΚΑΙΥΠΟ
ΤΗϹΠΑΤΡΙΔΟϹΨΗΦΙϹΜΑϹΙΕΦΟΙϹΑΜΕΙΒΟΜΕ
ΝΗΑΥΤΟΝΗΠΑΤΡΙϹΤΑϹΠΡΕΠΟΥϹΑϹΑΥΤΩ
ΤΕΙΜΑϹΕΨΗΦΙϹΑΤΟΕΦΙΠΠΟΝΑΝΔΡΙΑΝΤΑΚΑΙ
ΑΙΤΕϹϹΑΡΕϹΦΥΛΑΙΕΝΙΔΙΟΙϹΙΕ D ΟΙϹΕΞΙΔΙΩΝ
ΑΝΔΡΙΑΝΤΑϹΤΕϹϹΑΡΕϹΩΝΤΟΥΤΟΝΧΩΝΕΙ
ΤΩΝΦΥΛΗΑΡΕΤΗϹΚΑΙΑΝΔΡΕΙΑϹΕΝΕΚΕΝΕΤ
ΟΥϹΘ̄Φ̄ΠΕΡΕΙΤΙΟΥ Ι̅Ε̅

Fig. 1. — Partie grecque de l'inscription d'Aelius Bôrâ.

contre le nom du personnage que la ville et les quatre tribus ont honoré d'une façon si extraordinaire : *Sur l'ordre du Sénat et du Peuple. Cette statue est celle d'Aelius Bôrâ, fils de Titus Aelius 'Ogeilou, le stratège, qui rétablit la paix dans les limites de la ville*, etc. [1].

A en juger par l'inscription palmyrénienne, le commencement de notre inscription grecque a pu être :

[Προστάγματι βουλῆς καὶ δήμου
Αἴλιον Βώραν Τίτου Αἰλίου 'Ογείλου
τὸν στρατηγὸν τὸν ἐπὶ τῆς]
εἰρήνης κατασταθέντα κτλ.

Le nom de Bôrâ est nouveau dans l'onomastique palmyrénienne et son titre : [στρατηγὸς ἐπὶ τῆς] εἰρήνης, tel que nous le restituons d'après l'inscription palmyrénienne, ne s'est pas rencontré non plus à Palmyre. En effet, il ne s'est trouvé antérieurement qu'une fois dans une inscription grecque de Smyrne qui malheureusement est très fragmentaire et ne donne pas de renseignements sur le caractère de cette charge [2].

Le titre de στρατηγός tout court équivaut à Palmyre à celui de ἄρχων, le latin *duumvir*, le pouvoir exécutif étant entre les mains de deux archontes ou stratèges, élus tous les ans [3].

Différente de cette fonction qu'Aelius Bôrâ a remplie plusieurs fois, comme le dit plus loin notre inscription, est la charge de : [στρατηγὸς ἐπὶ τῆς] εἰρήνης, « stratège pour la paix ».

On pourrait supposer que ce titre n'est qu'une autre expression pour celui bien connu de εἰρηνάρχης, irénarque, que nous rencontrons souvent en Égypte et en Asie Mineure à l'époque romaine. L'irénarque était chargé de la police d'une ville ou d'une région et sa tâche consistait à poursuivre les criminels à l'aide de gendarmes ou de soldats, à les interroger et ensuite à les livrer à la justice municipale, qui prenant son interrogatoire comme base, faisait une

[1] Je me réserve de commenter dans un article suivant les deux inscriptions palmyréniennes.

[2] *CIG*, 3151. Maintenant à l'Ashmolean Museum, Oxford.

[3] COOKE, *A Text Book of North-Semitic Inscriptions*, Oxford 1903, p. 279; GEORGE MC LEAN HARPER Jr, *Yale Classical Studies*, 1, 1928, pp. 120-21.

enquête indépendante et rendait le jugement. L'irénarque n'était ainsi qu'un officier de police, au service de la municipalité, et sans pouvoir militaire. Il était élu pour un an par le gouverneur qui le choisissait entre dix candidats, désignés par la ville [1].

Notre stratège semble avoir été élu d'une façon semblable (cf. l. 1-4), mais l'identification des deux titres se heurte cependant à des difficultés considérables.

Premièrement, il aurait été plus naturel d'employer ici le terme : *εἰρηνάρχης*, au lieu de la périphrase : *στρατηγὸς ἐπὶ τῆς εἰρήνης* ; ensuite, les mots dont use l'inscription palmyrénienne après le nom d'Aelius Bôrâ : אסטרטגא די עבד שלמא בתחומי מדיתא, « le stratège qui rétablit la paix dans les limites de la cité », indiquent plutôt une action militaire qu'une fonction policière.

Il semble aussi que ce serait un témoignage de reconnaissance assez exagéré de la part de la ville et des quatre tribus, que d'ériger une statue équestre et quatre autres statues en l'honneur d'un homme qui, pendant un an seulement, aurait exercé une fonction municipale subordonnée, même si sa *vita ante acta* avait été très méritoire.

Quelle a été dès lors la charge d'Aelius Bôrâ ? Les mots palmyréniens : « rétablit la paix dans les limites de la cité », s'entendent le plus naturellement des luttes contre les nomades, les ennemis héréditaires des caravanes, soit dans le désert autour de Palmyre, soit dans les limites de l'*État* palmyrénien, le mot désignant « la cité » dans l'inscription mentionnée au-dessus pouvant être pris au sens étroit ou au sens large [2]. Ce dernier sens me semble le plus probable ici [3], et Aelius Bôrâ a donc, si notre interprétation est correcte, eu comme tâche de veiller sur les caravanes dans les frontières de l'État de Palmyre, fonction qui était naturellement d'une importance extrême pour le commerce et la prospérité de celle-ci. Il a probablement été élu pour un certain nombre d'années, non comme l'irénarque pour un an seulement, et il a sans doute eu sous ses ordres un grand nombre d'archers palmyréniens, les seuls soldats capables de combattre efficacement les pillards nomades.

Ll. 1-3. *καταστα̣θέντα ὑπό τε Μανειλίου Φούσκου καὶ Οὐειδίου Ῥούφου ὑπατικῶν*. Le

[1] Cf. Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, IX, 1916, s. v. Eirenarch.

[2] Cf. Clermont-Ganneau, *Revue Biblique*, 1920, p. 398, n. 4.

[3] Cf. *infra*.

titre de Manilius Fuscus et de Venidius Rufus, ὑπατικός, veut dire *consularis*, une abréviation de ὑπατικὸς πρεσβευτής, « gouverneur consulaire ». A l'origine, ὑπατικός était employé uniquement pour les gouverneurs de rang consulaire, pour les distinguer des gouverneurs de rang prétorien [1], mais plus tard il devint le titre ordinaire d'un gouverneur, qu'il eût été consul ou non [2].

Dès l'année 27 de notre ère, la province de Syrie fut déclarée province impériale et comme telle eut à sa tête un gouverneur de rang consulaire. Mais sous Septime Sévère, probablement en l'année 194, cette grande province fut divisée en deux, la Syrie Creuse, Κοίλη Συρία au Nord, et au Sud la Syrie Phénicienne, Συρία Φοινική, à laquelle appartenait Palmyre. La Syrie Creuse continua d'être gouvernée par un gouverneur de rang consulaire ayant deux légions à sa disposition, tandis que le gouverneur de la Syrie Phénicienne était de rang prétorien et ne commandait qu'une seule légion.

Comme notre inscription date de l'année 198, j'avais cru d'abord que les deux gouverneurs étaient ceux de la Syrie Creuse et de la Syrie Phénicienne. Conformément à l'usage, ils furent tous les deux appelés ὑπατικοί, malgré la différence de leur rang, et il fallait s'attendre aussi à ce que le premier nom, Manilius Fuscus, fût celui du gouverneur de la Syrie Creuse, le plus important des deux, d'autant plus que le second, Venidius Rufus, était connu par des inscriptions de l'année 198 comme gouverneur de la Syrie Phénicienne [3].

Mais des renseignements nouveaux sur la vie de Manilius Fuscus, fournis par des inscriptions latines, trouvées récemment en Syrie, nous forcent cependant à abandonner cette hypothèse.

Nous savions que Manilius Fuscus était, en l'année 191, en Dacie comme *legatus Augusti* [4], une charge occupée après le consulat, et la Syrie fut probablement son poste suivant. Sur des milliaires romains, trouvés en 1927 par M. Dunand dans le Ledjâ, le long de la route de Mismiyé à 'Ahiré, on lit le nom de Manilius Fuscus comme gouverneur, non de la Syrie Creuse, mais de la Syrie Phénicienne [5]. Sur le milliaire VIII le nom est donné en toutes lettres

[1] Kuhn, *Die städtische und bürgerliche Verfassung des römischen Reichs*, II, Leipzig, 1865, p. 164.

[2] Liebenam, *Forschungen*, I, Leipzig, 1888, p. 465; Mouterde, *Mélanges de la Faculté Orientale*, III, 1909, p. 554, n° 3.

[3] Cf. *infra*.

[4] *Prosopographia Imperii Romani*, II, p. 328.

[5] Dunand, *La voie romaine du Ledjâ*, *Mé-*

et pratiquement il n'est pas douteux qu'il ne faille lire le même nom sur les milliaires IV, VII, XI et XIII. La date de sa légation est donnée par la quatrième acclamation de Septime-Sévère, qui correspond à novembre 194 ; par la mention du second consulat de l'empereur, qui appartient également à l'année 194 ; enfin par la présence du titre *p(ater) p(atriae)* et l'absence du surnom *Pius* et d'autres surnoms qui n'apparaissent qu'à partir de la cinquième acclamation, en été 195 [1]. Il semble donc acquis qu'à la fin de l'année 194 ou au début de l'année 195, Manilius Fuscus était gouverneur de la Syrie phénicienne, le premier gouverneur de cette province que nous connaissions.

Notre inscription, de février 198, raconte que Aelius Bôrâ, le *στρατηγὸς ἐπὶ τῆς εἰρήνης*, avait été nommé aussi bien par Manilius Fuscus que par Venidius Rufus. La présence des deux gouverneurs s'explique facilement, Aelius Bôrâ ayant dû être nommé d'abord par Manilius Fuscus, puis confirmé par Venidius Rufus, qui lui succéda à une date indéterminée, avant 198. Probablement en 203, Manilius Fuscus devint *magister XV virum sacris faciundis*, et pour ce motif l'on donna à sa femme la première place parmi les matrones romaines, en 204, au sacrifice célébré en l'honneur de Juno Regina à l'occasion de la fête séculaire. Qu'il doive être confondu avec le Manilius qui fut consul en 225, c'est ce qui ne me paraît pas probable [2].

L'autre gouverneur, Venidius Rufus, est bien connu dans l'histoire de la Syrie romaine. Nous trouvons son nom sur deux milliaires de la route de Palmyre à Hama de l'année 198 [3], et aussi sur plusieurs milliaires des environs de Sidon, pareillement de l'année 198 [4]. En 204, il fut nommé *curator alvei Tiberis*, charge occupée *après* le consulat, d'où il suit qu'il a été consul entre 198 et 204 ; en 205, il fut gouverneur de la Germanie inférieure, province consulaire [5].

On a enfin cru lire son nom, jusqu'ici, sur un milliaire romain découvert

moires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XIII 2, Paris, 1930.

[1] *Op. cit.*, p. 553-554.

[2] Cf. *Prosopographia Imperii Romani, loc. cit.* Le consul de l'année 225 doit peut-être, comme l'a déjà proposé Liebenam, être identifié avec le *præfectus alimentorum*, connu sous le règne de Caracalla. Cf. Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, s. v. Manilius, p. 1140-1141.

[3] *C. I. L.*, III, 6723 et 6725.

[4] *C. I. L.*, III, 205.

[5] Harrer, *Studies in the history of the Roman province of Syria*, Princeton, 1915, p. 89-90.

en 1909, par le P. Ronzevalle à Kérak-Noûḥ, près de Zahlé, en territoire de la Syrie phénicienne [1]. Les Pères Jalabert et Mouterde ont lu ce texte comme suit : *Imp. Cæsar L. Septimius Severus Pertinax Aug. pontif. max. trib. pot. imp. III* (ou *IIII*) *cos. II p.p. vias et milia(ria)* [*per Q.Ve*]*nidium* [*R*]*u*[*fum*][*l*]*eg.* [*a*]*ug.p*[*r*]. *p*[*r.* (*restituit ?*)] [2].

Cette inscription est de la fin de l'année 194 ou du commencement de l'année 195, pour les mêmes raisons que les milliaires trouvés par Dunand [3], mais la lecture proposée pour le nom du gouverneur présente des difficultés multiples.

Le titre donné à Venidius Rufus, *leg. aug. pr. pr.*, est le même que sur les deux milliaires de la route de Palmyre à Hama de l'année 198, tandis que les milliaires de Saida, datés aussi de 198, portent le titre plus développé de *leg. augg. pr. pr. praeses provinciae Syriae Phoenic(es)*. Cette différence de titulature avait induit les PP. Jalabert et Mouterde à conclure que Venidius Rufus aurait gouverné, au moins à partir de l'année 194, la Syrie non encore divisée, et qu'après la séparation, effectuée dans le courant de l'année 198, il aurait été maintenu à la tête de la Syrie phénicienne [4].

Cette hypothèse ingénieuse fut critiquée pour plusieurs raisons [5], et le Père Mouterde l'a plus tard modifiée lui-même en abandonnant l'idée de la division des deux Syries en 198 et en supposant que Venidius Rufus avait d'abord été gouverneur de la Syrie toute entière en 194 (cela par intérim, ou par exception, et sans être *consularis*), puis avait été de nouveau, en 198, après Manilius Fuscus, gouverneur de la seule *Syria Phoenice* [6].

M. Dunand suit le Père Mouterde en maintenant que c'était seulement en raison des circonstances exceptionnelles dans lesquelles Rome se trouvait alors

[1] Jalabert et Mouterde, *Mélanges de la Faculté orientale*, IV, Beyrouth, 1910, p. 215-221 ; Thomsen, *Die römischen Meilensteine der Provinzen Syria, Arabia und Palaestina*, Leipzig, 1917, nr. 29.

[2] *Op. cit.*, p. 216.

[3] Jalabert et Mouterde, *op. cit.*, p. 17. Si l'on lit III au lieu de IIII pour le chiffre des proclamations impératoriales, l'inscription serait à dater dans la première moitié de l'année 194 et deviendrait ainsi le témoignage le plus ancien sur la Syrie divisée, honneur qu'il fallait autrement partager avec les inscriptions romaines de Ledjâ, mentionnées plus haut.

[4] *Op. cit.*, p. 218-19.

[5] Cf. Harrer, *op. cit.*, p. 87; Hasebroek, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Septimius Severus*, Heidelberg 1921, p. 69.

[6] *Mélanges de l'Université St-Joseph*, VIII, 1922, p. 441-43.

en Orient, que l'on aurait nommé Venidius Rufus gouverneur de la Syrie non divisée, en attendant l'arrivée du légat de la nouvelle province de Syria Phoenice.

Il est toutefois étrange qu'un homme de simple rang prétorien ait gouverné, fût-ce à titre provisoire, la plus grande province de l'Empire, avec trois légions, pour ne plus gouverner ensuite, lorsqu'il revint en Syrie deux ou trois ans plus tard, que la seule Syrie Phénicienne, la moindre des deux Syries, avec le commandant d'une légion.

Pour résoudre cette difficulté Hasebrœk propose de lire VIII au lieu de III ou IIII pour le chiffre des salutations impériales dans l'inscription de Kérak-Noûh [1]. Venidius Rufus aurait alors été gouverneur à partir de l'année 196, par conséquent de la Syrie Phénicienne seule et jamais de la Syrie non divisée. Mais cette correction de III ou IIII à VIII, est difficile à maintenir : le doute n'est, d'après les éditeurs, possible qu'entre III ou IIII, le témoignage concordant de la copie et de l'estampage donne au chiffre au moins trois barres parallèles et exclut formellement soit un V soit un X initial [2].

Je crois qu'il faut chercher une autre solution. Les lettres subsistantes du nom du gouverneur, ...*nidium* .*u*... [3], conviendraient aussi pour [Ma]nilium [F]u[scum], avec l'exception de la troisième lettre, le « d », qu'il faut lire « l », si l'on veut maintenir la lecture [*Ma*]*nilium*. Mais les éditeurs ont remarqué justement au sujet de la troisième lettre, qu'elle n'est pas entièrement visible sur l'estampage et elle ne figure pas dans la copie. Dans ces circonstances et étant donné les difficultés de la carrière extraordinaire de Venidius Rufus, la lecture d'un « l » s'impose et l'inscription de Kérak-Noûh portera ainsi, au lieu du nom de Venidius Rufus, celui de Manilius Fuscus comme gouverneur de la Syrie Phénicienne.

L. 5-6. *στρατηγήσαντα πλειστάκις*] [4]. Nous avons ici la mention la plus ancienne de la charge de *στρατηγός* à Palmyre [5].

L. 7. *ἐπ' οὔτοις* semble bien être pour *ἐπὶ τούτοις*.

[1] *Op. cit.*, p. 69, n° 2.

[2] Jalabert et Mouterde, *op. cit.*, p. 217, n° 2.

[3] Lues par les éditeurs : [*Ve*]*nidium* [*R*]*u*-[*fum*].

[4] Par erreur le lapicide a répété l'α final de στρατηγήσαντα au commencement de la ligne 6 et l'a ensuite martelé.

[5] Cf. *supra*. Les autres στρατηγοί de Palmyre sont mentionnés dans des inscriptions, dont la plus ancienne est de 224, la plus récente de 262 de notre ère (Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris, 1870, n°s 2597, 2598, 2601 et 2606*a*).

L. 7-9. *μαρτυρηθέντα κτλ.*]. Un témoignage divin similaire est mentionné dans une autre inscription bilingue de Palmyre, datée de l'année 242-3. Il y est dit que Julius Aurelius Zabdilah a reçu un témoignage du dieu Jarḥibôl et aussi de Julius [Priscus], très éminent préfet du prétoire [1], et là comme ici le témoignage divin de satisfaction avait sans doute été donné au moyen d'un oracle.

Tandis que c'est le préfet de prétoire, Julius Priscus, qui dans l'inscription de Julius Aurelius Zabdilah est associé au témoignage du dieu Jarḥibôl, ce sont, dans notre texte, les « *ἡγησάμενοι* » et la cité elle-même. Le terme *ἡγησάμενος* est traduit ordinairement par « général » ou « préfet »; mais, au lieu d'introduire dans notre texte des « généraux » inconnus par ailleurs, comme ayant témoigné en faveur d'Aelius Bôrâ, le contexte semble plutôt être en faveur du sens de « gouverneur ». Comme les deux gouverneurs avec la ville avaient élu Aelius Bôrâ [*στρατηγὸς ἐπὶ τῆς*] *εἰρήνης*, de même ils lui avaient accordé leur témoignage avec Jarḥibôl et la ville.

Mais l'on se demande naturellement, si *ἡγησάμενος* peut vraiment avoir le sens de « gouverneur » ?

Le mot se retrouve dans l'inscription mentionnée plus haut de Julius Aurelius Zabdilah, stratège lors de la venue du divin empereur Alexandre et ayant aidé Rutilius Crispinus, le *ἡγησάμενος*, lors de son séjour à Palmyre[2]. Harrer s'est déjà demandé si Crispinus était général extraordinaire pendant la guerre d'Alexandre Sévère contre les Parthes (231-33), ou *gouverneur* de la Syrie Phénicienne [3]. En faveur de la traduction « gouverneur » on peut alléguer la partie palmyrénienne de l'inscription en question, où *ἡγησάμενος* est rendu par le mot הגמונא, transcription de *ἡγεμών*, qui s'est rencontré d'ailleurs comme titre du gouverneur [4]. Un argument décisif n'a cependant été fourni que par une inscription latine, trouvée récemment dans les fouilles du forum de Trajan à Rome et publiée d'abord par Paribeni [5]. Dobiaš y a reconnu le nom de Rutilius Crispinus, le *ἡγησάμενος* du texte de Julius Aurelius Zabdilah, et nous voyons qu'après avoir été gouverneur de la Thrace — nous savons par ailleurs

[1] CANTINEAU, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, Beyrouth, 1930, III, nr. 22, pp. 28-31. Cf. aussi l'inscription publiée *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, IV, Paris, 1919, nr. 2129.

[2] Cf. CANTINEAU, *loc. cit.*

[3] HARRER, *op. cit.*, p. 55.

[4] LIEBENAM, *op. cit.*, p. 465.

[5] *Notizie degli Scavi*, 1928, p. 343.

qu'il avait occupé cet office vers la fin du règne d'Élagabal et le commencement du règne d'Alexandre Sévère [1] — il devint : [*leg(atus)*] *Aug(usti) pr(o) pr(aetore)* [*provinciae*] *Syriae Phoenic*[*es*] [2]. Nous le trouvons donc comme gouverneur de la Syrie Phénicienne au temps d'Alexandre Sévère, et comme il est appellé ἡγησάμενος à Palmyre sous le même empereur, dans l'inscription de Julius Aurelius Zabdilah, ce terme doit nécessairement équivaloir à celui de gouverneur. Dans ces conditions nous n'hésiterons pas à reconnaitre ce sens aussi dans notre inscription et à traduire ἡγησαμένων par « gouverneurs », ce titre désignant ici Manilius Fuscus et Venidius Rufus.

Une confirmation indirecte de notre interprétation nous est fournie par une inscription bilingue très remarquable découverte récemment par le Père Poidebard entre Palmyre et l'Euphrate [3]. Un grand protecteur des caravanes y a reçu « des témoignages » des empereurs Hadrien et Antonin le Pieux et de plusieurs *consulares* (ὑπατικοί). La teneur de ce document offre une analogie si étroite avec celle de notre dédicace, qu'elle mérite d'être reproduite ici *in extenso* : ['Επισ]τολ[ᾗ] θεοῦ ['Α]δριανοῦ καὶ τοῦ θειοτάτου α[ὐ]τοκράτορος 'Αντωνεινοῦ υἱοῦ αὐτοῦ μαρτυρηθέντα, ὁμοίως καὶ διατάγματι Πουβλικίου Μαρκέλλου καὶ ἐπιστολῇ αὐτοῦ καὶ τῶν ἑξῆς ὑπατικῶν καὶ ψηφίσμασι καὶ ἀνδριᾶσι τειμηθέντα ὑπὸ βουλῆς καὶ δήμου.

L. 13. αἱ τέσσαρες φυλαί]. La mention des quatre tribus, que nous retrouverons dans notre seconde inscription, est assez surprenante, car nous n'avions pas jusqu'ici rencontré cette association de tribus à Palmyre, bien que ses inscriptions nous donnent des noms de beaucoup de tribus différentes. Ces quatre tribus formaient peut-être l'aristocratie dans la ville, et il est très intéressant de voir que chacune d'elles avait son temple à elle. Notre inscription nous donne le nom d'une des quatre, la tribu qui a offert la statue sous laquelle notre inscription était gravée : φυλὴ Χωνειτῶν, la tribu des Chonites, ou, comme l'appelle l'inscription palmyrénienne : בני כמרי, « la tribu des Komaréniens ». Tandis que cette dernière appellation s'est rencontrée plusieurs fois à Palmyre, et que même elle est transcrite en grec : φυλὴ Χομαρηνῶν [4], les Chonites sont nouveaux

[1] Harrer, *loc. cit.*

[2] *Listy filologické*, LVI, 1929, p. 1-14. — Cumont, *Syria*, X, 1929, pp. 281-82.

[3] Publiée par le P. Poidebard, *C. R. de Acad. des Inscriptions*, 1930 p. 182 et commentée de nouveau par Dobiaš, *Listy filologické*, LVIII, 1931, pp. 2-19. Reprise par le P. Mouterde, dans *Syria*, XII, 1931, p. 106 et suiv. qui y a apporté des améliorations de détail.

[4] *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, I,

dans la nomenclature des tribus palmyréniennes [1]. Ils se retrouvent cependant dans une inscription grecque inédite, trouvée près de l'inscription d'Aelius Bôrâ, le même jour, et qui relate l'érection par *οἱ ἀπὸ φυλῆς Χωνειτῶν*, d'une statue d'un certain Thomallachis qui avait donné la somme de 2520 deniers pour la construction d'un bain dans le temple des dieux Aglibôl et Malachbêl.

L. 12-14. L'érection de statues multiples semble être devenue assez habituelle à Palmyre. La bilingue nouvelle dont nous venons de citer un extrait, se rapproche ici encore de notre texte : l. 12 : *ἀνδριᾶσι τειμηθέντα*, l. 17-19 : *τεσσάρων ἀνδριάντων ἐν τῷ Τετραδείῳ τῆς πόλεως ἐπὶ κειόνων δημοσίοις ἀναλώμασι κατηξιωμένου*.

*
* *

L'autre inscription bilingue fut trouvée pendant l'automne 1928 au cours des travaux de déblaiement exécutés d'après les instructions de M. Gabriel, alors directeur de la mission archéologique à Palmyre.

Elle est gravée sur la face antérieure d'un socle, de 2 m. 57 de longueur, et de 0,45 cm. de hauteur, et gisait autrefois en dehors du mur septentrional du bâtiment dit l'*Agora* [2]. L'inscription palmyrénienne est à droite et compte huit lignes, l'inscription grecque à gauche en a sept, mais est néanmoins de beaucoup la plus longue, ayant un plus grand nombre de mots à chaque ligne :

1. *Προστάγματι βουλῆς καὶ δήμου.*
2. *Αἱ τέσσαρες φυλαὶ Ὀγῆλον Μακκαίου τοῦ Ὀγελοῦ τοῦ Ἀγεγοῦ.*
3. *τοῦ Cεουίρα δι' ἀρετὴν πᾶσαν καὶ ἀνδρείαν καὶ διὰ τὰς συνεχεῖς τὰς*
4. *κατὰ τῶν νομάδων στρατηγίας συναράμενον καὶ τοῖς ἐν-*
5. *πόροις καὶ ταῖς συνοδίαις ἀεὶ τὴν ἀσφάλιαν παρασχόντα ἐν πάσαις*
6. *συνοδιαρχίαις καὶ πολλὰ καὶ διὰ ταῦτα ἐξ ἰδίων ἀναλώσαντα καὶ πᾶ-*
7. *σαν πολειτίαν λαμπρῶς καὶ ἐνδόξως ἐκ[τεισεν] τειμῆς χάριν. ἔτους [υφ']* [3].

1900-05, nr. 451. — CANTINEAU, *Inventaire des Inscriptions de Palmyre*, IV, Beyrouth 1930, nr. 7, pp. 13-15. — CANTINEAU, *Syria*, XII, 1931, pp. 122-25, nos 4 et 5.

(1) Il semble tentant de mettre בני כמרי en relation avec le mot palmyrénien כמר « prêtre » et les Χωνεῖται peut-être avec כהן, qui a le même sens et se trouve en araméen, en phénicien et en hébreu. Mais il serait très étrange, les problèmes philologiques à part, que l'auteur de notre inscription, pour traduire le mot palmyrénien כמר, eût choisi כהן, un mot de vieille racine sémitique, qui serait incompréhensible pour un Grec.

(2) Cf. GABRIEL, *Syria*, VII, 1926, pl. XII, n. 18, et MOUTERDE, *Syria*, XII, 1931, pp. 109-10.

(3) Cf. fig. 2. Le τοῦ devant Ἀγεγοῦ dans la ligne 2 manque malheureusement dans la

ΠΡΟϹΤΑΓΜΑΤΙΒΟΥΛΗϹΚΑΙΔΗΜΟΥ

ΑΙΤЄϹϹΑΡЄϹΦΥΛΑΙΟΓΗΛΟΝΜΑΚΚΑΙΟΥΤΟΥΟΓΗΛΟΥΑΓЄΓΟΥ
ΤΟΥϹЄΟΥΗΡΑΔΙΑΡЄΤΗΝΠΑϹΑΝΚΑΙΑΝΔΡЄΙΑΝΚΑΙΔΙΑΤΑϹϹΥΝЄΧЄΙϹΤΑϹ
ΚΑΤΑΤωΝΝΟΜΑΔωΝϹΤΡΑΤΗΓΙΑϹϹΥΝΑΡΑΜЄΝΟΝΚΑΙΤΟΙϹЄΝΠΟ
ΡΟΙϹΚΑΙΤΑΙϹϹΥΝΟΔΙΑΙϹΑЄΙΤΗΝΑϹΦΑΛΙΑΝΠΑΡΑϹΧΟΝΤΑЄΝΠΑϹ ΑΙϹ
ϹΥΝΟΔΙΑΡΧΙΑΙϹΚΑΙΠΟΛΛΑΚΑΙΔΙΑΤΑΥΤΑЄΞΙΔΙωΝΑΝΑΛωϹΑΝΤΑΚΑΙΠΑ

ϹΑΝΠΟΛЄΙΤΙΑΝΛΑΜΠΡωϹ ΚΑΙЄΝΔΟΞωϹЄΚ ΤЄΙΜΗϹΧΑΡΙΝЄΤΟΥϹ'

FIG. 2. — Partie grecque de l'inscription d'Ogilô, fils de Maqqaï.

Cette inscription aussi est très bien gravée ; lecture et la traduction en sont faciles :

Sur l'ordre du Sénat et du Peuple. Les quatre tribus à Ogélos, fils de Makkaios fils de Ogélos, fils d'Agégos, fils de Séviras, à cause de toute sa vertu et son courage, (lui) qui, par ses commandements multiples contre les nomades, vint en aide aux marchands et qui assura la sécurité des caravanes chaque fois qu'il en fut le chef et, dans ce but, dépensa aussi beaucoup de ses propres deniers et rendit la ville illustre et glorieuse. En son honneur l'année...

La date manque, mais elle est conservée dans l'inscription palmyrénienne, soit janvier 510, c'est-à-dire 199 de notre ère [1]. La partie palmyrénienne correspond pour l'essentiel à la partie grecque, et je me réserve de la commenter ailleurs.

L. 1. Αἱ τέσσαρες φυλαί]. Malheureusement cette inscription ne nous donne pas de nouveaux renseignements sur l'association des quatre tribus.

L. 2-3. Quant à la généalogie de Ogélos, le personnage honoré, le nom de Agégos, son arrière grand-père, manque dans l'inscription palmyrénienne [2]. Agégos était le fils d'un certain Séviras, dont le nom est probablement la transcription en lettres grecques d'un nom sémitique שוירא. Comme tous les descendants des Séviras énumérés ici portent des noms sémitiques et que Séviras même doit avoir vécu vers l'année 110 de notre ère, son nom n'a sans doute rien à faire avec le nom latin de *Severus*.

L. 4-5. L'inscription du Père Poidebard citée plus haut s'exprime presque dans les mêmes termes (l. 5) : φιλοτείμως παραστάντα τοῖς ἐ[μπόρ]οις καὶ ταῖς συνοδίαις.

L. 7. D'après l'inscription palmyrénienne : עבד פלטיא שבוחית ונהורית j'ai complété les lettres εκτ... en ἔκτεισεν.

Cette inscription, qui n'est postérieure que de onze mois à celle d'Aelius Bôrâ, montre une fois de plus comment Palmyre savait honorer ceux qui bra-

copie. Nous devons à M. Cantineau la lecture *Seviras* au lieu de *Severas*.

[1] J'ai cru d'abord que la date était 550 de l'ère séleucide (cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 18 oct. 1929) ; mais, vérification faite, elle est, sans doute possible, 510 = 199 ap. J.-C.

[2] C'est probablement la transcription du nom palmyrénien חגגו, cf. par exemple Vogüé, *Syrie Centrale, Inscriptions Sémitiques*, Paris 1868-77, nos 9² 61 a² b² c² d ; Lidzbarski, *Ephemeris für Semitische Epigraphik*, III, Giessen, 1915, p. 157 Q.

vaient les dangers du désert et luttaient contre les nomades, ennemis de ce commerce de caravanes qui était la source de ses richesses. Ces textes viennent enrichir heureusement la série des inscriptions qui nous éclairent sur ce trafic, si important pour l'histoire économique de la Syrie et de tout l'Empire Romain.

HARALD INGHOLT.

LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES EN SYRIE ET AU LIBAN [1]

PAR

F. ANUS

Le sédentaire a une invincible tendance (fig. 1) à accélérer la destruction des ruines. Il faut donc prendre soin de ces dernières. La protection des Monuments historiques est subordonnée dans les pays du Levant sous mandat français, à la solution de plusieurs problèmes dont les principaux sont :

L'organisation d'un service d'études;

L'étude de l'état des Monuments;

L'obtention de crédits;

La création d'un fonds de matériel d'entreprise, de levage, de transport;

Le recrutement et l'instruction d'un personnel d'exécution.

Nombre de ces problèmes sont rendus difficiles du fait de l'absence, en Orient, d'organisations professionnelles correspondantes.



Fig. 1. — Medjelloun.

∴

Le chantier le plus important et le plus urgent paraissait être, à priori, celui de Baalbeck. La position centrale de ce site et sa proximité relative de

[1] Nous avons, à plusieurs reprises, signalé avec quelle activité le directeur du Service des Antiquités en Syrie et au Liban, M. Henri Seyrig, poursuivait une des tâches les plus

Beyrouth et de Damas l'ont fait choisir comme centre d'installation du Service d'études. Celles-ci ont porté notamment sur :

1° *L'Acropole de Baalbeck et le monument d'Hermel;*
2° *Le Crac des Chevaliers;*
3° *La Salle d'entrée de la citadelle d'Alep;*
4° *Le Qal'at Sem'an (Saint Siméon).*

A *Palmyre*, l'interdépendance des fouilles et des travaux de consolidation a nécessité, de la part de M. Amy, une recherche d'organisation toute



Fig. 2. — La façade d'Es-Seraï à Qanawat (Djebel Druse) après sa reconstruction.

particulière, qu'il exposera lui-même prochainement dans cette *Revue*.

A ces travaux viennent s'adjoindre les *Inventaires de Monuments*. En 1931, M. J. Sauvaget, secrétaire général de l'Institut français de Damas, a achevé l'Inventaire des Monuments des villes d'Alep et de Damas, travail fort méri-

urgentes du mandat français, la conservation des Monuments historiques. M. Ponsot, Haut Commissaire, a autorisé M. Seyrig à s'adjoindre, à cet effet, plusieurs architectes : MM. Anus, chef du bureau d'études, Amy, Coupel et, récemment, M. Ecochard. R. D.

toire et de longue haleine [1]. Le bureau d'études de Baalbeck, en collaboration avec lui, a poursuivi l'étude de l'état des monuments les plus menacés. Ce travail a consisté en relevés de plans et en états des lieux, avec proposition de classements à faire et de servitudes à instituer.

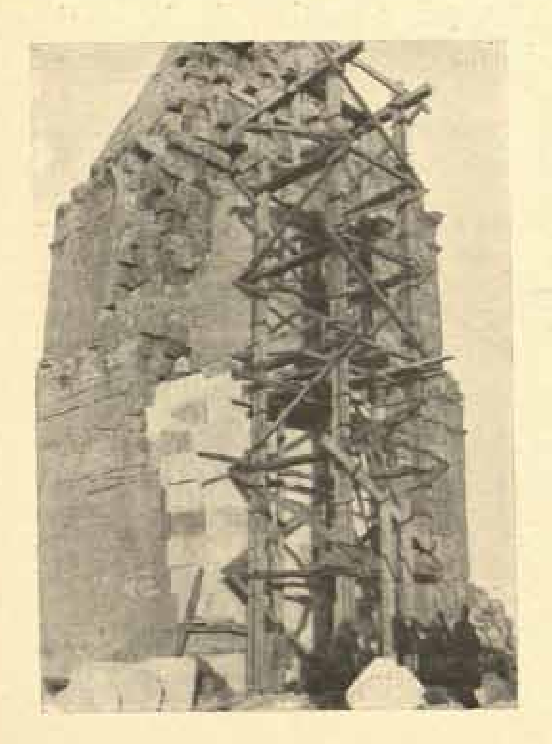


FIG. 3. — Le monument d'Hermel. Réédification de l'angle S.-O.

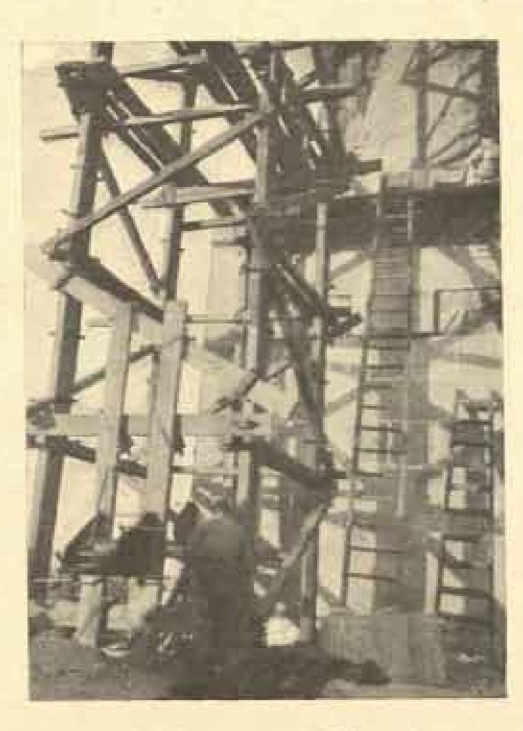


FIG. 3. — Le monument d'Hermel. Mise en place des bas-reliefs de la face Sud.

Ces premières études se sont traduites par d'importantes demandes de crédit. Pour Baalbeck, il leur a été donné suite; mais le malaise économique ne laisse que peu d'espoir de pourvoir les autres chantiers. Il serait, toutefois, particulièrement regrettable qu'une somme minime ne fût pas trouvée pour Qal'at Sem'an dont l'état est fort inquiétant.

Les crédits de Baalbeck ont permis d'acheter en Europe les premiers instruments de levage indispensables à l'ouverture des chantiers. L'absence de bois d'œuvre a conduit à échelonner les achats qui se font en provenance de

[1] Voir ci-après le compte rendu de l'*Inventaire des Monuments musulmans de la ville d'Alep*, par M. Sauvaget.

Roumanie ou d'Italie. Ces opérations se sont développées pendant la période de construction des magasins et des ateliers qui permettent le travail du fer et du bois. Ces installations ont été montées, grâce à l'arrivée de France de M. Quétard, maître appareilleur, et de M. Gaultier, maître charpentier. Ces deux techniciens doivent, en même temps, préparer et instruire les ouvriers recrutés sur place. La présence à Zahlé d'un centre de construction a permis



Fig. 5. — Baalbeck. Mise en mouvement d'un fût de colonne en granit.



Fig. 6. — Baalbeck. Remise en place d'un tambour de colonne.

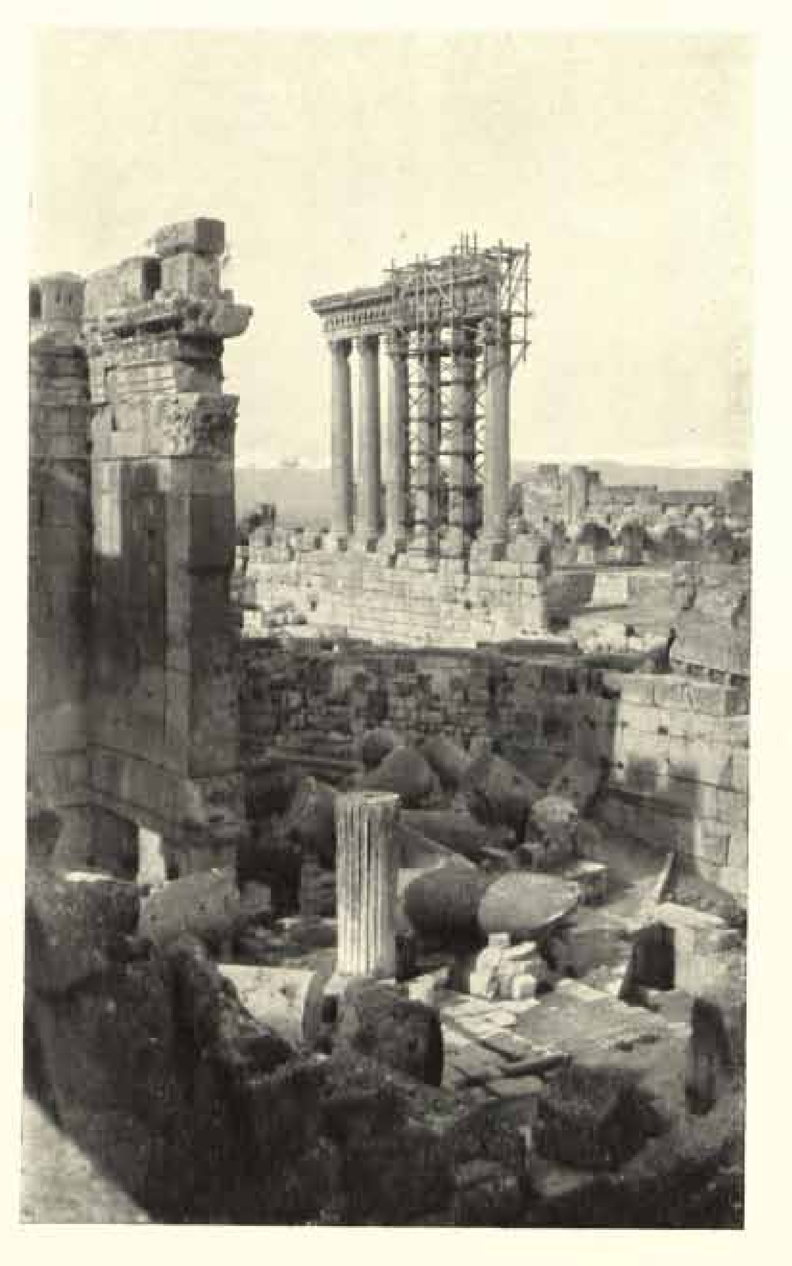
d'engager quelques bons éléments; mais l'absence d'ouvriers en bois soulève une grave difficulté de recrutement.

Cependant un certain nombre de travaux ont pu être entrepris et menés à bien.

En 1930 : reprise de la base de la grande colonne de Ya'at[1]. Réédification d'une courtine ébranlée au Crac des Chevaliers. Reprise d'un angle éboulé au Monument d'Hermel[2]. Consolidation à la cour hexagone du grand temple de Baalbeck. Sondage et reprise de maçonnerie à l'Église Saint-Jean de Beyrouth, actuellement la grande mosquée.

[1] A peu de distance de Baalbeck. Hauteur totale de cette colonne commémorative, environ 25 mètres.

[2] *Qamou'al el-Hermel*, dans la haute vallée de l'Oronte.





BAALBECK

Deux vues de l'échafaudage de la colonnade.

1° On a entrepris, en 1931, le démontage et le remontage du mur de face d'Es-Seraï à Qanawat (fig. 2) (Djebel Druse) où M. Schlumberger, Inspecteur du Service des Antiquités, a assuré la continuité du chantier [1].

2° Déblaiement et nettoyage au Crac des Chevaliers : le gouvernement de l'État de Lattaquieh, ayant pu prêter cinquante prisonniers, il a été possible de rendre au jour, et à la circulation, les salles basses au sud de la deuxième enceinte. L'absence de crédit a empêché tous travaux de consolidation.

3° Remise en place de la clé surmontant la porte d'entrée du Musée national syrien de Damas. Cette clé, effondrée en 1930, a été reposée par les soins des Travaux Publics de l'État de Damas.

4° Remontée de la double clé de l'Arc triomphal de Palmyre [2]. Ce travail difficile a été heureusement exécuté par M. Amy, qui a paré à l'absence de moyens de transport, ainsi qu'aux risques d'exécution et de levage d'une maçonnerie de grand appareil. Le travail a été terminé fin juillet 1931.



Fig. 7. — Baalbeck.
Fragments de la balustrade du bassin Nord en cours d'assemblage.

5° A Hermel, la réédification de l'angle sud-ouest (fig. 3) du monument a pu être poussée en fin de saison. L'arrivée de M. Coupel a permis de terminer les études de restitution des bas-reliefs et leur pose (fig. 4). Voir pl. LVIII *bis*.

Ce chantier situé à 40 kilomètres de Baalbeck a nécessité : l'ouverture de 2 kilomètres de piste en terrain rocailleux et mouvementé, l'ouverture de deux carrières, l'une de pierre basaltique, l'autre de pierre calcaire, la construction de baraques pour le logement des ouvriers amenés de Baalbeck, le transport de tout le matériel et des matériaux. Il faut noter que l'eau, ainsi que le sable, se trouvent à 2 km. 500; la carrière à 1.800 mètres du monument. MM. Coupel et Quétard ont organisé et fait fonctionner cette entreprise.

A Baalbeck, le bureau d'études a assuré la construction de baraques provisoires à l'entrée et à la sortie des ruines, la fermeture des brèches de l'en-

[1] Voir *Syria*, XII (1932), p. 192.

[2] *Ibid.*, p. 193.

ceinte, la protection de l'acropole contre les visites inopportunes d'un public insuffisamment instruit de la valeur des ruines.

Après un nettoyage général à l'intérieur de l'enceinte du grand temple, des voies de circulation pour les transports de charge ont été aménagées, des magasins et des hangars ont été construits.

Les travaux de consolidation et de reprise ont porté sur les exèdres de la cour rectangulaire. A cette occasion et grâce à M. Quétard, les ouvriers se

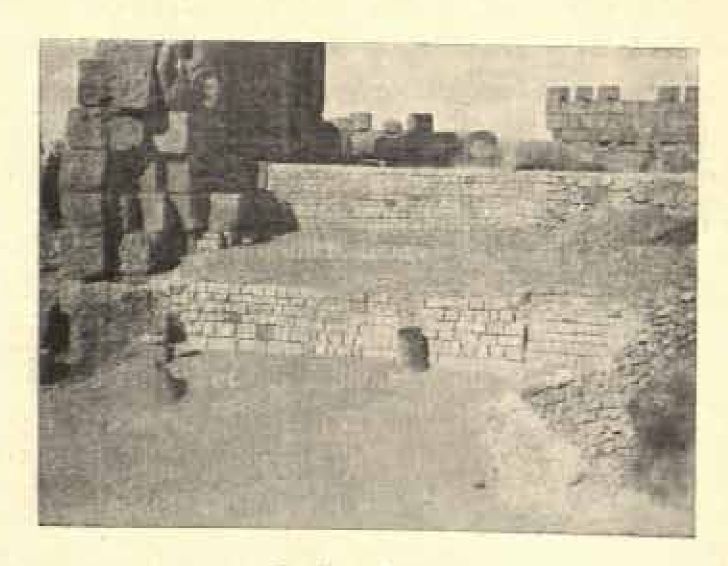


Fig. 8. — Baalbeck.
Aménagement aux pieds des six colonnes qu'on aperçoit sur la gauche.

sont familiarisés avec le travail de la pierre, le transport du gros appareil et sa pose.

L'arrivée du matériel de levage a permis, après un travail de réfection des bases, le transport et l'érection de fragments de colonnes de granit (fig. 5 et 6), qui jonchaient la cour rectangulaire.

Le nettoyage des ruines a fait retrouver un certain nombre d'éléments de la balustrade du bassin nord. Ce bassin a été nettoyé, les pièces consolidées ont été reposées (fig. 7).

Le travail de déblaiement autour des six colonnes du grand temple a permis de préparer l'emplacement des échafaudages. Ces travaux ont nécessité le déblaiement de plusieurs milliers de mètres cubes de terre, le trans-



LE MONUMENT D'HERMEL RESTAURÉ.



port de blocs de 40 à 50 tonnes, la construction de murs de soutènement (fig. 8).

Un premier échafaudage de visite (fig. 9 et pl. LVIII) de 30 mètres de hauteur a été dressé par M. Gaultier. Il a permis de se rendre compte des dégâts de toute nature subis par le monument.



Fig. 9. — Baalbeck.
Établissement de l'échafaudage autour des grandes colonnes.

Il est possible d'envisager pour l'année prochaine la fin des travaux de consolidation des six colonnes. Le bureau de Baalbeck travaillera ensuite au Temple rond et aux Propylées. Ce programme permettra de parer aux dangers les plus pressants que présente l'état actuel des ruines.

F. Anus.

BIBLIOGRAPHIE

Stephen Herbert Langdon. — **Semitic Mythology**. Un vol. in-8° de xx et 454 pages. Boston, Marshall Jones Company et Londres, Humphrey Milford, 1931.

L'œuvre nouvelle du savant assyriologue est principalement consacrée à la mythologie suméro-accadienne dont on ne saurait nier la place éminente dans la littérature de l'Asie antérieure. Cependant, un résumé précis est donné des mythologies des Sémites de l'ouest qu'il faudra compléter par ce que nous apprennent les tablettes de Ras Shamra. L'auteur n'a pu, en effet, utiliser ces nouveaux textes.

M. Langdon est assez enclin à retrouver en Babylonie l'origine des mythes en honneur chez les Sémites de l'ouest. Les textes de Ras Shamra témoignent cependant d'une grande originalité et déjà on savait que la plupart des légendes d'origine babylonienne conservées par l'A. T. constituent généralement, comme le Code sacerdotal, une documentation assez récente.

L'ouvrage vaut par une connaissance intime des textes sumériens et accadiens. Si l'on trouve un peu trop marquée la tendance panbabylonienne, il faut reconnaître que cet artifice a permis à l'auteur d'ordonner son sujet d'une manière logique. Une illustration bien choisie donne une idée très nette des représentations divines.

R. D.

A. T. Olmstead. — **History of Palestine and Syria to the Macedonian conquest.** Un vol. in-8° de xxxiii et 637 pages, un frontispice en couleur, 187 fig., 18 plans et une carte, New-York et Londres, Charles Scribner's Sons, 1931. Prix : 30 Sh.

Le renouvellement rapide de nos connaissances donne au nouvel ouvrage de M. Olmstead un intérêt particulier. Bien connu par son *Histoire d'Assyrie*, l'auteur est aussi un archéologue averti. Précisément, la caractéristique de cette histoire est d'utiliser largement la documentation archéologique, notamment les découvertes de Byblos, de Qatna et de Ras Shamra. On s'aperçoit devant cette abondante illustration combien les données nouvelles modifient l'opinion qu'on pouvait avoir de la civilisation syrienne. M. Olmstead n'hésite pas à écrire que, dans le deuxième millénaire avant notre ère, la Syrie possédait une remarquable civilisation mêlée, certes, d'éléments étrangers, mais cependant personnelle. « Avant la conquête hébraïque, précise-

t-il, la civilisation cananéenne peut être comparée sans désavantage à celle des grands empires. » Les populations syriennes ont disposé de moins de moyens, leur territoire étant plus morcelé; mais une civilisation ne se mesure pas uniquement aux dimensions des édifices construits. D'autres éléments interviennent et les textes de Ras Shamra, qui commencent à paraître, mais que l'auteur n'a pu utiliser, révèlent une littérature religieuse singulièrement développée et très originale.

A leur entrée en Canaan, les Israélites étaient de simples nomades qui eurent à s'initier à des formes cultuelles supérieures. Nous relevons avec une satisfaction particulière l'opinion de M. Olmstead au sujet de la religion où, d'après lui, l'assimilation *is particularly evident*. La religion très simple des nomades se compliqua quand ils devinrent sédentaires et qu'ils s'adonnèrent à l'agriculture. La religion décrite dans les plus anciens morceaux de l'Ancien Testament *is essentially Canaanite*. C'est ce que nous nous sommes efforcé de montrer dans nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite* et ce que les découvertes de Ras Shamra mettent en pleine lumière [1].

On sait combien est discutée actuellement la date de l'entrée des Israélites en Canaan. Les opinions diffèrent sur la date de l'Exode, sur l'identification des Habiru des tablettes d'el-Amarna avec les Hébreux, sur la date de la chute de Jéricho d'après les fouilles sur ce site. D'un mot voici la position de M. Olmstead : Pour lui les Habiru sont les Hébreux et les tablettes d'el-Amarna mentionnent leur pénétration en Canaan. A son avis, les fouilles de Jéricho, de Ai et de Bethel témoignent que ces villes cananéennes tombèrent à cette époque. Dès lors, la mention d'Israël dans la stèle de Mernephtah est toute naturelle.

Nous ferons une réserve sur l'utilisation de l'alphabet du Sinaï. Les traductions qu'accepte M. Olmstead, pour prudentes et limitées qu'elles soient, ne présentent encore aucune certitude.

R. D.

[1] Voir *Revue de l'Hist. des Religions*, 1931, II, p. 201 et 353.

J. Garrow Dunkan. — **Corpus of dated Palestinian Pottery**, including Pottery of Gerar and Beth-Pelet, dated and arranged by sir Flinders Petrie and Beads of Beth-Pelet, dated and arranged by J. L. Starkey. Un vol. in-4° de 21 pages et nombreuses planches au trait. Londres, British School of Archaeology in Egypt, 1930.

Depuis les premières recherches de sir Flinders Petrie à Lakish, le matériel céramique s'est considérablement accru en Palestine et une classification a pu être fixée. Il était donc fort désirable de publier, sinon un *Corpus* qui implique l'idée d'un catalogue complet, du moins un échantillonnage donnant la suite de tous les types connus. C'est, en somme, ce que s'est proposé M. J. G. Dunkan.

Cet album a été établi en partant des exemplaires découverts à Gerar et à Tell Fara (Beth-Pelet) par sir Flinders Petrie, ce qui est un hommage mérité à l'activité de ce grand explorateur dont la belle ardeur ne se dément pas, mais ce qui n'est pas d'une bonne méthode. Il fallait partir de la seule découverte qui ait fourni des dates absolues, celle des

tombes royales de Byblos. Ainsi M. Dunkan eût immédiatement reconnu que la chronologie absolue qu'il maintient n'est pas acceptable. Le groupement des tombes royales de Byblos et leur similitude depuis Amenemhat III jusqu'à Ramsès II ne permet pas l'écart de date de plus d'un millénaire que supposent MM. Flinders Petrie et Dunkan.

Mais, pour s'en tenir à la chronologie relative, nombre d'estimations étonnent. Ainsi 2, Y (*Gézer*, pl. 26, 1*b*) est attribué au Moyen bronze, ce qui paraît trop ancien. La datation de la céramique chypriote déroute complètement : le bol chypriote à décor peint en échelle est rapporté invariablement à la XVI[e] dynastie. Pourquoi des jarres de Tell Fara, identiques aux jarres de la XII[e] dynastie à Byblos, sont-elles attribuées aux époques des XV[e] et XVI[e] dynasties ?

R. D.

Erich F. Schmidt. — **Anatolia through the ages.** Discoveries at the Alishar mound 1927-1929. (Oriental Institute of the University of Chicago.) Un vol. in-8° de 165 pages et 213 fig. Chicago, University of Chicago Press, 1931.

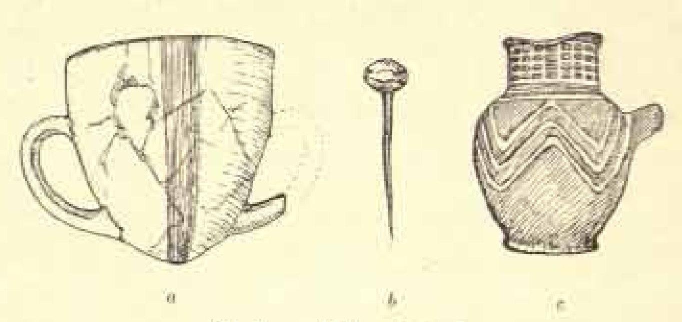


Fig. 1. — Alishar, strate I.

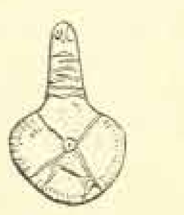
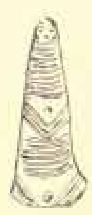




Fig. 2. — Alishar, strate I.

M. Erich Schmidt a été le collaborateur de M. von der Osten, sur le site d'Alishar avant de se rendre en Perse pour fouiller les ruines de Damghan. Son exposé résume le résultat des campagnes de 1927 à 1929. Le mérite des explorateurs d'Alishar est grand d'avoir, les premiers en Cappadoce, décelé les strates successifs depuis la fin du néolithique jusqu'à l'époque moderne. On peut discuter sur le détail, mais les résultats d'ensemble sont assurés.

On peut déduire des renseignements fournis par MM. von der Osten et Erich Schmidt, ce fait important qu'aux temps

anciens, jusque vers une époque critique qui paraît marquée par l'hégémonie hittite, la céramique anatolienne offre une certaine unité d'un bout à l'autre de la péninsule.

En effet, M. von der Osten signale la récente découverte d'un strate très profond — à partir de 19 mètres au-dessous de la surface — qu'il qualifie de néolithique. On y trouve la céramique noire qui marque le début de la céramique anatolienne, déjà bien cuite et d'un beau poli. A Has-Euyuk, M. Delaporte a fait la mêmeconstatation. De même dans Troie I, cequi fournit une datation approximative : antérieure au milieu du III^e millénaire ; mais nullement néolithique, car Troie I représente l'Ancien Bronze. Cette céramique noire primitive n'a jamais été signalée à Chypre ; nous n'en voulons pas tirer d'autre conclusion que celle-ci : les tombes les plus anciennes fouillées jusqu'ici dans la grande île ne remontent pas à une époque aussi reculée.

Au-dessus de la couche qualifiée de néolithique vient le strate I d'Alishar qui nous paraît correspondre à Troie II, c'est-à-dire environ la seconde moitié du troisième millénaire. On y trouve la céramique lustrée rouge caractéristique, le calice à deux anses, encore assez bas (notre fig. 1, *a*), qu'on dénomme à tort, semble-t-il, *dépas amphikypellon*. A la fin de cette époque, tout comme à Chypre, apparaît le décor géométrique peint (fig. 1, *c*). C'est le signe que nous quittons l'Ancien Bronze pour entrer dans le Moyen Bronze. Le strate I a fourni des idoles du type trouvé à Troie, à Yortan et dans les îles grecques (fig. 2, *d*). Les épingles sont très simples, souvent à grosse tête (fig. 1, *b*).



Fig. 3. — Alishar, strate II.

Dans une note complémentaire, M. von der Osten déclare qu'il faut inverser les strates suivants et placer le strate III avant le strate II, mais que les époques de ces deux couches se recouvrent en partie. Si l'on s'en tient au graphique de la figure 74 établi par M. Erich Schmidt, on constate que ces strates II et III ont

été reconnus en des points différents du site [1] et que l'un et l'autre sont compris entre les strates I et IV. On en conclura qu'ils sont synchrones et c'est bien ce que vérifie l'examen des objets.

Les dates que propose M. Erich Schmidt nous paraissent un peu hautes, comme nous avons eu l'occasion de le signaler dans *Syria*, XI, p. 293 et suiv. Les documents nouveaux publiés le confirment. Ainsi le strate IV où abondent les pointes de lance et de flèches en fer ne peut remonter à 1400-1200 ; il est certainement postérieur à 1200.



Fig. 4. — Alishar. Plomb. Strate II.

Les strates II et III qui, nous l'avons dit, sont très sensiblement synchrones, recouvrent la majeure partie du IIe millénaire. On a trouvé dans le strate II, qui paraît correspondre au quartier commerçant, des tablettes cappadociennes dont on sait que la date a généralement été estimée trop haut. Ce même strate a fourni de belles pièces céramiques comparables à celles que M. Hrozny a découvertes à Kul-tépé (fig. 3). C'est l'époque où les petites idoles en plomb connaissent une faveur particulière. On les rencontre, ainsi que les moules qui ont permis de les établir, sur une ligne allant de la Mésopotamie, passant dans le nord de la Syrie, le sud de l'Anatolie et aboutissant à Thyatire et à Troie. Les figurines de plomb découvertes à Alishar (fig. 4), dans le strate II où se rencontrent tant de pièces importées venant du sud, étendent leur champ de diffusion.

Si les conditions de la trouvaille n'y contredisent pas, on pourrait concevoir que les trois figurines de plomb d'Alishar faisaient partie d'un même ensemble constituant une de ces triades divines dont on a plusieurs exemples [1].

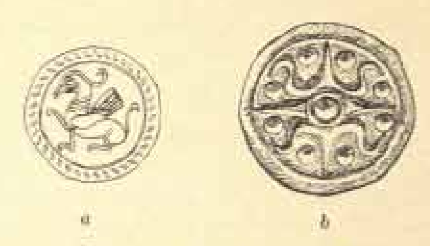


Fig. 5. — Alishar. Strate II.

Dans le même strate on a découvert des cachets ornés du griffon (fig. 5, *a*), et ce que M. Schmidt appelle le *Cappadocian symbol* (fig. 5, *b*), probablement une image du foudre entouré d'astres. Le même symbole s'est rencontré à Ras Shamra dans une couche qui ne peut guère être antérieure à 1400 [2]. Par contre, tel vase à

[1] Le strate II s'est rencontré dans la plaine à l'est et au sud de la colline, et le strate III, sur cette dernière.

[1] H. de Genouillac, *Idole en plomb d'une triade cappadocienne*, dans *Syria*, X, p. 1 ; R. Dussaud, *La Lydie et ses voisins*, p. 71-76 ; P. Perdrizet, *Syria*, XII, p. 269 et pl. LIV, 3 et 4 ; Musée de Copenhague : Ch. Blinkenberg, *Lindos*, I, *Les Petits objets*, col. 166 fig. 20.

[2] Cl. Schaeffer, *Syria*, XII, pl. XIII, 4. Nous ne voulons pas dire que ce motif n'a

deux anses (Schmidt, p. 78, fig. 109, A; notre figure 3, en haut à gauche) appartient à la première moitié du IIe millénaire si on le compare à des similaires occidentaux, notamment à des pièces crétoises du Minoen moyen.

Le strate III, de même époque, a fourni des vases comparables à la céramique de de Boghaz-Keui. Ainsi le vase de figure 149 (notre figure 6, en bas) est de même forme et de décor comparable à un pot à deux anses, provenant de Boghaz-Keui et actuellement au Louvre [1]. La céramique de la capitale hittite est cependant d'une qualité supérieure et plus variée. Ainsi les tasses à anse verticale d'Alishar (fig. 6, en haut) ont moins d'éclat.



FIG. 6. — Alishar, strate III.

On voit l'intérêt de ces découvertes. Depuis la publication que nous analysons, les recherches ont pris une ampleur nouvelle et les fouilles d'Alishar promettent d'étendre encore beaucoup nos connaissances sur la civilisation de l'ancienne Cappadoce.

R. D.

pas été utilisé plus tôt; cf. notre *Lydie et ses voisins aux hautes époques*, p. 61.

[1] GENOUILLAC, *Céramique cappadocienne*, II, nos 10 et 11, à notre avis datés trop haut. Plutôt, peu avant 1500; cf. notre *Lydie et ses voisins*, p. 62 et fig. 7.

BAUR, ROSTOVTZEFF, BELLINGER. — **The excavations at Dura-Europos**, Preliminary report of Third season of work, 1929-1930, 168 p. in 8° et XX pl. New Haven, Yale University Press, 1932.

Avec une ponctualité exemplaire, les fouilleurs de Doura nous informent chaque année des résultats obtenus dans une de leurs campagnes : celle de 1929-1930 fait l'objet de ce troisième rapport. M. Maurice Pillet y donne d'abord un aperçu général des travaux qu'a dirigés sa vieille expérience. Il a terminé le déblaiement des temples d'Artémis et d'Atargatis, qui sont contigus mais distincts, et y a fait une abondante récolte d'inscriptions et de sculptures; il a entamé l'exploration, achevée depuis, du bastion sud-ouest des fortifications et mis au jour, près de la porte de Palmyre, des thermes et un édifice — douane ou, selon M. Rostovtzeff, Τυχαῖον de la cité — où fut exhumé un trésor de monnaies et de bijoux, enfin en dehors de l'enceinte, il a commencé l'étude des ruines d'un arc de triomphe, que nous savons aujourd'hui avoir été élevé par Trajan.

Le plan des deux temples jumeaux d'Artémis et d'Atargatis, avec leurs multiples bâtiments, disposés autour d'une vaste cour rectangulaire, a été rapproché par M. Bellinger de celui des sanctuaires de Babylone et de Warka et d'autres édifices consacrés aux dieux syriens. Un précieux fragment d'inscription et d'autres trou-

vailles indiquent que le premier des deux temples remonte à l'époque des Séleucides : on y adorait Artémis et Apollon, dieux ἀρχηγοί de la dynastie macédonienne. Mais aucune partie de la construction encore visible n'est vraisemblablement antérieure au commencement de notre ère, comme le montre M. Rowell. Une modeste bâtisse de l'époque parthe aurait été agrandie après l'occupation romaine de 165, puis une seconde fois sous Caracalla [1]. Quant au temple d'Atargatis, il aurait été élevé en trois campagnes des années 31, 61 et 92 après J.-C. Près de ces deux lieux de culte, une vaste demeure rectangulaire, qu'a étudiée M. Naudy servait probablement d'habitation aux prêtres.

Vingt-trois inscriptions grecques et deux inscriptions sémitiques, l'une safaïtique et l'autre proto-syrienne, ont été bien commentées les premières par MM. Rowell et Bellinger, les secondes par M. Torrey. La plus remarquable est une dédicace à Julia Domna qui prouve que la colonie d'Europos portait les titres d'*Aurelia Antoninia* qu'elle devait presque certainement à Caracalla [2].

Des indications précises sur les menus objets, céramique, verrerie, débris d'armes, sont fournies par M. Hopkins ; on notera le reste d'une cotte de mailles, le plus ancien exemple connu de ce genre d'armure, probablement d'origine sassanide. Des figurines de terre cuite nous montrent comment s'équipaient les soldats parthes, et un curieux autel, décoré de reliefs, porte sur sa face antérieure une représentation d'un dieu ou héros combattant un lion dans l'attitude du Gilgamesh assyrien, que l'art perse a reprise. Mais parmi les morceaux de sculpture les plus remarquables sont une image d'Atargatis et d'Hadad, siégeant sur des trônes avec un étendard entre eux, et une stèle sémitique où se voit, dans un édicule, un simple pilier surmonté d'un croissant et d'un disque. M. Baur a interprété ces deux monuments avec une grande érudition [1]. Parmi les monnaies dont un inventaire succinct est donné par M. Bellinger, on notera l'abondance des pièces séleucides, indice de la prospérité de la cité dès la première période de son histoire. Selon toute probabilité sa destruction se place en 256, au cours de la

Je lirais: Ζωγρά[φημα Σαδ]δ[ουδαν [καὶ] | Ἀδών-[ιδος καὶ] | Ἀταργάτη[ς | Ζωγράφησε [ὁ δεῖνα] — Adonis est uni ici à Atargatis comme il l'est ailleurs à Salambô ou Vénus. Pour Saddoudan, cf. n° 160 — n° 159. Le ταμιεῖον a été interprété avec raison comme un tronc destiné à recevoir les offrandes. Nous avons publié le couvercle en bronze, percé d'une fente, d'un tronc consacré précisément à Atargatis dans *Aréthuse*, 1930, p. 41; cf. Perdrizet, *Syria*, XII, 1931, p. 267 ss.

[1] Il me semble que le graffite Ζώιλος βουλευτὴς Δούρας tracé sur un des sièges de l'*Odéon*, ne fournit pas un indice que ce petit théâtre ait servi de local à la βουλή, mais crée plutôt une présomption contraire. Si l'on mettait les noms des membres de la Chambre sur leurs fauteuils, on ne jugerait pas à propos d'y ajouter « député ». Cela irait de soi. Par ce titre de βουλευτής Zoïlos s'est distingué d'autres spectateurs qui ne l'étaient pas. Cf. notre inscr. 9 c (bouleute dans le temple palmyrénien).

[2] Le n° 146 me paraît être, non une dédicace, mais une signature d'artiste analogue à celle d'Ilasamsos (n° 6 c) et indiquant, comme celle-ci, ques étaient les sujets des peintures.

[1] Toutefois il n'a pas réussi à me persuader que les disques fixés sur la hampe de l'étendard sacré figurent les planètes et ne sont pas les phalères habituelles des *signa* romains.

campagne qui conduisit les armées de Sapor jusqu'à Antioche.

Cette sèche énumération de faits suffira, nous l'espérons, à montrer combien fut fructueuse cette troisième année des fouilles américaines à Doura [1]. Il est permis d'annoncer, sans commettre d'indiscrétion, que les suivantes le furent davantage encore et nous attendrons avec impatience la publication des quatrième et cinquième *Reports* des vaillants explorateurs.

Franz Cumont.

Georges Duthuit. — **La sculpture copte.** Statues, bas-reliefs, masques. Un vol. gr. in-4° de 63 pages et 72 planches. Paris, Van Oest, 1931.

L'auteur apprécie favorablement l'adaptation que l'art copte fait subir aux motifs chrétiens ou aux survivances hellénistiques. Le fond très creusé autour des motifs de la composition permet des effets nouveaux de l'obscur et du clair.

L'art copte est en contact étroit avec l'art chrétien de la Syrie. Dans les constructions chrétiennes de la vallée du Nil, on retrouve le style syrien du couvent de Saint-Siméon ou du martyrion de Rusafah ; mais la sculpture copte de Baouît et de Sakkara est plus fruste que celle des basiliques syriennes.

Les reproductions de sculptures coptes groupées dans cet ouvrage et curieusement encadrées entre des produits de la basse époque romaine et de pures décorations musulmanes, constituent une documentation typique. Elles nous permettent de nous rendre compte de l'influence de la Syrie sur l'Égypte à l'époque chrétienne. L'ornement végétal est traité avec une grande liberté, pampres et acanthes s'enroulent de façon originale, les animaux sont saisis dans la vivacité du mouvement ; mais les représentations humaines sont généralement très lourdes.

M. Duthuit estime que M. Monneret de Villard, dans son ouvrage sur la sculpture d'Ahnas, est d'une sévérité exagérée pour l'art copte auquel il ne reconnaît aucune valeur personnelle. Il lui oppose que certains ensembles de l'art chrétien d'Égypte sont doués d'une vie assez intense.

Le distingué attaché au Musée du Louvre, qui a pris l'an dernier une part si active à l'organisation et à l'installation de l'exposition byzantine aux Arts décoratifs, nous invite à nous reporter aux monuments que décoraient les fragments d'art copte de nos musées et à tenir compte de la lumière qui mettait en valeur cette sculpture polychromée pleine de vigueur et d'originalité. D'ailleurs, la salle copte du Louvre, grâce à un choix judicieux et à un arrangement habile, ne laisse-t-elle pas le visiteur sous une impression fort agréable ?

M. D. B.

Ét. Combe, J. Sauvaget et G. Wiet. — **Répertoire chronologique d'épigraphie arabe.** Tome I. Un vol. in-4° de xii et 312 pages. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéol. orientale, 1931.

Il fallait toute l'activité savante et méthodique de M. G. Wiet, aidée des excel-

[1] Une description plus complète des deux trésors découverts au cours des fouilles a été publiée par M. Bellanger dans une brochure publiée par la Société Numismatique américaine, *Two Roman hoards from Dura-Europos*, 1931.

lents et dévoués collaborateurs que sont MM. Combe et Sauvaget, pour affronter un pareil labeur. Seize volumes semblables à celui-ci sont prévus, plus de six mille textes sont déjà réunis et classés.

Dans le tome I, on trouvera les textes les plus anciens dont trois préislamiques : Namara, Zebed, Harran, et tous les textes arabes, y compris un choix d'épitaphes, jusqu'en l'année 243 de l'hégire. La disposition est fort claire et la bibliographie complète [1]. Voilà un instrument de travail bien compris et qui rendra de grands services.

R. D.

Catalogue général du Musée arabe du Caire. **Les bois à épigraphes jusqu'à l'époque mamlouke**, par M. J. David-Weill. Le Caire, 1931. — **Les bois sculptés jusqu'à l'époque ayyoubide**, par M. Edmond Pauty. Le Caire, 1931.

Répondant au désir formulé par Sa Majesté le roi Fouad Ier de publier les trésors du Musée arabe, M. G. Wiet a fait paraître, en 1929, le premier volume du catalogue général sur les lampes et bouteilles en verre émaillé. Ce travail modèle vient d'être suivi par deux autres volumes qui seront assurés d'un accueil non moins chaleureux que celui suscité par la publication du premier volume. Les bois à épigraphes sont particulièrement précieux parce qu'ils offrent les documents les plus sûrs pour établir la chronologie du décor en bois, surtout celui de l'époque fatimide, apogée de l'art musulman en Égypte.

Pour l'étude de la paléographie arabe, ce volume est absolument indispensable. Jusqu'à présent il était presque impossible d'obtenir une idée précise de l'évolution de l'écriture arabe des premiers siècles sans avoir fait un séjour prolongé en Égypte, car la plupart des inscriptions sont reproduites à une échelle trop petite ou imprimées peu distinctement. Sous ce rapport les planches des bois à épigraphes marquent un grand progrès qui facilitera les recherches paléographiques. On saura bon gré à M. David-Weill de ne pas avoir négligé les inscriptions « banales » qui n'offrent que peu d'intérêt à l'épigraphiste; elles renferment des données paléographiques très précieuses. Un bon exemple de ce genre se trouve au n° 3498 de la planche III. Tout en reconnaissant le soin méticuleux apporté au choix du détail, on aimerait changer une ou deux planches. On aurait pu facilement se passer de la planche XXX dont le décor épigraphique a presque entièrement disparu, la planche XXXI donnant une idée assez nette de l'ensemble du décor ayyoubide. Le fameux miḥrāb de Saiyida Nafīsa, par contre, aurait mérité deux planches dont l'une aurait renfermé une partie des bandeaux à inscriptions. La reproduction du miḥrāb sur la planche XIV ne se prête ni à l'analyse des arabesques ni à celle du décor épigraphique. Heureusement, le miḥrāb figure au catalogue de M. E. Pauty avec de meilleures reproductions.

Le volume consacré à l'ensemble des bois sculptés est une surprise même pour ceux qui ont vu le musée arabe. C'est un plaisir exquis de voir réunis sur 105 planches « les pièces célèbres aussi bien que

[1] Le milliaire n° 15 a encore été enregistré et reproduit dans notre catalogue de la salle judaïque au Louvre, intitulé *Les Monuments palestiniens et judaïques* (Leroux, 1912), p. 82.

les menus fragments » et de les passer en revue par ordre chronologique. Bien qu'il y ait beaucoup de bois datés fournissant des points de repère chronologiques, on trouvera parmi les centaines de pièces isolées un bon nombre dont on acceptera la date sous certaines réserves. M. E. Pauty le sait du reste et ne demandera pas mieux que l'on tâche de préciser les dates proposées. Ainsi la première planche renferme un de ces fragments dont la date semble douteuse. La stylisation particulière des feuilles de vigne à trois lobes ainsi que celle des demi-palmettes du n° 4737 ne se trouvera guère sur un monument daté antérieur au III^e H. (IX^e) siècle.

On félicitera M. G. Wiet d'avoir trouvé des collaborateurs aussi compétents que MM. J. David-Weill et E. Pauty ; le catalogue général du musée arabe du Caire présente un instrument de travail des plus précieux pour l'étude de l'art et de l'archéologie arabes.

S. Flury.

A. Vayson de Pradenne. — **Les Fraudes en Archéologie préhistorique** avec quelques exemples de comparaison en archéologie générale et sciences naturelles. Un vol. in-8° de 676 pages avec 46 planches et 40 fig. Paris, Emile Nourry, 1932.

Ce volume intéresse les archéologues non seulement parce qu'il y est souvent question d'inscriptions, mais aussi parce que, d'une remarquable information critique, il sera surtout utile aux savants et spécialement à ceux qui ont la garde d'une collection publique. L'auteur n'a réuni que les faux les plus caractéristiques, ceux qui sont admis sous ce titre par tout le monde et remontent au moins à vingt-cinq ans en arrière. Le lecteur qui y chercherait l'écho de polémiques récentes serait déçu.

Le voile de pudeur, qu'on est enclin à jeter sur les faux, a un inconvénient majeur, celui de laisser les nouvelles générations sans défense. C'est ainsi qu'un ouvrage de forte érudition, faisait état, il y a peu d'années, de la présence de silex égyptiens dans l'île de Riou, et qu'un plus récent, mais non moins savant travail, utilisait les inscriptions de la chapelle de Saint-Éloi. Les érudits sauront maintenant où s'informer sur les faux unanimement reconnus comme tels.

Ils y trouveront non seulement la documentation préhistorique, mais le récit détaillé des exploits de Vrain-Lucas et l'histoire des Moabitica.

Ernest Renan eût applaudi à cette publication, lui qui professait dès 1874 : « Les faussaires menacent de causer bientôt tant d'embarras aux études d'épigraphie et d'archéologie orientales, qu'il faut placer au nombre des plus signalés services celui de démasquer ces sortes de fabrications. »

Fort important est l'examen des raisons qui sont d'usage pour soutenir, de la meilleure foi du monde, l'authenticité des pièces fausses. On verra dans l'ouvrage de M. Vayson de Pradenne que ces arguments sont toujours les mêmes et prennent la même forme ; on est donc en droit de conclure qu'ils sont inopérants et ne doivent plus être pris en considération. Cette conclusion, si on veut bien s'y tenir, sera la meilleure défense contre l'audace grandissante des faussaires.

R. D.

PÉRIODIQUES

John Garstang. — **Jericho : city and necropolis** (extr. de *Annals of Archaeology and Anthropology*, de Liverpool, t. XIX, nos 1-2). In-8° de 22 pages avec 23 planches.

L'auteur résume, dans cet article abondamment illustré, les résultats qu'il a obtenus dans les fouilles de Jéricho en 1930-31. Des vestiges de la fin de l'époque de la pierre ont été découverts qui attestent que l'homme a très anciennement occupé ce site favorisé d'une belle source.

Quatre états successifs des murailles sont distingués définissant quatre villes : la ville A antérieure à 2.000 av. J.-C., la ville B (2.000-1.800), la ville C (1.800-1.600), la ville D (1.600-1.400). Cette dernière date fixe approximativement la prise de Jéricho par les Israélites.

Le mur de la ville A offre la particularité d'être établi en briques crues sur mortier très épais. C'est principalement dans le quartier de la source qu'on a trouvé de la céramique caractéristique de cette époque, souvent d'un rouge vif avec peinture constituée par des traits qui se recoupent. On continue à cette époque à user d'outils et d'armes en pierre.

M. Garstang a eu la bonne fortune de découvrir, à environ 250 mètres à l'ouest du tell de Jéricho, une nécropole importante. Il fournit ici des explications, appuyées de nombreuses reproductions, sur les couches successives de la tombe A. Cette grotte a servi à ensevelir au moins 300 cadavres ; elle appartient aux premiers temps du Moyen Bronze. Les planches II-VIII reproduisent les formes de vases les plus caractéristiques. Les cruches se terminent soit par une pointe souvent très allongée soit par un fond plat. Les formes offrent une grande variété; parfois se conserve l'anse pleine ondulée. Le tour est en usage pour terminer le col; mais souvent le travail est entièrement établi à la main. Les vases sont généralement recouverts d'un engobe rouge auquel on sait donner un beau poli.

R. D.

Pierre Montet. — **L'art syrien vu par les Égyptiens du Nouvel Empire** (ext. du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XXX, p. 765-785). Le Caire, imprimerie de l'Institut français, 1930.

Dans ces quelques pages, le savant égyptologue nous donne un aperçu de l'inventaire qu'il prépare des objets d'art syriens figurés dans les peintures de tombeaux thébains. Il constate que si les porteurs d'offrandes keftiou ont rapidement conquis la célébrité, on a quelque peu négligé les représentations de Syriens porteurs de présents, bien que les représentations en soient plus nombreuses.

Dans ce court, mais substantiel, article on trouvera une liste des tombeaux figurant des Syro-phéniciens, puis une liste d'objets divers, armes, bijoux, vases dûment attribués par des inscriptions. Comme le dit M. Montet, l'hésitation à utiliser cette documentation tenait à ce que le sol syrien n'avait rien révélé de comparable. Il n'en est plus de même aujourd'hui, grâce aux belles découvertes de Byblos que viennent d'étendre celles de Ras Shamra. M. Montet trouvera dans le matériel des dernières campagnes de MM. Schaeffer et Chenet de nombreux

exemples venant illustrer sa thèse, notamment le beau vase d'albâtre (*Syria*, XIII, pl. V, 4) que les égyptologues ne reconnaissent pas pour égyptien.

R. D.

G. A. Wainwright. — **Keftiu** (extr. du *Journal of Egyptian Archaeology*, XVII, I-II (1931), p. 26-43).
— **Keftiu : Crete or Cilicie** (extr. du *Journal of Hellenic Studies*, vol. LI (1931), 38 p.)
— **Caphtor, Keftiu and Cappadocia** (extr. de *Palestine Exploration Fund, Quart. Stat.*, 1931, p. 203-216).
— **Iron in Egypt** (extr. de *Journ. of Egypt. Arch.*, XVIII, I-II, 1932).

M. Wainwright qui avait déjà étudié les Keftiu dans les *Annals of Arch. and Anthrop.* de Liverpool, en 1913, a repris vivement l'offensive contre l'identification de Keftiu-Caphtor avec la Crète, et cela intéresse particulièrement les Philistins, puisque ceux-ci sont signalés comme venant de Caphtor.

A vrai dire les arguments en faveur de la Crète ne sont pas décisifs : le texte hébraïque peut aussi bien viser un rivage qu'une île et quant au vêtement porté par les Keftiu sur les fresques égyptiennes, il est revendiqué par les partisans des deux thèses [1]. M. Wainwright a l'appui des Septante qui traduisent Caphtor et Caphtorim par Cappadoce et Cappadociens; enfin il tire avantage de ce que les trois termes Caphtor, Keftiu et Cappadoce ne diffèrent que par la terminaison; l'élément essentiel est le même : *k*, *f* (*p*), *t* (*d*).

Toutefois, il surgit une difficulté grave : c'est que la Cappadoce est séparée de la Méditerranée orientale par toute la chaîne du Taurus. Aussi M. Wainwright, rompant avec son argumentation, adopte la Cilicie Trachée pour le pays de Keftiu. Cette conclusion est un peu inattendue et embarrassante pour le lecteur qui voit substituer à la thèse « Cappadoce », celle de « Cilicie », qui n'a aucun appui dans les textes. Ni le nom de Keftiu ni celui des Philistins n'apparaissent dans les documents hittites qui traitent de cette région.

La notice que M. Wainwright consacre au fer, antérieurement à l'âge du fer, est fort importante. Il établit qu'il s'agit, sauf à la fin de l'âge du bronze où se placent les premiers essais d'établissement d'armes ou d'objets en fer [1], de fer météorite, reconnaissable au nickel qu'il contient. Ainsi les fragments de fer découverts dans les tombes royales d'Our proviennent d'un météore, car ils renferment 10,9 p. 100 de nickel.

R. D.

J. Sauvaget. — **Inventaire des monuments musulmans de la ville d'Alep** (extr. de *Revue des Études Islamiques*, 1931, p. 59-114). Paris, Paul Geuthner, 1931.

« Il est peu de villes du proche Orient qui offrent le même intérêt qu'Alep pour l'histoire de l'architecture musulmane : on peut, à cet égard, la placer immédiatement après le Caire. » Il faut ajouter à

[1] Ainsi Pendlebury, *Egypt and the Aegean in the Late Bronze Age*, dans *Journ. of Egyp. Arch.*, XVI (1930), p. 75-92, retrouve, comme la plupart des archéologues, le costume minoen chez les Keftiu.

[1] Sur le fer considéré d'abord comme un métal précieux et la substitution du fer au bronze par suite de l'épuisement des mines de cuivre, cf. notre *Lydie et ses voisins*, p. 82-84.

cette appréciation du savant auteur que souvent les monuments du Caire ont été trop complètement restaurés.

Depuis la fin du XI^e siècle jusqu'à nos jours, Alep offre « une série ininterrompue de constructions civiles, religieuses et militaires, relevant des styles les plus divers et témoignant d'une profonde originalité ».

M. Sauvaget observe que le groupe homogène des édifices musulmans d'Alep participe « des mêmes disciplines artistiques que les églises de la région d'Antioche, ils témoignent de la persistance au sein de l'Islam de la tradition architecturale syrienne, modifiée et appauvrie sans doute, mais toujours vivante ». Cette constatation est fort importante ; elle corrobore ce qui avait été déjà constaté à Jérusalem pour la Qoubbet eṣ-Ṣakhra. Grâce à la supériorité de ses constructeurs, l'influence de l'école artistique d'Alep s'est fait sentir sur toute l'architecture musulmane de Syrie.

A noter aussi cette très judicieuse remarque que la valeur esthétique des monuments musulmans de Syrie, et particulièrement de ceux d'Alep, échappe généralement au plus grand nombre parce qu'ils ont été « élevés sous l'inspiration d'un idéal quelque peu ascétique, mais fait de mesure, de discrétion : nul goût pour le colossal ou pour l'étrange, rien qu'un souci d'harmonie et de sobriété, une recherche de la ligne plutôt que de la couleur, de la logique plutôt que du pittoresque, de la clarté plutôt que du brillant ».

L'initiation nécessaire pour saisir pleinement la beauté des monuments d'Alep est précisément fournie par cet ouvrage du meilleur connaisseur de cette architecture. Grâce à des indications sobres, mais précises, accompagnées d'une illustration choisie, ce travail dépasse le cadre d'un simple inventaire et, pour beaucoup de lecteurs, il sera une révélation.

R. D.

V. Kratchkovskaïa. — **Notices sur les inscriptions de la Mosquée Djoum'a à Véramine** (extr. de la *Revue des Études Islamiques*, 1931, p. 25-58). Paris, Paul Geuthner, 1931.

S'engageant dans le chemin frayé par M. Flury, l'auteur étudie méthodiquement les bandeaux ornementés à inscriptions arabes de la célèbre mosquée de Véramine. Si des questions de détail sont ainsi précisées, il ne semble pas qu'on puisse distinguer, par les seuls moyens de l'épigraphie, les additions de Chah Roukh à la construction d'Abou Sa'îd, car la coupole, tout au moins dans son état actuel, ne porte pas d'inscription.

R. D.

Henri Dehérain. — **La diplomatie française et les études archéologiques et historiques dans le Levant**, dans *Affaires Étrangères*, I, 25 oct. 1931, p. 497.

Le savant conservateur de la Bibliothèque de l'Institut rappelle rapidement les noms des agents français qui ne se contentèrent pas d'exercer leurs fonctions officielles, mais eurent la curiosité de l'histoire du pays où se développait leur carrière. N'est-ce pas leur zèle archéologique qui rend encore aujourd'hui populaires les noms du marquis de Nointel et du comte de Choiseul-Gouffier ? Les noms

de Botta, de Place et de Sarzec ne sont-ils pas illustres par leurs découvertes à Khorsabad et à Tello? Pour être plus modestes, le nom de Péretié ne doit pas être oublié, ni celui de Pacifique Delaporte.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Le temple de Bel à Palmyre. — Nous avons signalé à plusieurs reprises l'important dégagement entrepris dans la grande enceinte du temple de Bel par le directeur du Service des Antiquités en Syrie, M. Henri Seyrig, qui a confié un travail parallèle de consolidation à M. l'architecte Amy.

La découverte, en février 1932, à l'intérieur du naos, d'une inscription palmyrénienne vient projeter une vive lumière sur les origines de ce temple. Le texte, la traduction et le commentaire en ont été communiqués à l'Académie des Inscriptions par M. Jean Cantineau, dans la séance du 4 mars 1932. Voici sa traduction :

Au mois de Tishri, l'an 358 (ou 357). *Cette statue est celle de Lishamsh, fils de Taibbôl, fils de Shokhaybêl, de* [*la tribu*] *des Benê Komarâ, qui a dédié le temple des dieux Bêl, Yarḥibôl et 'Aglibôl, avec ses sanctuaires, le 6 Nisân 343* (ou 342, ou 341); *ses fils* [la] *lui ont élevée pour l'honorer.*

Nous lisons plutôt : « qui a consacré le temple... au moyen de ses offrandes sacrées » (voir l'hébreu *qodashim*), c'est-à-dire par des sacrifices. La comparaison avec I *Rois*, VIII, 63 est assez probante.

Comme l'a indiqué M. Cantineau, ce texte est important d'abord parce qu'il fournit la date de consécration du naos du temple de Bel, soit 32 de notre ère, et nous fixe ainsi sur la date terminale de la construction. Cela ne contredit nullement les textes plus anciens (*C I S*, II, 3924 et 3925) qui prouvent que la construction du portique était déjà en train en 17 et 19 de notre ère.

Nous apprenons aussi à quels dieux le grand temple était consacré et par qui. Nous inclinons à penser que la date du 6 Nisân est en relation avec la fête de l'*akitou*, à Babylone, en l'honneur de Bel-Mardouk.

De plus, M. Seyrig signale qu'il vient d'être trouvé à Palmyre un bas-relief monumental figurant cinq prêtres qui brûlent de l'encens devant un palmier. Le savant directeur du Service des Antiquités donne d'ailleurs à *Syria* des études sur Palmyre qui précisent heureusement certains points d'histoire tant religieuse que profane.

R. D.

Un sanctuaire d'Atargatis dans les montagnes de l'Étolie. — Ceux qu'intéressent les cultes syriens ouvriront avec profit l'*editio minor* des *Inscriptiones graecae* de l'Étolie, que vient de donner M. Klaffenbach. Ce volume contient entre autres une série de textes, presque tous inédits, qui ont été recueillis jadis par MM. Rhomaios et Sotiriadis dans un sanctuaire de la bourgade de Phistyon, voisine de Thermos et d'Agrinion. Ce sont des actes d'affranchissement rédigés sous forme de vente à une divinité. Dans trois textes, que M. Klaffenbach attribue respectivement au début du IIe siècle avant J.-C., à son deuxième quart, et au Ier siècle, la vente est faite à un couple que

constituent la Mère des dieux et la Vierge de Phistyon. Cette dernière divinité reste mystérieuse. M. Klaffenbach songe à quelque antique déesse locale, et je ne me hasarderai pas à l'identifier avec l'une des déesses orientales qui ont été regardées comme vierges, fût-ce à celle dont il va être question. Les douze autres actes d'affranchissement, en effet, s'adressent à uı déesse syrienne, nommée Aphrodite Syrienne de Phistyon, et leurs dates varient entre 213-212 et le milieu du IIe siècle. On trouve donc une fois de plus la déesse syrienne partageant le domaine de la Mère des dieux, dont le culte, grâce à son analogie avec le sien, en a dû faciliter l'installation. Mais un de ces textes indique très probablement la voie par laquelle la déesse de Hiérapolis s'est introduite jusque dans ce vallon perdu des montagnes étoliennes. C'est un acte (n° 101) qui a pour objet d'affranchir un esclave arabe : ἀπέδοτο ὁ δ. Ἀφροδίται Συρίαι Φιστυΐδι σῶμα ἀνδρῆον ἐπ' ἐλευθερίαι Πολύκλειτον, τὸ γένος Ἄραψ. Étant donné le grand nombre des mercenaires qu'a fourni l'Étolie, il est assez probable que c'est par l'un d'eux que cet esclave arabe aura été ramené en Grèce. Un cas analogue apparaît dans un papyrus de Lille (Wilcken, *Chrestomathie*, n° 101), qui montre un soldat macédonien, Machatas, fondant un sanctuaire de la déesse syrienne à Péluse du Fayoum en 222 avant J.-C. Comme l'a fait observer M. Wilcken, la fondation de Machatas s'explique mieux lorsque l'on constate que sa femme porte le nom significatif d'Asia, et a dû être ramenée par son mari d'une campagne asiatique.

H. Seyrig.

Les grands champs de fouilles de l'Afrique du Nord (1915-1930). — Sous ce titre, M. Raymond Lantier a donné dans l'*Archäologischer Anzeiger*, 1931, p. 462-575 un magistral résumé de l'activité développée en quinze ans pour l'exploration méthodique des gisements préhistoriques et des ruines puniques ou romaines dans l'Afrique du Nord.

Il y a là une œuvre considérable poursuivie avec méthode et persévérance par des savants français dont les résultats sont assez mal connus à l'étranger. L'exposé de M. Lantier sera donc doublement utile.

Nous signalerons comme particulièrement importante la notice sur la Carthage punique. Les tombes du VIIe siècle avant J.-C. sur la colline dite de Junon, au N.-O. de Byrsa, sont les plus anciennes. Le sanctuaire de Tanit, qui a été reconnu au lieu dit Salammbo, est décrit avec ses quatre étages, en précisant les caractères de chacun d'eux : « Il résulte de cette découverte que, d'une façon régulière, de tout jeunes enfants ont été offerts à la divinité depuis le VIIe siècle avant notre ère jusqu'aux derniers temps de la Carthage punique. »

« Sanctuaires et cimetières restent donc les seuls témoins archéologiques de la ville punique de Carthage. La destruction ordonnée par Scipion a été radicale. »

R. D.

Basilique chrétienne à Ḥomṣ. — Dans les *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, XV, fasc. 5, le Comte du Mesnil du Buisson groupe les relevés qu'il a poursuivis dans les vestiges d'une basilique chrétienne du quartier Karm el-Arabis à Ḥomṣ. Cette église à trois nefs était ornée d'une mo-

saïque au décor géométrique avec inscription grecque. Au nord de la basilique se développait une nécropole byzantine.

Fabriques de papier. — Originaire de Chine, le papier possède de grands marchés aux VIII^e^ et IX^e^ siècles à Samarkande, Baghdad, Tripoli de Syrie, Damas, le Caire et Alexandrie. M. André Blum a étudié sa propagation en Occident (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1932, p. 102) et il a mis en évidence que les premières fabriques de papier, en Occident, ont fonctionné en Espagne, à Xativa ou Jativa, près de Valence, dès le XII^e^ siècle. Cette ville de Xativa était célèbre par son lin, ce qui explique que les califes de l'ancien royaume de Valence y aient installé des moulins à papier. Les rois d'Aragon confirment la protection accordée à cette industrie qui se trouve entre les mains des juifs. Le papier se répandit de Xativa à Girone, passa de là en France, en Allemagne et en Italie où les fabriques de Fabriano et de Gênes perfectionnèrent le procédé judéo-arabe.

R. D.

Note sur un voyage en Haute-Mésopotamie par MM. A. Gabriel et Sauvaget. — L'objet de ce voyage était l'exploration archéologique des vilayets de Mardin, Diyarbekir et Urfa.

La ville de Mardin possède un groupe important de constructions ortokides qui ne sont pas fort anciennes, mais qui donnent des plans et des détails intéressants. Elles remontent pour la plupart au XIV^e^ siècle. J'ai relevé notamment 4 mosquées et 2 medressés. Celles-ci, très importantes et fort bien conservées, renferment deux étages de bâtiments avec cours, mosquée, tombeaux, portiques et dépendances diverses. Le château de Mardin contient encore quelques éléments de constructions civiles que j'ai également relevés. Bref, je possède aujourd'hui tous les documents nécessaires pour établir une monographie de Mardin. M. Jean Sauvaget, qui m'accompagnait dans ce voyage, a relevé toutes les inscriptions arabes, dont certains vakufiye sont d'un grand intérêt historique.

Nous avons visité, en outre, les différents centres ortokides de la région :

1° A Kotshisar, qui dut être une ville très importante, j'ai relevé le plan d'une très belle mosquée du XII^e^-XIII^e^ siècle, avec de nombreux détails de sculpture ornementale qui rappellent la Syrie du Nord, tandis que les procédés techniques sont nettement mésopotamiens. Une tour de guet, des turbés, un pont donnent une idée de l'ancienne importance de l'agglomération qui n'est plus aujourd'hui qu'une pauvre bourgade ;

2° A Kharzem, voisin de Kotshisar, j'ai relevé le plan d'une mosquée et d'un couvent ;

3° Par une route extrêmement difficile nous avons atteint Hassankif (déformation turque de Ḥisn al Kaifa) sur le Tigre, où nous avons eu la surprise de trouver les ruines d'une ville avec 4 mosquées, les restes d'un beau pont sur le Tigre et de nombreuses inscriptions. J'espère pouvoir revenir à Hassankif par le nord à l'automne prochain. Le site mérite une étude plus poussée que celle qu'il nous fut donné d'accomplir.

Diyarbekir. — Voici les premières conclusions d'une étude d'une semaine, qui n'est que l'amorce d'un travail plus étendu. Mais, dès maintenant, je suis en

possession d'un plan complet de l'ensemble et des détails des principaux ouvrages.

L'enceinte est entièrement byzantine. Seules, deux maîtresses tours ont été transformées par les Ortokides. Encore ai-je pu retrouver, sous les adjonctions islamiques, le noyau byzantin. M. Sauvaget a vérifié sur place les lectures que Van Berchem n'avait établies que d'après des photographies. Il a pu corriger et surtout compléter divers passages. Il a recueilli, en outre, de nombreux textes inédits.

Quant à la grande mosquée, il ne me paraît pas douteux qu'elle soit entièrement de construction islamique : les éléments byzantins qu'elle renferme et qui furent si souvent reproduits et commentés ne sont que des remplois. Le soi-disant clocher est un minaret turc, dont les étages supérieurs sont de construction récente. Dans le voisinage de la mosquée, il existe deux medressés anciennes dont l'ornementation trahit l'influence de la Syrie du Nord.

Urfa. — Nous avons gagné Urfa par Harran (publié par Preusser de manière insuffisante). A Urfa même, peu de chose à signaler. J'ai relevé la grande mosquée dont le minaret est un ancien clocher et la mosquée-medressé du vivier aux carpes.

Urfa a fourni à M. Sauvaget quelques inscriptions arabes.

Albert Gabriel.

Céramique et chronologie. — Dans la *Revue Biblique*, 1932, p. 264 et suiv., le P. Vincent discute les résultats des fouilles conduites à Jéricho par le Prof. Garstang, dont celui-ci a notamment rendu compte devant l'Académie des Inscriptions. La position du prof. Garstang que nous connaissions par des conversations particulières, est beaucoup plus nette que ne l'indique le R. P. et nous étions en droit d'en faire état [1].

Nous n'en dirons pas davantage, car nous ne voulons pas relever les termes qui ont échappé à la plume du savant archéologue. Nous laisserons au prof. Garstang le soin de présenter les documents fournis par les dernières fouilles qu'il a conduites, selon son habitude, avec précision et méthode.

Il est, toutefois, assez plaisant de se voir interdire, avec quelque hauteur, de recourir à la chronologie du livre des Rois (I *Rois*, VI, 1) parce qu'il a plu à certains « exégètes catholiques » (*sic*, p. 275) de la jeter par dessus bord. L'équation qu'on invoque pour la repousser et que répètent, en effet, tous les commentateurs en guise d'argument : $12 \times 40 = 480$, peut frapper un esprit géométrique ; elle ne prouve rien, d'autant qu'elle est en défaut avec le texte grec de I *Rois*, VI, 1. Si nous avons parlé d'un « ordre de grandeur », c'est qu'il paraît inutile de se lier étroitement à une datation qui, comme celle des Juges, n'était que traditionnelle et non appuyée sur un compte précis à quelques années près. D'autant plus que cette date ne commande qu'approximativement la prise de Jéricho, les quarante ans au désert étant un chiffre arbitraire. La question est fort complexe; nous avons simplement voulu indiquer que la chronologie des *Rois* devait entrer en considération pour écarter la

(1) *Syria*, XI, p. 390; cf. ci-dessus le compte rendu de la dernière publication du prof. Garstang.

date basse préconisée pour la chute de Jéricho, puisque aussi bien cette dernière a contre elle d'autres arguments.

Profitons de l'occasion pour signaler que la dernière campagne (1931-32) du prof. Garstang à Jéricho a été fructueuse et qu'elle vaudra au musée du Louvre — qui a pris une participation — une collection, qui lui manquait, de céramique palestinienne de l'âge du bronze.

Une seconde note du P. Vincent discute la « date de violation du tombeau d'Ahiram ». Avec un luxe inutile d'érudition, elle tend à maintenir une erreur manifeste dont peuvent juger tous les visiteurs du Louvre. Certes, les cercles concentriques ne sont pas un argument dirimant pour écarter de l'âge du bronze certains tessons chypriotes trouvés dans les terres du puits conduisant à la tombe royale d'Ahiram. Ainsi M. Schaeffer a trouvé des vases chypriotes à cercles concentriques dans une couche du xv^{e} siècle avant notre ère. Mais il suffit de les comparer pour les distinguer. A Byblos (n^{os} 7, 8 et 9 de la planche VIII de *Revue Biblique*, 1932) le trait extérieur prend une largeur qu'il n'a jamais à l'âge du bronze; de plus le céramiste emploie un rouge « lie de vin », qui à notre connaissance, ne se rencontre qu'à l'âge du fer et pas à la plus haute époque. De la même planche le n° 6, peinture noire sur fond rouge avec son anse collée au vase, n'est pas non plus de la plus haute époque du fer [1].

Une troisième note traite de « l'ostracon de Beth Shemes ». Le P. Vincent écarte l'hypothèse que c'est là de l'écriture phénicienne des x^{e}-ix^{e} siècles pour y reconnaître l'écriture hiératique du début de la XVIII^{e} dynastie; il abandonne, toutefois, aux spécialistes le soin de le démontrer.

R. D.

A propos de Kasr el-Heir, à l'est de Palmyre. — Dans un récent article de *Syria* [1], M. Seyrig propose de voir dans

[1] Le P. Vincent greffe sur cette note une observation contre laquelle il nous permettra de protester (*R. B.*, 1932, p. 280 note 2). Nous n'avons ni écrit ni pensé que le dessin qu'il a donné *R. B.*, 1925, p. 173 et pl. V, de la fameuse jarre de Byblos ait été intentionnellement déformé pour appuyer « une démonstration tendancieuse ». Le R. P. nous a mal lu et mal compris. D'un simple mot nous avons mis en garde nos lecteurs contre le rapprochement qu'évoquait l'image de *R. B.*, 1925, p. 173 et pl. V, entre la jarre de Byblos et un vase de Suse II. Reconnaissant que son dessin n'était pas très exact (nous ne disions pas davantage dans *Syria*, XI, p. 171 note 5) le P. Vincent se défend d'avoir établi « aucune comparaison de ce vase (la jarre de Byblos) avec quoi que ce soit », ni formulé « la moindre allusion à une jarre susienne ». Cependant sa comparaison graphique a été prise pour bonne par H. Gressmann, *Altorientalische Bilder zum A. T.*, 2^{e} éd., fig. 670 et p. 192, qui fonde son commentaire sur les deux jarres « zusammengestellt von Vincent ». Puisque Gressmann s'y est trompé comme nous, et plus gravement encore puisqu'il acceptait le rapprochement, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir provoqué une mise au point aussi nette, ce qui nous met à l'aise pour observer que ce ne sont pas seulement les vases, mais aussi les couvercles qui diffèrent. Dans le cas du vase de Suse, on a retourné accidentellement sur l'orifice un vase quelconque — précaution banale qu'on rencontre partout, notamment à Megiddo — tandis qu'à Byblos on a pris soin d'établir un véritable couvercle, fabriqué *ad hoc* et muni d'une anse.

[1] *Syria*, XII, 1931, p. 316-318.

les longs murs de Kasr el-Heir, non point comme je croyais l'avoir établi [1], une digue de retenue des eaux, mais simplement une clôture destinée à protéger les terres cultivées contre les razzias des nomades. Ce que j'avais identifié à des vannes de réglage n'aurait servi qu'à éviter l'inondation, lors des pluies torrentielles, en donnant aux eaux, retenues par les murs, un exutoire immédiat vers le désert. A l'appui de cette hypothèse, M. Seyrig invoque une pratique actuelle des jardiniers de Palmyre : ils ménagent, à la base des murs qui limitent leurs terrains, des baies remplies d'une maçonnerie grossière que quelques coups de pioche, en cas d'inondation, suffisent à abattre.

Ce rapprochement ingénieux ne m'a point convaincu, et ce qui se passe dans les jardins exigus de Palmyre, sur un terrain riche en eaux souterraines, me semble sans rapport avec le rôle des murs de Kasr el-Heir, répartis sur près de 10 km. de développement dans une zone désertique. Tout d'abord, si l'on veut bien se reporter au plan des constructions, on constatera qu'aux murs de maçonnerie succèdent de simples remblais de sable, disposition parfaitement judicieuse s'il s'agit d'une retenue d'eau sur un plan légèrement incliné, inexplicable si l'intention fut de barrer le chemin à des pillards. Les murs eux-mêmes ne dépassaient guère, semble-t-il, 1 m. 50 de hauteur et les remblais qui leur font suite étaient encore moins élevés. En outre, toute trace de clôture disparait, non point dans le voisinage des châteaux, mais à 2 km. des ouvrages. Un tel système de protection, s'il eût été destiné à intimider les nomades, se fût révélé, je crois, assez peu efficace.

Aussi bien, pourquoi eût-on donné à un simple mur de clôture, avec une hauteur aussi faible, une épaisseur de 1 m. 12, et surtout pourquoi l'eût-on flanqué de ces contreforts demi-circulaires de 1 m. 84 de diamètre alternant sur les deux faces du mur ? Je n'avais point manqué de noter la similitude de ce dispositif avec certains murs de réservoirs du Maghreb. Ce rapprochement, bien qu'il n'ait point retenu l'attention de M. Seyrig, me semble conserver quelque valeur.

Il est vrai que M. Seyrig a cru comprendre que, dans ma pensée, les vannes avaient à distribuer l'eau à l'extérieur des murs, sur un périmètre de 10 km., et il a cherché vainement à se représenter comment le dispositif du saillant sud aurait pu s'adapter à un tel rôle. Je m'associe d'autant plus volontiers à ses réserves que je n'ai jamais exprimé les idées qui me sont prêtées. J'ai dit que *les vannes servaient à régler le cours de l'inondation* [1], mais j'ai toujours supposé que les cultures étaient réparties dans le voisinage des châteaux, c'est-à-dire à l'intérieur des longs murs et des remblais. Le nom d'Al-Basatin s'appliquerait, d'après la tradition que j'ai recueillie sur place, à la région contiguë aux châteaux, où, comme je l'ai signalé, subsistent des traces nombreuses de clôtures, et non point au saillant du vannage, comme le rapporte M. Seyrig. En tout cas, si j'ai été très affirmatif quant au rôle des murs que je persiste à con-

[1] *Syria*, VIII, 1927, p. 302-329.

[1] *Syria*, VIII, p. 309.

sidérer comme des barrages, je me suis bien gardé d'entrer dans le détail du système d'irrigation et de la manœuvre des vannes. Peut-être l'inondation n'était-elle que temporaire et ne servait-elle qu'à préparer le terrain pour les semailles. Peut-être, aussi, asséchait-on complètement le bassin à certaines époques alors qu'à d'autres on se bornait à diminuer l'étendue de la partie couverte par les eaux. Il se peut également qu'on ait été amené, en cas de pluie torrentielle, à ouvrir toutes les vannes, pour éviter l'inondation de certaines parties déjà emblavées. Mais, en tout cas, la présence de ces murs puissants de maçonnerie, épaulés de contreforts, ne peut correspondre qu'à un programme de travaux hydrauliques. Et dans un pays où non seulement la richesse de la récolte, mais son existence même dépendent de l'abondance de l'eau, il serait tout à fait invraisemblable qu'on ait délibérément répandu sur le sable du désert, sans profit pour quiconque, cet élément indispensable de fertilité.

Je ne crois pas que la proposition de M. Seyrig ait entraîné de nombreuses adhésions, et je n'aurais pas jugé nécessaire de réfuter ses arguments si ce n'était pour moi l'occasion d'apporter à mon article, au sujet de la date des édifices, une importante correction.

J'ai admis que l'inscription recueillie par Rousseau appartenait au grand Kasr, comme le relate le voyageur, et qu'elle avait été trouvée *in situ*. En conséquence, j'ai été conduit à dater le grand Kasr du règne de Hishâm et à faire du petit Kasr et des murs de retenue des travaux antéislamiques.

Cependant, divers indices, entre autres le revêtement céramique des tympans des portails dans le grand château, laissent penser qu'il est d'une date postérieure au IIe siècle de l'Hégire. Il faut donc admettre que l'inscription de Hishâm s'applique à d'autres travaux et que, si les indications fournies par Rousseau sont rigoureusement exactes, la pierre sur laquelle elle était gravée fut remployée dans des constructions postérieures.

Hishâm, laborieux et cupide, fut un grand bâtisseur. Il restaura l'ancienne Sergiopolis au nord de la Palmyrène, et y établit sa capitale qui devint la *Rusâfa de Hishâm*. Il multiplia les colonies agricoles qui étaient pour lui une source importante de revenus et par des travaux hydrauliques, augmenta l'étendue des terres arables. La chronique de Tell Mahre nous fournit, sur l'activité du calife, des données précises. «... Hishâm canalisa le Zeitoun, bâtit sur ses rives des villes, des châteaux forts, de nombreux villages qu'il embellit par de nombreuses plantations de toute sorte. Il canalisa aussi la rivière de Beit Balash sur laquelle il fit construire un château fort et il y fit planter des plantations de tout genre. Il canalisa encore le Hani sur lequel il fit construire des forteresses et des jardins de toute espèce [1]. »

Historiquement, il est donc parfaitement plausible d'attribuer à Hishâm, sinon les fondations de la colonie agricole de Kasr el-Heir, qui peut-être existait avant lui, tout au moins sa mise en valeur sur une vaste échelle et la construction du petit château et des murs de retenue. Du point de vue archéologique,

[1] *Chronique de Denys de Tell Mahre*, éd. Chabot, ds *Bib. Ec. H. Et.*, fasc. 112, Paris, 1895, p. 23-24.

on ne saurait alléguer contre la date proposée des objections motivées : on sait combien la persistance des procédés techniques et des formes structurales et décoratives rendent malaisé l'établissement des dates, souvent flottantes, dans les périodes voisines de l'Hégire.

ALBERT GABRIEL.

P. S. — Cet article était déjà composé et corrigé quand j'ai pu prendre connaissance de la récente publication de M. Creswell, *Early Muslim Architecture*, Oxford, 1932. L'auteur attribue à Hisham le mur de retenue et les deux châteaux. Pour ces deux derniers, M. Creswell avance un passage d'Ibn Shiḥna (voir l'édition de Beyrouth, p. 160) qui ne comporte pas la conclusion qu'il en tire. Il me paraît difficile d'attribuer à la même époque le grand et le petit château.

British Museum. — Le Conservateur des Antiquités égyptiennes et assyriennes nous fait tenir l'avis suivant, à la date du 7 septembre 1932 :

« In consequence of structural alterations the Trustees of the British Museum have ordered that the Fourth, Fifth and Sixth Egyptian Rooms and the Babylonian Room be closed for a period. The objects from these rooms are now for the most part packed away and are not available for inspection until further notice. An exhibition of Egyptian papyri, paintings, cloth stuffs and painted wooden objects is being arranged in the Third Egyptian room and will shortly be available to the public. To prevent disappointment, scholars are asked to take note of these arrangements and are warned that they should enquire whether any object or class of objects described in the guide to these galleries is available before visiting the British Museum to prosecute special studies. »

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

7311-32. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie

NOTES D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR

M. ROSTOVTZEFF

I. — Les passe-guides.

Les passe-guides orientaux dont j'ai parlé dans mon article « Dieux et chevaux » de cette *Revue* (12, 1931, p. 48 et suiv.) ont eu une filiation bien longue [1]. Avec le char syrien ils sont venus en Grèce et s'y sont maintenus autant que les chars eux-mêmes. Les représentations des chars (de guerre et de course) sur les monuments de l'époque mycénienne et sur ceux des périodes archaïque et classique grecques les reproduisent bien souvent. Le nom des passe-guides en grec était οἴηξ ou δακτύλιος, comme nous le savons par l'Iliade et ses commentateurs. On plaçait les passe-guides en Grèce aussi bien à l'époque mycénienne qu'aux époques archaïque et classique grecques « tantôt aux deux bouts du joug, tantôt près de la tête du timon, au-dessus des montants qui lui servent d'appui, tantôt à un point intermédiaire entre le milieu et les extrémités... Sur un vase de Vulci... des boules ou des anneaux sont placés au sommet des tiges qui se dressent au-dessus d'une sorte de bourrelet, comme, dans nos attelages, les anneaux des guides surmontant le collier rembourré des chevaux [2] ».

[1] Ajoutez aux références que j'ai données dans l'article cité : O. NUOFFER, *Der Rennwagen im Altertum*, 1904, p. 23 (Égypte), p. 40, 45 et 49 (Assyrie), p. 70 et 72 (Perse). Il est intéressant de noter que le petit modèle en or d'un char perse, qui appartient au trésor de l'Oxus et doit être daté à peu près du v^e^-iv^e^ siècle av. J.-C., est muni comme les chars grecs (v. note 2) et les anciens chars sumériens d'un passe-guides en forme d'anneau pour chaque cheval. Les anneaux passe-guides sont fixés sur le joug ; voyez O. NUOFFER, *l. l.*, O. M. DALTON, *The Treasure of the Oxus*, 2^e^ éd., 1926, n° 7, p. 3 et suiv., pl. IV.

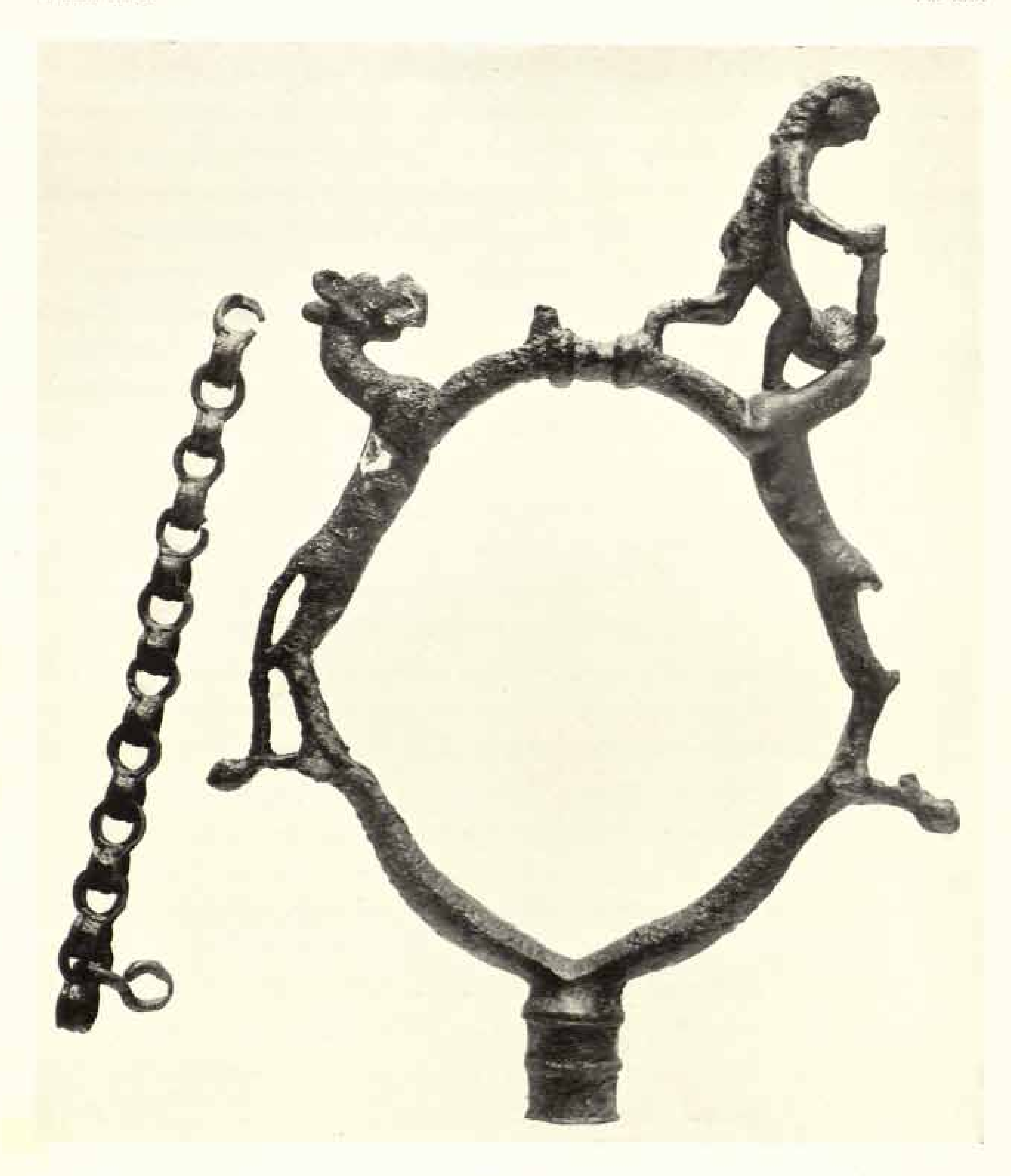
[2] Voir l'excellent article *Currus*, de E. SAGLIO, *Dict. d. Ant.*, I, 2, p. 1639, fig. 2210-2217. Les chars munis de passe-guides sont reproduits dans cet article (fig. 2207, 2210, 2211, 2214, 2215, 2217). Sur l'époque mycénienne et l'époque grecque géométrique, E. VON MERCKLIN, *Der Rennwagen in Griechland*, 1909, p. 27.

Ces faits sont connus. Bien que les passe-guides aient été fort souvent représentés sur les monuments grecs, on ne les a jamais identifiés avec des objets trouvés en Grèce et ailleurs, et conservés dans nos Musées. Je suis convaincu qu'une recherche d'originaux serait profitable et fournirait plusieurs exemplaires de passe-guides grecs. Moi-même, sans faire de recherches systématiques, j'ai trouvé un objet en bronze bien curieux qui, en toute probabilité, a servi de passe-guides. Cet objet se trouve au Musée du Caire et a été décrit et reproduit par C. C. Edgar, *Greek bronzes* (Cat. gén. d'Antiquités Eg. du Musée du Caire, nº 27907). Je cite la description de M. Edgar : « Large monumental ring. Bronze, 0,25-0,18. Vertical ring with a socket below in which the top of a stem has been fixed. The upper half of the ring is composed of two groups of men fighting with animals (panthers ?). In the left hand group the man, who is naked and beardless and has long hair hanging over his shoulders advances to l. seizing the animal's mouth with his left hand and plunging his sword into its head with his r. ; the animal is bounding to r. with legs outstretched. The companion group has probably been similar but the figure of the man is lost. The lower half of the ring is covered by corroded remains of chains which have apparently been suspended from it. Early Greek work. »

Je n'ai rien à ajouter à la description de M. Edgar. Le bronze ayant été nettoyé après avoir été reproduit par M. Edgar, je le reproduis de nouveau (pl. LIX et LX). Il me paraît bien probable que l'anneau du Musée du Caire est un passe-guides et que les chaînes appartenaient autrefois aux guides et servaient de trait d'union entre les guides et les brides. On trouvera des reproductions d'anneaux tout à fait semblables sur plusieurs vases grecs à figures noires et rouges.

Ce qui est intéressant dans l'anneau du Caire, c'est sa décoration qui, certainement, doit être rapprochée de monuments orientaux. Il existe, certes, une similitude frappante entre le groupe du dieu dompteur des animaux de notre anneau grec et celui du dieu dompteur du cheval des passe-guides hittites dont j'ai parlé dans mon article sus-cité. On chercherait en vain le nom du dieu. On penserait volontiers à un Héraklès semi-oriental. Mais aucun attribut du dieu ne rend cette identification certaine.

Il n'y a pas de doute que l'anneau est un travail grec archaïque, proba-



Passe-guides.

MUSÉE DU CAIRE







Autres vues du passe-guides.

MUSÉE DU CAIRE



blement du VI-V^e^ siècle avant J.-C. Je penserais volontiers à Chypre comme lieu d'origine. Comment est-il venu échouer en Égypte, nous ne le savons pas. Le char auquel il appartenait a pu avoir été importé de l'île de Chypre. On pourrait aussi penser qu'un artisan grec chypriote a fait l'anneau pour un char de parade d'un roi ou d'un noble égyptien, ou plutôt d'un satrape perse.

En Grèce, le passe-guides a probablement disparu avec le char de guerre ou de course. Mais il s'est maintenu autre part. Nous ne savons pas au juste si l'Italie villanovienne et étrusque a employé des passe-guides. Ils n'apparaissent pas, autant que je sache, sur les bas-reliefs et peintures de cette époque, qui représentent des chars, et je ne me souviens pas d'avoir vu dans les Musées parmi les bronzes villanoviens et étrusques des objets qu'on pourrait qualifier de passe-guides [1]. Mais leur existence en Italie est probable, car c'est de là sans doute qu'ils ont pénétré en Europe Centrale, où on les trouve parfois parmi les parties métalliques des chars de culte ou funéraires, ensevelis dans des tombeaux de l'époque de Hallstatt [2]. Les Celtes les ont hérités des Hallstattiens. Il est bien probable que les anneaux de bronze verticaux, soudés à des bases du même métal « trouvés dans des tombeaux celtiques de l'époque de la Tène II et III », ne sont pas des ornements purs et simples comme le croit Déchelette, mais de vrais passe-guides. Ils étaient cloués au joug (deux sur chacun). Chaque passe-guides consiste en trois pièces soudées les unes aux autres : la base en forme de sellette, l'anneau vertical et une petite tige à profil de balustre [3].

Ces passe-guides celtiques ont une vie assez longue. Ils ont subsisté sur le Rhin et peut-être aussi autre part jusqu'à la basse époque romaine. On en a trouvé plusieurs dans les ruines romaines de la région rhénane et dans les rares tombeaux à chars celto-romains. Ces passe-guides celto-romains n'ont

[1] J'ai vainement cherché des données sur la question qui m'intéresse dans le livre utile, quoique très confus et sans index, de H. NACHOD, *Der Rennwagen bei den Italikern*, 1919; cp. A. MINTO, *Populonia. La Necropoli Arcaica*, 1922, p. 131 et suiv. (reconstruction de deux chars de la période orientalisante), et D. RANDALL-MAC IVER, *Villanovians and early Etruscans*, 1924 (Index s. v. Chariot), et *The Iron Age in Italy*, 1927, p. 70 et 73 (Sesto Calende), et p. 134 (Belmonte), cf. p. 137 et 139 (Faleriano).

[2] J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, 1, p. 235 et suiv. ; IV, p. et 686 et suiv.; R. FORRER, *Un char de culte à quatre roues et trône découvert... à Ohnenheim en Alsace*, 1921, p. 13, note 2.

[3] DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 702 et fig. 510.

jamais été ni recueillis ni étudiés. Ceux qui ont été publiés peuvent être divisés en deux classes. Une dérive directement des passe-guides de l'époque de la Tène décrits ci-dessus : même base en forme de sellette clouée au joug, même anneau vertical, même tige centrale, même ornementation purement celtique [1]. L'autre classe est représentée par les anneaux passe-guides trouvés dans la sépulture à char celto-romaine de Frenz, récemment découverte et publiée par Lehner. Les passe-guides de cette sépulture ont la forme d'un grand clou surmonté de deux anneaux dont l'anneau supérieur est traité exactement de la même manière que les anneaux de la première classe. Il est évident que le bout inférieur du clou était enfoncé dans le bois du joug [2].

A cette dernière classe de passe-guides celto-romains se rattachent les passe-guides des chars trouvés dans des sépultures tumulaires de la région thrace. Malheureusement, les restes métalliques de ces chars n'ont jamais été publiés entièrement. Le travail a été commencé par M. G. Seure, mais n'a pas été terminé. Les deux chars traités par M. Seure étaient munis tous les deux de passe-guides. Ces passe-guides ont la même structure que ceux de Frenz. Les anneaux ici aussi sont terminés par des clous qui, certes, étaient enfoncés autrefois dans le bois du joug. Mais il y a des différences entre les passe-guides thraces et ceux de Frenz. Les anneaux des passe-guides thraces sont simples, sans ornements, et leurs tiges-clous sont recouvertes de cônes en bronze qui servaient de bases aux anneaux [3].

Peut-on dériver les passe-guides de la seconde classe de ceux de la première ? J'en doute. On pourrait aussi bien voir dans le type II une influence

[1] Voir par exemple, Daremberg et Saglio, *Dict. d. Ant.*, I, 2, p. 1040, fig. 2218 ; Lindenschmidt, *Altert. uns. heidn. Vorzeit*, I, 2, pl. V.

[2] H. Lehner, *Ein gallo-römischer Wagen aus Frenz an der Inde im Kreiss Düren*, Bonn. Jahrb., 128 (1923), p. 28 et suiv., cp. le même, *Provinzialmuseum in Bonn, Führer durch die Antike Abt.*, 2e éd., 1924, p. 101. On trouvera une reproduction des passe-guides sur la planche II, 3, et sur la planche IV, 20, de l'article de Lehner. A la page 53 et suiv., Lehner donne une énumération des tombeaux à chars trouvés dans les pays celtiques, sur le Danube et dans la péninsule balcanique ; cp. l'article de G. Seure, *B. C. H.*, 1925, cité dans la note suivante.

[3] G. Seure, *Chars thraces*, *B. C. H.*, 1901, p. 184 et suiv., 1904, p. 210 et suiv., 1925, p. 347 et suiv. ; R. A., 22 (1925), p. 3 et suiv. ; M. Rostovtzeff, *Gesellschaft und Wirtschaft im röm. Kaiserreich*, I, p. 345, note 90. Les passe-guides des chars thraces sont reproduits : *B. C. H.*, 1901, p. 198 et p. 199, fig. 23, et *B. C. H.*, 1925, p. 407, fig. 2 et 3.



1. Kaiser Augst. Musée de Zurich.

2. Kish. Ashmolean Museum.



3. Kish. Ashmolean Museum.



thrace sur la région celto-romaine du Rhin et dériver le type II d'originaux orientaux empruntés peut-être par les Thraces aux Scythes [1]. Cette hypothèse, que je présente d'ailleurs sous toute réserve, expliquerait peut-être une coïncidence curieuse que je ne puis passer sous silence, bien étrange qu'elle soit. Les passe-guides, qui se terminent en clous des chars thraces et celto-romains, présentent les mêmes traits particuliers que ceux qu'on a trouvés récemment en grandes masses dans les tombeaux du Louristan, en Perse. Les uns et les autres consistent en plusieurs pièces, la pièce principale étant un clou enfoncé dans un morceau de bois; les uns comme les autres sont surmontés d'anneaux ajourés; ils présentent les mêmes anneaux latéraux; ils ont les mêmes bases coniques. Pouvons-nous penser à une coïncidence fortuite pure et simple [2]?

Notons pour finir une autre coïncidence encore plus curieuse entre les passe-guides de l'époque romaine et ceux de l'époque archaïque en Orient. A Zurich, dans le « Schweizerisches Landmuseum » se trouve un passe-guides de forme particulière qui n'a jamais été publié. L'étiquette indiquait comme lieu de provenance Kaiser Augst en Suisse (Augusta Raurica). Je le reproduis ici (pl. LXI, 1; hauteur: 0,202; largeur des deux anneaux: 0,106). On voit tout de suite que le passe-guides de Zurich n'a rien de commun avec les passe-guides celto-romains que je viens de mentionner. Il consiste en deux anneaux, attachés à une tige centrale par le moyen d'un tuyau, qui d'ailleurs n'est qu'une survivance, car l'objet certainement a été coulé tout entier d'une seule pièce. Les anneaux sont supportés en même temps par deux autres tiges. Les bouts de ces trois tiges sont fixés sur une base en forme de joug, qui elle, certainement, était clouée au timon d'un char ou d'un chariot. Seule la tige centrale s'élève au-dessus des deux anneaux. Dans sa partie supérieure, elle est traitée comme un arbre à deux branches se terminant chacune par une rosette à quatre pétales, les pétales étant creuses (peut-être autrefois remplies d'émail). L'arbre était terminé en haut par un objet indéterminé qui n'a pas été trouvé. Cet objet était fixé à la tige par un pivot qui

[1] Sur les tombeaux scythes, voir M. Rostovtzeff, *Peinture ancienne décorative en Russie méridionale*, p. 47 et suiv.; *Iranians and Greeks*, p. 227, et Index; *Skythien und der Bosporus*, Index s. v. Wagen; *Gesellschaft und Wirtschaft*, l. l. (sur les chariots des tombeaux des Jazyges en Hongrie).

[2] Sur les bronzes de Louristan, voir mon article *Some Remarks on the Luristan Bronzes*, dans *IPEK*, 1931, p. 45 et suiv.

pénétrait dans l'objet et dans la tige et les reliait l'un à l'autre. On voit encore le trou dans la tige par lequel passait ce pivot. A droite et à gauche de l'arbre, sur les parties supérieures des anneaux, se trouvent deux animaux aux queues relevées, probablement des lions, couchés en groupement héraldique. Derrière eux, sont fixées aux anneaux deux tiges se terminant par des rosettes à quatre pétales creuses.

Le passe-guides de Zurich est unique en son genre. Je n'ai jamais trouvé rien de semblable dans les collections d'antiquités romaines. Mais — chose vraiment curieuse — si l'objet ne trouve pas de parallèles parmi les antiquités romaines, sa forme répète trait pour trait celle des passe-guides des chars sumériens, trouvés récemment en Babylonie, à Ur et à Kisch, et qui appartiennent au IIIe millénaire avant J.-C.[1] ! Je reproduis ici deux passe-guides de Kisch d'après les photographies mises aimablement à ma disposition par M. S. Langdon d'Oxford (pl. LXI, 2 et 3). On notera la ressemblance frappante du passe-guides de Zurich avec les passe-guides de Kisch, surtout avec celui que je reproduis (pl. LXI, 2) : mêmes bases en forme de joug, mêmes anneaux accouplés unis entre eux et à la tige centrale par un tuyau, qui à Kisch aussi, n'est qu'une survivance, mêmes tiges additionnelles supportant les anneaux, mêmes animaux au sommet.

Je suis incapable d'expliquer la coïncidence que je viens de noter. On devrait, pour le faire, commencer par fixer la date du passe-guides de Zurich. Malheureusement, comme me l'écrit M. E. Vogt, conservateur du Musée de Zurich (Schweizerisches Landesmuseum), on ne sait rien ni sur les circonstances de la trouvaille du passe-guides, ni sur sa date. Il a été acquis d'un marchand d'antiquités et la provenance d'Augst ne peut pas être prouvée. L'objet pourrait bien être un objet égaré d'origine orientale, apporté en Suisse de l'Orient. Mais sa place de fabrication en Orient et sa date sont difficiles à déterminer. Des savants plus compétents que moi trouveront peut-être des analogues à l'objet du musée de Zurich, qui me paraît unique, et pourront fixer de cette manière son origine et sa date.

[1] Les passe-guides sumériens, H. R. Hall, *A « Mascot » rein-ring from Boghaz-Kyöi*, *Ann. of Arch. and Anthrop.*, Liverpool, 17 (1930), p. 3 et suiv. ; cf. C. L. Woolley, *Antiquaries Journal*, 8 (1928), p. 18, et pl. V ; E. Mackay, *ibid.*, 9 (1929), p. 26 et suiv. ; cf. Woolley, *ibid.*, 8 (1928), p. 437 et suiv.

II. — Les agrafes de ceintures.

On connait bien les types de ceintures qui étaient en usage en Italie à l'époque de fer, c'est-à-dire à l'époque villanovienne et à l'époque proto-étrusque. Le type prédominant est un ceinturon ou une ceinture en bronze couverts d'ornements géométriques et animaux, de forme ovale à l'époque archaïque et de forme quadrangulaire plus tard. Un crochet termine une des extrémités de la ceinture ovale, qui d'ailleurs n'est généralement que la partie centrale, le couvre-ventre, de la ceinture entière, dont le reste était en cuir. Ce crochet entre dans une boucle d'une forme ou d'une autre qu'on aménage dans ou sur l'autre bout de la ceinture. La ceinture quadrangulaire se ferme de la même manière : un des bouts se termine en crochet et ce crochet sert de fermoir à la ceinture [1].

On a beaucoup discuté l'origine de ces ceintures. Les hypothèses avancées à ce sujet ne nous intéressent pas ici. D'origine orientale ou européenne le ceinturon villanovien a duré fort longtemps. De l'Italie du Nord il est passé en Italie Centrale par la région Atestine, où il a été très en vogue, et de là dans la région des Samnites, où il s'est développé et a pris la forme de ce ceinturon métallique fort connu qui devient si caractéristique de l'armement des Samnites, ceinturon qui s'est répandu par toute l'Italie [2]. Ce ceinturon, quoique

[1] Sur ces ceintures voir l'article de M. P. Orsi, *Cinturoni Italici della Ia età del Ferro. Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia Patria per le Provincie di Romagna*, III, 3 (1883), p. 1 et suiv. (la suite promise de cet article n'a jamais paru). Cp. Randall Mc Iver, *Villanovians and Early Etruscans*, 1924, p. 16, pl. 2, nº 14 et p. 19, pl. 4, nos 4-6.

[2] Sur les ceinturons atestins voir Randall Mc Iver, *The Iron Age in Italy*, 1927, p. 45 et suiv., cf. p. 35 (sur l'exportation des ceinturons en Illyrie). Sur les ceintures samnites à agrafes, trouvées à Alfedena, L. Mariani, *Mon. Ant. d. Acc. dei Lincei*, X (1901), p. 343 et suiv., fig. 71-74; cp. *Not. d. Sc.*, 1901, p. 442 et suiv., 1902, p. 516 et suiv. ; F. von Duhn, *Italische Gräberkunde*, I (1924), p. 563 ; O. Montelius, *La civil. prim. en Italie*, pl. 374, nos 3 et 6 ; M. Rostovtzeff, *The Animal Style in Russia and China*, pl. XII, 3, et p. 58, note 1 ; Lanciano (Frentani), von Duhn, *o. c.*, p. 604 ; Cumae, *Mon. Ant. dei Lincei*, XVII (1913) ; Allifae, von Duhn, *o. c.*, p. 612 ; Calabria, Tiriolo, Ferri, *Not. d. Sc.*, 1926, p. 329 et suiv. ; 1927, p. 44 et 371 et suiv., pl. XXV*b* ; Galli, *Atti e Mem. d. Società Magna Grecia*, 1929 ; Technau, *Arch. Anz.*, 1930, p. 409, fig. 44. Une énumération complète des exemplaires conservés dans nos Musées, est donnée par A. de Ridder, *Catal. d. bronzes du Musée du Louvre*, II, p. 6 et suiv., nos 1145-1153, cp. 1154 et Saglio, *Dict. d.*

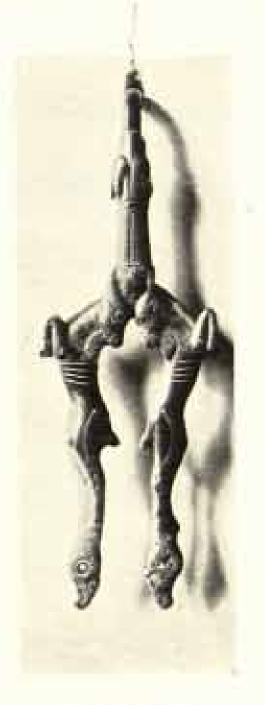
dérivé du ceinturon villanovien, présente un développement original. L'agrafe se sépare du ceinturon et, dans les mains des artistes grecs, se transforme en un objet d'art parfois charmant. Le crochet de cette agrafe reçoit généralement la forme d'une tête de griffon-aigle, dont le bec s'enfonce dans le trou ou l'anneau correspondant de l'autre bout de la ceinture, tandis que la base de l'agrafe prend la forme d'une belle palmette grecque, souvent même d'un groupe de dieux ou d'animaux. Nous pouvons suivre par exemple à Alfedena le développement de cette agrafe depuis le v^e^ siècle avant Jésus-Christ.

Comme je viens de le dire ces agrafes étaient fort en vogue. On les trouve partout en Italie et hors de l'Italie. Il n'est pas impossible que, pour une certaine période, la ceinture samnite ait été adoptée par l'armée romaine. La ceinture samnite disparaît graduellement avec la suppression de l'indépendance samnite et ne subsiste que comme survivance dans l'uniforme des gladiateurs samnites jusqu'au Bas Empire romain [1].

Les agrafes samnites qu'on trouve parfois en grandes quantités presque dans tous les Musées archéologiques du monde ancien et nouveau n'ont jamais été ni recueillies, ni étudiées, quoiqu'elles présentent un certain intérêt du

Ant., *s. v. Cingulum*. Il est probable que certaines de ces agrafes ont subi l'influence de l'art gréco-persan, voir l'agrafe d'Alfedena reproduite ici (pl. LXII, 1) (autre exemplaire à Alfedena, un à Munich et un troisième au Musée de Catanzaro, voir la publication de Ferri suscitée). Toutes les autres agrafes se terminent en bas par deux têtes de béliers, sur lesquelles se tiennent debout les deux boucs de montagne de style persan ; la nôtre présente à droite une tête de bélier, à gauche une tête d'aigle. On remarquera que la tête d'aigle est un motif cardinal du style animal scythe.

[1] Sur l'expansion de la ceinture samnite en Gaule et en Germanie voir P. Couissin, *Rev. Arch.*, 25 (1926), p. 278 et suiv., fig. 1 et 2. Le même savant dans un article de la même *Revue* (32 (1930), p. 234 et suiv.), *Guerriers et gladiateurs Samnites*, a discuté le problème de l'origine d'un type de gladiateurs et de guerriers de l'art romain qu'il croit représenter des Samnites. Malheureusement il n'a pas utilisé les figures de gladiateurs Samnites de la grande mosaïque du Musée de la Villa Borghèse à Rome, qui reproduisent tous les détails de leurs costumes et armement, y inclus un des traits les plus caractéristiques, le ceinturon en métal avec l'agrafe que je viens de décrire. Le costume et l'armement des Samnites de la mosaïque Borghèse sont différents de ceux des gladiateurs et guerriers des monuments reproduits et analysés par M. Couissin. Il est possible que ce costume ait été modifié à l'époque de l'Empire romain, tandis que les monuments cités par M. Couissin reproduisent des originaux du iv^e^ siècle av. J.-Ch. Mais il est étrange de ne pas trouver sur les figures de ces monuments, qui sont très réalistes, l'agrafe si typique des ceinturons samnites.



1. Alfedena.



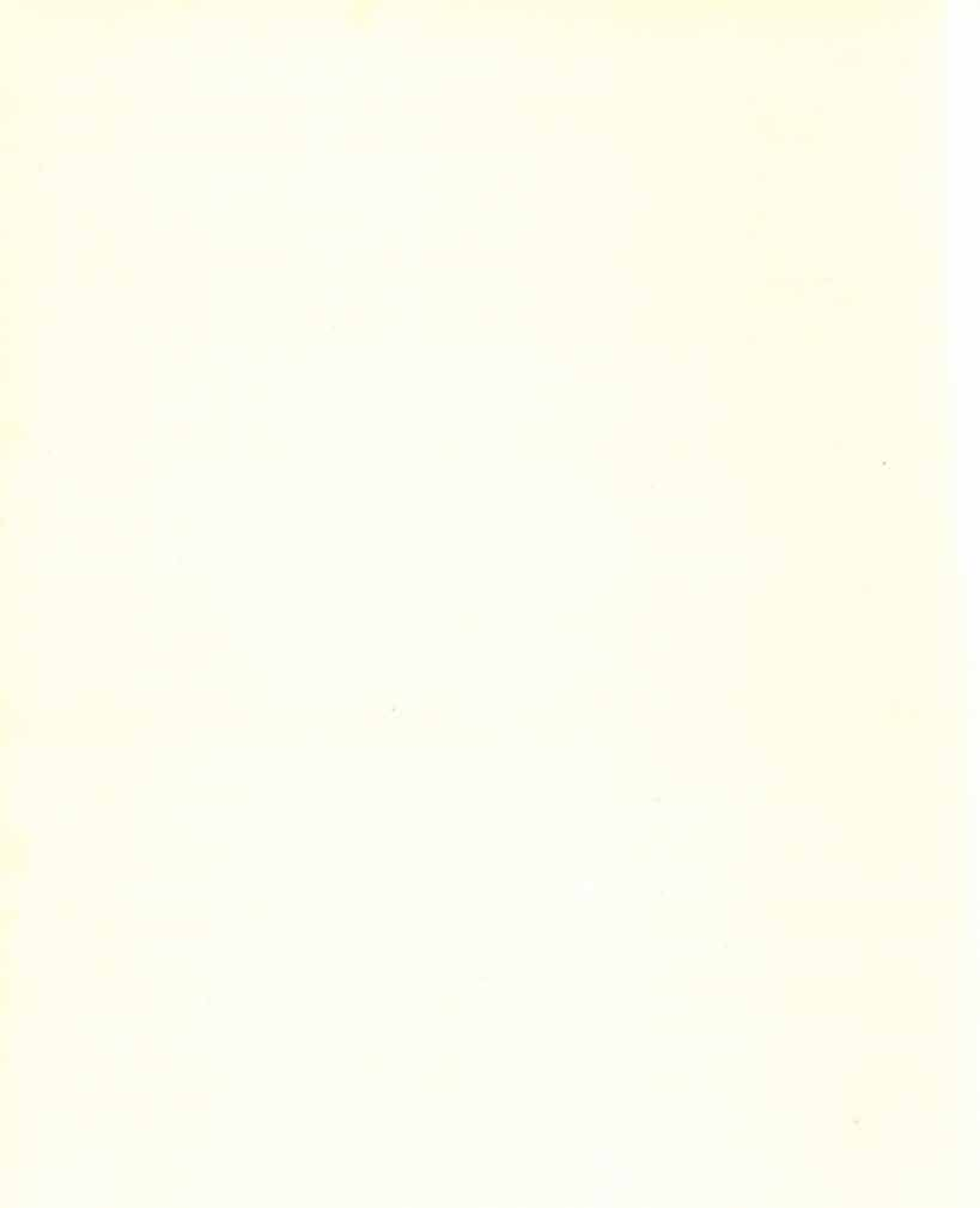
2. Rome, Musée Villa Giulia.



3. Alfedena.



4. Rome. Musée Villa Giulia.



point de vue de l'histoire de l'art en Italie Méridionale et du point de vue de l'histoire des religions. J'en donne ici sur pl. LXII,1-4, un choix qui ne prétend pas représenter tous les types connus.

Pour l'archéologie orientale l'évolution de l'agrafe samnite présente aussi un certain intérêt. J'ai noté autre part qu'à l'époque où l'agrafe villanovienne s'hellénise en Italie, une agrafe presque identique, avec un crochet en forme de tête de griffon et une base ajourée avec représentation d'animaux, apparaît en Russie Méridionale dans les sépultures scythes et sarmates de la fin du IVe siècle av. J.-C. Cette agrafe, assez grossière au début, se développe à l'époque sarmate d'une manière originale et donne naissance à des symphonies animales de toute beauté. Plus tard l'agrafe samnite influence la Chine d'un côté, l'Europe de l'époque des migrations de l'autre. J'ai tracé l'histoire de cette agrafe à crochet orientale autre part et je renvoie le lecteur à cet exposé [1].

La ceinture villanovienne, dont j'ai parlé au début de cette note, n'appartient pas exclusivement à l'Italie. Elle est la ceinture typique de l'époque hallstattienne en général, dont elle fut héritée par la civilisation celtique de la Tène. On notera que, d'autre part, la même civilisation de la Tène, à la fin de la première période et durant la deuxième, imite les agrafes samnites [2].

[1] M. Rostovtzeff, *The Animal Style in S. Russia and China*, p. 41 et suiv., pl. XII et XIII ; *Le Centre de l'Asie, la Russie, la Chine et le Style Animal*, Σκυθικά, I, 1929, pl. VI et mon article *Bronzeschalen in Sudrussland* dans *Prähist. Zeitschr.*, 22, 1931, p. 44 et suiv.

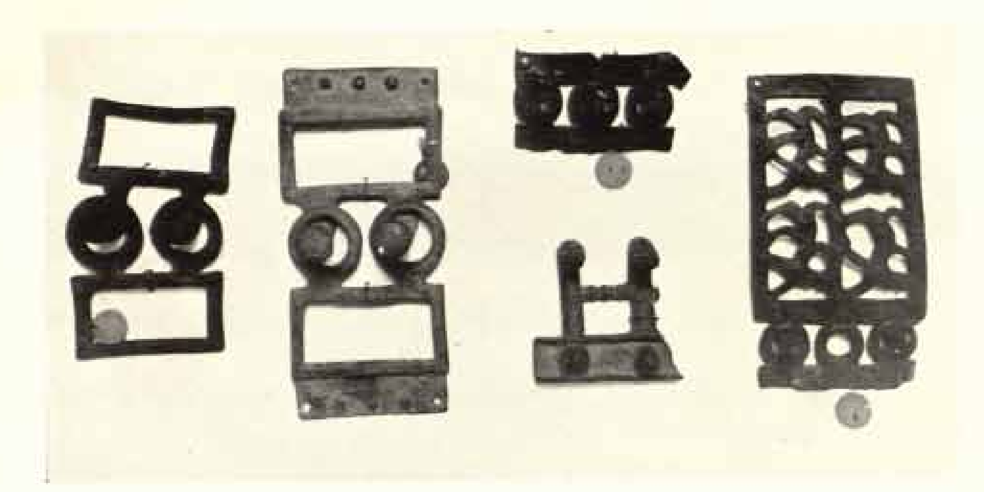
[2] Hallstatt, Déchelette, *Manuel*, III, p. 344 et suiv., fig. 355 et 359, cp. p. 110, pl. VII, 6 et 7 ; La Tène, Déchelette, *ibid.*, IV, p. 741 et suiv. On notera que le ceinturon de l'époque de la Tène a deux types d'agrafe : une, qui se développe sous l'influence grecque (Déchelette, *Manuel*, IV, p. 741, fig. 524, 4, et 524, 5-7), l'autre qui subit l'influence du style animal scythe (Id., *ibid.*, p. 524, 1-2 ; deux griffons en position héraldique, comp. J. M. de Navarro, *Cambr. Anc. Hist.*, VIII (1928), p. 43). Comme en Russie ce dernier type a tendance à transformer les animaux héraldiques en une sorte de palmette animale (Déchelette, *ibid.*, fig. 524,3 ; on a trouvé des agrafes semblables dans les sépultures de la nécropole de Giubiasco ; le contenu de ces tombeaux se trouve actuellement au Musée de Zurich). J'ai observé la même influence scythe dans plusieurs objets de la bijouterie et toreutique celtique de la Tène I, par exemple la fibule de Parsberg (Déchelette (*l. l.*, p. 754, fig. 533, 1), le bracelet de Rodenbach (*l. l.* p. 841, fig. 588, 1, cf. 2), l'agrafe de Weisskirchen (*l. l.*, p. 743, fig. 525, 4, et pl. X), la « Schnabelkanne » de Bouzonville (près de Metz), *Cambr. Anc. Hist.*, volume of Plates, III, p. 34 ; Reginald A. Smith, *Celtic Bronzes from Lorraine*, *Archaeologia*, 79 (1929), p. 11 et suiv., comp. M. Rostovtzeff, *Skythien und der Bosporus*, p. 487, note 1. Dans la

Mais à côté de la ceinture villanovienne apparait en Italie — à Bologne à l'époque Arnoaldi, en Étrurie à l'époque proto-étrusque — un autre type de ceinture. De cette ceinture nous ne connaissons que les agrafes. Ces agrafes consistent en deux parties : la partie mâle avec deux ou trois crochets, qui se dressent sur une base en se recourbant vers l'intérieur, et la partie femelle avec un nombre correspondant d'anneaux. Ces agrafes sont massives et lourdes. Les crochets se terminent parfois en boules, parfois en têtes d'animaux. Les parties plates de l'agrafe présentent parfois la forme de grilles ajourées. Sur une agrafe on voit, sur la partie plate de la moitié mâle, la représentation d'un animal, sur la même partie de la moitié femelle, celle d'un homme, l'une et l'autre sont travaillées à jour.

Ces agrafes sont bien communes dans tous les grands centres de la civilisation étrusque archaïque : elles sont venues à Bologne à l'époque Arnoaldi avec l'influence étrusque, elles sont familières à Vetulonia, à Marsiliana, à Volterra, à Falerii, etc. Elles ne durent pas longtemps, mais aux VIIIe et VIIe siècles elles sont prédominantes. C'est pourquoi on les trouve presque dans tous les grands Musées archéologiques du monde entier [1] (pl. LXIII, 2-4).

description du vase de Bouzonville les éditeurs du volume III de la *C. A. H.*, MM. Seltmann et Navarro expriment des doutes sur la présence d'influences scythes dans la décoration du vase de Bouzonville. Ils se demandent comment cette influence aurait pénétré dans les pays celtes. Ils oublient que les Scythes étaient dès le VIe siècle av. J.-C. (peut-être même dès le VIIe) les maîtres de la plaine hongroise et des pays adjacents, c'est-à-dire voisins des Celtes, qui avaient commencé déjà à cette époque leur mouvement vers l'Orient, de même que leur occupation des pays rhénans et français. On ne s'étonnera donc pas de trouver des influences du style animal scythe sur des objets qui étaient l'œuvre des artisans et artistes celtes du Ve siècle av. J.-C. On sait que l'avant-garde celte s'est fixée dès la Tène I dans les régions qui maintenant forment le noyau de la Tchécoslovaquie. On n'oubliera pas d'autre part l'importance pour le commerce de cette période de la grande route commerciale du Danube. A propos de l'influence scythe sur la formation du style artistique de la Tène I, voir SCHUCHHARDT, dans le *Reallex. d. Vorgeschichte* de M. EBERT, III, p. 161, et dans son livre *Vorgeschichte von Deutschland* 1928, p. 211. Plus tard (La Tène II et III) l'agrafe celte imite l'agrafe samnite, DÉCHELETTE, *l. l.*, p. 745.

[1] Les agrafes en question n'ont jamais été étudiées dans un travail spécial. On les trouvera reproduites dans MONTELIUS, *Civ. pr.*, pl. 82, 13-15 (Bologna, Arnoaldi), pl. 171, 19 (Volterra), pl. 190, 7 (Vetulonia), pl. 309, 23 (Falerii). L'agrafe à figure d'homme et d'animal a été trouvée à Sovana, PELLEGRINI, *Not. d. Sc.*, 1902, p. 505, fig 6 ; cp. MILANI, *Studi e Materiali*, II, p. 211, fig. 320 (coll. Chigi à Siena) ; cp. une agrafe semblable au Musée de Bologne, que je reproduis ici (pl. LXIII, 1). Voir aussi l'agrafe de Novilara, E. BRIZIO, *Mon. Ant. d. Lincei*, V (1895), p. 237 et suiv., figures 57 et 58.



1-4. Bologne. Museo Civico.



5. Musée de Florence.



6. Musée de Florence.



7. Syrie, British Museum.



8. Syrie, British Museum.



Une des agrafes de ce type est exceptionnellement intéressante. Elle a été trouvée à Marsiliana d'Albegna dans la « fossa a circolo » n° XLIV*a* et a été décrite et reproduite par M. A. Minto, *Marsiliana d'Albegna*, Firenze, 1921, p. 94 et p. 254 (pl. XXIV, 9, et dessins p. XV, et fig. 22, p. 255). Je reproduis ici une photographie qui m'a été donnée par M. A. Minto (pl. LXIII,5-6), et je répète sa description de l'objet : « Fermaglio di cintura frammentario, del quale si conserva solo il maschio à tre gangheri conformati a testa di felino (leone e pantera) ai lati e quello centrale a testa muliebre, rivolta verso il lato interno, in direzione opposta alle due protomi feline, con i capelli scendenti e ripiegati a spirale nelle parti terminali a somiglianza delle teste hatoriche. E un prodotto della fusione, ma di arte squisita, con fini ritocchi a bolino. La base e costituita da una robusta lamina, finemente incisa con motivi geometrici a meandri ; la rottura della parte terminale impedisce di poter rilevare come fosse conformato l'attacco alla stoffa od al cuoio. »

J'ai déjà dit que les crochets se terminant en têtes d'animaux ne sont pas rares (à Marsiliana il y en a deux autres, sépultures 53, cf. p. 104, et pl. XXIV, 3, 4, 5). Sur un fermoir de ceinture, trouvé également à Marsiliana, c'est la base qui est ornée de « protomes » d'animaux. Mais la combinaison de deux têtes d'animaux et d'une tête humaine est unique. Ce que l'artiste a voulu représenter, c'est la déesse des animaux, la πότνια θηρῶν qu'on rencontre si souvent dans l'art décoratif du VIII^e siècle. L'agrafe de Marsiliana ne présente rien d'original du point de vue de l'histoire de l'art décoratif. La tête hathorique se rencontre des douzaines de fois sur les objets trouvés dans les sépultures contemporaines de l'Italie et on connaît la vogue du motif décoratif, qui consiste à orner les objets avec des manches reproduisant la tête et le cou d'un animal [1].

Si je parle ici de l'agrafe étrusque de Marsiliana, c'est pour noter une coïncidence tout à fait curieuse. Le British Museum a acquis en 1928 une agrafe tout à fait semblable, que feu M. H. R. H. Hall a publiée peu avant sa mort dans *Br. Mus. Quarterly*, IV (1929), p. 107, n° 80, pl. LX*b*. L'agrafe

[1] Têtes hathoriques : le tombeau du Licteur à Vetulonia, Randall Mc Iver, *Villanovians*, etc., pl. 28, n^{os} 5, 6 ; la déesse entre deux animaux : La Pietrara, Id., *ibid.*, p. 29 ; les manches à têtes d'animaux : Id., *ibid*, pl. 37, n^{os} 87, 89, Regolini Galassi. D'autres exemples pourraient être accumulés à loisir.

consiste en une base quandragulaire (pour attacher la ceinture en cuir) sans ornements et de trois crochets dont les deux latéraux se terminent par des têtes félines (lion et panthère ?) qui regardent en bas et celui du centre par une tête humaine, tournée dans le sens inverse, c'est-à-dire regardant en haut. Cette tête a été décrite par M. Hall comme tête barbue d'un captif, travaillée dans le style égyptien, semblable par exemple aux têtes de captifs qui surmontent les cannes de Tutankhamon. Je n'ai pu voir aucune trace de barbe. M. Gadd a réexaminé à ma prière la tête et n'en a trouvé non plus aucune trace. La tête est certainement imberbe et probablement une tête de femme, comme celle de Marsiliana. Sur la tête on voit un diadème, mais les boucles hathoriques manquent. Les lignes parallèles sur le cou du côté gauche, que je croyais devoir représenter une mèche de cheveux, ne se retrouvent pas de l'autre côté, comme me le dit M. Gadd, et n'ont probablement aucune signification. Je crois que l'agrafe du British Museum est une version simplifiée, moins artistique, de celle de Marsiliana et représente, elle aussi, la déesse, dominatrice des animaux (Pl. LXIII, 7-8).

L'intérêt particulier de cette agrafe consiste en ce qu'elle a été certainement trouvée en Syrie et non en Italie. L'explication naturelle de ce fait — celle qui a été donnée par M. Hall — est que l'agrafe a été importée en Syrie de l'Italie, apportée probablement par un esclave ou l'associé étrusque d'un marchand phénicien. Il n'y a pas de doute que les agrafes des tombeaux étrusques ont été fabriquées en Italie et non importées du dehors. Hall cite un autre cas d'une agrafe du même genre trouvée hors de l'Italie. Elle est conservée au British Museum et provient de Cyrène.

Sans vouloir contredire feu M. Hall, je tiens à attirer l'attention de mes lecteurs sur les faits suivants. Il n'y a pas de doute que les agrafes massives à crochets tournés en haut n'ont pas été inventées en Italie. Les premières ont été probablement importées par les Étrusques de leur patrie, quelle qu'elle ait été. Ces originaux importés ont été reproduits par les artisans locaux en Italie. Il est bien possible que ce soient ces artisans qui aient introduit les variantes compliquées des agrafes, par exemple les têtes d'animaux qui terminent les crochets. Mais il est également probable que ce sont les artisans phéniciens, auxquels cette forme était familière, qui les ont exécutés chez eux et ont importé les premières agrafes figurées en Italie.

Une autre hypothèse, qu'on pourrait suggérer à la rigueur, c'est que les agrafes en question ont existé en même temps en Orient dans les royaumes post-hittites, d'où les Étrusques les ont importées, et en Italie, et que ces agrafes figurées ont été créées non pour les Étrusques mais pour les Syriens. Toutefois cette explication serait beaucoup plus hasardeuse. On devrait posséder plus de preuves pour pouvoir la défendre. Mais, telle qu'elle est, la trouvaille de Syrie est intéressante et stimule l'imagination.

M. Rostovtzeff.

LA CIVILISATION DU IIIe MILLÉNAIRE DANS LA VALLÉE DU JOURDAIN

LES FOUILLES DE TELEILĀT GHASSŪL

PAR

LE R. P. ALEXIS MALLON

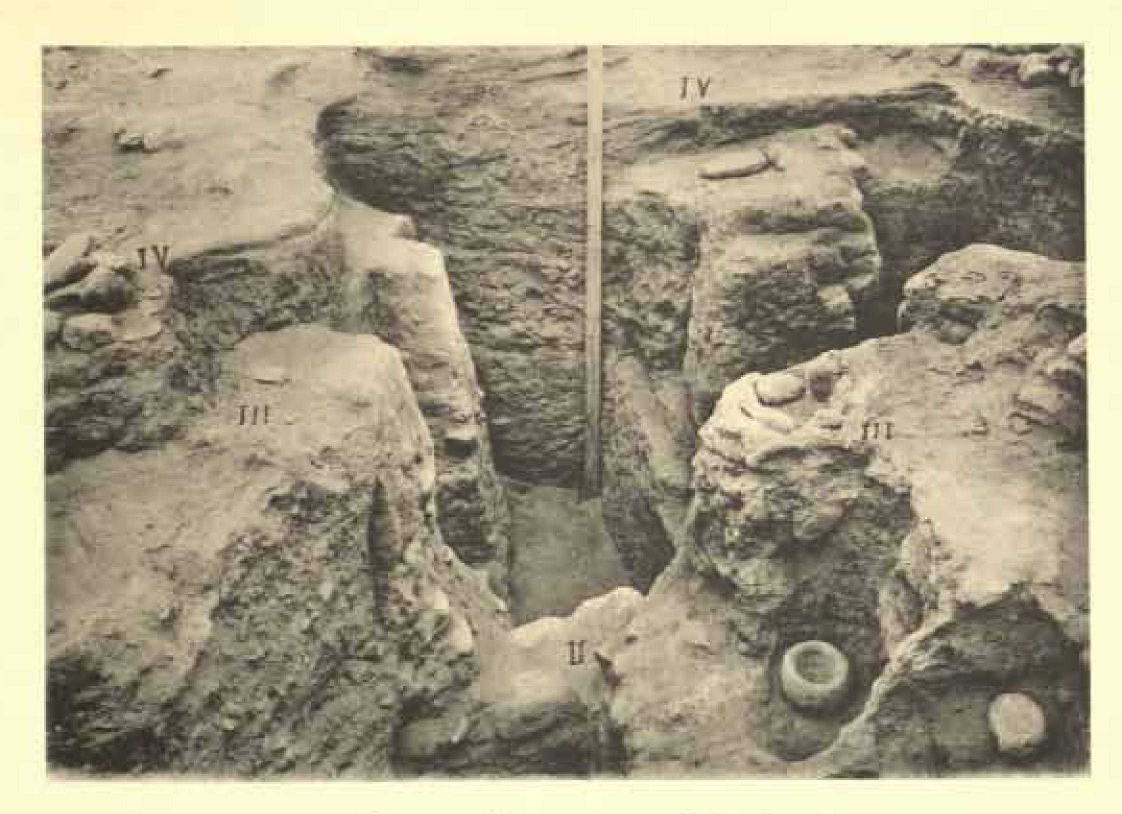
La ruine de *Teleilāt Ghassūl* [1] est située en Transjordanie, à 6 km. environ au nord de la Mer Morte, à 5 km. à l'est du Jourdain et 4 km. à l'ouest des Monts de Moab (carte fig. 1). C'est à peu près le centre de la plaine que la Bible appelle les *'Arboth Moab* (*Nombr.*, 33, 49), où les Hébreux campèrent avant de franchir le Jourdain. Les nombreux tells qu'on y voit prouvent que cette région fut autrefois beaucoup plus habitée qu'aujourd'hui. *Teleilāt Ghassūl* est un des plus anciens.

I. — La fouille.

Les ruines furent reconnues en janvier 1929 au cours d'une visite aux sites bibliques de la plaine. Nous étant arrêtés au point culminant de la clairière que forme l'aire archéologique pour jouir du paysage, notre attention fut aussitôt attirée par les nombreux tessons, les fragments de mortiers et de moulins, les silex taillés qui jonchaient le sol dans toutes les directions. Manifestement, il y avait là les traces d'une occupation humaine. Par ailleurs, les débris de surface annonçaient la civilisation la plus ancienne alors connue en Palestine. Le site demandait une exploration méthodique. Les fouilles furent entreprises par l'Institut biblique pontifical sous la direction de l'auteur de ces lignes.

Deux campagnes ont été faites jusqu'à ce jour, de trois mois chacune :

[1] *Teleilāt*, pluriel de *Teleil* (= *Tuleil*) « petite colline »; *Ghassūl*, de *ghasala* « laver », nom arabe de la *Salsola*, la soude ou plante à lessive qui croît sur les ruines.

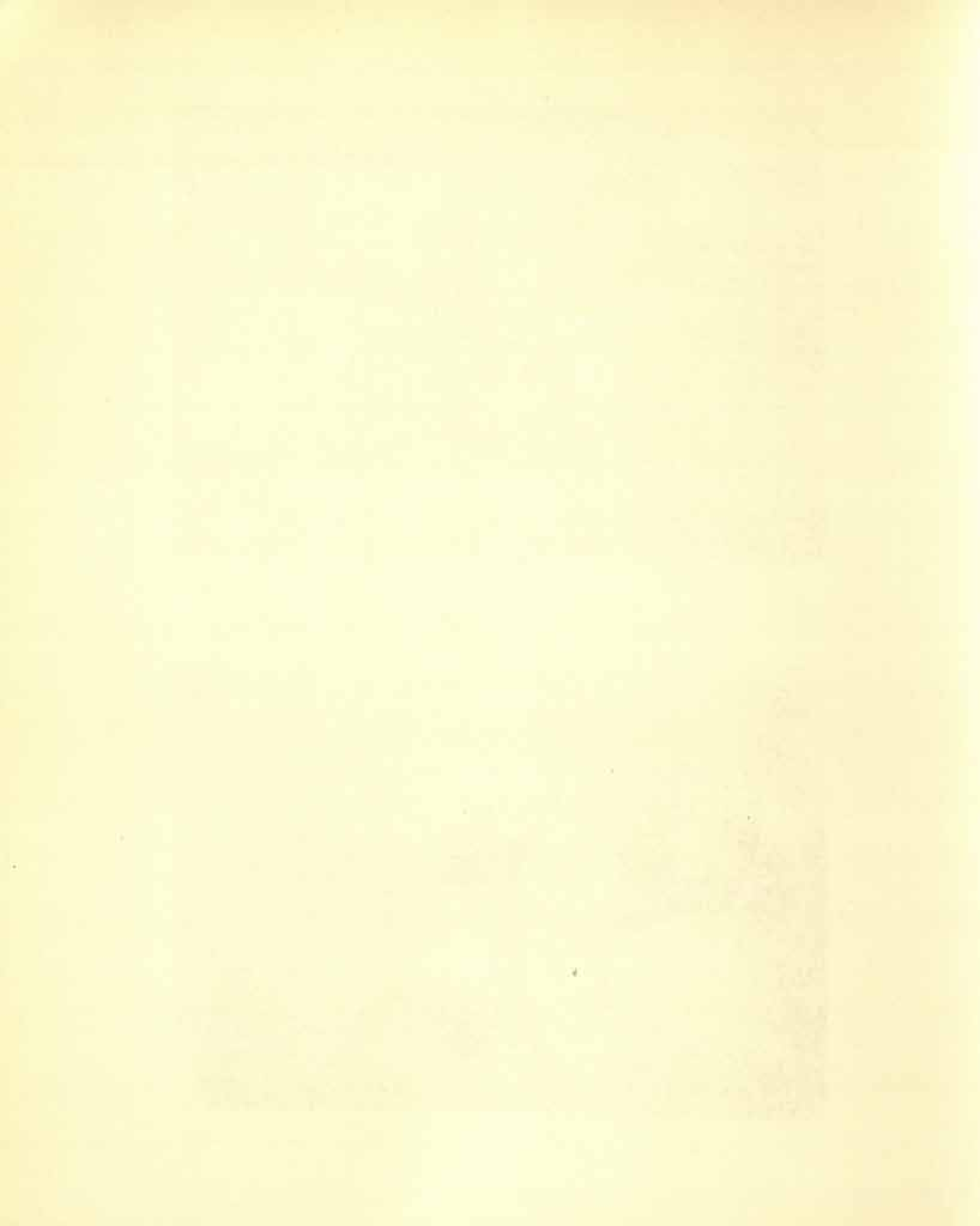


1. Les quatre niveaux au sommet de la ruine.



2. Les quatre niveaux au sommet de la ruine.

TELEILAT GHASSUL.



l'hiver 1929-1930 avec la collaboration de M. Neuville, Chancelier du Consulat de France à Jérusalem, et l'hiver 1930-1931 avec celle du P. Robert Koeppel, docteur ès sciences naturelles de Tubingue. Une aire de 2.500 mètres carrés environ a été explorée dans la partie sud du tell, et des sondages ont été accomplis en des endroits éloignés en vue de déterminer la nature et l'extension de la ruine.

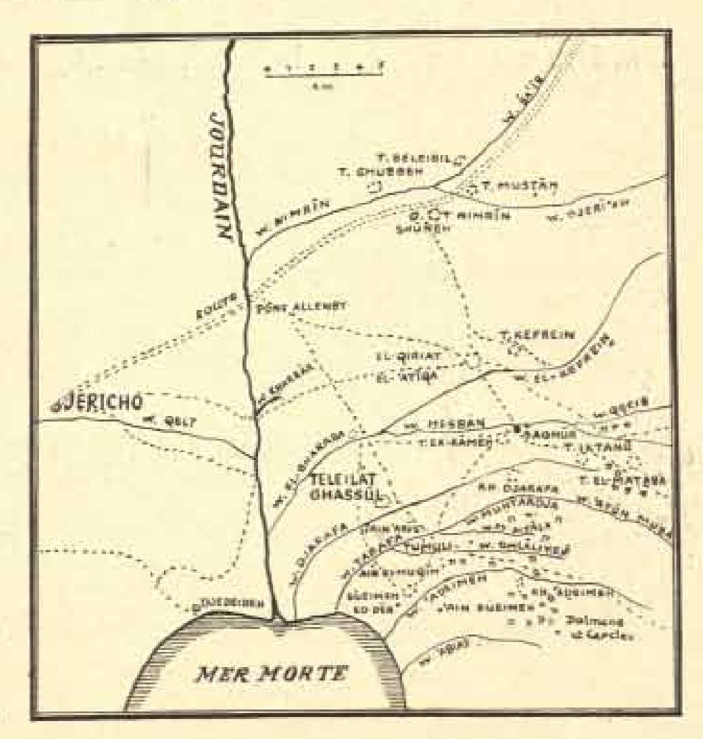


Fig. 1. — Le Ghôr oriental.

L'ensemble mesure environ 800 mètres du Nord au Sud et 400 d'Est en Ouest et comprend deux collines principales séparées par une large dépression, qui correspondent apparemment à deux villes anciennes.

L'épaisseur moyenne de la ruine, au centre, est de 6 mètres. Nous y avons reconnu en plusieurs endroits quatre niveaux d'occupation correspondant normalement à quatre villes successives construites l'une sur l'autre (pl. LXIV, 1 et 2). Nous les numérotons de bas en haut (I, II, III, IV).

La plus ancienne (I) repose sur la couche de sable qui, dans toute la plaine du Jourdain, représente le fond de la mer à l'ère quaternaire (Diluvium). On y voit, au moins en un endroit, un pavé en briques. Les autres s'étagent au-dessus, marquées par des ouvrages divers en pierres et en briques, à environ 1 mètre l'une de l'autre. Les ruines de la IVe et dernière mesurent, vers le centre, 1 m. 50 d'épaisseur en moyenne; sur les pentes, elles ont été fortement érodées et parfois complètement emportées.

Les quatre niveaux existent dans la partie centrale de la ruine, mais à partir du milieu de la pente, l'épaisseur diminuant, on ne reconnaît plus que deux

étages. Le plus ancien correspond peut-être, en partie du moins, à I et II ; le plus récent (IV) s'enrichit de faubourgs.

Les maisons exhumées sont du type rectangulaire. Dans l'une d'elles, à la base méridionale du tell, on discerne clairement deux modes de constructions. La maison inférieure possédait des murs en briques reposant directement sur le

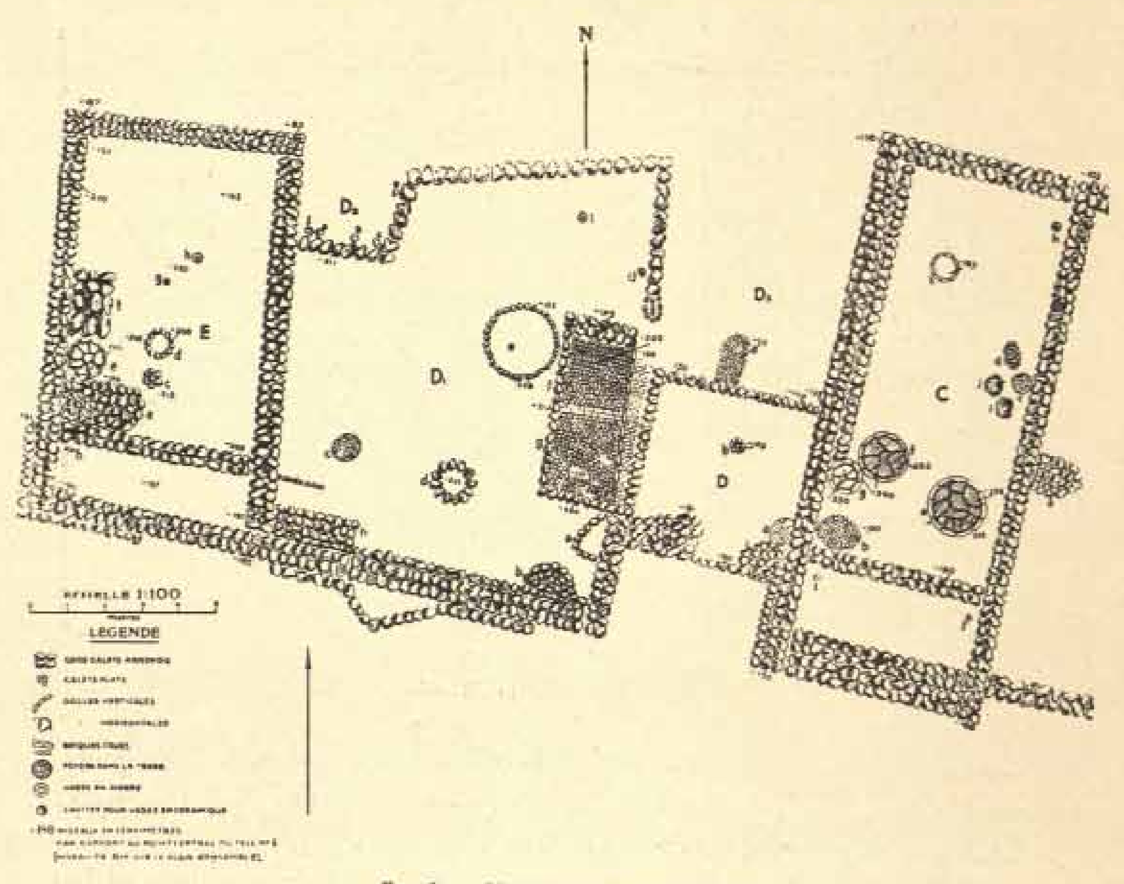


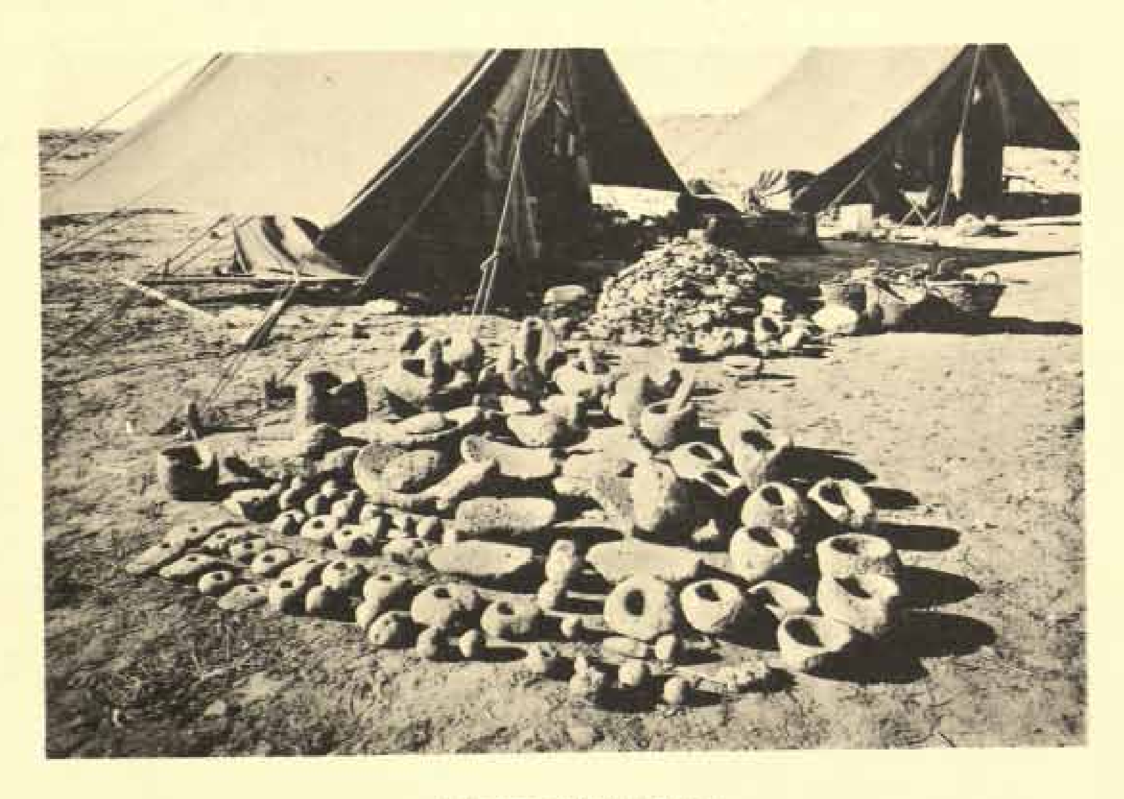
Fig. 2. — Plan d'un groupe d'édifices.

sable. La maison supérieure (IV) garde le même plan, mais cette fois avec des fondations en pierre (pl. LXV, 1).

Cette dernière manière de construire est caractéristique de la ville IV. Au sommet, nous avons ramené au jour plusieurs de ces fondations en pierres dont quelques sections portaient encore des pans de la partie supérieure qui était en briques. La figure 2 donne le plan de deux maisons semblables C, E, laissant entre elles un intervalle avec des pièces D-D³ qui en formaient peut-être les

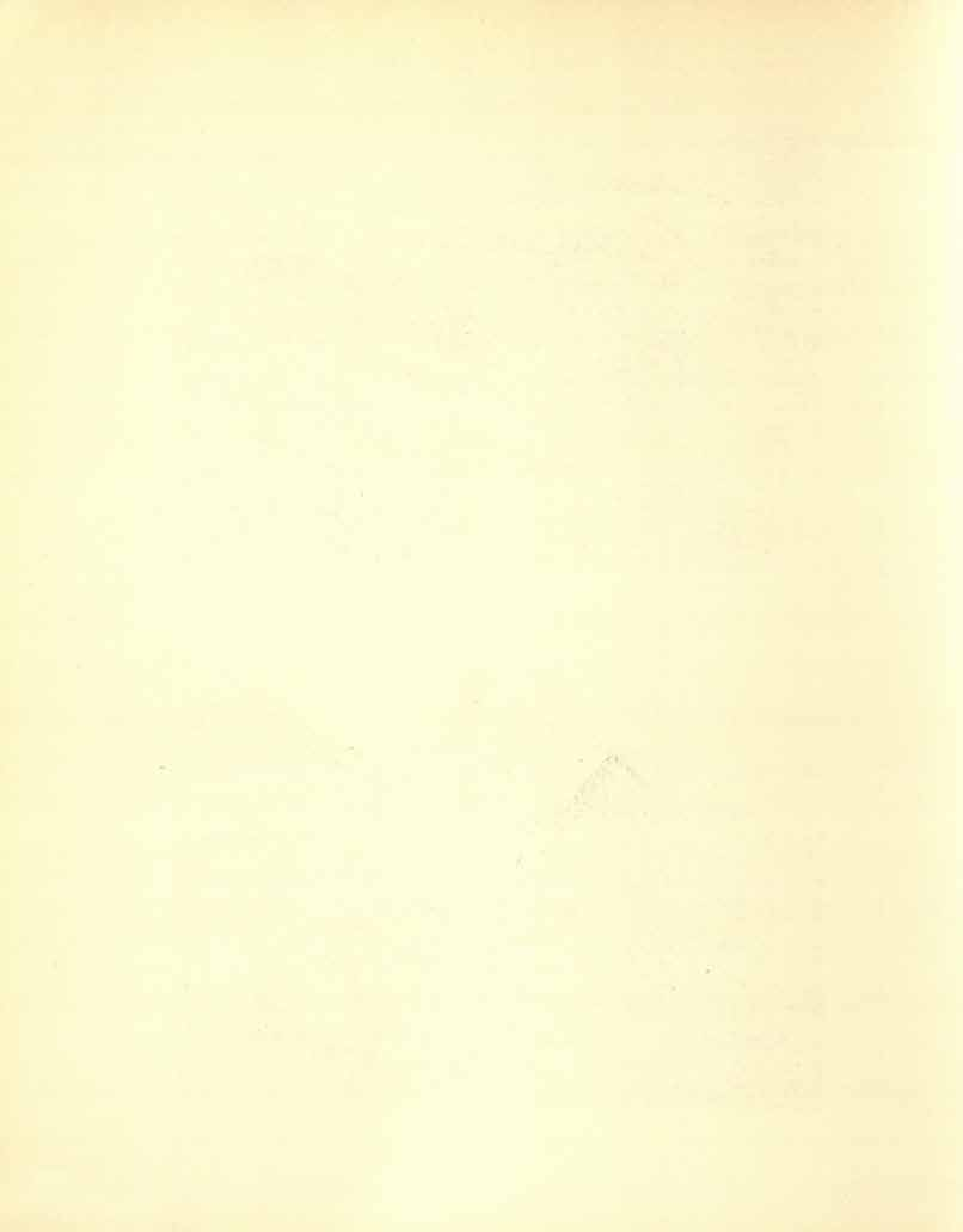


1. Maison rectangulaire avec murs inférieurs en briques
et murs supérieurs en pierres.



2. Le gros outillage en pierre.

TELEILAT GHASSUL.



annexes. On distingue en C tous les éléments d'une habitation riche : une petite pièce rectangulaire au sud, un grand silo circulaire *e* à fond dallé et paroi en pierres, deux autres silos plus petits *f*, *g*, un four ovale fait de galets plats pour la cuisson du pain *b*, un foyer dans la terre *c* avec un petit four à côté *d* et le moulin à main en place, les fragments de trois grandes jarres *i*, *j*, *k*, le support en briques d'un pithos, une sorte de banc de pierres le long du mur occidental. En D[1] se voit un joli parquet divisé en deux compartiments et entouré de pierres dressées de champ, une sorte de grenier apparemment.

Les pierres de la maçonnerie sont toutes roulées et ne portent nulle trace de taille; elles furent utilisées telles qu'on les ramassa dans les vallées voisines. Vaguement rectangulaires, cylindriques, hémi-sphériques, les briques sont faites à la main et sans moule. Plusieurs, cependant, possèdent deux ou trois faces régulières qui semblent avoir été aplanies au moyen de quelque instrument. Beaucoup portent encore l'empreinte des doigts de l'ouvrier. Elles sont très solides et d'une densité supérieure à celles de Jéricho.

Les fondations en pierres mesurent en moyenne 0 m. 70 d'épaisseur; les murs en briques sont un peu plus épais : 0 m. 80 à 1 m. A l'intérieur des maisons, le long des murs ou dans les coins, nous avons rencontré plusieurs sépultures de petits enfants sous des fragments de jarres.

II. — La civilisation.

La même civilisation se révèle à tous les niveaux, au fond comme au sommet, avec une certaine évolution cependant, sensible déjà à l'étage III et s'accentuant en IV. Cette considération est du plus haut intérêt, car nous avons ici dans le même site la transition de l'âge de la pierre (I et II) à l'âge du bronze (III et IV). Les deux phases s'affirment principalement dans la céramique qui reste toujours la clé de l'archéologie palestinienne, mais nous verrons qu'elles se reconnaissent aussi dans l'outillage lithique.

Cette ville, en effet, qui florissait dans la première partie du troisième millénaire, subsista jusque dans les débuts du deuxième âge du bronze (vers 1900), époque où elle fut détruite et définitivement abandonnée. Prise dans ses lignes générales, cette date a été proposée par tous les maîtres qui

nous ont honorés de leur visite : sir Flinders Petrie, Dr. Clarence S. Fisher, le P. Vincent, le professeur Garstang.

L'attribution de la seconde phase à l'âge du bronze par ces maîtres a été magnifiquement confirmée par la découverte de plusieurs objets en bronze au niveau IV : une hache du type archaïque, un fragment d'une autre hache, sept pointes fragmentaires, quelques menus morceaux indéterminés [1].

1. L'outillage lithique est extrêmement abondant et suffit à lui seul à prouver que la fondation remonte à l'âge de la pierre (pl. LXVI). Il comprend quatre catégories principales d'instruments : le type hache, gouge et ciseau (près d'un millier déjà, pl. LXVI, *i*, *k*, *l*), le petit couteau à dos rabattu (pl. LXVI, *a*, *b*) ou parfois en forme de pointe (*e*), le perçoir généralement simple (*c*), mais aussi double (*d*) et triple (*f*), le grattoir sur bout de lame (*j*) ou en éventail (*g*, *h*). Ce dernier instrument est caractéristique de l'industrie lithique de *Teleilāt Ghassūl*. Le taillant en arc de cercle est poli. Sur la demande de M. René Neuville, l'abbé Breuil en ayant examiné quelques échantillons y a reconnu le poli de la paille et il en a conclu qu'ils avaient servi de faucilles. D'autres ont dû être utilisés comme grattoirs ou couperets. Ces lames sont fines et parfois très larges. Nous en possédons une qui mesure 18 centimètres d'ouverture.

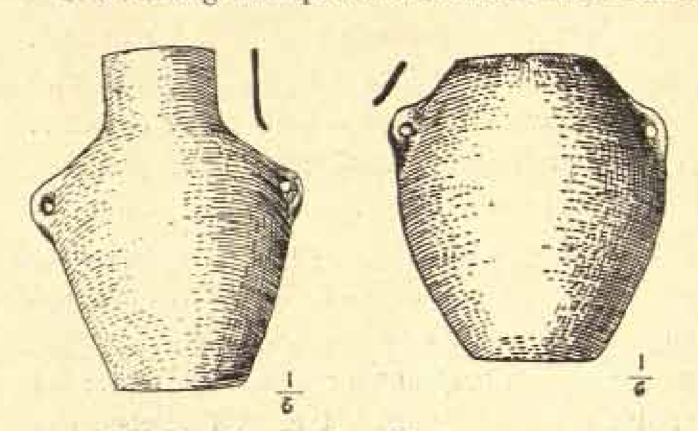


Fig. 3. — Jarre du niveau III et vase sans col.

Les outils en silex sont communs à tous les niveaux. Mais en IV commence à apparaître un type différent, la lame à arêtes parallèles et dos enlevé qui annonce la transition au deuxième âge du bronze.

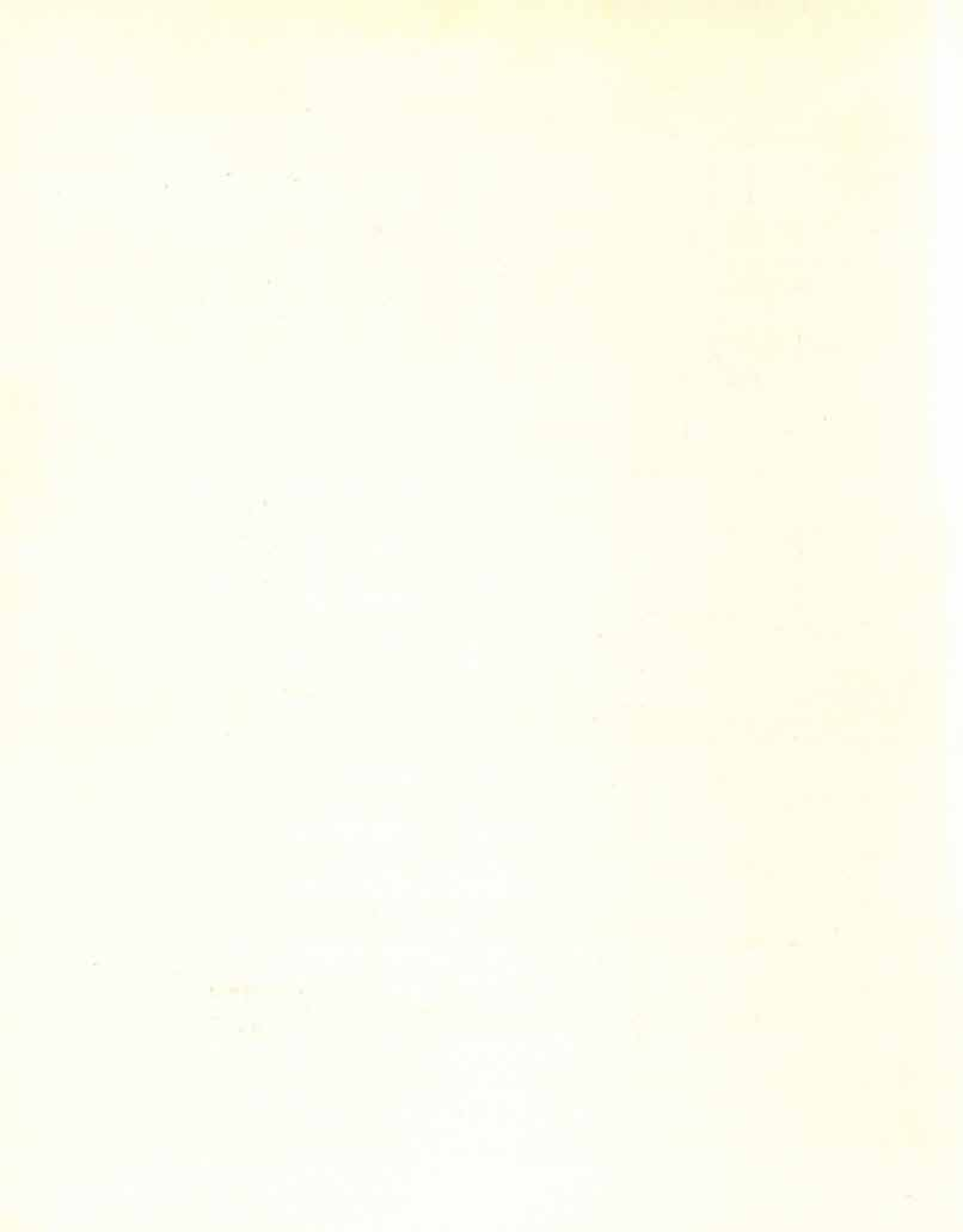
2. Le gros outillage en pierre (pl. LXV, 2) comprend des moulins en basalte

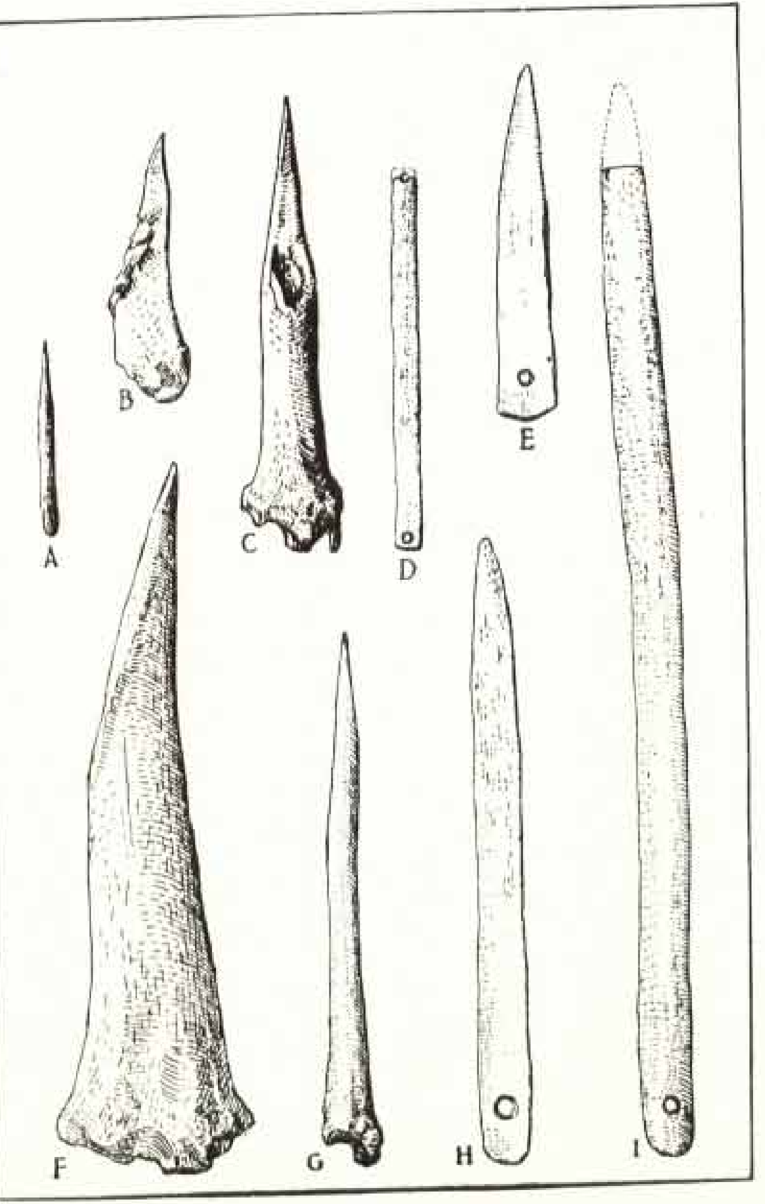
[1] Une des pointes a été analysée à Paris, École des Mines, sur la demande de M. René Neuville. Le résultat a donné 7 p. 100 d'étain. Le métal était donc du bronze. Une bague de la grotte d'*Umm-Qatafa*, dont la couche supérieure contenait la même civilisation que *Teleilāt Ghassūl*, avait la même composition chimique.



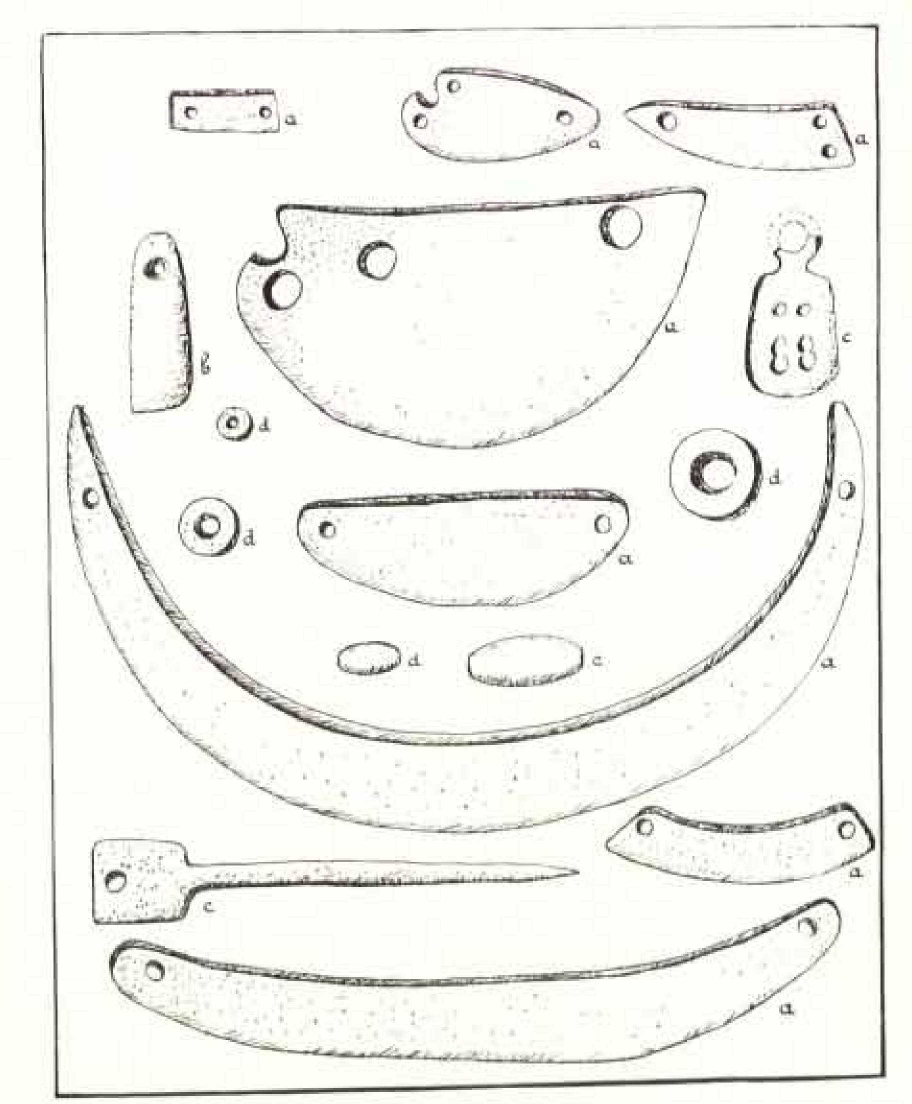
Outillage en silex.

TELEILĀT GHASSŪL





1. Outillage en os. 1/2 gr. nature.



2. Objets de parure.

TELEILĀT GHASSŪL



du type dit néolithique, avec pierre dormante et molette, des mortiers avec les pilons correspondants, des massues en calcaire ou en basalte, des percuteurs, des polissoirs, des poids, et une sorte d'instrument allongé avec le trou de l'emmanchement qui devait être la houe des agriculteurs.

3. L'outillage en os est des plus remarquables (pl. LXVII) :

A. Petite pointe noire, soigneusement travaillée, pied arrondi, sommet effilé, montée peut-être dans un emmanchement ;

B, C, F, G. Instruments appointés à une extrémité, faits de canons de rumi-

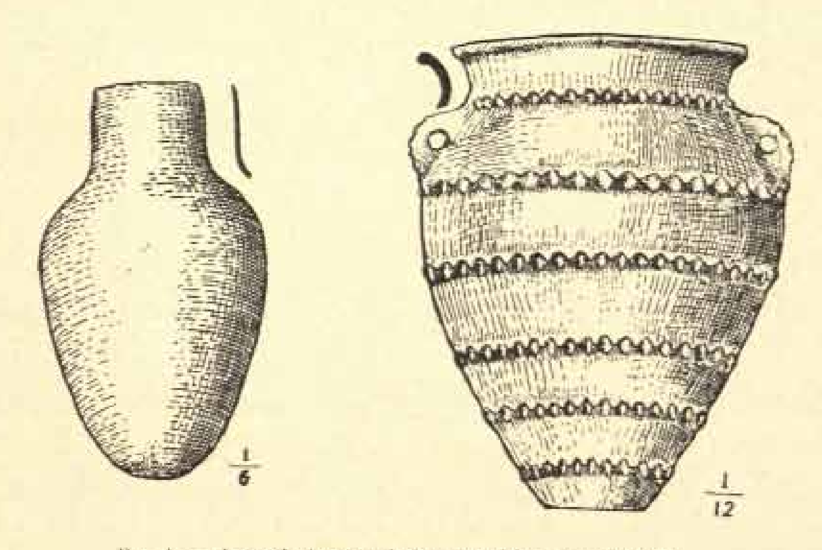


Fig. 4. — Jarre de type archaïque et pithos du niveau IV.

nants ou rarement de têtes de cubitus de bœuf. Les petits et les moyens, variant entre 6 et 12 centimètres de long, abondent. Ils servaient apparemment de poinçons ou perçoirs. Les grands et forts, beaucoup plus rares, pouvaient servir de poignards.

E, H, I. Os plat, dit « coupe-papier », percé d'un trou à une extrémité, légèrement appointé à l'autre. Tous ces instruments présentent sur leurs deux faces un poli brillant extrêmement fin. Fixés droits les uns près des autres, les petits pouvaient former des peignes à carder la laine. Mais les grands sont trop longs pour fournir ce genre de travail. Des échantillons complets mesurent 18 à 21 centimètres, d'autres cassés dépassent ce chiffre, même dans leur état actuel fragmentaire. Une pièce (pl. LXVII, I) mesure 28 centimètres sans sa

pointe. Une autre atteint 40 centimètres. Il semble hors de doute que ces outils servaient aussi au tissage, mais on ne saurait spécifier le service précis qu'ils rendaient.

D. Os plat et étroit, percé d'un trou à chacune de ses extrémités, présentant sur les deux faces le même poli brillant que les « coupe-papier »; usage incertain, peut-être parure.

En Europe, où ils ont été trouvés dans la plupart des régions, les poignards et les poinçons ou perçoirs appartiennent dans l'ensemble à l'âge de la pierre ou à celui du cuivre là où il existait[1]. Ils se maintiennent jusqu'à la prépondérance des instruments en bronze. En Palestine, ils ont été signalés dans la couche supérieure d'*Umm-Qatafa* et dans la « grotte des pigeons » où ils étaient mêlés à des tessons de l'âge du bronze[2].

4. La parure se compose de petits objets en matières diverses : nacre et autres coquillages, hématite, cornaline, pierres de couleur; pour la plupart, des perles de colliers, des pendentifs, des pectoraux (pl. LXVII, 2).

5. Les innombrables tessons de ces ruines annoncent une céramique riche et développée. Pour en donner une idée, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire quelques-unes des pièces les plus caractéristiques trouvées complètes ou qu'il a été possible de reconstituer.

Fig. 3, 1. Jarre à fond plat, col droit et haut, sans rebord. Cette forme appartient aux niveaux II et III. L'anse est trièdre et possède un trou annulaire fait au moyen d'une tige. C'est la règle pour la poterie de tous les niveaux, même pour les pithoi de l'étage IV;

2. Jarre de type ovoïde à fond plat, sans col, commune à tous les étages.

Fig. 4, 1. Jarre à fond largement arrondi, sans anses, à col haut, droit et aminci au sommet. Ce type est archaïque;

2. Pithos mesurant 0 m. 80 de hauteur, 0 m. 60 de diamètre à la panse et 0 m. 50 à l'embouchure; fond plat, mais étroit : 0 m. 12; six cordons marqués d'empreintes digitales; fortes anses à petit trou annulaire ornées d'empreintes digitales; col légèrement évasé et muni d'un fort bourrelet.

Les pithoi appartiennent exclusivement au niveau IV. Le plus grand que nous avons pu mesurer a 0 m. 67 de diamètre à l'embouchure et 1 m. 12 à la panse.

[1] *Prehistoria de Montserrat*, 1925, p. 106.

[2] R. Neuville, Notes de préhistoire palestinienne, I. La grotte d'et-Taouamin. *Journal of the Palestine Oriental Society*, 1930, p. 69.

1 2 3 4

5 6 7 8

Céramique.

TELEILÂT GHASSÛL

Pl. LXVIII, 1. Vase de forme oblongue à côtés dissymétriques, à suspension, représentant vaguement une silhouette d'oiseau, avec goulot sur le dos, niveau IV. Ce type est analogue aux vases en forme d'oiseaux et d'autres animaux trouvés à Suse (deuxième période)[1];

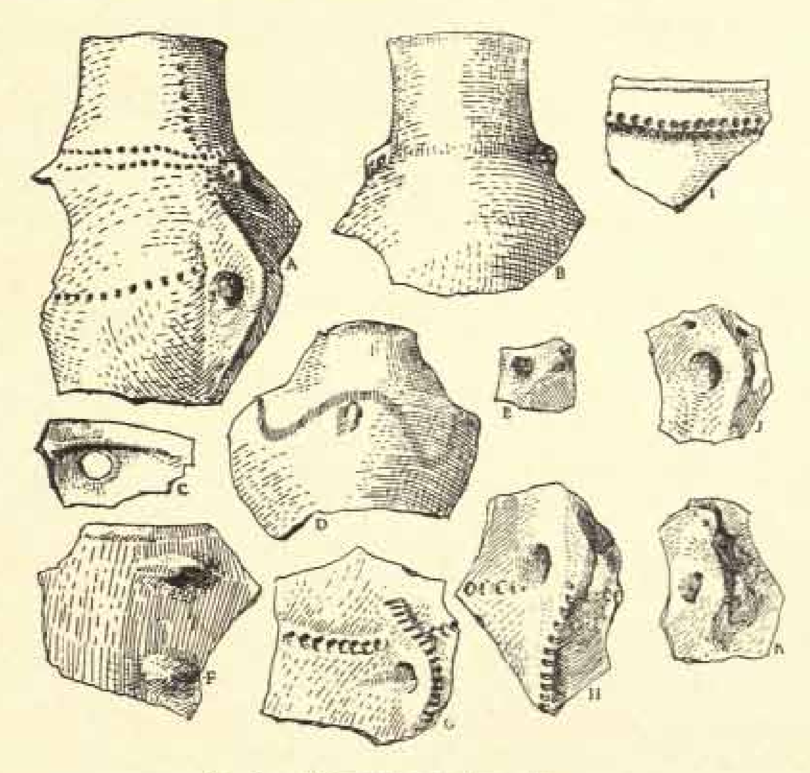


Fig. 5. — Fragments céramiques divers.

2. Vase à petit pied et haute coupe : hauteur, 11 centimètres; diamètre de la coupe, 9 centimètres;

3. Autre vase en forme d'oiseau à goulot plus élevé;

4. Brasero en basalte : hauteur, 0 m. 15; diamètre extérieur de la base et de la coupe, 0 m. 12; fait d'une seule pièce en forme de trépied avec base circulaire; objet de luxe, apparemment destiné au culte. Nous avons recueilli des fragments d'une quinzaine d'échantillons. L'un d'eux mesure 0 m. 19 de diamètre; si les proportions correspondent, il était donc haut de 0 m. 21;

[1] *Délégation en Perse. Mémoires*, XIII, pl. XXXVII, XXXVIII.

5. Petit calice à pied et oreillettes perforées de haut en bas. L'épaisseur de la paroi est en moyenne de 2 millimètres et, en certains points, elle se réduit à 1 millimètre; hauteur totale, 9 cm. 2; diamètre de la coupe, 5 centimètres; couleur unique, rose;

6. Vaisseau du type ovoïde, à fond plat, oreillettes horizontales géminées et perforées de haut en bas : hauteur, 16 centimètres ; diamètre de l'ouverture, 16 centimètres; diamètre du fond, 8 centimètres.

Ce récipient pouvait servir de marmite. Nous avons remarqué nombre de fragments de pièces analogues couverts de suie. La préhension est le plus souvent formée par l'oreillette horizontale non perforée;

7. Fond portant l'empreinte d'une natte à tresse en quadrillé, diamètre 5 centimètres. Ces fonds sont assez abondants aux niveaux inférieurs, ils deviennent très rares en IV. Le motif dominant est la tresse en quadrillé, mais on employait aussi de petites tresses en spirales ou losangées. Il semble que ces petits supports étaient confectionnés ou du moins coupés à dessein pour l'usage des potiers avant l'invention du tour. Une fois le vase monté et séché, le support se détachait de lui-même, laissant son empreinte sur le fond;

8. Tesson portant un serpent à trois lignes de points, appliqué sur la paroi extérieure, avec tête au bord. Nous avons une dizaine de pièces semblables; le serpent était également incisé sur la poterie.

Pl. LXIX, 1. Vase en forme de cornet du niveau II, entièrement fait à la main et sans tour, épaisseur de la paroi irrégulière, sans décor [1]. Hauteur, 19 centimètres; diamètre de l'ouverture, 9 centimètres;

2. Vase en forme de cornet du niveau IV, fond plus pointu, épaisseur de la paroi régulière, bord effilé et légèrement évasé, peint de bandes parallèles blanchâtres et rose foncé. Hauteur, 17 centimètres; diamètre de l'ouverture, 7 centimètres;

3. Jarre du niveau IV : hauteur, 40 centimètres; diamètre de la base, 12 centimètres; diamètre de l'ouverture, 10 centimètres; grand diamètre, 32 cm. 5; fond plat, anses verticales fixées à la panse, perforées avant la cuisson au moyen d'une tige arrondie dont la pression a produit un repli dans

[1] Un type analogue a été trouvé dans la nécropole de Suse. J. de Morgan, *La préhistoire orientale*, III, 57, 58. *Délégation en Perse. Mémoires*, XIII, pl. XXIII. En Palestine il a été signalé à Gézer : Macalister, *The excavation of Gezer*, III, pl. CXLIII, 1, 2.



1. Vase en cornet du niveau II.



2. Vase en cornet du niveau IV.

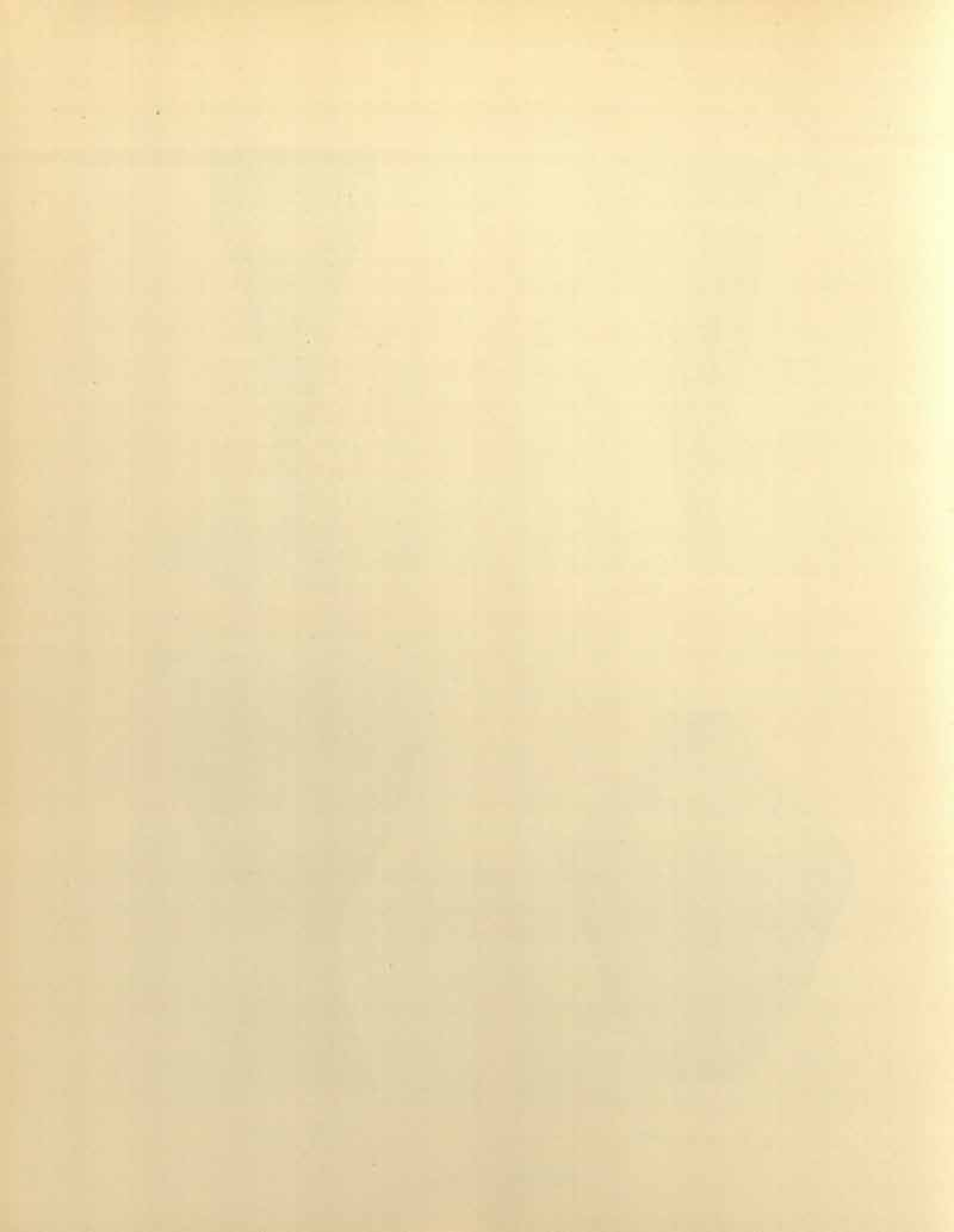


3. Jarre du niveau IV.



4. Calice à oreillettes.

TELEILAT GHASSUL.



la pâte, col droit, muni d'un rebord plat au sommet. Ce genre de col, assez fréquent, caractérise la dernière phase de la céramique; il est généralement tourné à la girelle et peint de bandes parallèles blanc et rose foncé;

4. Calice à pied; hauteur, 13 centimètres; diamètre du pied, 5 centimètres; diamètre de l'ouverture, 6 centimètres; profondeur de la coupe, 6 cm. 6; épaisseur moyenne de la paroi, 3 millimètres; pied évidé jusqu'à 4 cm. 7; pourvu de quatre minuscules oreillettes disposées par paires de chaque côté et perforées de haut en bas, peint à la moitié supérieure de la coupe d'une large bande rouge foncé.



Fig. 6. — Calice peint restauré.

Fig. 5. Fragments céramiques divers : A. Fragment de grande jarre décorée de lignes de points imprimés, pourvue de la grande anse ordinaire et d'une minuscule oreillette perforée. Niveau IV; B. Fragment de jarre analogue à la précédente, avec deux minuscules oreillettes; C. Fragment du bord d'un vaisseau à bec et à large ouverture. Pour faciliter l'opération du déversement et prévenir la perte du liquide, le potier a fixé au-dessus du bec un fort bourrelet qui le dépasse de 6 centimètres à droite et à gauche. Ce genre de récipient qui est assez fréquent était donc destiné, semble-t-il, au lait ou à l'huile; D. Grand fragment de jarre à col légèrement évasé, décoré d'une guirlande rouge foncé qui s'accrochait à six minuscules oreillettes; E. Tesson portant deux faux becs dont le trou n'arrive pas à l'intérieur. Le P. Vincent m'a suggéré que nous avions là primitivement une sorte de vase-femme. L'idée a d'autant plus de vraisemblance que nous avons trouvé un autre tesson portant les deux boutons ordinaires de cette sorte de vase; F. Fragment de grand récipient avec deux oreillettes horizontales l'une au-dessus de l'autre; G, H. Grandes anses ornées d'empreintes; J. Anse perforée à sa partie supérieure; K. Anse pourvue d'une petite oreillette à sa partie supérieure. Le but de cette oreillette, comme du trou de J, reste une énigme. Une autre anse a le trou, fait avant la cuisson, des deux côtés.

Fig. 6. Calice peint, pied reconstitué d'après le calice à oreillettes geminées : hauteur approximative, 16 cm. 5 ; diamètre de l'ouverture, 6 centimètres ; plus grand diamètre, 8 centimètres ; profondeur de la coupe, 8 centimètres ; épaisseur moyenne de la paroi, 2 millimètres. Pâte épurée et très fine ; peinture, panse et pied rouge-brun ; à la partie supérieure de la coupe, large bande blanchâtre teintée de rose, ornée d'un filet circulaire et d'une couronne de triangles quadrillés rose foncé. Œuvre d'art aux proportions harmonieuses. Trouvé dans une maison du versant sud du tell 1, au niveau inférieur, sur le sable. Des fragments céramiques de même style et à décor analogue ont été recueillis au niveau I de la partie centrale des ruines. Ce calice appartient donc, semble-t-il, à la phase la plus ancienne de cette civilisation.

Les fouilles étant en cours, à dessein on réserve ici des questions importantes, comme celle des origines de la civilisation et de la date de la fondation qui remonte peut-être jusqu'au quatrième millénaire. Ce résumé n'a d'autre but que de présenter aux lecteurs de *Syria* une première esquisse de cette ruine.

Alexis Mallon.

LES CULTES PRÉHISTORIQUES DANS L'ILE DE CHYPRE

PAR

P. DIKAIOS

Nos connaissances sur le culte qui existait dans l'île de Chypre, dès le début du premier âge du Bronze, étaient, jusqu'aux découvertes que j'ai faites l'année dernière et cette année-ci, dans la nécropole de « Vounoi », très sommaires. Des éléments épars, à travers lesquels on entrevoyait la notion de la Terre-Mère et du Dieu-Serpent, représentés sur les vases rouges lustrés du premier âge du Bronze, ne manquaient pas. Ne manquaient pas non plus les indices permettant de deviner le caractère sacré du taureau. Mais c'est surtout sur les trouvailles appartenant au dernier âge du Bronze qu'on se fondait pour émettre des hypothèses concernant les cultes dominant dans l'île de Chypre aux périodes antérieures.

Aujourd'hui nous apportons des documents archéologiques, datant du premier âge du Bronze, qui sont apparus au cours des fouilles que j'ai dirigées dans la nécropole de « Vounoi », près du village de Bellapais, au voisinage de la côte nord de Chypre. D'après ces trouvailles on pratiquait à Chypre, dès le premier âge du Bronze, le culte de la Terre-Mère. Celle-ci revêtait la forme de la Déesse tenant l'enfant dans ses bras ; elle était associée au Dieu-Taureau, qui doit se rapprocher du culte de la Terre-Mère [1], et au Serpent, dieu

[1] Le caractère agraire du Dieu-Taureau est rendu très probable par le fait que les Chypriotes du premier âge du Bronze utilisaient le taureau pour le labourage. La preuve nous en est donnée par la représentation d'une céramique rouge lustrée figurant une scène de labourage (pl. LXXII). Cet objet récemment découvert est en forme de table soutenue par cinq pieds, qui représente le champ sur lequel on voit deux paires de taureaux traîner des charrues accompagnées chacune par un homme. A gauche apparaissent deux figures occupées à balancer un enfant dans un berceau. Derrière on voit une bête de somme sur le dos de laquelle se distinguent les traces d'un bissac, suivie d'une petite figure. On notera l'association sur le même objet des taureaux et de la mère à l'enfant. Je ne crois pas que celle-ci représente la Terre-Mère, car la scène me paraît d'un caractère tout à fait agraire, mais la coïncidence n'est pas moins intéressante à souligner.

En ce qui concerne le caractère du Taureau divin, il se peut que plus tard les Chypriotes

chthonien. Ces deux dernières divinités paraissent être associées plus intimement l'une à l'autre. Nous possédons des témoignages sur les sanctuaires et la forme rituelle que revêtait ce culte à Chypre.

Les fouilles. — J'ai publié l'an passé dans le journal *Illustrated London News*, du 31 octobre et du 5 décembre 1931, un exposé sommaire sur les fouilles entreprises dans la nécropole de « Vounoi [1] ». Celle-ci occupe la pente d'une colline d'une hauteur peu élevée et de nature rocheuse, à deux kilomètres environ à l'est du village de Bellapais dans le district de Kyrenia (Côte Nord). Les fouilles furent commencées au printemps de l'an passé et l'on a pu entreprendre une deuxième campagne cette année-ci. Le nombre des tombes fouillées pendant les deux campagnes est de quarante-huit. La forme des tombes est celle d'un caveau précédé d'un puits rectangulaire, le dromos, de 1 à 3 mètres de profondeur. Les morts sont enterrés d'habitude dans la partie droite de la tombe, tandis que les présents qui consistent en vases nombreux, en outils et en armes, sont déposés dans la partie gauche. On rencontre des exceptions à cette règle ; on trouve des tombes où les morts occupent aussi bien la partie droite et la partie gauche ou la partie gauche seulement. La position du corps est, généralement, étendue, plus rarement accroupie. En dehors des vases et des armes qu'on déposait en offrande au mort, on lui offrait des viandes d'animaux sacrifiés, de taureaux. Les cas où l'on a trouvé des taureaux entiers immolés et déposés dans la tombe, ne manquent pas [2].

Trouvailles qui se rapportent au culte. — De toutes les pièces qui ont une valeur cultuelle, la plus importante est celle qui représente le « Lieu de culte circulaire » (pl. LXX et LXXI). Il s'agit d'un temple à ciel ouvert, où se déroule une cérémonie et où les trois personnages qui sont l'objet du culte sont représentés : *a*) La Terre-Mère, sous les traits d'une femme tenant un enfant dans ses bras ; *b*) le Serpent, dieu chthonien ; et *c*) le Taureau divin.

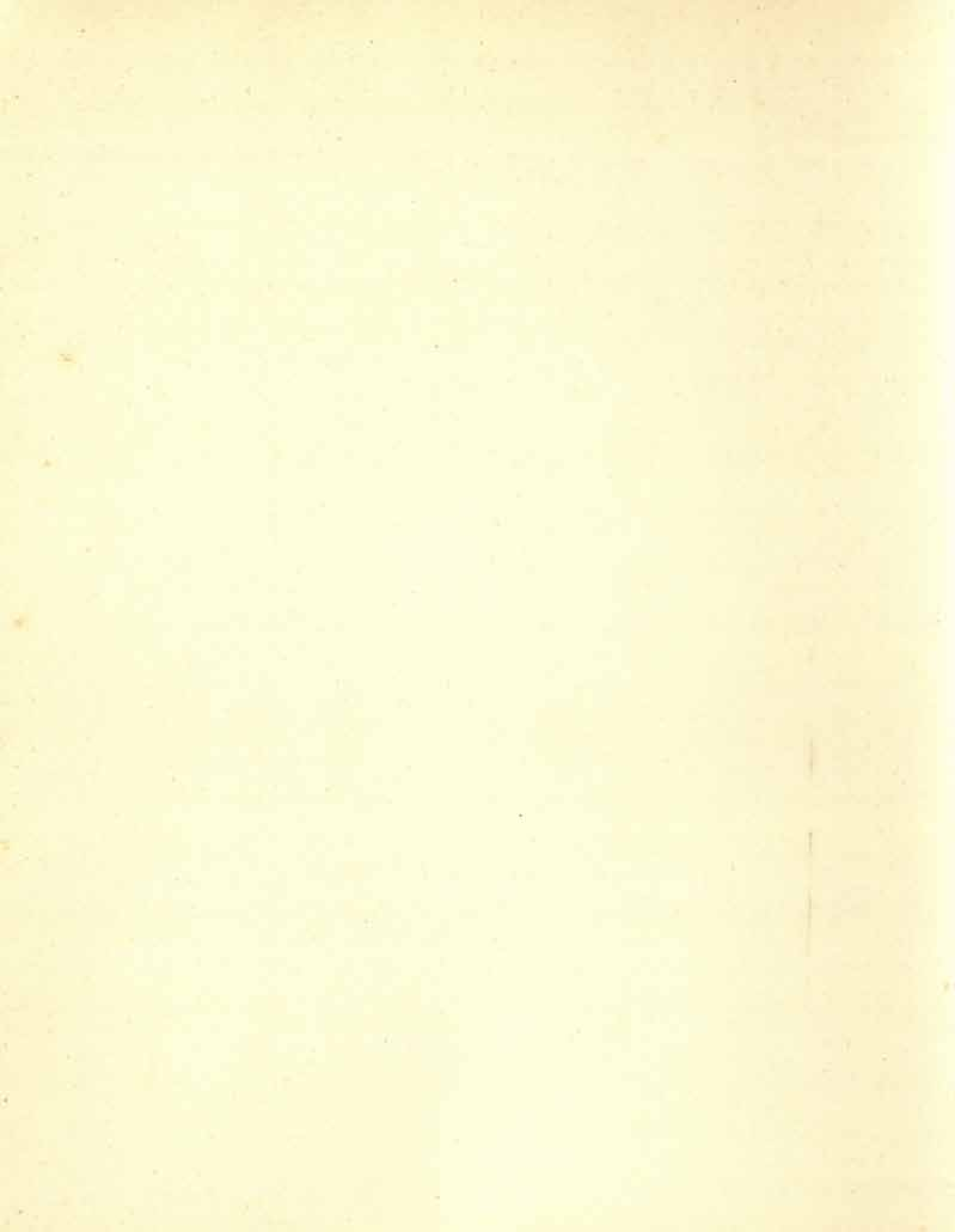
l'aient confondu avec la vache Hathor que l'on voit représentée sur quelques vases chypriotes d'époque mycénienne (voyez R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, Paris, 1914, p. 395).

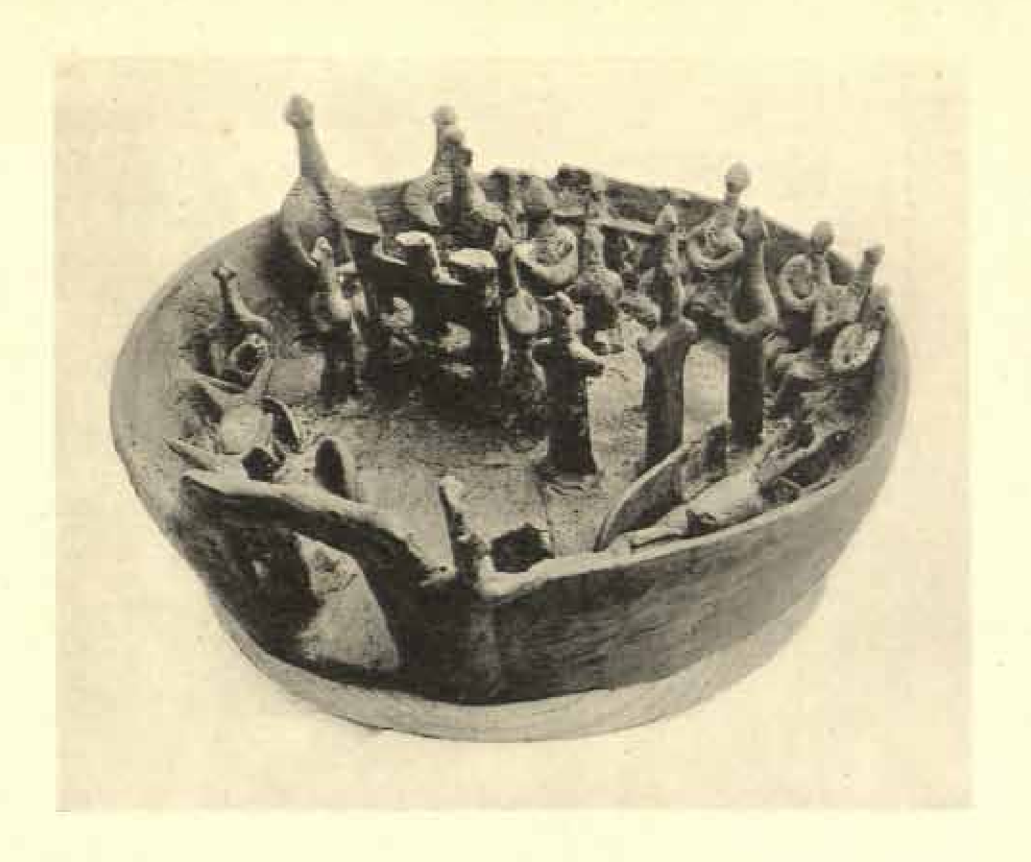
[1] Cette publication a été signalée dans *Syria*, XIII, p. 223.

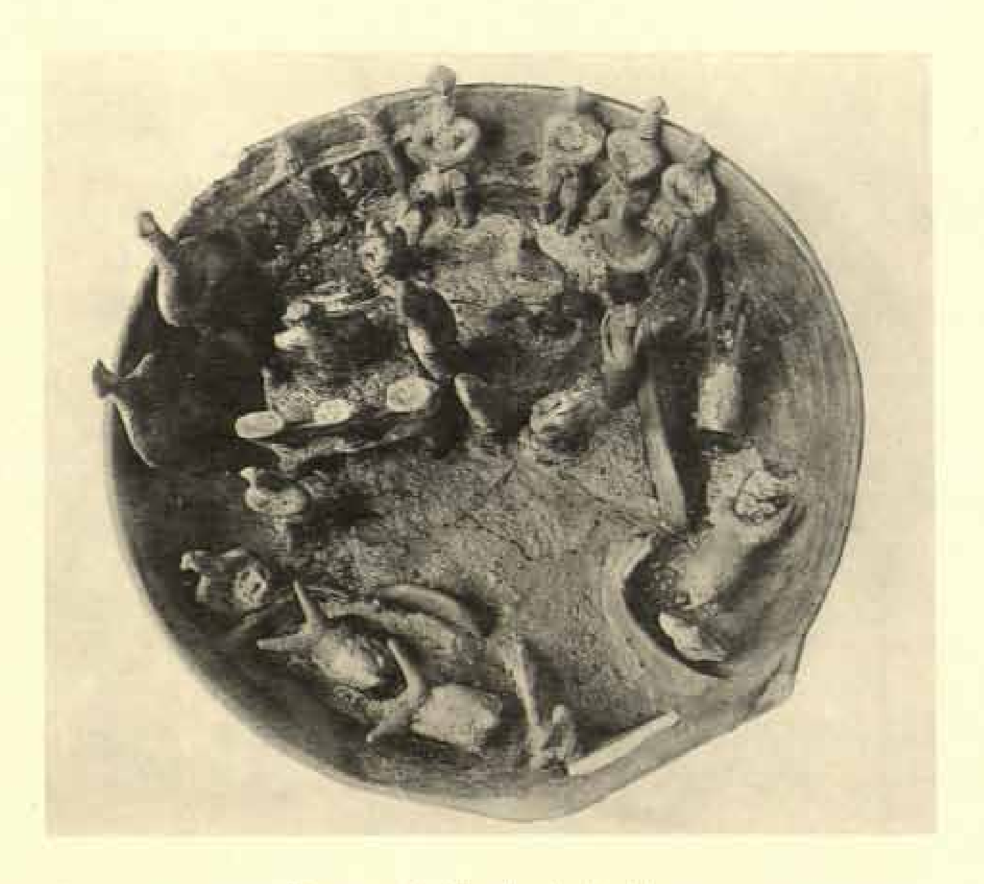
[2] Voir ci-après, p. 350.

Le lieu de culte circulaire. Céramique rouge lustrée. Diam. : 0m38.

VOUNOI.

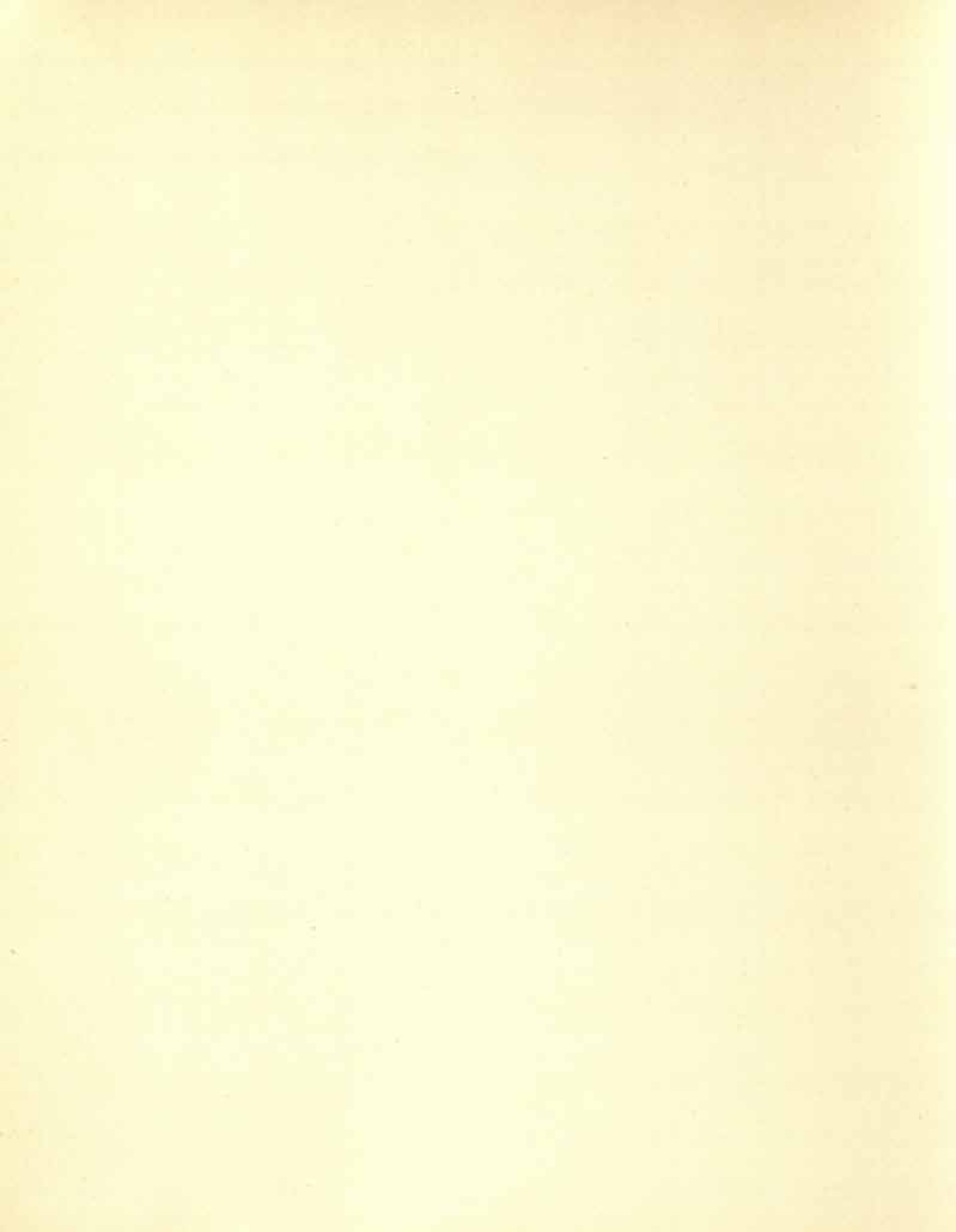






Deux vues du « lieu de culte circulaire ».

VOUNOI.



Voici la description de ce document important, figurant un lieu de culte ou temple. En forme de plateau circulaire, il mesure 38 cm. de diamètre et est entouré d'un rebord d'une hauteur de 9 cm., formant mur d'enceinte dans lequel est ménagée une ouverture haute de 9 et large de 6 cm. ; c'est l'entrée surmontée d'une sorte d'arc. L'endroit le plus sacré du lieu de culte se trouve vers la partie opposée à l'entrée : en cet endroit, contre le mur de l'enceinte sont représentées en relief trois figures se donnant la main et dansant. Du point où leurs mains se joignent, pendent des serpents. De ces trois figures, celles des côtés paraissent porter des cornes, mais les détails de la face ne sont pas très distincts. La figure du milieu a un gros nez et des cornes, mais celles-ci manquent en partie. Des pieds des deux figures latérales part une marche circulaire sur laquelle s'agenouille un personnage.

De part et d'autre des trois figures qui dansent, sont disposés des bancs contre le mur de l'enceinte, sur lesquels s'assoient des personnages, quatre à gauche et deux à droite, croisant les mains en avant, probablement des personnages de haut rang ou des prêtres. Vis-à-vis du groupe dansant se dresse un trône sur lequel est assise une figure de dimensions plus grandes que les autres et portant une sorte de bandelette autour de la tête. Cette figure croise également les mains, un peu plus bas que la poitrine, et représente très probablement le Grand Prêtre. A droite du trône se tiennent debout six autres figures aux mains croisées. Il faut remarquer que le Grand Prêtre ainsi que trois des figures assises et deux de celles qui se tiennent debout à droite du du trône ont les parties sexuelles indiquées. Du côté gauche du trône, se dresse une personne qui tient un enfant dans les bras, et, tout près d'elle, une autre qui la regarde. La figurine à l'enfant représente la Terre-Mère. Auprès du mur de l'enceinte, de chaque côté de l'entrée, deux taureaux sont séparés du reste de l'enclos sacré par des murs bas. Près de l'entrée et à l'intérieur, à droite, une figure est placée derrière les taureaux et, à gauche, une autre est assise sur un mur bas qui fait suite à l'entrée. A droite de cette dernière un personnage essaye d'escalader la face extérieure du mur afin d'apercevoir ce qui se passe à l'intérieur. Remarquons que toutes ces figures ne sont pas du type des plaquettes-idoles créées à la première période du Bronze ; elles sont modelées plus fidèlement d'après nature et dans un style assez développé.

Après la description de ce document, il nous reste à interpréter la scène

figurée à l'intérieur. Cette terre cuite a été trouvée dans une tombe et il n'y a aucun doute qu'elle ait servi d'offrande au mort qui a été enterré dans cette tombe. Or, la cérémonie représentée se déroule en l'honneur du dieu-Serpent, dieu chthonien. Mais, étant donné que ce dieu est intimement associé à la Terre-Mère et au dieu-Taureau, ces deux divinités assistent à la cérémonie suivies de personnages d'honneur, mais elles jouent un rôle secondaire. Les trois figures qui dansent portent des cornes, qui rappellent le dieu-Taureau, qui par là, comme le prouvent encore d'autres trouvailles [1], semble être associé très étroitement, plus même que la Terre-Mère, au dieu-Serpent. Un autre élément d'importance, est le phallus qui, très probablement, suggère l'idée de fécondation. Peut-être l'épisode de l'individu qui escalade le mur veut-il montrer que la cérémonie est du type des mystères et que les non-initiés en sont exclus ? Le personnage assis à l'entrée serait alors le gardien veillant à ce que les non-initiés n'entrent pas dans le lieu de culte.

Autres documents. — Les trois personnages divins, la Terre-Mère, le dieu-Serpent et le dieu-Taureau, réunis dans la représentation du lieu de culte, se retrouvent ailleurs, soit individuellement soit par groupe de deux. Ainsi la Terre-Mère figure sur une « pyxide » (pl. LXXIII, 1) en poterie rouge lustrée. Elle est représentée de la même manière que dans le téménos décrit ci-dessus et devant elle se dresse une figure masculine dans la pose d'adoration, tout comme le personnage qui suit la représentation de la Terre-Mère dans le monument précédent.

Sur le haut de l'anse d'un vase rituel (pl. LXXIII, 3) on voit la Déesse Mère tenant l'enfant avec sa main gauche. Le cou de la déesse est très long et ses seins sont marqués. Mais, détail très curieux, les deux jambes sont en ronde-bosse et même avec des détails anatomiques très marqués. Les jambes sont nues, mais le haut du corps et le cou sont décorés d'incisions, ce qui indique peut-être un voile.

Sur un certain nombre de bols de grandes dimensions on voit représenté un symbole (pl. LXXIII, 4) qui a une ressemblance frappante avec les « cornes de consécration » de Knosse, datant du Minoen Récent I. Ce symbole apparaît

[1] Voir ci-après, p. 349, 350.

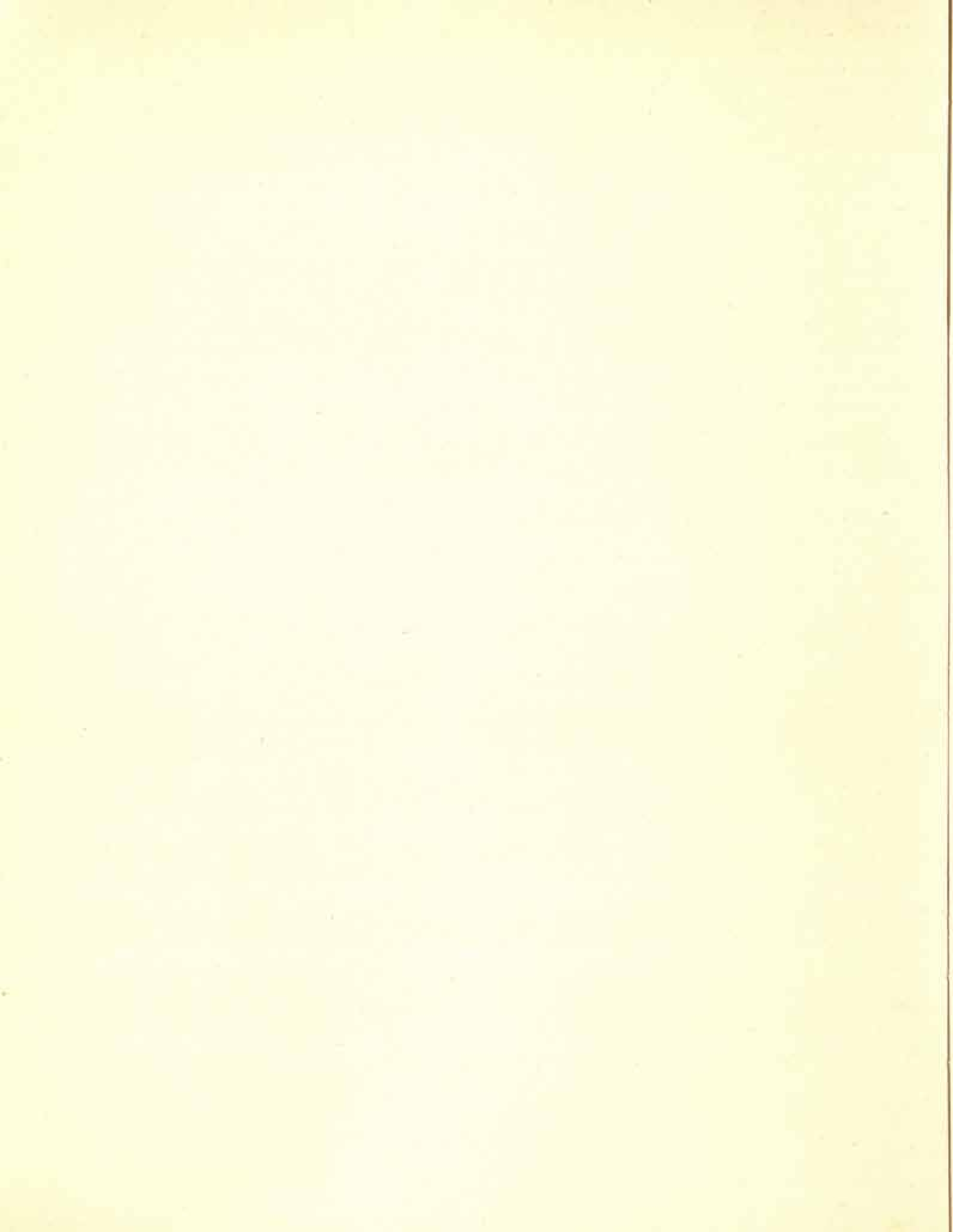


1. Représentation d'une scène de labourage en céramique rouge lustrée. Long. : 0m45.



2. La même scène vue d'en haut.

VOUNOI.





1. Pyxide en céramique rouge lustrée, avec la Terre-Mère et une figure masculine vis-à-vis d'elle. Long. : 0m23.

2. Anse de cruche décorée de la tête de Taureau et du Serpent. Haut. : 0m14

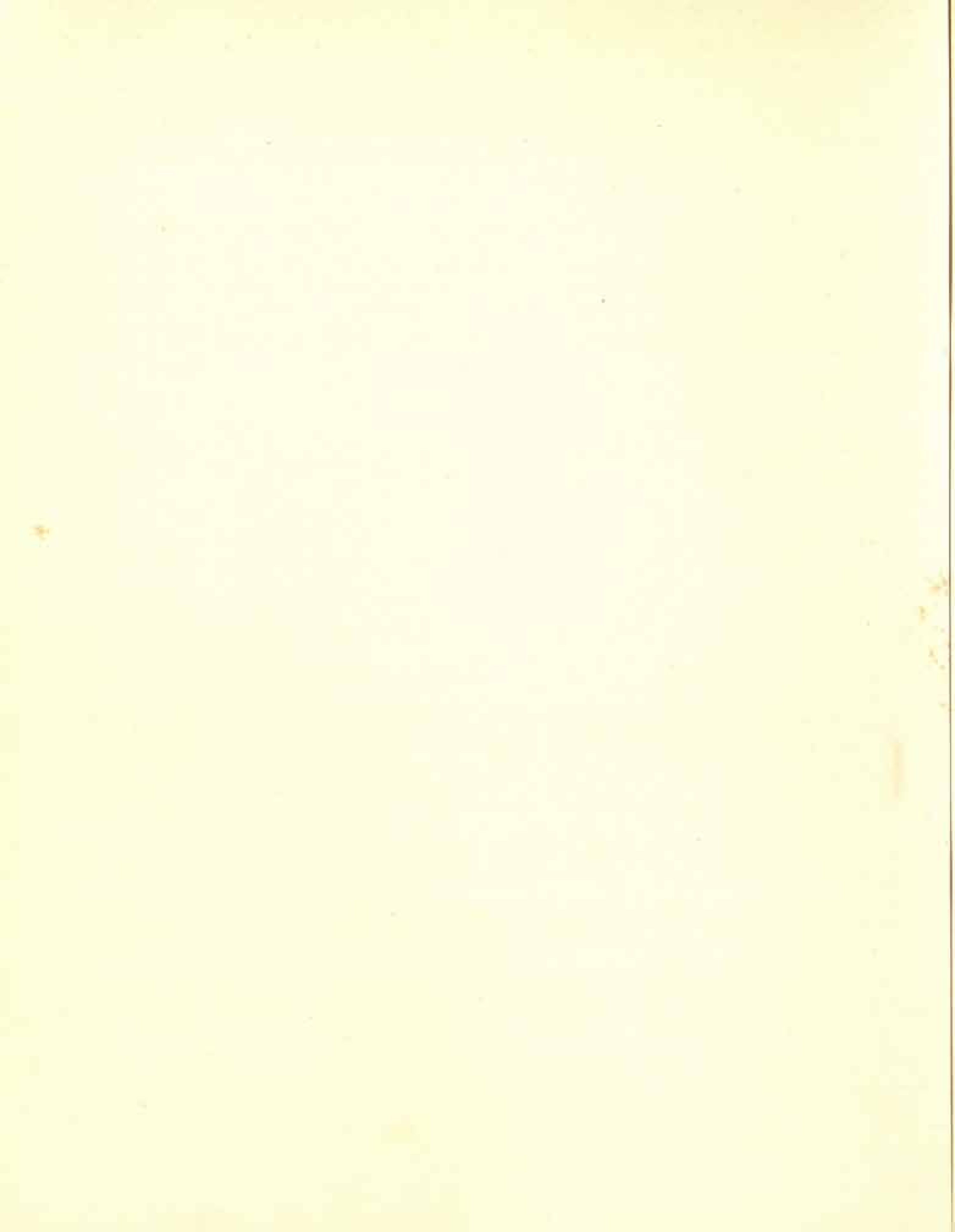


3. Vase rituel en céramique rouge lustrée avec la Terre-Mère sur le haut de l'anse. Haut. : 0m51.



4. Bol en céramique rouge lustrée, décoré des " cornes de consécration ". Diam. : 0m51.

VOUNOI.



soit seul, soit avec le serpent en son centre, comme en Crète avec la bipenne ou l'arbre sacré. La ressemblance est telle qu'elle ne me paraît laisser aucun doute sur l'identité des deux symboles.

J'ai dit plus haut que le dieu-Serpent semble être associé très intimement au dieu-Taureau. Cette association est encore prouvée par une trouvaille faite dans la tombe 36, fouillée cette année-ci. Il s'agit d'un bol en poterie rouge lustrée, mesurant 50 cm. de diamètre ; sur la partie supérieure sont représentées, de chaque côté, en haut relief, deux têtes de taureaux et de leur cou pendent des serpents dont la tête paraît se diriger vers le bas. L'intérêt capital de cet objet est évident : le dieu-Taureau est associé au dieu chthonien, le dieu des morts, qui se dirige vers la Terre (pl. LXXIV, 1).



Fig. 1. — Fragment de bol avec les « cornes de consécration ».

La tombe 36, dans laquelle a été trouvée cette pièce, présente d'autres éléments qui complètent ce que nous apprend la représentation du lieu de culte circulaire. Ainsi, dans la partie droite de cette tombe, j'ai trouvé une paire de cornes de taureaux (pl. LXXIV, 3) en poterie noire et rouge vers les pointes, lustrée et incisée, grandeur nature. Sur la base d'une de ces cornes posait un crâne, tandis que l'autre gisait à droite, 50 cm. plus loin. Il est donc très probable que ces deux cornes étaient des simulacres que les prêtres-danseurs attachaient sur leur tête au cours de danses rituelles, en souvenir du dieu-Taureau. D'ailleurs, ces cornes sont percées de petits trous près de leur base, qui permettaient de les attacher. Il est aussi très probable que dans la tombe 36 on ait enterré des prêtres-danseurs comme ceux qui sont représentés contre le mur d'enceinte du lieu de culte. De même qu'on a déposé dans une autre tombe (tombe 45) un simulacre de couteau en terre cuite avec son fourreau (pl. LXXIV, 4), de même, ici, on a mis dans la tombe du prêtre-danseur deux cornes en terre cuite, souvenir des vraies cornes qu'il utilisait sa vie durant.

Lorsque nous eûmes enlevé les vases déposés dans la partie gauche de la tombe 36, on dégagea un squelette entier de taureau sacrifié dans la tombe. Parmi les ossements gisait une coupe en forme de cône renversé, sur le bord de laquelle se dressent deux colombes sur lesquelles je reviendrai plus loin, et une tête de taureau ; la surface extérieure de cette coupe est décorée de serpents en relief. Le taureau sacrifié n'est pas sans relation avec les cérémonies rituelles en l'honneur du dieu-Serpent associé au dieu-Taureau.

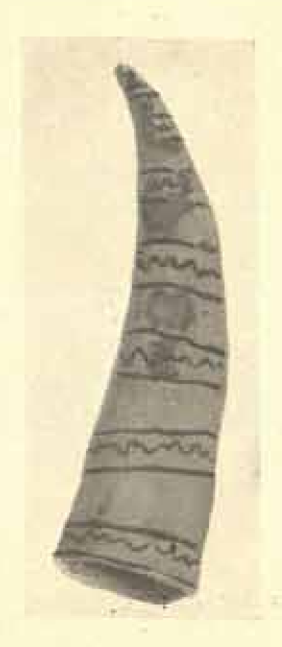
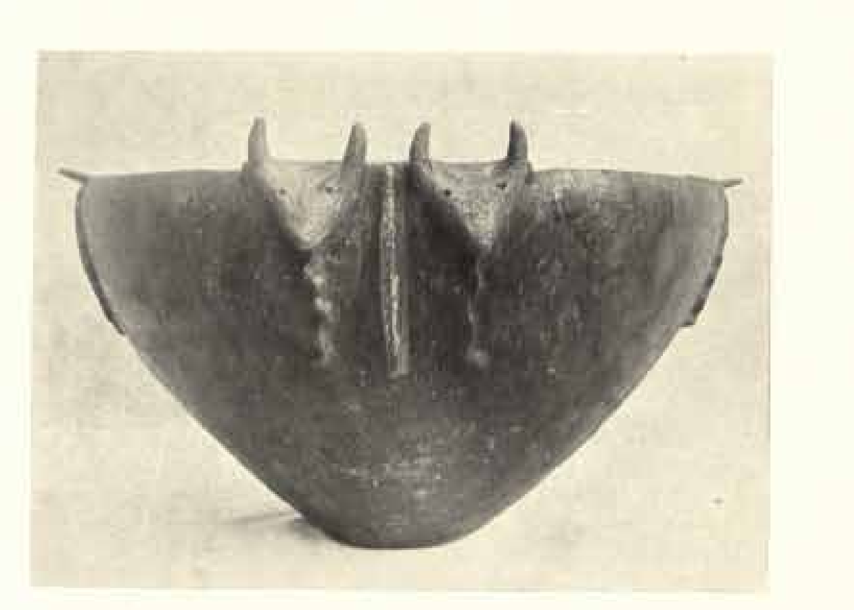


Fig. 2. — Corne en céramique peinte. 1/2 gr. nat.

On rencontre l'association du dieu-Taureau au dieu-Serpent sur d'autres vases. Ainsi, sur un bol (pl. LXXIV, 2), on voit une figure dont la tête paraît être coiffée de cornes sacrées et qui tient des serpents avec les deux mains ; celles-ci se confondent avec les serpents. Dans la même tombe où l'on a trouvé cette pièce, il faut signaler une petite corne en poterie peinte (fig. 2). Sur une anse de cruche sont représentés la tête du taureau et le serpent (pl. LXXIII, 2). Une autre paire de cornes a été trouvée dans la tombe 9, qui a fourni une coupe en terre rouge lustrée où sont représentées en relief deux paires de cornes. On a encore sorti de cette même tombe d'autres vases à usage rituel, par exemple une table à libation (pl. LXXIV, 5). Mais les cornes se rencontrent partout sur des anses de cruches ou sur des bords de bols (fig. 1).

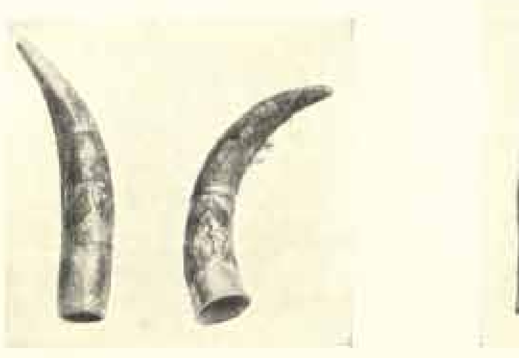
La colombe. — Le nombre vraiment étonnant de vases portant des colombes nous suggère que cet oiseau sacré jouait un rôle dans le symbolisme religieux de la Chypre préhistorique. On a trouvé dans les tombes de « Vounoi » des bols de dimensions larges, des coupes, des gobelets, des cruches décorés de colombes (pl. LXXV, 1). Sur un des deux goulots d'une cruche, trouvée dans la tombe 19, sont représentées deux figures humaines, un homme et une femme. L'homme passe le bras gauche par dessus la nuque de la femme qui croise les mains un peu plus bas que le ventre ; l'homme touche avec la main droite le corps de la femme un peu plus bas que l'endroit où se croisent les



1. Bol en céramique rouge lustrée décoré du groupe sacré, taureau et serpent. Diam. : 0 m. 49.



2. Bol avec figure en relief, coiffée de cornes et tenant des serpents. Diam. : 0 m. 34.



3. Cornes de taureau en céramique noire et rouge vers les pointes, lustrée et incisée. Long. : 0 m. 32.

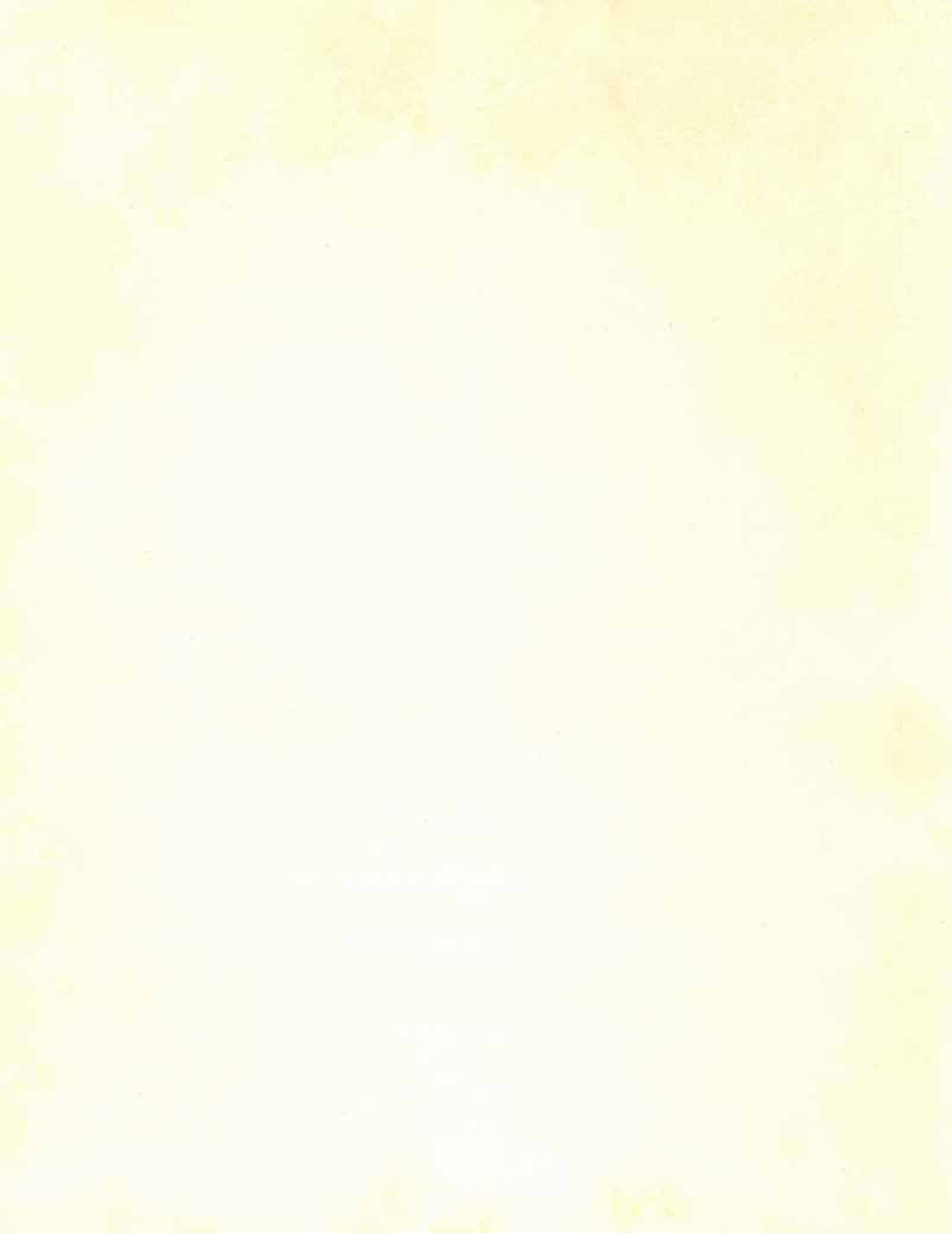


4. Couteau (0 m. 22) et fourreau (0 m. 29) en céramique noire et rouge vers les pointes, lustrée et incisée.



5. Table à libation en céramique rouge. Long. : 0 m. 32.

6. Vase en forme de « kernos ».



1

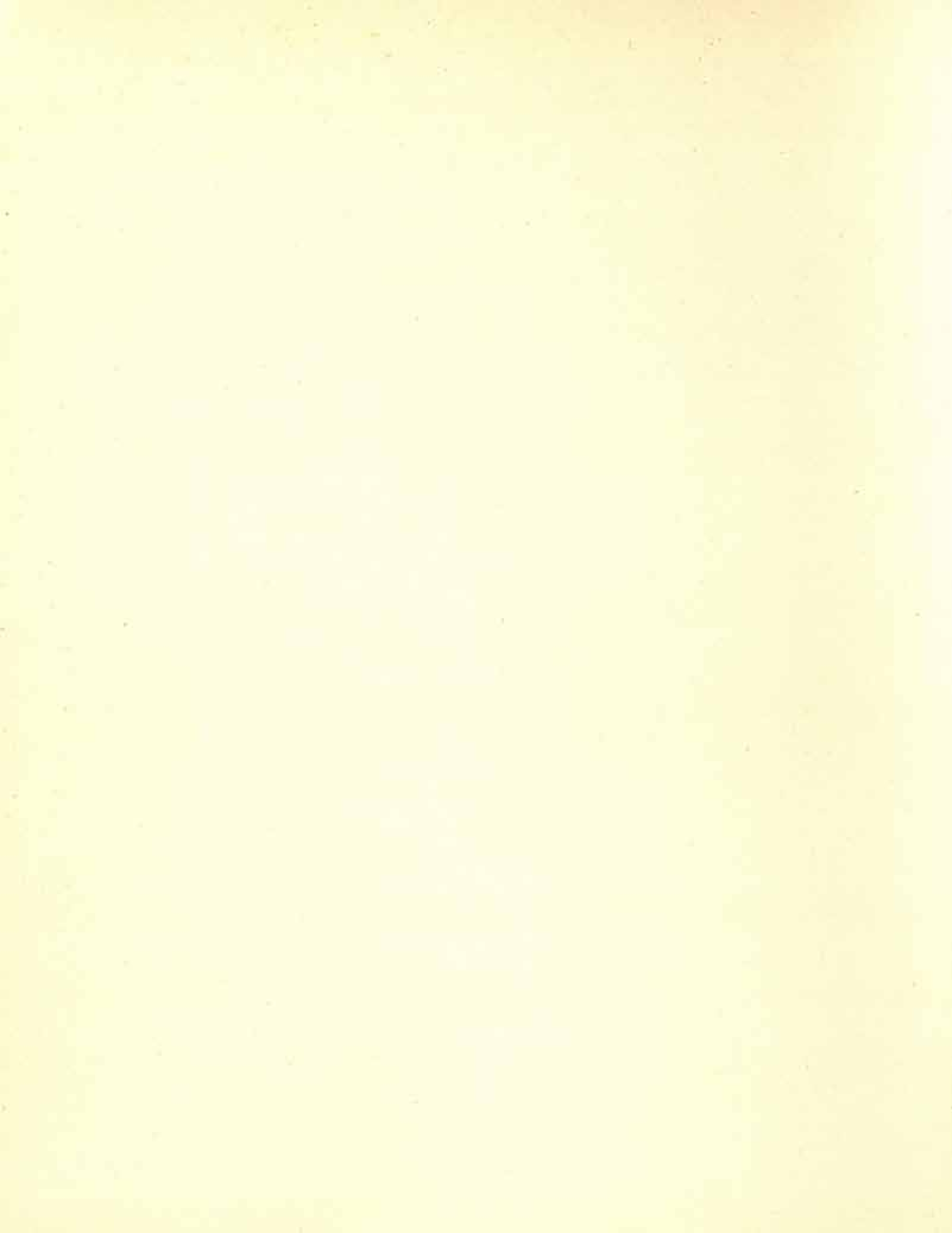
2

3

4

5

VOUNOI.



mains de celle-ci ; je pense qu'il touche ses parties sexuelles (pl. LXXV, 3). Sur l'autre face de ce même goulot apparaît en relief une tête de taureau, tandis que l'autre goulot est décoré d'un animal à quatre cornes et d'une tête à cornes, bélier ou taureau. Dans l'espace entre les goulots, une colombe mange ou boit dans une petite coupe mise sur l'anse de la cruche. La présence du taureau indique le caractère sacré de la représentation du couple humain qui doit figurer un mariage sacré, un *hièros gamos*. Ainsi, la colombe, qui occupe une place d'honneur sur la cruche, semble être dans une certaine relation avec l'idée exprimée par le couple humain.

La représentation d'un hièros gamos ou mariage sacré, avec la colombe comme symbole, apparaît aussi sur un vase en forme de « pyxide » (pl. LXXV, 4). Sur chaque côté de l'ouverture posent deux couples de colombes en ronde-bosse, se tournant le dos, tandis que sur le couvercle on voit représentées en relief deux figures humaines, une femme et un homme (indiqué par ses parties sexuelles), dont les mains se joignent.

Dans la tombe 8 on a trouvé une cruche d'une forme très élégante (pl. LXXV, 2) ; sur chaque côté de la panse on remarque une protubérance ronde de même forme que les seins de la Déesse-Mère représentée sur le vase de la planche LXXIII, 3. La même tombe a fourni une très belle coupe munie d'un pied élevé : elle est ornée de colombes et de petites coupes posées sur le bord (pl. LXXV, 1). Donc l'idée de fécondité ne doit pas être étrangère à la colombe qui paraît associée à la Terre-Mère.

En dehors du taureau et de la colombe qui sont des animaux sacrés, d'autres animaux sont dédiés à la Terre-Mère. Ainsi, nous avons trouvé à « Vounoi » un grand nombre de vases, cruches, bols et autres portant d'autres animaux, biches, antilopes, chèvres. Ces animaux sont très souvent associés au serpent et, très souvent, on voit représentés tour à tour un serpent et une biche ou un autre animal. Sur une cruche (pl. LXXV, 5) une biche en relief allaite son petit, détail qui doit être rapproché de l'idée de la Terre-Mère, protectrice et nourricière des animaux.

Symboles sacrés. — J'ai parlé incidemment plus haut du couteau en terre cuite et de son fourreau (pl. LXXIV, 4) trouvés dans la tombe 45. Il se trouve que le manche du couteau est identique à l'anse d'un grand nombre de bols

(fig. 3), anse dont la forme était jusqu'à présent inconnue. Or, dans la plupart de ces bols on a trouvé des os de taureaux sacrifiés. Donc l'anse en forme de manche de couteau ne doit pas être étrangère à l'idée du sacrifice. On peut remarquer encore que ce manche de couteau ressemble beaucoup à la hache en pierre polie de l'époque néolithique; par là se perpétue peut-être la notion sacrée de la hache.

L'arbre sacré ne manque pas dans la série des symboles sacrés. Sur un bol (fig. 4) on voit représenté, à côté du serpent, un ornement qui suggère l'arbre sacré. Pareil ornement figure sur un autre bol.

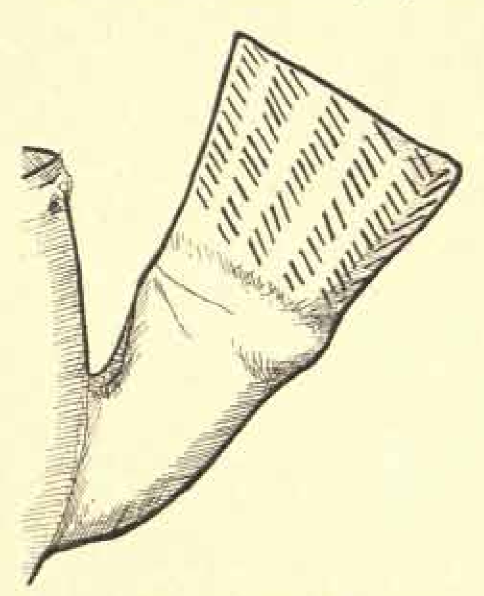


Fig. 3. — Anse de bol en forme de manche de couteau.

Nous venons de décrire nombre de documents révélés au cours des fouilles de « Vounoi », et reflétant le culte chypriote au premier âge du Bronze. Nous avons vu que, dans la représentation du Lieu de Culte circulaire, sont réunies les trois plus grandes divinités : la déesse-Mère, le dieu-Serpent et le dieu-Taureau.

Nous avons constaté que le lieu de culte est un temple circulaire, à ciel ouvert et entouré d'un mur d'enceinte, percé d'une porte. Dans l'intérieur on distingue des bancs réservés à des personnages de haut rang et un trône dévolu au Grand Prêtre. L'endroit le plus sacré paraît être marqué par une marche circulaire tandis que des espaces séparés étaient réservés aux taureaux divins. Nous voyons les trois personnages divins assister à une cérémonie religieuse qui comporte des danses magiques, des déguisements et très probablement des sacrifices de taureaux. Des prêtres montrent leurs parties sexuelles, ce qui constitue un élément dionysiaque marqué. Aussi doit-on reconnaître à cette cérémonie le caractère de mystères, qui est indiqué par le geste de la figurine escaladant le mur d'enceinte. La représentation du lieu de culte paraît familière aux céramistes. Ainsi, sur nombre de grands bols on voit représentée l'entrée du lieu de culte avec le serpent au milieu. Nous avons vu aussi



1. Vase en forme de kernos.
Diam. : 0m30.



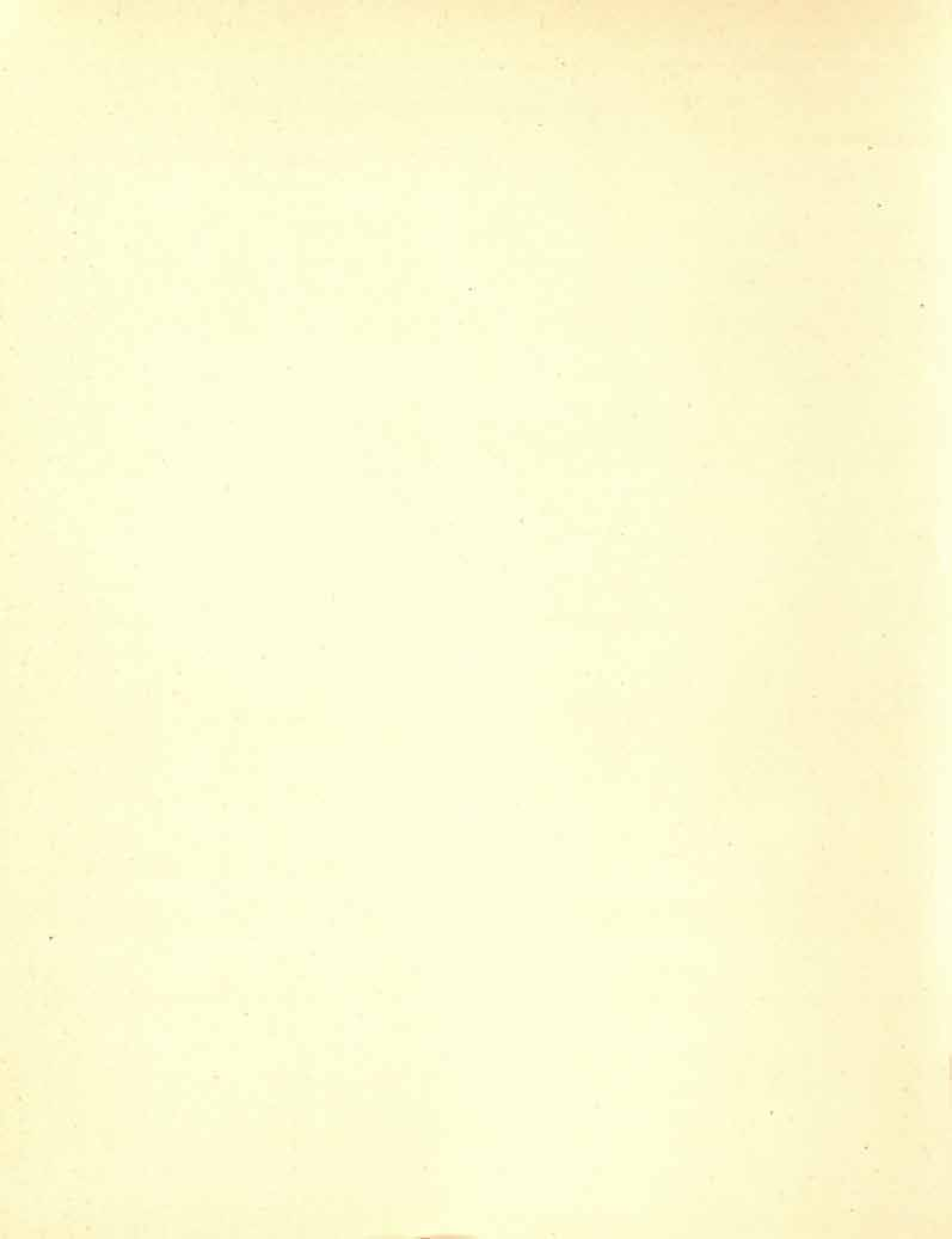
2. Vase cultuel en céramique rouge lustrée.
Haut. : 0m83.





3. Deux vues de cruche décorée de cervidés en relief.

VOUNOI.



que les symboles des divinités sont représentés sur des vases soit à l'état isolé soit en groupe. Nous avons signalé qu'en dehors des trois grands personnages, la colombe et d'autres animaux ont un caractère sacré qui doit se rattacher à la Terre-Mère, protectrice des hommes et des animaux. Nous avons mentionné l'anse en forme de manche de couteau qui copie la hache en pierre et l'arbre sacré qui figure sur quelques bols. Enfin, nous avons indiqué sur la cruche à deux goulots la représentation d'une sorte de *hièros gamos*, de mariage



FIG. 4. — Bol en céramique rouge lustrée avec l'arbre sacré à côté du serpent en relief. Diam. 0 m. 49.

sacré dont la relation avec le culte est évidente d'après les symboles divins qui l'accompagnent.

Les fouilles de « Vounoi » ont mis au jour un grand nombre de vases rituels comme, par exemple, des vases du type kernos. Nous devons mentionner spécialement le vase de la planche LXXVI, 1, dont les quatre pieds sont percés pour permettre au liquide, versé dans les coupes, de couler dans la couronne constituant le support, puis de s'écouler vers le bas. Signalons que ce vase a été découvert avec une très belle coupe à colombes, dans la tombe qui a fourni la représentation du lieu de culte circulaire. Il faut encore mentionner la table à libation (pl. LXXIV, 5) et un très grand nombre d'autres vases à usage rituel (pl. LXXVI, 2).

L'intérêt de ces documents importants est d'attester l'existence du culte de

la Terre-Mère à Chypre, dès le début de l'âge du Bronze, fait d'autant plus notable que l'île de Chypre fut considérée par les anciens comme le lieu du culte d'Aphrodite par excellence. Nous avons devant nous la preuve de l'existence de ce culte longtemps avant que l'île se mît en rapport avec l'Égée et la Phénicie.

La similitude des cultes chypriotes avec ceux qui ont été révélés en Crète est frappante. Faut-il y voir une origine commune ou une influence exercée par une île sur l'autre ? Un fait est acquis : celui de l'existence d'un tel culte à Chypre dès le premier âge du Bronze.

P. Dikaios.

Nicosie, juillet 1932.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

10. — Note sur le culte de Déméter en Palestine.

La pièce que reproduit notre figure 1 est un tétradrachme de potin à l'effigie de Caracalla [1]. Elle a pour type principal l'aigle éployé qui caractérise la monotone série des émissions provinciales syriennes. En exergue est gravée une torche autour de laquelle s'enroule un serpent : c'est là une marque d'atelier entre beaucoup d'autres, qui apparaissent sur ces monnaies provinciales entre le printemps de 215, date de la venue de Caracalla en Syrie, et l'été de 218, date de la mort de Macrin. Les numismates se sont efforcés depuis longtemps d'attribuer ces symboles à diverses cités syriennes, et sont parvenus dans plusieurs cas à la certitude, dans d'autres à une grande probabilité [2]. Certains symboles attendent encore leur affectation. C'est ainsi que M. Dieudonné hésite avec raison à donner la torche et le serpent à Antioche. M. Newell songe à Ptolémaïs [3], pour des raisons qui ne semblent pas décisives. Je serais porté, pour ma part, à les attribuer à Césarée de Palestine.

Outre les pièces courantes au type de l'aigle, en effet, le monnayage pro-

[1] Cf. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 242, n° 12; *British Museum Catalogue*, *Galatia*, etc., p. 197, n° 378; Bellinger, *Two Roman Hoards*, p. 17, n° 17; 18, n° 19; Dieudonné, *Revue numismatique*, 32, 1929, p. 136. — M. Bellinger décrit le symbole comme s'il s'agissait d'un *thyrse*, mais il s'agit bien en réalité d'une *torche*, dont la flamme est très distincte sur les exemplaires mieux conservés.

[2] Sur le monnayage provincial syrien de Caracalla et de Macrin, voir notamment : Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 233, 243; Dieudonné, *Revue numismatique*, 1906, p. 132 s.; 1909, p. 458 s.; 1926, p. 3 s.; 1927, p. 154 s.; 1929, p. 15 s.; 131 s.; Hill, *Catalogue of Greek Coins in the British Museum-Phœnicia*, p. 303 s. Bellinger, *Two Roman Hoards from Dura-Europos*, New-York, 1931 (*Numismatic Notes and Monographs*, n° 49). — Un article d'Imhoof-Blumer, dans la *Revue suisse de numismatique* (1898) ne m'est pas accessible à Beyrouth.

[3] Cf. Bellinger, *loc. cit.*, p. 17 s.

vincial de Caracalla comprend quelques tétradrachmes dont les types sont particuliers aux villes qui les ont émis. L'une de ces pièces (fig. 1 *b*), pour laquelle on n'a point encore proposé d'attribution, porte précisément en exergue la torche et le serpent, et a pour type un aigle éployé dont les ailes, au lieu d'être simplement ouvertes comme dans la série ordinaire, s'arrondissent au-dessus de sa tête pour former une sorte de nimbe, dans lequel se détachent les quatre lettres SPQR [1]. Or ce type apparait dans les émissions municipales d'une ville syrienne, et d'une seule : Césarée de Palestine (fig. 2 *b*) [2], colonie romaine à laquelle il convient particulièrement bien. Je crois donc que le tétradrachme en question peut être donné avec toute la sécurité possible à Césarée, et en même temps que lui, tous les autres tétradrachmes du type ordinaire qui sont distingués par la torche et le serpent.





a *b*

Fig. 1. — Tétradrachmes provinciaux de Caracalla, probablement frappés à Césarée de Palestine.

La présence de ce dernier symbole sur les monnaies provinciales de Césarée s'accorde avec ce que l'on connait des cultes de cette ville. Certaines pièces frappées par elle sous Trébonien Galle (fig. 2 *a*) [3], montrent Déméter à côté de la ciste mystique, d'où sort un serpent, qui s'enroule à la torche de la déesse. On apprend ainsi que la torche symbolique est celle des mystères d'Éleusis ; celle autour de laquelle s'enroule également, sur le sarcophage de Torre Nova et sur les tableaux analogues [4], le serpent de Déméter ; celle qui sert à la purification des mystes par le feu [5] ; celle aussi qui éclaire leur course nocturne à la recherche de la divinité perdue. Il faut que ces mystères aient eu grande importance à Césarée pour que leur symbole ait été choisi pour devenir celui de la ville.

Pour comprendre ce culte de Déméter à Césarée, il est nécessaire de se représenter à quel milieu il appartient. De rares inscriptions, des textes plus

[1] Dieudonné, *Revue numismatique*, 1909, p. 477 ; 1929, pl. 5, n° 3.

[2] *British Museum Catalogue, Palestine*, p. 27 s., n° 118 s.

[3] *Ibid.*, p. 39, n° 203.

[4] Rizzo, *Römische Mitteilungen*, 25, 1910, p. 125 ; Leipoldt, *Religionen in der Umwelt des Urchristentums*, n° 184 s. ; A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 425 s.

[5] Cumont, *Religions orientales*[4], p. 310, note 61 ; et les documents figurés, cités à la note précédente.

rares, mais des monnaies nombreuses, prouvent que les déesses d'Éleusis étaient vénérées dans un grand nombre de villes syriennes. A Gaza, un temple de Coré est mentionné par Marc le Diacre [1], et Libanius [2] et Julien [3] célèbrent celui de Déméter à Antioche. Des monnaies à types éleusiniens sont frappées, en dehors de Césarée, à Apamée de l'Oronte [4], à Damas [5], à Diospolis-Lydda [6], à Néapolis-Sichem [7], à Philadelphie de la Décapole [8], à Ptolémaïs-Akka [9], à Scythopolis-Nysa [10], à Sébaste-Samarie [11], à Sidon [12]. Depuis que la Palestine est ouverte à l'exploration scientifique, ces renseignements ont été confirmés par des trouvailles épigraphiques sur deux points : une dédicace à Perséphone a été découverte à Néapolis [13] ; et à Sébaste son sanctuaire lui-même [14], ainsi qu'un autel qui lui avait été dressé sur l'hippodrome [15]. Enfin, Byblos a fourni jadis une image en bas-relief de Triptolème [16], qu'il est logique de joindre au même ensemble.




a b

FIG. 2. — Monnaies coloniales de Césarée de Palestine (bronze).

Les villes que nous venons de mentionner sont presque toutes groupées dans la Syrie du Sud. En dehors d'Antioche — cité cosmopolite où la présence d'un temple n'indique pas nécessairement un culte fortement enraciné au sol — et de la seule Apamée, toutes appartiennent, en effet, à la Phénicie méridionale, à la Palestine, ou à la Nabatène. Cette répartition ne peut guère être fortuite, et lorsque l'on cherche

(1) MARC. DIAC., *Vita Porphyr.*, 64.

(2) LIBANIUS, *Antioch.*, p. 311 ; MALALAS (p. 28 s.) rapporte un mythe de Triptolème à Antioche ; cf. O. MÜLLER, *Antiquitates Antiochenæ* (*Kunstarchæologische Werke*, 5, p. 19 s.).

(3) JULIAN., *Misopog.*, p. 346.

(4) *British Museum Catalogue, Galatia, etc.*, p. 233, n° 4.

(5) *Ibid.*, p. 282, n° 1.

(6) *Ibid.*, *Palestine*, p. XXIII.

(7) *Ibid.*, pl. 39, n° 14.

(8) *Ibid.*, *Arabia, etc.*, p. 37, n° 2 s. ; cf. p. XL, note.

(9) BABELON, *Perses Achéménides*, n° 1554 ; 1559.

(10) *Brit. Mus. Catalogue, Palestine*, pl. 40, n° 5.

(11) *Ibid.*, p. 79, n° 8 s. ; SAULCY, *Numismatique de Terre Sainte*, p. 279, n° 3.

(12) ROUVIER, *Numismatique des villes de la Phénicie*, n° 1534 ; *British Museum Catalogue, Phœnicia*, p. 167, n° 149 s. (où la ciste, à vrai dire, pourrait bien être dionysiaque).

(13) TORREY, *Journal of the American Oriental Society*, XLVI, p. 244 s. Cf. BERGER, *C. r. de l'Acad. des Inscript.*, 1898, p. 50 ; S. A. COOK, *Religion of Ancient Palestine*, p. 188, note 1.

(14) CROWFOOT, *Pal. Expl. Fund*, 1932, p. 22 s.

(15) *Ibid.*

(16) RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 229.

à en discerner les causes, il apparait d'abord que l'aire de diffusion du culte éleusinien dans ces régions recouvre exactement l'aire de diffusion du culte de Sérapis et d'Isis [1]. Et comme le territoire ainsi délimité se trouve dans le voisinage immédiat de l'Égypte, comme il est resté soumis à l'influence d'Alexandrie depuis le troisième siècle avant J.-C. jusqu'à la fin du monde antique, il est probable de regarder cette métropole comme la source de tous les cultes éleusiniens que nous venons de signaler. On sait qu'Alexandrie célébrait depuis sa fondation des mystères calqués sur ceux d'Éleusis, et que ces mystères y sont restés extraordinairement vivaces pendant toute la durée de l'empire [1]. On sait, d'autre part, qu'Isis était déjà assimilée à Déméter par Hérodote, et que cette assimilation a duré, elle aussi, autant que le paganisme. Les relations du culte isiaque avec le culte éleusinien dans l'Égypte gréco-romaine sont donc assez étroites pour que l'on puisse considérer aussi avec beaucoup de probabilité que l'un et l'autre se sont répandus concurremment en dehors d'Alexandrie.

On peut conjecturer que les agents grâce auxquels Isis et Déméter — ou plutôt Isis-Déméter — et Sérapis ont conquis la Syrie méridionale, sont, comme de coutume, des commerçants et des militaires. La date à laquelle cette pieuse propagande a débuté ne peut être fixée avec certitude. Mais deux documents parmi ceux que nous avons cités — l'image de Triptolème découverte à Byblos et une monnaie de Damas — sont antérieurs au début de notre ère, et d'autre part, la région où nous venons de circonscrire les vestiges des cultes alexandrins correspond en gros à celle qui est restée au pouvoir des Lagides pendant une partie notable de l'époque hellénistique. Il est donc fort

[1] Des monuments du culte de Sérapis et d'Isis se trouvent à Ascalon, Bostra, Byblos, Césarée de Palestine, Diospolis, Eleutheropolis, Gérasa, Jérusalem, Laodicée de Phénicie (Oum el-Awamid), Laodicée de Syrie, Neapolis, Phaena de Trachonitide, Ptolémaïs, Samarie, Tibériade.

[2] Tacit., *Hist.* 4, 83, sur l'Eumolpide Timotheos et la fondation des mystères à Alexandrie sous Ptolémée Sôter; cf. Zielinski, *Revue de l'histoire des religions*, 1923, p. 7 du tirage à part. — Quoi que l'on pense des idées de M. Zielinski sur une politique du sanctuaire d'Éleusis, il me paraît malaisé de réduire, voire nier, la portée du texte de Tacite. Cf. Weber, *Aegyptisch-Griechische Terrakotten*, p. 117 s.; Roussel, *Cultes égyptiens à Délos*, p. 200. — Sur la persistance du culte mystique de Déméter en Égypte, on trouvera de nombreux monuments dans les recueils: Weber, *op. cit.*; Perdrizet, *Bronzes de la collection Fouquet*; *Terres cuites de la collection Fouquet*; Vogt, *Alexandrinische Kaisermünzen*.

probable que seule la destruction presque totale des monuments de cette époque en Syrie nous empêche, dans la majorité des cas, de remonter plus haut que les siècles de l'Empire, et que le culte de Déméter y remonte en général à la domination des Ptolémées.

Quoi qu'il en soit, il paraît difficile de croire que des vestiges aussi nombreux que ceux que nous avons relevés puissent appartenir à un culte entièrement importé, entièrement étranger à la terre où il a prospéré. J'ai tenté de montrer ailleurs [1] comment un des plus grands cultes syriens, celui de Baalbek, s'était laissé contaminer par le culte dionysiaque au fur et à mesure que ses adeptes réclamaient pour la vie présente un confort sentimental, et pour la vie future des assurances que la théologie syrienne n'était point à même de leur donner. Comme le culte de Baalbek s'adressait à un dieu enfant dont la renaissance était périodiquement célébrée, et peut-être aussi à cause du rôle que jouait le vin dans le rituel local, il parut plausible de reconnaître en ce dieu un équivalent de Bacchus. Je ne serais pas surpris que le culte de Déméter-Isis ait trouvé, en arrivant en Palestine, certaines dévotions dont les formes particulières pouvaient lui servir de support, et lui fournir d'emblée une clientèle.

Les images du culte de Déméter en Palestine donnent en général une place importante au serpent. Celles du culte d'Isis, en Égypte, en font autant, et il est probable que ce reptile, commun à la déesse d'Éleusis et à celle d'Alexandrie [2], a fourni aux exégètes un des arguments qui leur permirent de rapprocher les deux cultes. Or, la notion d'une déesse mère, ayant pour attribut principal le serpent, paraît avoir été déjà l'une des plus répandues dans les anciens cultes cananéens. La grande divinité cananéenne que les monuments de l'Égypte nomment Kadech, la Sainte, tient en effet dans ses mains des gerbes de fleurs et des serpents [3], et le même type, avec de légères variantes, caractérise les déesses de Beth-Shemesh [4], de Gezer [5] et d'Ugarit [6]. Ce dernier site vient

[1] *Syria*, 10, 1929 : *La triade héliopolitaine*.

[2] Voir les recueils cités plus haut, p. 358, note 2.

[3] Sur Kadesh, la Sainte, voir S. Cook, *Religion of Ancient Palestine*, p. 106. — Voir les images de la déesse, par exemple, dans Gressmann, *Altorientalische Bilder zum alten Testament*, n° 270-272 ; 276.

[4] Vincent, *Revue biblique*, 38, 1929, p. 412.

[5] Gressmann, *op. cit.*, n° 281, 291.

[6] Schaeffer, *Syria*, 12, 1931, p. 8, et pl. 9, n° 1 ; *Archäologischer Anzeiger*, 1931, p. 582, fig. 1.

encore de livrer un très curieux monument, dont M. Schaeffer veut bien me permettre de dire un mot : c'est le bas d'une statue qui représente un personnage vêtu d'une tunique longue, et enroulé dans les plis volumineux d'un serpent. Le même sujet, malheureusement mutilé de la même façon, est représenté sur une stèle cananéenne trouvée à Beit-Mirsim par M. Albright [1]. Je serais porté à croire, sans pouvoir l'affirmer, que la tunique longue permet de reconnaître en ces personnages des déesses plutôt que des dieux, lesquels, en Canaan, sont presque toujours nus, ou très court-vêtus. De Beisan enfin, où le niveau cananéen a livré tant de vestiges de l'ophiolâtrie, provient une figurine de serpent pourvue de seins féminins [2], un véritable prototype des images serpentines d'Isis à Alexandrie. La déesse aux serpents est donc l'une des plus fréquentes et des mieux caractérisées du panthéon cananéen. Un curieux bas-relief du Hauran [3], où elle est figurée sous des traits identiques à ceux que représentent, plus d'un millénaire auparavant, les monuments de Gezer et d'Ugarit, montre que son culte s'était conservé jusqu'à l'époque romaine, et j'en viens à me demander si la Déméter des monnaies de Scythopolis (Beisan) n'est pas un aspect tardif, hellénisé, de ce serpent auquel les anciens Cananéens avaient donné les attributs de la maternité. Il est possible qu'Isis-Déméter, à la fois déesse-mère et déesse au serpent, se soit glissée dans les temples de cette autre déesse-mère, de cette autre déesse aux serpents qu'adorait Canaan depuis un temps immémorial.

11. — Sur certains tétradrachmes provinciaux de Syrie.

Nous venons d'attribuer à Césarée de Palestine les tétradrachmes qui ont pour symbole la torche et le serpent. Sans reprendre ici dans son ensemble la question des ateliers provinciaux syriens, je voudrais présenter quelques remarques détachées sur l'attribution de certaines pièces.

(1) Vincent, *Revue biblique*, 33, 1929, p. 105, et pl. 3.

(2) Vincent, *ibid.*, 37, 1928, p. 137, et pl. 10, n° 4 (qu'il faut regarder à l'envers) ; S. A. Cook, *Religion of Ancient Palestine*, p. 93.

(3) Dunand, *Syria*, 7, 1926, pl. 62, n° 2. Il faut avouer que cette figure est celle d'une déesse.

∴

Une série de ces monnaies a pour symbole le lion [1]. Imhoof-Blumer les rapprochait de certaines émissions municipales de Hiérapolis, où figure en exergue un lion semblable, et les attribuait à cette ville sainte de la Cyrrhestique. En soi, cette attribution est aussi plausible qu'il se peut, le lion étant l'animal favori d'Atargatis, qui avait à Hiérapolis son plus fameux sanctuaire. Imhoof-Blumer signalait pourtant lui-même certains exemplaires où le buste de Caracalla est armé d'un bouclier sur lequel on distingue, selon lui, *une divinité de forme conique, vue de face, sur une large base*. J'avoue que l'image de cette divinité (fig. 3), examinée de près, me fait douter si l'attribution à Hiérapolis est correcte.



Fig. 3. — Tétradrachme provincial de Caracalla, probablement frappé à Baalbek.

La divinité en question est plus ou moins conique en effet. C'est une de ces divinités engainées que la Syrie — surtout la Syrie libanaise et le Hauran — ont connues en grand nombre. L'exiguïté du bouclier a forcé le graveur à ramasser sur elle-même la forme de l'idole. Mais certains détails de cette idole sont importants à noter : elle est coiffée d'un haut *calathos ;* elle tient dans sa main droite un fouet dont la mèche s'enroule au manche ; elle tient de sa main gauche une gerbe. Il est impossible de ne pas reconnaître là les attributs principaux du dieu de Baalbek, le fouet et la gerbe d'épis. Les divinités de Hiérapolis nous sont aujourd'hui connues à merveille, elles sont décrites par Macrobe, elles sont figurées sur les monnaies de la ville et sur un bas-relief de Doura [2], et aucune d'entre elles ne ressemble de loin à celle dont est orné le bouclier impérial. Faut-il croire que la ville de Hiérapolis, ou plutôt son temple lui-même, dont le

[1] Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, nos 776-782 ; Bellinger, *Two Roman Hoards*, p. 19, n° 20.

[2] Baur, Rostovtzeff, Bellinger, *Excavations at Dura-Europos, Third Season*, pl. 14 ; Dussaud, Deschamps, Seyrig, *La Syrie antique et médiévale*, pl. 38.

clergé avait la frappe des monnaies [1], a eu l'idée baroque de donner à l'empereur, comme divinité tutélaire, le dieu d'un sanctuaire rival? Je préférerais croire, si rien ne s'y oppose, que les pièces en question appartiennent au monnayage de Baalbek.

L'on pensait jadis que Baalbek avait émis des tétradrachmes provinciaux dont le symbole est un buste d'Hélios, mais M. Dieudonné a indiqué de bonnes raisons pour attribuer plutôt ces espèces à Émèse [2], conclusion qui paraît encore fortifiée par le fait que seules de toutes les monnaies provinciales syriennes elles portent quelquefois l'effigie de Julie Domne, dont l'origine émésénienne est bien connue. Il paraît donc n'y avoir aucun obstacle à l'attribution des tétradrachmes au lion à Baalbek, ou du moins il n'y en aurait que si l'on pouvait douter de la pertinence de ce symbole dans la ville du Soleil. Mais j'ai tenté de montrer ailleurs [3] quelle importance capitale le lion avait prise dans la symbolique et dans le culte héliopolitains, où il représentait le dieu-fils, Hélios-Mercure. Je serais donc porté à croire que les pièces en question doivent être retirées à Hiérapolis, et données à Baalbek.

Le graveur héliopolitain n'a pas été seul à graver l'image de son dieu, comme celle d'une puissance tutélaire, sur les armes de son souverain. On se rappelle que les légionnaires de Carnuntum en ont fait autant sur la cuirasse d'une statue impériale, où Studniczka ne proposait pas sans vraisemblance de reconnaître un prince de la dynastie syrienne [4].

J'indiquerai, en terminant, que certains tétradrachmes au lion portent comme symbole supplémentaire une étoile. Ces pièces paraissent, autant que je puisse voir, d'un style totalement différent de celui des autres. Il se peut qu'elles constituent le monnayage de Hiérapolis.

*
* *

Une assez abondante série de tétradrachmes se distingue par un épi de blé, gravé en exergue (fig. 4 *b*) [5]. Seul, M. Newell, autant que je sache, a pro-

[1] C'est ce que prouve la légende Θεᾶς Συρίας Ἱεροπολιτῶν.

[2] Dieudonné, *Revue numismatique*, 1906, p. 140.

[3] *Syria*, 10, 1929, p. 335 s.

[4] Studniczka, *Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen*, 8, p. 59 s.

[5] Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*,

posé pour eux une attribution, qui serait au bénéfice d'Apamée sur l'Oronte [1], parmi les types de laquelle a parfois figuré l'épi. J'avoue que j'inclinerais plutôt, pour ma part, à retirer ces pièces à la Syrie pour les attribuer à Salamine de Chypre.

Sous le règne de Vespasien, et plus exactement dans la 8e année de son principat (76 de notre ère), des raisons qui nous échappent firent déplacer l'atelier monétaire provincial d'Antioche vers l'île de Chypre, où il procéda pendant trois ans à l'émission de tétradrachmes dont la légende n'avait pas varié, mais sur lesquels le type syrien était remplacé tantôt par l'image du fameux sanctuaire d'Aphrodite à Paphos, tantôt par celle d'un dieu d'aspect particulier, en qui M. Hill a probablement eu raison de reconnaître Zeus Salaminien [2]. Ces dernières espèces (fig. 4 *a*) portent souvent en exergue un épi tellement identique à celui des tétradrachmes de Caracalla [3], que la tentation naît spontanément d'attribuer l'une et l'autre série au même atelier. L'épi de blé rappelle le grain de blé qui figure déjà sur les monnaies d'Evagoras I, et doit être un symbole des céréales dont Chypre faisait une culture particulièrement active [4].


a


b

Fig. 4. — Tétradrachme provincial de Vespasien (*a*) frappé dans l'île de Chypre, et tétradrachme provincial de Caracalla (*b*) probablement du même atelier.

On ne s'étonnera pas de voir attribuer certains tétradrachmes provinciaux à des ateliers situés hors de la province de Syrie : M. Bellinger vient d'en donner quelques-uns avec une quasi-certitude à Tarse [5], et à Mopsus [6]. La propriété commune de toutes ces pièces est à la fois leur aptitude à circuler dans un large rayon, grâce à leur taille et à leur type, et le fait d'être

p. 242, n° 16 ; Bellinger, *Two Roman Hoards*, p. 8, n° 3.

[1] Newell, cité par Bellinger, *ibid.*

[2] Hill, *British Museum Catalogue, Cyprus*, p. CXXIII.

[3] L'exemplaire le plus typique, à cet égard, est reproduit par Wruck, *Syrische Provinzialprägung von Augustus bis Trajan*, pl. 4, n° 91, où son origine chypriote est d'ailleurs méconnue.

[4] Oberhummer, *Die Insel Cypern*, p. 274 s. ; *Kypros* (Pauly-Wissowa), p. 73 ; Hill, *British Museum Catalogue, Cyprus*, p. CI, note 2.

[5] Bellinger, *Two Roman Hoards*, p. 16.

[6] *Ibid.*, p. 15.

frappées sous le contrôle de l'autorité romaine : cela dit, rien ne s'opposait à ce qu'elles fussent émises sur le territoire de provinces différentes.

∴

Une autre série de pièces (fig. 5) porte l'image d'une idole engainée, coiffée d'un haut *calathos*, tenant de la main droite une imposante *harpé*, et flanquée à

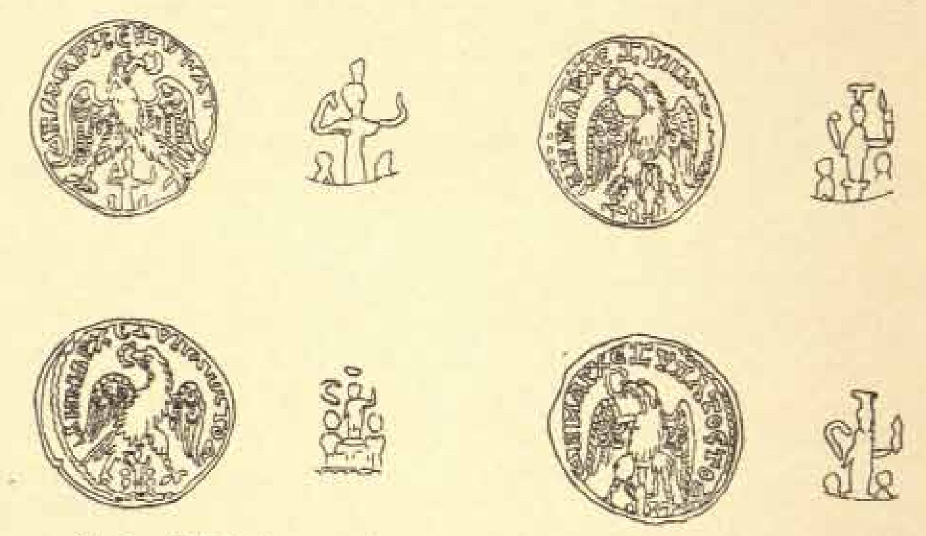


Fig. 5. — Tétradrachmes provinciaux de Caracalla, frappés peut-être à Orthosie.

la mode phénicienne de deux animaux que l'exiguïté de leur dessin ne permet guère de déterminer. De la main gauche, le dieu tient un objet peu distinct, une sorte de broche verticale. Je ne vois en Syrie et dans les régions avoisinantes qu'une seule divinité dont l'aspect rappelle cette image, mais à vrai dire elle la rappelle de près : c'est un baal d'Orthosie, bourgade phénicienne établie sur la côte, à faible distance au Nord de Tripolis [1]. Ce dieu, qui est figuré sur quelques monnaies de l'époque hellénistique [2], ne se distingue

[1] Sur Orthosie, voir Honigmann, *Historische Topographie von Nordsyrien*, p. 68, n° 347 a; Dussaud, *Topographie historique de la Syrie*, p. 78 s. Le R. P. Ronzevalle vient d'étudier de très près une triade, fort analogue à celle de Baalbek, qui recevait un culte à Orthosie sous l'empire : *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 15, 1930, p. 159 s. Cette triade ne comprend pas le *baal* dont nous nous occupons ici.

[2] Le meilleur exemplaire : Babelon, *Perses Achéménides*, pl. 28, nos 16 et 19; également

du nôtre que par l'absence de tout attribut dans sa main gauche, qui paraît tenir en revanche les rênes qui maintiennent ses animaux, deux lions ailés et cornus : la différence est médiocre ; elle peut tenir seulement au fait que les monnaies hellénistiques figurent le dieu de profil à droite, ce qui dissimule la gauche ; et vu la rareté des divinités de ce type, nous proposons, en gardant quelque doute, d'attribuer les tétradrachmes en question à Orthosie. De toute manière, l'aspect général du dieu est évidemment phénicien.

⁂

Une étude attentive de la technique des tétradrachmes à l'aigle ne manquerait pas de donner quelques renseignements. Je me bornerai, à cet égard, aux remarques suivantes :

1° Certains tétradrachmes de Caracalla ont pour symbole une étoile et une massue [1]. D'autres ont pour symbole une étoile et un croissant. Il est aisé de voir que ces deux catégories ont pour artisan le même graveur de coins, tant pour l'avers que pour le revers. Il est donc extrêmement probable qu'elles proviennent de la même ville, qui avait deux ateliers de frappe. Je ne sais d'ailleurs quelle est cette ville : peut-être Antioche, dont les ateliers ont dû être nombreux.

2° L'on peut attribuer avec certitude à Antioche les pièces bien connues sur lesquelles l'aigle tient entre ses serres un cuissot de bœuf, allusion transparente à la légende de la fondation de la ville. Or, il n'est aucunement douteux que le graveur auquel est dû l'avers de ces tétradrachmes, sous Caracalla, ne soit celui qui a gravé aussi le portrait de ce prince sur une autre série, dont le revers est distingué par le symbole d'une corne d'abondance accompagnée d'une étoile. Il est donc plus que probable que ce symbole appartient, lui aussi, à Antioche.

3° M. Bellinger a attribué récemment à Carrhes en Osrhoëne les tétradrachmes qui ont pour symbole un croissant, et cette attribution n'est pas sans vraisemblance : Carrhes possédait un fameux temple de la Lune, où Caracalla,

British Museum Catalogue, Phoenicia, pl. 1[6], n° 1. Cf. Dussaud, *Notes de Mythologie syrienne*, p. 70.

[1] Voir aux notes suivantes les références des pièces citées ici.

justement, se rendait lorsqu'il périt assassiné. Mais un examen des pièces au croissant révèle deux catégories extrêmement dissemblables, dont chacune a certainement son graveur distinct. Or, il est remarquable que la première catégorie, dont le style est le plus mauvais, est gravée par le même artisan que les tétradrachmes ayant pour symbole une tête de bœuf vue de trois quarts (fig. 6 *a*, *b*), tandis que la seconde catégorie, dont le style est très soigné, et où une étoile figure dans le champ, est gravée par l'artisan qui a gravé aussi les pièces ayant pour symbole la tête de bœuf vue de face (fig. 6 *c*, *d*). Il faut


a *b* *c* *d*

Fig. 6. — Tétradrachmes provinciaux de Macrin, probablement frappés à Carrhes en Osrhoëne.

donc très probablement se garder d'attribuer toutes ces espèces à des villes différentes.

∴

Je voudrais indiquer, en terminant, un fait très simple, qui peut aider à l'attribution des monnaies provinciales, et qui paraît avoir échappé jusqu'ici à ceux qui les ont étudiées.

Sous le 3e consulat de Caracalla, les monnaies provinciales sont frappées dans deux ateliers, ceux de Tyr et d'Antioche. Tyr inscrit le nom de l'empereur de la façon suivante : Αὐτ. Καῖ. Ἀντωνῖνος Σεβ., et Antioche : Αὐτ. Καῖ. Ἀντωνεῖνος Σεβ. Sous le 4e consulat, Tyr conserve sa tradition, mais Antioche modifie sa formule, qui sera désormais : Αὐτ. K. M. A. Ἀντωνεῖνος Σεβ.[1]. Sous le 4e consulat également, entrent en action les ateliers des autres villes syriennes, dont il a été question. Il n'est pas sans intérêt de voir lesquels

[1] Voir ces monnaies au catalogue du Musée Britannique, où elles figurent à Antioche et à Tyr.

suivent l'exemple de Tyr, lesquels celui d'Antioche. Or, on constate la répartition suivante :

Formule de Tyr.

Gaza (*signe de Marnas*) (1).
Ascalon (*trois têtes de lion*) (2).
Césarée (*torche et serpent*) (3).
Tyr (*masque et murex*) (4).
Sidon (*char processionnel, ou Europe*) (5).
Béryte (*trident et dauphin*) (6).
Tarse (*les trois Grâces*) (7).
Mopsus (*autel*) (8).
Salamine (*épi de blé*) (9).
crabe et croissant ; dans le champ, *palmier* (10).
proue (11).
thyrse avec vase, ou avec feuille d'ache, ou avec branche (12).
tête de bélier (13).

Formule d'Antioche.

Zeugma (ZЄV) (14).
Berrhée (BЄ *et griffon vu de face*) (15).
Antioche (*étoile*, ou *cuisse de bœuf*, ou *corne d'abondance*, ou *étoile et croissant*, ou *étoile et massue*) (16).
Émèse (*buste d'Hélios*) (17).
Héliopolis (*lion*) (18).
tête de bœuf, de profil (19).
bonnets des Dioscures (20).
Carrhes (*croissant*, ou *tête de bœuf à longues cornes, de face*, ou *tête de bœuf vue de trois quarts*) (21).
foudre (22).
thyrse seul (23).

(1) Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, n° 794.

(2) *Ibid.*, n° 771.

(3) Plus haut, p. 355 s.

(4) *British Museum Catal.*, *Phœnicia*, p. 304, n° 38 s.

(5) *Ibid.*, p. 303, n° 33 ; pl. 45, n° 8.

(6) *Ibid.*, p. 305, n° 43 ; Macdonald, *Hunterian Collection*, 3, p. 239, n° 18 ; pour le symbole, cf. Pernice, *Griechische Gewichte*, p. 73, n° 775.

(7) Bellinger *Two Roman Hoards*, p. 16.

(8) *Ibid.*, p. 15

(9) Plus haut, p. 362 s.

(10) *British Museum Catal.*, *Phœnicia*, pl. 45, n° 6.

(11) *Ibid.*, p. 303, n° 31 s. ; Macdonald, *Hunterian Collection*, 3, p. 223, n° 1.

(12) *Ibid.*, *Galatia*, etc., p. 197, n° 377 ; Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 242, n° 15.

(13) Bellinger, *Two Roman Hoards*, p. 7 ; l'attribution de ces pièces à Damas est très possible.

(14) Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, n° 785.

(15) *Ibid.*, n° 783.

(16) *British Museum Catal.*, *Galatia*, etc., p. 195 s., n° 361 s. ; 373 ; Dieudonné, *Revue numismatique*, 1929, pl. 5, nos 1-2.

(17) Dieudonné, *Revue numismatique*, 1906, p. 147 s.

(18) Plus haut, p. 361.

(19) Bellinger, *Two Roman Hoards*, p. 9, n° 4.

(20) Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, n° 787. — Peut-être frappées à Tripolis.

(21) Bellinger, *Two Roman Hoards*, p. 13 ; Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 242, n° 12 ; *British Museum Catal.*, *Galatia*, etc., p. 195, n° 367.

(22) Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 241, n° 7. — Peut-être frappé à Cyrrhe ou à Séleucie de Piérie.

(23) *Ibid.*, 242, n° 14.

Deux ateliers suivent tantôt l'une, tantôt l'autre formule : celui d'Orthosie et celui qui a pour symbole une stèle ou un carré [1]. Mais dans l'ensemble, il saute aux yeux que le groupe de Tyr réunit les villes maritimes et celles qui ont des symboles marins, tandis que celui d'Antioche réunit les villes de l'intérieur. Les unes ont copié la monnaie de Tyr, les autres celle d'Antioche. Et cette impression se confirme encore lorsque l'on regarde les caractères de la graphie et de l'iconographie [2]. Il est naturellement bien possible que cette règle souffre des exceptions, puisque, loin d'être voulue, elle est le fruit des circonstances, auxquelles se sera mêlé parfois le hasard : il se peut notamment que les pièces marquées des deux bonnets des Dioscures soient originaires de Tripolis. Elle mérite en tout cas d'être considérée.

HENRI SEYRIG.

Beyrouth, octobre 1932.

[1] DIEUDONNÉ, *Revue numismatique*, 1909, p. 478, n° 7.

[2] Les pièces du groupe de Tyr donnent presque toujours à l'*oméga* la forme d'un W. La couronne de l'empereur y est presque toujours faite de groupes de deux feuilles de laurier, tandis que dans la série d'Antioche, les groupes de deux feuilles alternent avec une feuille simple, etc.

LES ENTRÉES DES CHATEAUX DES CROISÉS EN SYRIE ET LEURS DÉFENSES

PAR

PAUL DESCHAMPS

Dans la construction de leurs châteaux de Syrie, les Francs se sont efforcés de s'enfermer le mieux possible. Plusieurs forteresses, même importantes, n'ont qu'une entrée. Les vastes enceintes de Saone et du Crac des Chevaliers en ont, il est vrai, plusieurs. Mais les Francs ont fait leurs portes étroites et ils les ont munies de défenses parfois très importantes. Les dispositions prises pour protéger ces issues sont diverses. Nous allons les examiner.

Lorsque le terrain avoisinant le permettait, l'entrée était défendue par un fossé soit naturel, soit creusé de main d'homme et l'on accédait à l'entrée par un pont : ainsi en était-il au réduit du château d'Arima ('Areimé) et au donjon de Montfort des Teutoniques[1], à l'entrée des châteaux de Giblet, de Kerak, de Margat, à une des entrées des châteaux d'Édesse et de Saone. La largeur du fossé étant trop grande à Saone (20 mètres), les Francs, en creusant le fossé dans le roc vif pour s'isoler du plateau, ont ménagé une aiguille de pierre haute de 28 mètres pour servir de pile au pont lancé par-dessus le fossé (Pl. LXXVII, 1).

On trouve une pile semblable, mais beaucoup moins haute, à Édesse (Pl. LXXVII, 2). Rey signale un autre exemple de pile de pont ménagée dans le rocher dans un autre château du Comté d'Édesse, à Gargar[2]. A Néphin (Enfé), château du Comté de Tripoli, situé près de la mer entre Giblet (Djebail) et Tripoli, la pile qu'on voit encore au milieu d'un fossé[3] avait la même destination (fig. 1). Un pont mène aussi à l'unique entrée du château franc

[1] Rey, *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés*, 1871, p. 150.

[2] Rey, *Les Colonies franques de Syrie*, 1883, p. 314.

[3] Ce fossé long de 80 mètres a une largeur de 11 m. 80, à l'endroit où se dresse la pile qui a 3 m. 60 de hauteur. Nous devons ces renseignements à M. D. Schlumberger, directeur adjoint du Service des Antiquités de Syrie ; nous l'en remercions vivement.

d'Ou'aira (fig. 2), près de Pétra, que le R. P. Savignac a identifié avec « le château de li Vaux Moïse [1] ». Un gros rocher avançant dans le fossé a été complètement évidé en forme de porte rectangulaire ; cet évidement constituait un petit réduit où pouvaient se tenir quelques hommes de garde. De ce réduit partait le pont qui donnait accès au château.

L'entrée qui s'ouvre à Saone en face du pont (Pl. LXXVIII, 1 et 2), au-



Phot. D. Schlumberger

Fig. 1. — Néphin (Enfé). La pile vue du Nord.

dessus du fossé, est une petite poterne large de 1 m. 50 et haute de 2 m. 50 environ. A la vérité, cette entrée du château qui se présente face au plateau paraît mal défendue, mais ce n'est là qu'une apparence. A la tête du pont se trouvait peut-être un petit ouvrage avancé : quelques marches taillées dans le roc aboutissant à une plate-forme rocheuse nous le fait supposer. La passerelle franchissant le fossé pouvait, une fois les défenseurs de cet ouvrage avancé rentrés dans le château, être abattue. Deux tourelles rondes flanquent la poterne et leurs archères croisent leur tir en avant de cette poterne que le donjon tout voisin, l'un des plus gros ouvrages qu'aient édifiés les Francs, domine de sa masse puissante. Une petite bretèche dont les deux corbeaux de

[1] *Revue biblique*, 12e année, n° 1 (1er janvier 1903), p. 114 et ss.



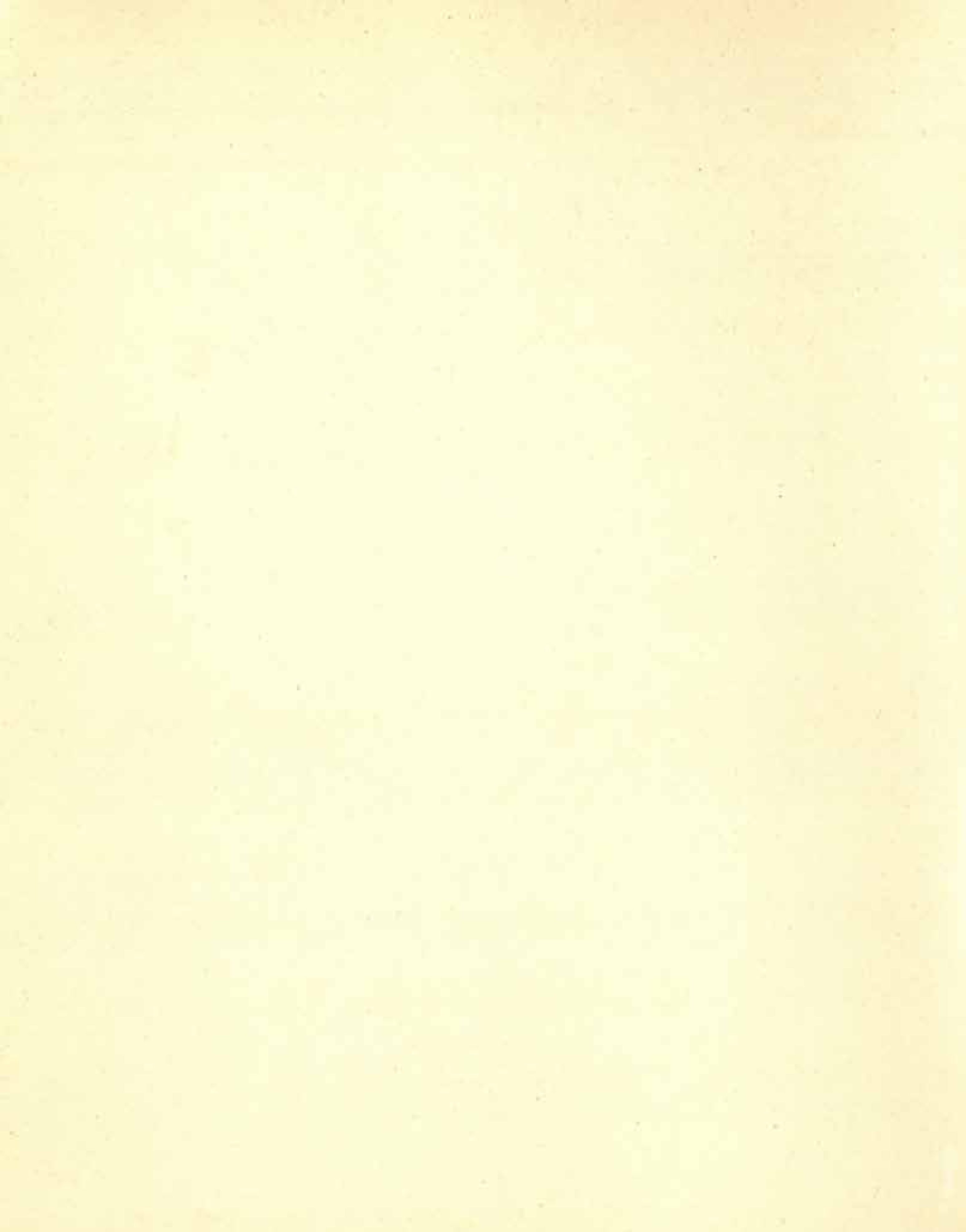
Photo Capitaine Lamblin

1. Aiguille de Saone.



Photo G. Bretocq

2. Aiguille d'Edesse.



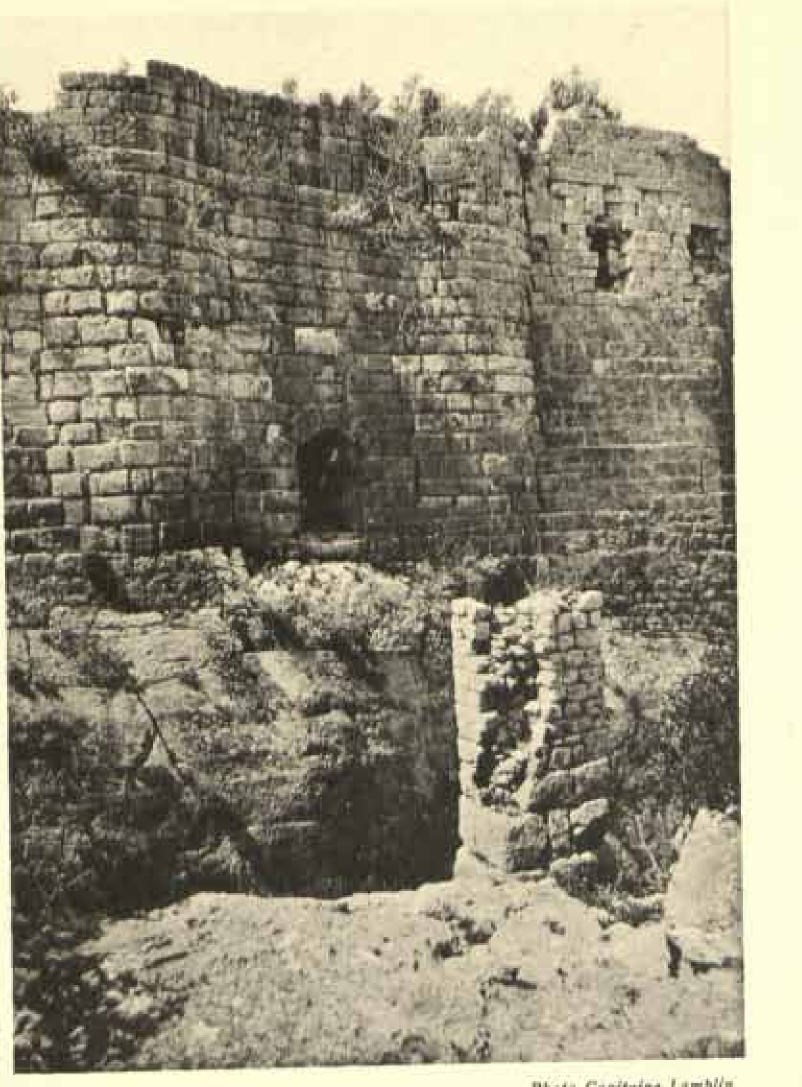


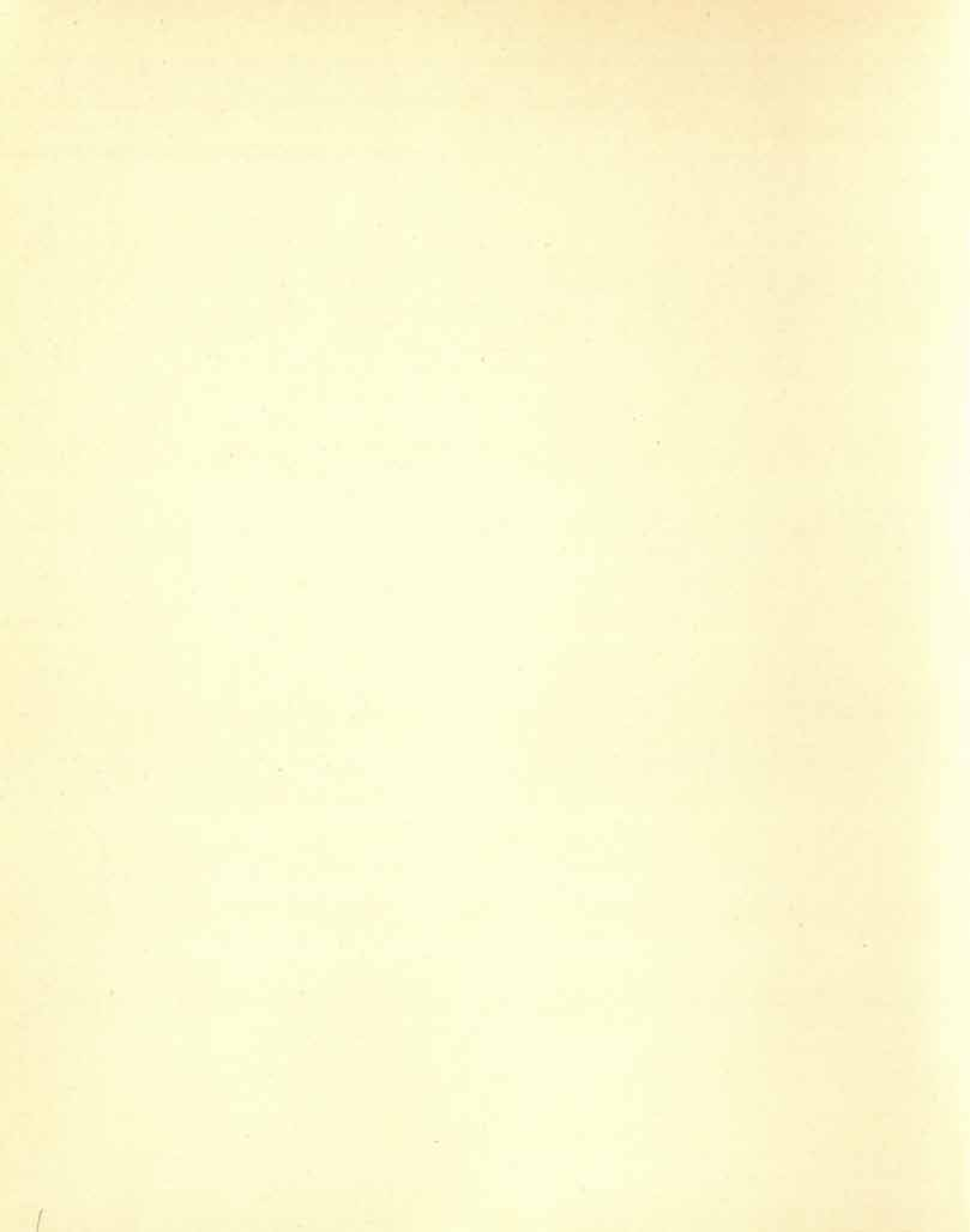
Photo Capitaine Lamblin

1. Château de Saone.
Poterne au-dessus du fossé.



Photo Capitaine Lamblin

2. Même poterne vue de l'intérieur.
Dans le mur de droite au premier plan, on voit le trou circulaire par où passait la barre manœuvrée de la chambre de garde. Plus loin, dans le tableau de la porte, à droite, on voit la rainure dans laquelle s'encastrait une autre barre fixée à gauche.



base subsistent dominait l'entrée. C'est assurément une des premières bretèches de pierre construites par les Francs [1] puisque Saone paraît bien avoir été élevé avant 1108, date de la prise de La Liche (Latakié) par Tancrède.



Phot. R.-P. Savignac.

Fig. 2. — Château de li Vaux Moïse (Ou'aira).

Deux portes successives fermaient l'entrée et chacune était renforcée en arrière par une barre. La première barre entrait dans une rainure ménagée dans le jambage de la porte, la seconde barre passait à travers le mur et était manœuvrée de la tourelle flanquant la poterne au sud. Les assaillants qui auraient franchi ces deux portes se fussent trouvés dans un étroit couloir aux prises avec les défenseurs des salles des tours ; ils auraient rencontré d'autres salles placées en travers, et si enfin ils avaient pénétré dans la cour, ils auraient été sous la menace du donjon.

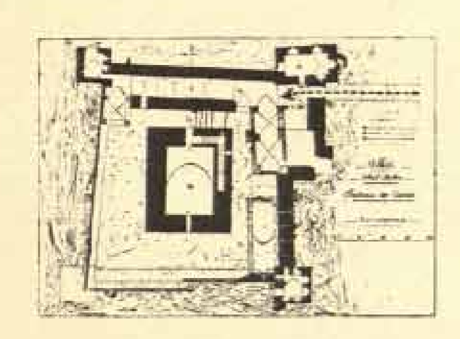


Fig. 3. — Château de Giblet (Byblos). (Plan de R. Jusserand.)

C'est souvent dans une courtine à son point de jonction avec une tour faisant saillie sur l'enceinte que s'ouvrait l'entrée du château. Avant d'atteindre la porte il fallait donc soit longer la courtine, soit passer au pied du mur de la tour. Nous trouvons ce système au château de Giblet (Djebail) (plan, fig. 3), au château d'Arima (plan, fig. 4) et au château de Bourzey (plan, fig. 5), où l'on remarquera que la

(1) A cette époque, en Occident, on ignorait les bretèches de pierre. On ne faisait en encorbellement au sommet des murailles que des hourds de bois. Ces bretèches de pierre étaient utilisées en Syrie depuis plusieurs siècles quand les Croisés arrivèrent.

défense est meilleure que dans les deux autres châteaux puisque l'entrée, au lieu d'être en ligne droite, forme un crochet.

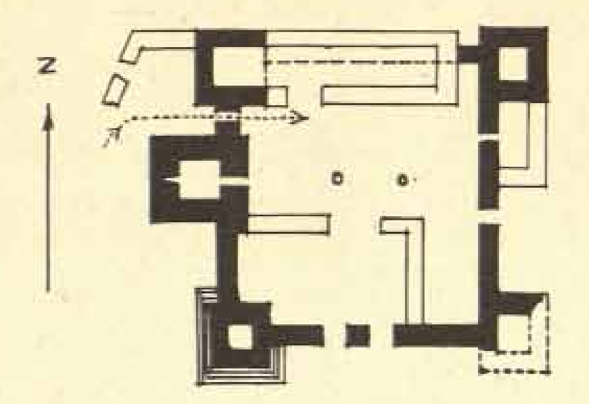


Fig. 4. — Réduit du château d'Arima.
(Plan par Fr. Anus.)

Un second système consistait à percer la porte dans le flanc de la tour. Après avoir traversé la salle de la tour, on en ressortait par une seconde porte qui se trouvait non pas dans l'axe de la première, mais dans un mur formant un angle droit avec celui où était percée la première porte. C'était là un

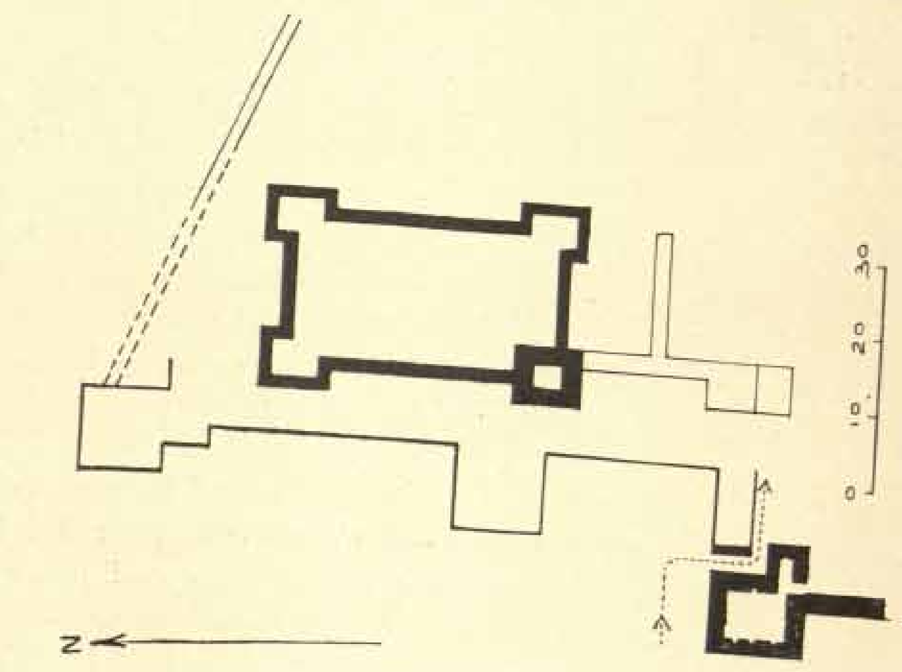


Fig. 5. — Détail du château de Bourzey.
(Plan par Fr. Anus.)

procédé emprunté à la construction militaire byzantine qui en présente de nombreux exemples. Citons en Afrique les portes des forteresses de Ksar-Bellezma



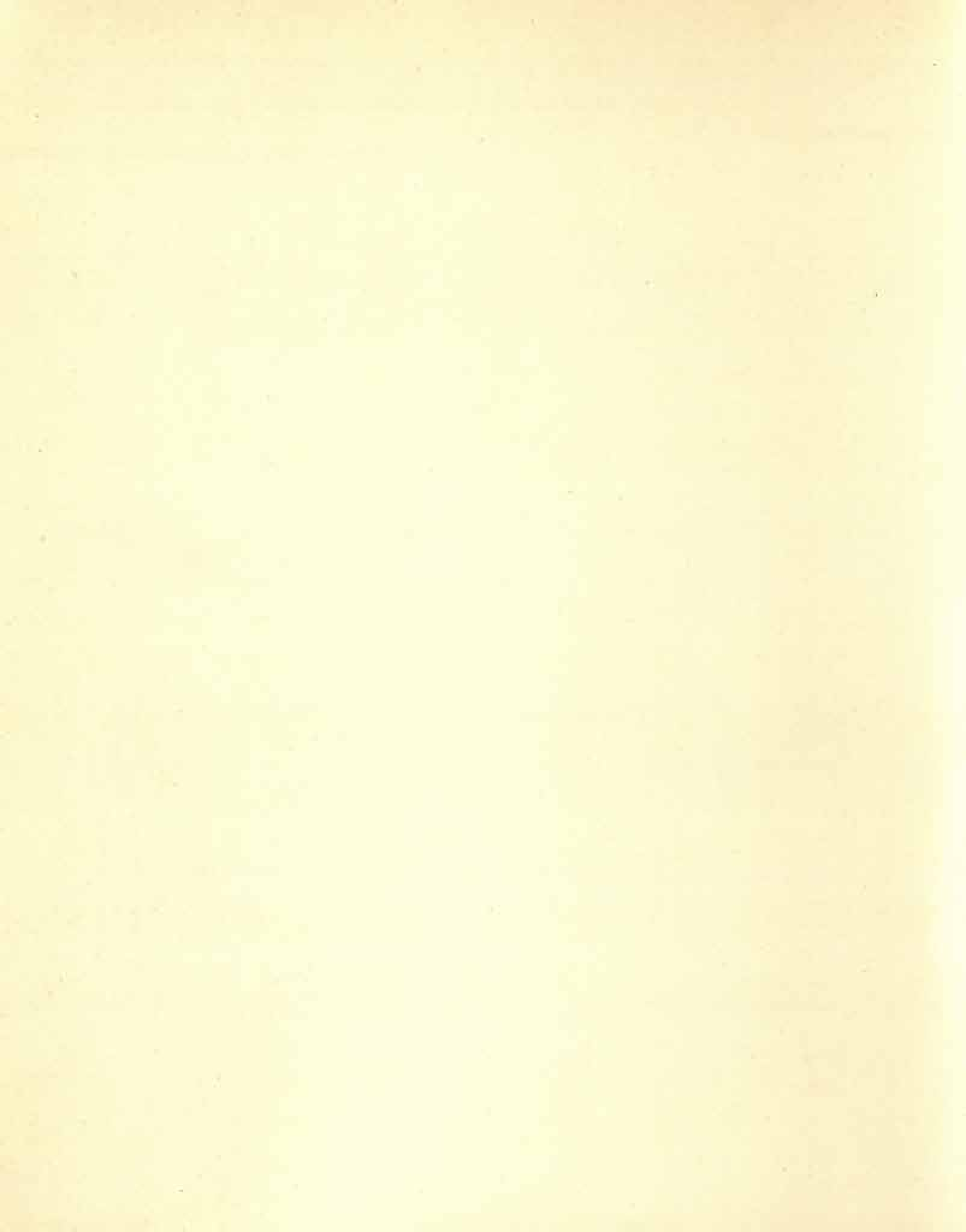
Photo Paul Deschamps

1. Kérak de Moab.
L'entrée du château dominant le fossé, derrière un contrefort.
Des pierres empilées masquent aujourd'hui la porte
indiquée par une flèche.



Photo Capitaine Lamblin

2. Crac des Chevaliers.
Extrémité nord de la deuxième enceinte.
Entrée dissimulée par un contrefort.



(plan, fig. 6) et d'Aïn Tounga [1], en Syrie celle de Salamiyé [2] (plan, fig. 7) et en Turquie celle d'Angora (plan, fig. 8) [3]. Nous voyons ce système pratiqué pour deux entrées de Saone (plan, fig. 12, 13, 14, tours 6 et 8) et pour l'entrée du château de Subeibe (plan, fig. 15).

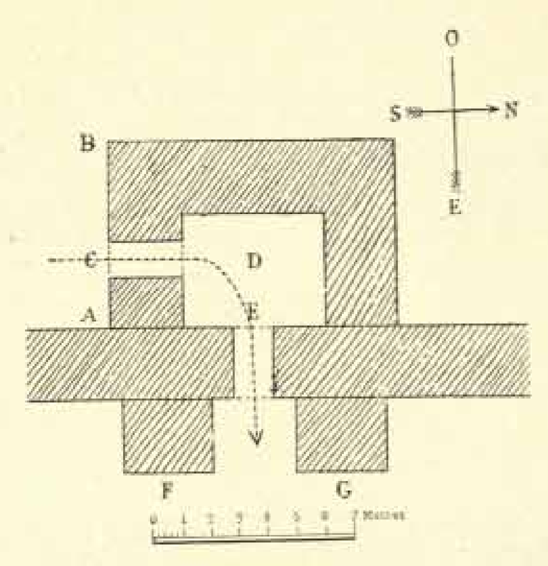


Fig. 6. — Ksar Bellezma.

A l'entrée du château de Kérak, les dispositions sont un peu plus compliquées. L'entrée communiquant avec un pont qui franchissait le fossé s'ouvre dans un saillant et elle est complètement masquée par une sorte de contrefort. Au lieu de traverser la salle d'une tour pour déboucher dans la cour, on se trouve dans une petite salle et, après avoir franchi deux autres portes, on se trouve dans une longue salle voûtée qui occupe tout le front de l'enceinte du côté du fossé (plan, fig. 10, Pl. LXXIX, 1). Les assiégeants resserrés dans ces espaces étroits ne pouvaient donc faire irruption dans la place.

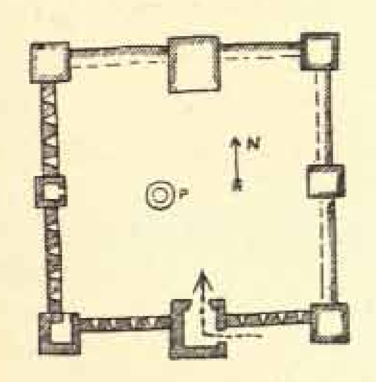


Fig. 7. — Salamiyé.

On trouve à peu près la même chose à un ouvrage de la 2e enceinte, au nord du Crac des Chevaliers (plan, fig. 11 et Pl. LXXIX, 2). Ce château n'avait dans les premiers temps de l'occupation des Francs qu'une enceinte, l'enceinte extérieure appelée la 1re enceinte n'ayant été construite qu'assez tard. Cet ouvrage défendait donc une entrée de

[1] Diehl, *L'Afrique byzantine*, 1896, p. 158-160, fig. 11 et 12.

[2] Van Berchem, *Voyage en Syrie*, p. 168, fig. 93.

[3] G. de Jerphanion, Porte principale de la citadelle d'Angora, dans *Mélanges d'archéologie anatolienne*, 2e volume (Planches), pl. LXXXI et restitution, pl. XCII, publ. dans les *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth, 1928, t. XIII.

l'extérieur dans la place, peut-être même primitivement sa seule entrée.

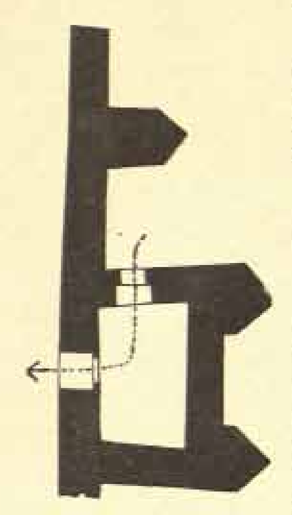


Fig. 8. — Porte principale de la citadelle d'Angora. (Échelle à 1mm20 par mètre).

La porte ouvrant dans le flanc de l'ouvrage est masquée par un épais contrefort ; une seconde porte placée à angle droit de la première débouche dans une longue salle longeant tout le front ouest.

Les dispositions des entrées de Saone, particulièrement bien conçues, méritent qu'on s'y arrête.

Nous avons déjà parlé de la petite poterne qui s'ouvre au-dessus du fossé. L'entrée principale du château se trouve au front sud. Elle est percée dans le flanc d'un des saillants carrés de ce front (n° 6 du plan, fig. 12 et 13). Elle se trouve à un endroit particulièrement resserré où la courtine forme avec ce saillant un angle aigu (Pl. LXXX, 1). Nous avons donc là l'application de la recommandation de Végèce de tracer les remparts en ligne sinueuse, *sinuosis anfractibus*[1].

Les projectiles lancés de la colline au delà du ravin ne pouvaient pas atteindre cette entrée et elle ne pouvait être attaquée que par une poignée d'hommes. Ceux-ci auraient été repoussés à la fois par les défenseurs de la courtine et par ceux de la tour. On ne peut guère concevoir une entrée mieux protégée.

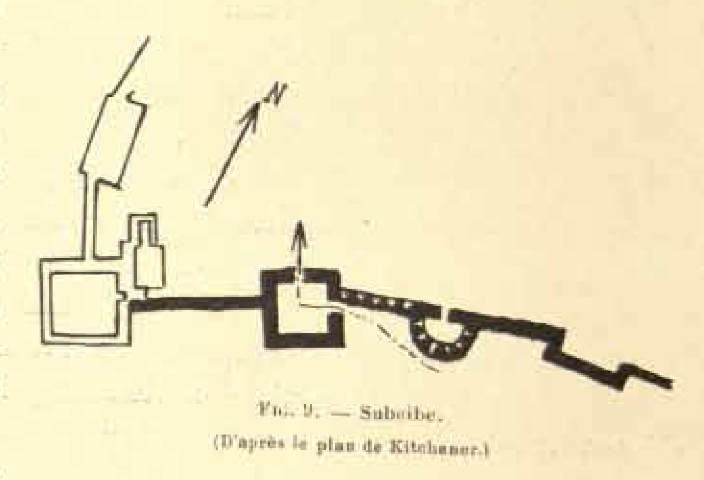


Fig. 9. — Subeibe. (D'après le plan de Kitchener.)

Lorsqu'on a pénétré dans la salle basse de la tour il faut, pour en sortir et pénétrer dans la cour intérieure de la forteresse, franchir une autre porte qui se trouve à angle droit de la première. C'est là, nous le rappelons, un procédé emprunté aux méthodes byzantines.

[1] *De re militari*, IV, II, éd. Lang.



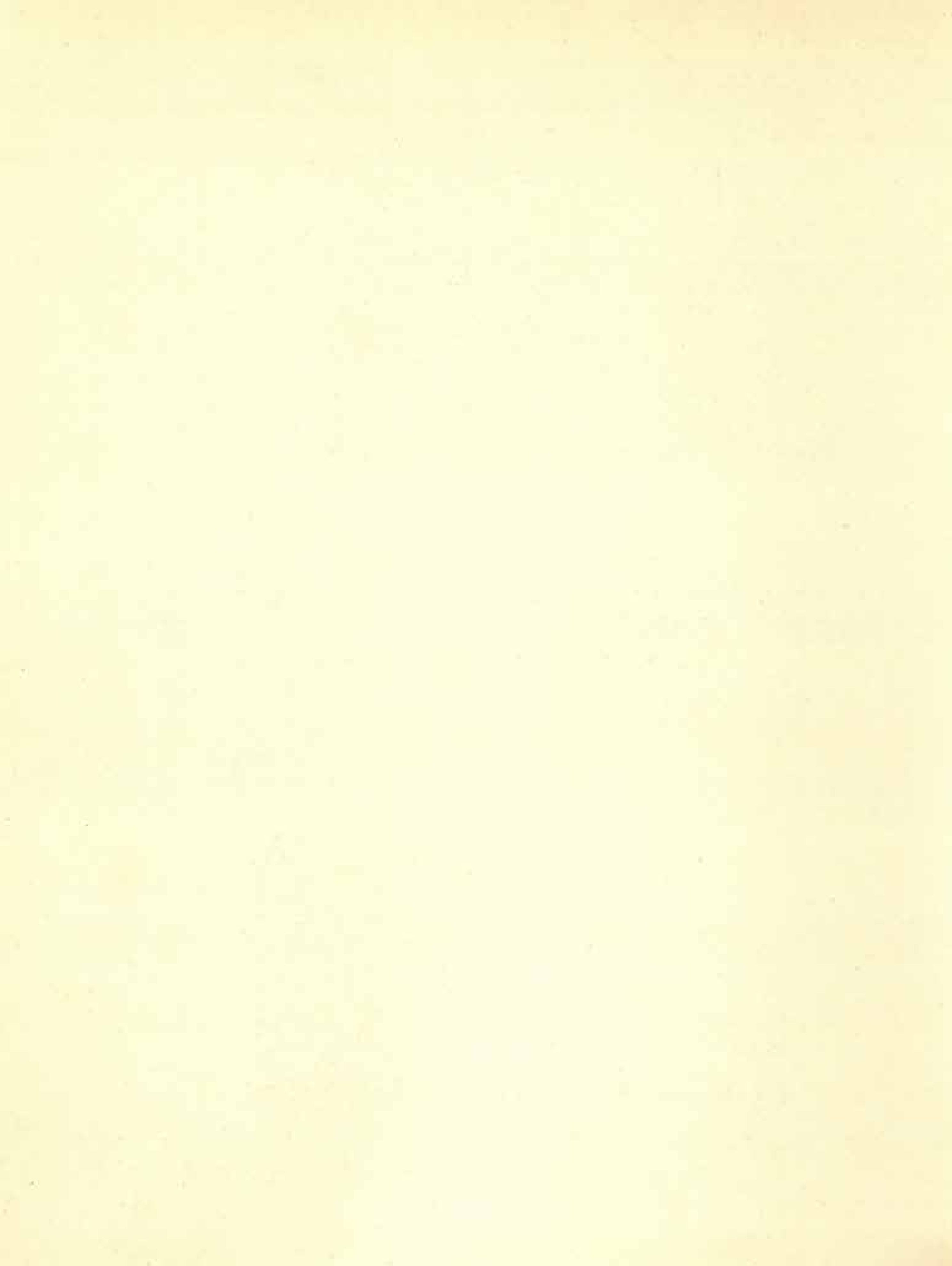
Photo Paul Deschamps

1. Château de Saone. Entrée principale au flanc de la tour 6.



Photo Paul Deschamps

2. Château de Saone. Entrée sur la basse-cour, percée dans le flanc de la tour 8.



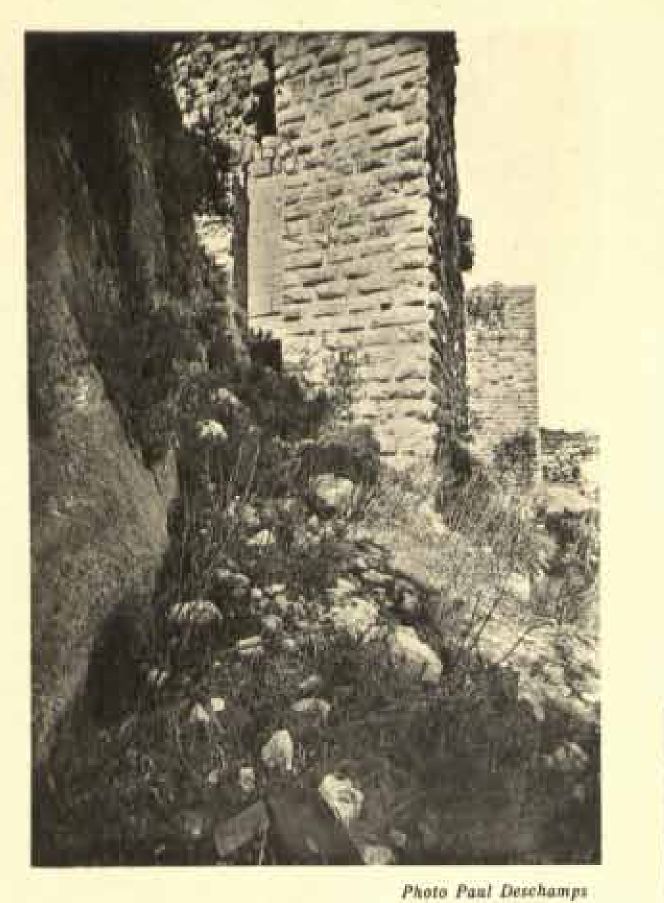


Photo Paul Deschamps

Saone. Entrée principale
dans le flanc de la tour 6.



Photo Clermont-Tonnerre

Saone. Entrée de la basse-cour,
flanc de la tour 8.



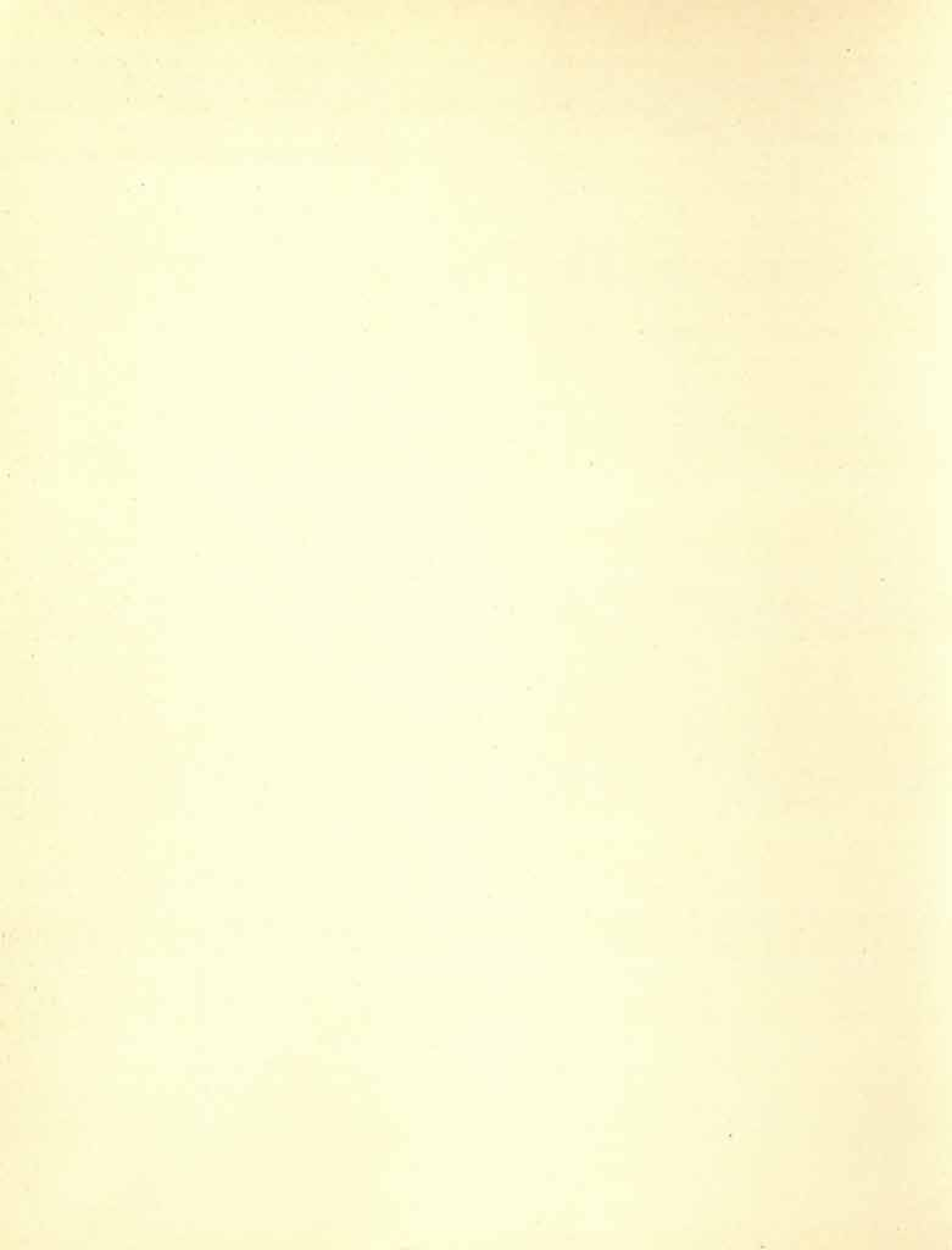
Photo Clermont-Tonnerre

Saone. Vue prise de bas en haut du machicoulis
dominant l'entrée de la tour 10.



Photo Paul Deschamps

Saone. Entrée de la basse-cour,
flanc de la tour 10.



Mais on trouve à la première porte un système de défense fort curieux et qui paraît être une invention des Francs : cette porte s'ouvre en retrait dans la muraille et, au sommet de la muraille, au niveau de la terrasse, c'est-à-dire à une hauteur de 10 mètres environ, on voit un arc plein cintre peu épais qui laisse un vide entre lui et le sommet du mur en retrait qui surmonte la porte (Pl. LXXXI, 1). Le retrait de la porte dans la muraille est de 1 mètre, l'arc a une épaisseur de 0 m. 35, le vide est donc de 0 m. 65.

Malheureusement ici l'arc est en grande partie brisé. Mais on trouve le

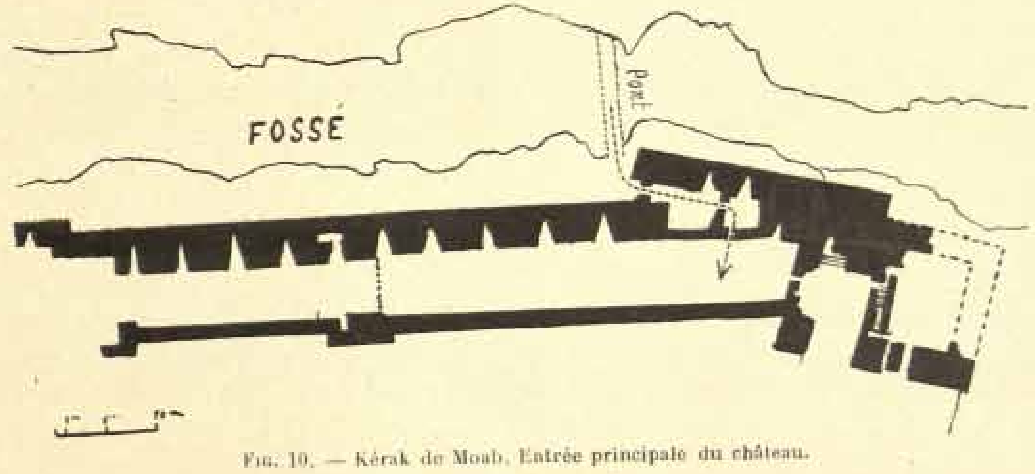


Fig. 10. — Kérak de Moab. Entrée principale du château.
(Plan par Fr. Anus.)

même aux deux entrées (tours 8 et 10, Pl. LXXXI, 2, 3, 4 et LXXXII, 1) de la basse-cour qui ouvrent sur les ravins du nord et du sud et, dans l'une d'elles, l'appareil est intact.

Ce type de mâchicoulis reposant sur une saillie de muraille paraît être l'origine des mâchicoulis en série reposant sur des piliers et défendant toute une muraille. Ainsi voyons-nous trois mâchicoulis défendant le front d'une tour carrée de la seconde enceinte du Crac des Chevaliers [1]; un système analogue se retrouve au château de Niort qu'on date de 1160 environ [2], au château de Lucheux qui appartient aussi au XIIe siècle et au donjon de Château-

[1] R. Dussaud, P. Deschamps, H. Seyrig, *La Syrie antique et médiévale illustrée*, Paris, Geuthner, 1931, pl. 143, fig. 2. — Cf. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, tome II, 2e partie, *Architecture militaire et navale*, 2e édit. revue et augm. par Jean Verrier, 1932, p. 651, fig. 305.

[2] Cf. C. Enlart, *ibid.*, p. 561, fig. 255.

Gaillard [1] construit par Richard Cœur de Lion, en 1196, au retour de la Croisade. On voit encore le même procédé dans d'autres châteaux en France au cours des siècles suivants.

Mais le système d'un mâchicoulis unique défendant non la base d'un mur plein, mais une entrée, n'existe à notre connaissance qu'à Saone.

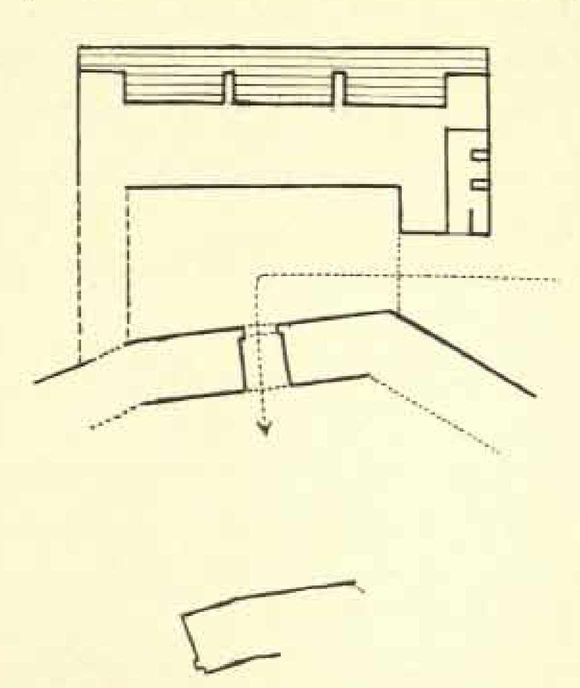


Fig. 11. — Crac des Chevaliers, Entrée au nord de la 2e enceinte.
(Plan par Fr. Anus. — Échelle 2mm4 par mètre.)

Dans le château de Saone dont le plan forme un triangle, la basse-cour se trouve placée au sommet du triangle. Ses deux entrées sont en face l'une de l'autre, de chaque côté de l'enceinte. Celle qui domine le ravin du sud (tour 8, plan fig. 14) a des dispositions analogues à celles de l'entrée principale de la forteresse (tour 6, plan fig. 13) placée sur le même ravin. Elle est percée dans le flanc de l'ouvrage et s'ouvre sur un cul-de-sac constitué par la tour, par un pan de courtine perpendiculaire et par un redan de cette courtine faisant face à la porte (Pl. LXXX, 2). Des archères défendant l'entrée sont percées dans ces deux pans de la courtine. La seconde porte par où l'on va de l'ouvrage dans la basse-cour est à angle droit de la première.

Vitruve eût approuvé le plan de cette entrée. Il recommande, en effet, que les entrées soient percées à gauche [2] : ainsi l'assiégeant qui porte son bouclier au bras gauche présente le flanc droit découvert aux défenseurs placés dans l'ouvrage faisant face à l'entrée.

Ce cul-de-sac, si favorable à la défense d'une entrée, soustrait ainsi, d'une

[1] Cf. C. Enlart, *ibid.*, p. 571, fig. 262.
[2] *Excogitandum uti portarum itinera non sint directa sed scaeva*, *De Archit.*, I, v, 2.



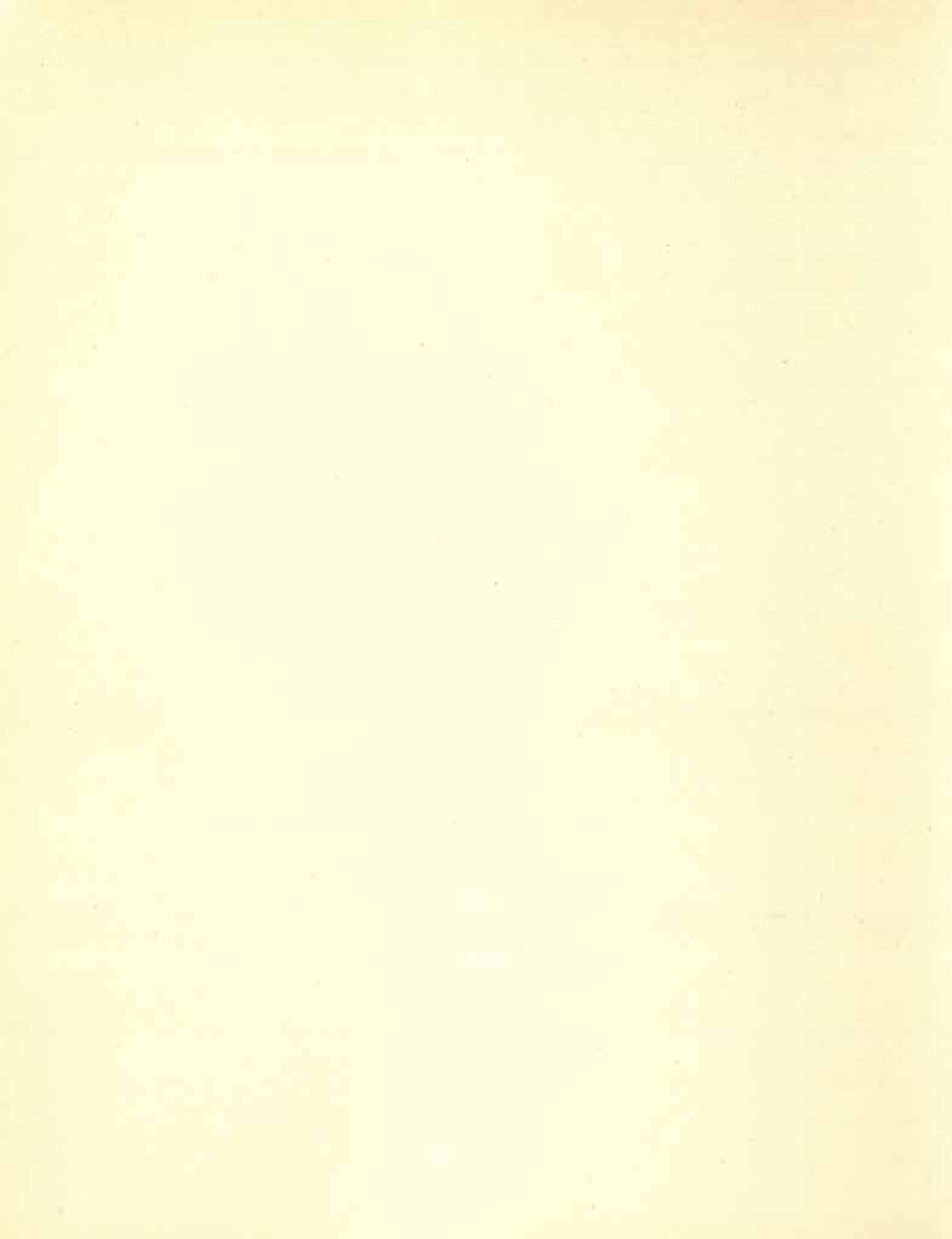
Photo Paul Deschamps

1. Saone; la Basse-Cour. A l'extrême droite, l'entrée de la tour 10.
A droite de l'arc surmontant cette dernière on distingue les corbeaux de base de la bretèche.



Photo Paul Deschamps

2. Fort d'Akkar. Entrée de la tour principale à trois mètres du sol.



part, à l'atteinte des projectiles de mangonneaux éloignés et, d'autre part, ne laissant le passage qu'à un très petit nombre d'adversaires menacés de face, de côté et de dos, se retrouve exactement semblable à l'entrée principale de la

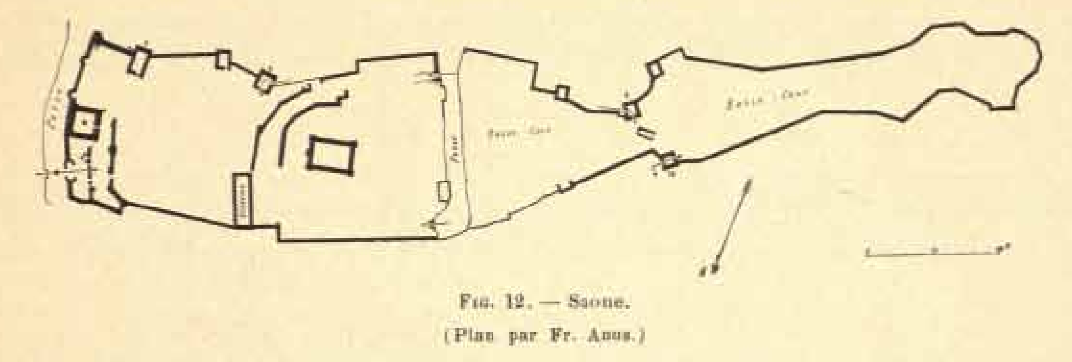


Fig. 12. — Saone.
(Plan par Fr. Anus.)

citadelle byzantine d'Angora (fig. 15 et plan fig. 8). Le P. de Jerphanion attribue cette citadelle aux environs de l'année 630 et la porte en question aux restaurations de Michel II le Bègue (820-829), faites après les dégâts causés par les attaques d'Haroun-al-Raschid[1]. C'est là un exemple nouveau des nombreux emprunts que les Croisés ont faits aux forteresses byzantines qu'ils occupèrent tout d'abord à leur arrivée en Orient.

L'arc dominant l'entrée de la tour 8 est conservé, mais le mâchicoulis est bouché.

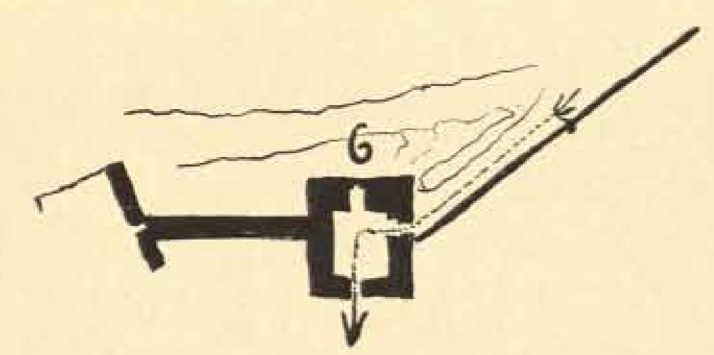


Fig. 13. — Saone. Entrée principale au sud.
(Échelle 1 mm. par mètre.)

La seconde entrée de la basse-cour de Saone (tour 10, Pl. LXXXII, 1) est au-dessus du ravin du nord au fond duquel coule un torrent rapide. Un pont franchissait jadis ce torrent. Un sentier extrêmement raide vient de là aboutir à cette entrée. Elle est pourvue de deux défenses extérieures : une bretèche et un mâchicoulis.

[1] G. de Jerphanion, *Mélanges d'archéologie anatolienne* (Mélanges de l'Université Saint-Joseph, t. XIII), Beyrouth, 1928, 1 volume de textes et 1 volume de planches, 1er volume p. 175-178 et 208-214, et 2e volume, pl. LXXXI et XCII.

De la bretèche il ne reste que les deux corbeaux de base. Nous avons déjà vu des traces d'une bretèche au-dessus de la poterne qui domine le grand fossé creusé par les Francs à l'est. Ici la bretèche ne se trouve pas juste au-dessus de la porte, mais à droite de celle-ci ; c'était donc une première défense qui permettait de faire tomber des projectiles sur l'ennemi au moment où il débou-

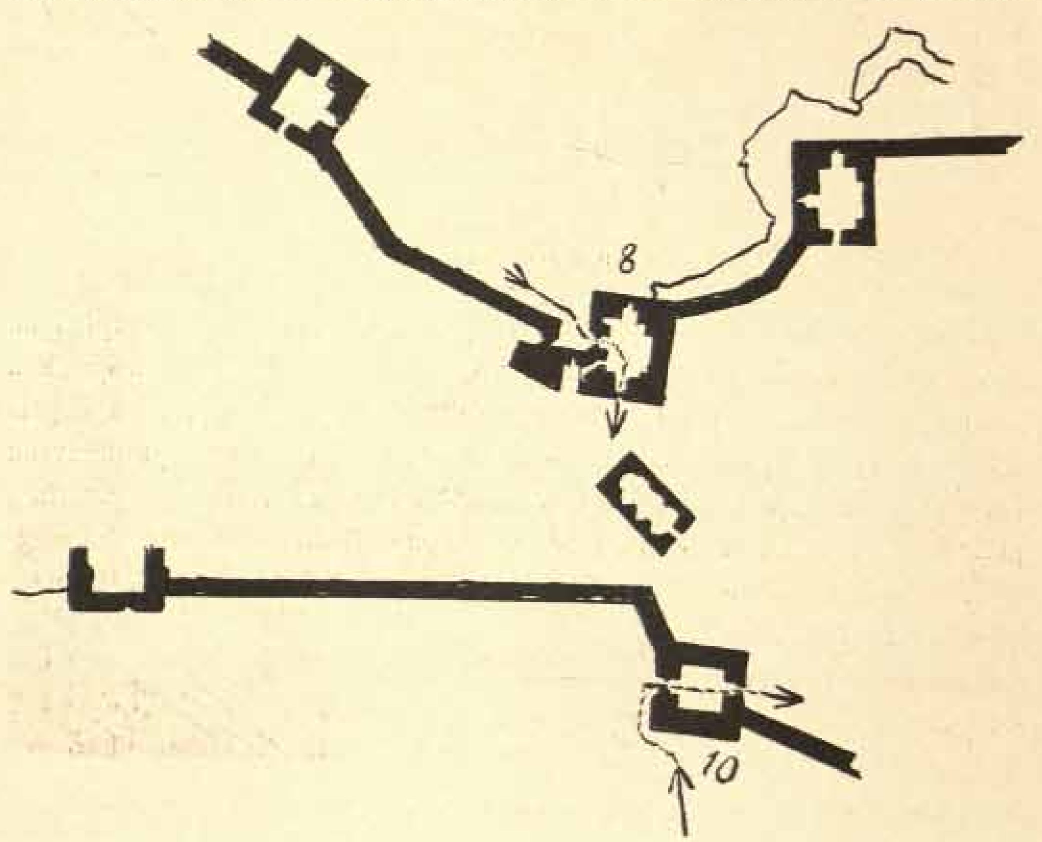


Fig. 14. — Saone. Les deux entrées de la basse-cour.
(Échelle 1 mm. par mètre.)

chait du sentier et venait de tourner l'angle de la tour. Une bretèche au-dessus de la porte eût été inutile puisque le mâchicoulis constituait une défense semblable.

Ce mâchicoulis est le mieux conservé des trois que nous avons vus. Les photographies prises récemment à notre demande par le comte de Clermont-Tonnerre, élève de l'École des Chartes, montrent sa disposition de façon très claire (Pl. LXXXI, 3 et 4).

Mais il y a un défaut dans les défenses de la tour 10 : c'est que sa seconde porte qui ouvre dans la basse-cour est dans l'axe de la première (plan, fig. 14) : aussi a-t-on pourvu cette seconde porte d'une herse dont les rainures sont encore visibles.

Une autre herse existe au château de Saone : elle se trouve à une porte du donjon qui ouvre, non à l'extérieur de la place, mais sur la cour. Outre la herse, la porte ouverte dans un mur de 4 m. 40 d'épaisseur était encore défendue par un petit mur extérieur crénelé, parallèle à la muraille dans laquelle elle s'ouvrait et qui formait avec cette muraille un couloir dont l'accès était fermé par une porte munie d'une barre. Ce donjon n'avait pas d'autre communication avec l'intérieur de la place. Les Byzantins appelaient un ouvrage de cette sorte un πυργοκάστελλον. C'était un ouvrage qui pouvait se défendre indépendamment du reste de la forteresse.

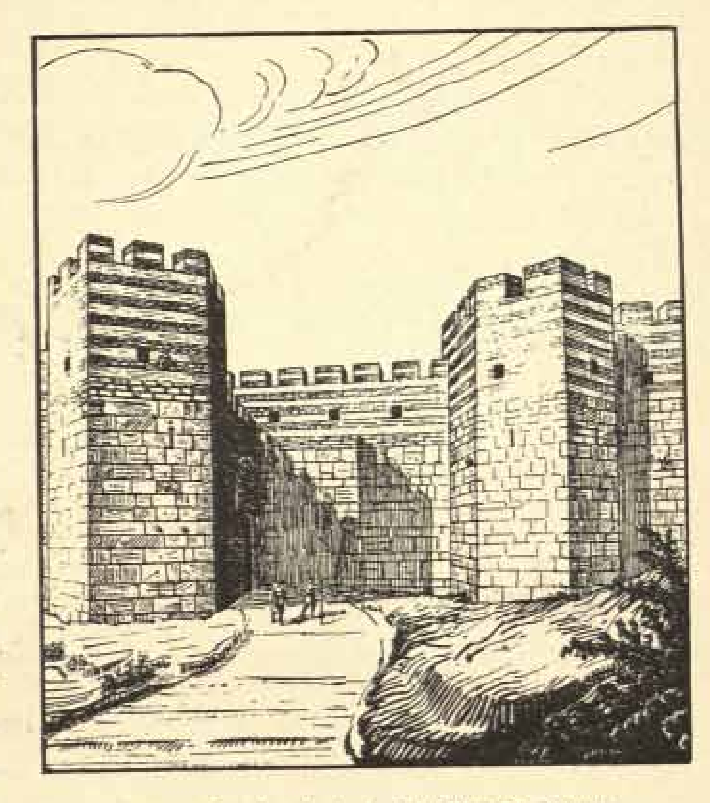


Fig. 15. — Entrée principale de la Citadelle d'Angora.

Ainsi le donjon de Saone était prévu pour servir de dernier refuge aux défenseurs. C'est très probablement ce qui eut lieu en 1188 quand Saladin s'empara de cette place [1].

Puisque nous parlons des issues de ce château, signalons une petite porte dissimulée derrière le roc dans le flanc d'un ouvrage du front sud (plan, fig. 12,

[1] Cf. Paul Deschamps, *Le château de Saone dans la principauté d'Antioche*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, décembre 1930, p. 329-364.

saillant carré n° 4). Elle devait permettre en cas de siège à un messager de sortir de nuit de la place en descendant à l'aide d'une corde le long du rocher à pic en cet endroit.

Certains fortins n'avaient pour les garder que quelques hommes. Aussi, pour que la petite garnison fût à l'abri d'une surprise, la porte était-elle à plusieurs mètres au-dessus du sol.

Un texte arabe le dit d'ailleurs à propos du petit château du Sarc situé non loin de la puissante forteresse musulmane de Sheizar sur l'Oronte. Ousama nous apprend que les Francs avaient occupé cette position pour épier la garnison de Sheizar au cas où celle-ci voudrait tenter une incursion sur la grande ville chrétienne de Fémie (Apamée) : « Le fort était inaccessible, juché sur un rocher élevé de tous côtés, on n'y montait que par une échelle de bois qui était enlevée après qu'elle avait servi, aucun chemin ne restant pour y parvenir [1]. »

Nous avons trouvé une porte de ce genre à la tour principale du petit château d'Akkar, situé au sommet d'un étroit piton que des torrents rapides environnent à sa base. Ce poste se trouve au nord du massif du Djebel Akkar ; de là on a une vue très étendue sur la grande vallée qui constitue la « Trouée de Homs ». Il surveillait au sud ce large passage et se trouvait en face du Crac des Chevaliers qui le gardait au nord. Les deux châteaux pouvaient communiquer par des feux (Pl. LXXXII, 2).

La porte située à plus de 3 mètres du sol se trouve sur la face arrière de la tour vers l'intérieur de l'enceinte. Ce fort fut pris en 1271, quelques jours après la prise du Crac des Chevaliers.

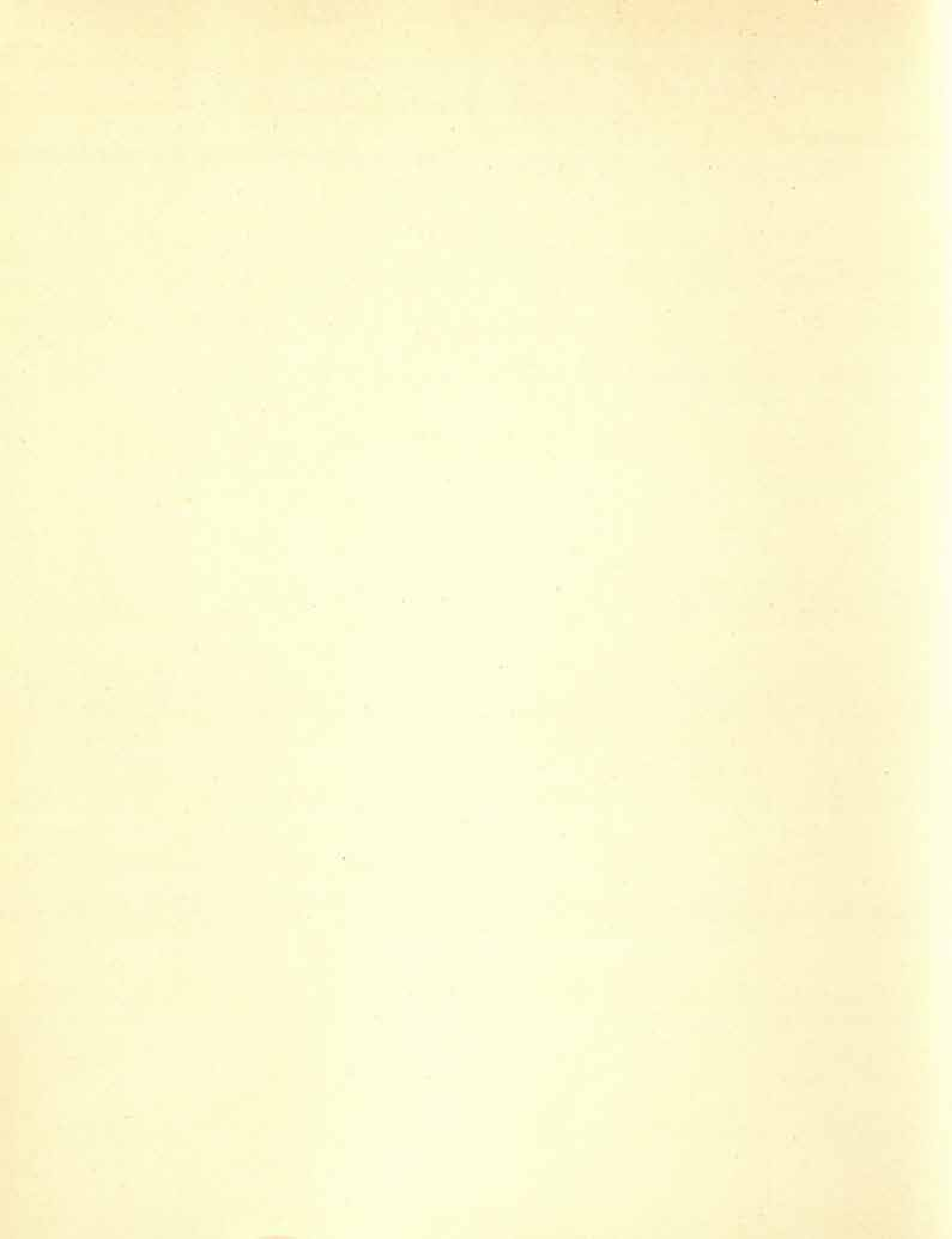
Les forteresses situées au bord de la mer avaient des sorties sur le rivage. Ainsi voit-on dans les murailles de Tortose une petite porte soigneusement dissimulée dans un angle de construction. M. de Clermont-Tonnerre l'a photographiée au cours d'un récent voyage en Syrie.

* * *

Les châteaux des Croisés que nous avons mentionnés sont du XII^e siècle ; les uns ont été pris par Saladin en 1188, les autres n'ont pas subi d'importants

[1] Ousama, *Autobiographie*, trad. H. Derenbourg, p. 48 et 79, et *Rev. de l'Orient latin*, t. II (1894), p. 376 et 407. — Cf. R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie* (1927), p. 145-147.

Crac des Chevaliers. Première enceinte au nord.
Au centre, entre deux tours rondes, trois bretèches surmontant la poterne découverte en 1928.
A gauche, la croix indique l'entrée principale du château au front est.



remaniements au xiiie siècle. Le Crac des Chevaliers, au contraire, qui fut occupé de 1110 à 1271, c'est-à-dire pendant presque toute la durée de l'occupation franque, et dont les Hospitaliers eurent la garde depuis 1142, fut de la part de ceux-ci l'objet, à plusieurs reprises, de travaux considérables.

On y voit donc réaliser des progrès dans l'art de la fortification et les architectes qui y travaillèrent y firent des ouvrages compliqués, destinés à rendre sa défense plus efficace en temps de siège. On disait que ce vaste château ne

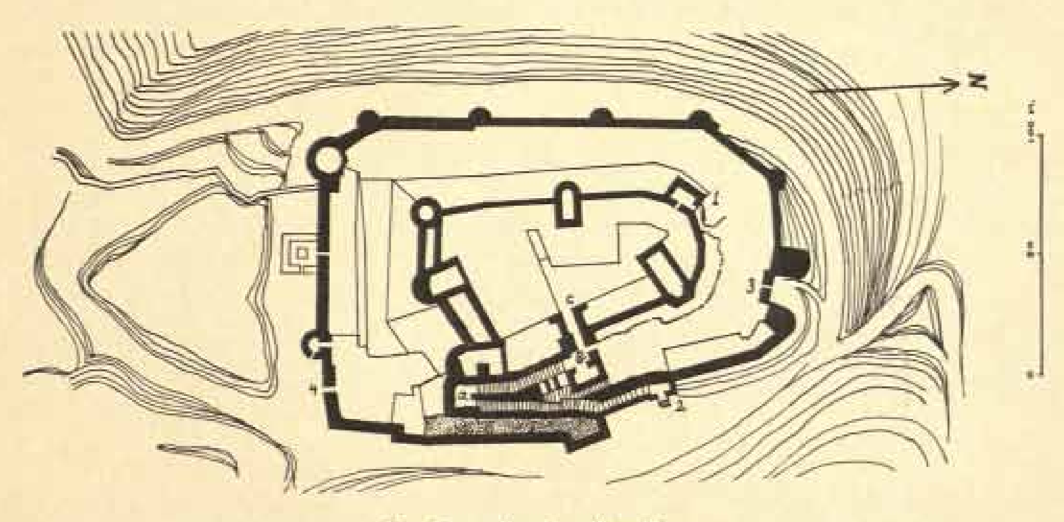


Fig. 16. — Crac des Chevaliers.
(Plan par Fr. Anus.)

possédait qu'une seule entrée, située au front est (nº 2 du plan, fig. 16). C'est une erreur. MM. François Anus et le capitaine Lamblin, mes compagnons de mission et moi, nous en avons découvert d'autres dans l'hiver 1927-1928 et, particulièrement au nord de la première enceinte, une poterne (nº3 du plan, fig. 16; plan de détail, fig. 17 ; Pl. LXXXIII et LXXXIV, 1) que cachait un amas d'ordures jetées des remparts par les indigènes logés dans le château. Cette poterne n'a que 1 m. 80 environ de large. Elle s'ouvre entre deux tours rondes très saillantes. Au-dessus de la poterne se trouvent trois archères et encore au-dessus trois bretèches. Lors du siège de 1271, cette poterne dut être mutilée et le parement de la muraille remonté.

Les tours elles-mêmes ont subi une transformation. Du temps des Francs, elles étaient carrées; leur face antérieure ayant sans doute été détériorée par

les mangonneaux de Beibars, on leur donna une forme ronde. Une inscription française[1] placée à la face postérieure de la tour de droite nous apprend que cet ouvrage fut construit par les soins d'un dignitaire de l'Ordre de l'Hôpital, Nicolas Lorne, qui devint même Grand Maître de l'Ordre quelques années après la prise du Crac, en 1278. En 1250, il était gouverneur du château de Margat. Il est possible qu'il fut, soit avant soit après cette date, gouverneur du Crac. La construction se placerait donc au milieu du siècle ou dans les vingt dernières années de l'occupation.

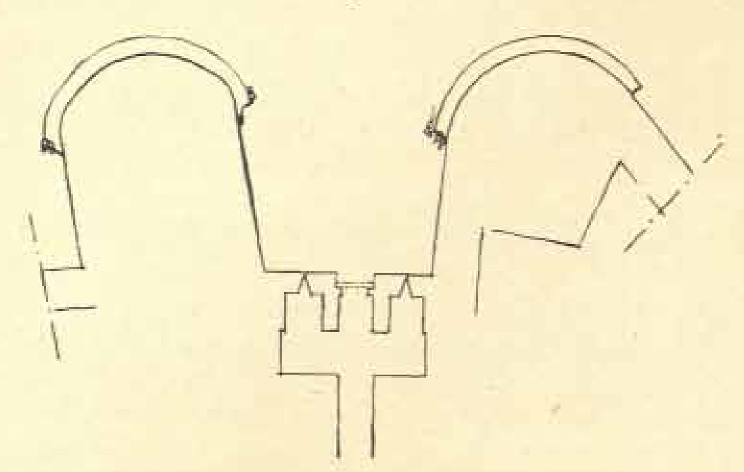


Fig. 17. — Crac des Chevaliers. Poterne au nord de la 1re enceinte. (Plan par Fr. Anus. — Échelle 2 mm. par mètre.)

En avant de la porte s'ouvrait un large mâchicoulis et derrière celui-ci se trouvait une herse.

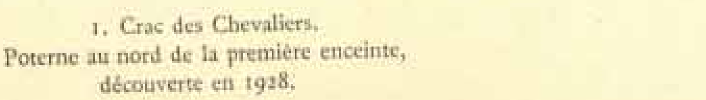
Le passage étant aussitôt obstrué, on ne peut savoir comment il aboutissait à la seconde enceinte. En tout cas, on se trouvait non loin de deux entrées de celle-ci. L'une des entrées (n° 1 du plan fig. 16) s'ouvrait à droite, dans cet ouvrage carré dont nous avons déjà parlé (Pl. LXXIX, 2) et communiquait avec une salle occupant tout le front ouest. L'autre débouchait directement dans la cour de la place (lettres *b* et *c* du plan); elle constituait le 3e élément de la Rampe voûtée dont nous allons parler.

La Rampe voûtée du Crac. — Cette Rampe (n° 2 du plan fig. 16; plan de détail fig. 18), part de l'entrée principale (Pl. LXXXIV, 2) de la forteresse à l'est. Elle se compose de trois éléments en ligne brisée, le premier allant du nord au sud, le second retournant vers le nord en inclinant vers l'ouest, le troisième enfin tournant à angle droit et allant de l'est à l'ouest pour débou-

[1] Au tens de Fre[re] Niciole Lorne *fu fete* ceste barbacane Phot. dans R. Dussaud, P. Deschamps, H. Seyrig, *La Syrie antique et médiévale illustrée*. Paris, Geuthner, 1931, pl. 145, fig. 4.



Photo Paul Deschamps



1. Crac des Chevaliers.
Poterne au nord de la première enceinte,
découverte en 1928.

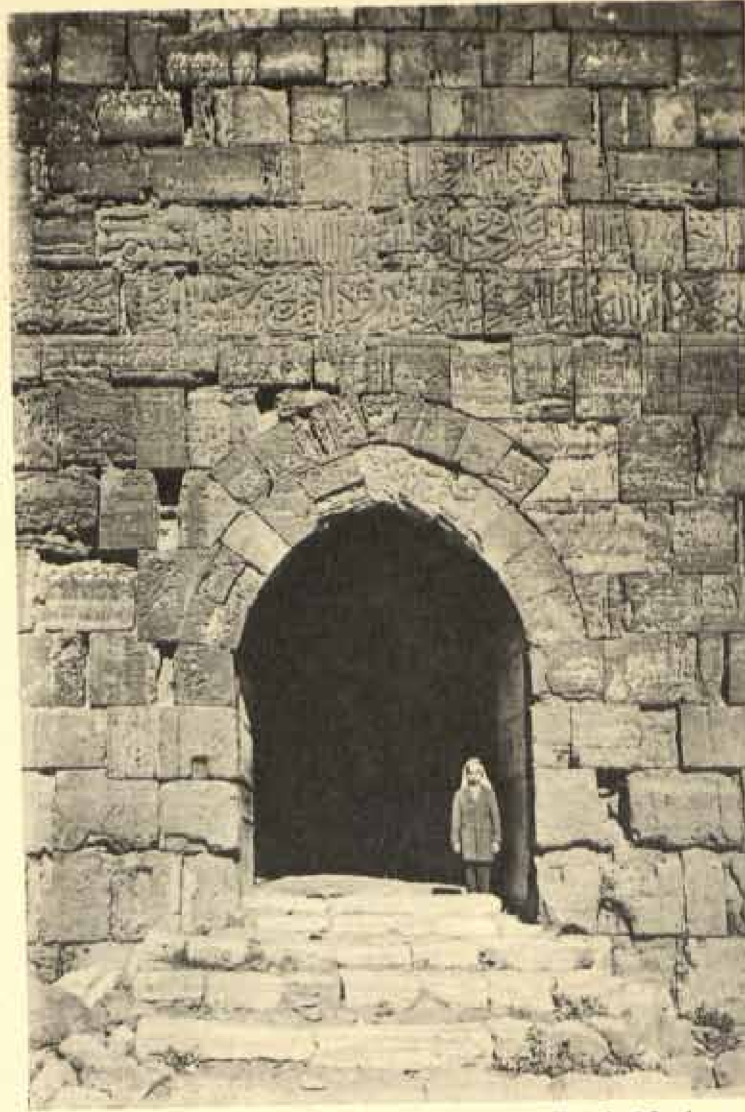
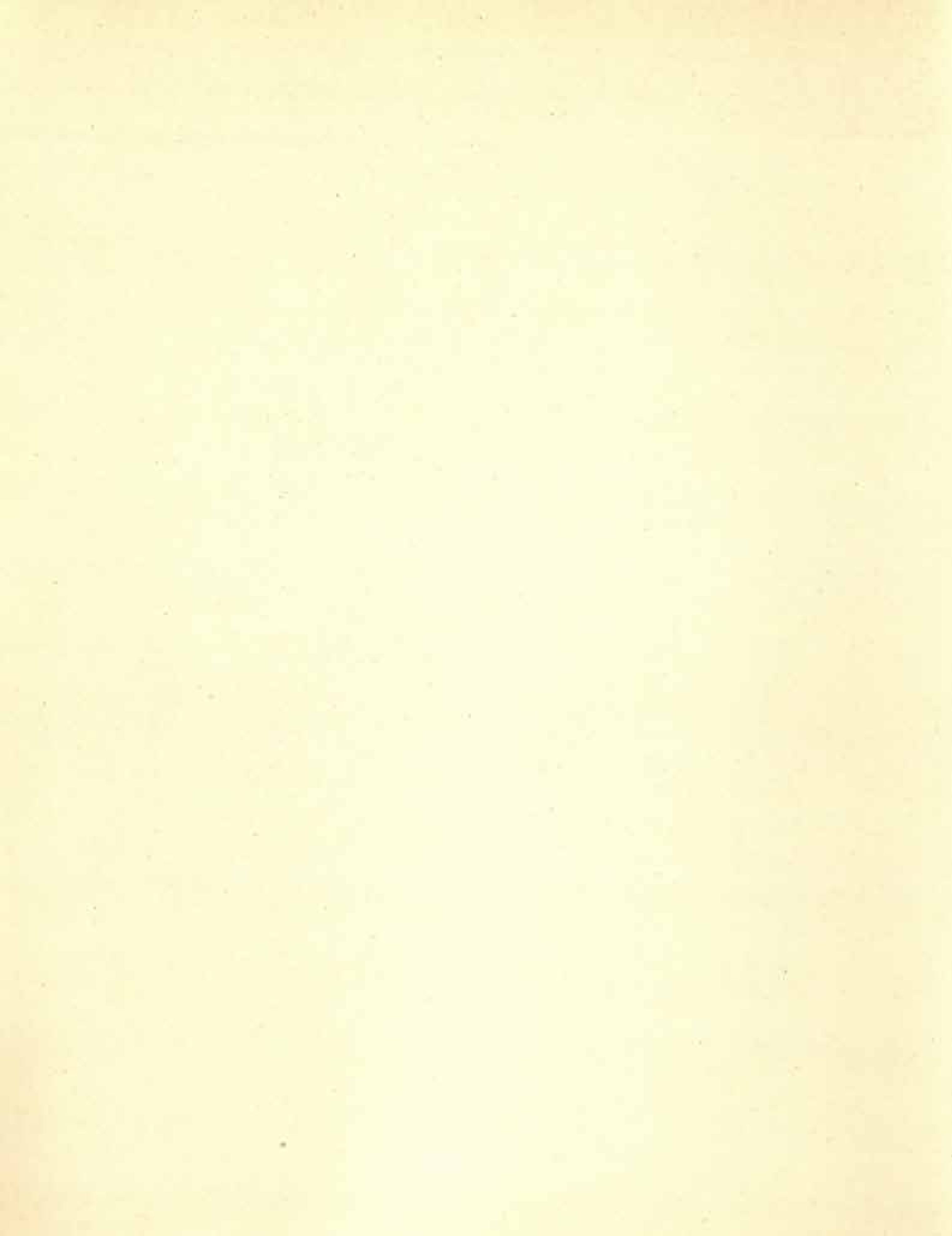


Photo Paul Deschamps

2. Crac des Chevaliers.
Front est de la première enceinte;
entrée principale du château remaniée par les Arabes.



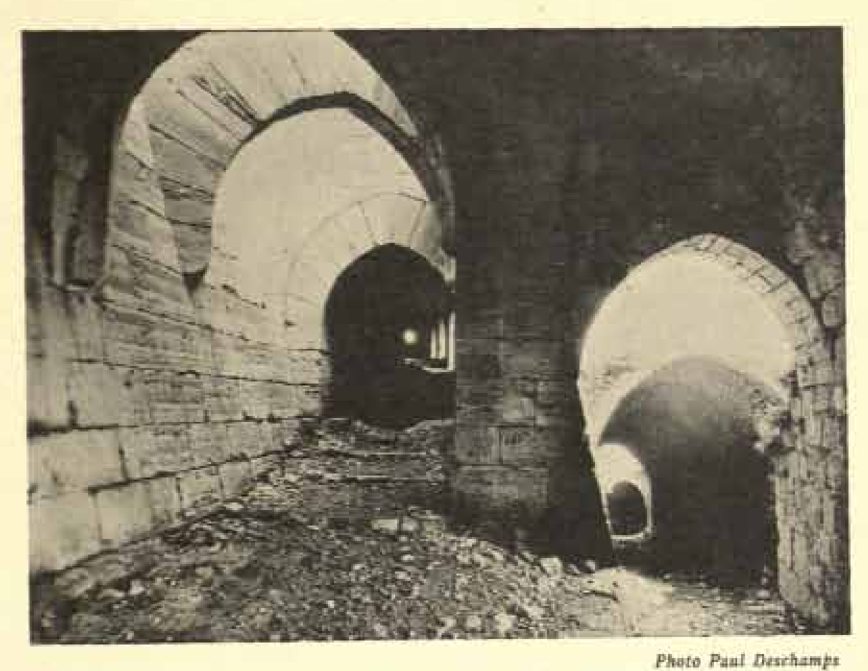


Photo Paul Deschamps

2. Coude de la rampe.
A droite la fin du premier élément ; à gauche le début du second élément.



Photo Capitaine Lamblin

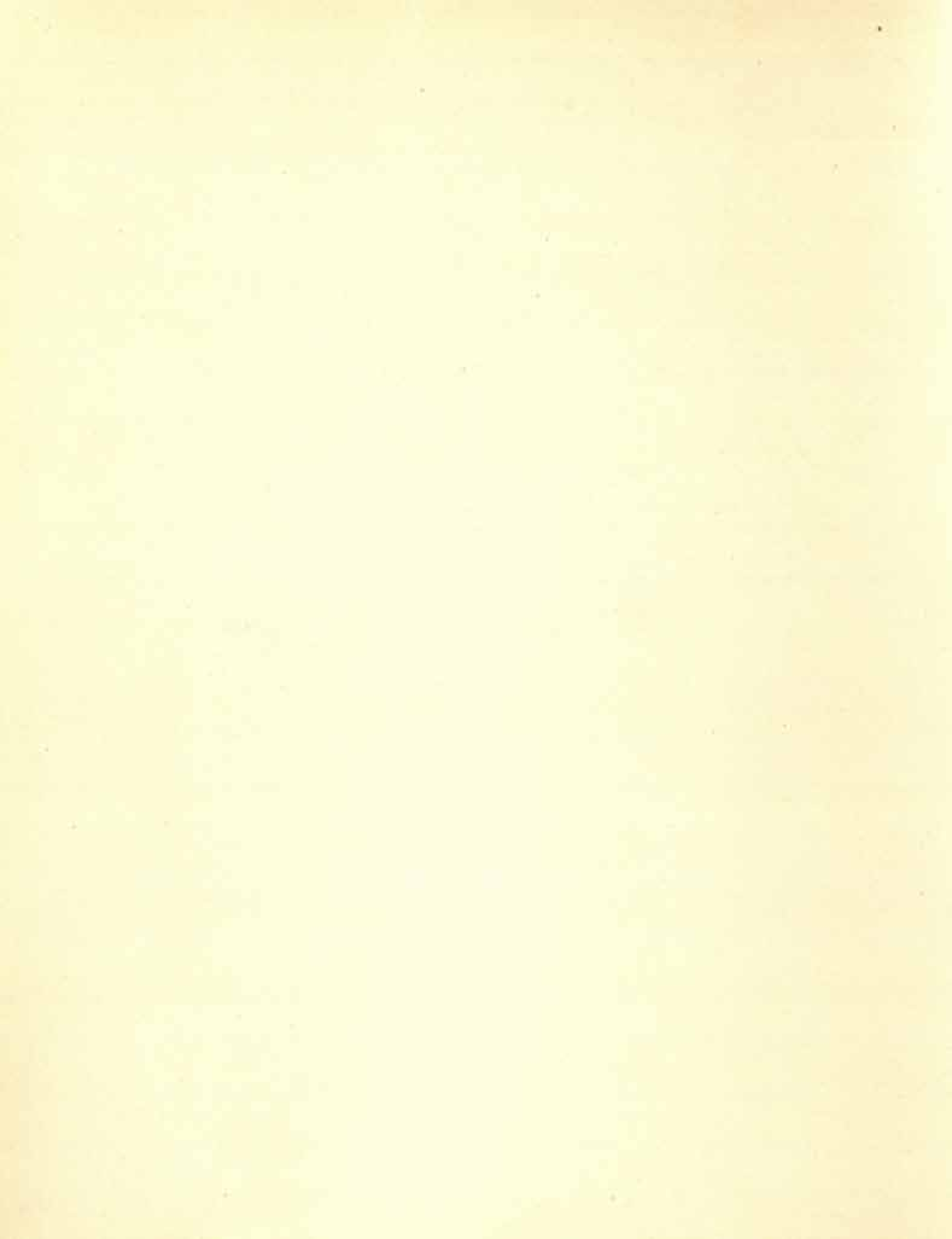
1. Départ de la rampe voutée.



Photo Capitaine Lamblin

3. La fin de la rampe voutée.
Vue prise de la cour intérieure.

CRAC DES CHEVALIERS.



cher dans la cour intérieure de la place après avoir passé sous la 2e enceinte [1]. Sur tout son parcours, des défenses variées, portes, herses, barres de fer, chambres de garde, larges mâchicoulis, avaient pour but de servir d'obstacles à la progression de l'ennemi, qui aurait forcé la première porte [2].

Elle est couverte de voûtes de blocage en berceau brisé, coupées par des intervalles à ciel ouvert qui mettent des taches de lumière éclatante dans ce

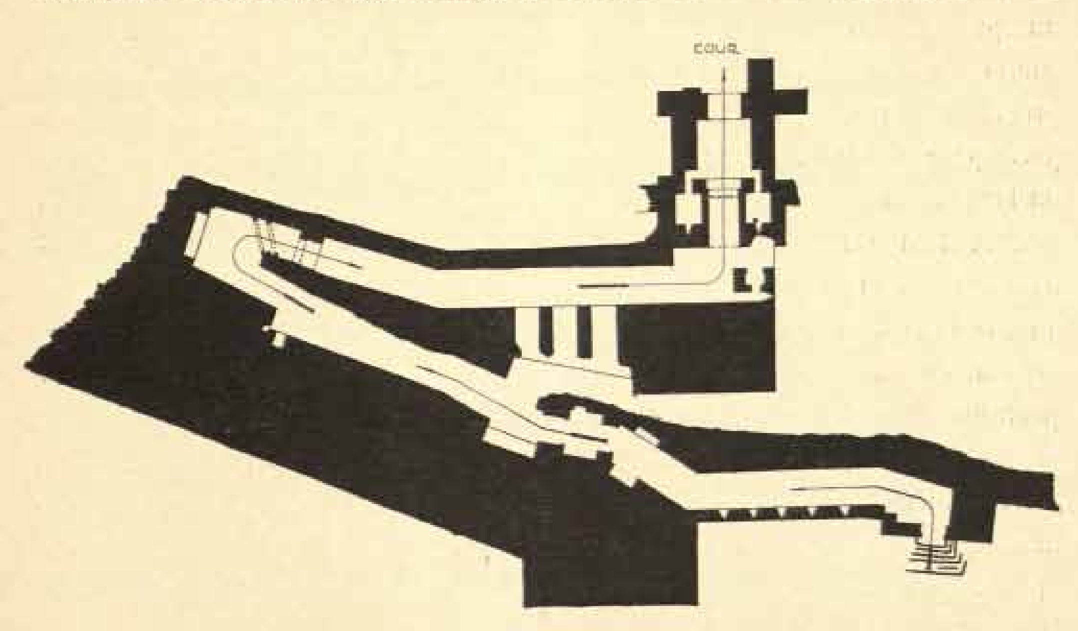


Fig. 18. — Crac des Chevaliers. Rampe voûtée partant de l'entrée principale à l'Est.
(Plan par Fr. Anus. — Échelle de 1 mm. 25 par mètre.)

long chemin sombre. La Rampe monte en pente très douce, elle est munie de marches larges et basses permettant d'y circuler facilement à cheval.

Son premier élément (Pl. LXXXV, 1) longe intérieurement certains ouvrages de la 1re enceinte à l'est [3]. Un peu avant le premier coude de la Rampe, une archère percée dans une salle de la première enceinte prend d'enfilade la

[1] Le 1er élément a environ 85 mètres de long, le 2e élément environ 50 mètres, et le 3e environ 20 mètres.

[2] La porte d'entrée n'est pas pourvue de herse, le parement du saillant dans lequel s'ouvre cette porte a été remonté par les Arabes. On ne peut donc savoir s'il y eut primitivement une herse.

[3] Ces ouvrages et cette partie de la Rampe sont une addition de l'époque franque, mais faite tardivement. Primitivement la Rampe commençait après le coude qu'elle fait au sud, c'est-à-dire au départ de son 2e élément.

montée. Le coude de la Rampe (Pl. LXXXV, 2) est constitué par un angle de construction formant un glacis en très bel appareil que domine une échauguette aujourd'hui mutilée.

L'entrée du 2e élément de la Rampe (lettre *a* du plan) est fortement défendue (Pl. LXXXV, 2). On se trouve là au pied du talus qui soutient à l'angle sud-est du front de la 2e enceinte un des principaux ouvrages de la forteresse, une puissante tour ronde. On voit trois arcs en tiers-point reposant d'une part, sur la base de l'échauguette, d'autre part, sur le talus de la tour. Les deux premiers supportaient une passerelle allant de l'échauguette à une petite porte percée à la base de la tour. Entre le deuxième et le troisième arc était un large espace vide, sorte de grand mâchicoulis par lequel on pouvait jeter dans la Rampe des projectiles, soit de la tour soit encore de la terrasse dominant le troisième arc. Ce troisième arc constitue l'entrée du long couloir voûté qui forme le 2e élément de la Rampe. On trouve là les crapaudines d'une porte et, tout de suite à droite, une grande niche où devait se tenir le gardien de la porte[1].

Le chemin que l'on suit longe à gauche la muraille de la 2e enceinte. On arrive dans un emplacement carré (lettre *b* du plan), défendu par 4 assommoirs percés dans les 4 compartiments de sa voûte d'arêtes, emplacement après lequel la Rampe forme un coude à angle droit[2] ; c'est le 3e élément de la Rampe allant de l'est à l'ouest (Pl. LXXXV, 3).

Nous rencontrons ici les plus importantes défenses de la Rampe. Cette dernière entrée devant conduire au cœur de la Place, on a accumulé les artifices pour en interdire l'accès à l'ennemi. Deux chambres de garde pourvues de deux archères flanquent le passage à droite et à gauche.

On passe sous un large espace vide constituant un grand mâchicoulis par où l'on pouvait, de la salle de l'étage supérieur, jeter des projectiles sur l'assaillant. Puis on voit successivement dans les murs :

1° Les rainures du passage de la herse manœuvrée de l'étage supérieur ; 2° les crapaudines de la porte ; 3° les trous de la barre qu'on manœuvrait d'une

[1] On trouve une niche semblable à côté de l'entrée du Château-Gaillard, aux Andelys.

[2] Si l'on continue tout droit on franchit une porte qui mène sur le terre-plein entre les deux enceintes, non loin de la poterne, (n° 1 du plan) au nord de la 1re enceinte dont nous avons parlé plus haut.

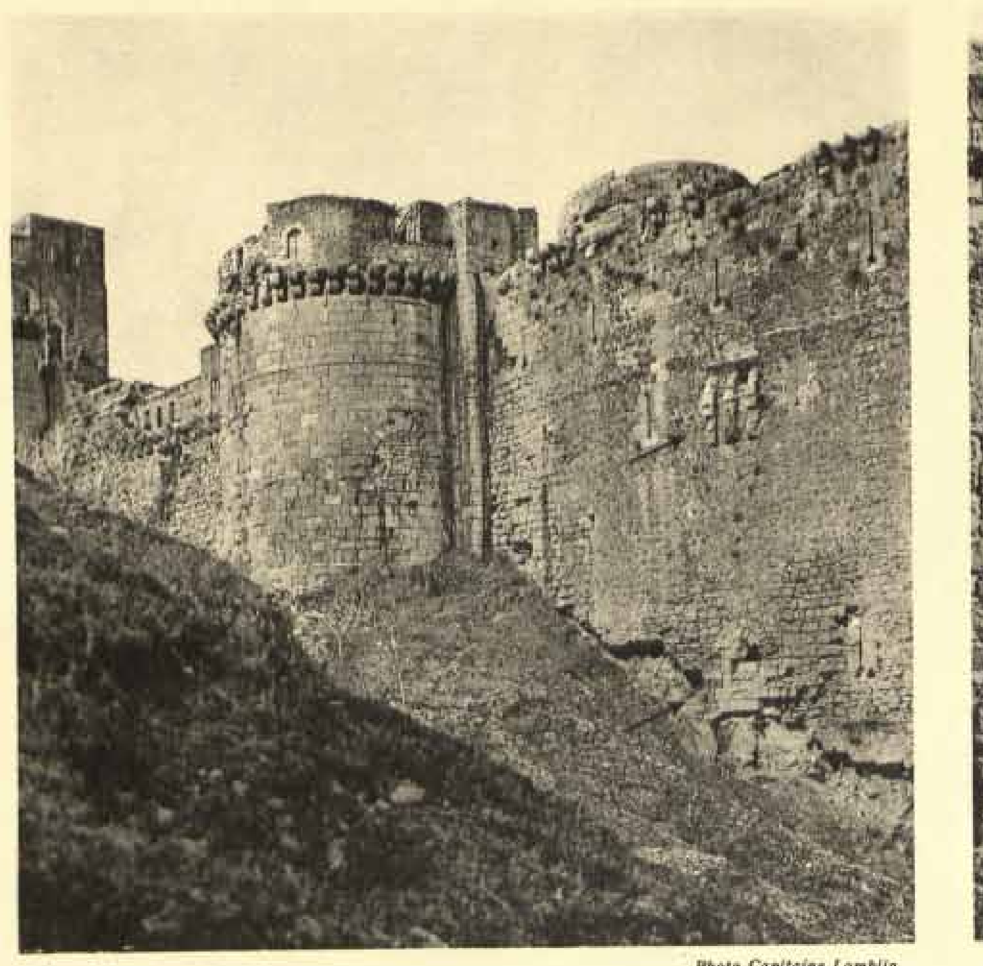


Photo Capitaine Lamblin

1. Crac des Chevaliers. Première enceinte.
Petite poterne près de l'angle sud-est ; au-dessus les rainures
par où glissaient les chaînes du pont-levis.

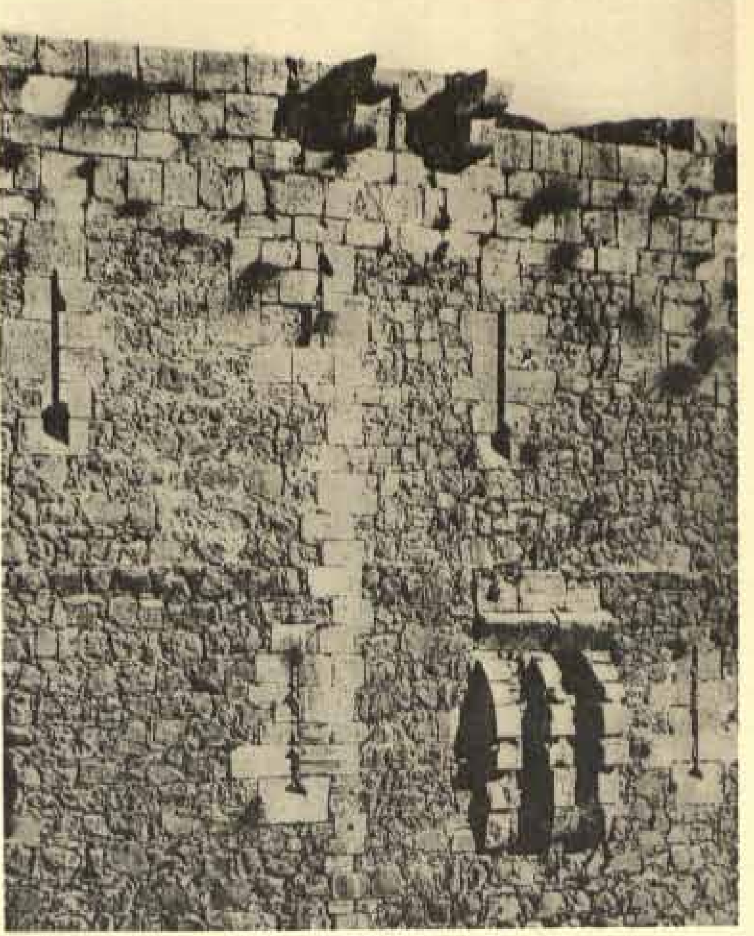
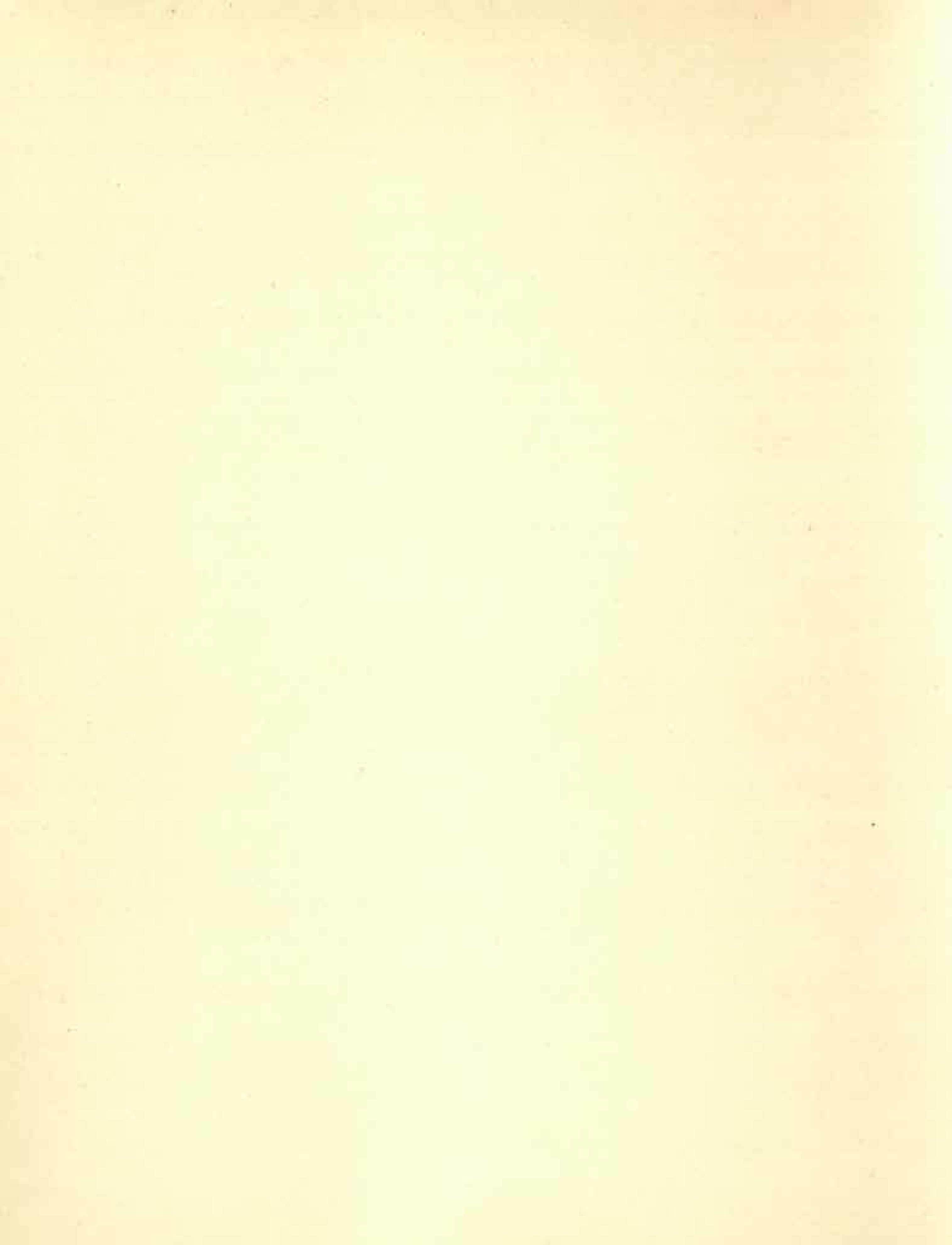


Photo Capitaine Lamblin

2. Crac des Chevaliers.
Passage de chaînes d'un pont-levis
au-dessus d'une petite poterne.



des chambres de garde ; 4° au delà de ces défenses sont les portes des chambres de garde dont les gardiens pouvaient, en les quittant, soit venir au secours de leurs compagnons défendant la porte et la herse, soit, si les assiégeants les avaient déjà forcées, attaquer ceux-ci par derrière. On débouche enfin dans la cour du château (lettre *c* du plan).

Ainsi la Rampe était défendue par trois portes et des barres de fer, deux larges mâchicoulis, une échauguette, une herse, les archères ouvrant sur trois chambres de garde, ainsi que par de nombreux assommoirs percés dans les voûtes.

On trouve, à Carcassonne, des entrées dont les dispositions peuvent être rapprochées de celles du Crac, notamment la Porte Saint-Nazaire qui fait partie de la 2ᵉ enceinte. L'entrée est percée dans le flanc d'une tour carrée et se trouve masquée par un contrefort ; la seconde porte est placée à angle droit. C'est donc ce que nous voyons à l'ouvrage du Crac au nord de la 2ᵉ enceinte.

Nous avons énuméré les principaux types d'entrées des châteaux des Croisés en Orient et nous en avons vu qui étaient précédées d'un pont lancé par-dessus un fossé.

Les Francs pratiquèrent-ils le système du pont-levis?

Nous avons tout au moins l'exemple d'un pont-levis dont la trace subsiste au-dessus d'une petite poterne (n° 4 du plan, fig. 16, Pl. LXXXVI, 1) dominant le fossé au sud de la 1ʳᵉ enceinte du Crac des Chevaliers ; on voit dans la muraille un ouvrage en encorbellement que traversent deux rainures verticales : par là passaient les chaînes qui soutenaient le pont-levis (pl. LXXXVI, 1 et 2). Cette poterne ne constituait qu'une entrée sans importance, car on pénètre, après l'avoir franchie, dans un couloir très étroit.

Cette partie de la 1ʳᵉ enceinte, formant l'angle sud-est, appartient aux derniers travaux entrepris par les Hospitaliers peu de temps avant la prise du château par Beibars, en 1271. La poterne est à plusieurs mètres au-dessus du sol et le fossé est très large en cet endroit. On peut donc se demander où aboutissait le pont-levis, mais une chronique arabe nous apprend qu'après s'être emparé de la forteresse, Beibars fit élargir le fossé.

[1] Voy. J. Poux, *La cité de Carcassonne*, t. II (1931), pl. XXVIII, p. 418.

∴

Les portes des grandes villes franques d'Orient étaient aussi soigneusement défendues.

Parfois, des ouvrages avancés, des *barbacanes*, les précédaient.

Grâce à Guillaume de Tyr nous avons quelques détails sur les fortifications d'Ascalon. Cette ville était si bien défendue que, malgré de nombreux efforts, les Francs ne purent s'en emparer qu'en 1153. Elle était munie d'une enceinte de tours carrées que précédait un avant-mur. Les Croisés durent apporter à ces défenses quelques restaurations et additions. Ils perdirent cette grande cité en 1192.

Guillaume de Tyr[1] nous apprend que « le périmètre des remparts était percé de quatre portes : la grande porte ou Porte de Jérusalem à l'est..., la porte de la mer à l'ouest, la porte de Gaza au sud..., et la porte de Joppé au nord... A propos de la Porte de Jérusalem, son traducteur ajoute : « Iluec a deus tors de ça et de là grosses et hautes si que c'est la greindre forteresse de la ville. *En la barbacane* devant a trois issues qui meinnent en divers leus[2]. »

Beaucoup plus considérables que ceux d'Ascalon devaient être les ouvrages avancés de Saint-Jean-d'Acre, construits dans les dernières années de l'occupation. Cette opulente cité fut le dernier bastion de la chrétienté au Levant et succomba en 1291, après une résistance acharnée.

Sentant venir le danger, les princes résidant à Acre firent de grands efforts pour améliorer les fortifications de la ville. Ludolf de Sudheim, voyageur allemand, qui visita les ruines de Saint-Jean-d'Acre en 1335, écrit : « Cette célèbre cité située sur le rivage de la mer est construite de blocs de pierre d'une grosseur extraordinaire avec des tours hautes et très fortes à peine distantes d'un jet de pierre les unes des autres. Chaque porte est flanquée de deux tours. Les murailles étaient, comme elles le sont encore aujourd'hui, d'une épaisseur telle que deux chariots courant en sens contraire pouvaient s'y croiser très facilement. Du côté de terre aussi elles étaient très puissantes,

[1] Guil. de Tyr, l. XVII, c. 22. *Hist. Occ. des Crois.*, t. I, p. 796.

[2] Cf. Rey, *Étude sur les monuments de l'architecture milit. des Croisés en Syrie*, 1871, p. 205-210, plan p. 208, fig. 52 et pl. XIX.

avec des fossés très profonds, protégées encore par une foule de bastions et d'ouvrages de toute espèce[1]. »

Certains de ces ouvrages extérieurs qui avaient surtout pour but de défendre les principales issues de la ville étaient considérables. Rey, qui a retrouvé les restes d'une partie de ces ouvrages, compare avec vraisemblance les grandes barbacanes d'Acre à la barbacane de la « Porte de Laon », au château de Coucy[2]. Il faut observer aussi qu'à la fin du règne de saint Louis on entreprit les grandes barbacanes de Carcassonne.

Marino Sanuto et Amadi nous apprennent que les barbacanes d'Acre étaient bordées de fossés et qu'on y accédait par des ponts, les uns de bois, les autres de pierre. Les noms des principales tours des deux enceintes qui défendaient la ville sont connus; parmi elles il faut citer *la tour neuve du roi Henri* qui se trouvait à l'angle nord-est de la cité. Elle fut construite par les soins de Henri II de Chypre, couronné roi de Jérusalem à Tyr, le 15 août 1286.

Les ouvrages avancés dont les noms nous sont parvenus étaient la *barbacane du roi Édouard d'Angleterre* qui, peu avant son couronnement, avait combattu en Terre Sainte (1271-1272); *la barbacane du roi Hugues*, c'est-à-dire Hugues de Lusignan, roi de Chypre (Hugues III) et de Jérusalem, mort en 1284, et *la tour de la comtesse de Blois*, Jeanne d'Alençon, morte à Acre le 2 août 1287, tour que cette princesse avait fait ajouter à la barbacane placée en avant de la porte de la tour Saint-Nicolas.

PAUL DESCHAMPS.

[1] LUDOLF DE SUDHEIM, *De itinere Terre Sancte*, l. II, dans *Archives de l'Orient latin*, t. II, 1884, p. 339.

[2] REY, *Étude sur la topographie de la ville d'Acre au XIIIe siècle*, dans *Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, t. XXXIX, 878, p. 115-145 et surtout p. 127-128. Voy. aussi du même auteur *Supplément à l'étude sur la topographie de la ville d'Acre*, *ibid.*, t. XLIX, 1888, p. 1-18 et pl. I.

BIBLIOGRAPHIE

F. Thureau-Dangin, A. Barrois, G. Dossin et Maurice Dunand. — **Arslan-Tash** (*Bibliothèque archéolog. et histor.* du Service des Antiquités en Syrie et au Liban, t. XVI). Un vol. in-4° de texte de 147 pages avec 2 plans hors texte, et un album de 48 planches. Paris, Paul Geuthner, 1931.

Hamdy Bey a, le premier, attiré l'attention sur Arslan-Tash, en Haute-Djézireh, dans la plaine de Seroudj; il y entreprit des recherches en 1886 et 1899, qui enrichirent le musée de Stamboul. Depuis, ce site n'a cessé d'être visité, notamment par MM. Perdrizet, Seyrig et Schlumberger (1). Les reliefs du musée de Stamboul ont été publiés par M. Eckhardt Unger, qui vient de reprendre sa place de conservateur à ce musée, sous le titre *Die Reliefs Tiglatpilesers III aus Arslan Tash*.

A la suite d'une première visite, en mai 1927, M. Thureau-Dangin décida d'y mener, en 1928, deux campagnes de fouilles, l'une en compagnie du R. P. Barrois et de M. Dossin, l'autre en automne avec M. Dunand. M. Trotin, détaché par l'autorité militaire, a levé les plans des bâtiments mis au jour.

Ḫadatu, nom ancien d'Arslan-Tash, ne semble avoir pris une réelle importance que sous la domination assyrienne, et plus particulièrement au temps de Téglatphalasar III, qui en fit un gîte d'étape pour ses armées et y édifia de remarquables constructions. On sait que ce roi, par le morcellement des anciennes provinces et la création de résidences royales, rétablit l'autorité qui s'était relâchée sous ses prédécesseurs.

Le palais construit par Téglatphalasar III comporte une série de bâtiments autour d'une avant-cour et d'une cour. Les appartements royaux qui donnent sur cette dernière se divisent en deux parties. L'appartement du roi comprend une vaste salle de réception qui devait servir aussi de salle à manger, une chambre à coucher, une pièce longue en forme de couloir et la salle de bains. L'appartement des femmes se compose de trois pièces en enfilade : un salon, une chambre à coucher et une salle de bains. On n'y accède que par la grande salle de l'appartement du roi.

Au sud-est ont été dégagés les vestiges d'un palais très analogue qu'on propose de dater du règne de Salmanasar III. C'est

(1) Voir *Syria*, VI, p. 299. La statue donnée par le colonel Normand au Louvre et publiée par M. Pottier, *Syria*, II, p. 203, provient de Arslan-Tash, comme la mission Thureau-Dangin l'a définitivement établi.

là qu'ont été trouvés les ivoires dont les planches rendent bien l'élégante facture et aussi l'inscription araméenne sur ivoire, au nom du roi Hazaël, qui permet de reconnaître dans cet ensemble la rançon qu'Adadnirari III exigea pour lever le siège de Damas. Ces plaquettes sont, en effet, de travail syrien ou phénicien, car nombre d'entre elles portent au revers des lettres phéniciennes. D'après l'archaïsme de certains caractères, il semble que les plaquettes ne remontent pas toutes à la même date. Ainsi, le *ka'* du n° 32 est antérieur à l'époque d'Hazaël, de même le *tav* en forme de croix à branches égales.

On trouvera dans cet ouvrage une étude précise de ces différents ivoires d'une si grande importance pour l'histoire de l'art phénicien. Les scènes représentées sont la naissance d'Horus, l'arbre sacré ou palmier stylisé, le papyrus lié par deux génies, déformation du symbole égyptien marquant l'union des deux Égyptes, les sphinx criocéphales affrontés de part et d'autre du palmier sacré stylisé, qui constitue une des pièces les plus imposantes, le même motif avec des sphinx androcéphales. On compare les sphinx ailés affrontés de part et d'autre de l'arbre sacré sur une coupelle à fard de Medinet Gourob (XVIIIe dynastie), motif considéré comme d'inspiration asiatique.

Citons encore les orants qui se tiennent devant l'uraeus ailé et portent un sceptre, probablement asiatique, à tête de bélier, pièce unique constituée par un personnage de face, les mains croisées contre la poitrine, d'allure complètement orientale, un personnage de profil, drapé à l'assyrienne, le motif souvent répété de la tête de femme apparaissant de face dans une fenêtre au-dessus de quatre balustres, le cerf paissant, fréquent dans l'art oriental, mais qu'on ne trouve « ni dans l'art hittite, ni même dans l'art assyrien... avec cette variété et ce naturel ». La vache qui allaite et qui se retourne pour lécher son veau est représentée par 21 numéros.

Sans méconnaître la tradition égyptienne ni l'égéenne, que ces reliefs combinent, les auteurs les rangent sous l'étiquette phénico-chypriote et y joignent la patère de Curium où l'on relève des motifs semblables, et divers scarabées phéniciens. Cet art est caractérisé souvent par un mouvement plus libre que l'art égyptien, auquel il emprunte cependant nombre de motifs.

D'un style « purement oriental et spécialement assyrien » sont de belles têtes de lion en ronde bosse, représentées la gueule grande ouverte. Au moment où nous écrivons, on annonce la découverte de plaquettes d'ivoire semblables, tout en offrant souvent des motifs différents (ainsi le lion qui attaque le taureau) remontant au IXe siècle, dans le palais de Samarie qu'on qualifiait de « palais d'ivoire ».

Téglatphalasar III avait édifié dans Hadatu un temple consacré à Ishtar. La mission Thureau-Dangin y a découvert nombre de sculptures, notamment deux taureaux couverts d'un long texte cunéiforme, deux lions, un relief figurant Adad monté sur un taureau lancé au galop, un dieu porteur d'un coffret [1].

Les deux campagnes d'Arslan-Tash ont donc été singulièrement fructueuses. L'ouvrage, qui leur est consacré, en expose

[1] Réplique de la statue mentionnée dans la note 1 de la page ci-dessus.

les résultats avec une remarquable méthode et une clarté parfaite.

R. D.

E. Honigmann. — **Syria**, dans Pauly-Wissowa (Pauly-Kroll-Mittelhaus, IV, A), col. 1549-1727.

M. E. Honigmann, dont on connaît la compétence pour tout ce qui touche à la topographie et à l'histoire de la Syrie, a résumé, dans une excellente notice, les conditions physiques de l'ancienne Syrie et son développement historique d'après les sources littéraires. Son objet est surtout de donner un appui topographique à l'histoire des régions syriennes, ce terme étant, à l'exclusion de la côte, entendu de l'intérieur du pays. Celui-ci a été connu assez tardivement par les auteurs classiques : le silence d'Hérodote à ce sujet est assez surprenant, alors qu'il s'occupait tant de la Perse.

Même les données que nous possédons contiennent certainement des méprises. Ainsi, l'itinéraire de Xénophon s'explique mal. M. Honigmann propose de corriger, dans Diodore, *Libanos* en *Pagrida* (Baghras) qui est, en effet, plus en situation. Il écarte justement l'hypothèse du colonel Marmier qui supposait que la route du col de Beilan ne fut en usage que bien après Alexandre. La correction, très paléographique de Éphèse en Émèse, fait venir Pompée en cette dernière ville, en 64 avant J.-C., où il dut recevoir l'hommage de Sampsikeramos. Si la difficile question de la défaite des troupes de Zénobie, à Daphné ou à Imma, n'est pas tranchée, du moins l'hypothèse présentée est-elle ingénieuse et vraisemblable.

Les œuvres des principaux géographes, Strabon, Pline et Ptolémée, sont bien caractérisées. Les données, fournies par ce dernier, sont reportées sur une carte. Le Géographe de Ravenne est mis en bonne place : si la graphie des toponymes est généralement défectueuse, cela tient non seulement aux copistes, mais surtout à ce que les termes latins ont été transcrits d'une version grecque. Parfois, cependant, on y trouve une leçon meilleure que dans la table de Peutinger ou même des étapes plus nombreuses.

L'*Itinerarium Antonini* complète heureusement la Table de Peutinger. Enfin, les milliaires — qui, généralement, ne sont venus jusqu'à nous que dans les régions désertiques ou peu habitées — apportent des données authentiques. Témoin, la *Strata Diocletiana*, où la lecture de M. Honigmann, *a Val(le) Alb(a) Anab (atha)* (Onevatha de la *Notitia Dignitatum*), règle la question de l'identification avec Khan 'Aneibé.

Dans bien des cas litigieux, ainsi pour *Thiltauri*, nous nous rallions volontiers aux solutions du savant auteur. Sur quelques points, cependant, nous maintiendrons notre position, tout au moins jusqu'à plus ample informé. Par exemple, il faut tenir compte que la ligne droite, par suite des difficultés du terrain, n'est pas toujours le chemin le plus court ou le plus confortable. L'empereur Julien l'éprouva lorsqu'il voulut prendre la route directe d'Antioche à Alep en évitant le détour par Chalcis. De même, s'expliquerait que la route Antioche-Héliopolis, par la vallée de l'Oronte, fît un crochet par el-Bara (el-Kefr), si cette dernière localité s'identifiait avec Kaperturi. Il existe, certes, une voie plus directe le long de l'Oronte, mais elle est infestée, l'été, par des insectes, sortes

de taons impitoyables, et, l'hiver, le terrain est tout détrempé.

Les principaux faits historiques et l'organisation administrative qui en découle sont exposés avec précision. Ainsi est mise en valeur l'importance du voyage d'Hadrien en Orient. On observe que la destruction brutale de Palmyre, en 273, n'a pas eu des conséquences très heureuses, car elle amena un affaiblissement grave dans la défense du *limes* syrien. Dioclétien dut renforcer considérablement la défense sur cette frontière depuis le golfe d'Aqaba jusqu'à Sura sur l'Euphrate. Qu'à cette époque des réparations aient été entreprises à la digue qui constitue le lac de Homs, c'est fort probable et cela suffit à justifier les indications de Talmud ; mais il y a une raison sérieuse pour supposer que la constitution du lac est bien plus ancienne : les fouilles de J.-E. Gautier dans l'île du lac ont montré que l'élévation du plan d'eau remonte à l'âge du bronze. Il est donc vraisemblable qu'il faut, sans même avoir recours à Strabon, attribuer la construction de la digue aux ingénieurs égyptiens dont on sait l'habileté dans les travaux d'irrigation.

M. Honigmann a procédé à un important dépouillement de la littérature chrétienne, actes des martyrs, vies d'anachorètes, et y a relevé de nombreux toponymes. Le lieu dit *Roga*, près d'Apamée, n'est autre que le vocable *Roudj* qui, encore à l'époque arabe, s'étendait sur un territoire beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui où il est limité à la large vallée qui s'ouvre à l'est de Djisr esh-Shogr.

La notice de M. Honigmann ne vaut pas seulement par la richesse et la précision de son information, mais aussi par le sens critique de l'auteur qui, sur nombre de points, améliore les renseignements que les textes anciens nous ont conservés.

R. D.

W. Wruck. — **Die Syrische Provinzialprägung, von Augustus bis Traian.** Un vol., Stuttgart, Kohlhammer, 1931.

M. Wruck étudie les monnaies provinciales syriennes, celles qui ont été frappées, non par les pouvoirs locaux ni par les succursales de la Monnaie de Rome, mais par des ateliers impériaux particuliers, dont les produits étaient adaptés par leur taille à l'usage de la province. Le premier tome, seul paru, va jusqu'à la mort de Trajan. Il comporte un catalogue fondé sur les principaux cabinets de l'Europe, et une série de planches excellentes. Ces deux éléments resteront indispensables pour l'étude de la numismatique syrienne. On regrette seulement d'y trouver (n° 918, pl. 4) une monnaie cypriote des plus connues (Six, *Revue numismatique*, 3, 1883, p. 287 s. ; cf. Hill, *British Museum Catalogue*, Cyprus), que l'auteur croit unique et attribue sans raison à la Commagène. Cette erreur trahit d'ailleurs une ignorance plus grave, celle du transfert à Chypre, par Vespasien, de l'atelier monétaire syrien. Ce point était justement de ceux que l'on s'attendait à voir traiter par M. Wruck, et il n'en est pas question. Il y aurait des réserves à faire aussi sur le commentaire explicatif des émissions, où l'on apprend avec surprise, par exemple (p. 163), que Trajan n'a pu battre monnaie à Antioche en 113 parce que la ville..... était aux mains des Parthes. Il est impossible d'entreprendre ici une critique détaillée

des analyses de M. Wruck : je me bornerai à présenter quelques remarques sur la façon dont il interprète les types monétaires. Aucune série n'est plus monotone d'aspect que celle des émissions provinciales syriennes. M. Wruck cherche à montrer que le choix d'un type, fût-ce le plus banal, le plus constant, commémore chaque fois un événement ou une tendance de la politique impériale. C'est ainsi que les monnaies où l'on voit simplement les lettres SC au milieu d'une couronne sont expliquées sous Auguste comme commémorant le triomphe de l'empereur (p. 34) ; sous Tibère comme commémorant peut-être le meurtre de Séjan, ce qui ferait de la couronne une couronne *ob cives servatos* (p. 47) ; sous Claude comme célébrant le triomphe *de Britannis* (p. 61); sous Galba (p. 98) et sous Vespasien (p. 120) comme célébrant les salutations impériales. Le type de Zeus nicéphore, que les Romains ont simplement emprunté aux Séleucides, commémorerait sous Auguste les succès remportés en 20/19 sur les Arméniens et les Parthes (p. 29); sous Tibère les victoires germaniques (p. 47) ; sous Claude les victoires en Germanie ou en Bretagne (p. 60). Il n'y a pas de limite à de telles exégèses. Ailleurs le même souci de trouver à chaque type une explication impériale porte M. Wruck à voir dans le trépied que figure une monnaie de Néron l'emblème des *quindecimviri sacris faciundis*, dont le jeune empereur faisait partie (p. 80). En réalité un serpent s'enroule au trépied, celui-ci est donc le trépied apollinien (cf. par ex. *British Museum Catalogue*, Palestine, pl. 3, n° 11) et doit avoir trait au culte de Daphné : l'allusion n'a rien d'impérial. Une monnaie de Vespasien — que je crois, pour ma part, avoir été frappée à Tyr — figure un aigle tenant dans ses serres un caducée : ce type ne fait nullement allusion à la faveur où Vespasien tenait le commerce (p. 118), mais à une conception religieuse syrienne très connue. Enfin M. Wruck n'apporte rien de nouveau à la question controversée du type de l'aigle, qui apparaît sous Néron. A cet égard son travail est réellement en retard sur l'article excellent de M. Dieudonné (*Revue numismatique*, 1909, p. 458), qu'il semble ignorer. Malgré ces inexpériences le recueil reste utile, et l'on doit souhaiter que M. Wruck ne tarde pas à donner, sous une forme aussi maniable, la suite des séries provinciales syriennes.

Henri Seyrig.

Gaudefroy-Demombynes et Platonov. — **Le monde musulman et byzantin jusqu'aux croisades** (*Histoire du Monde*, t. VII[1] ; direction E. Cavaignac). Un vol. in-8° de 591 pages. Paris, E. de Boccard, 1931.

La plus grande partie du volume est consacrée par M. Gaudefroy-Demombynes à retracer l'histoire du monde musulman jusqu'à la fin de la dynastie abbasside. Ce résumé, écrit par un profond connaisseur de la civilisation arabe, qui unit une critique avertie à un jugement pondéré, sera lu avec profit.

Les détails précis abondent dans cet exposé général. Ainsi celui-ci qui ruine une légende fort répandue : le mot *oummi* appliqué au Prophète ne signifie pas « illettré », mais simplement « qui n'a reçu l'enseignement d'aucune religion

organisée ». La connaissance de l'écriture n'a pas cessé avant et après l'Islam, car l'écriture arabe est sortie d'une déformation de l'écriture nabatéenne. Il n'y a aucune raison pour que les Mekkois n'aient pas connu l'écriture puisqu'elle était pratiquée même chez les nomades.

M. Demombynes repousse nettement la théorie d'après laquelle le Coran ne ferait que répéter les pieuses formules de la doctrine *hanif*, conservées dans les poésies d'Omeyya ben Abi eṣ-Ṣalt. Il n'admet pas non plus que le Christianisme fût si répandu que les poètes les plus illustres s'y seraient convertis.

Réformateur et prophète, Mohammed se recueille dans des retraites pieuses; « il est vraiment trop sommaire, remarque avec modération M. G.-D., d'expliquer les manifestations de son âme ardente par des causes pathologiques ».

Si nous avons choisi quelques exemples de la « manière » de l'auteur, dans les premiers temps de l'Islam, c'est que cette époque est la plus difficile à définir et à exposer. Mais tout au long de cette histoire, le lecteur trouvera dans cet ouvrage le meilleur des guides.

R. D.

Syrie-Palestine, Iraq-Transjordanie (Guides Bleus, direct. Marcel Monmarché). Un vol. in-12 de cxi et 677 pages, avec 13 cartes et 55 plans. Paris, Hachette, 1932.

Le guide Joanne, paru chez Hachette dès 1861, sous le titre d'*Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*, avait pour auteur Émile Isambert : il correspondait à cette vogue de voyages qui fut couronnée, en 1860, par la Mission de Phénicie, lors de l'expédition française dans le Liban. Ce guide fut réédité avec la collaboration d'Ad. Chauvet, qui s'aida notamment des conseils et de l'expérience d'Emmanuel Rey. La dernière réimpression datait de 1883; c'est dire qu'il devait être entièrement récrit à nouveau. Il faut féliciter M. Marcel Monmarché d'avoir mené à bien cette entreprise difficile qui fait honneur à la collection des Guides Bleus. La cartographie, entièrement nouvelle, se présente sous une forme très pratique.

Parmi les collaborateurs, il faut citer en premier le P. Abel, qui s'est chargé de décrire la Palestine et la Transjordanie et s'est magistralement acquitté de sa tâche. Le même savant a tracé un aperçu général, état physique, historique, religieux, artistique et littéraire, qui embrasse aussi la Syrie.

La description de cette dernière région, y compris le Liban, a été plus difficile à mettre au point, d'abord par suite de la multiplicité des collaborateurs, puis, parce que le pays a subi des changements considérables, et que la matière était moins élaborée. C'est ainsi que sont fournis des renseignements précis sur les dernières fouilles. Même, on ne trouvera que dans ce guide des renseignements sur les fouilles effectuées en 1928 à Séfiré, près Alep.

Comme dans l'ancien guide Joanne, les monuments de l'époque des Croisades, aux restes encore si imposants, sont l'objet d'une attention particulière ; plusieurs descriptions sont accompagnées de plans nouveaux dressés par M. l'architecte Anus.

L'Iraq est traité par M. Pillet. Puisque des fouilles françaises sont menées sur

le site de Senkéreh, l'ancienne Larsa, on rectifiera que Layard n'y a pas fouillé [1], mais que Loftus l'a reconnu.

Par l'étendue des territoires qu'il embrasse, par l'abondance, la variété et la précision des renseignements fournis, ce guide, tout à fait à jour, rendra les meilleurs services. Il sera utile aussi au travailleur dans son cabinet.

R. D.

PÉRIODIQUES

M. Stekelis. — **Prehistory in Palestine.** A Bibliography (Ext. de *Kirjath Sepher*, VIII-IX). 42 pages, in-8°. Jérusalem, 1932.

L'auteur prépare une carte des sites préhistoriques palestiniens. En attendant, il publie la bibliographie qu'il a réunie à cet effet, en englobant dans sa recherche la Transjordanie, la Syrie et le Sinaï, car ces régions lui apparaissent, à très haute époque, indissolublement liées à la Palestine.

L'auteur observe qu'on s'est trop contenté jusqu'ici de recherches en surface. Cela était vrai pour la Palestine jusqu'aux travaux de M. Turville-Petre, de Miss Garrod et de M. René Neuville ; mais il y a longtemps qu'en Syrie on a fouillé la caverne d'Antélias.

Cette bibliographie est soigneusement établie et rendra service, car les publications signalées sont très dispersées. Le travail eût beaucoup plus parlé à l'esprit si, au lieu d'être rangés par ordre alphabétique d'auteur, les articles et ouvrages l'avaient été par ordre de date.

R. D.

A. Dieudonné. — **Les monnaies grecques de Syrie au Cabinet des Médailles** (extrait de la *Revue numismatique*, 1926-1927-1929).

M. Dieudonné comble une lacune sensible en donnant le recueil des monnaies frappées à Antioche, que possède le Cabinet des Médailles. Le titre de son travail permet d'espérer que l'on verra publier de même la série des autres villes syriennes, de façon à compléter le Catalogue donné par Babelon des monnaies de la côte phénicienne. Dès maintenant, la contribution apportée par M. Dieudonné est importante et met à la disposition des archéologues plus d'un document rare ou même nouveau.

La numismatique d'Antioche, et sa division en espèces provinciales et municipales, posent encore de nombreuses questions. Je me bornerai à signaler ici un point sur lequel j'incline vers une autre opinion que celle de M. Dieudonné. Il s'agit de l'aigle, tant controversé, qui orne les monnaies provinciales à partir du règne de Néron. Si l'on regarde la série des pièces de ce type, *antérieure à l'avènement de Trajan*, il est impossible, surtout maintenant que le livre de M. Wruck en a rendu l'étude plus commode, de ne pas distinguer immédiatement deux catégories de style distinct : la première comprend toutes les pièces où l'aigle tient un foudre et se distingue par une effigie impériale conventionnelle et raide, par un aigle surchargé de détails qui nuisent à l'ensemble, par des lettres bou-

[1] Cette erreur est empruntée au guide de Dorothy Mackay, *Ancient cities of Iraq*, p. 35.

letées, et par l'emploi du *sigma* de forme classique ; la seconde comprend toutes les pièces où l'aigle tient une massue, une palme ou une guirlande, et se distingue par une effigie très personnelle, par un aigle largement dessiné, par des lettres fines et élégantes, par l'emploi (sauf une seule exception) du *sigma* lunaire. Cette division demanderait sans doute à être examinée de plus près : elle me paraît dès aujourd'hui bien probable. L'on peut admettre, sans doute, que ces deux ateliers fonctionnaient à Antioche, mais il est bien plus vraisemblable de croire que le premier seul y fonctionnait et avait choisi pour se distinguer le foudre de Zeus Keraunios, qui avait présidé à la fondation de la ville, tandis que le second fonctionnait à Tyr et avait choisi le symbole de la massue d'Héraclès-Melkart, en le faisant alterner avec le symbole plus banal d'une palme ou d'une guirlande. Si le type antiochénien paraît se mêler au tyrien sous Trajan, cela ne prouve rien pour la période antérieure : je suis convaincu, du reste, qu'une étude stylistique attentive des monnaies de ce prince et de celles d'Hadrien ferait la lumière sur ce point.

Si la distinction que je viens de faire est juste, l'on constatera que l'atelier de Tyr commence à battre monnaie dès 61 : qu'il est seul en activité sous Galba et Othon; qu'il travaille sous Vespasien jusqu'à la fermeture des ateliers syriens en 77 (alors qu'Antioche ferme dès 71) ; et qu'il reste fermé, au contraire, sous Domitien et Nerva, alors qu'Antioche a repris la frappe. Ce classement a pour résultat d'attribuer aussi à Tyr le très intéressant tétradrachme où l'aigle tient un caducée, type phénicien qui se retrouve au linteau des temples de Baalbek et de Bétocécé.

J'ajoute une ou deux observations de détail. P. 5 : Pourquoi Raphanée est-elle placée au nord de Séleucie de Piérie sur la carte ? — P. 14 : Zeus d'Antioche ne ressemble au Zeus Stratios des rois de Bithynie que par son type. — P. 39 : Ne faut-il pas lire, sur ce tétradrachme de Caligula : Ἀγριππείνης, [Ἀντιο(χέων)] μητρο(πόλεως), comme l'indique M. Wruck (p. 52, note 228, que je ne puis vérifier) ? — P. 61 : Ce tétradrachme est daté de la 3e année de Vespasien, non de Titus ; il n'existe pas de monnaies provinciales syriennes de Titus Auguste (sauf un bronze très douteux : Wruck, n° 105), puisque l'atelier était transféré à Chypre. — P. 69, n° 2 : Il paraît y avoir une erreur de description à propos de la massue, qui ne figure pas sur la monnaie reproduite en planche. Les planches excellentes qui accompagnent l'étude de M. Dieudonné peuvent être utilement complétées par celle qui illustre l'article du même savant sur l'aigle d'Antioche (*Revue numismatique*, 1909, p. 438 s.), article où le style des deux ateliers est délicatement analysé.

HENRI SEYRIG.

HARALD INGHOLT. — **Quelques fresques récemment découvertes à Palmyre** (Extrait des *Acta Archeologica*, III). Copenhague, 1932, 20 p., in-4°, 9 figures et 4 planches.

Au cours des recherches archéologiques que M. Ingholt poursuivit à Palmyre, de 1924 à 1928, et qui lui valurent la découverte d'inscriptions importantes [1], il

[1] Cf. *Syria*, 1932, p. 278.

trouva aussi dans trois tombeaux de la nécropole du Sud-Ouest, des peintures, dont les unes datent du milieu du IIe siècle, d'autres de l'année 229, et une dernière enfin, d'une époque plus tardive. Il en publie aujourd'hui d'excellentes reproductions, accompagnées d'une description précise et d'un commentaire érudit, tel qu'on pouvait l'attendre d'un connaisseur émérite de l'art palmyrénien. La technique de ces peintures, comme le prouvent à la fois les particularités de leur exécution et des analyses chimiques dues à M. Gabriel Chesneau, est identique à celle des fresques de Doura, et elles ont certainement pour auteur un artiste indigène. Dans le premier des tombeaux, un aigle éployé plane au plafond, un défunt et une défunte sont figurés en pied dans un encadrement de pampres, et un buste masculin, qu'entoure une bordure circulaire, est accosté de génies ailés, coiffés d'un bonnet phrygien, qui lui tendent d'une main une couronne et portent de l'autre une palme. Le deuxième tombeau offre l'image d'une Victoire volant, un pied posé sur un globe, une palme dans la main droite tendue. Elle est analogue à celle qui a été récemment mise au jour à Doura [1]. On y voit aussi une décoration de rinceaux, avec des animaux au centre des volutes, motif fréquent en Syrie. Dans le troisième sépulcre, Dionysos, la tête entourée d'un nimbe radié [2], est couché sous un sarment de vigne sortant d'un cratère, et tient de la main droite une grande coupe. M. Ingholt a heureusement rapproché cette figure de celle qui orne la patère d'argent, dite de Badakshan (au Kensington) et de plusieurs tessères palmyréniennes. L'aigle de l'apothéose, la vigne qui fournit le breuvage d'immortalité, la couronne et la palme emblêmes de la victoire sur la mort, le dieu du vin qui assure la béatitude de ses sectateurs dans l'au-delà, tous ces motifs de décoration indiquent la puissance qu'avait pris à Palmyre la croyance à l'immortalité de l'âme et offrent de nouveaux exemples d'un symbolisme très répandu dans le paganisme syrien.

F. Cumont.

[1] Cf. Baur et Rostovtzeff, *Preliminary report*, 1931, p. 191-193.

[2] Dionysos est donc assimilé à Hélios, comme dans l'hymne d'époque parthe découvert à Suse. Cf. mes *Relig. orientales* [4], p. 311, note 72.

René Mouterde. — **Le Glaive de Dardanos. Objets et inscriptions magiques de Syrie** (extr. de *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, t. XV, p. 54-136, avec 35 fig. et 3 pl.). Beyrouth, 1931.

L'auteur nous présente une quarantaine de textes relatifs aux incantations magiques dans les premiers siècles de notre ère en Syrie. Le plus significatif a été gravé sur une pierre selon une « recette » qui nous est connue par un papyrus magique sous le nom de Ξίφος Δαρδάνου. Les noms gravés et prononcés sont, en effet, le plus souvent des armes redoutables destinées à faire triompher une passion ou une cause quelconque. Une *defixio* de Beyrouth montre leur emploi pour vaincre dans les courses de chevaux. Les formules prophylactiques, contre les maux d'estomac par exemple (p. 74), paraissent moins fréquentes.

Le travail du savant épigraphiste se recommande par ses index et par ses

reproductions qui en font un utile instrument de travail.

C. M.

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS. — *Bulletin des Études Orientales*, t. I, 1931. In-4° de 223 pages. Paris, E. Leroux, 1931.

Sous l'active et énergique direction de M. R. Montagne, l'Institut français de Damas se propose de publier le périodique que nous annonçons, des fascicules séparés dans une collection dite *Documents d'études orientales*, visant plus spécialement l'inventaire scientifique de la Syrie et du Proche-Orient, enfin des travaux de synthèse, des publications de textes et traductions sous le nom de *Mémoires de l'Institut français de Damas*. Le noyau de jeunes savants que constituent les pensionnaires de l'Institut français de Damas, ayant son siège au palais Azem, est tout à fait qualifié pour mener à bien pareille tâche.

Le premier tome du *Bulletin des Études Orientales* débute par une étude de M. Massignon dont les précieux conseils n'ont jamais manqué aux pensionnaires du palais Azem. Son exposé de *l'Influence de l'Islam au Moyen Age sur la fondation et l'essor des banques juives* est d'une remarquable information et d'une pénétrante sagacité. Le savant arabisant montre lumineusement comment le khalifat a favorisé la banque juive. Il explique ainsi la mise au monde d'un système bancaire d'exploitation économique « que l'exploitation coloniale européenne s'est trop souvent appropriée depuis le XVIe siècle et qui a soulevé petit à petit contre elle tant de ressentiments ; tandis qu'à son tour, l'Islam, dépossédé de cette méthode d'exploitation qu'il avait pourtant innovée, prend maintenant, surtout en Afrique, figure de défenseur des peuples opprimés par l'Europe ». La réponse à la réflexion finale est si facile que M. Massignon en a laissé le soin au lecteur. C'est qu'en effet l'action moderne du capital européen est toute différente de celle qu'il analyse et, en dépit des inévitables défaillances individuelles, son apport a modifié radicalement le mode d'exploitation des pays en même temps qu'il a singulièrement amélioré les conditions d'existence de l'indigène. Avec ses capitaux, l'Europe laborieuse moderne a introduit des méthodes de travail plus rationnelles et ses enfants n'ont pas craint de s'expatrier pour suppléer au manque de main-d'œuvre indigène.

M. Jean Lassus, ancien élève de l'Ecole de Rome, venu en Syrie pour y étudier les monuments byzantins, a reconnu l'usage en Syrie du plan cruciforme à côté des églises à plan basilical central. Ses *Deux églises cruciformes du Hauran*, Saint-Elie de Ezraa et l'église de Sheqra (au nord de Ezraa), sont deux excellents modèles autour desquels il groupe nombre d'autres édifices.

« Un type d'églises, remarque M. Lassus, considéré jusqu'ici comme absent, ou presque, de la Syrie chrétienne, se trouve compter, du N.-E. jusqu'à l'extrême Sud, huit représentants. Chacun a son originalité, représente à lui seul un des aspects de l'église en croix inscrite : Saint-Elie marque l'évolution vers la croix libre, dont Saint-Siméon est une des plus grandioses réussites. Et tous ces édifices sont antérieurs au VIIe siècle, antérieurs par conséquent à la plupart des autres monuments de même espèce. Pour trouver un plan analogue à celui

des deux églises du Hauran, il faut attendre l'église de Dadachen, en Arménie, au xe siècle. A Constantinople, le premier plan en croix inscrite, celui de l'église de la Vierge Diaconissa, est de 598. » Saint-Elie est de 542 de notre ère.

M. Jean Lassus décrit encore *Un Mausolée à Saydnaya*, qui était inédit.

M. E. Saussey analyse avec finesse *Une adaptation arabe de « Paul et Virginie »*, due à Mustafa Lufti al-Manfaluti, mort en 1924.

M. Jean Cantineau discute ingénieusement *De la place de l'accent de mot en hébreu et en araméen biblique*.

M. R. Thoumin présente une monographie sur *Deux quartiers de Damas*, le quartier chrétien de Bab Muṣalla et le quartier kurde. Le premier est fort pauvre ; le second, Harat el-Akrad, constitue la partie orientale du faubourg d'es-Salḥiyé, le long du Nahr Yezid, dérivation du Barada. M. Thoumin étudie la maison et relève les coutumes religieuses qui n'ont de particulier que de s'être conservées chez ces Kurdes avec une force particulière.

M. J. Gaulmier a recueilli d'intéressants renseignements qui signalent la vitalité des *Pèlerinages populaires à Hama*. Les manifestations populaires des environs de Hama s'opposent nettement à la dévotion musulmane très orthodoxe que les citadins marquent pour les *mazarat* de Hama.

M. Jean Lecerf trace une esquisse fort poussée de la vie de *Sibli Sumayyil, métaphysicien et moraliste contemporain*.

Parmi les comptes rendus, nous signalerons particulièrement celui que M. Sauvaget a consacré au *Guide des collections du Musée National de Damas*, rédigé par le conservateur, l'Emir Djafar al-Hasani.

R. D.

Publications diverses. — Nous avons reçu bon nombre d'ouvrages dont l'intérêt est certain, mais dont le sujet s'écarte quelque peu de notre programme. Le manque de place ne nous permet que de les signaler à nos lecteurs.

M. Lucien-Louis Bellan, *Chah Abbas I, sa vie, son histoire* (Paris, Geuthner, 1932) où le grand monarque safavi (mort en janvier 1629) est l'objet d'une étude très complète.

Le R. P. Azaïs et M. P. Chambard, actuellement consul de France à Ankara, publient le fruit de *Cinq années de Recherches en Éthiopie* (province du Harrar et Éthiopie méridionale. Un vol. de texte et un vol. de planches. Paris, Geuthner, 1931). L'attention se portera sur les dolmens, dans le pays de Harrar, sur les tumuli funéraires du pays de Gouragué, au sud de Addis-Ababa, sur ce qu'on peut appeler des statues-menhirs à cause de leur forme en dalle plate surmontée d'une tête humaine et couverts d'ornements, sur d'autres dalles funéraires sculptées du côté du lac Margarita, sur les colonnes en pierre, d'aspect phallique, dans le pays de Sidamo. On évalue à plusieurs milliers le nombre de ces colonnes dans la région voisine des Lacs. Et, comme le dit M. Pottier dans sa préface, cette révélation assure à la mission du P. Azaïs une place à part dans les découvertes contemporaines. L'atlas de 110 planches est un recueil documentaire important.

Nous avons déjà signalé le catalogue de la collection Lycklama à Cannes (*Syria*, XIII, p. 220) dressé par M. Joseph Billiet. Il faut y ajouter du même auteur les *Ca-*

chets et cylindres-sceaux de style sumérien archaïque et de styles dérivés du Musée de Cannes et de la même collection (Paris, Paul Geuthner, 1931).

M. D. Fostivint reprend *le Problème des chronologies antiques. La Babylonie* (Paris, Paul Geuthner, 1931), en acceptant que les limites de l'existence humaine peuvent s'accorder avec les longueurs de règne tenues jusqu'ici pour fabuleuses.

M. Jacques Eddé a donné une troisième édition (Beyrouth, Imprimerie catholique. 1931) de son précis de *Géographie de la Syrie et du Liban*, géographie physique, politique et économique, accompagné de croquis cartographiques très clairs.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Chronologie céramique de haute époque en Mésopotamie et en Iran. — En deux articles singulièrement suggestifs, M. le docteur Contenau, conservateur adjoint au Louvre, a étudié la *Chronologie en Asie occidentale ancienne* (*Revue d'Assyriologie*, XXIX, 1 (1932), p. 31 et suiv.) et plus particulièrement la chronologie relative entre la Mésopotamie et Suse, et d'autre part, il a résumé les résultats des fouilles qu'il a conduites à Néhavend (Perse), en 1931, avec le concours de MM. Ghirshman et Unvala (*L'Ancienne Civilisation de l'Iran*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1932).

M. Contenau exposera bientôt dans *Syria* les précieuses constatations qu'il a faites sur ce dernier site ; nous n'en ferons état ici qu'à titre de comparaison en remarquant que Tépé Giyan s'arrête à l'âge du fer et que parmi les niveaux I, II et III, comptés en partant de la surface, donc de la fin de l'âge du bronze, le niveau III représente à lui seul les périodes élamites qu'on caractérise par les styles céramiques I et II à Suse. Nos lecteurs voudront bien se reporter au tableau donné dans *Syria*, XII, p. 296, qui résume les résultats des recherches de M. Jordan à Warka, dont la stratigraphie a été vérifiée à Tello par M. de Genouillac.

M. Contenau établit la correspondance des couches, de Suse et de Mésopotamie en un tableau que nous résumons ci-après. On prendra garde que la numérotation de Suse part de la période la plus ancienne et que c'est l'inverse pour Warka.

Élam.	Mésopotamie.
Style I, Suse. Style I *bis*, Tépé Moussian. Couche de transition sans peinture. — — —	Céramique d'el-Obeid. Couche archaïque V, Warka. — — IV, Warka.
Couche polychrome de Tépé Ali Abad. Style II, Suse.	Couches archaïques III et II de Warka, dites époques de Djemdet Nasr. Couche archaïque I (1re dynastie d'Ur et premiers patésis de Lagash).

L'auteur suggère que la céramique de Djemdet Nasr doit être rapprochée de la céramique polychrome de Tépé Moussian plutôt que du style II de Suse. La rigueur de ce tableau doit être atténuée en considérant — et c'est bien l'opinion de

M. Contenau — que les styles I et I *bis* sont contemporains. Dès lors, il n'y a aucun retard chronologique dans le développement de la civilisation en Mésopotamie ; nous y insistons parce qu'on a cru longtemps que la civilisation était apparue à Suse bien avant de se répandre en Chaldée. Les dernières fouilles témoignent de la priorité incontestable de cette dernière région, quels que soient d'ailleurs les protagonistes. A Tello, les dernières campagnes ont révélé, au-dessous de la couche dite d'el-Obeid, une couche de céramique grossière non peinte.

Pour en revenir au tableau ci-dessus, on remarquera que la « couche de transition sans peinture » n'est qu'un accident local dont, dans l'ensemble, il n'y a pas lieu de tenir compte, car M. Pottier a montré qu'il n'y avait pas de hiatus entre I et II à Suse. M. de Mecquenem est d'autant plus de cet avis qu'il vient de découvrir, dans sa dernière campagne, un vase de forme style II portant un décor peint du style I. De son côté M. Contenau, à Néhavend, a beaucoup de peine à établir, dans son niveau III, une séparation nette entre les styles I et II, qui ont dû coexister pendant un temps peut-être assez long. M. Pottier a signalé que le *rouge vermillon*, si particulier et si étonnant, se rencontre également dans les deux styles I et II.

Il y aurait peut-être intérêt, pour éviter les malentendus, à supprimer le I *bis* en l'englobant dans le style I. Ce dernier comporterait des variantes suivant les ateliers, mais ces différences ne sont pas assez grandes pour en rompre l'unité et justifier l'institution d'un style spécial. Même le style II n'est qu'une évolution de I, une décadence où la stylisation cubiste de I s'atténue. Cependant, il est commode de maintenir la distinction de ce second style, comme l'a proposé M. Pottier.

La céramique dite d'el-Obeid, mais qu'on trouve très profondément dans tous les sites sumériens, offre la même apparence matérielle et utilise tous les éléments géométriques du style I de Suse. A Tello, dans la couche correspondante, on trouve même le bouquetin caractéristique aux longues cornes enroulées. On en doit conclure qu'el-Obeid est contemporain de Suse I. Et cette conclusion est confirmée par la découverte, dans les plus anciennes couches de Suse, des mêmes produits usuels des plus hautes époques à el-Obeid, Warka et Tello, notamment les faucilles en terre cuite et les idoles au torse renversé en arrière.

Il apparaît nettement aujourd'hui que, dès une très haute antiquité, le plateau iranien a possédé une céramique peinte qui, en certains points, surtout à Suse, a atteint une rare perfection, puis a connu une longue décadence qui se prolonge jusque dans l'âge du fer en conservant des symboles caractéristiques, notamment la croix cassite en usage dès le style I de Suse. Il est au moins curieux de constater que ces mêmes régions iraniennes verront fleurir la céramique musulmane la plus fine et la plus éclatante.

Déjà, à Tépé Moussian, on avait pu juger que l'ancienne peinture sur vase n'était pas confinée à Suse ; mais c'est M. Herzfeld qui a eu le mérite de montrer à quel point son champ était étendu et ce sera celui de MM. Contenau et Ghirshman de nous apporter, grâce à leurs fouilles de Néhavend, des précisions décisives.

Toutefois, et on ne saurait trop y insis-

ter, il faut éviter de confondre « céramique » et « civilisation ». En effet, si Suse, de par ses attaches iraniennes, transmet aux Sumériens (ou Présumériens) la technique de la céramique peinte, elle en reçoit, par contre, à peu près toute sa civilisation.

R. D.

Le couteau de silex de Gébel el-Arak. — Dans le même article de la *Revue d'Assyriologie*, M. Contenau reprend le curieux problème posé par ce couteau où G. Bénédite, en le publiant après l'avoir fait entrer au Louvre, reconnaissait une influence mésopotamienne [1]. M. Contenau s'attaque à la difficulté que soulève le « groupe de l'homme entre les deux lions; ces derniers sont bien du style des tablettes proto-élamites — que le savant assyriologue place avant 3.000, — — mais le personnage semble d'une tout autre époque ».

Le turban qu'il porte n'apparaît qu'au temps de Goudéa et sa longue robe se distingue nettement du jupon de kaunakès des anciens Sumériens. Cependant, les découvertes récentes permettent de conclure à « la possibilité en Mésopotamie de modes voisines de celles adoptées par les personnages du couteau ». Le problème n'est donc pas encore entièrement élucidé. Pour mettre d'accord l'archéologie et la linguistique, il faudrait arriver à démontrer que l'influence mésopotamienne s'est fait sentir en Égypte par un intermédiaire sémitique.

R. D.

[1] *Monuments Piot*, XXII (1916), p. 1 ; cf. Boreux, *Antiquités Égyptiennes, Catalogue-Guide*, II, p. 618.

Inscriptions araméennes de Séfiré (Soudjin). — On doit au P. Ronzevalle (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, t. XV, fasc. 7, p. 235-260, pl. XXXIX-XLV et cinq fac-similés) la publication établie avec grand soin, de l'inscription araméenne ou des inscriptions araméennes (car il y en a au moins deux, gravées sur chacune des faces d'une stèle haute de 1 m. 30). C'est le texte araméen de haute époque le plus long connu jusqu'ici. Il s'agit de traités à forme consécratoire du VIII^e siècle avant notre ère. Le lieu de la trouvaille, Soudjin, est à 1.300 mètres de Séfiré, important site antique non loin et au S.-S.-E. d'Alep.

Parmi les personnages mentionnés, il en est un déjà connu : Mati'el, roi d'Arpad, le Matiilu dont on connaissait un traité avec Assournirari, le prédécesseur de Téglatphalasar III.

L'établissement du texte ne va pas sans difficulté, ce qui a provoqué trois publications qui s'accordent au moins sur le fait que trois noms propres disparaissent dès les premières lignes. Nous les citons dans l'ordre d'apparition en remarquant qu'elles sont indépendantes l'une de l'autre :

R. Dussaud, *Nouvelles Inscriptions araméennes de Séfiré, près Alep*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1931, p. 312, où est donnée une traduction des deux parties de la face A et de la partie supérieure de la face B.

J. Cantineau, *Remarques sur la stèle araméenne de Séfiré-Soudjin*, dans *Revue d'assyriologie*, XXVIII (1931), p. 167-178, où l'auteur cherche à montrer que le texte cunéiforme, connu sous le nom de traité d'Assournirari avec Mati'el, et la nouvelle stèle araméenne sont « deux ré-

dactions indépendantes d'un seul et même serment ».

Hans Bauer, *Ein aramäischer Staatsvertrag aus dem 8. Jahrhundert v. Chr.*, dans *Archiv für Orientforschung*, VIII (1932), p. 1-16. Ce travail est le plus complet; il n'y manque qu'un commentaire historique.

Nous avons proposé de voir dans la face A le texte d'un traité sacramentaire entre Bar-Gayah, roi de Katak (site non déterminé) et Mata'el, roi d'Arpad, à la fin du règne d'Assournirari. A la mort de ce dernier, Téglatphalasar III qui s'était emparé du pouvoir fit campagne (742-740) contre Arpad. Après la destruction de cette dernière cité, événement important dont le souvenir a été conservé par l'Ancien Testament, Mata'el et Bar-Gayah ayant disparu, le traité d'alliance est renouvelé entre leurs descendants et c'est le sujet de l'inscription B. Nous avons proposé de retrouver dans le PLMH de cette dernière, le roi connu Panammou.

En dehors de l'aventure dans laquelle son alliance avec le remuant Mata'el l'entraîna, Bar-Gayah, installé en territoire semi-désertique et se ménageant des relations jusqu'en Égypte et sur l'Euphrate, nous paraît avoir été surtout un prince caravanier. En un mot, sa tribu semble avoir, au VIII^e siècle, joué le rôle qui sera dévolu plus tard aux Palmyréniens.

R. D.

Traités assyriens. — A propos des nouvelles inscriptions de Séfiré, M. Ernst F. Weidner réédite le texte du traité d'Assournirari avec Mati-ilu. Dans tout sacrifice, l'animal sacrifié représente le fidèle qui offre le sacrifice; généralement l'identification s'établit par l'imposition des mains. La particularité du rite, qui paraît fort répandu à cette époque dans la région, puisqu'on en trouve une autre application dans les textes araméens de Séfiré, consiste dans sa forme imprécatoire.

M. Weidner y joint le traité de Samsi-Adad avec Marduk-zakir-sumi et, ce qui nous intéresse plus spécialement, le fameux traité d'Asarhaddon avec Ba'al de Tyr.

Le savant assyriologue rend justice à George Smith qui, dès 1875, publia partie du traité d'Asarhaddon sans que personne y prêtât attention. Il fallut un quart de siècle pour qu'on reprît l'étude de ce texte et pas toujours avec bonheur. La nouvelle étude de M. Weidner est donc fort importante.

On y lit que si un navire tyrien vient à s'échouer sur la côte philistine ou toute côte du pays assyrien, le navire sera saisi au profit du roi Asarhaddon, mais l'équipage sera libre.

Le traité délimite le territoire qu'Asarhaddon concède au roi de Tyr, Ba'al. Il s'étend au sud de Tyr jusqu'à Akko (Acre) et Dor; au nord il embrasse Byblos et le Liban.

Ce traité mentionne nombre de divinités, notamment Baiti-ilani (Béthel), Qatiba, Ba'al-samême (Ba'al-samim), Ba'al-malagê, Ba'al-zapunu (Ba'al-Ṣapuna, à Ras Shamra, c'est-à-dire Hadad), Melqart, Yasumunu (Eshmoun).

R. D.

Travaux archéologiques en Syrie (1930-1931). — Sous ce titre, M. Seyrig, directeur du Service des Antiquités en Syrie et au Liban, a donné dans *Archäologischer Anzeiger*, 1931, col. 575-596, un résumé

des fouilles et découvertes en ces pays.

On y annonce les fouilles de l'Institut oriental de Chicago à Tell Djédeidé et à Tshatal-Heuyuk dans la plaine de l''Amq, les résultats de la première campagne de M. Ingholt à Hama, les recherches de M. Dunand à Byblos qui devaient prendre l'année suivante un si beau développement. A Tell Ahmar (Til Barsip), c'est le beau palais assyrien mis au jour par MM. Thureau-Dangin et Dunand. A Ras Shamra et Minet el-Beida, ce sont les découvertes de MM. Schaeffer et Chenet que nos lecteurs connaissent bien.

Le déblaiement de Doura en 1930-1931 est l'objet d'une notice assez détaillée. C'est la dernière campagne qu'y a conduite M. Pillet, assisté de MM. Welles, Little et Naudy.

Des indications sont fournies sur les mosaïques d'époque romaine découvertes sur le site d'Alexandria ad Issum et dégagées par le P. Chammas et M. Ploix de Rotrou, sur la première campagne de MM. Mayence et Lacoste à Apamée, sur le début des travaux de consolidation des temples de Baalbeck par M. Anus.

M. Seyrig donne les premiers renseignements sur les fouilles que le conservateur du Musée National Syrien de Damas, l'émir Djafar Abd el-Kader, a entreprises dans les nécropoles du Hauran, à Tsil (anc. Tharsila) et à Tell el Ash'ari (anc. Ashtarot-Qarnaïm). Il signale la remise en place de la façade du monument dit es-Seraï, à Canatha, par les soins de MM. Anus et Schlumberger.

La notice sur Palmyre est particulièrement importante. Les travaux que M. Seyrig a entrepris dans l'enceinte du temple de Bel compteront parmi les plus notables qu'un Service des Antiquités ait mené à bien dans ces dernières années. Les découvertes épigraphiques et de motifs sculptés n'ont peut-être pas été très nombreuses, mais elles sont de qualité. Ces travaux ont été dirigés alternativement par MM. Amy, Cantineau et Schlumberger. M. Amy a consolidé l'arc monumental de la grande colonnade.

M. Seyrig ajoute à ce tableau d'une remarquable activité les recherches du R. P. Poidebard sur le *limes* syrien, l'annonce des prochaines fouilles d'Antioche et de Daphné par l'Université de Princeton et le Musée du Louvre, les relevés de textes du P. Mouterde dans la région d'el-Bara, enfin, les réparations effectuées au Crac des Chevaliers par M. Anus.

R. D.

Découverte de livres manichéens. — On sait à quelles difficultés se heurtaient les historiens pour reconstituer avec précision les doctrines du manichéisme, cette grande religion dont la propagande s'exerça depuis l'Espagne et la Gaule jusqu'en Chine, et qui, détruite dans l'Empire romain, devait revivre au moyen âge dans les hérésies des Pauliciens et des Cathares. Pour nous faire quelque idée de ses dogmes et de son culte sous les Césars, nous en étions réduits à disséquer la polémique de ses adversaires, en particulier celle de saint Augustin. Des découvertes de textes manichéens dans le Turkestan et en Chine, pour précieuses qu'elles fussent, ne nous avaient apporté de renseignements précis que sur une religion évoluée et toute pénétrée d'éléments hétérogènes. Telle était la situation lorsque, en 1931, se répandit la nouvelle que l'on avait exhumé des sables du Fayoum toute une série d'ouvrages de

Mani lui-même, traduits en copte. Une communication que vient de faire à un journal berlinois [1] M. Hans Lietzmann confirme l'importance et précise la valeur de cette merveilleuse trouvaille. Des documents originaux d'une des grandes religions de l'histoire viennent de nous être rendus en grand nombre. Près de Médinet-Mâdi, dans le Fayoum, des fellahs tirèrent du sol une caisse vermoulue renfermant un certain nombre de livres de papyrus en langue copte. La plus grande partie en fut acquise pour les Musées de Berlin, le reste par un bibliophile anglais, Sir Chester Beatty. En les étudiant, M. Carl Schmidt constata que ces livres, copiés au IVe siècle, avaient tous appartenu à la bibliothèque d'un manichéen composée de sept ouvrages :

1° Les *Kephalaïa* ou « Chapitres ». C'est un livre de 520 pages, divisé en au moins 172 chapitres, qui sont autant de discours contenant les révélations faites par Mani à ses sectateurs. Chacun d'eux commence, en effet, par les mots « De nouveau l'Apôtre parla à ses disciples... » ;

2° Un recueil de lettres de Mani, qui confirment le fait que celui-ci se donnait pour un apôtre chrétien. A l'imitation des épîtres de saint Paul, il commence, par exemple, une lettre adressée à Sisinnios par l'adresse : « Manichée, l'apôtre de Jésus-Christ, et Koussaïos et tous les autres frères, qui sont avec lui, à Sisinnios » ;

3° Un ouvrage historique, d'environ 500 pages, qui relate, entre autres faits, la captivité et la mort de Mani et les premières persécutions de ses sectateurs en Perse ;

4° Des discours des disciples de Mani, qui contiennent notamment le récit, fait par un témoin oculaire, des derniers jours de Mani ;

5° Des pages qui paraissent appartenir à un commentaire de « l'Évangile de vie » du Maître ;

6° Le livre des Psaumes manichéens, au nombre de 230, qui promettent de nous révéler ce que fut le culte et la piété de la secte. Ces hymnes s'adressent à Jésus, à Mani, à l'âme, à l'Homme primitif, ou célèbrent la fête du Béma, etc. ;

7° Le septième livre n'a pas encore été examiné.

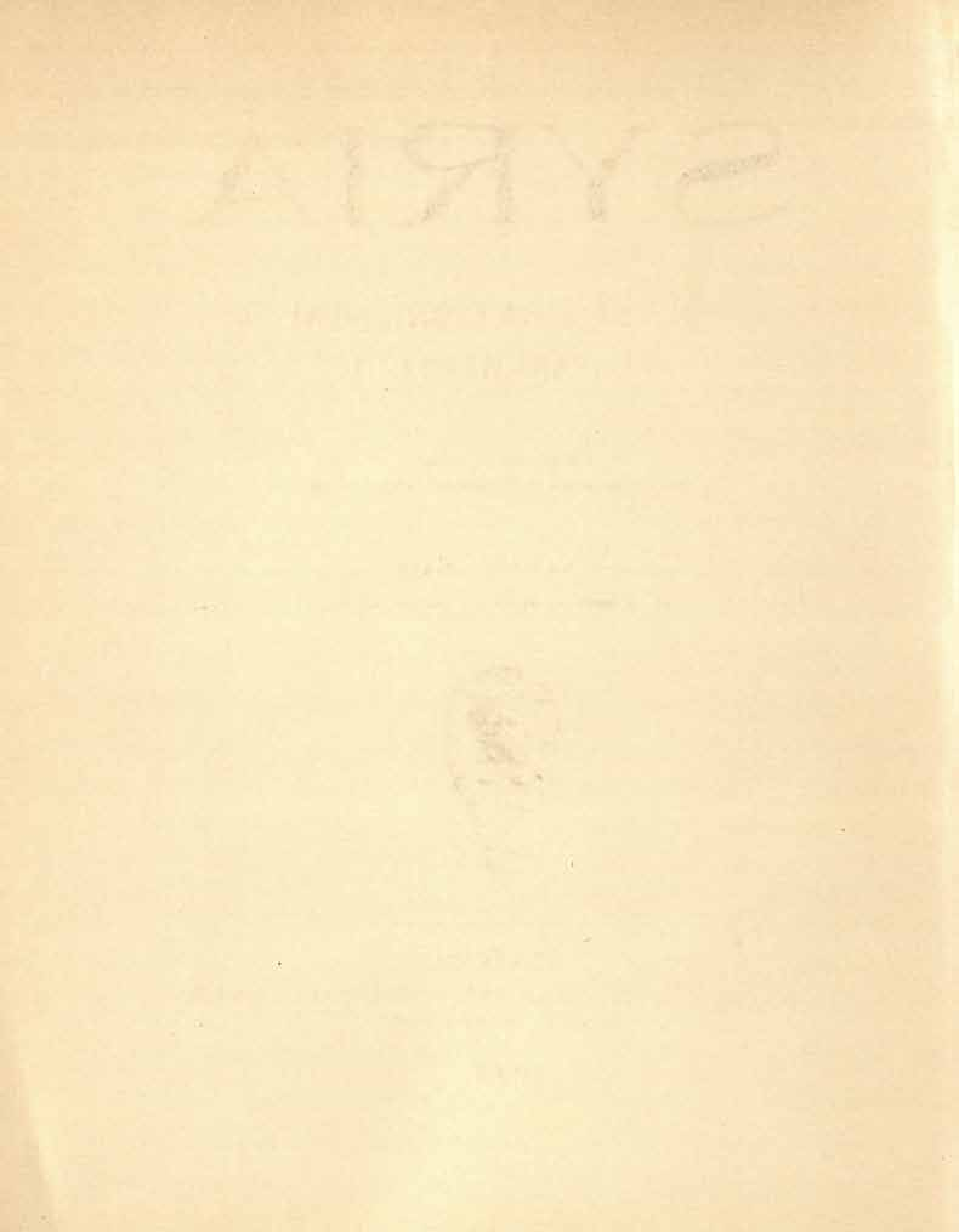
« Avec cette découverte, écrit M. Lietzmann, commence une époque nouvelle pour l'histoire religieuse de l'Asie antérieure sous l'Empire romain. » En effet, elle nous permettra de comprendre ce qu'était antérieurement à Mani la gnose, dont on voit ici l'aboutissement ; et, pour les temps postérieurs, nous saisirons mieux, grâce à elle, comment fut préparé l'Islam. Le vieux problème des relations religieuses de l'Occident avec l'Inde reçoit aussi ici une solution précise. Mani ne nous apprend-il pas lui-même, qu'à la fin du règne du roi Ardashir, il s'embarqua pour l'Inde, afin d'y prêcher sa doctrine, et qu'il revint en Babylonie l'année même de la mort du roi (241) ? Enfin nous voyons que Mani eut vraiment la prétention de révéler une religion universelle et, complétant le christianisme, le mazdéisme et le bouddhisme qui régnaient chacun sur un domaine limité, de fonder une église qui aurait réuni dans son sein tous les peuples du monde.

F. Cumont.

[1] *Neuentdeckte Urkunden einer Weltreligion* dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, du 6 novembre 1932.

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE



SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME XIII

Avec de nombreuses figures et 87 planches hors texte.



PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e)

1932

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, conservateur honoraire des Musées Nationaux, et René Dussaud, membre de l'Institut, conservateur des Musées Nationaux.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME TREIZIÈME

I. — Articles.

II. — Comptes rendus.

ERRATA

Dans l'article de M. J. Cantineau : *La langue de Ras Shamra*, **Syria**, XIII, 2, il faut lire :

P. 165, l. 5 : normales *ṯ et *ḏ

— l. 13 : la sonore *ḏ

P. 166, l. 20-21 : Cananéen š̄

— l. 29 : l'ancien *

P. 166, en note : M. Virolleaud note ... par š.

P. 167, l. 2 : *'arṣ-

— l. 21 : signe ḫ écrit ..., distinct de ḥ écrit...
(Cette dernière correction a été aimablement signalée par M. Jirku).

Le Gérant : Paul Geuthner.

7834-33. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.





